

BAPTISTE
ANTONIAZZA

DE L'OPPOSITION AU POUVOIR

La gauche et ses élus
dans les grandes villes suisses
(1910-2020)



EDITIONS
ALPHA
PRESSES
UNIVERSITAIRES
SUISSES

Collection **POLITIQUE ET SOCIÉTÉ**

DE L'OPPOSITION AU POUVOIR
LA GAUCHE ET SES ÉLUS DANS LES GRANDES
VILLES SUISSES (1910-2020)

BAPTISTE ANTONIAZZA

**DE L'OPPOSITION AU POUVOIR
LA GAUCHE ET SES ÉLUS DANS LES GRANDES
VILLES SUISSES (1910-2020)**

ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2026

Rue du Tertre 10

2000 Neuchâtel

Suisse

www.alphil.ch

ISBN papier : 978-2-88930-768-5

ISBN PDF : 978-2-88930-769-2

ISBN EPUB : 978-2-88930-770-8

DOI: 10.33055/ALPHIL.00690

Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2026-2028.

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Publié avec le soutien de la Société académique vaudoise (SAV) et du Fonds des publications de l'Université de Lausanne.

**Société
Académique**
Vaudoise

Illustration de couverture: Maison du Peuple de Lausanne, 2020, © Thierry Porchet.

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Remerciements

Cet ouvrage est issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2024 à l'Institut d'études politiques de l'Université de Lausanne. Je tiens en premier lieu à exprimer ma profonde gratitude envers mon directeur de thèse, André Mach, pour son suivi sans faille, son infinie disponibilité, la qualité de ses relectures et de ses conseils, ainsi que l'enthousiasme qu'il m'a transmis pour la réalisation de cette recherche. Je remercie également chaleureusement les membres de mon jury, Rémi Lefebvre, Andrea Pilotti, Line Rennwald et Michael Andrea Strebel, pour leurs remarques qui ont permis d'enrichir considérablement ce travail.

Celui-ci n'aurait pu voir le jour sans la consultation de documents d'archives. Je souhaite ainsi remercier le personnel des Archives d'État de Genève, des Archives cantonales vaudoises, des Archives de la Ville de Lausanne, de la Bibliothèque de Genève, des Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt et des Stadtarchiv Zürich, pour leur accueil et leurs recommandations perspicaces.

Cette recherche s'inscrit dans un projet Sinergia soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique entre 2019 et 2024, *Local Power Structures and Transnational Connections. New Perspectives on Elites in Switzerland, 1890-2020*. Je tiens à remercier toutes les personnes qui y ont œuvré de près ou de loin et dont les suggestions, prodiguées à l'occasion de multiples rencontres scientifiques, ont toujours été enrichissantes. Ces remerciements s'étendent à mes collègues universitaires de l'OBELIS, du LAGAPE et d'ailleurs, pour leurs nombreux conseils ou leur soutien durant la réalisation de ce travail. Je souhaite notamment mentionner Pedro Araujo, Pierre Benz, Jean Ceppi, Zoé Cheli, Thomas David, Éric Davoine,

Claire-Lise Debluë, Roberto Di Capua, Anouk Essyad, Jorge Gajardo, Stéphanie Ginalschi, Mountazar Jaffar, Eva Kurt, Margaux Lang, Karim Lasseb, Geoffroy Legentilhomme, Matthieu Leimgruber, Audrey Loetscher, Aline Martello, Steven Piguet, Jonas Plüss, Joël Praz, Sylvain Praz, Charlotte Roy, Aldo Rubert, Paul Turberg, Bernard Voutat, Émilie Widmer et Grégoire Yerly. Ma vive reconnaissance va également à Lucile Maertens, dont j'ai eu la chance d'être l'assistant durant plusieurs années à l'UNIL, et à Malik Mazbouri, qui m'a en quelque sorte « formé » à la recherche scientifique durant mes études universitaires.

J'exprime toute ma gratitude à l'équipe des Éditions Alphil, notamment Alain Cortat, Anne-Caroline Le Coultre, Virginie Bayet, Anne Berthelley, pour leur accompagnement et la qualité de leur relecture qui ont permis à ce manuscrit de thèse de devenir un véritable livre.

Merci à Adam Kasmi, Bonnie Agthe, Diolinda Hajda, Gilles Antoniazza, Josefa Terribilini, Keryan Wurldod, Lea Tsingos, Mathieu Henriod, Maxime Capt et Melissa Ethenoz pour leur présence ces dernières années. Merci à Guillaume Beausire, Ian Novotny et Maxime Mellina, qui m'ont écouté parler en long et en large de la gauche urbaine, qui m'ont merveilleusement encouragé et permis d'avancer dans ma réflexion. Enfin, je remercie mes frères et sœurs, Camille, Marie et Thomas, mes grands-parents, Barbara et Richard, ainsi que mes parents, Nathalie et Pierre, pour leur soutien indéfectible. Un merci particulier à mon père, Pierre, pour sa relecture consciencieuse de l'entièreté de ce manuscrit et pour ses judicieux conseils de géographe. Et à Lou, merci pour tout.

Liste des principales abréviations

ACV	Archives cantonales vaudoises
AdI	Alliance des Indépendants
AEG	Archives d'État de Genève
AL	Alternative Liste
AN	Action nationale
AVG	Archives de la Ville de Genève
AVL	Archives de la Ville de Lausanne
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BastA!	Basels starke Alternative
BGE	Bibliothèque de Genève
BS	Canton de Bâle-Ville
CFF	Chemins de fer fédéraux suisses
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FraB	Frauenliste Basel
FraP!	Frauen macht Politik!
FSS	Fédération socialiste suisse
FTMH	Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie / Syndicat de l'industrie, de la construction et des services
GE	Canton de Genève
GPE	Groupement pour la protection de l'environnement
LMR	Ligue marxiste révolutionnaire
MCG	Mouvement citoyen genevois
MPE	Mouvement populaire pour l'environnement
OBELIS	Observatoire des élites suisses
PAB	Parti des paysans, artisans et bourgeois
PCS	Parti communiste suisse

PDC	Parti démocrate-chrétien
PdT	Parti du Travail
PLR	Parti libéral-radical
PME	Petites et moyennes entreprises
POCH	Organisations progressistes de Suisse
POP	Parti ouvrier et populaire
PRD	Parti radical-démocratique
PSG	Parti socialiste genevois
PSL	Parti socialiste lausannois
PSS	Parti socialiste suisse
PST	Parti suisse du Travail
PSV	Parti socialiste vaudois
PTT	Postes, téléphones et télégraphes
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière
SIB	Syndicat industrie et bâtiment
SSP	Syndicat suisse des services publics
StABS	Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt
UDC	Union démocratique du centre
UDE	Union de défense économique
UN	Union nationale
USS	Union syndicale suisse
VD	Canton de Vaud
ZH	Canton de Zurich

Introduction

« C'est la Suisse bourgeoise qui a fait le succès de notre pays. C'est la mentalité bourgeoise qui a poussé notre pays à aller de l'avant. C'est de cet esprit bourgeois que notre pays se nourrit encore aujourd'hui. » (Christophe Blocher, conseiller fédéral UDC, 2007)¹

Historiquement, la Suisse, et ce encore aujourd'hui, peut être considérée comme un État dominé par les partis de droite et les milieux économiques. Depuis la création des institutions politiques représentatives fédérales modernes en 1848, jamais le Conseil fédéral, l'organe exécutif du pays, n'a connu une majorité de gauche. Il en va de même au sein de l'Assemblée fédérale, qui regroupe les deux chambres composant le législatif national. À quelques rares exceptions, notamment en Suisse romande, c'est également le cas à l'échelon cantonal. Depuis le début du xx^e siècle, on ne peut toutefois pas en dire autant des grandes villes qui constituent, en tant qu'espace politique, des places fortes des partis de gauche. À la suite du processus d'industrialisation et d'urbanisation à la fin du xix^e et début du xx^e siècle, elles abritent une proportion importante d'ouvriers. Ces derniers constituent l'électorat classique des partis socialiste et communiste fondés respectivement en 1888 et en 1921 en Suisse. Depuis la deuxième

¹ Propos tenus dans le cadre d'une conférence organisée par l'UDC Saint-Gall et donnée à Altstätten le 25 mai 2007. Texte disponible sur le site internet officiel du gouvernement de la Confédération suisse. <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-91432.html>

moitié du xx^e siècle, les grandes villes connaissent une forte tertiarisation de la structure de l'emploi et une présence accrue des classes moyennes salariées qui, pour leur part, composent, comme le montre Rennwald (2015, 2020), l'électorat majoritaire d'une « nouvelle gauche urbaine » fortement influencée par l'essor des « nouveaux mouvements sociaux » des années 1970.

Bien que la gauche soit effectivement minoritaire aux niveaux fédéral et cantonal, si l'on change la focale pour se rapprocher de l'échelon local, et plus particulièrement des grandes villes, on constate que la gauche y est un acteur majeur qui connaît deux périodes de domination des institutions politiques représentatives. La première survient durant l'entre-deux-guerres, marquée par les expériences du « socialisme municipal ». La seconde, qui a encore cours aujourd'hui, s'ouvre au début des années 1990, lorsque la gauche s'impose durablement et majoritairement dans les gouvernements urbains au sein de coalitions réunissant socialistes, écologistes et représentants de la gauche radicale ; cette présence s'accompagne souvent d'une majorité dans les parlements. En 2020, à l'exception de Lugano, les dix plus grandes villes suisses sont ainsi gouvernées par des majorités de gauche². Notre recherche, qui se concentre sur la gauche urbaine helvétique, vise à revenir sur cette singularité, parfois méconnue ou passée sous silence. L'objectif est d'analyser, en particulier, l'évolution du profil socio-professionnel des élus des partis politiques de gauche siégeant au sein des organes exécutifs et législatifs des quatre plus grandes villes suisses : Bâle, Genève, Lausanne et Zurich. Pour ce faire, nous avons réalisé une biographie collective de ces élus, afin de retracer l'émergence puis les transformations de cette nouvelle élite politique issue du mouvement ouvrier. Accédant à des positions de pouvoir dès la fin du xix^e siècle, cette élite administre, depuis les années 1990, la majorité des grandes villes.

Dès la deuxième moitié du xix^e siècle, des représentants socialistes font leur entrée dans les principaux parlements européens. Émanations du mouvement ouvrier, qui vise à renverser ou à réformer en profondeur l'ordre capitaliste, ces acteurs restent en marge du pouvoir politique jusqu'au début du xx^e siècle. Seules quelques grandes villes industrielles, notamment en Grande-Bretagne ou en France, font figure d'exceptions. Ce n'est que plus tard, à la fin de la Première Guerre mondiale, qu'ils commencent à participer aux gouvernements nationaux. À partir de leur accession au pouvoir politique – dans les parlements ou les gouvernements nationaux –, Ilonszki (2007)

² En termes de population résidante, il s'agit de manière décroissante de Zurich, Genève, Bâle, Lausanne, Berne, Winterthur, Lucerne, Saint-Gall, Lugano et Bienne.

a montré que les parlementaires socialistes européens présentent un profil socio-professionnel très différent de celui de leurs homologues issus des partis de droite au pouvoir. Elle observe toutefois qu'au fil des décennies, ces élus s'intègrent progressivement au sein des institutions politiques. Dès les années 1930, leur profil tend à se rapprocher de celui des élus des formations politiques de droite, un phénomène marqué notamment par une diminution des professions manuelles et une hausse de la proportion d'universitaires. Qu'en est-il néanmoins dans les parlements et les gouvernements urbains helvétiques ? L'irruption des partis de gauche au sein des institutions politiques représentatives permet-elle une meilleure représentation des classes populaires ? Dans le cadre de ce travail, une attention particulière est portée sur les élus du Parti socialiste suisse (PSS), seule formation politique de gauche présente de manière continue depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours et historiquement le principal parti de gauche de Suisse – ce qu'il reste encore aujourd'hui³. Sont également pris en compte les élus du Parti communiste suisse (PCS) et de son successeur, le Parti suisse du Travail (PST)⁴, ainsi que ceux des nouveaux partis de la gauche radicale et des Verts, issus des nouveaux mouvements sociaux des années 1970⁵.

En Suisse, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, que ce soit à Bâle, Genève, Zurich ou au niveau national, le pouvoir politique – tout comme le pouvoir économique – reste largement dominé par les grandes familles patriciennes et bourgeoises (Tanner, 1990, 1995 ; Sarasin, 1998 [1990] ; Perroux, 2006). L'un des objectifs centraux de notre recherche est d'analyser l'émergence, l'accession au pouvoir politique, puis la consolidation d'une nouvelle élite jusque-là exclue des structures de pouvoir locales ou nationales. Dans quelle mesure et de quelle manière cette « contre-élite » issue du mouvement ouvrier en voie de formation à la fin du XIX^e siècle et en rupture avec la société capitaliste, parvient-elle à accéder et à s'intégrer aux structures de pouvoir à partir du début du XX^e siècle dans les quatre principales villes suisses ? Notre étude vise ainsi à analyser l'évolution du profil de ces nouvelles élites, qui se positionnent d'abord idéologiquement *contre* les institutions politiques

³ Le Parti socialiste suisse est fondé en 1888. Il est structuré de manière fédérale avec des partis cantonaux et des sections communales.

⁴ Le Parti communiste suisse est fondé en 1921. Sa création entraîne une rupture avec les partis socialistes bâlois et zurichois. À Genève et dans le canton de Vaud, la rupture a lieu plus tard, en 1939. Le PCS est interdit dans plusieurs cantons à la fin des années 1930 et sur l'ensemble du territoire helvétique en 1940. En 1944, il renaît sous le nom de Parti suisse du Travail – Parti ouvrier et populaire.

⁵ Des groupements politiques écologistes apparaissent dans plusieurs cantons au début des années 1970. En 1983, ils s'unifient au niveau national. En 1993, ils prennent le nom Les Verts – Parti écologiste suisse. Ils deviennent Les VERT-E-S suisses en 2021.

démocratiques bourgeoises, puis finissent par s'y intégrer pleinement. Enfin, comment ce profil évolue-t-il depuis les années 1990, période durant laquelle ces élites de gauche sont intégrées au sein des institutions et administrent les villes ?

Plus généralement, cette réflexion nous conduit à l'une des interrogations centrales qui traversent en filigrane notre recherche : « élites politiques ou représentants du peuple ? ». Ce questionnement est synthétisé par le concept de « représentation descriptive » de Pitkin (1972 [1967]), qui permet d'évaluer le degré de ressemblance entre le profil sociologique des représentés et ceux des élus⁶. Morin (2001, p. 79), à qui nous empruntons cette formule, rappelle l'importance de cette question au sein des partis de gauche. Il estime que les élus socialistes français « [...] représentent un enjeu identitaire majeur car leur appartenance sociale ne correspond pas à l'image ouvrière que revendique le parti et à sa nature populaire réelle ». Ce manque de représentativité ouvrière a d'ailleurs suscité des critiques récurrentes de la part des dirigeants communistes français à l'égard des socialistes (Lefebvre et Sawicki, 2006, p. 69). Qu'en est-il au fil du temps, dans le cas des élus de la gauche urbaine en Suisse ?

Cette recherche est structurée de la manière suivante. Le **chapitre 1** s'ouvre par une revue de la littérature. Nous y présentons les principaux travaux consacrés aux élites, et plus spécialement aux élites politiques, ainsi que les études portant sur la gauche suisse et le développement urbain au cours du xx^e siècle. Dans un second temps, nous exposons les cinq questions de recherche qui structurent notre travail. Enfin, nous commentons un schéma d'analyse qui explicite les liens entre le contexte historique, les évolutions du profil des élus de gauche et leurs réalisations. Le **chapitre 2** débute par une présentation du projet de recherche dans lequel s'inscrit notre étude. Nous détaillons ensuite la méthode retenue pour analyser les caractéristiques socio-professionnelles des élus de gauche siégeant dans les institutions politiques représentatives des quatre villes. Nous y présentons notre échantillon, les sources consultées, ainsi que les indicateurs sélectionnés pour l'analyse. Nous revenons également sur la démarche méthodologique adoptée dans les autres parties de la recherche.

Le travail se divise ensuite en deux grandes parties, comprenant chacune trois chapitres, qui correspondent aux deux périodes de domination de la gauche urbaine suisse. Le **chapitre 3**, premier chapitre de la première partie,

⁶ Pitkin (1972 [1967]) met également en évidence le concept de « représentation substantielle », soit la capacité d'agir dans l'intérêt des représentés, qui est moins abordée dans cette recherche (voir chapitre 1.3).

est consacré à la constitution et à la diversité des structures de représentation politique du mouvement ouvrier durant la seconde moitié du XIX^e siècle, dans un contexte où le pouvoir politique reste largement dominé par d'anciennes familles patriciennes. Ces structures recourent à des modes d'action qui ne se limitent pas à la sphère parlementaire. Nous abordons ensuite l'émergence des partis socialistes locaux ainsi que les diverses scissions communistes survenues au cours de la première moitié du XX^e siècle. Nous observons également les conditions dans lesquelles les partis de gauche parviennent, pour la première fois, à prendre le pouvoir de manière majoritaire dans les exécutifs des villes durant l'entre-deux-guerres, dans un contexte marqué à la fois par les effets dévastateurs d'une crise économique sans précédent et par la montée de partis politiques d'obédience fasciste. Enfin, nous examinons l'évolution des rapports de force partisans au niveau urbain durant la première moitié du XX^e siècle. Le **chapitre 4** porte sur l'évolution, à proprement parler, du profil socio-professionnel des élus des partis de gauche entre 1910 et 1957. Nous y proposons d'abord une brève présentation des structures du pouvoir local urbain en Suisse en nous penchant sur les institutions politiques, puis sur les partis. En ce qui concerne l'évolution des profils, notre analyse repose sur plusieurs indicateurs – l'âge, la formation et la profession – en distinguant les membres des législatifs de ceux des exécutifs. Pour ces derniers, des éléments relatifs à leur carrière politique sont également investigués. Le **chapitre 5** s'attache aux principales réalisations des gouvernements urbains de gauche lors de la période du socialisme municipal. Après avoir présenté les débats qui entourent l'action des élus socialistes à l'échelon local, nous revenons sur les politiques mises en place dans les villes marquées par un contexte de crise économique profonde et de très fortes tensions politiques.

Le **chapitre 6** ouvre la deuxième partie de notre recherche, consacrée à la seconde période de domination de la gauche dans les villes suisses. Nous y présentons d'abord les divers changements structurels – tels que la tertiarisation de la structure de l'emploi ou les pertes démographiques – auxquels les centres urbains doivent faire face durant la deuxième moitié du XX^e siècle, et qui conduisent à une transformation de l'électorat urbain. Nous abordons ensuite l'essor des « nouveaux mouvements sociaux », à l'origine d'une diversification de la gauche, marquée par l'émergence de partis de la gauche radicale inédits ou de formations écologistes. Ces dynamiques conduisent à la constitution d'une « nouvelle gauche urbaine » en Suisse. Nous analysons plus concrètement comment ces transformations se répercutent sur l'évolution des rapports de force partisans dans les institutions politiques locales, du milieu du XX^e siècle jusqu'au début des années 2020. À travers

l'examen de campagnes électorales menées par le Parti socialiste dans les années 1980 et 1990 à Genève et Lausanne, nous mettons en exergue la manière dont des coalitions de gauche originales, menées par les socialistes, parviennent à élargir leur offre politique afin d'obtenir le pouvoir de manière majoritaire dans les gouvernements des quatre villes. Le **chapitre 7** revient sur l'évolution du profil socio-professionnel des élus de gauche, cette fois-ci entre 1980 et 2020. Comme pour la première période, nous examinons à nouveau les indicateurs liés à l'âge, à la formation et à la profession, en distinguant les membres des législatifs de ceux des exécutifs, pour lesquels nous analysons des éléments liés à leur carrière politique. Enfin, le **chapitre 8** s'intéresse aux « clés du succès » des exécutifs à majorité de gauche en revenant sur plusieurs politiques qu'ils mettent en œuvre dès les années 1990, dans un contexte marqué par un dépeuplement des centres urbains et une compétition accrue entre les grandes villes.

Chapitre 1

Revue de la littérature et questions de recherche

« Une histoire qui aurait pour sujet le travail et les conditions de vie des classes populaires, ou “pire” encore, les mouvements politiques de la gauche, est encore et toujours tacitement isolée de la tradition historique nationale qui, quant à elle, est au service d’une permanente reconstruction des valeurs bourgeoises et des mythes de la Suisse préindustrielle. » (Jost, 1996, p. 280)

Comme le résume l’historien Hans Ulrich Jost dans la citation ci-dessus, le mouvement ouvrier, en dépit de son impact fondamental dans la vie économique, politique et sociale de la Suisse, demeure encore aujourd’hui, relativement absent du « récit national » et des diverses célébrations historiques helvétiques, qui tendent à privilégier des représentations floues et idéalisées d’une Suisse mythifiée. En effet, tant le mouvement ouvrier que l’histoire des villes suisses (voir Walter, 1994) restent des dimensions peu valorisées dans les commémorations officielles. À travers cette recherche consacrée aux élus de la gauche urbaine, nous souhaitons mettre en avant l’émergence, puis la prise de pouvoir, d’une contre-élite de gauche issue du mouvement ouvrier, aujourd’hui majoritairement et durablement aux commandes des grandes villes suisses. L’importance de ce phénomène nous semble mériter une étude approfondie. Pour ce faire, nous

adoptons une démarche de type socio-historique à la croisée de la science politique et de l'histoire, qui vise à étudier sur le long terme des processus politiques ancrés dans des contextes culturels et sociaux spécifiques (Déloye, 2017, p. 12-13 [1997]; voir aussi Déloye et Voutat, 2002; Noiriel, 2006).

Au-delà de cette démarche, cette recherche s'inscrit dans une pluralité de perspectives, en lien notamment avec l'étude des élites – et plus particulièrement des élites politiques –, ainsi qu'avec l'histoire de la gauche et des villes. La première partie de ce chapitre est consacrée à la présentation de ces approches à travers une revue de la littérature. À partir de cette base théorique, la deuxième partie introduit les cinq questions de recherche que nous souhaitons investiguer. Celles-ci portent, premièrement, sur le développement et l'évolution de la gauche urbaine helvétique; deuxièmement, sur les caractéristiques socio-professionnelles des élus des partis de gauche à travers des indicateurs liés à l'âge, la formation et la profession; troisièmement, sur les spécificités existant entre les membres des exécutifs et ceux des législatifs; quatrièmement, sur la carrière politique des municipaux de gauche en lien avec le phénomène du cumul des mandats; cinquièmement, sur les réalisations des élus de gauche lorsqu'ils sont au pouvoir de manière majoritaire dans les gouvernements des grandes villes. Enfin, la troisième partie de ce chapitre présente un schéma d'analyse qui illustre les relations entre le contexte menant aux deux prises de pouvoir majoritaire de la gauche, les évolutions du profil socio-professionnel de ses élus et les politiques mises en œuvre par ces derniers.

1.1 Revue de la littérature

Dans cette première partie, nous proposons une revue de la littérature des approches dans lesquelles s'inscrit notre recherche. Premièrement, elle se situe dans une perspective de sociologie des élites et plus particulièrement dans l'analyse des élites politiques. Nous revenons sur cette perspective et nous mettons en exergue la spécificité de notre recherche au regard de ce champ d'études. Notre travail s'inscrit, deuxièmement, dans l'analyse de l'évolution de la gauche urbaine et du développement des villes. Nous nous focalisons plus spécifiquement sur deux périodes durant lesquelles les partis de gauche contrôlent de manière majoritaire les exécutifs des grandes villes suisses. La première a lieu durant l'entre-deux-guerres et est marquée par le phénomène du « socialisme municipal ». La seconde s'ouvre au début des années 1990 et voit une « nouvelle gauche urbaine » administrer les grandes villes de manière durable.

1.1.1 Sociologie des élites et élites politiques

Notre recherche s'insère, premièrement, dans l'étude des élites. Depuis les années 1950 et jusqu'aux années 1990, ce champ a suscité de nombreuses recherches, en particulier aux États-Unis. Il est possible de distinguer, schématiquement, deux approches principales : d'une part, le courant moniste, incarné par le sociologue C. Wright Mills (1916-1962) et, d'autre part, le courant pluraliste, qui s'inscrit dans la continuité des travaux du politologue Robert A. Dahl (1915-2014). À travers une approche dite « positionnelle » portant sur la société américaine des années 1950, Mills (2012 [1956]) met en évidence l'existence d'une « élite au pouvoir », composée des élites des sphères politique, économique et militaire, dont les membres, à travers des échanges répétés, notamment dans des lieux de sociabilité, et par l'accession successive à des fonctions dirigeantes dans les trois sphères, prennent des décisions d'importance nationale. En opposition à cette analyse, qui souligne la concentration du pouvoir entre les mains d'un cercle restreint d'acteurs, Dahl (1971 [1961]), suivant une approche dite « décisionnelle » insiste, sans pour autant nier le caractère élitiste du processus, sur la pluralité des acteurs impliqués dans la prise de décision. En se focalisant sur la ville américaine de New Heaven, il distingue trois catégories d'acteurs : les politiciens, les notables économiques et les notables sociaux qui ne sont pas toujours les mêmes, selon les politiques publiques mises en place.

À partir des années 1970, délaissant partiellement la question de savoir qui gouverne, des politologues se sont intéressés au développement économique des villes et aux élites présentes à l'échelon local (pour une synthèse, voir Harding, 1995). À ce titre, Stone (1989), qui analyse la ville américaine d'Atlanta entre 1946 et 1988, met en avant la capacité de coalition des différents acteurs impliqués dans le processus de décision. Il montre la mise en place d'arrangements informels qui favorisent la cohabitation entre les autorités politiques – dans une ville à majorité noire depuis les années 1960 – et les élites économiques – exclusivement blanches –, favorisant ainsi le développement économique de la ville. Plus récemment, Lefèvre et Pinson (2020, p. 123 ss) reviennent sur les élites urbaines et sur l'existence de coalitions composées d'un nombre d'acteurs restreint, qui, à la suite du processus de désindustrialisation et du retrait relatif de l'État, assument globalement la charge du processus décisionnel dans les grandes villes.

En nous inspirant de ces travaux, nous nous intéressons au profil sociologique des nouvelles élites issues du mouvement ouvrier et à la manière

dont elles remettent en cause – ou participent, dans un second temps – à la concentration du pouvoir exercée par les élites traditionnelles dans nos quatre villes de référence. Notre recherche s'inscrit également dans le renouveau de l'étude des élites observé depuis une vingtaine d'années, notamment à la suite du processus de mondialisation qui a fait apparaître de nouvelles élites transnationales, en particulier dans la sphère économique. Ce regain d'intérêt peut également être mis en relation avec le rôle central joué par les élites dans l'accroissement des inégalités (Khan, 2012).

En Suisse, bien qu'un relatif consensus existe quant à l'importance des élites – en raison de leur forte imbrication et de leur multipositionnalité –, celles-ci n'ont paradoxalement pas suscité un intérêt scientifique aussi important qu'ailleurs. Toutefois, les travaux menés par des chercheurs issus d'horizons disciplinaires variés (histoire, science politique, sciences sociales) regroupés au sein de l'Observatoire des élites suisses (OBELIS) ont permis de combler certaines lacunes en analysant certaines catégories d'élites dans différentes sphères sociales à travers une approche positionnelle⁷. Les sphères politique, économique et administrative ont fait l'objet d'une première série de travaux soutenus par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), à l'origine de la création de la Base de données des élites suisses. Celle-ci recensait, originellement, les élites de ces trois sphères au niveau national à cinq dates clés : 1910, 1937, 1957, 1980 et 2000⁸. Les chercheurs se sont interrogés sur l'évolution du fonctionnement et des interactions entre les élites de ces différentes sphères à travers des biographies collectives. Ainsi, Ginalschi (2015) a étudié l'industrie des machines, de l'électrotechnique et de la métallurgie, mettant en lumière la persistance du capitalisme familial dans sa gouvernance. Pilotti (2017) s'est, quant à lui, intéressé aux transformations du profil des parlementaires fédéraux au fil du XX^e siècle, ainsi qu'aux réformes ayant conduit à une professionnalisation partielle du parlement. Rebmann (2024) a analysé l'essor puis le déclin des commissions extra-parlementaires fédérales. Par ailleurs, Mach et al. (2016) ont proposé une synthèse portant sur les élites économiques. Une deuxième série de travaux a porté sur les élites académiques et leur internationalisation (voir notamment Rossier et al., 2015). Une troisième série s'est concentrée sur les élites politiques urbaines (voir ci-après). Enfin, une quatrième série, dans laquelle s'inscrit notre étude, s'est intéressée aux élites

⁷ Voir le site internet de l'OBELIS. <https://www.unil.ch/ssp/fr/home/menueinst/recherche/science-politique/obelis.html>

⁸ Les données peuvent être partiellement consultées en ligne. <https://elitesuisse.unil.ch>. Depuis le lancement d'un projet Sinergia sur les élites locales en Suisse (voir chapitre 2.1), deux nouvelles dates ont été ajoutées : 1890 et 2020.

locales en Suisse (voir chapitre 2.1). À noter que notre travail a également pu bénéficier des premiers apports d'une recherche menée au sein de l'OBELIS depuis 2022, portant sur les dirigeants syndicaux et leur carrière politique, soutenue par le Fonds Ellen Rifkin Hill des Archives sociales suisses.

S'agissant plus spécifiquement de la sphère politique, de nombreuses études sociographiques portant sur les caractéristiques socio-professionnelles des élus se sont développées après la Deuxième Guerre mondiale (pour une revue de la littérature, voir notamment Sawicki, 1999, Genieys, 2011, p. 156 ss ; sur le cas suisse, voir Pilotti, 2013, 2017, p. 29 ss, Di Capua, 2022a, p. 20 ss). Ces recherches, qui visent à « l'analyse au sens large du *social background* des élites politiques [...] permet[tent] d'analyser leur composition (*qui sont-elles ?*) et leur mode de recrutement (*pourquoi sont-elles là ?*) » (Genieys, 2011, p. 158). Elles donnent ainsi à saisir les caractéristiques qui favorisent l'accès aux institutions politiques représentatives nationales. On peut notamment citer le travail de Matthews (1973 [1960]), qui analyse le degré de représentativité des sénateurs américains vis-à-vis de la population américaine entre 1947 et 1957 ; il met en évidence, entre autres, le haut niveau d'étude des élus. Pour le cas de la Grande-Bretagne, Guttsman (1968 [1963]), qui se penche sur le recrutement des élites politiques britanniques entre les années 1830 et 1950, montre le déclin progressif de l'aristocratie au profit de politiciens issus des classes moyennes et hautement diplômés. En France, les travaux de Dogan (1967) et Gaxie (1980) confirment ces tendances et soulignent en particulier la forte représentation des classes sociales les plus favorisées au sein des institutions politiques représentatives. On peut également mentionner l'étude comparative de Putnam (1976) qui examine l'origine sociale des membres des cabinets ministériels en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne depuis la fin du XIX^e siècle. Plus récemment, dans une perspective à la fois comparative et historique, Best et Cotta (2000) puis Cotta et Best (2007) ont dirigé des travaux portant sur l'évolution de la composition des parlements nationaux européens entre le milieu du XIX^e et le début du XXI^e siècle. Il en ressort que la part des élus titulaires d'un diplôme universitaire augmente fortement à partir des années 1970, et que les catégories professionnelles dominantes connaissent de profondes transformations en faveur des employés du secteur public. Enfin, des travaux plus récents dirigés par Best et Highley (2018) proposent un état des lieux de la recherche sur les élites politiques, tant dans ses dimensions empiriques que théoriques.

En ce qui concerne le cas suisse, dans la poursuite des travaux de Gruner (1970) sur les élus fédéraux entre 1920 et 1968, Pilotti (2013, 2015, 2017, 2018, 2022) s'est penché de manière approfondie sur l'évolution du profil des

parlementaires fédéraux et sur leur degré de professionnalisation. Dans son ouvrage, Pilotti (2017) montre la faible représentation de certaines strates de la population au sein de l'Assemblée fédérale entre 1910 et 2016. Sur l'ensemble de la période, celle-ci est majoritairement composée d'indépendants, rejoints plus récemment par des élus que l'on peut considérer comme de véritables professionnels de la politique. Dans un même temps, les salariés des secteurs public et privé sont sous-représentés par rapport à leur présence au sein du corps électoral. Le chercheur s'intéresse également aux principales évolutions du parlement suisse. Premièrement, l'introduction d'un système électoral proportionnel pour l'élection des membres du Conseil national en 1919, qui conduit notamment à une augmentation de la députation du Parti socialiste. Toutefois, dans plusieurs petits cantons où le nombre de sièges en jeu est très faible, les effets de la proportionnelle restent limités. Deuxièmement, l'entrée des femmes au parlement suisse à la suite de l'obtention du droit de vote et d'éligibilité en 1971. Néanmoins, leur présence est restreinte et ne dépasse pas 29 % en 2016. Troisièmement, Pilotti retrace plusieurs réformes adoptées durant les années 1990 visant à la professionnalisation de l'Assemblée fédérale, un processus qui demeure cependant inachevé.

Les travaux mentionnés jusqu'ici sont essentiellement consacrés à l'échelon national. Les recherches portant spécifiquement sur les élites politiques à l'échelon local sont plus rares. On peut néanmoins citer certains travaux portant sur les exécutifs en France, dont ceux de Garraud (1989), qui analyse la carrière politique des maires urbains entre les années 1940 et 1980, ainsi que ceux de Rouban (2015), centrés sur le profil des maires des grandes villes entre 1983 et 2014. Koebel (2012, 2014) revient quant à lui sur le profil des maires entre 1983 et 2008. Ces études soulignent la forte sélectivité sociale de l'accès à ces fonctions. D'autres travaux, sans porter spécifiquement sur le profil sociologique des élus locaux, contribuent à mieux comprendre le pouvoir politique local (Douillet et Lefebvre, 2017) ou encore le « métier » d'élu local (Guérin et Kerrouche, 2006, 2008, Kerrouche et Lavignotte, 2020). Dans une perspective comparative, on peut également citer les travaux dirigés par Bäck et al. (2006) sur les maires européens durant la période contemporaine. Concernant le cas suisse, on peut mentionner le travail de Geser et al. (2012) portant sur les membres des exécutifs communaux durant la période contemporaine. Il convient également de mentionner les études descriptives menées par Chollet et Aesch (1977), puis par Chollet et Golay (1986), sur les caractéristiques socio-professionnelles des membres des institutions politiques représentatives lausannoises entre la fin du XIX^e siècle et les années 1980.

Les travaux les plus proches de notre objet d'étude ont néanmoins été menés par le biais d'un projet de recherche soutenu par le FNS et conduit au sein de l'Observatoire des élites suisses et de l'Observatoire de la vie politique régionale de l'Université de Lausanne entre 2016 et 2021 : *Urban Transformations and Local Political Elites. A Comparative Study among four Swiss Cities*. Ce projet, dirigé par Oscar Mazzoleni, Andrea Pilotti et André Mach, s'inscrivait dans une perspective comparative et diachronique (1946-2016) et portait sur le profil socio-professionnel des élites politiques locales dans les villes de Lausanne, Lucerne, Lugano et Zurich. Ce projet a abouti à l'achèvement de deux thèses de doctorat. Premièrement, Di Capua (2019, 2022a, 2022b) s'est concentré sur l'évolution du profil des membres des législatifs – dont la fonction de conseiller communal n'est pas professionnalisée. Il met notamment en évidence une très forte sélectivité sociale au sein des parlements locaux, ainsi qu'une sélectivité géographique dans les lieux de résidence des élus. Deuxièmement, Lasseb (2022, 2024) s'est, quant à lui, penché sur l'évolution du profil des membres des exécutifs et a notamment établi que le processus de professionnalisation de la fonction de Municipal entraîne un remplacement des catégories d'élus dominantes : du notable au professionnel de la politique.

Notre recherche s'inscrit dans le prolongement de ces travaux en favorisant, elle aussi, l'échelon local. Si nous nous concentrons également sur les villes de Lausanne et de Zurich, nous y ajoutons celles de Bâle et de Genève⁹. Par ailleurs, nous adoptons une périodisation plus large, allant de 1910 à 2020. Enfin, nous nous focalisons plus particulièrement sur un type particulier d'élus : ceux appartenant à des partis de gauche.

Contrairement au cas suisse, plusieurs travaux menés en France se sont spécifiquement intéressés au personnel politique des partis de gauche. On peut notamment mentionner la recherche de Bacot (1979), qui réalise une sociographie des dirigeants du Parti socialiste en France, majoritairement durant les années 1970, ou encore celle de Pudal (1989), centrée sur les cadres du Parti communiste français depuis sa création au début des années 1920. Sawicki (1997) propose, quant à lui, une étude approfondie de trois fédérations socialistes françaises en mettant l'accent sur ce qu'il nomme les « réseaux du Parti socialiste », c'est-à-dire l'ensemble des milieux professionnels, associatifs et syndicaux proches de ses élus. Divers travaux de Lefebvre et Sawicki (2006, 2007, 2019), consacrés au fonctionnement du

⁹ Nous avons déjà réalisé une étude portant sur les caractéristiques socio-professionnelles des membres du législatif de la ville de Genève durant le xx^e siècle (Antoniazza, 2022).

Parti socialiste français, à ses militants et à ses élus, permettent de mieux éclairer, par contraste, certaines dynamiques propres au cas suisse. Dans une perspective comparative couvrant la fin du XIX^e siècle et l'ensemble du XX^e siècle, Ilonszki (2007) étudie l'évolution des caractéristiques socio-professionnelles des élus socialistes et communistes de plusieurs parlements nationaux européens. Concernant la Suisse, on peut mentionner l'étude de Mazzoleni et al. (2010) portant sur les caractéristiques socio-professionnelles des conseillers nationaux socialistes entre 1957 et 2008. Signalons enfin un travail exploratoire mené par Pilotti et al. (2020), qui s'attache à mesurer le manque de représentativité des classes populaires parmi les élus des partis de gauche à tous les échelons du fédéralisme, entre 1910 et 2016, ainsi que trois articles récents consacrés à l'analyse du profil des élus de la gauche urbaine dans les grandes villes suisses entre 1910 et 2020 (Antoniazza et al. 2023, 2024 ; Mach, Antoniazza et Strebel, 2024). Ces travaux posent, à travers une approche diachronique, les bases de notre propre recherche.

1.1.2 L'avènement d'une contre-élite de gauche issue du mouvement ouvrier : l'âge d'or du socialisme municipal durant l'entre-deux-guerres

Notre recherche s'inscrit, en second lieu, dans le champ de l'histoire de la gauche en Suisse, et plus précisément dans l'étude de la gauche urbaine. L'évolution de cette dernière peut être décomposée en quatre phases. Alors que, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, le processus d'industrialisation des villes donne lieu au développement de quartiers ouvriers situés à proximité des usines, une première phase, qui s'étend de la fin du XIX^e siècle à la fin de la Première Guerre mondiale, est marquée par l'émergence d'une contre-élite de gauche. Les élus issus des partis socialistes locaux siègent alors en très petit nombre, de manière minoritaire, dans les législatifs, puis progressivement dans les exécutifs urbains. Durant cette période, les villes restent partiellement dirigées par d'anciennes familles patriciennes, tandis que l'action de la gauche s'exprime essentiellement par le biais des grèves.

La deuxième phase, sur laquelle notre recherche se concentre plus particulièrement, débute à la fin de la Première Guerre mondiale et s'achève à la fin des années 1940. Elle est marquée par une logique de confrontation, mais aussi par une première période de contrôle des villes par les socialistes, parfois soutenus par les communistes. En effet, plusieurs villes sont alors administrées par des majorités de gauche : c'est le cas de Zurich entre 1928 et 1949, de Bâle

de 1935 à 1949, et de Lausanne durant les législatures 1934-1937 et 1946-1949. La ville de Genève ne connaît pas de gouvernement urbain à majorité de gauche durant cette période, bien que l'exécutif cantonal soit entre les mains des socialistes le temps d'une législature, entre 1933 et 1936. L'exercice du pouvoir par les élus socialistes dans ces villes devenues « rouges » durant l'entre-deux-guerres a donné lieu à plusieurs travaux d'histoire sur lesquels nous nous appuyons : Lindig (1980) pour le cas zurichois, Stirnimann (1988) pour celui de Bâle, Saudan (1980) pour la première « Lausanne rouge » et Spielmann (1981) pour l'action du gouvernement cantonal genevois. Cette période de l'entre-deux-guerres correspond également à celle du « socialisme municipal », qui désigne l'ensemble des expériences conduites par des municipalités de gauche lorsqu'elles tiennent les rênes des villes. Une fois au pouvoir, les municipalités rouges vont notamment se focaliser sur le développement des services publics tels que l'hygiène, la santé, mais aussi les infrastructures liées au gaz ou à l'eau. Plus largement, les programmes mis en œuvre visent à améliorer les conditions de vie des classes populaires. L'exemple paradigmatique du socialisme municipal est « Vienne la rouge », administrée entre 1919 et 1934 par une majorité sociale-démocrate (voir Gruber, 1991). Le socialisme municipal a fait l'objet de nombreux travaux, que ce soit aux États-Unis et dans le reste du monde (Stromquist, 2023a), en Europe (Kühl, 2001 ; Dogliani, 2002, 2018) ou plus spécifiquement en France (Lefebvre, 2001, 2004, 2020) ou en Grande-Bretagne (Leopold et McDonald, 2012). Le socialisme municipal ne va pourtant pas de soi. En effet, Dogliani (2002, p. 578) rappelle que des tensions au sein de la gauche apparaissent dès le début du xx^e siècle quant au rôle des élus municipaux : alors que certains y voient une étape vers la conquête du pouvoir national, d'autres considèrent, au contraire, cette prise du pouvoir local comme insuffisante, voire contre-productive. Au-delà des conflits, le socialisme municipal donne également lieu à une pluralité de débats intellectuels en Europe. En Suisse, les fondements théoriques de l'action des socialistes dans les villes ont principalement été étudiés par Kästli (1988a).

De fait, compte tenu de la période étudiée, notre recherche s'inscrit plus généralement dans la continuité des travaux consacrés au mouvement ouvrier en Suisse, ainsi qu'à l'histoire des partis politiques de gauche. Dans le sillage des recherches de Vuilleumier (2012), le mouvement ouvrier en Suisse a fait l'objet de nombreuses études historiques dont plusieurs monographies (pour une vue d'ensemble sur l'historiographie du mouvement ouvrier en Suisse, voir Jost, 1996 ; Studer et Vallotton, 1997 ; pour une brève synthèse, voir Jeanneret et Béguin, 2012). À partir des années 1960, plusieurs thématiques ont été

investiguées de manière critique. Parmi elles figure la Grève générale de 1918, moment de paroxysme des conflits sociaux en Suisse, analysée à travers les travaux pionniers de Gautschi (1968) puis de Vuilleumier et al. (1977). Gruner (1968, 1987-1988) a pour sa part dirigé des recherches approfondies sur la situation économique des travailleurs au XIX^e et au début du XX^e siècle, ainsi que la manière dont ces derniers se sont organisés syndicalement et politiquement (voir aussi Jost, 1990). Les syndicats, notamment la faïtière Union syndicale suisse (USS), ont également suscité de nombreux travaux (voir notamment Garbani et Schmid, 1980; Weber, 1980; Boillat et al., 2006). Enfin, les *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, publiés en Suisse romande depuis 1984, constituent une ressource considérable¹⁰.

Pour ce qui est plus spécifiquement des partis politiques, le Parti socialiste suisse, malgré son importance dans la vie politique helvétique – notamment sa présence au sein du Conseil fédéral à partir de 1943 et sans discontinuité depuis 1959 –, n'a fait l'objet que de quelques travaux historiques d'envergure. Ce constat peut d'ailleurs être étendu à l'ensemble des partis politiques suisses qui, comme le déplorent David et Müller (2007, p. 7) dans un numéro de la revue d'histoire *Traverse*, consacrée à cette question, demeurent un champ d'études relativement peu investigué. On peut toutefois souligner les exceptions que constitue le travail phare de Gruner (1977 [1969]) sur les partis helvétiques; un numéro de l'*Annuaire suisse de science politique* revenant sur l'émergence de nouveaux partis depuis les années 1970 (Linder, 1986); deux ouvrages pluridisciplinaires dirigés par Mazzoleni et Rayner (2009) et Mazzoleni et Meuwly (2013); ainsi qu'un travail de synthèse sur les partis (Meuwly, 2024 [2010]). Concernant plus spécifiquement le Parti socialiste suisse, on peut citer la recherche pionnière de Masnata (1963) sur ses structures internes, ainsi que les travaux de Degen (1988, 1993) portant sur son intégration progressive au sein des institutions politiques. Deux publications anniversaires apportent également des éclairages utiles sur plusieurs moments clés de l'histoire du socialisme en Suisse (Lang et al., 1988; Fehr et al., 2013). Quelques travaux se sont penchés sur les débats ayant traversé le parti, notamment durant la seconde moitié du XX^e siècle (Zimmermann, 2007; Buclin, 2024). Toutefois, en dehors de quelques études régionales, l'échelon fédéral a largement été privilégié au détriment du niveau local. On peut tout de même citer le cinquième numéro des *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, consacré aux origines du socialisme en Suisse romande à la fin du XIX^e siècle (Cantini et al., 1988), les travaux de Jeanneret (1987, 1991),

¹⁰ Voir le site internet de la revue. <https://aehmo.org/cahiers-histoire/>

portant d'une part sur les effets de la scission entre les socialistes et communistes en 1939 en Suisse romande et, d'autre part, sur l'histoire du Parti socialiste vaudois (PSV) durant la première moitié du xx^e siècle ; ou encore ceux de Wicki (2007) sur l'histoire du PSV entre 1945 et 1971. Concernant nos quatre villes d'étude, plusieurs publications commémoratives portant sur le Parti socialiste méritent d'être signalées : à Bâle (Koellreuter et al., 2016), à Lausanne (Meylan, 1989), dans la ville de Zurich (Baer et al., 2008) et dans le canton de Zurich (Knoepfli et al., 2002). Enfin, bien que marginales, les formations de la gauche radicale – à l'exception de quelques périodes clés, en particulier à la fin de la Deuxième Guerre mondiale – ont donné lieu à plusieurs études. Il s'agit notamment des monographies particulièrement riches de Studer (1994) sur le Parti communiste suisse, de Rauber (1997, 2000) sur le PCS et sa résurgence, le Parti suisse du Travail, ainsi que Jeanneret (2002) sur le Parti ouvrier et populaire (POP), section vaudoise du PST.

1.1.3 Une élite de gauche renouvelée : la nouvelle gauche urbaine prend le pouvoir dans les grandes villes durant les années 1990

Si l'on reprend notre périodisation de l'évolution de la gauche urbaine suisse, une troisième phase s'ouvre au début des années 1950 et s'achève à la fin des années 1980. Elle correspond à une période de croissance économique et de concordance politique, aussi bien au niveau fédéral que cantonal et urbain. Durant cette période, les partis de gauche ont perdu leur majorité dans les exécutifs urbains et les villes sont administrées majoritairement par des élus de droite. Les représentants de la gauche sont également minoritaires dans les parlements locaux. Toutefois, on assiste à un glissement d'une logique de confrontation vers une logique de coopération relative et d'intégration des principaux partis de gauche. Cette évolution se manifeste notamment par la participation de ministres socialistes au sein d'exécutifs dominés par la droite. Ainsi, bien qu'en position minoritaire, les socialistes continuent de participer aux gouvernements et de composer l'une des principales forces politiques dans les parlements.

La quatrième phase, sur laquelle notre recherche porte plus particulièrement, débute à la fin des années 1980 et se prolonge jusqu'à aujourd'hui. Elle marque le retour de la gauche dans la gestion des villes alors même qu'à l'échelle fédérale, celle-ci n'est jamais parvenue à obtenir de majorité, ni dans les deux chambres fédérales, ni au sein du Conseil fédéral. À partir

de 1989 à Lausanne, puis en 1990 à Genève, en 1994 à Zurich et en 1996 à Bâle, les grandes villes suisses basculent toutes à gauche. Elles sont désormais gouvernées par des coalitions regroupant le Parti socialiste, des partis de la gauche radicale et Les Verts. Lorsque la gauche reprend le contrôle des villes au début des années 1990, ces coalitions ne ressemblent plus à celles des années 1920 à 1940. Notre recherche s'inscrit ainsi dans une série de travaux portant sur les nombreux changements politiques survenus au cours de la seconde moitié du xx^e siècle. En effet, à partir des années 1970, à la suite des nouveaux mouvements sociaux nés dans le sillage des contestations étudiantes de Mai 68 (voir notamment Skenderovic et Späti, 2012), de nouvelles thématiques comme l'écologie ou le féminisme émergent. Elles donnent lieu à la création de nouveaux partis au sein de la gauche radicale, à la constitution de groupements politiques écologistes – dont l'unification nationale aboutit à la fondation des Verts en Suisse en 1983 –, ainsi qu'à des changements au sein du Parti socialiste. L'analyse de ces nouveaux mouvements sociaux helvétiques a donné lieu à plusieurs études, dont celle de Giugni (1995), qui s'intéresse à leurs actions et à leur organisation, ou encore celle de Giugni et Passy (1997), qui montrent que grâce au fédéralisme suisse – qui permet en particulier de recourir aux droits populaires –, ces nouveaux mouvements sociaux connaissent une institutionnalisation progressive dans le système politique. Enfin, les nouveaux partis de la gauche radicale, bien qu'ils participent aux coalitions de gauche victorieuses à la tête des villes depuis les années 1990, restent largement cantonnés aux grandes villes. Il n'en va pas de même pour les écologistes qui constituent désormais un acteur majeur de la politique suisse. Les Verts suisses ont fait l'objet de quelques travaux en science politique, dont ceux dirigés par Baer et Seitz (2009) et Bütikofer et Seitz (2023), qui reviennent notamment sur l'histoire du parti, son électorat, ainsi que son activité politique. Plus généralement, plusieurs recherches analysent les trajectoires électorales des partis de gauche en Suisse. Certaines adoptent une approche politologique centrée sur le comportement électoral dans la période récente (Nicolet et Sciarini, 2010 ; Häusermann et al., 2022), tandis que d'autres s'intéressent à l'étude des campagnes électorales fédérales pour la période de l'après-guerre aux années 1980 (Kergomard, 2020, 2022, 2023) et pour celle des années 1990 à 2000 (Rossini, 2018).

Le retour au pouvoir de la gauche urbaine s'inscrit également dans un contexte particulier. En effet, entre les années 1970 et 1990, les villes suisses traversent ce qui est souvent désigné comme une véritable « crise urbaine » matérialisée par d'importantes pertes démographiques et par la présence accrue de personnes dites « vulnérables ». Dans ce cadre, les villes sont ainsi

qualifiées en allemand de « *A-Städte* » (villes-A) (Frey, 1997), en référence aux *Abhängige* (personnes dépendantes), *Alte* (personnes âgées), *Arbeitslose* (chômeurs), *Arme* (pauvres) ou encore *Ausländer* (étrangers), dont le nom en allemand commence par la lettre « A ». Dans un même temps, la structure de l'emploi connaît un profond processus de tertiarisation analysé notamment par Oesch (2006), qui transforme progressivement l'électorat majoritaire des partis de gauche. Celui-ci passe des classes populaires aux classes moyennes salariées. Plusieurs recherches ont spécifiquement interrogé le lien entre classe sociale et vote pour un parti politique durant la période contemporaine. On peut en particulier mentionner les travaux de Rennwald (2015, 2020), qui examine la relation entre la classe sociale ouvrière et le vote pour le Parti socialiste depuis les années 1970 dans plusieurs pays, dont la Suisse. De fait, au cours de la seconde moitié du xx^e siècle, puis durant les deux premières décennies du xxi^e siècle, les partis sociaux-démocrates dans la plupart des pays européens, soutiennent les classes moyennes pour obtenir une majorité parlementaire. Ce faisant, ils perdent le soutien des classes populaires – à l'exception notable des électeurs faisant partie d'un syndicat – qui constituent historiquement leur électorat de base (Przeworski et Sprague, 1986 ; Rennwald et Pontusson, 2021).

La transformation de l'électorat urbain des partis de gauche en faveur des classes moyennes salariées conduit à un phénomène mis en évidence par Gyford (1985) en Grande-Bretagne : la formation d'une « nouvelle gauche urbaine » majoritairement issue de ces mêmes classes moyennes, dans un contexte national marqué, durant les années 1980, par la domination des conservateurs et de Margaret Thatcher (1925-2013). Cette nouvelle gauche urbaine prône un « retour au local » et promeut, entre autres, des thématiques telles que le féminisme ou l'écologie, qui s'inscrivent dans le sillage des nouveaux mouvements sociaux. Son action est ainsi marquée par le développement des transports publics, la création de lieux culturels, la préservation de l'environnement ou encore l'amélioration de la qualité de vie des habitants (voir Le Galès, 1990 pour la Grande-Bretagne, Pinson, 2020a pour la France). Au fil des années 1980, les dirigeants de cette gauche urbaine développent également de nouveaux modes d'action de type « entrepreneurial », mettant l'accent sur l'attractivité et la compétitivité des villes, notamment à travers des stratégies visant à attirer des investisseurs privés (Quilley, 2020). Notre recherche vise dès lors à déterminer si les coalitions de gauche qui prennent le pouvoir de manière majoritaire dans les grandes villes suisses au cours des années 1990 peuvent être affiliées à cette nouvelle gauche urbaine.

1.2 Questions de recherche

Partant de cette revue de la littérature, notre recherche vise à combler un vide historiographique en proposant une histoire de la gauche urbaine en Suisse, ainsi qu'une analyse sociographique de ses élus, dans une perspective diachronique. À ce jour, il n'existe en effet aucune étude socio-historique approfondie consacrée spécifiquement aux élus de gauche des grandes villes suisses. Notre travail se structure en deux grandes parties. La première porte sur une période allant de la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle. La deuxième couvre la seconde moitié du XX^e siècle jusqu'aux années 2020. Chacune de ces parties est organisée autour des cinq principales questions de recherche développées ci-dessous.

1.2.1 Quelles sont les conditions propices à l'émergence puis aux succès électoraux de la gauche urbaine ?

Cette première question, essentiellement traitée dans les chapitres 3 et 6, vise à interroger les conditions d'émergence des partis de gauche dans les grandes villes suisses, ainsi que leur évolution tout au long du XX^e siècle. En effet, pour comprendre les transformations du profil socio-professionnel de leurs élus, il est indispensable de prendre en compte le cadre politique, social et économique dans lequel ces derniers exercent leur mandat électif. Nous nous intéressons ainsi au contexte structurel qui permet d'éclairer les succès électoraux de la gauche urbaine. Plus concrètement, alors que les grandes familles patriciennes conservent leurs prérogatives sur le pouvoir politique des grandes villes au XIX^e siècle, nous observons la manière dont le mouvement ouvrier s'organise jusqu'à donner naissance à des partis socialistes locaux dans les quatre villes étudiées. Nous revenons également sur l'émergence des partis communistes, puis sur le contexte spécifique des années 1930, marqué par une crise économique profonde et la montée de partis politiques d'obédience fasciste, qui constituent le moment de la première prise de pouvoir de la gauche dans plusieurs grandes villes suisses.

La deuxième prise de pouvoir, cette fois-ci durable, a lieu durant les années 1990 dans un contexte très différent. En effet, les villes suisses, engagées dans un processus de tertiarisation de leur structure de l'emploi depuis les années 1970, connaissent entre le début des années 1970 et la fin des années 1990 une véritable crise démographique. Parallèlement, la gauche

connaît de nombreux bouleversements, marqués notamment par la création de nouveaux partis de la gauche radicale et par l'émergence de formations écologistes locales. Il convient dès lors de s'interroger sur la manière dont de nouvelles coalitions de gauche, menées par le Parti socialiste, parviennent à transformer leur offre politique pour attirer un électorat urbain désormais majoritairement composé des classes moyennes salariées. De manière plus générale, nous analysons la transformation des rapports de force partisans au sein des organes exécutifs et législatifs des quatre villes étudiées, en mettant l'accent sur les moments où les partis de gauche accèdent au pouvoir de manière majoritaire.

1.2.2 Caractéristiques socio-professionnelles des élus : de l'ouvrier au spécialiste socio-culturel ?

Si l'on peut, en premier lieu, considérer que les élus de gauche qui émergent sur le devant de la scène politique à la fin du XIX^e siècle sont issus du mouvement ouvrier, quel est exactement leur profil ? S'agit-il principalement d'ouvriers, ou, au contraire, d'une « avant-garde intellectuelle » ? Cette dernière, à l'instar de plusieurs des premiers dirigeants du Parti socialiste suisse à la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, serait alors composée d'élus issus de la petite ou moyenne bourgeoisie, disposant de ressources éducatives – notamment universitaires – et de ressources financières. Peut-on dès lors les qualifier d'élites ? Par ailleurs, alors que leur électorat historique se trouve majoritairement au sein des classes populaires, ce dernier bascule en faveur des classes moyennes salariées durant la seconde moitié du XX^e siècle. Peut-on, dans ce contexte, observer une évolution similaire du profil socio-professionnel des élus de gauche ?

Nous revenons sur ces questions à travers l'étude du profil sociologique des élus, traitée dans les chapitres 4 et 7, qui constitue une dimension classique de l'analyse des élites politiques. Premièrement, l'analyse de l'âge permet d'observer s'il s'agit d'un critère déterminant pour l'obtention d'un mandat électif par les élus de gauche. Elle nous permet également de constater d'éventuelles dynamiques générationnelles à l'œuvre au sein des institutions politiques représentatives et d'évaluer si celles-ci varient selon les périodes étudiées. On peut, par exemple, émettre l'hypothèse qu'au début du XX^e siècle, la relative nouveauté du Parti socialiste favorise l'élection d'individus relativement jeunes. Une hypothèse similaire peut être avancée pour le début des années 1980, lorsque de nouveaux partis de gauche, portés par d'anciens étudiants contestataires,

font leur entrée dans les législatifs urbains. Deuxièmement, nous analysons la formation des élus. Gruner (1970) montre qu'en 1920, 1944 et 1968, le groupe parlementaire socialiste est celui qui possède le plus faible nombre de parlementaires titulaires d'une formation universitaire. Il s'agit dès lors d'observer s'il en va de même dans les institutions représentatives locales et si celles-ci rendent possible l'accès aux mandats électifs à des profils moins privilégiés, notamment d'origine ouvrière. Par ailleurs, à la suite de l'ouverture progressive de l'accès aux études supérieures durant la seconde moitié du ^{xx}^e siècle, on s'attend à une augmentation du nombre d'élus de gauche diplômés de l'université à partir des années 2000. Troisièmement, l'étude de la profession exercée par les élus nous permet de déterminer si l'essor des partis de gauche au début du ^{xx}^e siècle permet l'accès aux parlements – mais également aux gouvernements – à des représentants issus des classes populaires. Elle permet également d'évaluer dans quelle mesure les transformations de l'électorat urbain se répercutent sur le profil des élus. En outre, Mazzoleni et al. (2010) soulignent que les élus socialistes au niveau fédéral exercent fréquemment une activité professionnelle en parallèle de leur mandat législatif, notamment au sein d'un syndicat. Selon Dogan (1999), qui étudie le cas français, ce sont les professions intellectuelles qui offriraient les ressources les plus aisément convertibles dans la sphère politique ; ainsi, si les partis de droite comptent de nombreux avocats, le Parti socialiste est davantage composé de journalistes, enseignants et secrétaires syndicaux. Historiquement, en Suisse, les liens entre le Parti socialiste et les syndicats sont particulièrement étroits au niveau fédéral (Siegenthaler, 1975), tandis que la presse politique joue un rôle structurant dans le débat politique jusqu'au milieu du ^{xx}^e siècle : chaque parti, notamment à gauche, dispose alors de son propre organe de presse (Clavien, 2017, p. 75). Il s'agit dès lors d'observer si ces trois professions – secrétaires syndicaux, journalistes et enseignants – sont également représentées en nombre au sein des députations de gauche.

Par ailleurs, l'accès durable au pouvoir des élus locaux issus des partis de gauche s'accompagne-t-il d'un processus de « similarisation » de leur profil vis-à-vis de leurs homologues des partis de droite, tel qu'observé par Ilonszki (2007) ? Bien que la chercheuse montre que, dans la plupart des pays européens, avant la Première Guerre mondiale, les élus socialistes se distinguent par un niveau d'éducation plus faible que celui des autres parlementaires et qu'ils sont plus nombreux à exercer une activité en tant que permanents – que ce soit au sein du parti, dans la presse politique ou dans un syndicat –, les connaissances restent lacunaires concernant ces acteurs issus du monde ouvrier, qui accèdent à des mandats politiques.

1.2.3 Exécutifs et législatifs : une hiérarchie parmi les élus ?

En analysant, dans les chapitres 4 et 7, les différences entre les membres des gouvernements et ceux des parlements, il s'agit d'observer s'il existe des profils distincts entre les élus siégeant dans un exécutif communal professionnalisé, dont la rémunération permet de vivre du mandat, et ceux siégeant dans un organe législatif de milice, faiblement rémunéré. En effet, Lasseb (2024) a mis en évidence l'existence d'un processus de professionnalisation très précoce, instauré par l'octroi d'une rémunération suffisante pour que les municipaux des grandes villes suisses puissent vivre de leur mandat. À l'inverse, les législatifs locaux demeurent des institutions non professionnalisées, où prévaut un système dit « de milice » (Di Capua, 2022a). Dès lors, il convient de s'interroger sur l'existence éventuelle d'une élite de gauche « de premier rang », présente parmi les municipaux, se distinguant des élus des législatifs non professionnalisés. Si cette élite existe, dans quelle mesure son profil se démarquerait-il de celui des autres élus de gauche en termes d'âge, de formation et de profession ?

1.2.4 Carrière politique et cumul des mandats : quelles évolutions ?

Dans la continuité de la réflexion entamée autour des membres des exécutifs, nous souhaitons aborder une autre dimension de l'analyse des élus : leur carrière politique ainsi que le phénomène du cumul des mandats. Nous concentrons notre attention sur les membres des gouvernements, pour lesquels nous avons pu documenter de manière exhaustive la carrière politique. Selon Borchert (2011, p. 117-118), celle-ci est marquée par du « mouvement » : les élus occupent différentes fonctions – de manière simultanée et/ou successive –, à divers échelons – local, cantonal et national – et dans différents types d'institutions – notamment au sein d'un parlement ou d'un gouvernement. Mazzoleni et al. (2010) soulignent l'existence d'un fort ancrage local des élus socialistes fédéraux : une large majorité d'entre eux a exercé un mandat au niveau communal, puis cantonal, avant d'accéder à l'échelon fédéral. Chez les conseillers nationaux socialistes, cette proportion s'élevait à 62,3 % en 1957, et encore à 55,8 % en 2008. Ce phénomène, mis en évidence par Gruner (1970), sous le nom de *cursus honorum*, est d'ailleurs nettement plus marqué chez les parlementaires socialistes que chez leurs homologues des formations politiques de droite. Il importe dès lors d'observer quand ce parcours apparaît, et si les

grandes figures socialistes issues de nos quatre villes, ayant joué un rôle sur la scène fédérale, ont continué d'exercer un mandat au niveau cantonal, voire communal. Un cumul des mandats est-il présent ? En Suisse, le cumul des mandats entre les trois différents échelons du fédéralisme est courant jusqu'à la fin du xx^e siècle, mais tend à diminuer dès les années 1990, sous l'effet de la professionnalisation du parlement et de l'alourdissement des charges des mandats électifs (voir Di Capua et al., 2022). Pilotti (2017) montre qu'au sein de l'Assemblée fédérale, de 1910 à 1957, la proportion des élus qui cumulent des fonctions au sein de la sphère politique est très élevée. En est-il de même au sein des organes politiques urbains et comment cette situation évolue-t-elle plus précisément pour les élus de gauche entre 1910 et 2020 ?

Ceci nous permet également de tester la fameuse « loi d'airain de l'oligarchie » formulée par Michels (2015 [1911]) à partir de son analyse de l'évolution du Parti social-démocrate allemand : les partis de gauche locaux connaissent-ils des dérives oligarchiques, liées à des phénomènes de bureaucratisation et de concentration du pouvoir, conduisant à l'émergence d'une classe dirigeante interne ? Dans notre cas, celle-ci serait notamment composée des municipaux de gauche. En effet, en raison de leur fonction, qui leur permet de vivre de leur mandat électif, mais également de leur pouvoir décisionnel plus élevé, ces élus – devenus de véritables professionnels de la politique – sont-ils en mesure de monopoliser durablement les mandats électifs les plus stratégiques ?

1.2.5 Les réalisations de la gauche urbaine comme reflet du profil sociologique de ses élus ?

À travers cette question, développée dans les chapitres 5 et 8, il s'agit d'aborder une dernière dimension : les réalisations des élus de gauche lorsqu'ils accèdent de manière majoritaire aux exécutifs, que ce soit durant l'entre-deux-guerres ou à partir des années 1990. Sans prétendre à l'exhaustivité, quelles sont les politiques mises en œuvre par les élus durant la période du socialisme municipal, marquée par une crise économique sans précédent et, dans certaines villes, par de très fortes tensions politiques ? Nous cherchons dès lors à savoir dans quelle mesure les élus de gauche ont disposé d'une marge de manœuvre suffisante pour mener leur action. À partir des années 1990, l'objectif est d'identifier les « clés du succès » des nouvelles majorités de gauche. Nous faisons l'hypothèse que leur réussite repose sur la combinaison de plusieurs priorités politiques : d'une part, renforcer l'attractivité des villes et, d'autre part, répondre aux attentes

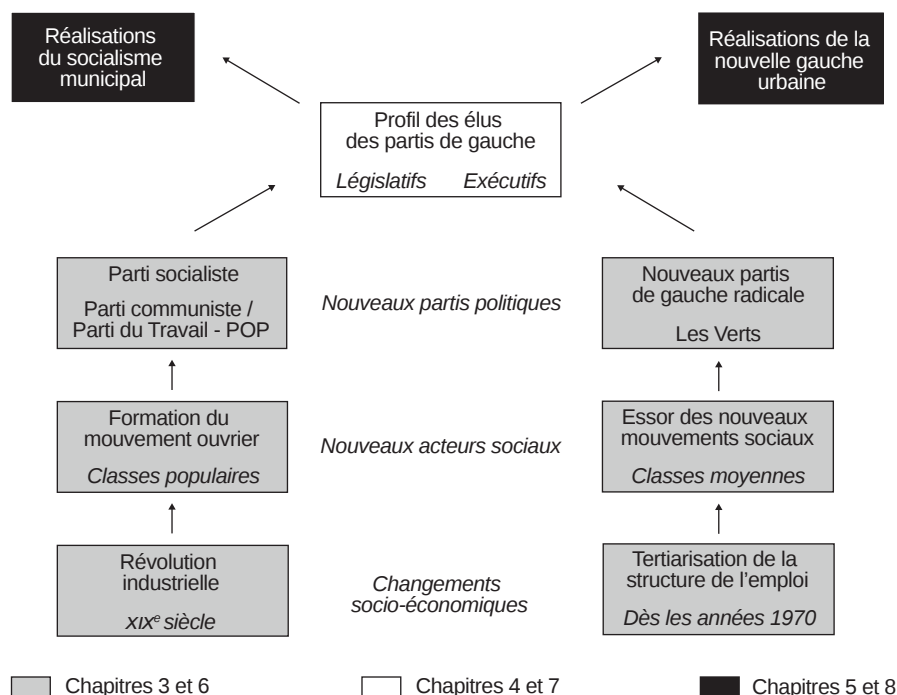
d'un électorat urbain désormais composé majoritairement de classes moyennes salariées. En filigrane, se pose dès lors la question de savoir si les politiques publiques mises en place par les municipalités à majorité de gauche durant la période de l'entre-deux-guerres et depuis les années 1990, reflètent, ou non, le profil socio-professionnel des élus qui les composent.

1.3 Schéma d'analyse

Si l'analyse du profil socio-professionnel des élus des partis de gauche constitue le cœur de notre recherche, celle-ci ne peut être pleinement comprise sans une contextualisation historique. En effet, l'évolution de leur profil est tributaire de changements socio-économiques et politiques qui surviennent au fil des décennies. En outre, il nous paraît important et enrichissant de revenir sur les politiques mises en œuvre par les élus de gauche une fois au pouvoir, afin d'observer les liens possibles entre leur profil et leur action. Ainsi, en nous appuyant sur nos questions de recherche, sur notre revue de la littérature et plus particulièrement sur les travaux de Pilotti (2017) et Di Capua (2022a), nous proposons ci-après un schéma d'analyse articulé autour de trois dimensions : les éléments de contexte, les évolutions du profil socio-professionnel des élus des partis de gauche et leurs réalisations. Ce schéma est construit de manière symétrique : il met en avant les facteurs conduisant aux deux périodes de domination de la gauche urbaine. Dès lors, il tient compte des changements socio-économiques qui favorisent l'émergence de nouveaux acteurs sociaux, eux-mêmes à l'origine de la formation de partis politiques entre la fin du XIX^e et le début du XXI^e siècle – phénomènes examinés dans les chapitres 3 et 6. Ces mutations influencent le profil socio-professionnel des élus, étudié dans les chapitres 4 et 7. Enfin, nous mettons également en évidence les réalisations des élus lorsqu'ils exercent le pouvoir de manière majoritaire dans les municipalités, développées dans les chapitres 5 et 8.

Comme le montre la figure 1 ci-après, les changements socio-économiques majeurs conduisent à l'émergence de nouveaux acteurs sociaux. À la fin du XIX^e siècle, l'industrialisation favorise la formation puis l'organisation du mouvement ouvrier qui représente les intérêts des classes populaires. Par la suite, celui-ci se structure politiquement au sein du Parti socialiste, puis du Parti communiste et de sa résurgence, le Parti du Travail – POP, comme nous l'analysons dans le chapitre 3. Dans les années 1970, la tertiarisation de la structure de l'emploi contribue à l'essor des nouveaux mouvements sociaux portés majoritairement par des membres émanant des classes moyennes salariées.

Figure 1. Schéma d'analyse : contexte, évolution du profil socio-professionnel et réalisations des élus de gauche.



Certains de leurs militants s'engagent ensuite dans la création de nouveaux partis de la gauche radicale et des formations écologistes, alors que d'autres rejoignent le Parti socialiste – des dynamiques que nous abordons dans le chapitre 6. La création des partis de gauche, à la fin du XIX^e siècle puis dans les années 1970, a une répercussion directe sur le profil des élus, car ils sont issus de ces formations politiques. Le chapitre 4 examine ainsi dans quelle mesure, entre 1910 et 1957, les élus des partis de gauche proviennent des classes populaires dont ils revendiquent défendre les intérêts. Le chapitre 7, quant à lui, analyse si l'entrée en politique d'acteurs issus des nouveaux mouvements sociaux, entre 1980 et 2020, participe à un basculement du profil en faveur des classes moyennes salariées¹¹.

¹¹ Il convient également de souligner que le cadre et les règles qui régissent les institutions politiques peuvent également influencer le profil des élus. Pour que les partis de gauche puissent augmenter significativement leur représentation dans les législatifs, il leur a fallu attendre l'introduction progressive

Notre analyse des caractéristiques socio-professionnelles des élus s'inscrit dans un questionnement plus large sur la représentation politique, à travers deux concepts initialement développés par Pitkin (1972 [1967]) : la « représentation descriptive » et la « représentation substantielle » (voir aussi Hayat et Sintomer, 2013, p. 8-9 ; Di Capua, 2022a, p. 48-52). À travers nos chapitres 4 et 7, nous nous intéressons tout d'abord au degré de représentativité descriptive des députations des partis de gauche vis-à-vis des groupes sociaux dont ils prétendent défendre les intérêts. La représentation descriptive présuppose que les élus, s'ils partagent des caractéristiques sociales similaires à celles de leurs électeurs – par exemple, leur profession ou leurs expériences de vie – seront mieux à même de défendre (« *stand for* ») leurs intérêts. Ainsi, les partis de gauche qui, historiquement, revendiquent protéger les intérêts des classes populaires, devraient pour ce faire avoir des députations comportant un nombre important d'élus issus de ces mêmes classes, notamment des ouvriers. De nombreuses études confirment l'importance de la représentation descriptive des minorités présentes au sein du corps électoral dans les institutions politiques pour faire valoir leurs intérêts. Mansbridge (1999, 2015) a montré, à propos des femmes, des noirs ou des ouvriers, que les élus issus de ces groupes sociaux sont d'ordinaire plus enclins à promouvoir des politiques publiques favorables à ceux-ci. Carnes (2012), pour la Chambre des représentants aux États-Unis au ^{xx}^e siècle et Carnes et Lupu (2015) pour la Chambre des députés en Argentine au début du ^{xxi}^e siècle, démontrent que les élus issus des classes populaires soutiennent plus fréquemment des politiques redistributives. En Grande-Bretagne, O'Grady (2019) observe que, depuis la fin des années 1980, les parlementaires travaillistes britanniques originaires des classes populaires défendent davantage leurs intérêts – par exemple en protégeant les programmes sociaux traditionnels de gauche – que les élus travaillistes issus des classes moyennes¹². Enfin, en Suisse, Rosset (2016), sur la base d'une enquête menée auprès des candidats aux élections fédérales de 2007, montre qu'au sein d'un même parti, les individus aux revenus supérieurs à la moyenne sont généralement moins favorables à la mise en place de politiques de redistribution économique.

d'un système électoral proportionnel à partir de la fin du ^{xix}^e siècle – une réforme soutenue notamment par les socialistes (voir encadré 2, chapitre 3.3). De plus, alors que les mandats électifs dans les gouvernements des grandes villes sont professionnalisés, ce n'est pas le cas dans les parlements urbains.

¹² De plus, comme le souligne Heath (2018), la sous-représentation des députés travaillistes britanniques issus des classes populaires a conduit à une proportion plus élevée d'abstentionnistes parmi cette partie du corps électoral.

Si cette question de la représentation descriptive des élus de gauche vis-à-vis des groupes sociaux dont ils proclament défendre les intérêts constitue une dimension centrale de notre recherche, elle ne suffit toutefois pas à appréhender, à elle seule, de manière satisfaisante les évolutions de la gauche urbaine. C'est pourquoi nous abordons également, dans une moindre mesure, la représentation substantielle, entendue comme la capacité des élus d'agir dans l'intérêt des représentés (« *act for* »), indépendamment de leurs caractéristiques sociales. Cette conception, centrée sur les actions des élus est dominante au sein des démocraties représentatives¹³. Nos chapitres 5 et 8, consacrés aux réalisations effectuées par les municipalités de gauche, durant l'entre-deux-guerres et depuis les années 1990, visent à analyser cet aspect de la représentativité des élus. Nous nous interrogeons notamment sur les groupes sociaux qui bénéficient prioritairement des mesures adoptées par ces majorités. Il est aussi important de souligner que ces deux conceptions de la représentation ne s'opposent pas nécessairement : au contraire, elles peuvent être complémentaires. Dès lors, Elsässer et Schäfer (2022, p. 1373) indiquent qu'une meilleure représentation descriptive favorise la représentation substantielle, en permettant l'inscription à l'agenda politique d'enjeux qui, autrement, ne seraient pas discutés.

Après avoir présenté les approches théoriques mobilisées dans notre étude, formulé nos cinq principales questions de recherches et exposé notre schéma d'analyse, il convient désormais, dans le chapitre suivant, d'expliquer la méthode adoptée ainsi que les données recueillies pour mener à bien notre étude.

¹³ Manin (2019 [1995]) a montré que les démocraties représentatives issues des Révolutions anglaise, américaine et française ne reposent pas sur l'idée d'une ressemblance entre représentants et représentés. Au contraire, elles sont notamment fondées sur un « principe de distinction » selon lequel l'élection permet de sélectionner ce que le corps électoral estime être une « élite ».

Chapitre 2

Méthode et données

« À négliger d’ordonner rationnellement une matière qui nous est livrée toute brute, on n’aboutirait en fin de compte, qu’à nier le temps, par la suite, l’histoire même. » (Bloch, 2012, p. 129 [1949])

Dans ce chapitre, nous présentons le projet de recherche dans lequel s’inscrit notre travail, de même que la méthode et les données mobilisées pour répondre à nos questions de recherche. Celles-ci portent, premièrement, sur les conditions propices à l’émergence puis aux succès électoraux de la gauche urbaine ; deuxièmement, sur les caractéristiques socio-professionnelles de ses élus ; et troisièmement, sur les politiques mises en œuvre lorsque ceux-ci sont majoritaires dans les exécutifs. Dans une première partie, nous présentons le projet Sinergia sur les élites locales suisses, en justifiant le choix des quatre villes étudiées ainsi que celui des six dates clés retenues. La deuxième partie est consacrée à la méthode et aux données utilisées pour analyser les caractéristiques socio-professionnelles des élus de gauche. Nous y détaillons la démarche prosopographique sur laquelle repose notre approche. Nous présentons ensuite notre échantillon, composé des élus siégeant dans les institutions politiques représentatives de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich en 1910, 1937, 1957, 1980, 2000 et 2020. À partir de cet échantillon, nous avons constitué une biographie collective

des élites politiques de gauche dans les grandes villes suisses. Nous exposons dès lors le processus de collecte des données, les sources utilisées, ainsi que les indicateurs choisis et leur codage. Enfin, dans une troisième partie, nous revenons sur la méthode et les sources mobilisées pour documenter à la fois certains aspects des succès électoraux de la gauche urbaine et les réalisations de ses municipaux lors des deux périodes de domination politique de la gauche.

2.1 Projet Sinergia sur les élites locales et choix des villes et des dates

Ce travail s'inscrit dans un projet Sinergia soutenu par le FNS, *Local Power Structures and Transnational Connections. New Perspectives on Elites in Switzerland, 1890-2020*, dirigé par André Mach (Université de Lausanne), Éric Davoine (Université de Fribourg), Stéphanie Ginalschi (Université de Lausanne) et Matthieu Leimgruber (Université de Zurich)¹⁴. Mené au sein de l'Observatoire des élites suisses, ce projet, lancé en 2019 et achevé en 2024, se focalise sur les élites économiques, politiques, culturelles et académiques à Bâle, Genève et Zurich. Il vise à analyser les transformations des structures de pouvoir locales et les activités multiniveaux de ces élites du local au transnational. Malgré l'importance croissante des villes suisses depuis le XIX^e siècle sur les plans démographique, économique, politique, culturel et académique, les élites urbaines helvétiques restent relativement peu étudiées. Le projet a ainsi été structuré autour de quatre sous-projets initiaux. Le premier porte sur les élites économiques actives dans les chambres de commerce cantonales, en revenant sur les évolutions institutionnelles de ces structures et le profil de leurs principaux dirigeants (voir Plüss et Leimgruber, 2024)¹⁵. Le deuxième sous-projet est dédié aux élites issues des principaux secteurs économiques et des entreprises, en particulier les dirigeants et leur carrière, notamment dans le secteur bancaire (voir Araujo et Davoine, 2024 ; Araujo et al., 2024), ou les liens qu'ils entretiennent avec les organisations locales (voir Strebel et Mach, 2023). Le troisième s'intéresse aux élites culturelles, à travers l'étude des principaux membres des sociétés d'art locales et des transformations institutionnelles

¹⁴ Voir le site internet du projet. <https://wp.unil.ch/sinergia-elites/>

¹⁵ Une thèse de doctorat en cours de réalisation par Jonas Plüss à l'Université de Zurich reviendra plus précisément sur ce sujet.

qu'elles expérimentent (voir Ginalski, Debluë et Widmer, 2024 ; Widmer, 2024). Le quatrième s'attache aux élites académiques et, plus précisément au profil et aux réseaux des professeurs d'université des trois villes (voir Benz, 2024 ; Benz et Mach, 2024). Un cinquième sous-projet s'est ajouté en cours de route, consacré à la concentration des richesses dans la ville de Zurich (voir Legentilhomme et Leimgruber, 2024, 2025). En filigrane, un sixième axe transversal était originellement consacré aux élites politiques locales des trois régions. C'est cet axe – élargi à la ville de Lausanne – que cette recherche vient approfondir.

De manière générale, les différents travaux scientifiques menés dans le cadre du projet ont montré de profondes transformations touchant à la fois les villes et leurs élites. À l'origine, les sphères de pouvoir dans les trois villes étudiées sont largement dominées par d'anciennes familles patriciennes (voir notamment Strebel et al., 2021 ; Araujo, 2024 ; Benz et al., 2024 ; Ginalski, Mach et Schürch, 2024). Toutefois, ces familles perdent progressivement leurs prérogatives au début du xx^e siècle, tout d'abord en faveur d'une bourgeoisie ascendante, puis – plus brièvement et dans une moindre mesure – au profit du mouvement ouvrier durant les années 1930 sur le plan politique. La fin du xx^e siècle marque une nouvelle étape avec l'émergence d'élites étrangères, en particulier dans les sphères économiques et académiques. Parallèlement, les femmes, largement exclues des positions de pouvoir durant la première moitié du xx^e siècle, commencent à accéder à des fonctions d'influence dès les années 1960. Une synthèse de ces résultats a été publiée dans un livre (Mach, Araujo et al., 2024).

Le choix des quatre principales villes suisses – Bâle, Genève Lausanne et Zurich – pour étudier les élites politiques locales de gauche s'avère pertinent dans la mesure où les grandes villes constituent des ancrages importants pour les partis, en particulier le Parti socialiste. Gruner (1977, p. 29-30 [1969]) souligne qu'en raison de la fragmentation du paysage politique suisse et du poids des grandes organisations économiques, les partis disposent d'un pouvoir relativement limité au niveau fédéral. En revanche, ils sont beaucoup plus influents au niveau cantonal, dont les villes sont le siège, qui constituent ainsi leur véritable lieu d'organisation. En France, Lefebvre (2004) a également montré l'importance fondamentale de l'échelon local dans la structuration et les particularismes du Parti socialiste français. Il considère même les municipalités comme le principal « soubassement » de la formation politique tout au long du xx^e siècle. Selon lui, c'est au niveau local qu'une élite socialiste s'est progressivement formée et professionnalisée avant une accession durable aux échelons politiques régionaux et nationaux.

Cette assise locale, en particulier au sein des villes, est encore plus prononcée dans un pays fédéraliste comme la Suisse. Les socialistes n'accèdent au Conseil fédéral qu'en 1943 avec l'élection d'Ernst Nobs (1886-1957) après avoir exercé des mandats politiques législatifs et exécutifs aux niveaux communal et cantonal, tout en cumulant plusieurs fonctions. C'est donc d'abord au sein des instances communales et cantonales que les élus socialistes ont fait leurs preuves. Leur entrée dans les municipalités des quatre villes intervient progressivement : à Zurich en 1892, à Genève en 1898, à Bâle en 1902, et plus tardivement à Lausanne en 1934. Il apparaît dès lors judicieux de s'intéresser aux élus actifs au sein des institutions politiques représentatives de ces quatre villes.

Outre la volonté de se focaliser sur l'échelon local – particulièrement pertinent en Suisse en raison du système fédéral en vigueur et de l'importance des cantons et des communes dans la vie politique – le choix des cas d'étude répond à d'autres critères. En premier lieu, Bâle, Genève, Lausanne et Zurich sont, durant la période contemporaine, les quatre plus grandes villes du pays en termes de population résidente¹⁶. Ensuite, ces villes connaissent toutes, à l'échelon communal ou cantonal (dans le cas de Genève), un basculement politique en faveur des socialistes entre les années 1920 et 1940, avant que ceux-ci ne participent de manière minoritaire aux exécutifs durant les années 1950, puis reprennent durablement le pouvoir au début des années 1990. En outre, ces quatre villes abritent une forte proportion d'ouvriers et peuvent être considérées comme des bastions socialistes suisses. Leur choix permet enfin d'intégrer une dimension comparative : Genève et Lausanne sont les deux plus grandes villes romandes, Bâle et Zurich les deux principales villes alémaniques. De plus, Bâle et Genève sont deux cantons majoritairement urbains, tandis que Lausanne et Zurich sont les chefs-lieux de cantons plus vastes, historiquement tournés vers le secteur primaire, notamment dans le canton de Vaud. Enfin, la Suisse étant une société multiculturelle, le fait que ces villes se répartissent entre les aires linguistiques germanophone pour Bâle et Zurich et francophone pour Genève et Lausanne, renforce leur représentativité. À bien des égards, elles peuvent être vues comme un véritable microcosme des villes européennes.

Les six dates retenues pour analyser les caractéristiques socio-professionnelles des élus (1910, 1937, 1957, 1980, 2000 et 2020) nous semblent particulièrement pertinentes. À l'exception de 2020, ajoutée dans le cadre du projet Sinergia, ces jalons ont été fixés dans les précédents travaux de

¹⁶ Jusqu'à la fin du xx^e siècle, la ville de Berne est cependant plus peuplée que Lausanne.

l’OBELIS ayant mené à la création de la Base de données des élites suisses. L’année 1910 marque une période où les partis de gauche accèdent pour la première fois aux institutions politiques représentatives des grandes villes suisses – bien qu’ils soient mieux implantés à Bâle et Zurich qu’à Genève ou Lausanne. Elle nous permet d’observer si les premiers élus de gauche se distinguent par un profil particulier. L’année 1937 correspond à une période où les institutions politiques représentatives de Bâle, Lausanne et Zurich (à l’exception de Genève) sont dominées par les partis de gauche ; à la suite d’un basculement intervenu depuis les années 1920 à Zurich, et dans les années 1930 à Bâle et à Lausanne. Cette date nous permet d’analyser le profil des élus au cœur de la période du socialisme municipal. L’année 1957 intervient peu de temps après la perte de majorité des partis de gauche dans les grandes villes, ce qui nous permet d’évaluer les répercussions de ce recul sur le profil des élus. L’année 1980, bien que située dans une phase où la gauche est minoritaire, suit les mobilisations de Mai 68 et l’essor des nouveaux mouvements sociaux. Elle nous permet donc d’examiner l’éventuel impact de ces derniers sur le profil des élus de gauche. L’année 2000 marque une situation inédite : les quatre principales villes suisses sont désormais toutes dirigées par des majorités de gauche. En effet, si l’exécutif lausannois possède une majorité de gauche depuis 1990, le gouvernement bâlois bascule quant à lui en 1997. Cette date permet donc d’interroger les effets de ce retour au pouvoir sur le profil de ses élus. Finalement, l’année 2020, qui survient plus de deux décennies après le début de cette seconde période de domination de la gauche urbaine, nous donne l’occasion de constater si ce long épisode a un effet sur le profil des élus.

2.2 L’analyse des caractéristiques socio-professionnelles des élus de gauche

Dans cette partie, nous présentons la méthode et les données mobilisées pour analyser les caractéristiques socio-professionnelles des élus de gauche. Nous commençons par exposer l’approche prosopographique qui nous a permis de réaliser une biographie collective des élus. Nous détaillons ensuite cette biographie collective en présentant notre échantillon, le processus de collecte des données ainsi que les sources utilisées. Enfin, nous revenons sur les indicateurs retenus pour l’analyse et sur le travail de codage effectué.

2.2.1 L'approche prosopographique

La constitution de notre biographie collective s'inscrit dans une démarche de type prosopographique que Lemer cier et Picard (2012, p. 606) définissent comme « une sorte de style de recherche, quelque chose de moins nettement défini en tout cas qu'une méthode, de moins rigide qu'un courant ou une école ». Cette approche vise notamment à comprendre les normes statistiques et les propriétés sociales qui régissent un groupe donné et permet leur comparaison dans le temps. Dans notre cas, selon une approche positionnelle telle que développée par Mills (2012 [1956]) – qui consiste à sélectionner les individus occupant une position de pouvoir – le groupe étudié est constitué des élus des partis de gauche siégeant dans les institutions politiques représentatives des quatre villes aux six dates clés précédemment mentionnées. Si Delpu (2015, p. 268-270) rappelle que l'approche prosopographique est déjà utilisée à la fin du XIX^e siècle dans le cadre de travaux d'histoire ancienne, le développement des outils informatiques depuis les années 1970 a permis la création de bases de données devenues centrales dans l'étude des élites politiques ou économiques. Il ne s'agit toutefois pas de se limiter à une accumulation de données biographiques descriptives, mais bien de les interroger à travers des indicateurs systématiquement collectés pour l'ensemble de l'échantillon. En ce sens, Lemer cier et Picard (2012, p. 607) soulignent que la définition d'un groupe étudié, de même que les questions qui guident la prosopographie doivent être mûrement réfléchies en fonction des périodes considérées, et ne peuvent se limiter à l'application de « fiches-types qui seraient valables en tout temps et en tout lieu ».

Ainsi, dans le cadre de la constitution d'une biographie collective des élus locaux des partis de gauche, plusieurs difficultés méthodologiques se posent, comme le rappelle Morin (2001, p. 80-82), qui s'interroge sur l'établissement d'une prosopographie des élus socialistes français au XX^e siècle. La première concerne la délimitation des individus à prendre en compte : quels partis peut-on considérer comme appartenant à la gauche ? Doit-on intégrer les élus issus des diverses dissidences de droite du Parti socialiste ? Quid des représentants des partis chrétiens-sociaux, parfois proches du monde syndical ? La deuxième difficulté tient à l'ampleur de l'échantillon. Bien que notre recherche se focalise sur six dates clés, elle porte sur plus d'un millier d'élus de gauche, ce qui nous contraint à utiliser des indicateurs relativement généraux. À l'inverse, l'analyse d'aspects plus qualitatifs, comme les carrières politiques, suppose de se concentrer sur un sous-groupe plus restreint, en l'occurrence les membres des exécutifs. Par ailleurs, afin de mieux saisir la

spécificité des élus de gauche, nous avons mené des comparaisons avec les élus de droite, ce qui accroît encore le volume de données à traiter. Enfin, une troisième difficulté réside dans la disponibilité et la cohérence des sources. Les élus locaux, cantonnés pour la plupart dans un relatif anonymat, laissent peu de traces biographiques, et les sources consultées varient fortement selon les périodes. En effet, l'essor du numérique et le développement d'internet transforment l'accessibilité de l'information, ce dont il faut tenir compte sur une période d'analyse couvrant plus d'un siècle.

2.2.2 Présentation de l'échantillon et de la récolte des données

Partant de cette approche prosopographique, nous avons réalisé une biographie collective des élus des partis de gauche des quatre villes étudiées. Selon une approche positionnelle (voir chapitre 1.1.1), sont recensés de manière exhaustive l'ensemble des individus ayant exercé un mandat électif dans les organes exécutifs et législatifs urbains de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich à six dates clés : 1910, 1937, 1957, 1980, 2000 et 2020. Pour ce faire, une base de données biographique a été spécialement élaborée à l'aide du logiciel FileMaker Pro, en lien avec la Base de données des élites suisses créée par l'Observatoire des élites suisses. Au total, 2 750 personnes ont été recensées, comme indiqué dans le tableau 1 ci-après¹⁷. Parmi elles, 1 252 relèvent d'un parti de gauche, dont une grande majorité de socialistes (928), auxquels s'ajoutent 198 représentants de la gauche radicale et 126 écologistes. On dénombre également 1 491 élus appartenant à un parti de droite¹⁸. Durant la première moitié du xx^e siècle, tous les élus sont de genre masculin, le droit d'éligibilité des femmes aux niveaux cantonal et communal n'étant introduit qu'en 1959 dans le canton de Vaud, en 1960 à Genève, en 1966 à Bâle-Ville et en 1970 à Zurich (voir encadré 7, chapitre 6.2).

Le type de scrutin utilisé pour élire les membres des exécutifs et des législatifs varie selon les périodes et les lieux, influençant directement la capacité des partis de gauche, longtemps minoritaires au début du xx^e siècle, à obtenir des sièges. Le système électoral proportionnel permet une distribution

¹⁷ L'ensemble des données sont disponibles en ligne sur la Base de données des élites suisses créée par l'Observatoire des élites suisses à l'Université de Lausanne. <https://elitessuisses.unil.ch>

¹⁸ Du fait d'indications manquantes dans les sources, l'appartenance politique de sept personnes présentes à Bâle en 1910 et en 1937 n'a pas pu être déterminée.

Tableau 1. Échantillon des élus des exécutifs et législatifs des quatre villes, 1910-2020.

	1910	1937	1957	1980	2000	2020
Exécutif Bâle	7	7	7	7	7	7
Législatif Bâle	132	141	136	133	135	100
Exécutif Genève	5	5	5	5	5	5
Législatif Genève	41	66	79	80	80	79
Exécutif Lausanne	5	5	7	7	7	7
Législatif Lausanne	96	100	101	102	95	100
Exécutif Zurich	9	9	9	9	9	9
Législatif Zurich	125	127	134	137	143	124
Total	420	460	478	480	481	431

des sièges au prorata du nombre de voix obtenues par des listes partisans dans une circonscription électorale, tandis que le système majoritaire attribue tous les sièges au parti ayant obtenu le plus de voix (voir chapitre 3.3 et encadré 2 pour un développement plus détaillé). Les membres des législatifs des quatre villes sont élus selon un système électoral proportionnel, à l'exception de Genève et Zurich en 1910, ainsi que de Lausanne en 1910 et 1937, où prévaut un système électoral majoritaire¹⁹. Dans le cas de l'élection des membres des exécutifs, le système majoritaire est utilisé sur l'ensemble de la période à l'exception de la Municipalité lausannoise qui, avant 1980, est élue par la majorité des membres du Conseil communal.

Pour ce qui est des instances politiques communales, le nombre de membres des exécutifs et des législatifs varie selon les époques et les villes. Dans les exécutifs, on compte sept personnes à Bâle, cinq à Genève, cinq à Lausanne jusqu'en 1937, puis sept ensuite, et neuf à Zurich. Pour les législatifs, Bâle compte 130 membres de 1910 à 2000, puis 100 en 2020. À Genève, le nombre de sièges passe de 41 en 1910 à 64 en 1937, 79 en 1957, puis 80 par la suite. À Lausanne, le nombre est fixé à 100 sur l'ensemble de la période et à Zurich, il est stable à 125. En raison des entrées et sorties d'élus en cours

¹⁹ Un système électoral proportionnel est utilisé pour la première fois dans le cadre de l'élection des membres des législatifs en 1905 à Bâle, en 1913 à Zurich, en 1914 à Genève et en 1949 à Lausanne.

de législature, le nombre réel de personnes recensées à chaque date diffère parfois du nombre de sièges disponibles. Dans le cas de Bâle, le territoire de la ville et celui du canton de Bâle-Ville (BS) coïncident presque entièrement – à l’exception de deux petites communes, Riehen et Bettingen –, ce qui signifie que les autorités politiques sont simultanément communales et cantonales.

Le tableau 2 ci-après permet de distinguer le nombre d’élus issus d’une formation politique de gauche et de différencier les membres du Parti socialiste de ceux des partis de la gauche radicale et des Verts. Avant 1937, aucun représentant de la gauche radicale n’est présent. Le Parti communiste suisse n’est fondé qu’en 1921, tandis que le Parti socialiste suisse existe depuis 1888. Par ailleurs, en Suisse romande, les formations de la gauche radicale ne prennent de l’importance qu’à partir de 1939 (voir chapitre 3.2.1), ce qui explique que leurs représentants n’apparaissent à Lausanne et à Genève qu’à partir de 1957. De manière générale, le Parti socialiste suisse est la force politique de gauche dominante sur l’ensemble de la période, à l’exception de Genève où les élus de la gauche radicale sont majoritaires en 1957 et en 2000. Depuis leur émergence durant les années 1970, les Verts n’ont jamais dépassé les élus socialistes dans les quatre villes. Néanmoins, en 2020, ils talonnent ces derniers dans le législatif genevois et devancent désormais les membres de la gauche radicale, qui ont même entièrement disparu à Bâle à cette date.

Lors de nos analyses des chapitres 4 et 7, en raison de tendances relativement similaires observables dans les quatre cas d’étude, nous avons généralement choisi d’agréger les élus des quatre villes dans les graphiques présentés. Des graphiques propres à chaque ville sont toutefois disponibles en annexe. Dès lors, dans ces analyses, le profil des élus zurichois et bâlois pèse légèrement plus que celui des élus genevois et lausannois. Cela s’explique par deux facteurs. D’une part, les institutions politiques zurichoises et bâloises possèdent un nombre de sièges plus élevé que celles de Genève et Lausanne. D’autre part, comme l’illustre le tableau 2 ci-après, la force électorale de la gauche est plus marquée dans les deux villes alémaniques que dans les deux villes romandes au début du xx^e siècle²⁰. Autre élément important à souligner : en 1910, le nombre total des élus de gauche est moins élevé que pour les autres dates clés. C’est particulièrement flagrant dans les exécutifs, où seuls six élus sont recensés. Les résultats portant sur l’année 1910 doivent donc être interprétés avec prudence.

²⁰ C’est plus particulièrement le cas pour Genève en 1910, où nous ne recensons qu’un seul élu socialiste qui siège dans le législatif de la ville.

Tableau 2. Échantillon des élus de gauche des exécutifs et législatifs des quatre villes, 1910-2020.

	1910	1937	1957	1980	2000	2020
Exécutif Bâle	2	4	3	2	4	4
Parti socialiste	2	4	3	2	4	3
Gauche radicale	-	-	-	-	-	-
Les Verts	-	-	-	-	-	1
Législatif Bâle	42	64	60	58	72	48
Parti socialiste	42	49	43	38	51	35
Gauche radicale	-	15	17	20	8	-
Les Verts	-	-	-	-	13	13
Exécutif Genève	-	2	1	2	4	4
Parti socialiste	-	2	1	1	1	2
Gauche radicale	-	-	-	1	2	-
Les Verts	-	-	-	-	1	2
Législatif Genève	1	29	26	33	44	44
Parti socialiste	1	29	10	18	12	19
Gauche radicale	-	-	16	15	22	7
Les Verts	-	-	-	-	10	18
Exécutif Lausanne	-	3	2	4	4	6
Parti socialiste	-	3	2	3	2	3
Gauche radicale	-	-	-	-	1	1
Les Verts	-	-	-	1	1	2
Législatif Lausanne	16	59	50	52	57	61
Parti socialiste	16	59	32	33	34	33
Gauche radicale	-	-	18	11	11	11
Les Verts	-	-	-	8	12	17

	1910	1937	1957	1980	2000	2020
Exécutif Zurich	4	5	4	4	5	6
Parti socialiste	4	5	4	4	4	3
Gauche radicale	-	-	-	-	-	1
Les Verts	-	-	-	-	1	2
Législatif Zurich	48	65	50	56	69	69
Parti socialiste	48	62	48	53	58	43
Gauche radicale	-	3	2	3	3	10
Les Verts	-	-	-	-	8	16
Total	113	231	196	211	259	242

Pour effectuer des comparaisons ponctuelles – notamment pour analyser la spécificité des élus de gauche urbains – et dans le cadre du projet Sinergia, nous avons également recueilli des informations biographiques sur les individus siégeant dans les organes exécutifs et législatifs des cantons de Genève (GE), Vaud (VD) et Zurich (ZH). Cela constitue un second échantillon de 3 091 individus supplémentaires, recensés dans le tableau 3 ci-après²¹. Parmi eux, 883 sont des élus de gauche : 656 socialistes, 123 membres des partis de la gauche radicale et 104 écologistes. Le nombre d'élus cantonaux varie aussi selon les périodes et les lieux. Les trois exécutifs comptent systématiquement sept membres. Concernant les législatifs, le Grand Conseil de Genève reste stable avec 100 sièges sur l'ensemble de la période. Celui du canton de Vaud varie en fonction de l'évolution démographique : 236 sièges en 1910, 219 en 1937, 211 en 1957, puis 200 en 1980, 180 en 2000 et 150 en 2020. À Zurich, le nombre de députés est lui aussi déterminé en fonction de l'évolution démographique : plus de 240 en 1910, puis 180 dès 1937. Comme pour les villes, les arrivées et départs d'élus en cours de législature expliquent que le nombre de personnes recensées par année diffère parfois du nombre de sièges disponible à chaque date.

²¹ L'ensemble des données sont disponibles en ligne sur la Base de données des élites suisses créée par l'OBELIS. <https://elitesuisse.unil.ch>

Tableau 3. Échantillon des élus des exécutifs et législatifs des cantons de Genève, Vaud et Zurich, 1910-2020.

	1910	1937	1957	1980	2000	2020
Exécutif GE	7 (0)	7 (0)	7 (1)	7 (2)	7 (3)	7 (3)
Législatif GE	104 (13)	102 (40)	107 (40)	106 (43)	102 (50)	104 (43)
Exécutif VD	7 (0)	7 (0)	7 (2)	7 (2)	7 (2)	7 (4)
Législatif VD	236 (9)	219 (23)	211 (53)	200 (76)	180 (74)	149 (63)
Exécutif ZH	7 (1)	7 (2)	7 (2)	7 (1)	7 (2)	7 (3)
Législatif ZH	245 (41)	180 (63)	179 (56)	180 (49)	181 (56)	180 (61)
Total	606 (64)	522 (128)	518 (154)	507 (173)	484 (187)	454 (177)

Note. Le nombre des élus de gauche est inscrit entre parenthèses.

Les membres des trois exécutifs cantonaux sont élus durant toute la période selon un système électoral majoritaire. Les membres des législatifs sont, quant à eux, élus selon un système proportionnel, excepté en 1910 et en 1937 dans le canton de Vaud, et en 1910 à Zurich, où prévaut un système majoritaire²².

La récolte des données a été en grande partie effectuée dans les archives communales et cantonales des quatre régions. Nous avons principalement utilisé des listes d'élus et du matériel électoral. Le volume d'informations biographiques disponibles variait fortement selon les sources. À Bâle, plusieurs ouvrages présents aux Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt (StABS) ont été mobilisés. Pour 1910 et 1937, nous avons consulté l'*Adressbuch der Stadt Basel* qui contient des listes d'élus avec leur date de naissance²³. Le *Kantonsblatt*, qui attribue à chaque élu un numéro de liste électorale,

²² Un système électoral proportionnel pour l'élection des membres des Grands Conseils est adopté en 1892 à Genève, en 1916 à Zurich et en 1948 dans le canton de Vaud.

²³ StABS, SLL, STA H 43, *Adressbuch der Stadt Basel und der Gemeinden Bettingen und Riehen*.

a également été consulté²⁴. Grâce au *Statistisches Jahrbuch des Kantons Basel-Stadt* nous avons pu déterminer la correspondance entre ces numéros et les partis politiques²⁵. Pour 1957, 1980 et 2000, le *Staatskalender* a été notre source principale : il fournit l'année de naissance, le parti politique et l'année d'élection des élus²⁶. Afin de connaître la profession exercée par les députés, nous avons à nouveau consulté le *Kantonsblatt* qui mentionne généralement la profession des candidats. Pour 2020, nous nous sommes appuyés sur une base de données officielle en ligne²⁷. Enfin, pour les membres de l'exécutif bâlois, nous avons utilisé une liste disponible sur le site internet du canton de Bâle-Ville²⁸.

Pour les membres du législatif genevois, la collecte d'informations biographiques s'est révélée plus complexe. Pour les années 1910 à 1980, nous nous sommes d'abord appuyés sur les *Comptes rendus de l'Administration municipale de la Ville de Genève* puis sur le *Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève*, tous deux numérisés et disponibles sur le site internet des Archives de la Ville de Genève (AVG)²⁹. Les *Comptes rendus de l'Administration municipale* proposent une liste d'élus au Conseil municipal lors de chaque élection, mais les informations disponibles y sont toutefois restreintes : en 1910, seuls les noms sont mentionnés ; les années suivantes, l'année de naissance et l'affiliation politique y sont également indiquées. L'identité des remplaçants (arrivés en cours de législature, à la suite d'un décès ou d'une démission) a été obtenue via le *Mémorial des séances du Conseil municipal* (voir Gajardo, 2022). Pour compléter les données, notamment en ce qui concerne la profession des membres, nous avons consulté des documents électoraux, dont des bulletins de vote de partis, compilés au sein d'un fonds aux Archives d'État de Genève (AEG)³⁰, ainsi que dans un deuxième fonds à la Bibliothèque de Genève (BGE)³¹. Pour l'année 2000, nous avons utilisé une liste d'élus trouvée dans l'*Annuaire officiel de la République et canton de Genève* conservé aux AEG. Pour 2020, nous nous sommes appuyés sur la

²⁴ StABS, AP 2, STA DS BS 2, *Kantonsblatt*.

²⁵ StABS, AP 17, STA DS BS 17, *Statistisches Jahrbuch des Kantons Basel-Stadt*.

²⁶ StABS, AP 7, STA DS BS 7, *Staatskalender*.

²⁷ Base de données Grosser Rat des Kantons Basel-Stadt. Mitglieder. <https://grosserrat.bs.ch/mitglieder>

²⁸ Site internet Kanton Basel-Stadt. *Liste aller Mitglieder des Regierungsrates seit 1875*. <https://www.bs.ch/regierungsrat/alt-regierungsraete>

²⁹ Site internet des Archives de la Ville de Genève. <https://archives.geneve.ch/n/publications-numerisees/n:19>

³⁰ AEG, imprimés divers.

³¹ BGE, GF 2414, Prospectus et tracts politiques genevois liés à une votation ou à une élection, pièces diverses.

documentation disponible sur le site internet officiel de la ville de Genève³². Enfin, concernant les membres de l'exécutif genevois, nous avons utilisé un document les répertoriant, disponible sur le site internet des AVG³³.

Concernant la ville de Lausanne, nous avons utilisé les résultats électoraux compilés par Saudan (1984), ainsi que des fiches personnalisées de chaque conseiller communal et municipal, disponibles aux Archives de la Ville de Lausanne (AVL). Pour l'année 2020, nous nous sommes basés sur la documentation disponible sur le site internet officiel de la ville³⁴. Les fiches individuelles conservées aux AVL offrent des informations précises, telles que les dates de naissance et de décès, le lieu d'origine, la carrière professionnelle, la carrière politique au sein du Conseil communal et/ou municipal, ainsi que des données sur le domicile, le mariage et les enfants. Ce système de fichage personnalisé, très utile pour la collecte des données, est toutefois spécifique à Lausanne et ne se retrouve pas dans les autres villes.

Pour le législatif zurichois, nous avons consulté le *Verwaltungsstat der Stadt Zürich* aux Stadtarchiv Zürich, qui contient des listes d'élus avec leur année de naissance, leur affiliation politique, leur profession et leur année d'élection³⁵. Pour 2020, nous avons utilisé une base de données officielle en ligne³⁶. Les données sur les élus de l'exécutif zurichois proviennent quant à elles d'une liste accessible sur le site des Stadtarchiv Zürich³⁷. Enfin, pour les cohortes 1957, 1980 et 2000, à Lausanne et Zurich, nous avons également utilisé certaines données déjà présentes dans la Base de données des élites suisses, récoltées dans le cadre du projet FNS *Urban Transformations and Local Political Elites: A Comparative Study among four Swiss Cities* mené au sein de l'OBELIS.

Lorsque certaines informations biographiques étaient manquantes, nous avons complété notre recherche en consultant divers journaux numérisés accessibles sur plusieurs plateformes en ligne : le site des journaux suisses numérisés par la Bibliothèque nationale suisse³⁸, Le Temps Archives³⁹, ainsi

³² Site internet de la Ville de Genève. <https://www.geneve.ch/autorites-administration/conseil-municipal>

³³ Site internet des Archives de la Ville de Genève. *Conseil administratif de la Ville de Genève depuis 1842*. <https://archives.geneve.ch/n/conseillers-et-conseillers-administratifs/n:126>

³⁴ Site internet de la Ville de Lausanne. <https://www.lausanne.ch/officiel.html>

³⁵ Stadtarchiv Zürich, V.B.b.61, *Verwaltungsstat der Stadt Zürich*.

³⁶ Base de données Stadt Zürich Gemeinderat. Mitglieder. <https://www.gemeinderat-zuerich.ch/mitglieder/>

³⁷ Site internet des Stadtarchiv Zürich. *Stadträtinnen und Stadträte seit 1803/1893*. <https://amsquerry.stadt-zuerich.ch/detail.aspx?ID=11277>

³⁸ E-Newspaper Archives. <https://www.e-newspaperarchives.ch>. On y trouve notamment les numéros de la *Neue Zürcher Zeitung*.

³⁹ Le Temps Archives. <https://www.letempsarchives.ch>. On y trouve les numéros de la *Gazette de Lausanne* et du *Journal de Genève*.

que Scriptorium, développé par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne⁴⁰. Nous avons notamment examiné des notices nécrologiques et des articles relatifs aux résultats électoraux. Parmi les titres examinés figurent le *Journal de Genève* pour Genève ; la *Gazette de Lausanne*, le *24 heures* et *Le Droit du Peuple* pour Lausanne ; la *Neue Zürcher Zeitung* pour Zurich. Nous avons également utilisé les articles consacrés à plusieurs élus de notre échantillon dans le *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS) consultable en ligne⁴¹. Pour la période récente, nous avons complété nos recherches en nous appuyant sur les sites internet personnels des élus, leur page LinkedIn, ainsi que sur les sites internet des partis de gauche et des administrations des quatre villes. L'ensemble des sources utilisées pour constituer la biographie collective des élus et répertorier leurs mandats électifs est indiqué sur des fiches personnelles consultables en ligne dans la Base de données des élites suisses.

De manière générale, les élus des législatifs, en particulier ceux affiliés à un parti de gauche, ont laissé peu de traces biographiques. Contrairement à une fonction exercée au sein d'un exécutif d'une grande ville, d'un canton, ou de l'Assemblée fédérale, celle de conseiller communal est peu médiatisée, ce qui nous a contraints à réduire le nombre d'indicateurs retenus pour ces derniers (voir ci-après). Dans certains cas, excepté le nom et l'appartenance partisane, il nous a même été impossible de retrouver des informations biographiques plus détaillées, malgré des recherches systématiques dans la presse de l'époque – le plus souvent par le biais de notices nécrologiques. De fait, si, selon un critère positionnel, les conseillers communaux de gauche peuvent être considérés formellement comme des élites politiques en raison de leur fonction élective, leur pouvoir décisionnel reste bien plus limité que celui des membres des exécutifs. Les premiers demeurent généralement cantonnés dans un relatif anonymat, contrairement aux seconds, qui bénéficient d'une plus grande exposition médiatique liée à leur fonction.

Pour ce qui est des données concernant les élus cantonaux, elles ont été, de manière générale, plus faciles à récolter. Pour le canton de Zurich, les informations ont été tirées d'une base de données officielle en ligne⁴².

⁴⁰ Scriptorium. <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/page/home>. On y trouve notamment les numéros du *24 heures* et du *Droit du Peuple*.

⁴¹ Dictionnaire historique de la Suisse. <https://hls-dhs-dss.ch>. Nous recensons 254 fiches DHS, sur les 2 750 personnes de notre échantillon concernant les élites politiques urbaines.

⁴² Base de données Kantonsratsmitglieder ab 1803. Kanton Zürich. <https://www.zh.ch/de/politik-staat/wahlen-abstimmungen/kantons-regierungsratswahlen/mitglieder-kantonsrats-ab-1803.html>

Il en va de même pour le canton de Genève⁴³. Concernant le canton de Vaud, nous nous sommes appuyés sur les listes de députés figurant dans le *Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Vaud*, dont les volumes sont conservés aux Archives cantonales vaudoises (ACV) et numérisés sur la plateforme Scriptorium⁴⁴. Pour l'année 2020, nous avons utilisé une liste transmise par le Secrétariat général du Grand Conseil vaudois. Enfin, pour les conseillers d'État des trois cantons, nous avons consulté Felder (1993, p. 249 ss), ainsi que Bovard (1982) pour le cas vaudois, en plus des sites internet des trois administrations cantonales.

2.2.3 Indicateurs sélectionnés

Partant de l'approche prosopographique, nous avons défini une série d'indicateurs permettant de répondre à nos questions de recherche portant sur les caractéristiques socio-professionnelles des élus des partis de gauche. Ces indicateurs ont été recueillis de manière systématique pour l'ensemble de l'échantillon. Ils sont présentés dans le tableau 4 ci-après.

Comme l'indique le tableau 4, deux indicateurs supplémentaires ont été sélectionnés pour les élus des exécutifs urbains. En effet, les membres des législatifs de gauche laissent généralement peu de traces. Les listes d'élus constituent souvent notre seule source de renseignements à leur sujet. À l'inverse, l'exposition médiatique qu'entraîne une fonction au sein d'un gouvernement dans une grande ville permet de recueillir de manière exhaustive les informations nécessaires à l'établissement de la biographie collective selon les indicateurs retenus.

Afin de pouvoir traiter les indicateurs de manière statistique, nous avons mené un long travail de saisie puis de codage des données brutes issues des sources⁴⁵ (à ce sujet, voir Lemerchier et Zalc, 2008, p. 34-47) que nous allons présenter. En premier lieu, en ce qui concerne l'affiliation partisane, nous avons déterminé trois principaux groupes de gauche : « Parti socialiste », « Gauche radicale » et « Les Verts ». Ces trois groupes peuvent être agrégés sous l'appellation « Partis de gauche ». Pour la droite, cinq groupes ont été retenus : « Libéraux-conservateurs », « Centre droit », « Partis chrétiens », « Autres » et « Partis d'extrême droite/Partis nationaux-populistes ».

⁴³ Base de données Grand Conseil de Genève. Députés. <https://ge.ch/grandconseil/gc/histo-deputes>

⁴⁴ *Bulletin du Grand Conseil*. <https://www.scriptorium.ch/s/8jX2cNH5BE>

⁴⁵ Nous avons utilisé les logiciels Microsoft Excel et SPSS Statistics.

Tableau 4. Indicateurs retenus pour l'établissement de la biographie collective.

Indicateurs	Commentaire
Nom et prénom	Données de base
Date de naissance/ décès	Permet de connaître l'âge moyen des élus de gauche à chaque date clé et de les répartir dans des catégories d'âge
Genre	Permet de connaître le genre de l'individu et de rendre compte des transformations liées à l'introduction progressive du droit d'éligibilité des femmes que l'on peut observer aux dates 1980, 2000 et 2020
Affiliation partisane	Permet de connaître les partis politiques auxquels appartiennent les élus
Formation universitaire	Permet d'observer la part des élus de gauche au bénéfice d'un diplôme universitaire
Profession principale exercée	Permet d'identifier le type de profession dominant : profession « intellectuelle » contre métier manuel notamment
Durée du mandat*	Permet de connaître la durée moyenne du mandat
Carrière politique*	Permet de revenir sur les phénomènes de <i>cursus honorum</i> et de cumul des mandats

* Les indicateurs n'ont été récoltés de manière exhaustive que pour les élus qui siègent dans les exécutifs urbains.

Ils peuvent être regroupés sous le label : « Partis de droite ». Parfois, nous distinguons les « Partis d'extrême droite/Partis nationaux-populistes » des autres partis de droite, que nous regroupons alors sous « Partis du centre/de droite ». Le détail de l'ensemble des partis politiques présents dans notre échantillon figure dans le tableau 5 ci-après. Lorsqu'un parti politique change de nom, seule sa dernière dénomination est généralement mentionnée. Lorsqu'un parti possède un nom en français et en allemand, seule la dénomination française est indiquée. Pour les spécificités du positionnement politique de chaque parti, ainsi que pour les variantes de nom selon la ville et la période, voir tableau A1 en annexe et, plus largement, les chapitres 3.3 et 6.2.

Tableau 5. Codage des partis politiques présents dans les quatre villes aux dates clés.

Partis codés		Partis bruts
Partis de gauche	Parti socialiste	Parti socialiste, Parti socialiste-national, Parti social-démocrate
	Gauche radicale	Parti communiste, Parti ouvrier et populaire, Parti du Travail, Parti progressiste, Organisations progressistes de Suisse (POCH), Frauenliste Basel, Frauen Macht Politik!, solidaritéS, DAL, Alternative Liste
	Les Verts	Groupement pour la protection de l'environnement, Les Verts, BastA!
Partis de droite	Libéraux-conservateurs	Conservateurs, Parti libéral
	Centre droit	Parti radical-démocratique, Parti libéral-radical, Parti démocratique, Parti des paysans, artisans et bourgeois (devient l'Union démocratique du centre en 1971), Alliance des Indépendants, Parti vert'libéral
	Partis chrétiens	Parti démocrate-chrétien (devient Le Centre en 2021), Parti chrétien-social, Parti évangélique
	Autres	Männerverein spalen, Schweizerischer Freiwirtschaftsbund, Bürgerliche Vereinigung Bettingen, Aktives Bettingen
	Partis d'extrême droite/Partis nationaux-populistes	Front national, Union nationale, Nationale Volkspartei, Union démocratique du centre, Parti libéral-conservateur, Démocrates suisses, Vigilance, Parti de la liberté (Parti des automobilistes), Mouvement citoyen genevois

Comme indiqué dans le tableau 5 ci-avant, nous avons, dans le cas du Parti socialiste, intégré deux formations politiques dissidentes de droite : le Parti socialiste-national, présent à Lausanne durant la première moitié du xx^e siècle, et le Parti social-démocrate à Bâle, qui a existé entre 1982 et 2012. Pour Les Verts, nous avons inclus le Groupement pour la protection de l'environnement (GPE), présent à Lausanne depuis 1974, qui précède la fondation des Verts suisses en 1983. Nous avons également intégré la formation bâloise Basels starke Alternative (BastA!) fondée en 1995. Bien qu'elle conserve une certaine indépendance vis-à-vis des Verts bâlois, elle rejoint les Verts suisses en 2004 et forme avec eux un groupe parlementaire commun au Grand Conseil, le Grünes Bündnis. Par ailleurs, bien que le Parti chrétien-social se situe plutôt au centre gauche, ses liens historiques avec le Parti démocrate-chrétien (PDC) duquel il a fait scission, nous ont conduits à le classer parmi les partis du centre/de droite. Enfin, comme notre travail porte spécifiquement sur les élus des partis de gauche, les formations politiques de droite sont agrégées lors de nos analyses, bien qu'une distinction soit parfois opérée entre les partis du centre/de droite et ceux classés à l'extrême droite ou les partis nationaux-populistes⁴⁶.

Le niveau de formation est ici mesuré en fonction de l'obtention ou non d'un diplôme universitaire⁴⁷. Bien que nous disposions souvent d'informations plus détaillées sur la formation et le type de diplôme obtenu, notre analyse se limite à une distinction binaire : « universitaire oui/non ». À noter que, pour de nombreux élus, le niveau de formation a été déduit en fonction de la profession exercée au moment de l'élection. Jusqu'au milieu du xx^e siècle, le nombre d'étudiants dans les universités suisses est très faible (voir graphique A16 en annexe), ces établissements étant majoritairement réservés aux franges les plus aisées de la population. La plupart des universités cantonales voient le jour au xix^e siècle, notamment à Bâle, Genève, Lausanne et Zurich, mais aussi à Berne, Fribourg, Neuchâtel et Saint-Gall – cette dernière est fondée en 1898 en tant qu'académie de commerce, avant d'acquérir le statut d'université en 1995. Leur création s'inscrit dans un processus de transformation progressive d'anciennes académies. Durant la seconde moitié du xx^e siècle, le nombre d'étudiants connaît une très forte croissance. Deux nouvelles universités sont

⁴⁶ Dans le cas du Parti des paysans, artisans et bourgeois, devenu l'Union démocratique du centre en 1971, la formation est classée parmi les partis du centre/de droite jusqu'en 1980. En 2000, elle est en revanche rangée parmi les partis nationaux-populistes. Ce reclassement s'explique par la radicalisation du parti amorcée au début des années 1990, sous l'impulsion de sa section zurichoise, accompagnée de l'adoption d'une rhétorique populiste (voir Mazzoleni, 2007, 2008 [2003]).

⁴⁷ Le taux de données manquantes est de 6,2 % (170) pour les élus des quatre villes.

créées dans les années 1990 : l'Université de la Suisse italienne et l'Université de Lucerne. Le paysage universitaire suisse se distingue aussi par l'absence d'universités nationales et la présence de deux écoles polytechniques fédérales : l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) depuis 1855 et l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) depuis 1969 (Brändli, 2013). Malgré l'explosion des effectifs – de près de 40 000 étudiants en 1969 à plus de 169 000 en 2023-2024 dans les universités et écoles polytechniques fédérales – Auberson et al. (2023, p. 132-133) relèvent une stabilité dans la composition sociale du corps étudiant. En 2020, plus de la moitié des étudiants universitaires ont au moins un parent ayant suivi des études supérieures, tandis que seuls 7 % proviennent de familles dont les parents n'ont accompli que la scolarité obligatoire. Ces chiffres sont jugés très proches de ceux observés durant l'entre-deux-guerres et au début des années 1960. En outre, Falcon (2016, p. 43), à partir d'enquêtes représentatives menées entre 1972 et 2013 sur le niveau d'études et l'origine sociale de la population suisse, souligne qu'en dépit de la démocratisation du système éducatif au cours du xx^e siècle « l'accès à l'université reste majoritairement réservé à la classe supérieure [...], puisque les personnes issues [de cette dernière] ont significativement plus de chances d'être diplômées d'une université que celles issues des classes intermédiaire ou populaire ».

Concernant la profession, à partir des données brutes sur le métier exercé, nous avons codé les informations selon deux classifications visibles dans le tableau 6 ci-après⁴⁸. La structure de l'emploi en Suisse a connu de nombreuses évolutions entre la fin du xix^e siècle et les années 2020. Dans la première moitié du xix^e siècle, le secteur primaire – principalement agricole – regroupe la majorité de la population active suisse. Il est progressivement dépassé, dans les années 1880, par le secteur secondaire – notamment industriel –, lequel oscille entre 40 et 50 % jusque dans les années 1960. À partir des années 1970, c'est le secteur tertiaire, essentiellement centré sur les services, qui devient dominant (voir graphique A26 en annexe). Or, les grandes villes concentrent la majorité des emplois de services (Walter, 1994, p. 116-117). Pour classer les professions, nous nous sommes appuyés sur plusieurs travaux antérieurs portant spécifiquement sur le profil professionnel d'élus siégeant au sein de parlements nationaux européens (Best et Cotta, 2000, p. 25-26), à l'Assemblée fédérale (Gruner, 1970, p. 146 ; Pilotti, 2017, p. 58) ou dans des législatifs urbains (Di Capua, 2022a, p. 29)⁴⁹. Cette première classification

⁴⁸ Le taux de données manquantes est de 1,3 % (35) pour les élus des quatre villes.

⁴⁹ Voir plus spécifiquement ses annexes en ligne. <http://doi.org/10.33058/seismo.20755.000A>, p. 5-6.

comprend six grandes catégories et 22 sous-catégories (voir colonnes 1 et 2 du tableau 6 ci-après). Pour les membres des exécutifs, nous avons retenu la profession principale exercée juste avant leur élection. Pour les membres des législatifs, il s'agit du métier exercé au moment de leur élection et durant leur mandat, les parlements locaux suisses fonctionnant selon un système dit « de milice », où les indemnités ne permettent pas d'en vivre. À l'inverse, les élus qui siègent au sein d'un exécutif exercent une fonction professionnalisée et rémunérée (sur la question de la rémunération des fonctions électives en Suisse, voir Lasseb et Pilotti, 2019 ; Lasseb, 2022, 2024).

Nous avons choisi d'adopter une nomenclature plus fine pour deux catégories particulièrement influentes au sein de la gauche : les salariés du public et les professionnels de la politique. Les premiers, comme nous le verrons dans les chapitres 4 et 7, représentent la catégorie la plus nombreuse parmi les élus des partis de gauche. Les seconds, notamment les secrétaires syndicaux, occupent généralement des positions de premier plan au sein du champ politique et comptent parmi les élus les plus actifs⁵⁰. Pour les salariés du public, à l'instar de ceux du privé, nous avons distingué les cadres des employés/ouvriers, eux-mêmes séparés entre travailleurs manuels et non manuels. Une distinction supplémentaire a été opérée entre les personnes exerçant une profession universitaire, celles actives dans l'enseignement primaire et secondaire ou celles travaillant dans les domaines de la santé et du social. Concernant les professionnels de la politique, nous avons choisi de distinguer les permanents de partis, les secrétaires syndicaux, les secrétaires de groupes d'intérêt public – comme des associations sociales, culturelles ou environnementales – et les secrétaires d'associations patronales. Enfin, nous avons choisi d'inclure les journalistes lorsqu'ils travaillent pour la presse politique. En effet, durant la première moitié du xx^e siècle, celle-ci joue un rôle important dans la structuration du débat politique en Suisse. La plupart des journalistes de notre échantillon sont donc des journalistes politiques rémunérés par des partis.

Une limite de cette première classification est qu'elle ne permet pas de véritablement rendre compte de l'appartenance de classe des élus. Or, cette dimension est pourtant primordiale dans le cas des élus de gauche, dont les partis socialistes ou communistes se présentent comme des « partis de classe », représentant avant tout les intérêts des classes populaires. Cette question

⁵⁰ Concernant l'importance des syndicats dans le champ politique suisse, on peut relever leur capacité à recourir aux droits populaires. Grâce au référendum facultatif, ils peuvent contester des décisions prises par un organe législatif ; avec l'initiative populaire, ils ont la possibilité de mettre à l'agenda politique des objets écartés de l'arène parlementaire (voir Kriesi, 1998a, p. 99-109 [1995] ; Voutat, 2002, 2012) avec un succès variable selon les cas (voir notamment Leimgruber, 2011 ; Antoniazza et Agthe, 2019).

Tableau 6. Classifications utilisées pour le codage des professions.

Première classification		Deuxième classification
Six catégories	22 sous-catégories	Oesch (2006)
Professions libérales	Avocat/Notaire	Grand employeur/professions libérales
	Autres professions libérales (par exemple architecte, ingénieur, médecin)	Grand employeur/professions libérales (à l'exception des ingénieurs codés en tant que Spécialiste technique)
Entrepreneur	Chef de petites et moyennes entreprises (PME)	Grand employeur/professions libérales
	Agriculteur	Petit entrepreneur
	Petit commerçant	Petit entrepreneur
Professionnel de la politique	Permanent parti politique	Cadre
	Journaliste politique	Spécialiste socio-culturel
	Secrétaire syndical	Cadre
	Secrétaire association d'intérêt public	Cadre
	Secrétaire association patronale	Cadre
Salarié du public	Cadre du public (par exemple haut fonctionnaire ou pasteur)	Cadre
	Travailleur public académique	Spécialiste socio-culturel
	Travailleur public enseignant (primaire, secondaire)	Spécialiste socio-culturel
	Travailleur public santé/social	Spécialiste socio-culturel
	Employé/ouvrier public non manuel	Employé de bureau/travailleur de services
	Employé/ouvrier public manuel	Travailleur de production
Salarié du privé	Cadre du privé	Cadre
	Employé/ouvrier privé non manuel	Employé de bureau/travailleur de services
	Employé/ouvrier privé manuel	Travailleur de production
Sans activité professionnelle	Retraité	Sans activité professionnelle
	Étudiant	
	Au foyer	

représente d'ailleurs un enjeu dans la manière dont ces partis construisent leur image au fil du xx^e siècle (pour le cas du Parti socialiste suisse, voir Zimmermann, 2007). Afin de rendre visible cette dimension, nous avons donc décidé, à partir de la profession exercée, de situer plus généralement les élus dans la structure des classes sociales à travers une deuxième classification. Le lien entre la profession exercée et la classe sociale a fait l'objet de nombreuses recherches depuis les années 1940. Parmi les travaux majeurs figurent ceux du sociologue John Goldthorpe et de ses collaborateurs, qui ont élaboré un schéma de classe distinguant notamment employeurs et salariés, en séparant ces derniers selon leur niveau de compétence et d'autonomie (voir Savage, 2016, p. 406-407). On peut également citer les recherches d'Ehrenreich et Ehrenreich (2013), qui décrivent une «*Professional-Managerial Class*» composée de diplômés universitaires exerçant par exemple des professions artistiques, scientifiques, médiatiques ou dans l'enseignement, c'est-à-dire d'ordinaire des salariés qui n'appartiennent pas aux classes populaires. Sur la base de cette diversification des classes moyennes, Oesch (2006, p. 66-69) a élaboré un schéma de classe construit autour de 17 catégories, agrégées en huit groupes. Celles-ci sont basées sur l'emploi, en tenant compte des compétences requises, du degré d'autonomie et des logiques de travail⁵¹. Il prend notamment en compte les grands changements socio-économiques survenus depuis les années 1970, tels que la croissance du secteur des services, l'expansion de l'État-providence ou encore l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail. À partir de notre premier codage, nous avons recodé les professions selon ces huit catégories agrégées (voir colonne 3 du tableau 6). Cette deuxième classification permet ainsi de mieux saisir l'appartenance de classe et les transformations qui surviennent parmi les élus des partis de gauche (voir chapitres 4 et 7).

Pour ce qui est enfin des deux derniers indicateurs, la durée du mandat comprend au nombre d'années consécutives durant lesquelles un élu occupe le mandat électif pour lequel il a été recensé à la date clé. Quant à la carrière, nous avons compilé l'ensemble des mandats électifs – communaux, cantonaux et fédéraux – exercés par chaque élu avant et après son entrée au sein d'une municipalité, de même que la durée de ces différents mandats. Cela nous permet de réaliser une analyse des séquences de la carrière des municipaux de gauche.

⁵¹ Pour une utilisation statistique du schéma de classe développé par le chercheur, voir son site internet. <https://people.unil.ch/danieloesch/scripts/>

2.3 L'analyse de l'émergence, des succès électoraux et des réalisations de la gauche urbaine

De manière générale, pour analyser l'émergence et les succès électoraux de la gauche urbaine ainsi que les réalisations de ses municipaux, nous nous appuyons, outre le recours à la littérature secondaire présentée dans le chapitre précédent, sur des documents d'archives, des articles de presse, ou de la littérature grise disponible en ligne.

Dans la première partie de ce travail, nous utilisons des articles issus de la presse d'époque, numérisés et disponibles sur diverses plateformes en ligne. Nous avons notamment consulté la presse politique socialiste romande, en particulier *Le Droit du Peuple* et *Le Peuple - La Sentinelle* (voir Wicki, 2007, p. 44-47)⁵², ainsi que des journaux politiques libéraux-conservateurs tels que la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève* (voir Clavien, 2010)⁵³. Le recours à cette presse permet de rendre compte du point de vue des acteurs politiques de l'époque. Dans le chapitre 5, consacré aux réalisations de la gauche lors de la période du socialisme municipal, nous avons plus particulièrement examiné la *Rote Revue*, un organe de presse mensuel à visée théorique du Parti socialiste suisse, fondé en 1921 par Robert Grimm (1881-1958) et Ernst Nobs (1886-1957)⁵⁴. La revue aborde, en effet, la question de l'exercice du pouvoir par les élus socialistes dans les villes durant l'entre-deux-guerres donnant lieu à plusieurs réflexions. Nous avons aussi consulté les *Annales de la Régie directe*, fondées par le socialiste Edgar Milhaud (1873-1964), professeur à l'Université de Genève. Publiées à partir de 1908, elles deviennent en 1925 les *Annales de l'Économie collective* jusqu'en 1974 (voir Dogliani, 2002, p. 591-595)⁵⁵. Cette revue, éditée en français, allemand, anglais et espagnol, documente et analyse les expériences du socialisme municipal en Europe. Elle constitue ainsi une ressource précieuse pour comprendre les enjeux du socialisme municipal, y compris à Zurich, Bâle et Lausanne

⁵² Tous les numéros du *Droit du Peuple* et *Le Peuple - La Sentinelle* sont numérisés et disponibles sur la plateforme en ligne Scriptorium. <https://www.scriptorium.ch/s/nlxrOfk3N>

⁵³ Tous les numéros de la *Gazette de Lausanne* et du *Journal de Genève* sont numérisés et disponibles sur la plateforme en ligne Le Temps Archives. <https://www.letempsarchives.ch>

⁵⁴ Tous les numéros de la *Rote Revue*, qui a paru entre 1921 et 2009, sont numérisés et disponibles en ligne sur la plateforme E-Periodica. <https://www.e-periodica.ch/digbib/vollist?UID=r0r-001>

⁵⁵ Plusieurs numéros des *Annales* sont numérisés et disponibles en ligne sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France (BnF) entre 1908 et 1936. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32693909v/date> ; <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb344629584/date>

lorsque les villes sont administrées par des majorités socialistes durant l'entre-deux-guerres.

Dans la seconde partie de ce travail (ainsi que dans le chapitre 4.1.2), nous utilisons des documents provenant des sections communales et cantonales des partis de gauche. Nous avons notamment recueilli des informations sur les sites internet des partis, en consultant, par exemple, leurs statuts. Plus spécifiquement, dans le chapitre 6.3 consacré aux campagnes électorales du Parti socialiste à Genève et Lausanne au début des années 1980 et 1990, nous nous appuyons sur de la documentation produite par le Parti socialiste lausannois (PSL) et le Parti socialiste vaudois (PSV) conservée aux Archives cantonales vaudoises, ainsi que sur des documents élaborés par le Parti socialiste genevois (PSG) et sa section de la Ville de Genève, lesquels sont déposés aux Archives d'État de Genève. Nous avons premièrement examiné du matériel de propagande électorale (brochures, dépliants, tracts, affiches) ainsi que des programmes politiques préparés par le Parti socialiste. Ces éléments nous permettent d'analyser les thématiques mises en avant par les socialistes dans l'espace public lors des élections et, plus généralement, la manière dont ils se donnent à voir auprès du corps électoral urbain. Nous avons également consulté des écrits produits par les commissions électorales des sections socialistes locales, qui éclairent les débats internes sur les stratégies électorales adoptées durant les campagnes. Enfin, nous avons examiné des études d'image ou des sondages, commandités à des bureaux d'études externes ou réalisés en interne à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Ces sources permettent d'observer dans quelle mesure l'irruption de ces méthodes – d'ordinaire confiées à des professionnels de la communication – transforme les campagnes électorales socialistes. Nous avons complété notre recherche par la consultation périodique d'articles de presse d'information régionale de l'époque, numérisés et accessibles en ligne.

En troisième lieu, dans le chapitre 8, qui revient sur certaines politiques publiques mises en place par les municipalités de gauche depuis les années 1990, nous mobilisons de la littérature grise consultable en ligne. La période étudiée étant récente et les majorités de gauche encore en place au moment de la rédaction, nous avons utilisé une méthode exploratoire en nous focalisant sur quelques politiques précises. Cela contraste avec le chapitre 5 qui, sans prétendre à l'exhaustivité, dresse un panorama plus large des réalisations de la gauche lors de la période du socialisme municipal. Nous avons premièrement utilisé des documents produits par les administrations

communales des villes et téléchargeables sur leurs sites internet⁵⁶. Il s'agit, par exemple, de rapports d'activité provenant d'un département ou de documents consacrés à une politique spécifique. Ces documents, élaborés par l'administration elle-même, offrent à la fois des informations factuelles et permettent d'observer la manière dont ces politiques sont données à voir au public. Nous avons également mobilisé des rapports externes commandités par les villes et rédigés par des bureaux d'études. Ces derniers visent souvent à évaluer les effets produits par une politique mise en œuvre et constituent donc des ressources intéressantes. Nous nous sommes également appuyés sur des textes rédigés par des groupes d'intérêt public, qui offrent un autre éclairage sur certaines politiques locales. Afin de revenir sur l'impact de certaines politiques publiques menées par la gauche dans les villes, nous avons utilisé des statistiques produites par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et accessibles en ligne⁵⁷. Enfin, nous avons complété notre recherche par la lecture d'articles de la presse d'information, notamment du quotidien romand *Le Temps*, un journal suisse de référence.

⁵⁶ Les adresses internet sont les suivantes : Bâle (<https://www.bs.ch>) ; Genève (<https://www.geneve.ch>) ; Lausanne (<https://www.lausanne.ch>) ; Zurich (<https://www.stadt-zuerich.ch>). Dans les cas de Bâle et Zurich, les sites internet permettent en outre de consulter plusieurs volumes de leur annuaire statistique respectif qui ont été numérisés depuis 1905 à Zurich (*Statistisches Jahrbuch der Stadt Zürich*) et 1921 à Bâle (*Statistisches Jahrbuch des Kantons Basel-Stadt*). Les annuaires ont été périodiquement mobilisés durant l'ensemble de la recherche.

⁵⁷ Office fédéral de la statistique. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.html>

PREMIÈRE PARTIE

DE L'ÉMERGENCE D'UNE CONTRE-ÉLITE DE GAUCHE AUX EXPÉRIENCES DU SOCIALISME MUNICIPAL

Chapitre 3

L'essor de la gauche urbaine : création des structures de représentation politique et première accession au pouvoir dans les villes

« Et quelles que soient les reconstructions a posteriori des historiens, il ne fait pas de doute que pour les contemporains, les ouvriers formaient une masse importante qui grossissait chaque jour davantage et faisait planer une menace sur l'ordre établi, social et politique. Qu'advierait-il en effet s'ils commençaient à s'organiser politiquement en tant que classe ? » (Hobsbawm, 2017, p. 156 [1987])

Le début du XIX^e siècle, en Suisse, à l'instar de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne ou de la France, est marqué par les effets de la Révolution industrielle. Progressivement, l'économie, jusque-là fondée sur l'agriculture, se tourne vers la production à grande échelle de biens manufacturés. Avec la construction des chemins de fer, l'industrie suisse se concentre dans les villes. À la fin du XIX^e siècle, elle connaît une forte croissance, notamment dans les domaines de la métallurgie, de la construction, ou de la chimie. Bien qu'une part importante de l'industrie suisse reste implantée dans les régions rurales, les villes, en plein essor démographique, accueillent un nombre

croissant d'ouvriers (Vuilleumier, 2012, p. 528-530). Si le siècle est marqué par la domination des familles patriciennes sur le pouvoir politique des grandes villes, des partis représentant les intérêts des ouvriers – de plus en plus nombreux et confrontés à des conditions de vie très difficiles – émergent progressivement dans les régions urbaines. Au niveau fédéral, après plusieurs tentatives avortées, le Parti socialiste suisse, qui fédère les organisations politiques ouvrières locales, est fondé en 1888 (voir Gass, 1988; Vuilleumier, 1988a). Sa création s'inscrit dans un mouvement plus large qui voit naître ou se structurer des partis politiques d'obédience socialiste dans plusieurs pays européens : en 1875 en Allemagne, en 1879 en Espagne, en 1881 aux Pays-Bas, en 1889 en Autriche-Hongrie ou en 1892 en Italie et, plus tardivement, en 1900 au Royaume-Uni et en 1905 en France. Ce chapitre revient sur la constitution, puis sur l'accession au pouvoir dans les grandes villes suisses, des partis politiques de gauche. Progressivement, les élus socialistes, issus du mouvement ouvrier, vont constituer une véritable contre-élite politique et diriger plusieurs villes durant l'entre-deux-guerres. Toutefois, cette évolution ne s'opère pas de manière linéaire.

Les structures politiques du mouvement ouvrier se constituent notamment en réaction à la domination du pouvoir politique dans les villes par de vieilles familles patriciennes. Dans une première partie, nous revenons sur ces dernières ainsi que sur les partis représentant les intérêts des diverses classes sociales présentes dans les villes. Nous examinons, ensuite, la constitution, au fil du XIX^e siècle, des structures de représentation politique du mouvement ouvrier. Celles-ci prennent des formes multiples entre organisations syndicales, politiques ou culturelles. La distinction entre structures syndicales et politiques ne devient réellement marquée qu'à la fin du siècle. Par ailleurs, ces organisations sont à l'origine étroitement liées aux mouvements politiques radical ou démocratique. À la fin du XIX^e siècle, des partis socialistes locaux voient le jour. Ils s'émancipent peu à peu de la tutelle radicale et démocrate et leurs représentants obtiennent progressivement des mandats électifs dans les parlements et les gouvernements urbains. Pour autant, favoriser une action de type parlementaire ne va pas de soi. Jusque dans les années 1920, les organisations ouvrières recourent fréquemment aux grèves. Les conflits de travail culminent lors de la Grève générale de novembre 1918, événement à l'ampleur sans précédent en Suisse.

Dans une deuxième partie, nous nous penchons plus précisément sur la constitution des partis socialistes locaux à Bâle, Genève, Lausanne et Zurich. Leurs représentants, initialement marginalisés au sein des institutions politiques représentatives locales, obtiennent des résultats électoraux probants dès le début du XX^e siècle, aidés par l'introduction progressive du système électoral proportionnel. À partir de 1928 à Zurich, puis en 1934 à Lausanne et en 1935

à Bâle, ils deviennent majoritaires dans les gouvernements urbains. Loin d'être une sinécure, cette accession au pouvoir est un parcours semé d'embûches. Deux scissions communistes, en 1921 en Suisse alémanique et en 1939 en Suisse romande, fragilisent le mouvement ouvrier qui doit composer avec plusieurs tendances internes. En outre, les années 1930 sont marquées par une crise économique mondiale sans précédent qui déferle sur les villes et touche durement les classes populaires. Dans un même temps, des partis d'extrême droite, inspirés des modèles fascistes et nazis, émergent dans les centres urbains et provoquent régulièrement les représentants du mouvement ouvrier. Ceci débouche sur un drame en novembre 1932, lorsque l'armée suisse ouvre le feu sur une foule de contre-manifestants de gauche à Genève, provoquant la mort de 13 personnes. Confrontés à une gauche en plein essor, les partis de droite n'hésitent pas à s'allier aux partis d'extrême droite.

Dans une troisième partie, nous revenons plus précisément sur l'évolution des rapports de force partisans au sein des organes exécutifs et législatifs des quatre villes durant la première moitié du ^{xx}e siècle. Si la gauche connaît des périodes de domination entre les années 1920 et 1940, à l'exception de Genève, la fin de cette décennie sonne pourtant le glas de son hégémonie urbaine.

3.1 Le développement du mouvement ouvrier dans les villes au ^{xix}e et au début du ^{xx}e siècle

Au ^{xix}e siècle, en Suisse, à l'instar des pays européens voisins, le mouvement ouvrier émerge en réaction aux effets néfastes de la Révolution industrielle et à l'essor du capitalisme. Dans les villes, cette période est marquée par la domination d'anciennes familles patriciennes sur le pouvoir politique. Toutefois, à la fin du siècle, cette hégémonie est progressivement remise en cause par l'émergence d'une véritable contre-élite de gauche, constituée d'une multitude d'organisations syndicales, politiques et culturelles issues du mouvement ouvrier. Ce développement n'est pas linéaire : les premières structures adoptent des formes variées, cumulent plusieurs rôles et sont fortement liées au mouvement politique radical. Ce n'est qu'à la fin du siècle, avec la création d'une Union syndicale suisse et d'un Parti socialiste suisse, que les fonctions syndicales et politiques commencent à être assumées par des organisations distinctes. Des partis ouvriers socialistes cantonaux voient ainsi le jour dès les années 1890, remportent des succès locaux, obtiennent des sièges dans les parlements urbains et font même entrer des représentants

dans les gouvernements des villes de Bâle, Genève et Zurich. Toutefois, le mouvement ouvrier recourt encore fréquemment à de nombreuses grèves, souvent réprimées par les forces de l'ordre, voire l'armée. Ce phénomène culmine lors de la Grève générale de novembre 1918. Il s'agit donc ici de revenir sur l'essor du mouvement ouvrier dans les villes suisses. Dans un premier temps, nous examinerons la domination des familles patriciennes et les intérêts représentés par les principaux partis urbains. Dans un deuxième temps, nous reviendrons sur la création des structures de représentation politique du mouvement ouvrier. Enfin, dans un troisième temps, nous nous pencherons sur le recours aux grèves qui demeure, aux côtés de l'obtention de mandats électifs, l'un des principaux modes d'action du mouvement ouvrier.

3.1.1 Les grandes familles patriciennes maintiennent leurs prérogatives sur le pouvoir politique durant le XIX^e siècle

L'essor, dans les grandes villes suisses, d'une contre-élite de gauche issue du mouvement ouvrier à la fin du XIX^e siècle et leur obtention progressive de sièges au sein des législatifs, puis des exécutifs urbains, fait suite à un siècle de domination politique par une élite dirigeante composée des membres de grandes familles bourgeoises et patriciennes – c'est-à-dire la frange la plus aisée et ancienne de la bourgeoisie⁵⁸. Ces familles sont généralement représentées par un courant politique qui prend d'ordinaire le nom de conservateur puis, à partir de la fin du XIX^e siècle, de libéral. Si le courant radical – centralisateur et représenté par une bourgeoisie émergente tournée vers l'artisanat et le commerce – s'impose progressivement à partir des années 1840 au niveau national, notamment avec l'adoption de la Constitution suisse de 1848, le poids de ces anciennes familles reste très important tout au long du XIX^e siècle. Il convient, dès lors, dans un premier temps, de revenir sur les spécificités de cette domination politique dans les quatre villes jusqu'à son déclin. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur les intérêts défendus par les partis politiques urbains, en les associant aux classes sociales qu'ils représentent. Cette approche permet de mieux comprendre, en filigrane, la manière dont le pouvoir politique détenu par les anciennes familles patriciennes est progressivement contesté.

⁵⁸ Pour une discussion fine des contours de la bourgeoisie et des familles patriciennes à Bâle, Genève et Zurich ainsi que le maintien de leurs prérogatives au fil du XIX^e siècle, voir Widmer (2024, p. 65 ss).

La domination des familles patriciennes sur le pouvoir politique des quatre villes

Les grandes villes suisses connaissent, au fil du XIX^e siècle, de profondes transformations politiques. Sous l'Ancien Régime, elles disposent généralement d'une administration autonome, contrôlée de plus en plus étroitement par les familles patriciennes. Celles-ci renforcent leur emprise durant l'Époque moderne, notamment en accaparant les charges gouvernementales, souvent attribuées par cooptation⁵⁹. Toutefois, la République helvétique (1798-1803), imposée par le Premier consul de la République française, Napoléon Bonaparte (1769-1821) (voir Fontana, 2020), vient ébranler cette domination : les villes sont désormais dirigées par une municipalité élue démocratiquement par une assemblée. La période régie par l'Acte de Médiation de 1803 est également marquée par la recrudescence d'assemblées puis de parlements dont les membres sont élus au suffrage censitaire – limitant l'accès au pouvoir à la bourgeoisie et aux patriciens –, un système qui se pérennise malgré un relatif retour au pouvoir des patriciens durant la Restauration (Walter, 1994, p. 239-240). Durant la Régénération (1830-1848), sous l'impulsion des libéraux, le cens électoral est progressivement supprimé dans plusieurs cantons, contribuant ainsi à un élargissement du corps électoral (Schorderet, 2005, p. 184-186). La Constitution fédérale de 1848 établit définitivement les contours des institutions politiques suisses : les communes deviennent le troisième niveau institutionnel politique après les cantons et l'État fédéral. Un système représentatif – masculin – est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire, faisant de la Suisse, à l'époque, un cas unique en Europe (voir Humair, 2009).

Malgré ces évolutions qui tendent à ouvrir les droits politiques à une plus grande proportion de la population, notamment aux fractions les plus modestes de la bourgeoisie comme les petits commerçants ou les artisans, représentés par un mouvement radical dominant mais qui ne s'unifie sous une forme partisane au niveau suisse qu'en 1894, les familles patriciennes, incarnées par le mouvement libéral-conservateur qui s'unifie quant à lui au niveau fédéral en 1913, parviennent à maintenir un certain contrôle sur le pouvoir politique

⁵⁹ Mellina et al. (2020, p. 33 ss) rappellent l'usage, aujourd'hui largement oublié, du tirage au sort dans la répartition des charges. Ce procédé, généralement appliqué après une première sélection, visait à consolider la domination des familles patriciennes en empêchant notamment que l'une d'entre elles ne prenne l'ascendant sur les autres. C'est notamment le cas à Bâle, à partir de 1718. Sur le plan symbolique, le tirage au sort affirme aussi l'égalité entre les familles patriciennes au pouvoir, contribuant ainsi à limiter les conflits entre ces dernières (Mellina et Sintomer, 2024, p. 235-237).

dans les villes. Cela s'explique par plusieurs raisons. Premièrement, alors que la Révolution industrielle bat son plein, plusieurs familles patriciennes diversifient leurs activités en s'investissant dans les secteurs bancaires et industriels en plein essor, ou en accédant à des postes à responsabilité au sein des grandes entreprises – créées par une bourgeoisie plus récente ayant fait fortune dans le textile, puis, lors de la Deuxième Révolution industrielle, dans les domaines des machines et de la chimie. Deuxièmement, elles s'investissent activement au sein des sphères culturelles ou philanthropiques (Mach et al., 2016, p. 41-42). De fait, les familles patriciennes parviennent à maintenir, indirectement, une emprise sur les institutions politiques des villes où elles demeurent des actrices incontournables. Nous pouvons désormais revenir plus précisément sur la situation dans les quatre villes.

À Bâle, Sarasin (1998 [1990]), tout en soulignant les contours fluctuants de la bourgeoisie, identifie un groupe de patriciens formant l'élite dirigeante de la ville, notamment grâce aux ressources économiques tirées du commerce de la soie, extrêmement lucratif dès le XVIII^e siècle et jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Cette élite s'investit aussi dans le commerce international et la banque. Bien que le pouvoir politique soit formellement partagé avec une petite bourgeoisie composée notamment d'artisans, puis d'industriels issus de la chimie, et bien que les conservateurs, représentant des intérêts patriciens, perdent leur prédominance avec la démocratisation des institutions politiques, les grands banquiers, commerçants et industriels patriciens bâlois demeurent influents jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Leur maintien s'explique par une puissance économique de laquelle découle un pouvoir symbolique, savamment entretenu par des comportements sociaux, par leurs noms ou encore par des alliances familiales qui marquent leur distinction sociale. En 1894, à titre d'exemple, Sarasin (1998, p. 119 [1990]) montre que la frange la plus fortunée de la bourgeoisie, représentant moins de 3 % de la population, occupe près de 38 % des sièges du législatif bâlois. Par ailleurs, plus de la moitié de ces sièges reviennent à des patriciens (voir aussi Lüthi, 1963, p. 125-131). Cette surreprésentation est encore plus marquée au sein des conseils d'administration des entreprises ou parmi les juges civils.

À Genève, Perroux (2006) identifie plusieurs grandes familles patriciennes dont les richesses se sont accrues au fil du XVIII^e siècle grâce à des activités de négoce. Il souligne également que leurs liens avec la religion protestante depuis la Réforme leur ont offert un levier social décisif pour asseoir leur pouvoir politique. Ces familles dominent ainsi la vie économique, culturelle et politique genevoise durant le XIX^e siècle. Certes, la révolution radicale d'octobre 1846 menée par James Fazy (1794-1878) entraîne la perte formelle

– bien que momentanée – de leurs sièges au sein du législatif et de l'exécutif cantonal. Toutefois, elles conservent la mainmise sur le pouvoir économique, à travers le développement considérable du secteur bancaire privé, ce qui leur confère une influence considérable sur l'orientation de l'économie locale. Par ailleurs, David et Heiniger (2019) montrent que ces anciennes familles patriciennes s'investissent largement dans la philanthropie locale, ce qui leur permet d'intervenir dans l'espace public. Dès lors, malgré leur revers de 1846, elles restent incontournables dans la vie politique locale, d'autant plus que certaines d'entre elles, comme les familles Lombard, Pictet ou Turretini, comptent encore des représentants occupant des mandats électifs au sein du parlement ou du gouvernement de la ville jusqu'au début du ^{xx}e siècle.

À Zurich, Tanner (1990, 1995) évoque une bourgeoisie dominée par de vieilles familles patriciennes aux forts capitaux économiques, d'abord acquis dans l'industrie textile entre le ^{xvii}e et le ^{xviii}e siècle, puis dans l'industrie mécanique. Au fil du ^{xix}e siècle, ces familles parviennent à diversifier leurs activités, notamment dans le secteur bancaire et dans celui des assurances, notamment grâce à la fondation du Crédit suisse en 1856, qui participe au financement des chemins de fer, alors administrés par des sociétés privées – avant leur nationalisation en 1898 – dont la première ligne, reliant Zurich à Baden, est inaugurée en 1847. Bien que leur présence au sein de l'exécutif et du législatif zurichois diminue, leur puissance économique leur permet de garder une forte influence dans la conduite des affaires publiques. Celle-ci est toutefois moins marquée qu'à Bâle et Genève. En effet, dans la seconde moitié du ^{xix}e siècle, le canton de Zurich voit émerger le Mouvement démocratique, situé sur l'aile gauche radicale, puis, dans son sillage, le Parti démocratique, qui s'opposent à la concentration du pouvoir aux mains d'un petit cercle de notables bourgeois et promeuvent l'introduction des droits populaires (Gruner, 1977, p. 77-79 [1969]).

Pour ce qui est de la ville de Lausanne, il n'existe, à notre connaissance, pas d'étude retraçant le parcours d'une élite dirigeante bourgeoise au ^{xix}e siècle. Toutefois, Radeff (1980, p. 26-27) souligne l'existence d'anciennes familles patriciennes qui dominent la vie politique lausannoise aux ^{xvii}e et ^{xviii}e siècles, grâce à un système de cooptation dans l'octroi des charges dirigeantes, facilité par leur fortune foncière. Leur pouvoir reste néanmoins relatif : Lausanne est alors une ville sujette de Berne, soumise à l'autorité des dirigeants bernois. Bien que le canton de Vaud devienne indépendant en 1798 et que Lausanne en devienne le chef-lieu, les institutions cantonales et communales sont façonnées par un courant politique libéral – les 19 membres de l'exécutif lausannois sont alors élus par une assemblée de bourgeois –, avant d'être

progressivement évincé par un courant radical qui prend le pouvoir au niveau cantonal en 1845 (voir Arlettaz, 1980). Par ailleurs, durant le XIX^e siècle, contrairement à Bâle, Genève et Zurich, Lausanne ne se transforme pas en pôle industriel ni en centre bancaire. Elle reste le chef-lieu d'un canton dont l'économie demeure largement tournée vers le secteur primaire. On peut donc estimer que les anciennes familles patriciennes, dépourvues de ressources issues de l'industrie ou de la finance, ne sont pas en mesure de dominer aussi nettement le pouvoir politique que dans les trois autres villes.

La capacité des anciennes familles patriciennes, à conserver leur pouvoir politique dans les villes tout au long du XIX^e siècle, malgré la démocratisation progressive des institutions politiques, est remarquable. Le maintien de cette domination s'explique par la combinaison des ressources économiques issues de l'industrie textile et du commerce international, plus tard consolidées dans le secteur bancaire, et d'un capital symbolique savamment entretenu par des alliances familiales et des comportements sociaux distinctifs. Ce pouvoir cesse toutefois au début du XX^e siècle, après la Première Guerre mondiale. Malgré cette perte d'influence, à Bâle et à Genève – où ces familles sont les mieux implantées –, et dans une moindre mesure, à Zurich, elles demeurent présentes dans les sphères économiques et politiques tout au long du XX^e siècle (voir Strebel et al., 2021). Le recul de ces élites patriciennes, représentées par des formations politiques libérales-conservatrices, s'explique d'abord par l'ascension d'une bourgeoisie émergente représentée par le mouvement radical, qui parvient à instaurer de nouvelles constitutions cantonales au fil du XIX^e siècle et favorise ainsi la démocratisation du régime politique. Elle est ensuite due au développement des structures de représentation politique du mouvement ouvrier qui se développent à la fin du XIX^e siècle et se consolident au début du XX^e siècle. Nous pouvons désormais revenir plus précisément sur les partis présents dans les quatre villes, les courants politiques auxquels ils appartiennent, ainsi que les intérêts qu'ils défendent lorsque le mouvement ouvrier s'émancipe.

Les partis comme expression politique des classes sociales locales

En Suisse, au niveau fédéral, les partis politiques se forment entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Loin de constituer un ensemble homogène, les partis nationaux regroupent des formations politiques locales, construites au fil du XIX^e siècle à partir d'enjeux cantonaux. La création des partis nationaux

formalise, par ailleurs, l'existence de groupes parlementaires et/ou de courants préexistants au sein de l'Assemblée fédérale. À cette époque charnière, nous distinguons quatre principaux courants politiques. Le courant libéral-conservateur, regroupé depuis 1913 au niveau national sous la bannière du Parti libéral suisse (*Liberale Partei der Schweiz*) ; le courant radical, dominant sur la scène fédérale depuis 1848, qui s'organise en 1894 sous le nom de Parti radical-démocratique (PRD) (*Freisinnig-Demokratische Partei*) ; le courant catholique-conservateur, organisé depuis 1912 au sein du Parti conservateur populaire (*Konservative Volkspartei*) ; et, enfin, le courant socialiste représenté depuis 1888 par le Parti socialiste suisse (*Sozialdemokratische Partei der Schweiz*). La création de ces partis politiques à l'échelon national n'intervient qu'après la formation des principales organisations économiques faïtières, dont les ressources financières sont plus importantes. De fait, Jost (1986a) estime qu'à cette époque, le poids des partis politiques au niveau fédéral est relativement faible. Gruner (1977, p. 29-30 [1969]) démontre néanmoins que c'est au niveau cantonal que les partis politiques trouvent leur véritable lieu d'organisation en Suisse. Dès lors, si des formations politiques d'obédience radicale existent dans l'ensemble du pays, leur structure et les intérêts qu'elles défendent peuvent varier selon les régions linguistiques et les cantons. À partir de ces formations ou courants politiques locaux, présents dans les quatre villes à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, nous proposons dès lors d'identifier des classes sociales dont ils représentent les intérêts.

À Bâle, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, deux principaux mouvements politiques de droite s'opposent : les radicaux (*Freisinnigen*) et les conservateurs (*Konservativen*). Ces derniers, après avoir adopté plusieurs dénominations au fil du temps, prennent le nom de Parti libéral (*Liberale Partei*) en 1905 (Lüthi, 1962, p. 141). Issus du courant libéral-conservateur, les conservateurs puis les libéraux représentent les intérêts des anciennes familles patriciennes bâloises qui, après avoir fait fortune dans le commerce de la soie, s'investissent notamment dans la banque ou l'industrie chimique. En revanche, les radicaux défendent les intérêts d'une bourgeoisie émergente, davantage orientée vers l'artisanat et le commerce. Un premier tournant a lieu en 1875 lorsque les radicaux parviennent à imposer une nouvelle Constitution cantonale à Bâle. Un second tournant survient en 1890 avec la création du Parti socialiste bâlois. Jusqu'alors, les organisations représentant les intérêts politiques du mouvement ouvrier – telles que la Société du Grutli – étaient proches de l'aile gauche du Parti radical. La formation d'un Parti socialiste local marque une rupture : les classes populaires sont désormais représentées par un parti qui défend exclusivement leurs intérêts. L'introduction du

système électoral proportionnel en 1905 permet aux socialistes d'augmenter significativement le nombre de leurs élus. À noter enfin que le Parti catholique populaire (*Katholische Volkspartei*), représentant la frange catholique de la population bâloise, ne joue qu'un rôle marginal, le canton étant à majorité protestante.

À Genève, les deux principaux courants politiques qui s'opposent à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle sont, d'une part, les radicaux et, d'autre part, les libéraux-conservateurs. À la fin du XIX^e siècle, ces derniers sont connus sous le nom de Parti démocratique, avant d'adopter, en 1958, la dénomination de Parti libéral. Les démocrates genevois représentent les intérêts des anciennes familles patriciennes, investies notamment dans le secteur bancaire privé. Toutefois, la révolution radicale menée par James Fazy (1794-1878) en 1846, suivie de l'adoption de la Constitution genevoise de 1847, marque un recul de l'influence politique des libéraux-conservateurs, au profit des radicaux. Entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, le mouvement radical, à Genève, prend le nom de Parti Radical-Libéral. Celui-ci concentre les intérêts d'un ensemble de groupes hétéroclites. En effet, sa base sociale est principalement constituée d'une bourgeoisie émergente tournée vers l'artisanat et le commerce, mais il compte également dans ses rangs des fonctionnaires et des agriculteurs. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les radicaux-libéraux représentent également les intérêts du mouvement ouvrier auquel ils accordent quelques places sur leurs listes électorales. Toutefois, l'introduction d'un système électoral proportionnel au niveau cantonal en 1892 permet l'émergence d'un Parti socialiste à Genève qui s'émancipe de la tutelle radicale (voir Vuilleumier, 1988b). En ce qui concerne la population catholique genevoise, celle-ci soutient le mouvement radical jusqu'au *Kulturkampf* au début des années 1870. À l'instar des socialistes, les catholiques-conservateurs s'organisent sous le nom de Parti indépendant à la suite de l'introduction de la proportionnelle en 1892.

Tout comme à Bâle et à Genève, à Lausanne et plus généralement dans le canton de Vaud, les deux grands courants politiques qui s'affrontent à la fin du XIX^e siècle sont, d'une part, les libéraux-conservateurs, incarnés par le Parti libéral, et d'autre part, les radicaux, rassemblés au sein du Parti radical-démocratique. Les libéraux défendent les intérêts de la bourgeoisie urbaine. Bien que les institutions politiques cantonales soient contrôlées par les radicaux depuis l'adoption de la Constitution cantonale de 1845, les libéraux conservent le pouvoir à Lausanne jusqu'en 1882, année où ils perdent leur majorité au profit des radicaux (Saudan, 1984, p. 138, 147). Contrairement aux libéraux, les radicaux représentent des intérêts divers :

ils sont les porte-parole d'une bourgeoisie émergente, mais également des agriculteurs et entretiennent des liens étroits avec des organisations issues du mouvement ouvrier, à l'image de la Société du Grutli. Toutefois, à la fin du XIX^e siècle, ce dernier s'émancipe de la tutelle radicale avec la création du Parti ouvrier (PO) en 1890, puis du Parti ouvrier socialiste (POS) en 1909. En raison du maintien d'un système électoral majoritaire jusqu'en 1948, ce n'est qu'à cette date qu'un parti représentant les intérêts de la population catholique, le Parti chrétien-social, parvient à obtenir des sièges au sein du Conseil communal lausannois.

À Zurich, la situation politique est différente⁶⁰. Dans les années 1860, les courants libéral-conservateur et radical se rapprochent et s'unissent au sein d'un même parti, le Parti libéral (*Liberale Partei*). Toutefois, ces « libéraux » zurichois sont affiliés, au niveau fédéral, au courant radical. Dès 1917, ils adoptent d'ailleurs officiellement au niveau cantonal la dénomination de radicaux (*Freisinnigen*), nom sous lequel ils sont souvent désignés dès les années 1890. Ce rapprochement entre libéraux-conservateurs et radicaux s'explique par la force du mouvement démocratique dans le canton de Zurich, qui revendique une extension des droits populaires ainsi qu'un renforcement du contrôle des collectivités publiques sur l'économie. Ce mouvement, qui débouche sur la création du Parti démocratique (*Demokratische Partei*) en 1867, est essentiellement animé par des dirigeants issus de la petite bourgeoisie provinciale et des petites villes, en opposition au pouvoir des « *Bundesbaronen* », incarnés à Zurich par le politicien radical et fondateur du Crédit suisse, Alfred Escher (1819-1882). Cette mobilisation politique aboutit à l'adoption de la Constitution cantonale zurichoise de 1869.

Le conflit entre ces deux formations structure la vie politique zurichoise durant la seconde moitié du XIX^e siècle (Graber, 2017, p. 137 ss). Les radicaux zurichois représentent notamment les intérêts des anciennes familles patriciennes, enrichies grâce à l'industrie textile, puis mécanique et ayant par la suite diversifié leurs activités dans les secteurs bancaire et des assurances. Ces intérêts sont aussi représentés par une scission libérale-conservatrice, désignée comme « conservatrice » (*Konservativen*), qui parvient à obtenir des sièges au sein du législatif de la ville de Zurich entre 1892 et 1910 (Behrens, 2018, p. 23-25). Les démocrates, quant à eux, représentent les intérêts de la petite et moyenne bourgeoisie, des fonctionnaires, mais aussi des employés. Le mouvement ouvrier zurichois, notamment à travers la Société du Grutli,

⁶⁰ Sur la situation politique cantonale zurichoise à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, voir le chapitre 6.1 et l'annexe 2.5 de Praz (2025).

Tableau 7. Intérêts représentés par les partis politiques locaux entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle.

Courants politiques	Intérêts représentés	Partis fédéraux	Partis Bâle	Partis Genève	Partis Lausanne	Partis Zurich
<i>Libéral-conservateur</i>	Patriciat	Parti libéral suisse	Conservateurs puis Parti libéral	Parti démocratique	Parti libéral	Conservateurs
	Patronat industriel et financier					
<i>Radical</i>	Petite et moyenne bourgeoisie	Parti radical-démocratique	Parti radical-démocratique	Parti Radical-Libéral	Parti radical-démocratique	Parti libéral puis Parti radical
	Artisans, agriculteurs, fonctionnaires et employés					Parti démocratique
<i>Catholique-conservateur</i>	Population catholique	Parti conservateur populaire	Parti catholique populaire	Parti indépendant	Parti chrétien-social	Parti chrétien-social
<i>Socialiste</i>	Mouvement ouvrier	Parti socialiste suisse	Parti socialiste	Parti ouvrier socialiste puis Parti socialiste	Parti ouvrier puis Parti ouvrier socialiste	Parti socialiste

leur est initialement proche. Le courant socialiste s'émancipe toutefois en 1902, avec la création d'une section cantonale spécifique. À noter qu'au niveau fédéral, les radicaux et les démocrates zurichois sont tous deux affiliés au Parti radical-démocratique dont ils constituent deux sections distinctes. Enfin, la population catholique, minoritaire dans le canton, est représentée par le Parti chrétien-social (*Christlich-soziale Partei*) fondé en 1907, qui obtient des sièges au parlement de la ville de Zurich à partir de l'introduction d'un système électoral proportionnel en 1913.

De manière générale, comme synthétisé dans le tableau 7 ci-avant, la seconde moitié du XIX^e siècle est marquée, à Bâle, Genève et Lausanne, par une opposition entre, d'une part, le courant libéral-conservateur, au sein duquel s'organise le patriciat et, d'autre part, le courant radical représentant les intérêts d'une bourgeoisie émergente. En revanche, à Zurich, le principal clivage oppose le Parti démocratique au Parti libéral, qui adopte le nom de radical en 1917 et qui, dès les années 1860, s'est rapproché du courant libéral-conservateur. Fait important : l'essor du mouvement ouvrier, qui s'organise au sein de sections cantonales socialistes dès 1890, entraîne progressivement un rapprochement des différentes formations politiques de droite, désormais unies pour lui faire barrage.

3.1.2 La construction des structures de représentation politique du mouvement ouvrier et la création des partis socialistes locaux

Si l'on est revenu sur la domination des familles patriciennes au cours du XIX^e siècle, celui-ci marque également, dans sa seconde moitié, la constitution d'un ensemble hétéroclite d'organisations qui, en réaction notamment au processus d'industrialisation, représentent les intérêts du mouvement ouvrier suisse. Lors de leur apparition, ces organisations remplissent généralement des fonctions multiples – représentation politique et syndicale, soutien financier, instruction civique et culturelle, coopérative, etc. – et proviennent d'origines diverses : scissions radicales, organisations menées par des leaders socialistes étrangers en exil (notamment Allemands) ou regroupements d'ouvriers, notamment des typographes. Ces structures précèdent la constitution à proprement parler de partis ouvriers socialistes dans les grandes villes suisses entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Dans cette multitude d'associations aux contours nébuleux, deux types d'organisations retiennent plus particulièrement notre attention : les sections de la Société du Grutli et

les Unions ouvrières locales. Celles-ci permettent au mouvement ouvrier de faire élire progressivement des représentants au sein des parlements locaux, bien que ces succès électoraux soient généralement tributaires d'alliances avec les radicaux ou, dans le cas zurichois, avec les démocrates. Il faut attendre le début des années 1890 pour que des partis socialistes locaux apparaissent, marquant ainsi une relative émancipation politique du mouvement ouvrier. Cette prise d'indépendance est par ailleurs facilitée dans certaines villes par l'introduction progressive d'un système électoral proportionnel qui garantit à ces petits partis naissants d'obtenir un nombre de sièges équivalent à leur force électorale réelle lors des élections.

Société du Grutli et Unions ouvrières : un tissu d'associations aux fonctions multiples et aux contours nébuleux

Fondée en 1838 à Genève, la Société du Grutli (*Grütliverein*), étudiée par Gruner (1968, p. 468-504), est une association regroupant plusieurs sections locales sur le territoire suisse. Son premier président, Albert Galeer (1816-1851), instituteur et radical genevois, est également membre de l'Association allemande pour l'éducation ouvrière. Composée principalement d'artisans jusqu'à la fin du siècle, l'organisation accueille progressivement un nombre croissant d'ouvriers. Jusqu'aux années 1880, elle entretient des liens avec le mouvement démocratique en Suisse alémanique, alors qu'en Suisse romande, elle se situe sur l'aile gauche du mouvement radical. Elle rejette ainsi, en 1868, une adhésion à la I^{re} Internationale, soit l'Association internationale des travailleurs (AIT), fondée en 1864, mais place au cœur de son action un ensemble de mesures sociales. Ces dernières prennent notamment la forme d'activités d'instruction civique et culturelle – fêtes, cours de chant, gymnastique, tir –, ainsi que de la mise à disposition de locaux et de bibliothèques, contribuant à forger une « culture ouvrière » distincte des formes de sociabilité bourgeoises (voir Jeanneret, 1994 ; pour le mouvement ouvrier genevois, voir Heimberg, 1996, p. 121 ss ; Gajardo, 2003 ; pour le mouvement ouvrier lausannois, voir Pavillon, 2024). L'association met également sur pied des caisses de soutien en faveur des membres, notamment en cas de maladie (à partir de 1872), d'accident et de chômage (voir Legentilhomme, 2024, p. 43-44). Néanmoins, son action demeure avant tout éducative et sociale (Gruner, 1968, p. 1011-1012). Elle s'appuie en outre sur plusieurs journaux en Suisse alémanique et romande. En 1880, la Société du Grutli compte environ 180 sections et près de 7 000 membres. Elle connaît son apogée entre 1889

et 1890 avec 353 sections et 15 363 adhérents (Dommer et Gruner, 1988, p. 48). Durant les deux dernières décennies du XIX^e siècle, qui voient la création de l'Union syndicale suisse (1880) et du Parti socialiste suisse (1888), plusieurs de ses membres participent à la fondation des premières Unions ouvrières et des partis socialistes locaux. En 1901, elle fusionne avec le Parti socialiste suisse ; tout en conservant une certaine forme d'indépendance. Jost (1990, p. 287), parle plutôt d'une « alliance fédérale » que d'une véritable fusion. En désaccord avec la ligne du PSS, la Société du Grutli reprend son indépendance en 1916. Toutefois, confrontée à une érosion continue de ses effectifs, la majorité de ses sections finit par intégrer définitivement le Parti socialiste suisse en 1925 (Müller, 2007, p. 35).

À partir des années 1860, parallèlement à l'émergence de plusieurs syndicats, de multiples organisations locales connues sous le nom d'Union ouvrière voient le jour. Regroupant des travailleurs étrangers et suisses, elles mènent majoritairement un travail syndical, mais s'engagent aussi sur le terrain politique en présentant des candidats ouvriers sur des listes électorales. Ces unions, particulièrement présentes dans les grandes villes, se développent véritablement durant les années 1880. Plusieurs facteurs expliquent cette dynamique, comme le montrent les travaux de Degen (2006a, p. 34-41) sur les premiers syndicats suisses. Premièrement, les conflits de travail s'intensifient durant la seconde moitié du XIX^e siècle (voir chapitre 3.1.3), incitant les travailleurs à se coordonner plus efficacement. Deuxièmement, la création de la I^{re} Internationale – dont trois des premières réunions ont lieu en Suisse (en 1866 à Genève, en 1867 à Lausanne et en 1869 à Bâle) – favorise les échanges entre les différentes associations ouvrières. Troisièmement, les syndicats peuvent s'appuyer sur des corps de métier déjà organisés, notamment les typographes en Suisse alémanique dès 1858. En 1873, des Unions ouvrières et des syndicats, avec le concours de plusieurs sections de la Société du Grutli et de certaines caisses maladie, fondent une association faîtière : la Fédération ouvrière suisse (*Schweizerischer Arbeiterbund*). Durant la seconde moitié des années 1870, celle-ci rassemble environ 125 sections et plus de 6 000 membres. Elle joue un rôle central dans la campagne menée en faveur de la révision de la Loi sur les fabriques adoptée en 1877, qui vise à améliorer la protection des travailleurs, en abaissant notamment la durée du travail (voir Gruner, 1968, p. 244-247). Minée par de nombreux conflits internes mettant aux prises travailleurs étrangers et suisses, syndicats et formations politiques, la Fédération est dissoute en 1880 à Olten. Avant de disparaître, ses représentants appellent à la création d'une Union syndicale suisse, fondée peu après, ainsi qu'un Parti socialiste suisse qui voit le jour

en 1888 (Degen, 2006a, p. 42). À partir du début du xx^e siècle, ces deux organisations – le PSS pour ce qui est de l'action politique et l'USS pour ce qui est des luttes de travail – deviennent les principales coordinatrices du mouvement ouvrier suisse.

Création des partis socialistes locaux : le mouvement ouvrier s'émancipe politiquement de la tutelle radicale et démocrate

Du point de vue politique, au cours du xix^e siècle, les radicaux à Bâle, Genève et Lausanne, ainsi que les démocrates à Zurich, jouent un rôle prépondérant dans la représentation du mouvement ouvrier au sein des parlements urbains, notamment par le biais de la Société du Grutli. Ce n'est qu'avec la création des premières Unions ouvrières, puis, de manière plus significative, avec l'émergence des premiers partis socialistes locaux, que le mouvement ouvrier commence à s'émanciper politiquement de la tutelle radicale et démocrate⁶¹. Cette autonomie croissante est facilitée par l'introduction progressive du système électoral proportionnel à partir des années 1890, qui permet aux formations socialistes naissantes de mieux faire valoir leur poids électoral. Toutefois, à la fin du xix^e siècle, les partis ouvriers ne sont pas encore définitivement organisés et ne sont pas en mesure de présenter des listes électorales de manière régulière. À titre d'exemple, il faut attendre 1914 et l'adoption du système électoral proportionnel dans la ville de Genève pour que le Parti socialiste y dépose une liste. Auparavant, il n'est pas rare de voir des listes ouvrières comporter des candidats issus de partis de droite, ou des ouvriers figurer sur des listes de droite (Lasserre, 1973, p. 139-140). Cette situation évolue toutefois en partie à la fin du xix^e siècle et du début du xx^e siècle, avec l'apparition des premiers partis socialistes locaux qui s'affranchissent progressivement des Unions ouvrières. Leur création est précédée par celle du Parti socialiste suisse, fondé en 1888. Organisé de manière fédérale, celui-ci se compose de sections cantonales, elles-mêmes, constituées de sections locales ; dans les grandes villes, à l'image de Zurich, ces dernières peuvent encore être subdivisées en sections de quartier (voir Masnata, 1963, p. 35-39). L'organisation des sections socialistes à Bâle, Genève, Lausanne et Zurich repose ainsi sur la création au préalable d'un

⁶¹ Jost (1983, p. 49) considère toutefois que, dans le cas du mouvement ouvrier à Zurich, la relation avec les démocrates relève davantage d'une forme de collaboration que d'une véritable tutelle, cette configuration ayant favorisé une autonomisation politique plus rapide que celle observée en Suisse romande.

parti cantonal dont l'épicentre se situe généralement dans les centres urbains. Il s'agit donc de revenir sur la création de ces sections cantonales qui permettent au mouvement ouvrier de proposer progressivement ses propres listes électorales.

Le Parti socialiste bâlois est fondé le 5 juin 1890. Dès sa création, il prend la forme d'une section cantonale du PSS qui regroupe progressivement plusieurs petites sections locales implantées dans les quartiers de la ville. Selon Haeberli (1986, p. 101-102), bien qu'une Union ouvrière bâloise existe déjà à cette époque, la création d'un Parti socialiste propre est motivée par la volonté de disposer d'un organisme exclusivement dévoué aux questions politiques. Les responsables de l'Union ouvrière bâloise, également en charge des questions syndicales et culturelles, sont chroniquement surchargés, empêchant la bonne conduite des affaires politiques. La création du parti vise aussi à faciliter le recrutement d'adhérents favorables aux idées socialistes. Cette fondation est largement initiée par Eugen Wullschleger (1862-1931), employé de commerce, qui apparaît comme l'une des figures centrales, si ce n'est la plus influente, des débuts du mouvement ouvrier bâlois. En effet, durant les années 1880, il intègre la Société du Grutli et participe à la création du PSS, qu'il préside entre 1891 et 1893, avant de prendre les rênes de la Société du Grutli entre 1896 et 1902. Il joue un rôle clé dans le rapprochement des deux entités. Élu en 1886 au Grand Conseil bâlois – premier socialiste à y siéger – Wullschleger est ensuite élu au Conseil national en 1896, puis au Conseil d'État bâlois en 1902 (Degen, 1986, p. 40). Malgré l'élection de représentants socialistes, il faut toutefois attendre 1905 et l'introduction d'un système électoral proportionnel pour que le Parti socialiste bâlois présente des listes composées exclusivement de ses propres candidats et connaisse une progression notable de sa députation au Grand Conseil (Lüthi, 1962, p. 142).

Dans le canton de Genève, un Parti ouvrier socialiste voit le jour en mars 1892. Dès l'année suivante, en 1893, il rejoint le Parti socialiste suisse, dont il devient une section cantonale. Depuis le début des années 1880, plusieurs formations politiques ouvrières se constituent à Genève, puis périclitent. Étroitement liées au mouvement radical, ces formations bénéficiaient parfois de quelques places sur les listes électorales présentées lors des élections. Leurs dirigeants sont quant à eux issus du mouvement ouvrier genevois. En suivant Vuilleumier (1988b), trois éléments permettent d'expliquer la réussite du Parti ouvrier socialiste fondé en 1892. Premièrement, les fondateurs proviennent en grande partie de Suisse alémanique : venus à Genève pour y travailler, ils n'ont pas les mêmes liens d'attache vis-à-vis du Parti radical-démocratique (PRD), historiquement proche du mouvement ouvrier genevois. Deuxièmement, à la

suite d'une scission en 1889, le PRD perd sa majorité au sein des institutions et, de facto, voit son influence politique s'éroder. Enfin, l'introduction du système électoral proportionnel au niveau cantonal en 1892 offre aux socialistes récemment constitués de s'émanciper des radicaux en proposant leurs propres listes électorales lors des élections cantonales de novembre 1892 où ils obtiennent huit sièges sur 100 au Grand Conseil. Toutefois, les liens avec les radicaux restent encore présents. Dès lors, le premier conseiller d'État socialiste genevois – et premier conseiller d'État socialiste suisse –, Fritz Thiébaud (1842-1908), horloger originaire du canton de Neuchâtel, est élu en 1897 avec l'appui des radicaux (Hirsch, 2013, p. 54). Il en va de même pour Jules Renaud (1860-1929), bijoutier, qui devient en 1898 le premier socialiste élu au Conseil administratif de la ville de Genève. Par ailleurs, les socialistes doivent continuer de s'allier avec les radicaux, le système électoral proportionnel n'étant introduit dans la ville qu'à l'occasion des élections municipales de 1914.

À Zurich, une section cantonale socialiste voit le jour le 13 avril 1902. Elle constitue l'aboutissement d'un processus d'émancipation politique amorcé par le mouvement ouvrier zurichois, historiquement proche du mouvement démocratique, et initialement structuré autour d'une Union ouvrière regroupant syndicats et représentants de la Société du Grutli. À la fin des années 1870, fort de sa progression, ce mouvement propose pour la première fois des listes électorales indépendantes du Parti démocratique, tout en conservant ponctuellement des alliances avec ce dernier. Durant la même période, il recourt fréquemment aux outils de démocratie directe (Behrens, 2013a, p. 46-47). En 1892, le journaliste politique membre de la Société du Grutli Jakob Vogelsanger (1849-1923) devient le premier représentant du mouvement ouvrier à siéger au sein de l'exécutif de la ville de Zurich. En 1897, l'enseignant Heinrich Ernst (1847-1934), également membre de la Société de Grutli, obtient à son tour le premier siège au gouvernement cantonal. Durant cette décennie, le mouvement ouvrier zurichois s'affranchit définitivement du Parti démocratique. La constitution de la section cantonale zurichoise du PSS en 1902, portée par Herman Greulich (1842-1925), alors à la tête du Secrétariat ouvrier suisse, marque l'aboutissement de ce processus d'émancipation (Dommer et Gruner, 1988, p. 138-139).

Dans le canton de Vaud, la section cantonale du PSS est plus récente, datant de 1909. Ses racines remontent toutefois à la fin du XIX^e siècle. Une figure centrale émerge à l'origine : l'avocat Aloys Fauquez (1859-1901), initialement situé sur l'aile gauche du mouvement radical (sur Fauquez, voir Vuilleumier, 1988c). En 1887, il fonde une section vaudoise de la Société du

Grutli. En 1890, il contribue à la création d'une Union ouvrière réunissant syndicats et sections locales du Grutli. Sous le nom de Parti ouvrier, cette Union présente ses propres listes dès l'année suivante, ce qui permet à Fauquez d'être élu au Grand Conseil vaudois lors d'une élection partielle en 1892 (Cantini, 1988, p. 39). Lausanne constitue alors l'épicentre des succès du Parti ouvrier, bien que le maintien d'un système électoral majoritaire – jusqu'en 1948 – freine son avancée. Fauquez, partisan d'une action politique parlementaire plutôt que syndicale, décède en 1901. Une branche syndicaliste aux tendances anarchistes, favorable à l'action directe, émerge alors. Elle pousse l'aile gauche du Parti ouvrier à faire scission en 1905 en créant le Parti socialiste du canton de Vaud. Cette tendance anarcho-syndicaliste, à l'origine de plusieurs mouvements grévistes dans le canton, culmine avec la grève générale vaudoise de 1907, débutant à la chocolaterie Peter Kohler à Orbe (voir encadré 1 ci-après). Le mouvement ouvrier vaudois, fortement marqué par la grève, opère une synthèse entre son versant parlementariste porté, avant son décès, par Fauquez et son versant anarcho-syndicaliste. Sous la houlette de l'instituteur Paul Golay (1877-1951), du journaliste neuchâtelois Charles Naine (1874-1926) et de l'ouvrier Henri Viret (1882-1974), cette synthèse aboutit en 1909 à la création du Parti ouvrier socialiste, reconnu par le Parti socialiste suisse (Jeanneret, 1991, p. 125-126).

Lors de leur apparition durant la seconde moitié du XIX^e siècle, les organisations représentant les intérêts du mouvement ouvrier cumulent plusieurs fonctions et restent proches des mouvements radicaux et démocratiques. Nous sommes revenus sur le rôle des sections locales de la Société du Grutli, à visée principalement éducative et sociale, puis sur la constitution des Unions ouvrières, actives sur le plan syndical et politique. À la fin du XIX^e siècle, dans le sillage de la constitution du PSS en 1888, des partis socialistes cantonaux voient le jour pour se consacrer plus efficacement aux problématiques liées à la représentation politique. Ils obtiennent des résultats électoraux probants et marquent l'émergence d'une véritable contre-élite de gauche. Comme on l'a vu, cette dernière développe une culture politique qui lui est propre et possède, dès la fin du XIX^e siècle, ses propres structures de représentation avec lesquelles les partis de droite doivent désormais composer. Plusieurs représentants ouvriers siègent ainsi dans les parlements cantonaux et communaux des quatre villes et certains accèdent même aux gouvernements, notamment à Bâle, Genève et Zurich. Toutefois, les succès électoraux socialistes sont encore largement tributaires d'alliances passées avec les radicaux et les démocrates, tandis que le système électoral majoritaire en vigueur, notamment à Genève jusqu'en 1914 et à Lausanne, les défavorise.

Par ailleurs, le mouvement ouvrier ne se limite pas à l'arène électorale : le recours aux grèves demeure central, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre.

3.1.3 Les villes comme épiscntre des conflits sociaux : recours aux grèves

On l'a vu, la deuxième moitié du XIX^e siècle marque l'essor de plusieurs organisations qui structurent l'action du mouvement ouvrier, tant sur le plan syndical que politique. De la fin du XIX^e siècle aux années 1930, les classes populaires urbaines vivent dans des conditions économiques et sociales très difficiles. L'industrialisation s'accompagne d'une forte pénibilité du travail dans les fabriques : longues journées, efforts physiques soutenus et risques d'accident élevés (pour une perspective nuancée sur le sujet, voir Marti, 2019). Ceci conduit à de nombreux conflits sociaux, souvent sous forme de grèves, entendues comme la suspension collective du travail par des salariés. Ces épisodes peuvent donner lieu à des affrontements violents entre les travailleurs et la police, voire avec l'armée. Bien que des représentants du mouvement ouvrier fassent progressivement leur entrée au sein des législatifs et exécutifs urbains à partir de la fin du XIX^e siècle, la grève demeure, jusque dans les années 1930, l'un de leurs principaux modes d'action. L'essor des syndicats, qui assurent la coordination lors de ces mobilisations, rend ce recours plus fréquent. Le sommet de cette dynamique est atteint en novembre 1918, lors d'une grève générale d'ampleur nationale. Il convient dès lors de revenir sur ce phénomène afin de mieux comprendre pourquoi les représentants d'une contre-élite de gauche en viennent à privilégier l'élection de leurs membres dans les institutions politiques urbaines – sans toutefois exclure totalement le recours aux grèves – qu'ils parviennent à diriger temporairement durant l'entre-deux-guerres.

Les grèves : principal moyen d'action du mouvement ouvrier dans les villes au début du XX^e siècle

Depuis la fin du XIX^e siècle, en Suisse, les grèves sont généralement initiées par des ouvriers du bâtiment ou de l'industrie. Elles se concentrent dans les villes, notamment à Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich, où la main-d'œuvre industrielle est fortement représentée (voir Walter, 1994, p. 242-245).

Encadré 1. Deux grèves générales locales : Vaud en 1907 et Zurich en 1912

La grève générale de 1907, étudiée par Jaccard (1971), débute le 15 mars à Orbe, après le renvoi d'un employé syndiqué de la chocolaterie Peter-Kohler. Le syndicat, récemment constitué par des salariés de l'entreprise, n'est pas reconnu par son Conseil d'administration, qui durcit alors les conditions de travail des ouvriers. Les jours suivants, la grève s'étend aux deux autres fabriques Peter-Kohler, situées à Vevey et à Bussigny. Le 23 mars, la grève générale est déclarée à Vevey, où des centaines d'ouvriers parcourent les rues pour tenter d'empêcher l'accès des travailleurs aux usines. Le Conseil d'État vaudois décide alors d'envoyer des troupes militaires pour rétablir l'ordre, ce qui mène à des affrontements : le 25 mars, des gendarmes tirent sur les grévistes, faisant des blessés de part et d'autre. Le 26 mars, la grève générale s'étend à Lausanne et à Montreux, puis le 28 mars à Genève. Le 29 mars, le Conseil d'administration consent à des négociations ; bien qu'il refuse une augmentation des salaires, il octroie la semaine de 59 heures aux ouvriers et reconnaît le syndicat, mettant fin à la grève.

La grève générale de 1912, étudiée par Lang (1977), se déroule le 12 juillet à Zurich. Elle fait suite à une multitude de grèves d'ampleurs variées depuis le début du siècle, notamment durant le printemps 1912 par les syndicats des peintres et des serruriers, réclamant une diminution de la durée du temps de travail. Pour les contrer, le patronat engage des travailleurs étrangers comme briseurs de grève. Les syndicats organisent alors de multiples piquets de grève pour empêcher ces nouveaux salariés d'accéder aux lieux de travail, occasionnant des échauffourées, qui entraînent la mort d'un peintre en bâtiment le 15 avril. Face à la montée des tensions, l'exécutif zurichois, sur pression du Conseil d'État, interdit partiellement la tenue des piquets le 6 juillet. En réponse, rassemblés au sein de l'Union ouvrière, les délégués des syndicats zurichois déclarent la grève générale, le 12 juillet. Celle-ci se déroule sans violence, avec la plupart des corps de métier à l'exception des salariés des PTT, des CFF, des hôpitaux, des enseignants et des typographes, ces derniers étant liés par une convention collective. La réaction du patronat est sévère : un *lock-out* de deux jours est décrété alors que la grève n'a duré qu'un seul. Une association de coordination est fondée pour lutter plus efficacement à l'avenir contre les syndicats (Eichenberger, 2018, p. 136). En outre, durant le *lock-out*, des troupes militaires sont envoyées pour maintenir le calme dans la ville et occupent la Maison du Peuple, lieu central du mouvement ouvrier zurichois. Si cette grève générale n'aboutit à aucune concession en l'absence de revendications précises, elle relève néanmoins la capacité de mobilisation du mouvement ouvrier, annonçant la possibilité d'une action à plus grande échelle.

Si les grandes villes sont l'épicentre des conflits, des grèves éclatent aussi dans de plus petites villes et dans certaines régions rurales, en particulier autour des carrières. Guex et Schnyder Burghartz (2001) soulignent qu'entre 1880 et 1920, la Suisse connaît un haut niveau de conflictualité, mesuré par le nombre de grèves rapporté à la population. Selon cet indice, les grèves augmentent fortement durant cette période, suivant une tendance similaire à celle de plusieurs pays environnants, tels que l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne ou l'Italie, voire à un niveau plus élevé en Suisse jusque dans les années 1930, où elles diminuent drastiquement. Cette baisse s'explique d'abord par le processus d'intégration mené dans les années 1930 par l'Union syndicale suisse et le Parti socialiste suisse (voir chapitre 3.2.1), ainsi que par la multiplication des conventions collectives de travail, négociées entre le patronat et les syndicats. Apparues dès la seconde moitié du XIX^e siècle chez les typographes, ces conventions ne se développent véritablement qu'après la Première Guerre mondiale et se généralisent après 1945, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Elle s'explique aussi par la montée en puissance des partis de gauche qui, dès les années 1920, prennent progressivement la tête de plusieurs villes suisses et y mettent en œuvre un « socialisme municipal » qui participe à la réorientation des modes d'action prioritaires en faveur de l'obtention de mandats électifs (voir chapitre 5).

L'essor des grèves à la fin du XIX^e siècle est rendu possible par la croissance des syndicats qui parviennent à organiser les conflits de travail. Ils assurent notamment la coordination des ouvriers dans de nombreuses entreprises, formulent des revendications claires et mettent en place un système de soutien financier via des caisses de grève. Les principales revendications portent généralement sur la durée du travail et les salaires. De leur côté, les dirigeants d'entreprises peuvent avoir recours à des *lock-out*, soit la fermeture provisoire d'une entreprise en cas de grève partielle, empêchant ainsi les salariés non-grévistes de percevoir un revenu, qu'ils soutiennent ou non la grève. Le patronat peut également engager des « briseurs de grève », c'est-à-dire des salariés engagés pour remplacer les grévistes, contre lesquels ces derniers peuvent répondre en organisant des « piquets de grève », plaçant des hommes à l'entrée des lieux de travail afin d'empêcher les briseurs de grève d'y accéder. Par ailleurs, à travers la création d'organisations patronales, dont la faitière est l'Union patronale suisse (UPS) fondée en 1908, les employeurs se coordonnent pour faire face aux conflits sociaux. Dès le début du XX^e siècle, ils mettent en place des caisses de grève pour soutenir les entreprises touchées par les arrêts de travail, établissent des « listes noires » d'employés à ne plus engager et créent des syndicats favorables aux entreprises (au sujet de la

constitution et des stratégies de coordination des organisations patronales face aux grèves, voir Eichenberger, 2018, p. 132-136). Enfin, les grèves peuvent entraîner l'intervention de la police ou de l'armée, menant parfois à de violents affrontements. Le niveau de conflictualité atteint ainsi son apogée au début du xx^e siècle, marqué par une série de grèves générales locales dans les grandes villes de Suisse (Degen, 2021, p. 933-936 [2012]). C'est notamment le cas de la grève générale de 1907 qui touche plusieurs communes vaudoises, dont Lausanne, et qui s'étend jusqu'à Genève, ainsi que de celle de 1912 à Zurich (voir encadré 1 ci-avant). Ces conflits de travail atteignent cependant leur paroxysme lors de la Grève générale de novembre 1918.

La Grève générale de novembre 1918 : les conflits de travail atteignent leur apogée

La Grève générale de novembre 1918 constitue l'un des événements les plus étudiés de l'historiographie du mouvement ouvrier suisse (voir notamment Gautschi, 1968 ; Vuilleumier et al., 1977 ; Jost, 2005 [1988] ; Auderset et al., 2018 ; Rennwald et Zimmermann, 2018 ; Rossfeld et al., 2018)⁶². Elle marque un tournant dans l'émergence d'une contre-élite de gauche, dans la mesure où elle représente le paroxysme des conflits de travail dans les villes suisses. À la fin de la Première Guerre mondiale, le coût de la vie a dramatiquement augmenté alors que les salaires baissent, de nombreux ouvriers mobilisés durant le conflit, ne reçoivent aucune compensation salariale. Les conditions de vie des classes populaires sont donc extrêmement précaires, et c'est dans ce climat social particulièrement tendu que les événements, sur lesquels nous pouvons brièvement revenir en nous appuyant sur les travaux précédemment mentionnés, vont se dérouler.

En février 1918, sous la direction du typographe Robert Grimm (1881-1951), alors conseiller national socialiste et membre du Comité directeur du PSS – il rejoint aussi l'exécutif de la ville de Berne en mars 1918 (sur Robert Grimm, voir Degen et al., 2012) –, une organisation réunissant

⁶² Nous ne prenons pas en compte les travaux antérieurs à l'ouvrage de Gautschi (1968) qui présentent la Grève générale comme une tentative révolutionnaire « pilotée » depuis Moscou. Bien que scientifiquement réfutées, ces thèses continuent de bénéficier d'un large écho médiatique, notamment à travers diverses interventions dans la presse de l'ex-conseiller fédéral UDC et industriel Christophe Blocher (1940-) lors de l'année de commémoration des 100 ans de la grève (Mazbouri et al., 2018, p. 21-22). Sur l'historiographie de la Grève générale et sa réception dans les sphères médiatiques et politiques, voir Yersin (2023) et Artho (2024).

syndicalistes et socialistes voit le jour sous le nom de Comité d'Olten. En avril, un projet d'augmentation du prix du lait formulé par le Conseil fédéral donne à cette organisation l'occasion d'assumer un rôle de coordination et de direction de l'ensemble des organes politiques et syndicaux du mouvement ouvrier suisse. Les tensions s'aggravent lorsque des employés de banque zurichois, traditionnellement plus proches des partis de droite que des syndicats, se mettent en grève les 30 septembre et 1^{er} octobre. Cette grève, survenant dans un contexte européen marqué par des crises révolutionnaires, suscite une vive inquiétude chez les employeurs et leurs alliés politiques au sein des partis de droite. En réaction, le Conseil d'État zurichois et le général Ulrich Wille (1848-1925) demandent au Conseil fédéral l'envoi de troupes militaires à Zurich et à Berne, invoquant le risque de débordements à l'occasion de l'anniversaire de la révolution d'Octobre. Le Conseil fédéral accède à cette requête.

Le déploiement des troupes⁶³ entraîne une grève de protestation dans les 19 plus grandes villes suisses, le 9 novembre. À Zurich, les dirigeants du mouvement ouvrier décident de poursuivre la grève jusqu'au retrait des soldats. À leur corps défendant, les membres du Comité d'Olten choisissent le 11 novembre de soutenir les grévistes zurichois et déclarent la Grève générale pour le 12 novembre, les troupes militaires n'ayant pas quitté la ville. Ils présentent également une liste de neuf revendications⁶⁴. La grève est particulièrement forte dans les grandes villes alémaniques, notamment à Bâle, Berne et Zurich, où le mouvement ouvrier est le mieux coordonné. En Suisse romande, la grève connaît moins de succès, à l'exception de Genève et Lausanne, bien que la mobilisation ouvrière y reste plus limitée que dans les villes alémaniques. Ainsi, selon Ballif (1977, p. 89-93), dans le canton de Vaud, les cheminots et typographes participent à la grève à Lausanne, mais le mouvement ouvrier vaudois n'est pas en mesure de coordonner une action d'ampleur, et aucun affrontement violent n'est signalé. En réaction à la proclamation de la Grève générale et sous le prétexte du déclenchement de troubles révolutionnaires, le Conseil fédéral ordonne l'occupation des villes par l'armée. Des affrontements violents éclatent, entraînant notamment

⁶³ Ces dernières sont par ailleurs soutenues par des milices citoyennes organisées de manière paramilitaire, appelées « gardes civiques ». Constituées plusieurs mois avant les événements, elles sont notamment financées par plusieurs banques, dont la Banque nationale suisse (Guex, 1995).

⁶⁴ Les revendications sont les suivantes : (1) Réélection immédiate du conseil national à la proportionnelle ; (2) Droit de vote et d'éligibilité des femmes ; (3) Droit au travail pour tous ; (4) Introduction de la semaine de 48 heures ; (5) Démocratisation de l'armée ; (6) Ravitaillement assuré en accord avec les producteurs paysans ; (7) Assurance vieillesse et invalidité ; (8) Monopole d'État sur les importations et exportations ; (9) Paiement des dettes publiques par les possédants.

la mort de trois ouvriers à Granges, dans le canton de Soleure. Sous de très fortes pressions du Conseil fédéral, le Comité d'Olten déclare la fin de la Grève générale le 14 novembre.

Nous pouvons désormais nous interroger sur l'impact de la Grève générale sur le mouvement ouvrier en milieu urbain. L'historien Jost (2005, p. 187 [1988]) estime qu'elle «est sans aucun doute une des crises les plus graves de la Suisse moderne. Son impact social et politique a été aussi important que la Guerre du *Sonderbund* de 1847». Pour lui, la grève marque toutefois une profonde défaite du mouvement ouvrier, qui se retrouve marginalisé, y compris au Conseil national, malgré l'introduction du système électoral proportionnel lors des élections de 1919 – première revendication du Comité d'Olten. Cette réforme permet certes d'augmenter significativement la députation socialiste : les radicaux perdent leur majorité absolue au Conseil national (passant de 103 à 60 sièges) et les socialistes doublent leur députation (de 20 à 41 sièges). Toutefois, les trois principaux partis de droite – radicaux, catholiques-conservateurs et agrariens – renforcent leur collaboration au sein d'un « bloc bourgeois »⁶⁵. Par ailleurs, les événements de la grève renforcent au sein de la bourgeoisie un courant de pensée réactionnaire et antisocialiste (Jost, 2005, p. 198-199 [1988]). La popularisation de ce courant de pensée va jouer un rôle important dans la montée de formations politiques d'extrême droite durant les années 1930 (voir chapitre 3.2.2). Toutefois, si la Grève générale marque le renforcement d'une alliance entre les partis de droite, elle permet aussi au mouvement ouvrier d'obtenir certaines concessions. En premier lieu, à la suite du succès d'une initiative populaire, les membres du Conseil national sont élus selon un système proportionnel à partir de 1919, ce qui correspond à la première revendication du Comité d'Olten. En deuxième lieu, la semaine de 48 heures, quatrième revendication du Comité, est progressivement introduite dès 1919 par une révision de la Loi sur les fabriques⁶⁶. Enfin, bien qu'il faille attendre 1947 pour l'adoption d'une loi, le principe d'une assurance vieillesse et survivants (AVS), septième revendication du Comité d'Olten, est inscrit dans la Constitution en 1925 à la suite d'une votation populaire.

⁶⁵ Ceci se traduit en particulier par l'élection, en 1919, d'un deuxième conseiller fédéral catholique-conservateur, le Fribourgeois Jean-Marie Musy (1876-1952), alors que les socialistes devront attendre 1943 pour accéder au Conseil fédéral avec l'élection du Zurichois Ernst Nobs (1887-1957).

⁶⁶ Une première révision a introduit, deux ans auparavant, la semaine de 59 heures. La loi initiale, acceptée en votation populaire en 1877, représentait alors une avancée significative dans la protection des travailleurs. Pionnière en la matière, la Suisse y instaurait notamment la journée de 11 heures et interdisait le travail des enfants de moins de 14 ans (voir Gruner, 1968, p. 227 ss).

3.2 La prise du pouvoir dans les villes dans un contexte économique et politique délétère

Malgré l'obtention progressive de mandats électifs par les partis socialistes locaux entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, les grèves restent fréquentes jusqu'à la fin des années 1920, culminant lors de la Grève générale de 1918. Dès les années 1930, leur nombre diminue, au profit d'une action institutionnelle, marquée par la progression des élus de gauche au sein des législatifs et des exécutifs des quatre villes. Les années 1920 et 1930 sont ainsi décisives dans le développement politique d'une véritable contre-élite de gauche issue du mouvement ouvrier. Malgré deux scissions communistes – en 1921 en Suisse alémanique et en 1939 en Suisse romande –, le Parti socialiste, allié aux communistes, parvient à prendre la tête des villes de Zurich, Lausanne et Bâle. Cette prise de pouvoir s'effectue dans un climat social, économique et politique délétère : les années 1930 sont marquées par la plus grave crise économique de l'époque contemporaine qui frappe durement les classes populaires, et par l'essor de plusieurs partis politiques d'extrême droite qui prennent un rôle de « provocateur » vis-à-vis du mouvement ouvrier et de ses élus locaux. Il importe de revenir sur ces provocations, car la réponse – ou plutôt l'absence de réponse – des partis de droite souligne les limites rencontrées par les partis de gauche dans leur action au sein des institutions politiques représentatives. Nous examinerons donc ces événements : d'abord, les scissions communistes, puis les succès socialistes des années 1920 et 1930, avant de revenir sur la crise économique des années 1930 et sur les rapports conflictuels entre les élus du mouvement ouvrier et les partis d'extrême droite.

3.2.1 Scissions communistes, premiers succès d'envergure et réorientation idéologique du PSS

À la fin du XIX^e siècle, on l'a vu, une contre-élite de gauche issue du mouvement ouvrier, représentée politiquement par le Parti socialiste unifié au niveau national en 1888, obtient progressivement des mandats électifs dans les législatifs et exécutifs des cantons et des villes suisses. Au début du XX^e siècle, le mouvement ouvrier remporte ses premières victoires significatives, notamment dans la région de l'Arc jurassien : en 1907, le typographe Gottfried Reimann (1862-1909) devient le premier maire socialiste de Suisse à Bienne ; en 1912, les socialistes obtiennent la majorité de sièges au sein des législatifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

Par la suite, les années 1920 et 1930 représentent deux décennies charnières dans le développement politique du mouvement ouvrier dans les grandes villes suisses. Elles sont marquées par deux scissions communistes : en 1921 en Suisse alémanique, puis en 1939 en Suisse romande. Ces années voient aussi plusieurs victoires politiques des partis de gauche, certaines villes devenant « rouges » à l'image de Zurich en 1928. Enfin, au milieu des années 1930, dans un contexte économique et social particulièrement difficile, le Parti socialiste suisse, jusque-là porteur de programmes d'inspiration marxiste, modère ses revendications.

Première scission communiste en 1921 : les sections socialistes alémaniques perdent des adhérents

Le premier grand séisme politique qui secoue le mouvement ouvrier suisse a lieu en mars 1921 avec la création du Parti communiste suisse. Cette fondation survient à la suite du refus du Parti socialiste suisse, en décembre 1920, lors d'un Congrès qui se tient à Berne, d'adhérer à la III^e Internationale⁶⁷. Le PSS refuse cette adhésion, car elle est conditionnée à une série de mesures contraignantes, notamment l'exclusion des réformistes et centristes, ainsi que l'obligation d'appliquer les décisions prises par l'organisation (voir Rauber, 1997, p. 81-85). S'ensuivent deux situations distinctes entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. En Suisse alémanique, et plus particulièrement à Bâle, Zurich et Schaffhouse, la scission entraîne une perte des effectifs pour le PSS : environ un cinquième de ses adhérents, soit quelque 10 000 personnes quittent le parti, dont près de la moitié rejoignent le PCS (Masnata, 1963, p. 120). Bâle et Zurich deviennent alors les deux principaux « bastions électoraux » du Parti communiste suisse (voir Studer, 1994, p. 401-407). Ainsi, lors des premières élections communales des années 1920, les communistes y obtiennent environ un quart des sièges attribués à la gauche, au détriment des socialistes (pour plus de détails, voir chapitre 3.3). Bien que le Parti communiste enregistre ses meilleurs résultats électoraux durant cette décennie, il ne parvient jamais à dépasser le Parti socialiste dans les quatre plus grandes villes. Par la suite, ses effectifs déclinent.

⁶⁷ Outre les dissidents du PSS, d'autres organisations plus à gauche, telles que la Jeunesse socialiste et le mouvement des « Vieux communistes », rejoignent également le Parti communiste suisse lors de sa création, voir Jost (1973, 1977).

En Suisse romande, bien que la scission donne également lieu à la création de sections communistes, notamment dans les cantons de Genève et Vaud, la plupart des militants restent au Parti socialiste. Un élément d'explication avancé par Jeanneret (1987, p. 17-23) est la volonté, parmi les cadres des sections socialistes romandes, de ne pas disperser les forces du mouvement ouvrier romand, moins solide que dans les cantons alémaniques plus fortement industrialisés, comme Bâle et Zurich. Ainsi, les effectifs du Parti communiste vaudois restent très faibles. Il s'organise autour d'une dizaine de sections et compte une centaine de membres (Cantini, 1999, p. 145-146). Cette situation perdure jusqu'à son interdiction, décidée après l'acceptation, en janvier 1938, d'une initiative populaire lancée conjointement par des radicaux, des libéraux et des membres de la Ligue vaudoise, qui demandent la dissolution du parti (voir Suillot, 1981). À Genève, le Parti communiste est également interdit en 1937 après une votation populaire. Afin de contourner l'interdiction, les partis socialistes genevois et vaudois accueillent formellement les communistes exclus, bien que ces derniers continuent de fonctionner en cellules autonomes au sein des sections socialistes (Jeanneret, 2002, p. 34). Au niveau électoral, à Genève comme à Lausanne, le Parti communiste reste marginal : il n'obtient aucun siège dans les deux parlements communaux au cours des années 1920 et 1930. Finalement, le 6 août 1940, un arrêté du Conseil fédéral interdit toute activité communiste sur le territoire suisse, ce qui marque la fin du PCS (voir Rauber, 1997, p. 476-481).

Un Parti socialiste en mutation : succès électoraux depuis les années 1920 et modération des revendications durant les années 1930

Malgré les effets négatifs de la scission communiste en termes d'effectifs et de succès électoraux, les années 1920 sont jalonnées par plusieurs succès d'envergure. En 1921, les socialistes obtiennent une majorité au législatif et à l'exécutif de la ville de Bienne, où Guido Müller (1875-1963), enseignant à l'École des transports, devient maire. Auparavant, la ville de Berne avait déjà connu une double majorité socialiste entre 1918 et 1920 sous la direction de Gustav Müller (1860-1921), ancien notaire. En 1928, Zurich devient à son tour une ville « rouge » : socialistes et communistes y remportent une double majorité à l'exécutif et au législatif. Au niveau fédéral, après d'excellents résultats aux élections de 1928, le PSS revendique en 1929 un siège au Conseil fédéral, en vain. Il devra attendre 1943 pour y accéder avec l'élection

d'Ernst Nobs (1886-1957), instituteur zurichois, ancien dirigeant du Comité d'Olten et maire de Zurich (sur Ernst Nobs, voir Kästli, 1995). Cette longue attente contraste avec l'élection en 1929 du Bernois Rudolf Minger (1881-1955), représentant du Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB) qui accède au Conseil fédéral, alors que les formations agrariennes cantonales n'existent que depuis la fin de la Première Guerre mondiale (Jost, 2007, p. 32). En 1931, lors des élections fédérales, le Parti socialiste devient, en pourcentage des suffrages, la première formation politique du pays. En 1933, dans le sillage des événements de la fusillade de novembre 1932 (voir plus loin), Genève devient le premier canton dirigé par une majorité socialiste. Lausanne devient brièvement «rouge» entre 1934 et 1937. En 1935, le gouvernement de Bâle-Ville connaît une majorité socialiste, et en 1938, le parlement bâlois tombe à son tour aux mains des socialistes et des communistes. Cette collaboration, parfois tendue, notamment à Bâle, est cependant facilitée dès 1935, lorsque le Parti communiste suisse assouplit sa ligne idéologique et réoriente sa stratégie en faveur d'un «front unique» (Studer, 1994, p. 102-105), inspiré des coalitions du «Front populaire», réunissant socialistes et communistes, qui parviennent à gagner les élections et à former un gouvernement en France et en Espagne en 1936.

Au niveau fédéral, les années 1930 sont marquées par une modération des revendications socialistes (voir notamment Scheiben, 1987 ; Degen, 1988, 1993 ; Mach, 2006, p. 77-82). La conjonction de la grave crise économique et de la montée des régimes fascistes en Italie et en Allemagne, qui écrasent le mouvement ouvrier et trouvent un écho dans les villes suisses où se développent des partis d'extrême droite aux actions virulentes (voir plus loin), pousse le Parti socialiste suisse à revoir sa stratégie. Premièrement, il cherche à élargir son électorat, en particulier vis-à-vis de la paysannerie, elle aussi touchée par la crise. Deuxièmement, il fait de la défense du système démocratique une priorité, ce que reflètent ses programmes politiques (sur ceux-ci, voir notamment Abt, 1988). Le programme de 1904, d'inspiration marxiste, rédigé par le juge cantonal zurichois Otto Lang (1863-1936), prônait la nationalisation des moyens de production. Celui de 1920, adopté à Berne, introduisait la notion de «dictature du prolétariat». En revanche, dans le programme voté à Lucerne en 1935, le PSS renonce officiellement à la lutte des classes et adhère à la «défense nationale» (voir Zanoli, 2003). Par ailleurs, l'année 1937 marque l'émergence de la «paix du travail» : un accord conclu entre les syndicats et les représentants patronaux du secteur de la métallurgie, des machines, et de l'horlogerie, qui marque la concrétisation d'une politique de compromis (voir notamment Zimmermann, 2012, p. 405 ss).

Cette réorientation idéologique, qui rapproche le PSS des formations politiques de droite, fait suite à l'échec, en 1935, de la très combative initiative populaire dite « initiative de crise ». Lancée en 1934 par une véritable alliance « rouge-verte » réunissant l'Union syndicale suisse, le Parti socialiste suisse, la Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE) et les Jeunes Paysans, cette initiative visait à contrer les effets de la crise, amplifiés par une politique économique déflationniste des autorités fédérales, en proposant une politique de relance par la dépense. Le texte est refusé par 57,2 % du corps électoral, malgré un taux de participation très élevé de 84,4 % (voir Bolliger, 2010a). À la fin de l'année 1936, sous l'impulsion notamment de l'USS et avec le soutien de la paysannerie, se forme le Mouvement des Lignes directrices. Celui-ci se donne pour but de lutter contre la crise économique et de protéger la démocratie parlementaire, alors fragilisée par l'essor de partis d'extrême droite. Le mouvement appelle les partis politiques gouvernementaux à le rejoindre, mais exclut le Parti communiste suisse, malgré sa candidature. Le Parti socialiste suisse y adhère en janvier 1937. En revanche, le Parti radical-démocratique refuse d'y participer, malgré plusieurs sollicitations. Le mouvement est dissous en 1940 (Ruffieux, 1974a, p. 325-329). En fin de compte, la modération affichée par le PSS favorise une intégration gouvernementale progressive des socialistes, même s'ils doivent attendre 1943 pour obtenir un siège au Conseil fédéral.

Deuxième scission communiste en 1939 : les sections socialistes romandes sont durement affectées

Si la scission communiste de 1921 a épargné les partis socialistes genevois et vaudois, un départ massif de leurs adhérents a lieu en 1939 (à ce sujet, voir Jeanneret, 1987). Cette nouvelle scission se cristallise autour de la figure de Léon Nicole (1887-1965), journaliste, syndicaliste et ancien conseiller d'État entre 1933 et 1936, alors à la tête du Parti socialiste genevois (sur Léon Nicole, voir notamment Rauber, 2007). Proche de l'URSS et affichant son soutien à plusieurs figures communistes dans les années 1930 (voir Studer, 1992), Nicole entretient des rapports conflictuels avec le Parti socialiste suisse. En septembre 1939, ce dernier décide de l'exclure, après avoir publiquement approuvé, dans *Le Travail* – l'organe de presse socialiste dont il est le rédacteur en chef – le Pacte germano-soviétique. La majorité des militants socialistes genevois soutiennent Nicole, ce qui entraîne leur exclusion du PSS. Dans le canton de Vaud, la plus grande partie du mouvement ouvrier,

notamment la section lausannoise, lui apporte également son soutien. En décembre 1939, Léon Nicole fonde la Fédération socialiste suisse (FSS), qui réunit les sections socialistes dissidentes genevoise et vaudoise. Cette nouvelle formation politique obtient quatre sièges au Conseil national dans la foulée. Toutefois, en juin 1941, la FSS est à son tour interdite par le Conseil fédéral (voir Rauber, 1997, p. 481-485).

Pour les sections socialistes genevoise et vaudoise officiellement reconnues par le Parti socialiste suisse, les effets de la scission de 1939 sont catastrophiques. Jeanneret (1987, p. 200-202) estime que les effectifs socialistes chutent de 87,7 % dans le canton de Vaud, et même de 93 % à Genève. En outre, le profil socio-professionnel des militants restés fidèles au PSS se compose essentiellement de permanents syndicaux, de fonctionnaires communaux et cantonaux, ainsi que de typographes. La majorité des ouvriers, pourtant au cœur de l'électorat socialiste, quitte le navire. Les sections socialistes officielles se retrouvent exsangues, mais sous la houlette de l'avocat Pierre Graber (1908-2003) à Lausanne et du syndicaliste Charles Rosselet (1993-1946) à Genève notamment, elles entament un long processus de reconstruction (voir Wicki, 2007, pour le cas vaudois). Dernier élément marquant : alors que la FSS a été interdite en 1941, le Parti communiste suisse connaît une forme de résurgence avec la constitution clandestine du Parti ouvrier et populaire, fondé à Lausanne le 21 mai 1943. D'autres formations politiques ouvrières clandestines sont créées les mois suivants, notamment à Bâle et Zurich. En octobre 1944, elles se regroupent sous la bannière du Parti suisse du Travail, fondé à Zurich par Léon Nicole (voir Rauber, 2000, p. 42-49 ; Jeanneret, 2002, p. 38-46). Ces formations de la gauche radicale, qui charrient en particulier les anciens adhérents de la FSS en Suisse romande et du Parti communiste en Suisse alémanique, connaissent leurs plus grands succès dans l'immédiat après-guerre (voir chapitre 3.3).

3.2.2 Une polarisation politique sans précédent : la gauche urbaine aux portes du pouvoir durant les années 1930

Si les années 1930 voient l'accession d'élus socialistes à la tête de plusieurs villes suisses, cette prise de pouvoir s'effectue dans un contexte économique et politique excessivement difficile. Les villes subissent alors les effets dévastateurs de la crise économique mondiale déclenchée en 1929. Une grande partie de la population urbaine est ainsi affectée par une augmentation du chômage. Cette situation économique catastrophique contribue à l'essor de plusieurs partis

politiques d'extrême droite d'inspiration fasciste. À partir de 1933, ces groupes, appelés « fronts », remportent des succès politiques locaux. Loin de constituer un ensemble homogène, ces fronts sont issus de plusieurs courants politiques et sociaux, sans direction collective, mais unis par des valeurs communes et des jeux d'alliances, de fusions et de scissions (Jost, 1986b, p. 736 [1983]). Parmi les éléments idéologiques qui les rassemblent, on peut mentionner le corporatisme⁶⁸, l'autoritarisme, ainsi que la critique du libéralisme, du marxisme et de la démocratie parlementaire (Wolf, 1969, p. 23-27). On peut estimer que trois facteurs sont à l'origine de leur développement dans les villes suisses : d'abord, le chômage et la pauvreté liés à la crise économique mondiale ; ensuite, la montée des régimes totalitaires italien et allemand, hostiles à la démocratie ; enfin, le renforcement d'un courant de pensée réactionnaire au sein de la bourgeoisie, particulièrement virulent lors de la Grève générale de novembre 1918⁶⁹ (pour un essai de synthèse historiographique, voir Zimmer, 2004, p. 7).

À Genève et à Zurich, deux partis d'extrême droite parviennent à obtenir des sièges au sein des législatifs : l'Union nationale (UN) à Genève et le Front national (*Nationale Front*) à Zurich. Il s'agit des deux principales organisations frontistes en Suisse. Si leurs succès électoraux restent modestes, leur émergence provoque une intensification des conflits sociaux et une polarisation politique sans précédent, qui impactent profondément le mouvement ouvrier. En s'inspirant des modèles fasciste et nazi, les partis frontistes jouent un rôle de provocateurs et d'agitateurs. Du côté des partis de droite, ces provocations répétées des partis d'extrême droite ne suscitent pas vraiment d'intervention ; au contraire, les actions frontistes ont plutôt tendance à être encouragées dans l'espoir d'enrayer la progression électorale des partis de gauche, comme c'est le cas à Genève (Batou, 2012, p. 385). Cela se traduit concrètement par un apparemment des listes électorales des partis de droite et du Front national

⁶⁸ Par « corporatisme », nous entendons un système élaboré dans un premier temps à la fin du XIX^e siècle au sein de l'Église catholique, puis repris durant l'entre-deux-guerres par les mouvements fascistes, notamment en Italie. Remettant en cause la démocratie parlementaire, les tenants du corporatisme, au cours des années 1930, souhaitent instaurer un système hiérarchisé et autoritaire régi par des corporations de métiers. Ce système vise à empêcher toute influence des syndicats et à limiter l'intervention de l'État dans les affaires sociales et économiques (voir notamment Maspoli, 1993). Ce mouvement trouve son aboutissement avec le dépôt, en 1934, de l'initiative populaire pour une révision totale de la Constitution par les partis frontistes, sèchement refusée par le corps électoral suisse en 1935 (voir Bolliger, 2010b).

⁶⁹ Ce courant est développé par plusieurs intellectuels particulièrement actifs dans la sphère littéraire depuis la fin du XIX^e siècle, dont la figure centrale est probablement Gonzague de Reynold (1880-1970), professeur de littérature à l'Université de Berne puis de Fribourg. Cette pensée se diffuse par la suite à travers des revues culturelles et politiques, ainsi que des associations à l'image de la Nouvelle Société Helvétique, fondée en 1914 pour défendre une culture suisse commune perçue comme menacée par les étrangers (voir notamment Jost, 1992 ; Clavien, 1993).

lors des élections communales de 1933 à Zurich, alors dirigée par une majorité de gauche depuis 1928, contrairement à Genève, fortement ancrée à droite. En outre, les idées corporatistes prônées par les fronts dépassent le cadre de l'extrême droite et suscitent également des discussions et des prises de positions favorables parmi les membres des partis de droite. À Genève, cela concerne notamment des membres du Parti radical, du Parti démocratique et du Parti indépendant (Perroud, 1972, p. 7-10). À Lausanne, les idées corporatistes trouvent un écho au sein du Parti libéral (Maspoli, 1993, p. 76-88). Ces tensions extraordinaires atteignent leur paroxysme le 9 novembre 1932, lorsque l'armée suisse tire à Genève sur une foule de contre-manifestants de gauche, réunis à la suite d'une provocation de l'Union nationale, occasionnant la mort de treize personnes. Cet événement a de lourdes répercussions politiques : il contribue notamment à l'obtention d'une majorité socialiste au sein du gouvernement du canton de Genève en 1933, puis à la victoire socialiste, qui inaugure la première « Lausanne rouge » en 1934.

La crise économique mondiale des années 1930 : le chômage touche fortement la population urbaine

On l'a vu, à l'issue de la Première Guerre mondiale, la situation économique et sociale des classes populaires dans les villes suisses est particulièrement difficile, favorisant le déclenchement de la Grève générale de novembre 1918, d'une ampleur inégalée. Durant les années 1930, les effets de la Grande Dépression sont également considérables. L'historien Hobsbawm (2020, p. 126-127 [1994]) estime d'ailleurs qu'il s'agit « du plus grand séisme mondial jamais mesuré sur l'échelle de Richter des historiens de l'économie [...]. En un mot : l'économie capitaliste mondiale a paru s'écrouler. Et nul ne savait comment elle pourrait se rétablir ». On peut considérer que la crise économique mondiale contribue à l'essor de majorités de gauche au sein des exécutifs et législatifs des villes suisses, mais également à la montée de formations politiques d'extrême droite, provoquant une polarisation politique sans précédent. Il convient donc de revenir brièvement sur les effets de cette crise dans les grandes villes suisses et plus particulièrement sur les classes populaires, principal électorat des partis de gauche durant cette décennie.

Dès 1929, la Suisse est touchée par la crise économique mondiale. Müller (2010, p. 29 ss) observe une diminution de la demande, une accumulation des stocks, une chute des prix industriels et une réduction de la production. Entre 1929 et 1932, l'économie d'exportation est particulièrement touchée. Alors qu'une timide reprise

s'amorce vers 1932 dans la plupart des pays, la Suisse est particulièrement atteinte par le phénomène de 1932 à 1936. La situation catastrophique du marché extérieur est d'abord en partie compensée par un marché intérieur marqué, notamment par un boom de la construction au début des années 1930, mais celui-ci finit par s'effondrer à son tour entre 1935 et 1936. En conséquence, de nombreuses sociétés font faillite. Pour bon nombre d'ouvriers débute alors une période de chômage et d'appauvrissement, dans un contexte d'absence d'assurance chômage généralisée. En décembre 1935, 160 000 personnes sont sans emploi, soit 8,3 % de la population active. Le secteur de la construction est le plus durement touché avec 40 % d'ouvriers au chômage en 1936. Par ailleurs, le phénomène tend à se manifester dans les villes plutôt qu'à la campagne : dans le canton de Zurich, 60 % des chômeurs recensés vivent à Zurich ou à Winterthur. La lutte contre les effets de la crise économique va dès lors être le cheval de bataille des municipalités administrées par la gauche dans les années 1930 (voir chapitre 5). Mais l'un des premiers effets de cette situation économique catastrophique est la montée des partis d'extrême droite.

Des partis fascistes dans les rues des villes suisses : les cas de l'Union nationale à Genève et du Front national à Zurich

Comment apparaissent et s'organisent ces partis d'extrême droite ? Nous pouvons revenir sur les deux principales formations : l'Union nationale à Genève et le Front national à Zurich. L'UN, étudiée par Joseph (1975), naît le 24 juin 1932 de la fusion de deux partis genevois : l'Union de défense économique (UDE) et l'Ordre politique national. L'UDE est fondée en 1923 par une frange dissidente du Parti démocratique composée de représentants économiques favorables, après la crise économique du début des années 1920, à un rétablissement des finances publiques genevoises par la réduction des dépenses (voir Cassis, 1973). Après plusieurs succès politiques, dont l'obtention de deux sièges au Conseil administratif de la ville de Genève en 1927, l'UDE est en perte de vitesse au début des années 1930, ce qui mène à sa fusion avec l'Ordre politique national, un groupuscule d'extrême droite mené par Georges Oltramare (1896-1960), journaliste et écrivain issu d'une famille de notables genevois⁷⁰ (sur Georges Oltramare, voir Clavien, 1995).

⁷⁰ Son père, Paul Oltramare (1854-1930), est professeur ordinaire de latin à l'Université de Genève. Son grand-père, Antoine Carteret (1813-1889), est notamment conseiller d'État genevois radical de 1851 à 1853. Enfin, son frère aîné, André Oltramare (1884-1947), est conseiller d'État genevois socialiste de 1923 à 1927.

Progressivement, les anciens dirigeants de l'UDE sont évincés et l'Union nationale, dirigée par Oltramare, diffuse une idéologie antisémite. L'un de ses principaux chevaux de bataille est la défense des petits commerçants et artisans, frappés par la crise économique et concurrencés par de grands commerces au centre de la ville de Genève, contraints de fermer leurs boutiques en grand nombre. Pour l'UN, les responsables sont tout désignés : les étrangers et, plus généralement, les juifs. À cela s'ajoute idéologiquement le rejet du marxisme, de la franc-maçonnerie, et la volonté d'un État corporatiste et nationaliste. Ces thèses retiennent l'attention d'une frange des classes moyennes ainsi que des petits artisans et commerçants (Torracinta, 1978, p. 88-92).

Par ailleurs, un lien direct peut être établi entre l'UN et l'Italie fasciste. Celle-ci soutient financièrement le mouvement d'Oltramare, notamment durant la campagne pour les élections du Conseil national d'octobre 1935, bien que les versements cessent en 1938 (Cerruti, 1989, p. 190). Si l'Union nationale est très active et fait parler d'elle, en particulier lors de l'épisode de la fusillade de Genève (voir plus loin), au niveau électoral, ses succès restent restreints. Ainsi, l'UN compte un peu moins d'un millier d'adhérents. En 1933, elle obtient neuf sièges sur 100 au Grand Conseil genevois, puis, un de plus trois ans plus tard. En 1935, au Conseil municipal de la ville de Genève, l'Union nationale parvient à décrocher huit sièges sur 64. Fait important, ces succès sont en partie dus aux alliances conclues avec les partis de droite dans le cadre d'un regroupement baptisé dès 1935 «Entente nationale», visant à contrecarrer le Parti socialiste (Joseph, 1975, p. 77-80). L'UN décline à partir de 1935. En 1939, c'est la débandade : des conflits internes provoquent le départ de Georges Oltramare, remplacé par un Conseil de direction de sept personnes. Peu après, les résultats des élections municipales de la ville de Genève sont désastreux. Le parti ne joue plus aucun rôle et disparaît officiellement en 1945.

En Suisse alémanique, et plus particulièrement à Zurich, le principal parti d'extrême droite est le Front national (voir notamment Glaus, 1969 ; Wolf, 1969). Ce mouvement émerge dans les milieux universitaires, en particulier dans les facultés de droit. La presse étudiante est alors utilisée pour critiquer la démocratie et les élites économiques, et promeut un idéal de «renouveau national». En juillet 1930, des universitaires zurichois, dont l'étudiant en droit Robert Tobler (1901-1962), fondent le Nouveau Front (*Neue Front*), qui préconise l'instauration d'un régime corporatiste. En octobre de la même année, l'Université de Zurich voit la création d'un mouvement du même ordre : le Front national. Celui-ci adopte une attitude beaucoup plus extrémiste que celle du Nouveau Front, en combattant notamment l'idéologie marxiste et

en prônant un nationalisme suisse tout en faisant l'éloge des régimes fasciste et national-socialiste (Ruffieux, 1974a, p. 220-221). En mai 1933, les deux mouvements fusionnent sous le patronyme de Front national. À l'instar de l'Union nationale à Genève, le Front national reste marginal sur le plan électoral, malgré des financements directs de la part du régime nazi (Wolf, 1969, p. 282-293). Lors des élections communales de 1933 à Zurich, le parti s'allie avec ceux de droite afin de contrer la gauche. Robert Tobler, candidat à l'exécutif, échoue de peu avec 27 727 voix, soit 34,9 % des suffrages. Au législatif, le Front national décroche dix sièges sur 125, soit 7,7 % des voix (Glaus, 1969, p. 119-20) – son meilleur résultat électoral à Zurich. Il poursuit sur sa lancée aux élections cantonales d'avril 1935, où il obtient 6 sièges sur 180, cette fois sans le soutien des partis de droite. Cependant, cet événement marque le dernier véritable succès du parti qui, lors des élections fédérales de 1935, ne parvient pas à confirmer cette tendance malgré l'élection de Robert Tobler au Conseil national. Le Front national est finalement dissous en 1940.

Si les partis frontistes connaissent leurs plus grands succès électoraux en 1933, ils disparaissent néanmoins au fil de la seconde moitié des années 1930. Deux revers illustrent leur déclin : en septembre 1935, le corps électoral suisse rejette massivement une initiative populaire d'obédience corporatiste lancée l'année précédente par les partis frontistes, visant à réviser totalement la Constitution (voir Bolliger, 2010b). Par ailleurs, lors des élections fédérales de la même année, ces partis n'obtiennent que deux sièges au Conseil national, à Genève et à Zurich. Malgré quelques succès locaux, les fronts ne parviennent jamais à devenir un mouvement général national.

La fusillade du 9 novembre 1932 à Genève : les tensions entre le mouvement ouvrier et l'extrême droite atteignent leur paroxysme de manière tragique

Le drame du 9 novembre 1932 à Plainpalais, lorsque l'armée suisse tire sur une foule de contre-manifestants de gauche, a fait l'objet de plusieurs travaux (voir notamment Kliebès, 1992 ; Heimberg et al., 2009 ; Batou, 2012). Il importe de revenir sur cet événement dans la mesure où il constitue l'apogée des tensions entre les partis frontistes et le mouvement ouvrier, dont les représentants politiques deviennent progressivement majoritaires dans les exécutifs et parfois également dans les législatifs des villes. Selon Batou (2012, p. 40), il est « l'aboutissement d'une logique de confrontation, portée

tant par le pouvoir civil cantonal que la hiérarchie militaire», effrayés à l'idée d'un épisode révolutionnaire à Genève. Le chercheur souligne toutefois que la fusillade n'a jamais été planifiée. Ainsi, la position adoptée après le drame par les dirigeants de droite, qui rejettent toute la responsabilité sur les socialistes, explique en partie l'arrivée d'une majorité socialiste au Conseil d'État genevois en 1933, puis dans les institutions politiques représentatives lausannoises en 1934.

Si l'on revient brièvement sur les événements : alors que les tensions dans les rues de Genève et au sein des législatifs du canton et de la ville sont à leur comble, l'Union nationale décide d'organiser une réunion publique le 9 novembre 1932 à 20 h 30 où elle compte « mettre en accusation publique » les dirigeants socialistes Léon Nicole et Jacques Dicker (1879-1942), avocat, selon un dispositif s'inspirant des méthodes nazies (Batou, 2012, p. 43-44). Le Parti socialiste genevois tente d'empêcher la tenue de la réunion, en alertant le Conseil d'État sur les risques d'affrontements. L'effort est vain : Léon Nicole appelle dès lors les militants de gauche à contre-manifester. Le Conseil d'État fait appel à l'armée suisse pour soutenir la police en cas de débordements. Une école de recrues venue de Lausanne, absolument non préparée à ce genre d'événement, est ainsi mise à disposition.

Le 9 novembre, en fin de journée, 4 000 à 5 000 personnes se rassemblent à Plainpalais. La salle communale où se déroule la réunion de l'Union nationale n'est ouverte qu'à ses seuls sympathisants. Léon Nicole s'adresse à la foule et celle-ci se retrouve mêlée à des altercations avec la police. À 21 h, le conseiller d'État démocrate, l'avocat Frédéric Martin (1872-1942)⁷¹, prend la décision de faire intervenir l'armée. L'école de recrues pénètre dans la foule et des petits groupes arrachent les armes des soldats et s'en prennent aux officiers présents. Toutefois, ils n'utilisent pas les armes prises, mais les détruisent. La troupe se replie alors au Palais des Expositions. Disant s'être senti acculé, le premier-lieutenant Raymond Burnat (1901-1978) ordonne alors aux recrues de tirer sur la foule. Treize personnes perdent la vie.

Fait important, à la suite de la fusillade, les autorités ne mettent pas en cause l'Union nationale. Il en va de même au sein du *Journal de Genève*, d'obédience libérale-conservatrice, très proche du Parti démocratique (Clavien, 2010, p. 10).

⁷¹ Ce dernier appartient à une ancienne famille patricienne genevoise dont les membres sont présents dans plusieurs sphères de pouvoir et plus particulièrement au sein de la sphère académique. En effet, la famille Martin y compte dix professeurs et six recteurs entre la fin du XIX^e et la fin du XX^e siècle. Par ailleurs, plusieurs de ses représentants, à l'image de Frédéric Martin, ont également exercé des mandats politiques sous la bannière libérale ou occupé la fonction de bâtonnier de l'Ordre des avocats de Genève (Benz et Mach, 2024, p. 214-215).

Le quotidien développe un discours sur les circonstances des événements qui cible exclusivement les dirigeants socialistes. Dès lors, dans l'édition du 11 novembre, deux jours après la fusillade et alors que Léon Nicole et trente-neuf autres militants de gauche ont été arrêtés, René Payot (1894-1970), journaliste politique libéral-conservateur et rédacteur en chef du *Journal de Genève* dès 1933⁷², se fend par exemple d'un texte qui accable longuement Léon Nicole :

«Ce que nous avons prévu et annoncé depuis des mois s'est produit : l'émeute a ensanglanté les places de Genève ; dix morts et une quarantaine de blessés, tel est le résultat de la politique de M. Léon Nicole. Nous l'avons mis en garde contre ses excitations répétées, contre ses appels à la révolution. Nous lui avons dit que sa triste besogne s'achèverait dans la rue. Nous le rendons responsable du sang qui a coulé. [...] L'extrême gauche essaiera d'attribuer aux chefs civils et militaires la responsabilité du sang qui a coulé. Les chefs et la troupe n'ont accompli que leur devoir. Ils devaient arrêter l'émeute grandissante. La responsabilité retombe entièrement sur les agitateurs qui ont excité la foule.»⁷³

La thèse de René Payot est la suivante : Léon Nicole aurait appelé de longue date à la révolution. Le 9 novembre, ce dernier aurait fomenté une émeute dans les rues de Genève. Par conséquent, le futur rédacteur en chef juge Nicole seul responsable du drame alors même que l'Union nationale qui a, en premier lieu, organisé la « mise en accusation publique » des dirigeants du Parti socialiste genevois n'est même pas mentionnée ! Par ailleurs, durant les semaines qui suivent, l'organisation d'extrême droite n'est jamais mise en cause par le quotidien libéral-conservateur. Payot estime que les contre-manifestants n'ont pas laissé le choix à l'armée : celle-ci aurait tiré dans le seul but d'éviter une émeute. Cette perspective mise en avant au sein du quotidien genevois libéral est reprise par les autorités judiciaires. Ainsi, en 1933, à la suite d'un procès qui se déroule à Genève devant les Assises fédérales (voir Spielmann, 1981, p. 344 ss), Léon Nicole et sept autres sympathisants de gauche sont condamnés pour avoir incité la foule à l'émeute et l'avoir poussée à se révolter contre l'autorité. Les peines vont de deux à quatre mois d'emprisonnement alors que Nicole est condamné à six mois d'incarcération. Selon Fayet et Caillat (2009, p. 81), il y a un véritable intérêt des partis de droite d'associer Léon Nicole au communisme et plus généralement aux bolcheviks, afin d'essayer de le discréditer et endiguer une croissance toujours plus grande du Parti socialiste

⁷² Selon Caillat (1998, p. 73), René Payot, aux positions antisocialistes affirmées, marque son intérêt pour les idées corporatistes jusqu'en 1939.

⁷³ Payot, R. (1932, 11 novembre). «Sanglante émeute. 10 morts – 40 blessés», *Journal de Genève*, p. 4.

genevois lors des différents scrutins électoraux. C'est peine perdue puisque le Parti socialiste sort grand vainqueur des élections cantonales de 1933, Nicole et trois autres socialistes, accédant au Conseil d'État.

3.3 Évolution des rapports de force partisans durant la première moitié du xx^e siècle

Si nous sommes revenus sur plusieurs phénomènes politiques qui marquent la fin du xix^e siècle et le début du xx^e siècle, à l'image de la domination initiale des familles patriciennes sur le pouvoir politique, la création des structures de représentation politique du mouvement ouvrier, leur obtention progressive de mandats électifs et leur opposition en pleine crise économique aux partis frontistes, nous pouvons désormais examiner la manière dont les rapports de force partisans se traduisent au sein des institutions politiques des quatre villes. Nous nous concentrons plus particulièrement sur la période de l'entre-deux-guerres, qui voit l'essor de municipalités rouges.

La répartition des sièges connaît de profonds changements au cours de la première moitié du xx^e siècle. Bien que la décennie 1900 soit marquée par une forme de continuité avec la fin du xix^e siècle, les partis de droite se font la part belle dans l'obtention des sièges gouvernementaux et parlementaires, dès la Première Guerre mondiale. Cependant, deux éléments viennent remettre en cause l'hégémonie des formations politiques de droite. En premier lieu, un système électoral proportionnel est progressivement introduit entre 1905 et 1914, à Bâle, Genève et Zurich, permettant aux partis socialistes locaux d'obtenir une députation plus représentative de leur force électorale dans les parlements (voir encadré 2 ci-après). Deuxièmement, les structures de représentation politique du mouvement ouvrier se pérennisent au début du siècle et, dans le sillage de la Grève générale, les sections socialistes locales se renforcent et deviennent une alternative crédible aux partis de droite dans la gestion des villes. Malgré les scissions communistes de 1921 en Suisse alémanique et de 1939 en Suisse romande, la gauche parvient à s'imposer dans plusieurs grandes villes : à Zurich dès 1928, à Lausanne en 1934, puis à Bâle en 1935. Genève, en revanche, reste aux mains des partis de droite, malgré une parenthèse socialiste à la tête du canton entre 1933 et 1936, et ce, dans un climat social et politique particulièrement tendu. Toutefois, malgré un boom électoral du Parti suisse du Travail au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, ces majorités de gauche disparaissent à partir de la fin des années 1940.

Encadré 2. Les systèmes électoraux

Les deux principaux systèmes électoraux en vigueur en Suisse sont les systèmes majoritaire et proportionnel (sur la représentation proportionnelle, voir notamment Déloye et Ihl, 2008, p. 173 ss). Alors qu'un mode de scrutin de type majoritaire permet au parti obtenant la majorité des suffrages lors d'une élection – à un ou deux tours généralement – de se voir attribuer tous les sièges en jeu au sein d'une circonscription, un mode de scrutin proportionnel, lorsque plusieurs sièges sont à pourvoir, implique, quant à lui, que les sièges en jeu sont répartis au prorata du nombre de voix obtenues par des listes partisans. À noter que les effets de la proportionnelle peuvent être atténués par l'introduction d'un quorum (appelé aussi *seuil électoral*), soit un pourcentage minimal des suffrages qui doit être obtenu par une liste afin que ses candidats puissent siéger (Martin, 2006, p. 82-84 [1994]). La volonté d'introduire un système électoral proportionnel est d'ordinaire défendue par des partis minoritaires qui, avec le système majoritaire, sont sous-représentés (Duverger, 1950, p. 35). En Suisse, malgré quelques exceptions, notamment dans la commune de Neuchâtel jusqu'en 2022, le système électoral majoritaire est utilisé pour l'élection des membres des exécutifs, alors que le système électoral proportionnel a été progressivement adopté dans la majorité des cantons suisses sans *Landsgemeinde* pour l'élection des membres des législatifs.

Le système électoral proportionnel est progressivement introduit dans certains cantons au début des années 1890. Il est tout d'abord imposé au Tessin en 1890 par le Conseil fédéral à la suite de troubles politiques et sociaux lorsque des représentants radicaux réalisent un coup d'État contre le gouvernement conservateur tessinois légitimement élu (voir Ghiringhelli, 1988). Le canton de Neuchâtel lui emboîte le pas en 1891 avec une loi adoptée par ses députés (Scheurer, 1975). Le canton de Genève en fait de même l'année suivante après une votation populaire (voir Dubosson Nalo, 1994). Ils sont suivis par sept cantons, dont Bâle-Ville en 1905 et Zurich en 1917.

Au niveau fédéral, l'introduction d'un système électoral proportionnel pour l'élection des membres du Conseil national a fait l'objet de trois initiatives populaires lancées par les socialistes avec le soutien des catholiques-conservateurs en 1898, 1908 et 1913. Les radicaux, majoritaires au sein des deux chambres fédérales, ont été à chaque fois les fers de lance de l'opposition. Les deux premières initiatives sont refusées par le corps électoral en 1900 et 1910. Cependant, le 13 octobre 1918 – la votation populaire a été retardée en raison de la Première Guerre mondiale – le corps électoral adopte la réforme du mode de scrutin (voir Natsch, 1972; Lutz, 2004). Après la mise en œuvre au niveau fédéral en 1919, la plupart des cantons utilisant un système électoral majoritaire décident d'adopter un mode de scrutin proportionnel pour l'élection des membres de leur organe législatif, cinq le font d'ailleurs entre 1919 et 1921. L'introduction ne survient que tardivement en 1948 dans le canton de Vaud (voir Antoniazza, 2019). Les élections du législatif se font sur un mode de scrutin proportionnel depuis 1905 à Bâle, 1913 à Zurich, 1914 à Genève et 1949 à Lausanne.

3.3.1 Zurich : un fief du mouvement ouvrier dominé par les socialistes de 1928 à 1949

L'organe législatif de la ville de Zurich (*Gemeinderat*) est composé de 125 sièges ; avant 1901, il était de 118 sièges. Ses membres sont élus selon un système électoral proportionnel depuis 1913 au sein de circonscriptions déléguant un certain nombre de conseillers en fonction de leur poids démographique. L'organe exécutif de la ville (*Stadtrat*) est quant à lui composé de neuf membres, élus selon un système électoral majoritaire. Au début du xx^e siècle, la ville de Zurich compte deux partis importants : le Parti radical⁷⁴ et le Parti démocratique, proche de la Société du Grutli. Ce dernier, dans le sillage du Mouvement démocratique, est fondé à Zurich en 1867 et milite notamment pour une extension des droits populaires. Contrairement aux trois autres villes, c'est l'opposition entre les radicaux et les démocrates qui structure la vie politique zurichoise durant la seconde moitié du xix^e siècle. En effet, à Zurich, les libéraux-conservateurs constituent une force politique marginale. Un autre parti politique bourgeois, les Conservateurs, scission radicale de droite, obtiennent dès la fin du xix^e siècle jusqu'en 1910 des sièges au sein du parlement zurichois. Il faut attendre 1913 et l'introduction d'un système électoral proportionnel pour que le Parti chrétien-social (Parti démocrate-chrétien à partir de 1971 et Le Centre dès 2021), représentant de la frange catholique de la population zurichoise, gagne à son tour des sièges au parlement. Le Parti évangélique (PEV), quant à lui, fondé à Zurich en 1919 par des protestants-conservateurs connaît une présence diffuse depuis 1922 dans le législatif, puis obtient un siège à l'exécutif en 1928 et en 1931. Contrairement à Genève, par exemple, les socialistes représentent une force politique importante dès le début du xx^e siècle : en 1901, ils possèdent trois sièges sur neuf au gouvernement et 31 sièges sur 125 au parlement. Une première scission à la droite du parti a lieu en 1916, dans le contexte de la Première Guerre mondiale, où des membres proches de la Société du Grutli, qui s'oppose à la posture pacifiste des socialistes, fondent leur propre parti, le Sozialdemokratische Volkspartei (Behrens, 2018, p. 27). Ces derniers obtiennent leur meilleur score de huit sièges en 1919, mais disparaissent définitivement en 1925. La scission avec les communistes, de plus grande ampleur, entraîne une baisse d'environ un quart des sièges socialistes en 1922. Toutefois, dès 1925, les communistes perdent des sièges. Avant

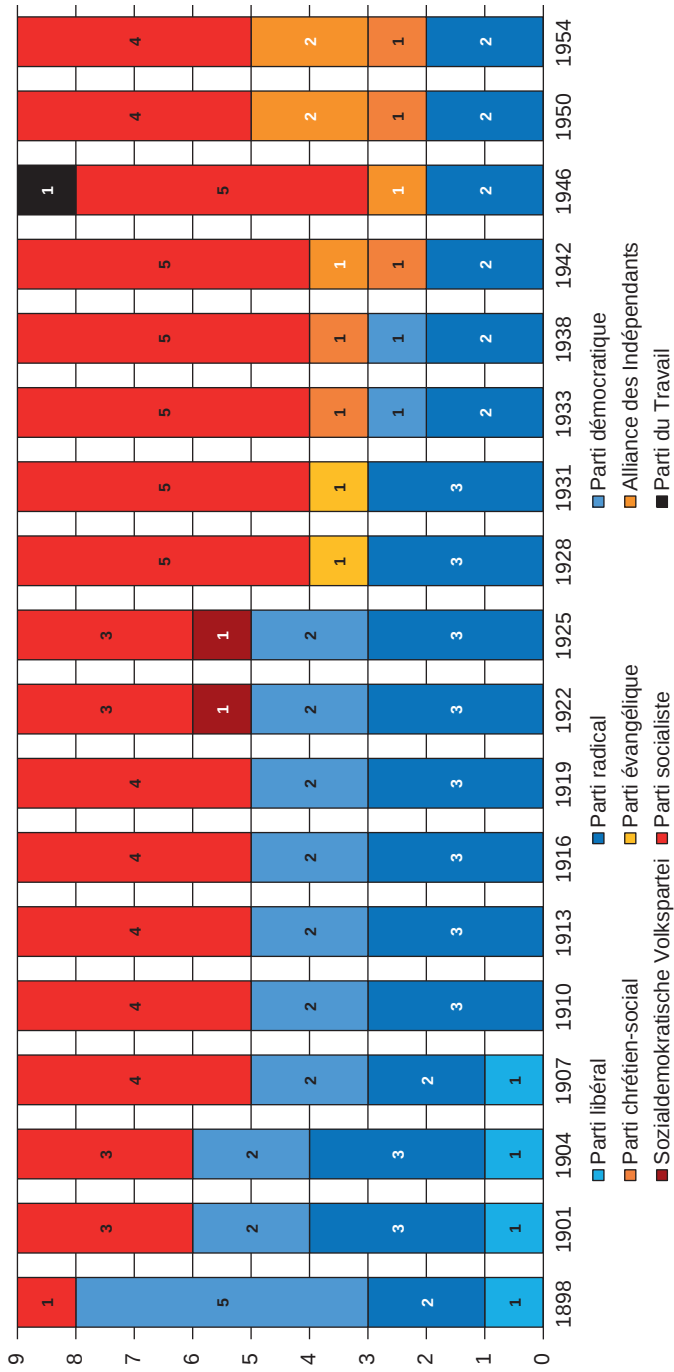
⁷⁴ Jusqu'en 1917, à Zurich, les radicaux se nomment « libéraux », bien qu'ils appartiennent à la famille radicale.

leur interdiction par le Conseil fédéral en 1941, ils ne sont plus que deux, et ce, depuis 1933 (voir graphique A3 en annexe).

Sur l'ensemble de la période, le Parti socialiste constitue de loin la plus grande force politique au sein du législatif zurichois, et ce, sans discontinuité depuis 1907. Les partis de gauche deviennent majoritaires dans le parlement de la ville en 1925. Il faut toutefois attendre les élections de 1928 pour que socialistes et communistes collaborent et parviennent à obtenir une double majorité au législatif et à l'exécutif. À cette date, la ville est dirigée par cinq socialistes et quatre représentants des partis de droite (voir graphique 1 ci-après). Le socialiste Emil Klöti (1877-1963), membre du gouvernement depuis 1907, devient maire de Zurich. Cette entente électorale entre les deux partis de gauche ne va pas de soi. En effet, lors des élections précédentes de 1925, encore profondément marqués par la rupture de 1921, socialistes et communistes n'avaient pas été en mesure de s'accorder sur une stratégie électorale commune. Néanmoins, échaudés par des résultats électoraux en berne, la section communiste zurichoise décide à une courte majorité de soutenir les candidats socialistes lors des élections communales de 1928. Sur le papier, il s'agit d'appuyer les socialistes, car on estime que ceux-ci, s'ils parviennent à diriger les institutions locales, sont voués à décevoir les électeurs des classes populaires, ce qui pourrait profiter par la suite au Parti communiste (Huber, 1986, p. 200-202). L'entente ne fait pas long feu : elle vole en éclat dès l'année suivante, l'alliance n'est donc pas reconduite pour les élections de 1931 ainsi que celles de 1933, quand bien même à cette date, la gauche doit faire face à une coalition qui regroupe les partis de droite et le Front national d'obédience nazie (Studer, 1994, p. 405). Toutefois, pour les socialistes, la volte-face communiste ne porte pas à conséquence. En effet, depuis 1931, ils possèdent à eux seuls une majorité absolue au sein des organes exécutif et législatif de la ville, alors que les communistes connaissent une chute électorale vertigineuse en 1933 lorsqu'ils n'obtiennent que deux sièges au parlement (voir graphique A3 en annexe). Cette période, qui s'ouvre en 1928 et qui se conclut en deux temps – premièrement, en 1938, lorsque les socialistes perdent leur majorité au législatif et deuxièmement, en 1949, lorsqu'ils perdent aussi la majorité qu'ils détiennent à l'exécutif – est connue sous le nom de « *Rotes Zürich* » (Zurich rouge).

La période de la « Zurich rouge » est également celle d'une polarisation politique sans précédent, qui voit le Front national, parti d'extrême droite, obtenir dix sièges au parlement en 1933. Son score est obtenu grâce à une alliance avec les partis de droite qui souhaitent faire barrage à la gauche (Glaus, 1969, p. 119-120). Cependant, le parti qui, par la suite, fait cavalier seul, perd

Graphique 1. Composition partisane de l'exécutif de Zurich en nombre de sièges, 1898-1954.



Source : *Statistisches Jahrbuch der Stadt Zürich*.

ses sièges dès l'élection suivante et disparaît en 1940. À noter enfin que les années 1930 sont celles de l'apparition d'un parti politique aux positions centristes : l'Alliance des Indépendants (AdI). Cette dernière va compter dans la vie politique zurichoise dès 1938 et jusqu'à la fin des années 1990. Ses premières listes électorales sont lancées en 1935 lors des élections fédérales par Gottlieb Duttweiler (1888-1962), le fondateur de la Migros. Même si l'Alliance des Indépendants rencontre des succès à Bâle-Ville, Berne ou Saint-Gall, la ville et le canton de Zurich restent le fief de cette formation ayant fréquemment recours aux droits populaires sur des enjeux économiques (sur l'AdI, voir Meynaud et Korff, 1965). La création de l'AdI survient en réaction à une série de décisions des autorités fédérales qui visent à ralentir le développement de la chaîne de magasins. L'AdI, formellement fondée en 1936, obtient sept sièges au Conseil national, dont cinq décrochés dans le seul canton de Zurich. Lors des élections communales zurichoises de 1938, le parti poursuit sur sa lancée : il recueille 16 % des suffrages et obtient ainsi 20 sièges au parlement zurichois. Malgré la disparition du Front national, ce résultat fait perdre aux socialistes leur majorité absolue au sein du législatif, alors même qu'ils restent – et de loin – le premier parti de la ville en termes de sièges et de suffrages exprimés, maintenant leur majorité au sein de l'exécutif jusqu'à la fin des années 1940. À l'instar de Bâle et Lausanne, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale en 1946, le Parti du Travail (PdT) obtient son meilleur score avec 19 élus et même un siège au gouvernement. Toutefois, il reste loin derrière le Parti socialiste. Par ailleurs, dans un contexte de Guerre froide marqué par un anticommunisme virulent, son élu à l'exécutif, le libraire Edgar Woog (1898-1973), est inculpé et arrêté pour détournement de fonds, ce qui mène à sa destitution (Rauber, 2000, p. 89). Aux élections de 1950, le PdT perd ainsi 15 sièges qui ne sont pas compensés par une augmentation des sièges socialistes. Ceci marque le retour d'une hégémonie des partis de droite qui ne prend fin que dans les années 1990.

3.3.2 Bâle-Ville : les partis de droite entravés par une alliance entre socialistes et communistes

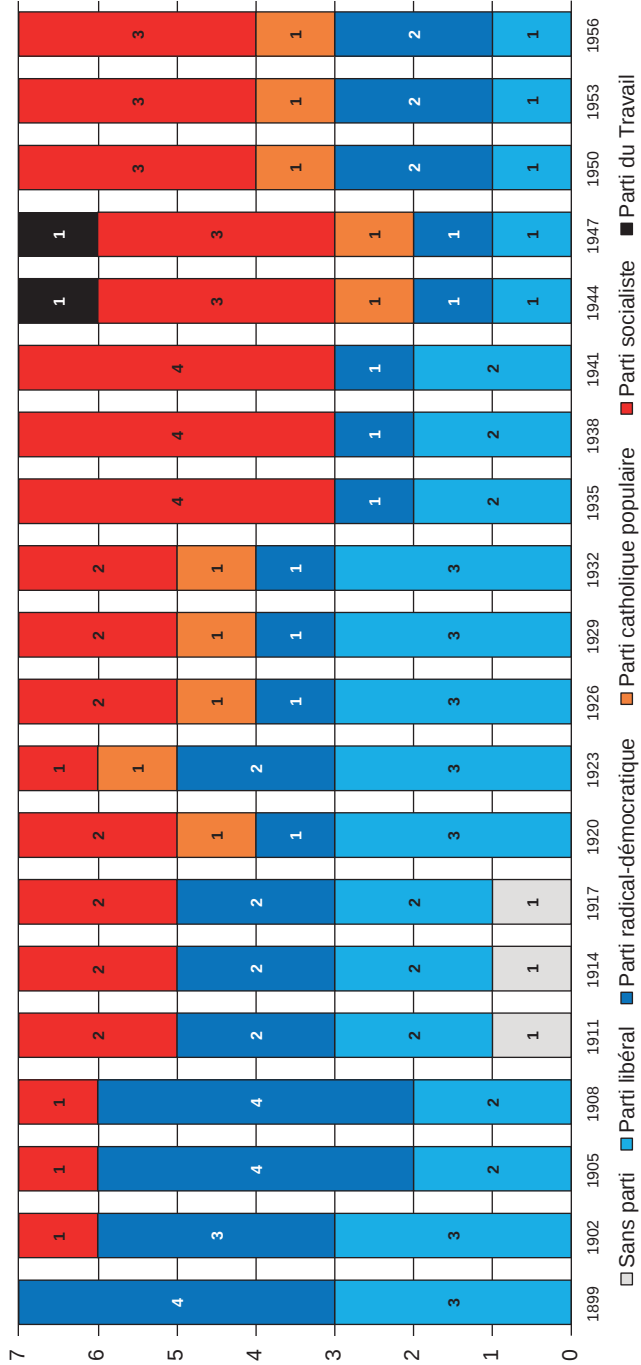
L'organe législatif du canton de Bâle-Ville (*Grosser Rat*) est composé de 130 sièges. La ville ne compte pas d'autorités politiques propres, en effet, ce sont à la fois des autorités cantonales et communales, le territoire de la ville et celui du canton coïncidant presque entièrement, à l'exception de deux petites communes, Riehen et Bettingen. Ses membres sont élus selon

un système électoral proportionnel depuis 1905 au sein de circonscriptions. L'organe exécutif du canton (*Regierungsrat*) est quant à lui composé de sept membres élus selon un système électoral majoritaire. Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, deux principaux partis politiques de droite s'opposent. Il s'agit d'une part des conservateurs, prenant le nom de libéraux à la fin du siècle et, d'autre part, des radicaux (voir Lüthi, 1962, p. 140-144). Il faut attendre 1905 et l'introduction d'un système électoral proportionnel pour que les socialistes connaissent une hausse significative de leurs élus au parlement cantonal dans lequel leur groupe parlementaire s'organise et gagne progressivement de l'influence (voir Haeberli, 1987, p. 119-125). Ils dépassent les radicaux et deviennent la force la plus importante du parlement dès 1908 avec 43 sièges (voir graphique A5 en annexe). Dans le contexte de la Première Guerre mondiale, les socialistes font une nouvelle avancée significative en 1917 et, dans le sillage de la Grève générale de 1918, avec le concours de cinq sièges remportés par les Grutléens⁷⁵, les forces de gauche obtiennent une majorité absolue au législatif en 1920 avec 68 sièges. Toutefois, les socialistes plafonnent avec deux élus au sein du gouvernement dominé par les libéraux (voir graphique 2 ci-après) et, dès 1921, la scission avec les communistes empêche les élus de gauche de mener des actions coordonnées au sein du Grand Conseil (voir Bolliger, 1970, p. 308-322). Résultat de la scission, les effectifs socialistes au sein du législatif diminuent d'environ un quart lors des élections de 1923, puis continuent à diminuer en faveur des communistes jusqu'en 1929, bien que ces derniers ne les dépassent jamais.

En 1935, la situation change. Alors que les relations entre socialistes et communistes sont exécrables entre la fin des années 1920 et le début des années 1930 (voir Gerster, 1980), le PCS assouplit sa ligne idéologique et adopte une stratégie dite de « front unique » qui, à l'image du Front populaire en France ou en Espagne, permet à la section communiste bâloise de s'associer aux socialistes. Dès lors, avec l'appui des communistes, les socialistes obtiennent quatre sièges au Conseil d'État, y étant désormais majoritaires (voir graphique 2 ci-après). Celui-ci est composé des enseignants socialistes Fritz Hauser (1884-1941) (sur Fritz Hauser, voir Stirnimann, 2021) et Gustav Wenk (1884-1956), qui siègent au gouvernement depuis respectivement 1918 et 1925. Il comprend également le syndicaliste Fritz Brechbühl (1897-1963) et l'enseignant Fritz Ebi (1889-1961), deux socialistes nouveaux venus. Les partis de gauche restent

⁷⁵ Étant donné la petite taille des effectifs grutléens et par manque d'informations systématiquement trouvées, leurs sièges sont comptabilisés dans la catégorie « Autres » au sein du graphique A5 en annexe qui regroupe également les sièges obtenus par des formations politiques qui n'ont pas pu être identifiées.

Graphique 2. Composition partisane de l'exécutif de Bâle-Ville en nombre de sièges, 1899-1956.



Source : *Statistisches Jahrbuch des Kantons Basel-Stadt* et Regierungsrat des Kantons Basel-Stadt, « Liste aller Mitglieder des Regierungsrates seit 1875 », <https://www.bs.ch/regierungsrat/alt-regierungsraete>

néanmoins minoritaires au sein du législatif. En 1935, la victoire à l'exécutif signe le début de ce qu'on a appelé la «*Rotes Basel*» (la «Bâle rouge»). Durant la législature, socialistes et communistes collaborent malgré de profonds désaccords qui s'incarnent dans des débats parlementaires parfois houleux et le lancement de référendums par les seconds. Ces derniers soutiennent tout de même, bon gré mal gré, le gouvernement à majorité socialiste. Dès lors, en 1938, les deux partis apparentent leurs listes électorales dans un contexte tendu. En effet, les socialistes refusent de soutenir la candidature au Conseil d'État de l'inspecteur du travail communiste Walter Strub (1882-1938) et conditionnent le maintien de l'entente électorale à son retrait. En outre, le PSS désapprouve fortement l'alliance entre les deux formations politiques bâloises (Rauber, 1997, p. 400-401). Toutefois, les deux partis maintiennent leur alliance qui se révèle fructueuse : les socialistes conservent leurs quatre sièges à l'exécutif et décrochent, avec les communistes, la majorité absolue au sein du Grand Conseil (voir graphique A5 en annexe). Mais en 1941, alors que le Parti communiste est interdit par les autorités fédérales, cette domination cesse au législatif, bien qu'elle reste préservée à l'exécutif. Résurgence du Parti communiste, le Parti du Travail, dans le contexte de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et à l'instar de la plupart des grandes villes suisses, obtient un siège au gouvernement en 1944 et fait un score canon en 1947, avec 31 sièges au parlement. Il est alors au coude-à-coude avec les socialistes, qui obtiennent 32 sièges. Ensemble, socialistes et communistes récupèrent une majorité parlementaire. Toutefois, les élections de 1950 marquent la fin durable de la domination des partis de gauche dans les deux organes. Ces derniers ne reprendront le contrôle des institutions politiques bâloises que dans les années 1990.

Pour ce qui est des partis de droite, outre les radicaux et les libéraux qui se taillent la part du lion, le Parti catholique populaire (Parti démocrate-chrétien à partir de 1970 et Le Centre dès 2021), représentant de la frange catholique de la population bâloise, obtient des résultats assez stables au législatif depuis l'introduction de la proportionnelle en 1905. Il obtient même un siège à l'exécutif en 1920, qu'il perd cependant en 1935 lors de l'épisode de la «Bâle rouge», mais qu'il récupère, par ailleurs, en 1944. Particularisme bâlois, nous pouvons signaler l'existence du Parti des bourgeois et artisans (*Bürger- und Gewerbeartei*), fondé en 1911, dans un esprit animant les premières formations politiques artisanes et agraires qui apparaissent dans plusieurs cantons, dont Zurich en 1917. Il est conservateur et farouchement antisocialiste et anticommuniste. Dans les années 1930, le parti se rapproche fortement des théories frontistes d'extrême droite et prend le nom de Parti

populaire national (*Nationale Volkspartei*) en 1934. Toutefois, il perd dans un même temps une grande partie de son électorat et disparaît en 1957 (voir Mattioli et Stirnimann, 1987). L'Alliance des Indépendants fait son apparition en 1938 dans le parlement bâlois et obtient son meilleur score aux élections suivantes de 1941 avec 21 sièges. Malgré une présence constante jusqu'à sa disparition dans les années 1990, l'AdI n'y est pas aussi importante qu'à Zurich et ne décroche jamais de siège à l'exécutif bâlois.

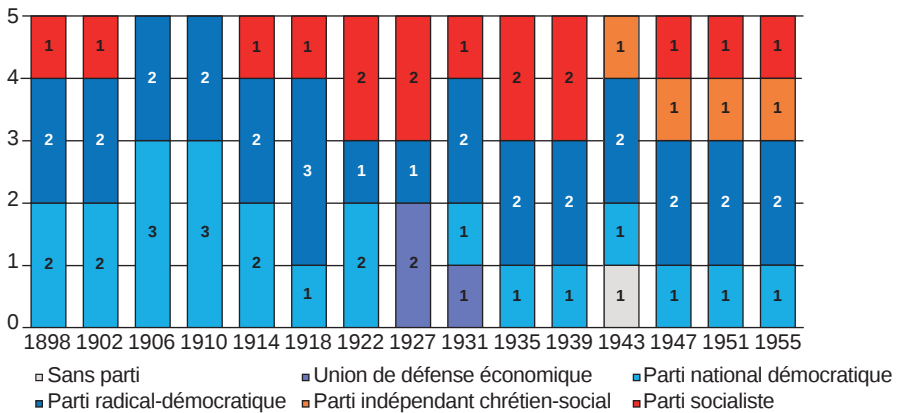
3.3.3 Genève : une « entente nationale » des partis de droite qui résiste malgré la parenthèse socialiste cantonale des années 1930

Jusqu'en 1955, l'organe législatif communal genevois (Conseil municipal) possède un nombre de sièges qui n'est pas fixe : composé de 41 sièges entre 1910 et 1927, son nombre varie ensuite entre 62 et 79 sièges à la suite de la fusion de la ville de Genève avec les communes environnantes en 1930 (au sujet de la fusion, voir Roth, 2004). Ses membres sont élus selon un système électoral proportionnel depuis 1914. L'organe exécutif (Conseil administratif) est quant à lui composé de cinq personnes élues selon un système électoral majoritaire. Alors qu'une lutte entre le Parti radical-démocratique (sur le PRD genevois, voir Rieder, 1993) et le Parti démocratique (Parti libéral à partir de 1958)⁷⁶ marque la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, l'usage d'un système électoral proportionnel dès les élections de 1914 permet aux socialistes, jusqu'alors marginalisés et tributaires d'alliances avec les radicaux, de proposer leurs propres listes et d'obtenir un nombre significatif de sièges au parlement (voir graphique A7 en annexe) et également un siège au gouvernement la même année. Le système électoral proportionnel permet aussi au Parti indépendant (Parti démocrate-chrétien à partir de 1971 et le Centre depuis 2021)⁷⁷ d'obtenir quatre sièges au législatif, bien qu'il doive attendre 1943 pour obtenir une place à l'exécutif (sur le PDC genevois, voir Hiller et Perret Bari, 1992). Fait marquant, contrairement à Bâle, Lausanne et Zurich, la ville de Genève ne bascule pas à gauche durant les années 1930. Les socialistes obtiennent entre 26 et 27 sièges au parlement de 1931 à 1939, mais ne sont jamais majoritaires. Il en va de même au sein de l'exécutif de la ville

⁷⁶ Le Parti démocratique change sa dénomination en Parti national démocratique dès 1935 et prend officiellement le nom de Parti libéral en 1958.

⁷⁷ Le Parti indépendant, représentant de la frange catholique de la population genevoise, change une première fois sa dénomination en Parti indépendant chrétien-social, avant de devenir le Parti démocrate-chrétien en 1971, puis Le Centre en 2021.

Graphique 3. Composition partisane de l'exécutif de Genève en nombre de sièges, 1898-1955.



Source : *Journal de Genève* et Archives de la Ville de Genève, « Liste des conseillères et conseillers administratifs de la Ville de Genève depuis 1842 », <https://archives.geneve.ch/n/conseilleres-et-conseillers-administratifs/n:126>

(voir graphique 3 ci-dessus). Alors même que le canton bascule à gauche le temps d'une législature entre 1933 et 1936 dans le sillage des événements consécutifs à la fusillade du 9 novembre 1932, les difficultés que le Conseil d'État à majorité socialiste rencontre (voir chapitre 5.2.4) ont probablement prétérité les chances du Parti socialiste d'obtenir une majorité au sein du parlement et du gouvernement de la ville qui restent dominés par les partis de droite.

Particularisme genevois, la fin des années 1920 est marquée par le succès électoral de l'Union de défense économique, un parti fondé en 1923 et issu des milieux économiques du Parti démocratique. Son programme consiste presque exclusivement à imposer des économies budgétaires à l'État, lui permettant d'obtenir, coup sur coup, neuf sièges au Conseil municipal, puis deux sièges au Conseil administratif de la ville. Toutefois, dès les élections suivantes, elle perd en influence et fusionne en 1932 avec l'Ordre politique national, un mouvement d'extrême droite fondée en 1930 par la figure frontiste George Oltramare. Fruit de cette alliance, l'Union nationale, aux tendances ouvertement fascistes, malgré une alliance avec les partis de droite qui se regroupent dès 1935 sous la bannière de l'« Entente nationale », ne parvient jamais à égaler le succès de l'UDE et connaît des résultats électoraux désastreux en 1939 avant de disparaître (voir graphique A7 en annexe).

Durant les années 1930, alors que les effectifs du Parti communiste sont très faibles à Genève, la gauche est représentée par un Parti socialiste dont les dirigeants sont issus de deux ailes qui s'affrontent. Selon Spielmann (1981, p. 13-14), la première, majoritaire, est menée par le syndicaliste Léon Nicole (1887-1965) et par l'avocat Jacques Dicker (1879-1942). Positionnée très à gauche, elle n'hésite pas à recourir à des actions extra-parlementaires. La seconde, de tendance réformiste, est également incarnée par deux hommes. D'une part, André Oltramare (1884-1947), le frère aîné du dirigeant de l'Union nationale, professeur de latin à l'Université de Genève et conseiller d'État genevois de 1924 à 1927 (sur André Oltramare, voir Schmitt, 1994). D'autre part, la figure la plus importante du courant réformiste est Charles Rosselet (1893-1946), à la tête du mouvement syndical genevois (sur Charles Rosselet, voir Weibel, 1997). À la suite de la scission communiste de 1939, consécutive à l'exclusion de Léon Nicole pour son approbation du Pacte germano-soviétique, la section genevoise socialiste est exsangue. Léon Nicole fonde la Fédération socialiste suisse, qui regroupe la grande majorité des militants du mouvement ouvrier genevois et vaudois. Celle-ci est cependant à son tour suspendue par un arrêté du Conseil fédéral le 27 mai 1941, tout comme le Parti communiste, interdit à la suite d'une votation populaire cantonale sur le territoire genevois en 1937. Tous les membres du Conseil municipal genevois affiliés à la Fédération socialiste suisse sont alors exclus, à la suite d'une décision prise par la majorité des élus du législatif communal⁷⁸. Pour contourner l'interdiction, une « Liste ouvrière » composée de personnalités relativement peu connues est présentée aux élections communales genevoises en 1943 (voir Rauber, 2004). Celle-ci parvient à obtenir 26 sièges au législatif alors que le Parti socialiste n'en préserve qu'un seul et doit quitter l'exécutif (voir graphique A7 en annexe). Les représentants de la liste ouvrière rejoignent par la suite le Parti du Travail fondé en 1944. La fin des années 1940 et le début des années 1950 sont marqués par la lente reconstruction du Parti socialiste, qui obtient de meilleurs résultats à chaque élection et retrouve un siège à l'exécutif dès 1947. Le Parti du Travail, quant à lui, ne parvient pas à maintenir le score obtenu par la Liste ouvrière en 1943 et se retrouve confronté à une scission de gauche en 1953, avec la création, certes éphémère, du Parti progressiste fondé par Léon Nicole. La formation politique dissidente obtient cinq sièges en 1955, mais disparaît en 1958 (voir Rauber, 2007, p. 312-317).

⁷⁸ *Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève* (1941, 27 juin), p. 140-152.

3.3.4 Lausanne : la citadelle libérale-radicale se fissure à deux reprises en 1934 et en 1946

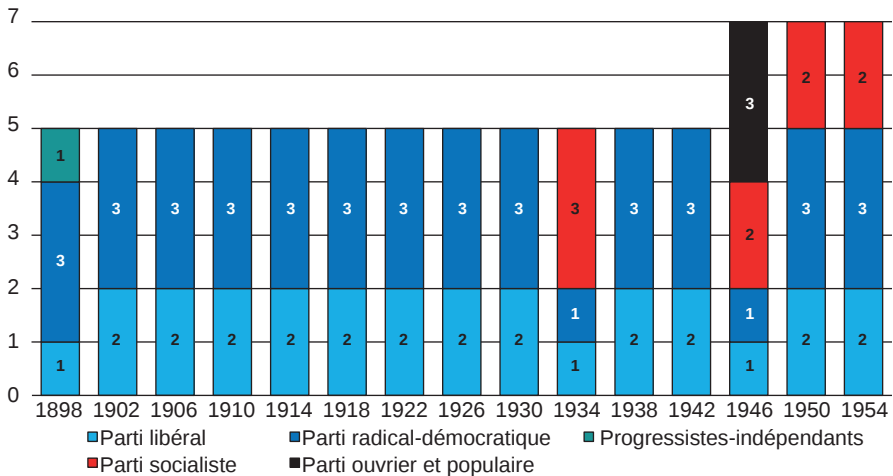
L'organe législatif de la ville de Lausanne (Conseil communal) est composé de 100 sièges. Jusqu'en 1948, ses membres sont élus selon un système électoral majoritaire⁷⁹. L'introduction de la proportionnelle, revendiquée par les socialistes et farouchement combattue par les radicaux, est donc tardive, en comparaison avec les trois autres villes. Le maintien du système majoritaire a un effet important sur le résultat des élections. La ville de Lausanne est un cas d'étude particulier, d'autant plus que les membres de l'organe exécutif (Municipalité) au nombre de cinq, puis de sept à partir de 1946, sont élus jusqu'en 1980 par les membres du parlement. Historiquement, les institutions politiques lausannoises, à l'instar de celles du canton de Vaud, sont marquées par l'hégémonie du Parti radical-démocratique (voir Pellegrini, 1998). Alors que le Parti libéral est son principal adversaire au XIX^e siècle, la montée du mouvement ouvrier, qui s'organise à partir de 1891 dans le canton sous le nom de Parti ouvrier, conduit à un rapprochement des radicaux et des libéraux avec l'élection d'un libéral au gouvernement vaudois en 1893, plus représentés depuis 1885 (voir Meuwly, 2010). De fait, jusqu'à la première « Lausanne rouge » en 1934, la stabilité des deux partis de droite est très grande. À eux deux, les radicaux et libéraux possèdent une majorité parlementaire confortable (voir graphique A9 en annexe) et les sièges de l'exécutif sont répartis entre trois radicaux et deux libéraux (voir graphique 4 ci-après). En outre, le maintien du système électoral majoritaire empêche plusieurs formations politiques de plus petite taille de faire leur entrée au sein des institutions politiques de la ville, à l'exception du Parti Jeune-Radical fondé en 1917 (devenant l'Union des Indépendants en 1926), scission radicale de gauche, qui est présente au législatif de 1918 à 1929. En effet, alors que des associations jeunes-radicales apparaissent dans plusieurs cantons suisses dès le début du XX^e siècle, Genève et Vaud sont les seuls cantons où ces formations s'organisent en un parti autonome (Ruffieux, 1974b, p. 77).

Pour la gauche, le système électoral majoritaire est un frein à son accès aux organes politiques. En 1897, à l'orée des élections communales, tous les partis politiques s'entendent pour signer une convention qui permette une

⁷⁹ Sous le système majoritaire, les membres du législatif élus à l'exécutif, même s'ils ne siègent plus au parlement, ne sont pas remplacés et réintègrent le Conseil communal en cas de démission du gouvernement en cours de législature. Ceci change avec l'introduction d'un système électoral proportionnel (Chollet et Aesch, 1977, p. 3).

répartition proportionnelle volontaire des sièges en fonction de la force de chaque parti, laquelle est mesurée après le premier tour des élections (Saudan, 1984, p. 174). Le Parti ouvrier fait ainsi une entrée fracassante au Conseil communal en 1898 avec 39 élus, alors que deux de ses membres sont également portés à la Municipalité; ceux-ci refusent toutefois de siéger lorsque le Parti ouvrier n'obtient pas la syndication en faveur d'un radical. Lors des élections communales de 1901, échaudés par la législature et le comportement des élus du Parti ouvrier jugé inacceptable, les libéraux et les radicaux ne réitèrent pas l'expérience et la gauche perd plus de la moitié de ses sièges (voir graphique A9 en annexe). Par ailleurs, le Parti ouvrier socialiste, créé en 1909, qui représente la section vaudoise socialiste officiellement reconnue par le PSS, n'obtient aucun siège en 1910, ceux-ci revenant exclusivement au Parti socialiste lausannois, une scission de droite dont les membres prennent le nom de socialistes-nationaux en 1917 et qui dès lors collaborent activement avec les partis de droite (voir Cantini, 1984). Toutefois, dès 1914, le POS récupère ses sièges et l'introduction de la proportionnelle en 1948 sonne le glas des socialistes-nationaux dont les listes étaient apparentées à celles des partis de droite. À signaler aussi l'éphémère existence du Parti socialiste-travailliste, dissidence socialiste de gauche menée par le médecin Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953), exclu du Parti socialiste en 1924; cette dissidence périlite lorsque ce dernier est réintégré au sein du Parti socialiste vaudois (Jeanneret, 1991, p. 172-174).

Durant la première moitié du xx^e siècle, Lausanne devient rouge par deux fois. Avec l'obtention de 55 sièges sur 100 lors des élections de novembre 1933 (voir Saudan, 1984, p. 228-233), le Parti ouvrier socialiste qui fait face à l'ensemble des partis de droite – qui sous l'appellation de « Bloc national » apparentent leurs listes électorales – parvient à remporter pour la première fois une majorité absolue au sein du Conseil communal (voir graphique A9 en annexe). À noter que les listes socialistes et communistes ne sont pas apparentées. Les communistes n'obtiennent que 0,6 % des voix lors du premier tour des élections et ne présentent pas de candidats au deuxième tour. Les cinq conseillers municipaux de la ville de Lausanne étant désignés par la majorité des membres du législatif, le POS fait élire trois de ses représentants au sein de l'exécutif (voir graphique 4 ci-après) : le comptable Arthur Maret (1892-1987), qui devient également syndic de la ville, le fonctionnaire postal Marius Weiss (1887-1972) et le conducteur de tram Eugène Masson (1877-1944). Ce sont les trois premiers socialistes élus à la Municipalité qui, jusque-là, a toujours été composée de représentants des partis de droite. Plusieurs raisons peuvent expliquer le succès socialiste. Premièrement, les événements de la fusillade du 9 novembre 1932 à Plainpalais et le procès des dirigeants socialistes genevois

Graphique 4. Composition partisane de l'exécutif de Lausanne en nombre de sièges, 1898-1954.

Source : Saudan (1984).

sont encore dans tous les esprits et charrient un sentiment d'indignation au sein de la population. Deuxièmement, plusieurs affaires de détournements de fonds par des employés de l'administration ont précédemment été révélées, ce qui ternit l'image des dirigeants de droite au pouvoir et donne un thème de campagne fort au Parti ouvrier socialiste. Troisièmement, le système électoral majoritaire toujours en vigueur à Lausanne, contrairement aux villes de Bâle, Genève et Zurich, se retourne contre les partis de droite qui, jusque-là, étaient favorisés par son maintien. Quatrièmement, alors que la Grande Dépression s'abat sur la ville et qu'en Allemagne, le national-socialisme s'installe durablement, les socialistes lausannois mettent en avant dans leur programme la lutte contre la crise économique et celle contre le fascisme qui, en Suisse, est symbolisé par l'essor de formations politiques d'extrême droite. Contrairement aux parlements des trois autres villes, qui voient de tels partis obtenir des sièges, le Conseil communal de Lausanne ne compte aucun représentant frontiste. En effet, dans le canton de Vaud, un projet réactionnaire est porté par la Ligue vaudoise, formée en 1933, mais celle-ci, en accord avec une posture antidémocratique, ne présente aucun candidat lors des élections (voir Butikofer, 1996).

Dès les élections communales de 1937, le « Bloc national » reprend la majorité. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1945, alors que la Deuxième Guerre mondiale prend fin, qu'un véritable cataclysme électoral a lieu aux élections communales lausannoises : le Parti ouvrier et populaire, le Parti socialiste et le Parti des classes moyennes⁸⁰, alliés, parviennent à obtenir une majorité de 71 sièges au Conseil communal (voir graphique A9 en annexe). La Municipalité, en accord avec le nouveau rapport de force, est constituée de trois membres du POP, deux socialistes, un libéral et un radical, alors que la syndiculture revient à l'avocat socialiste Pierre Graber (1908-2003). Ce véritable raz-de-marée électoral, observé également dans une moindre mesure aux élections cantonales ayant lieu la même année⁸¹, est tributaire du maintien du système électoral majoritaire qui s'est ironiquement retourné contre les libéraux et les radicaux. Dès lors, un projet d'introduction d'un système électoral proportionnel sur l'ensemble du territoire cantonal, lancé par les socialistes et soutenu par les libéraux et les radicaux, est finalement adopté en 1948. Cela a lieu après plusieurs modifications, dont le maintien d'un système majoritaire dans les circonscriptions électorales les plus petites, favorables aux deux plus grands partis de droite (voir Antoniazza, 2019). Dès lors, aux élections suivantes, le POP perd près de la moitié de ses sièges, mais le Parti socialiste parvient à se maintenir ; la majorité revient aux mains des partis de droite, alors que le Parti chrétien-social (Parti démocrate-chrétien à partir de 1973 et Le Centre depuis 2021) fait son entrée au Conseil communal avec sept sièges.

3.3.5 Retour synthétique : de la lutte entre libéraux et radicaux à la prise de pouvoir dans les villes par les partis de gauche

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, la vie politique bâloise, genevoise et lausannoise est marquée par un clivage opposant le mouvement libéral-conservateur, lequel représente notamment les intérêts des anciennes familles patriciennes qui gardent une mainmise sur le pouvoir politique des grandes villes, et le mouvement radical, centralisateur, dominant sur la scène fédérale. À Zurich, le clivage oppose les radicaux aux démocrates ; les deuxièmes,

⁸⁰ Parti fondé en 1945 et représentant le temps d'une législature les intérêts des artisans et des petits commerçants en réaction notamment à l'implémentation de la Migros. Voir Jaccottet, G. (1945, 2 mars). À propos de l'assemblée du groupement des classes moyennes. *Gazette de Lausanne*, p. 2.

⁸¹ Sur les 217 sièges du Grand Conseil en jeu, le POP en obtient 42 et le PSV, 26 (Ruffieux, 1974b, p. 249).

dont le cheval de bataille est l'extension des droits populaires, ont émergé à la gauche des premiers. Les villes voient également l'essor du mouvement ouvrier qui s'organise en réaction aux effets de la Révolution industrielle sur les classes populaires. À Zurich, les démocrates et l'aile gauche des radicaux ont d'abord porté une partie des intérêts politiques du mouvement ouvrier. Mais celui-ci s'en émancipe progressivement, à travers des structures telles que la Société du Grutli, les Unions ouvrières ou, plus tardivement, la constitution des partis socialistes. Dès le début du xx^e siècle, dans une véritable logique d'opposition, les sections socialistes locales remportent peu à peu des mandats électifs au sein des parlements et des gouvernements des villes. Ces victoires sont facilitées par l'introduction d'un système électoral proportionnel à Bâle, Genève et Zurich entre la fin du xix^e et le début du xx^e siècle, qui permet au Parti socialiste d'obtenir une députation représentative de sa force électorale réelle dans les législatifs. Malgré la scission communiste de 1921, la progression des partis de gauche n'est pas entravée.

Deux profonds changements sont consécutifs de cette montée de la gauche. Premièrement, dès la fin du xix^e siècle, les libéraux et les radicaux se rapprochent et taisent leurs divergences afin de faire barrage au mouvement ouvrier. Durant les années 1930, ce rapprochement se concrétise par des alliances électorales, comme l'« Entente nationale » à Genève ou le « Bloc national » à Lausanne. À Zurich, les partis de droite apparentent leurs listes avec le Front national, un parti pourtant proche idéologiquement du régime nazi. Deuxièmement, à l'exception de Genève, les socialistes, alliés aux communistes, parviennent à obtenir des majorités au sein des exécutifs et des législatifs urbains : Zurich dès 1928, Lausanne en 1934, puis Bâle en 1935. Ces victoires marquent la fin de l'hégémonie des partis de droite et l'émergence d'une véritable contre-élite de gauche (pour une synthèse de la force des partis de gauche dans les gouvernements et les parlements des quatre villes, voir graphiques A1-A2 en annexe). À Bâle et Zurich, cette domination des partis de gauche dans les exécutifs dure jusqu'à la fin des années 1940. Mais à l'issue de cette décennie, le rapport de force évolue : affaibli en Suisse romande à la suite d'une scission de gauche en 1939 et alors qu'il a modéré ses revendications au niveau fédéral, le Parti socialiste perd son statut de parti politique dominant et siège désormais de manière minoritaire au sein des institutions politiques. Le boom électoral des sections locales du Parti suisse du Travail, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ne permet pas de préserver les majorités de gauche. Cette nouvelle donne politique perdure jusqu'au début des années 1990. Le chapitre suivant se penche désormais sur le profil socio-professionnel des élus issus des partis de gauche.

Chapitre 4

Les caractéristiques socio-professionnelles des élus de la gauche urbaine (1910-1957)

« Dès le premier jour, nous les avons vus violents et hâbleurs, despotes et absolus, affichant d'insoutenables prétentions, hautains, voulant imposer leur loi avant d'avoir démontré leurs capacités, querelleurs, personnels, injustes, introduisant dans notre vie publique des procédés de discussion et de polémique inconnus jusqu'à ce jour; prodiguant l'injure et l'outrage à quiconque se permet de n'être pas de leur avis, suscitant par leurs écrits et leurs discours insensés la discorde et la haine, opposant aux décisions les plus légitimes et les plus justes de la majorité d'inadmissibles refus d'obéir. »⁸² (*Gazette de Lausanne*)

L'arrivée des premiers élus socialistes dans les institutions politiques des grandes villes suisses ne va pas sans susciter de très vives réactions et des critiques d'une violence insoupçonnée, comme l'illustre la citation ci-dessus issue de la libérale-conservatrice *Gazette de Lausanne*. En effet, dès la fin du XIX^e siècle, les sections socialistes locales parviennent à remporter des mandats électifs dans les organes législatifs des villes. Dans un second temps, ses représentants parviennent également

⁸² (1901, 23 février). Les élections à Lausanne. *Gazette de Lausanne*, p. 1.

à investir les organes exécutifs urbains et, durant les années 1930, à l'exception de Genève, les partis de gauche deviennent majoritaires dans les gouvernements des plus grandes villes suisses, donnant lieu – ou poursuivant – les expériences du socialisme municipal. Dans le chapitre précédent, nous nous sommes notamment intéressés à la constitution des partis socialistes locaux et sur les conditions ayant permis leur première accession au pouvoir dans les villes. Dans celui-ci, l'attention se porte sur les élus eux-mêmes. En dressant une biographie collective des élus de gauche siégeant entre 1910 et 1957, il s'agit de retracer l'émergence, puis les transformations de ces nouvelles élites politiques tenues à l'écart des instances représentatives jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Si ces individus sont liés au mouvement ouvrier, quel est exactement leur profil socio-professionnel ? S'agit-il d'ouvriers ? D'une « avant-garde intellectuelle » ? On ne connaît en effet que très peu de choses sur ces représentants du mouvement ouvrier organisé qui accèdent à des mandats électifs.

Pour ce faire, ce chapitre se divise en trois parties. La première présente brièvement les structures du pouvoir local urbain en Suisse, en s'arrêtant d'abord sur les institutions politiques, puis sur les partis. La deuxième partie est consacrée au profil des élus des partis de gauche dans les législatifs des quatre villes, à partir d'indicateurs tels que l'âge – afin d'identifier d'éventuelles dynamiques générationnelles –, le niveau de formation – pour observer si l'accès aux mandats électifs est ouvert à des profils moins privilégiés – et enfin la profession exercée au moment de l'élection – qui permet de rendre compte d'une éventuelle transformation des catégories professionnelles traditionnellement exercées par les élus des parlements. La troisième partie s'intéresse plus en détail aux membres des exécutifs, qui constituent un échantillon plus restreint. Pour ces derniers, outre les indicateurs mentionnés, nous examinons également des éléments liés à leur carrière politique. Cette distinction se justifie dans la mesure où, dès le début du XX^e siècle, les élus des gouvernements d'une grande ville exercent une fonction professionnalisée et rémunérée, contrairement aux élus des législatifs (voir Lasseb et Pilotti, 2019 ; Lasseb, 2022, 2024).

4.1 Le pouvoir local urbain en Suisse

En Suisse, les institutions politiques urbaines et l'organisation des partis s'inscrivent dans un système fédéral. En effet, le pays est un État fédéral composé de trois niveaux institutionnels : la Confédération, les cantons et les

communes (voir Kriesi et Trechsel, 2008, p. 34 ss ; Vatter, 2018). Les contours des institutions politiques sont établis avec l'adoption de la Constitution de 1848 (révisée en 1874 puis en 1999). Particularisme helvétique, le système fédéral permet une grande autonomie des échelons institutionnels inférieurs. La répartition des compétences repose sur le principe de subsidiarité : chaque niveau de pouvoir doit être en mesure de réaliser les tâches qui lui sont les plus proches. Comme le montrent Ladner et al. (2019), l'autonomie locale, soit la capacité des gouvernements locaux à mettre en œuvre des politiques publiques et prendre des décisions sans ingérence des niveaux supérieurs, est en Suisse très élevée, comparativement à plusieurs pays européens. Dans cette partie, nous revenons premièrement sur l'organisation du pouvoir politique aux trois niveaux institutionnels, afin de mieux saisir les singularités propres à l'échelon communal. Nous abordons ensuite les tâches dévolues aux grandes villes, ainsi que le fonctionnement et la charge de travail que représente un mandat dans un exécutif ou un législatif urbain. Dans un second temps, nous nous penchons sur la structuration et le fonctionnement des partis politiques locaux de gauche.

4.1.1 Les institutions politiques représentatives

Au niveau fédéral, les institutions politiques représentatives sont composées d'un exécutif directorial et d'un législatif (voir Lasseb et Pilotti, 2019, p. 24-28 ; Vatter, 2024, p. 213 ss [2014]). L'exécutif est appelé *Conseil fédéral*. Il est composé de sept membres disposant de prérogatives similaires. Les décisions sont prises de manière collective par ce que l'on appelle une « autorité collégiale » en référence au principe de collégialité. Il s'agit d'une fonction exercée à plein temps. Les conseillers fédéraux sont élus par les membres du législatif, nommé *Assemblée fédérale*. Il s'agit d'un parlement bicaméral, composé d'une chambre basse (le *Conseil national*) et d'une chambre haute (le *Conseil des États*), qui possèdent les mêmes compétences. Depuis 1919, les 200 membres du Conseil national sont élus selon un scrutin proportionnel, chaque canton constituant une circonscription électorale. Les membres du Conseil national représentent formellement le corps électoral suisse. Chaque canton possède un nombre de sièges proportionnel à sa population résidente. Le Conseil des États compte 46 membres, qui représentent formellement les 26 cantons suisses (25 avant 1979 et la création du canton du Jura). Chaque canton dispose de deux sièges à l'exception d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell Rhodes-Extérieures, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Nidwald et

Obwald, anciennement appelés demi-cantons, qui ne possèdent qu'un seul siège. Le mode d'élection, dont la mise en œuvre est laissée aux cantons, est généralement un scrutin majoritaire à deux tours. Une législature dure quatre ans. Les membres du Conseil national et du Conseil des États n'exercent pas forcément leur mandat politique à plein temps malgré un processus de professionnalisation de l'Assemblée fédérale depuis les années 1990, qui est cependant resté inachevé (voir Pilotti, 2017, p. 140 ss).

Au niveau cantonal, chaque canton est lui aussi doté d'un exécutif et d'un législatif (voir Lasseb et Pilotti, 2019, p. 28-31 ; Vatter, 2022). Dans les cantons de Genève et Vaud, l'exécutif directorial est appelé *Conseil d'État*. Dans les cantons de Bâle-Ville et de Zurich, il porte le nom de *Regierungsrat*. Les exécutifs cantonaux sont composés de cinq à sept membres qui, à l'image du Conseil fédéral, disposent de prérogatives similaires et prennent des décisions de manière collégiale. Il s'agit d'une fonction habituellement exercée à plein temps. En 2025, les membres des exécutifs cantonaux sont élus par un scrutin majoritaire à deux tours, à l'exception d'Appenzell Rhodes-Intérieures (*Landsgemeinde*, soit une assemblée populaire votant à main levée) et du Tessin (système électoral proportionnel). Les législatifs sont quant à eux constitués d'un parlement comprenant une chambre. Dans les cantons de Vaud et de Genève, celui-ci est appelé *Grand Conseil* ; dans celui de Bâle-Ville, *Grosser Rat* ; et à Zurich, *Kantonsrat*. Cette fonction n'est pas professionnalisée (voir Eberli et al., 2019). En 2025, les membres des législatifs cantonaux (que l'on appelle *députés*) sont élus selon un scrutin proportionnel, à l'exception des Grisons qui applique un système électoral majoritaire. Le nombre de sièges des législatifs cantonaux varie selon les cantons : en 2025, 100 membres à Bâle-Ville et à Genève, 150 dans le canton de Vaud et 180 à Zurich. La durée d'une législature est de quatre ans à Bâle-Ville et à Zurich et de cinq ans à Genève et dans le canton de Vaud. À Bâle, les autorités politiques remplissent à la fois les fonctions cantonales et communales.

Les institutions politiques communales se démarquent par une plus grande diversité (voir Lasseb et Pilotti, 2019, p. 32-34 ; Ladner et Keuffer, 2022). Dans les communes suisses, l'exécutif directorial, appelé *Conseil administratif* à Genève, *Municipalité* à Lausanne et *Stadtrat* à Zurich, peut être composé de trois à trente membres, bien que, dans la plupart des cas, il comprenne cinq ou sept personnes. En 2025, il est de cinq membres à Genève, sept à Lausanne et neuf à Zurich ; dans les trois cas, les membres des exécutifs (que nous nommerons *municipaux*) sont élus par le corps électoral lors d'un scrutin majoritaire à deux tours. À l'instar du Conseil fédéral ou des

gouvernements cantonaux, les membres des exécutifs communaux disposent de prérogatives similaires et fonctionnent de manière collégiale. Toutefois, l'un d'entre eux exerce une fonction de *président* (appelé *maire* à Genève et *syndic* à Lausanne) et exerce un rôle de représentation de la commune généralement plus étendu. À Genève, le maire est désigné chaque année par les membres du Conseil administratif. Le législatif, quant à lui, peut prendre soit la forme d'un parlement unicaméral dont les membres sont élus par le corps électoral de la commune, ou alors celle d'une *Assemblée communale* (ou *Gemeindeversammlung*), c'est-à-dire une réunion à laquelle chaque citoyen de la commune possédant le droit de vote peut prendre part. Ce deuxième système est présent dans les communes de petite taille et, de manière générale, dans la partie germanophone de la Suisse. Dans les grandes villes, le législatif est systématiquement un parlement. Il est nommé *Conseil municipal* à Genève, *Conseil communal* à Lausanne et *Gemeinderat* à Zurich. En 2025, dans les trois villes, les membres des législatifs sont élus selon un scrutin proportionnel. On compte 80 sièges à Genève, 100 à Lausanne et 125 à Zurich. La législature dure quatre ans à Zurich et cinq ans à Genève et à Lausanne.

La dimension collégiale du fonctionnement des exécutifs urbains suisses est similaire à celle des gouvernements cantonaux et du Conseil fédéral, mais tranche avec d'autres situations présentes en Europe où l'organe exécutif, représenté par un maire, « contrôle » le législatif et possède tous les pouvoirs de la fonction exécutive (voir Heinelt et Hlepas, 2006). En effet, en France notamment, à l'exception de la ville de Paris, le maire est élu parmi les membres du législatif (*Conseil municipal*) dont il est issu. Le Conseil municipal élit également des adjoints au maire, qui assistent ce dernier dans ses fonctions. Borraz (1996, p. 628) signale ainsi une différence fondamentale entre les villes suisses et les villes françaises : dans les premières, l'exécutif et le législatif « fonctionnent séparément et symboliquement se font face lors des séances du Conseil communal ». Au contraire, dans les villes françaises, le maire préside les séances du Conseil municipal. Dès lors, le chercheur souligne une forme de « continuité entre les deux organes » français, le législatif étant d'une certaine manière inféodé à l'exécutif, représenté par le maire, ce qui n'est pas le cas dans les villes suisses. Ainsi, selon Douillet et Lefebvre (2017, p. 65), en France « [les maires] personnalisent et incarnent le pouvoir politique municipal ».

Nous pouvons désormais revenir plus précisément sur les tâches dévolues aux communes, et en particulier aux grandes villes suisses, ainsi que sur le fonctionnement et la charge de travail que représente un mandat dans un

gouvernement ou un parlement urbain helvétique. Concernant les tâches, d'abord, en raison du système fédéral, une grande partie d'entre elles sont déléguées par la Confédération et les cantons. Par exemple, la protection des eaux est régie par le droit fédéral, tandis que le système scolaire relève du droit cantonal. Néanmoins, il revient aux communes d'en assumer la mise en œuvre, ce qui leur laisse une certaine marge de manœuvre. Ensuite, les communes exercent aussi des tâches qui leur sont propres. Elles peuvent, par exemple, établir des règlements communaux, notamment en matière de construction, ou adopter des plans d'affectation communaux (Ladner et Keuffer, 2022, p. 319-320).

S'agissant de l'organisation des exécutifs des grandes villes, contrairement à ceux des communes de petite et de moyenne taille, la fonction de municipal y est professionnalisée et rémunérée depuis le début du ^{xx}^e siècle (voir Lasseb et Pilotti, 2019 ; Lasseb, 2022, 2024). Les municipaux peuvent donc vivre de leur mandat, qu'ils exercent généralement à plein temps. Celui-ci consiste principalement en la direction de l'administration d'un département (appelé *dicastère*) consacré à un domaine spécifique tel que les finances, les services industriels ou le logement. On peut également mentionner l'étude de dossiers et la participation à des séances de travail, notamment au sein du collège, du parti politique auquel ils appartiennent ou avec des représentants de groupes d'intérêts locaux. Une part du temps est aussi consacrée à la formation de l'opinion publique, par exemple, à travers des interventions dans les médias ou la participation à des séances d'information (Geser et al., 2012, p. 121 ss).

Les législatifs communaux, contrairement aux exécutifs des grandes villes, sont des parlements dits de « milice », impliquant une participation bénévole et une activité à temps partiel de leurs membres. Il ne s'agit donc pas d'institutions professionnalisées, ce qui signifie que les élus ne peuvent pas vivre des indemnités qui leur sont versées ; ils exercent donc d'habitude une activité professionnelle en parallèle de leur mandat politique. De manière générale, les parlements communaux ont trois fonctions principales : adopter les règlements communaux ou le budget ; amender, renvoyer ou refuser les propositions faites par l'exécutif ; et surveiller l'activité de la commune. Pour ce faire, les membres se réunissent en séances plénières, organisées environ deux fois par mois dans les grandes villes. Les membres peuvent également se réunir au préalable au sein de commissions – composées d'un nombre restreint de membres, répartis entre les partis selon leur poids au sein du législatif – où les propositions de l'exécutif sont débattues avant d'être à nouveau discutées en séances plénières (Di Capua, 2022a, p. 36-38).

4.1.2 Les partis politiques

Après avoir examiné le fonctionnement des institutions politiques des grandes villes, nous pouvons désormais revenir sur la structure des partis de gauche et leur rôle dans la politique locale urbaine. Tout comme les institutions politiques représentatives, les partis politiques suisses sont organisés au niveau fédéral, cantonal et communal. Au niveau fédéral, les principaux partis se constituent entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, en regroupant généralement divers courants politiques locaux préexistants. Gruner (1977, p. 29 [1969]) estime que ces partis nationaux fonctionnent essentiellement comme faîtière des différents partis cantonaux, même s'il note également que les formations socialistes et communistes sont plus centralisées. Dans le cas du Parti socialiste, son organe national, le Parti socialiste suisse, est fondé en 1888. Il fédère des sections cantonales, créées successivement à Bâle en 1890, à Genève en 1892, à Zurich en 1902 et dans le canton de Vaud en 1909 (voir chapitre 3.1.2). Ces sections cantonales sont elles-mêmes divisées en sections locales qui regroupent usuellement les socialistes issus d'une même commune. Dans les grandes villes, comme Zurich, la section locale est subdivisée en sections de quartier. Les sections locales réunissent des membres actifs, engagés dans la vie du parti à travers le militantisme et la participation aux séances organisées par la section, mais aussi certains adhérents plus passifs, qui se contentent en revanche de verser une cotisation sans forcément participer aux activités de la section locale (voir Masnata, 1963, p. 35-39). À titre d'exemple, dans le canton de Vaud, en 1936, la section socialiste vaudoise compte 1 589 cotisants, dont près de la moitié (734) appartiennent à la section locale de Lausanne, révélateur de l'importance des grandes sections locales urbaines au sein des sections cantonales⁸³. Si les effectifs du PSV reculent de manière drastique après la scission communiste de 1939 (voir chapitre 3.2.1), Wicki (2007, p. 209) indique qu'ils repartent ensuite à la hausse pour atteindre 2 417 adhérents en 1970.

Concernant le mode de fonctionnement interne des sections, si on prend l'exemple des partis cantonaux vaudois, Meynaud (1966, p. 44-46) montre que, de manière générale, l'organe de décision «souverain» au sein des partis politiques est formellement un «Congrès», c'est-à-dire une assemblée réunissant des délégués des sections locales. En pratique cependant, les initiatives émanent en principe d'un organe exécutif restreint, appelé par

⁸³ ACV, PP 225/3, Rapport de gestion pour 1936-1937 présenté par le Comité cantonal du PSV, daté du 22 mai 1937 à Lausanne, p. 2.

exemple « Comité directeur ». Cet organe peut parfois être accompagné d'un autre organe exécutif étendu, tel qu'un « Comité cantonal ». Les sections locales sont elles aussi dirigées par un Comité directeur. Ainsi, lors de la désignation des candidats socialistes aux élections cantonales ou communales, si c'est une assemblée qui les désigne formellement, leurs noms sont généralement proposés au préalable par un organe exécutif ou par une commission électorale locale lorsqu'il en existe une (ces deux instances sont fréquemment composées de plusieurs municipaux). D'ordinaire, l'assemblée ratifie les propositions de l'exécutif ou de la commission électorale. Elle peut cependant parfois proposer d'autres candidatures ; si la liste comporte plus de noms que de places à pourvoir, l'assemblée procède à un vote. Le plus souvent, les candidats sortants sont placés en tête de liste. Ce mode de sélection est globalement similaire dans les sections locales des quatre villes. Il faut par ailleurs appartenir au parti depuis un certain nombre d'années (habituellement entre un et trois ans) avant de pouvoir être candidat (voir Masnata, 1963, p. 81-82). Enfin, dans les sections socialistes alémaniques, les liens avec les syndicats sont particulièrement étroits. À Zurich, les statuts de la section cantonale précisent encore aujourd'hui que les candidats salariés doivent normalement appartenir à un syndicat⁸⁴. À Bâle, jusqu'en 1999, le Parti socialiste présentait même une liste électorale commune avec les syndicats (Wyss, 2016, p. 141)⁸⁵.

De manière frappante, durant l'entre-deux-guerres, lorsque des majorités socialistes gouvernent les grandes villes suisses, dans la presse politique de gauche, les candidats socialistes et communistes sont décrits comme les représentants de la « classe ouvrière » et des « travailleurs », que cela soit lors des élections communales ou cantonales. Il en va de même pour l'électorat visé. Par exemple, lors de l'élection des membres du Conseil d'État vaudois en 1934, dans *Le Droit du Peuple*, l'organe de presse du Parti socialiste vaudois, on appelle les « travailleurs, ouvriers, employés, fonctionnaires, petits commerçants et artisans, petits paysans obérés, victimes des banques et du Crédit Foncier, intellectuels indépendants, chômeurs [à voter] sans panachage la liste rouge du Parti socialiste vaudois »⁸⁶. Durant les années 1940, Wicki (2007, p. 69) estime d'ailleurs que « sociologiquement, [le PSV] se

⁸⁴ Parti socialiste du canton de Zurich (2025, 8 juillet). Statuten der SP Kanton Zürich ; <https://spzuerich.ch/partei/statuten/>, p. 18.

⁸⁵ Masnata (1963, p. 82) précise par ailleurs que, dans le cas où les socialistes présentent une liste commune avec les syndicats, ce sont ces derniers qui choisissent leurs candidats. Ce choix doit cependant être approuvé par les organes du Parti socialiste. En amont, un accord est généralement trouvé entre les syndicats et le parti quant au nombre de candidats que chacun est en droit de proposer.

⁸⁶ (1934, 1^{er} mars). Élections au Conseil d'État. *Le Droit du Peuple*, p. 6.

reconstruit très rapidement autour d'une base populaire à très forte majorité ouvrière, démontrant que sa propagande de classe n'est pas en décalage avec sa réalité sociale». Les décennies de l'après-guerre qui correspondent à la perte de la majorité des partis de gauche dans les institutions représentatives des grandes villes marquent la volonté d'étendre l'électorat socialiste aux classes moyennes salariées, tout en préservant l'électorat issu des classes populaires (voir Kergomard, 2022). Cette volonté est visible dans les listes électorales présentées par le Parti socialiste, par exemple, dans l'organe de presse socialiste romand *Le Peuple - La Sentinelle*, à l'occasion des élections communales vaudoises de 1965, on commente la liste socialiste lausannoise de la manière suivante :

« On remarquera avec plaisir l'éventail des professions qui font que la liste socialiste est vraiment une liste représentative des milieux les plus divers de notre cité. On constatera aussi que les professions manuelles, qu'il est toujours assez difficile de faire figurer sur des listes électorales en raison des difficultés que les manuels ont de pouvoir siéger, sont tout de même bien représentées. »⁸⁷

Ainsi, si les professions manuelles sont moins représentées que par le passé, celles-ci continuent néanmoins à figurer sur les listes électorales proposées par les partis de gauche. Nous pouvons désormais revenir sur ce qu'il en est concrètement parmi leurs élus dans les grandes villes.

4.2 Des ouvriers accèdent au pouvoir législatif des villes

Nous l'avons vu, des représentants du mouvement ouvrier parviennent à obtenir des mandats électifs au sein des parlements des quatre plus grandes villes suisses entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Dans cette partie, nous analysons le profil socio-professionnel de ces premiers élus de gauche. Représentants du mouvement ouvrier, sont-ils cependant issus des classes populaires ? Qu'en est-il, durant les années 1930, lorsqu'ils administrent les villes et dans les années 1950, lorsqu'ils sont à nouveau minoritaires au sein des institutions politiques urbaines ? Pour analyser le profil de ces élus des partis de gauche, comparativement à ceux des partis

⁸⁷ (1965, 21 octobre). Une très bonne liste. *Le Peuple - La Sentinelle*, p. 6.

de droite, nous avons réalisé une biographie collective en nous inspirant de la méthode prosopographique, présentée dans le chapitre 2. Celle-ci recense de manière exhaustive l'ensemble des individus ayant exercé un mandat électif dans les organes législatifs des quatre villes à trois dates clés : 1910, 1937 et 1957⁸⁸.

4.2.1 Âge des élus : du jeune novice au politicien chevronné

L'analyse de l'âge des élus permet d'observer si ce critère joue un rôle déterminant dans l'obtention d'un mandat électif au sein des législatifs des quatre villes étudiées. Elle nous donne également l'occasion de voir si les catégories d'âge présentes dans la population urbaine sont aussi représentées au sein des députations de gauche et si une catégorie d'âge y est prédominante. Par ailleurs, en tant que représentants de nouveaux partis accédant aux parlements locaux, on peut émettre l'hypothèse que les premiers élus sont très jeunes et que leur âge moyen augmente progressivement. Pour ce faire, nous avons réparti les élus selon trois catégories : 20-39 ans⁸⁹ ; 40-64 ans ; 65 ans et plus. Cette analyse permet aussi d'observer d'éventuelles dynamiques générationnelles au sein des législatifs et d'en évaluer les variations selon les périodes étudiées.

Si l'on observe l'âge moyen des élus des partis de gauche entre 1910 et 1957, on remarque un phénomène de vieillissement du personnel politique (voir tableau 8 ci-après). En effet, si parmi l'ensemble des élus socialistes, l'âge moyen est de 45 ans en 1910, il augmente progressivement jusqu'à 51 ans en 1957. Avec vingt ans d'intervalle, on remarque un phénomène similaire pour les élus de la gauche radicale, dont l'âge moyen passe de 45 ans en 1937 à 50 ans en 1957. Ce vieillissement s'observe de manière relativement équivalente dans les quatre villes (voir tableaux A2-A5 en annexe) bien que l'on puisse tout de même signaler le cas zurichois où, en 1910, les socialistes ont un âge moyen de 41 ans. Ils y sont également plus nombreux que dans les trois autres villes où ils représentent déjà un tiers de tous les élus. De manière intéressante, s'il existe en 1910 un écart de trois ans entre l'âge moyen des socialistes et celui des élus des partis du centre et de droite qui sont plus âgés,

⁸⁸ Les analyses de cette partie approfondissent et étendent certaines observations présentées dans Antoniazza et al. (2023).

⁸⁹ Le droit de vote et d'éligibilité a été abaissé à 18 ans au niveau fédéral en 1991. Auparavant, depuis l'adoption de la Constitution fédérale de 1848, celui-ci était fixé à 20 ans.

dès 1937, leur âge moyen devient similaire. En 1957, les élus socialistes sont âgés d'une année supplémentaire, en moyenne, que leurs homologues des partis du centre et de droite.

Comment expliquer ce vieillissement des représentants des partis de gauche ? L'année 1910 correspond à une période où des élus socialistes commencent à investir les parlements communaux. En effet, comme nous l'avons vu, dans les quatre villes, les sections cantonales du Parti socialiste suisse sont créées entre la dernière décennie du XIX^e siècle et la première du XX^e. De fait, il n'existe pas encore une élite politique de gauche présente au sein des législatifs urbains dont certains anciens membres, à travers une succession de mandats électifs, pourraient faire augmenter l'âge moyen des élus. La nouveauté du parti se répercute ainsi sur l'âge moyen des élus. Pour les représentants de gauche siégeant en 1910, on pourrait presque parler de « pionniers » ou de « jeunes novices » n'ayant pas encore connu – ou alors très peu – d'expériences de mandats législatifs⁹⁰. À Genève, en 1910, alors que les élections se déroulent encore selon un système électoral majoritaire, le Parti socialiste ne compte au reste qu'un seul représentant, élu qui plus est sur une liste radicale⁹¹. Vingt-sept ans plus tard, en 1937, le caractère novateur des élus de gauche a disparu. Le Parti socialiste est désormais intégré au sein des institutions politiques des quatre villes qu'il dirige. Son personnel politique est donc plus âgé. Au sein de notre échantillon, nous retrouvons, d'ailleurs, certains élus de gauche siégeant en 1937 déjà présents en 1910, à l'image du médecin socialiste lausannois Paul Pochon (1880-1954) ou du juge socialiste Emil Debrunner (1870-1958) à Zurich. En 1957, ce phénomène s'accroît : à cette date, environ un élu de gauche sur dix siégeait déjà en 1937.

Quant au vieillissement des élus de la gauche radicale, qui ne survient qu'au cours des années 1950, il s'explique par la création plus tardive du Parti communiste suisse en 1921 en Suisse alémanique, laquelle participe à un renouvellement du personnel politique à gauche. En 1937, de nombreux élus communistes, présents uniquement à Bâle et Zurich, sont donc encore des novices. En Suisse romande, on l'a vu, plusieurs élus originellement socialistes rejoignent le POP à Lausanne et le Parti du Travail à Genève lorsque ceux-ci sont créés en 1943 et en 1944. Ces arrivées d'anciens élus socialistes romands participent au vieillissement des députations de la gauche

⁹⁰ La cohorte de 1910 représente la première génération d'élus socialistes qui siègent dans des organes législatifs.

⁹¹ Il s'agit du stucateur-décorateur François Taponnier (1863-1948), élu au Conseil municipal en 1902. Il est le premier socialiste à entrer au Conseil administratif de la ville de Genève en 1914, où il siège jusqu'en 1922.

Tableau 8. Âge moyen des élus des législatifs des quatre villes, 1910-1957.

	1910	1937	1957
Gauche radicale		45	50
Parti socialiste	45	49	51
Partis du centre/de droite	48	49	50
Partis d'extrême droite		48	
Ensemble des élus	47	49	50

N Gauche radicale : 1937 = 18, 1957 = 52.

N Parti socialiste : 1910 = 102, 1937 = 196, 1957 = 133.

N Partis du centre/de droite : 1910 = 272, 1937 = 183, 1957 = 263.

N Partis d'extrême droite : 1937 = 29.

N Ensemble des élus : 1910 = 374, 1937 = 426, 1957 = 448.

Source : Base de données des élites suisses.

radicale dans les législatifs en 1957. À titre d'exemple, on peut relever le cas d'Henri Viret (1882-1974), qui tient un bureau de conseils juridiques et qui siège au sein du Conseil communal lausannois de 1914 à 1937 sous l'étiquette ouvrière socialiste, puis de 1946 à 1971 en tant que représentant du POP, pour un total de 13 législatures, un record de longévité ! À Genève, le secrétaire syndical Charles Burklin (1881-1957), présent au Conseil municipal de la ville de Genève depuis 1931 en tant que socialiste et qui, après la Deuxième Guerre mondiale, siège comme membre du Parti du Travail jusqu'à sa mort en 1957, se distingue également par la longévité de sa carrière politique.

Ce vieillissement des élus des partis de gauche est-il cependant propre aux parlements communaux ? De manière générale, plus l'échelon politique d'un parlement est important dans la hiérarchie du fédéralisme suisse, plus l'âge moyen des élus qui y siègent est élevé. En effet, dans la première moitié du xx^e siècle, l'obtention d'un mandat électif au sein d'un parlement communal constitue généralement la première étape d'une carrière politique, suivi par un mandat électif au niveau cantonal, puis fédéral. Le phénomène mis en évidence par Gruner (1970), connu sous le nom de *cursus honorum*, est particulièrement marqué parmi les élus socialistes (voir Pilotti et al., 2010, p. 231-233). Un phénomène similaire peut être observé au fil du xx^e siècle dans la plupart des parlements nationaux européens où Cotta et Best (2000,

p. 505) remarquent que plus de 40 % des parlementaires ont déjà exercé un mandat électif à un échelon inférieur avant d'obtenir un siège dans un parlement national, généralement au début de la quarantaine. De fait, l'âge moyen des élus des parlements des quatre villes est plus bas qu'au sein des Grands Conseils genevois, vaudois et zurichois qui, eux-mêmes, connaissent un âge moyen de leurs membres inférieur à celui des parlementaires de l'Assemblée fédérale (voir tableau 9 ci-dessous).

Toutefois, contrairement aux parlements communaux, les organes législatifs cantonaux connaissent un rajeunissement de leurs effectifs en 1937. Celui-ci est tributaire de l'arrivée d'importantes députations issues des partis de gauche. Cette venue d'élus socialistes puis communistes dans les législatifs cantonaux se fait de manière plus tardive que dans les institutions politiques des villes. En effet, les sections socialistes se développent et sont tout particulièrement implantées dans les centres urbains où réside la majeure partie de leur électorat. Ils ont d'abord investi de manière plus importante les institutions politiques communales urbaines au début du ^{xx}e siècle, avant d'occuper, dans un second temps, un nombre croissant de mandats électifs au sein des parlements cantonaux. Parmi les membres de l'Assemblée fédérale, une baisse de l'âge moyen est également visible en 1937, due, selon Pilotti (2017, p. 198), à l'arrivée importante d'élus socialistes et agrariens à la suite

Tableau 9. Âge moyen des élus des législatifs cantonaux de Genève, Vaud, Zurich et de l'Assemblée fédérale, 1910-1957.

	1910	1937	1957
Grand Conseil Genève	53	47	51
Grand Conseil Vaud	*	50	51
Grand Conseil Zurich	52	50	52
Assemblée fédérale	56	53	56

N Grand Conseil Genève : 1910 = 103, 1937 = 102, 1957 = 107.

N Grand Conseil Vaud : 1937 = 219, 1957 = 211.

N Grand Conseil Zurich : 1910 = 244, 1937 = 178, 1957 = 178.

N Assemblée fédérale : 1910 = 216, 1937 = 239, 1957 = 243.

* Données manquantes.

Source : Base de données des élites suisses excepté pour l'Assemblée fédérale où les chiffres sont tirés puis arrondis de Pilotti (2017, p. 198).

de l'introduction d'un système proportionnel pour l'élection des membres du Conseil national en 1919.

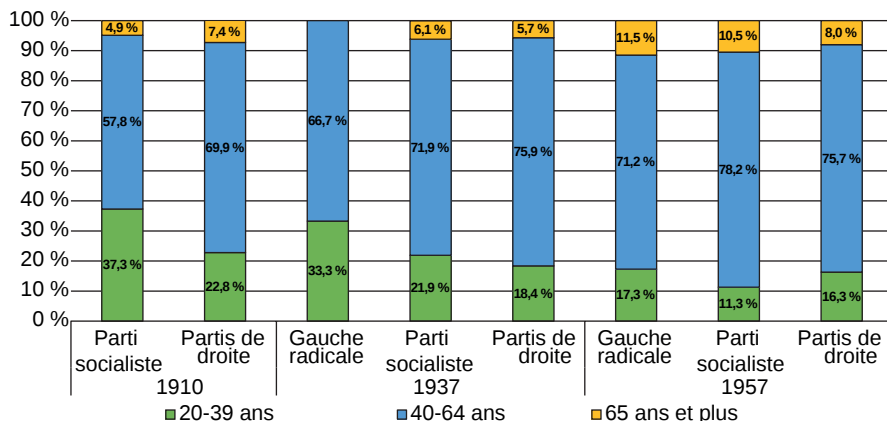
Si l'on regarde la répartition des parlementaires urbains au sein des trois catégories d'âge sur le graphique 5 ci-après, on constate une prédominance des 40-64 ans sur l'ensemble de la période étudiée. Cette prévalence s'observe aussi bien parmi les députations des partis de gauche que celles des partis de droite. Toutefois, la part des 40-64 ans est à chaque fois plus importante à droite malgré une exception en 1957 où celle-ci est plus élevée au sein du Parti socialiste. De manière générale, les répartitions parmi les trois catégories d'âge sont relativement similaires dans les quatre villes (voir graphiques A11-A14 en annexe), à l'exception de Zurich en 1910, où la part des 18-39 ans parmi les « pionniers » socialistes atteint plus de 50 %. Cependant, au sein des députations des partis de gauche, la proportion des plus jeunes baisse drastiquement à chaque date clé, phénomène qui va de pair avec l'installation durable des élus des partis de gauche, et plus particulièrement des socialistes, au sein des institutions politiques urbaines.

En comparaison de leur part au sein de la population résidante des quatre villes (voir graphique A15 en annexe), les 40-64 ans sont très largement surreprésentés parmi les députations des partis de gauche⁹². Comme le souligne Dogan (1967, p. 475), qui se penche sur le profil des parlementaires français entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, l'obtention d'un mandat électif se fait d'ordinaire après 40 ans. En effet, une élection au sein d'un organe législatif est souvent tributaire d'une expérience préalable. Dans le cas des élus des partis de gauche, il s'agit notamment de l'exercice d'une fonction en lien avec la sphère politique, par exemple un engagement militant dans un parti, un syndicat ou au sein de la presse politique, permettant de gagner en notoriété auprès de l'électorat de gauche. Plus généralement, il peut s'agir également d'une expérience professionnelle dans l'administration publique ou la réalisation d'études universitaires. Ces points, liés à la profession et la formation des élus de gauche, seront plus spécifiquement traités dans la suite de ce chapitre.

À l'exception de la députation socialiste en 1910 et, dans une moindre mesure, celle de la gauche radicale en 1937, les élus de la catégorie 18-39 ans sont, contrairement aux 40-64 ans, sous-représentés parmi les députations des partis de gauche. Ceci n'est pas véritablement étonnant. En effet, comme l'estime Koebel (2012, p. 4), qui étudie le profil socio-professionnel

⁹² Les données obtenues sur l'âge de la population résidante des quatre villes ne sont cependant disponibles qu'à partir de l'année 1941.

Graphique 5. Catégories d'âge des élus des législatifs des quatre villes entre 1910 et 1957, en %.



N totaux : 1910 = 374, 1937 = 426, 1957 = 448.

N Gauche radicale : 1937 = 18, 1957 = 52.

N Parti socialiste : 1910 = 102, 1937 = 196, 1957 = 133.

N Partis de droite : 1910 = 272, 1937 = 212, 1957 = 263.

Source : Base de données des élites suisses.

des conseillers municipaux en France en 2008, plus un candidat est âgé, plus il augmente ses chances d'être élu. Pour le chercheur, deux raisons expliquent ce constat. D'une part, la plupart des jeunes ressentent un sentiment d'« incompétence » ou d'« inexpérience » – partagé par une partie du corps électoral – face à des candidats plus chevronnés. Ces derniers peuvent avoir à leur tour une perception dépréciative des jeunes en raison même de leur âge. Ces éléments limiteraient à la fois la motivation et les possibilités pour les jeunes de briguer une place sur une liste électorale. D'autre part, lorsqu'ils y parviennent, c'est souvent à une position peu favorable, qui rend leur élection improbable dès leur première tentative, contrairement aux candidats sortants. Bien que Koebel travaille sur la période contemporaine, nous estimons que ces explications restent valables pour la première moitié du xx^e siècle. En 1910, le sentiment d'incompétence – ressenti ou attribué – des élus de gauche est probablement atténué par le manque d'expérience général des députations socialistes qui ne sont pas encore présentes de manière significative dans les législatifs des quatre villes.

Quant aux élus de la catégorie 65 ans et plus, ils sont également faiblement présents au sein des députations des partis de gauche aux trois dates⁹³. Toutefois, depuis la seconde moitié du xx^e siècle, l'espérance de vie croît fortement⁹⁴. On constate ainsi, en 1957, une légère augmentation de la part des élus socialistes âgés de 65 ans et plus (4,4 points de pourcentage), de même que leur apparition au sein de la gauche radicale. Cette hausse s'explique aussi en partie par la réélection d'élus dont l'entrée au sein d'un organe législatif s'est faite avant 65 ans et qui ont bénéficié dès lors d'une « prime au sortant » lors de leur réélection. En effet, les candidats sont d'ores et déjà connus du corps électoral, qui les juge comme plus expérimentés en raison de l'exercice d'un ou plusieurs mandats précédents (voir par exemple à ce sujet Campbell, 1983). La part des 65 ans et plus reste cependant assez faible : le principe de la retraite implique, en effet, la cessation d'une activité professionnelle, ce qui entraîne souvent la perte des réseaux relationnels qui pouvaient être mobilisés à des fins politiques en vue d'une élection.

4.2.2 Formation des élus : ouvriers ou avant-garde intellectuelle ?

Comme le soulignent Cotta et Best (2000, p. 497-500), depuis le xix^e siècle, la possession d'un titre universitaire constitue une ressource importante dans une carrière politique. Dès lors, mesurer le niveau de formation des élus des partis de gauche entre 1910 et 1957 permet d'évaluer si l'ouverture des parlements à ces partis rend possible l'accès aux mandats électifs pour des profils moins privilégiés, issus de milieux ouvriers et sans formation universitaire.

En observant la part des élus en possession d'un diplôme universitaire dans les législatifs des quatre villes sur le graphique 6 ci-après, on remarque que les représentants des partis du centre et de droite sont, quelle que soit la date, plus diplômés que les élus des partis de gauche, même si leur part baisse de

⁹³ Durant la première moitié du xx^e siècle, la vieillesse est généralement perçue de manière négative par le corps électoral, souvent associée à une dégradation physique et à la misère sociale. Toutefois, depuis la seconde moitié du xx^e siècle et plus particulièrement depuis l'introduction d'une assurance vieillesse et survivant en 1947, les représentations changent : la personne âgée devient un « retraité », lequel, s'il n'exerce plus une activité professionnelle, ne cesse pas forcément pour autant d'être « actif » (Dirlewanger, 2018, p. 13-14).

⁹⁴ Malgré cette augmentation, cette période de la vie se distingue également par une plus forte probabilité de rencontrer des problèmes de santé pouvant empêcher l'exercice d'un mandat électif – une probabilité qui varie toutefois selon l'appartenance sociale des individus (Sapin et al., 2007, p. 54-55).

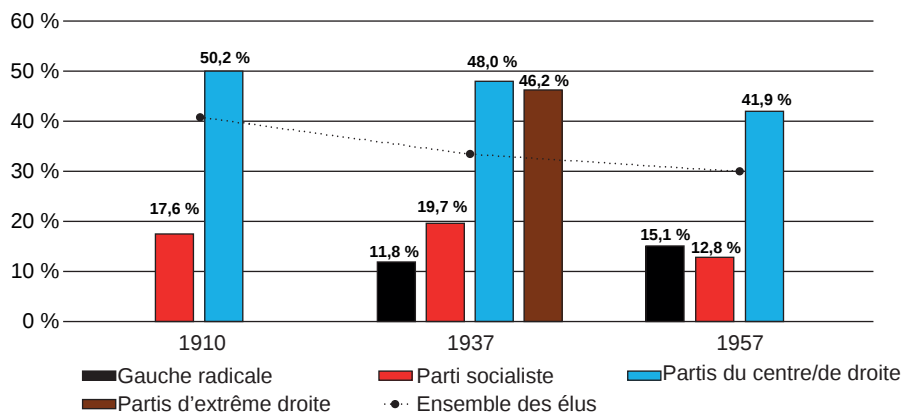
50,2 % en 1910 à 41,9 % en 1957⁹⁵. À gauche, selon les partis, la part des élus universitaires ne suit pas les mêmes tendances. Parmi les socialistes, la part de diplômés, qui est de 17,6 % en 1910, connaît une brève hausse en 1937 où elle atteint près de 20 %, mais redescend à 12,8 % en 1957. Pour ce qui est de la gauche radicale, alors que les communistes – uniquement présents à Bâle et dans une moindre mesure à Zurich – sont un peu plus de 10 % à avoir achevé une formation universitaire en 1937, les membres du PdT, du POP et du Parti progressiste, sont quant à eux 15,1 % à posséder un titre académique en 1957, un taux légèrement supérieur à celui des socialistes à la même date. Si l'on regarde plus précisément au sein des quatre villes le pourcentage de socialistes ayant accompli des études (voir graphiques A18-A21 en annexe), les tendances ne sont pas exactement les mêmes selon la région linguistique. En effet, les députations dans les villes romandes possèdent un taux d'universitaires plus bas que celles dans les villes alémaniques⁹⁶.

Comment expliquer le taux d'universitaires relativement faible à chaque date parmi les députations des partis de gauche ? Celui-ci s'explique par l'arrivée en grand nombre d'ouvriers dans les législatifs locaux. Pour les partis du centre et de droite en revanche, la proportion de représentants ayant accompli des études universitaires est supérieure à 40 % aux trois dates. Bien que nous n'ayons pas été en mesure d'obtenir les chiffres de la part de la population résidente de chaque ville au bénéfice d'un titre universitaire durant la première moitié du xx^e siècle, le graphique A16 en annexe, qui recense le nombre d'étudiants inscrits au sein des universités des quatre villes entre 1891 et 1990, permet de rendre compte de la faible proportion d'universitaires parmi le corps électoral durant cette période. Cette part est d'autant plus faible que, depuis la fin du xix^e siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale, 30 à 50 % des étudiants dans les universités suisses sont des étrangers. Bien qu'elle diminue par la suite, leur proportion constitue généralement entre 20 et 30 % des effectifs jusqu'aux années 2010. Au début du xx^e siècle, les étudiants de nationalité suisse proviennent essentiellement des classes les plus aisées de la population (Gillabert et Riaño, 2017, p. 12). De fait, au centre et à droite, la part d'individus possédant un titre académique est très élevée et tranche avec le profil des

⁹⁵ Le taux d'universitaires des partis d'extrême droite de 46,2 % en 1937 est relativement similaire à celui des partis du centre et de droite (48 %).

⁹⁶ Pour ce qui est des villes alémaniques, à Bâle, alors que la part d'universitaires parmi la députation socialiste est de 10,5 % en 1910, elle atteint presque 30 % en 1937. À Zurich, que cela soit en 1910 ou en 1937, celle-ci est presque de 25 %. Elle baisse cependant drastiquement dans les deux villes en 1957. En revanche, pour ce qui est des villes romandes, à Genève et à Lausanne, en 1937, le taux de socialistes ayant achevé des études universitaires n'est que de 10 % et s'il connaît un léger fléchissement à Lausanne en 1957 en passant en dessous de la barre des 10 %, il augmente pour être de 20 % à Genève.

Graphique 6. Proportion des élus des législatifs des quatre villes avec un diplôme universitaire entre 1910 et 1957, en %.



N Gauche radicale : 1937 = 17, 1957 = 53.

N Parti socialiste : 1910 = 102, 1937 = 183, 1957 = 125.

N Partis du centre/de droite : 1910 = 267, 1937 = 175, 1957 = 246.

N Partis d'extrême droite : 1937 = 26.

N Ensemble des élus : 1910 = 372, 1937 = 403, 1957 = 424.

Source : Base de données des élites suisses.

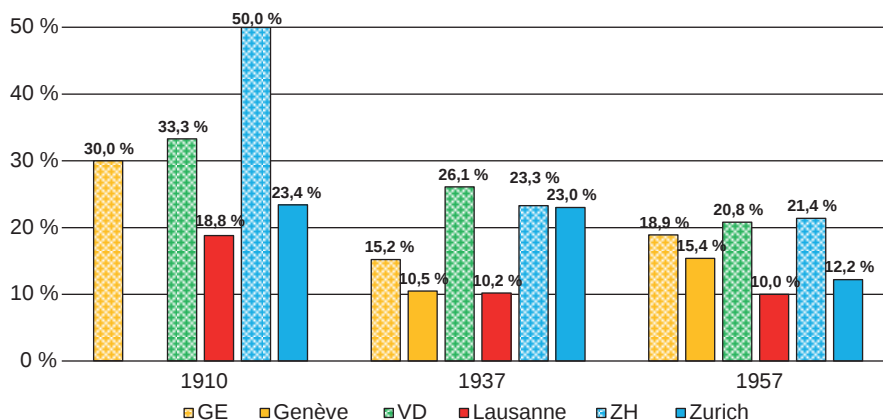
élus de gauche. Parmi les premiers, on recense de nombreux « notables ». Ces derniers possèdent de fortes ressources financières couplées à une grande disponibilité en termes de temps. Ils ont, de fait, la possibilité de réaliser des études universitaires, ressources qu'ils peuvent par la suite mobiliser dans le cadre de leur activité politique (voir Mach, 2019, p. 239-243).

Le taux plus faible de diplômés universitaires parmi les députations socialistes à Genève et à Lausanne en 1937, s'explique sans doute par la scission entre communistes et socialistes, effective depuis 1921 en Suisse alémanique, qui n'intervient en Suisse romande qu'en 1939, comme nous l'avons vu. Ainsi, durant les années 1930, à Genève et à Lausanne, les sections socialistes romandes, à l'instar de la section communiste bâloise, gardent une composante ouvrière plus importante que les sections socialistes alémaniques. Toutefois, à l'exception de Genève, la part de diplômés socialistes baisse dans toutes les villes en 1957. Une explication peut être avancée à partir de ce que Gaxie et Godmer (2007, p. 116) désignent comme un processus

de « prolétarianisation » des élites des partis de gauche en Europe durant la première moitié du ^{xx}^e siècle. Selon eux, les théoriciens des partis sociaux-démocrates et communistes ont défendu, puis mis en place des mesures telles que des « quotas de classe » visant à permettre aux classes populaires d'être représentées par leurs propres membres. Ils considéraient en effet que les parlements connaissaient une surreprésentation des intellectuels issus des milieux bourgeois, y compris au sein des députations des partis de gauche. L'objectif était donc de recruter des candidats issus des classes populaires. Dès lors, Pudal (1989, p. 41-43) souligne l'« ouvriérisation » des professions exercées par les membres du Comité central du Parti communiste français entre 1920 et 1936. En Suisse, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, comme le souligne Kergomard (2022, p. 4-7), même si le Parti socialiste suisse cherche à diversifier son électorat, les employés et les ouvriers restent des catégories du corps électoral qu'il convient de massivement mobiliser lors des élections. Zimmermann (2007, p. 103-104) estime également que, malgré ces tentatives d'ouverture, le Parti socialiste reste, durant les années 1950, avant tout une formation politique représentant les intérêts des travailleurs manuels. Le chercheur rappelle aussi l'influence grandissante des salariés du secteur public, un point sur lequel nous reviendrons dans la suite de ce chapitre.

La proportion d'universitaires est-elle plus élevée sur les plans cantonal et fédéral ? Pour ce qui est des organes législatifs nationaux européens, Cotta et Best (2000, p. 497, 517) montrent que le taux de diplômés universitaires est assez élevé à la fin du ^{xix}^e siècle. Il baisse cependant durant la première moitié du ^{xx}^e siècle à la suite de l'arrivée de nombreux représentants du mouvement ouvrier. La part des élus diplômés augmente en revanche à nouveau à la fin de la Deuxième Guerre mondiale et durant la seconde moitié du ^{xx}^e siècle de manière consécutive à la démocratisation de l'accès aux études supérieures, nous y reviendrons dans le chapitre 7. Ce phénomène qui, lorsqu'il est représenté sur un graphique, prend la forme d'une courbe en U, peut s'observer sur les graphiques A19-A21 en annexe. Il est également visible dans le cas de l'Assemblée fédérale : Pilotti (2017, p. 214-220) constate que le nombre d'universitaires baisse entre 1910 et 1957 avant de remonter en 1980. Il attribue ce déclin à l'arrivée considérable d'élus socialistes et agrariens après l'introduction d'un système proportionnel pour l'élection des membres du Conseil national en 1919. S'il note qu'au sein de la députation socialiste, le taux d'élus titulaires d'un titre académique reste relativement faible en 1937 et en 1957 en comparaison à celui des délégations des catholiques-conservateurs, des libéraux et des radicaux, ce taux demeure néanmoins supérieur à 30 %. Il est donc plus élevé que celui observé au sein des députations des partis de

Graphique 7. Proportion des élus de gauche des législatifs cantonaux et communaux de Genève, Vaud/Lausanne et Zurich avec un diplôme universitaire entre 1910 et 1957, en %.



N totaux : 1910 = 121, 1937 = 255, 1957 = 271.

N GE : 1910 = 10, 1937 = 33, 1957 = 37. / N Genève : 1910 = 1, 1937 = 19, 1957 = 26.

N VD : 1910 = 9, 1937 = 23, 1957 = 53. / N Lausanne : 1910 = 16, 1937 = 59, 1957 = 50.

N ZH : 1910 = 38, 1937 = 60, 1957 = 56. / N Zurich : 1910 = 47, 1937 = 61, 1957 = 49.

Source : Base de données des élites suisses.

gauche présentes dans les législatifs de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich, et ce, quelle que soit la période considérée.

Dans une moindre mesure, ce taux d'universitaires supérieur est aussi observable dans les députations des partis de gauche présentes dans les Grands Conseils genevois, vaudois et zurichois. En effet, sur le graphique 7 ci-dessus⁹⁷, on voit clairement qu'à chaque date, la part des élus de gauche titulaires d'un titre universitaire est supérieure, dans les parlements cantonaux, à leurs équivalents communaux. De fait, on peut estimer qu'entre 1910 et 1957, les organes législatifs des villes, contrairement aux Grands Conseils et à l'Assemblée fédérale, sont plus facilement accessibles aux personnes n'ayant pas accompli d'études supérieures. La charge de travail moins importante au niveau communal, de même que le moindre prestige des législatifs communaux, expliquent sans doute cet accès facilité à des profils moins privilégiés. Néanmoins, comme le souligne Ilonszki (2007, p. 291), les élus

⁹⁷ Nous ne prenons pas en compte le Grand Conseil de Bâle-Ville dans le graphique 7, étant donné que les institutions politiques bâloises sont à la fois communales et cantonales.

des partis de gauche n'ayant pas accompli d'études supérieures ne sont pas forcément des ouvriers. Il peut également s'agir de journalistes politiques ou de permanents syndicaux exerçant de fait une profession intellectuelle, nous le verrons dans la partie suivante portant sur les professions.

À noter, enfin, que le taux d'universitaire parmi les élus de gauche est plus élevé en 1910 qu'en 1937. En effet, au début du xx^e siècle, les élus socialistes commencent à investir les parlements urbains et leurs députations sont moins nombreuses que celles des années 1930. De fait, on retrouve parmi ces premiers élus une élite plus intellectuelle issue de la petite et moyenne bourgeoisie. Ses membres ont accompli des études universitaires et exercent généralement des professions libérales. Ceci n'est pas étonnant car, comme le rappelle Prochasson (2021, p. 274) :

« L'histoire du mouvement socialiste international repose sur un paradoxe sociologique. Des acteurs, souvent issus de la bourgeoisie ou de la petite bourgeoisie, créent ou investissent des organisations en charge de l'émancipation des catégories sociales dominées. »

Ainsi, tout au long du xix^e siècle, de nombreux intellectuels européens se réunissent – notamment dans les universités –, développent une pensée socialiste et s'engagent dans les premiers partis de gauche et les syndicats. Nous pouvons dès lors qualifier les membres de cette élite d'avant-garde intellectuelle. Ces derniers sont même majoritaires parmi la députation socialiste – composée de huit élus – présente à l'Assemblée fédérale en 1910 (Pilotti, 2017, p. 219). Si leur pourcentage est moins important dans les députations socialistes présentes dans les parlements des quatre villes, on y retrouve toutefois plusieurs de leurs représentants (voir encadré 3 ci-dessous).

Encadré 3. Quelques représentants de l'avant-garde intellectuelle socialiste de 1910

Si les premières députations socialistes permettent l'accès à des profils moins privilégiés aux parlements locaux, parmi les élus de gauche on retrouve cependant une avant-garde intellectuelle issue de la petite et moyenne bourgeoisie. Ses membres peuvent notamment s'appuyer sur des compétences acquises à travers un parcours universitaire et sur des ressources financières plus importantes.

Hermann Balsiger (1876-1953). Il suit des études de droit et obtient un doctorat en 1903 à l'Université de Zurich. D'abord secrétaire à la construction de la ville de Zurich, il devient juge au Tribunal supérieur du canton de Zurich de 1917 à 1941. Entre 1909 et 1917, il est marié à la militante socialiste puis communiste

Mentona Moser (1874-1971), fille du riche industriel Heinrich Moser (1805-1874) et de la Baronne Fanny von Sulzer-Wart (1848-1925). Engagé au sein du Parti socialiste, il siège au Grand Conseil zurichois entre 1909 et 1917. Il est élu une première fois au législatif de la ville de Zurich entre 1910 et 1913. Il y siège à nouveau entre 1928 et 1942. Hermann Balsiger s'est fortement engagé pour la protection de la nature, notamment au sein de la fondation Pro Helvetia.

David Farbstein (1868-1953) naît à Varsovie. Fils d'un talmudiste, il devient rabbin avant d'entreprendre avec succès des études de droit puis un doctorat à Berlin, Zurich et Berne entre 1892 et 1896. En 1897, il obtient la nationalité suisse, débute une activité d'avocat à Zurich et rejoint le Parti socialiste. De 1896 à 1908, il est marié à la médecin et militante féministe Betty Osterseizer (1873-1938). Entre 1912 et 1938, il est juge à la Cour de cassation de Zurich. Sa carrière politique est marquée par sa participation au Grand Conseil zurichois de 1902 à 1926. Il siège en parallèle au sein du législatif de la ville de Zurich entre 1904 et 1922. Il connaît également une carrière fédérale : il est membre du Conseil national de 1922 à 1938. Son action militante est marquée par sa lutte contre l'antisémitisme (voir Zweig-Strauss, 2002).

Otto Lang (1873-1936). Fils du médecin Gotthilf Conrad Lang, il suit des études de droit entre 1883 et 1887 à Munich, Heidelberg, Berlin et Zurich. Il exerce successivement en tant que procureur, avocat, juge de district puis juge cantonal entre 1888 et 1915 à Zurich. Membre de la Société du Grutli, il est l'un des fondateurs du Parti socialiste suisse en 1888 dont il est le président entre 1897 et 1902. Il se distingue notamment comme auteur du programme de 1904 du PSS à la tournure marxiste. Otto Lang connaît une longue carrière politique. Il siège au sein du législatif de la ville de Zurich entre 1890 et 1915, avant d'être élu à l'exécutif de la ville dont il est membre de 1915 à 1920. Parallèlement, il siège aussi au Grand Conseil zurichois de 1890 à 1936. Il dirige la section cantonale socialiste zurichoise entre 1917 et 1936. Après avoir été membre de l'exécutif zurichois, il siège à nouveau au sein du législatif de la ville de 1926 jusqu'à sa mort.

Oscar Rapin (1870-1941). Issu de la moyenne bourgeoisie vaudoise, il est le fils de Jules Rapin, notaire. Il effectue des études de droit à l'Université de Lausanne, où il est membre de la société d'étudiants Helvétia, puis soutient une thèse de doctorat en 1894, portant sur le droit au travail (voir Jeanneret, 2010). Par la suite, il exerce en tant qu'avocat à Lausanne. Rapin s'engage au sein du Parti ouvrier fondé par Aloys Fauquez au début des années 1890. Il est élu au Grand Conseil vaudois en 1897 et y siège sans interruption jusqu'à sa mort en 1941. Il siège également au Conseil communal de la ville de Lausanne de 1898 à 1913 et de 1918 à 1941. En 1909, il fonde le Parti socialiste lausannois, qui prend le nom de Parti socialiste-national en 1917, une dissidence de droite du mouvement socialiste vaudois, en collaboration avec les partis de droite. En parallèle de son activité d'avocat, Rapin est rédacteur en chef du journal *Le Grutli* de 1901 à 1931, d'abord organe de presse des sections romandes de la Société du Grutli, puis du Parti socialiste-national.

Source : Base de données des élites suisses.

4.2.3 Profession des élus : la forte présence des travailleurs manuels

L'étude de la profession exercée par les élus est une dimension classique de leur analyse (voir notamment Sawicki, 1999). Elle permet de comprendre quelles professions sont les plus à même de favoriser une carrière politique et l'accès à un mandat électif. En Suisse, les travaux de Pilotti (2017) sur les membres de l'Assemblée fédérale, ainsi que ceux de Di Capua (2022a) portant sur les élus des parlements de plusieurs villes suisses depuis 1945, mettent en exergue la faible représentation de certaines strates de la population active au sein des parlements. Ainsi, Pilotti (2017, p. 236) souligne que :

«Le Parlement helvétique se caractérise, en effet, par la prédominance des professions d'indépendants et des professionnels de la politique et par une sous-représentation des salariés, par rapport à la population active.»

Toutefois, en réduisant la focale aux partis de gauche, l'arrivée d'élus issus du mouvement ouvrier dans les législatifs urbains permet-elle un changement des catégories professionnelles que l'on observe majoritairement parmi les élus ? Pour répondre à cette question, nous revenons sur l'évolution de la répartition des élus de gauche au sein des six catégories professionnelles présentées au chapitre 2. Celles-ci s'appuient sur des travaux antérieurs consacrés au profil professionnel des élus siégeant au sein des parlements nationaux européens, à l'Assemblée fédérale ou dans des organes législatifs urbains. Néanmoins, cette classification ne permet pas de véritablement rendre compte de la classe sociale à laquelle appartiennent les élus, une dimension qui nous semble importante à prendre en compte dans le cas des députations des partis de gauche. C'est pourquoi nous nous basons également sur les huit catégories mises en évidence dans un schéma de classe élaboré par Oesch (2006, p. 66-69), fondé sur la nature de l'emploi et plus particulièrement sur les compétences mobilisées, le degré d'autonomie et les logiques de travail.

En observant le graphique 8 ci-après, trois principales tendances se dégagent. La première, et la plus importante, est que sur l'ensemble de la période, les élus des partis de gauche sont majoritairement des salariés au moment de leur élection. Toutefois, selon la période et le parti, la répartition entre salariés du secteur public et du secteur privé varie. Ces deux catégories professionnelles restent néanmoins les plus représentées à chaque date. Concernant les représentants du Parti socialiste, ils sont majoritairement issus du secteur privé en 1910, avec une part de 34,6 % qui diminue légèrement à chaque date. Les salariés du secteur public deviennent majoritaires en 1937, atteignant 37,4 %

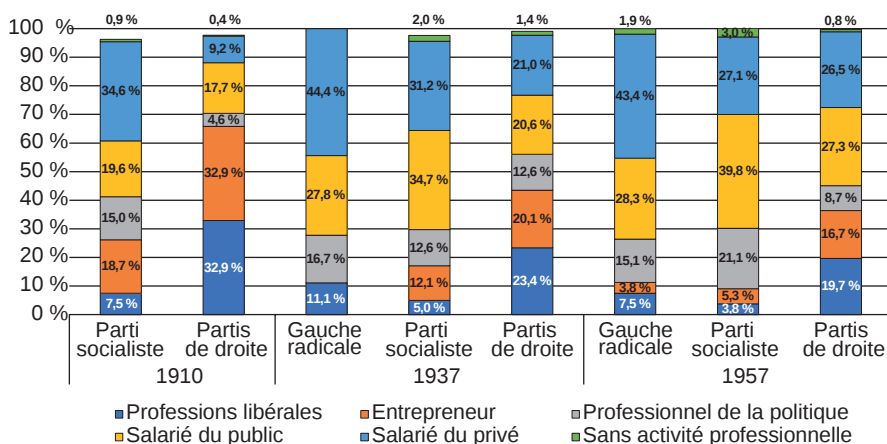
(contre 19,6 % en 1910), une proportion qui augmente très légèrement en 1957 pour atteindre 39,8 %. S'agissant des partis de la gauche radicale, les salariés du secteur privé sont majoritaires en 1937 et en 1957, avec un taux proche de 45 %, stable sur la période. Les salariés du secteur public représentent, quant à eux, environ 30 % en 1937 ainsi qu'en 1957. Deuxièmement, en 1910 et en 1937, cette répartition contraste avec celle des élus des partis de droite, dont les catégories professionnelles dominantes sont les entrepreneurs et les membres exerçant une profession libérale, le plus fréquemment en tant qu'avocat⁹⁸. En 1957, toutefois, ils se répartissent eux aussi majoritairement entre les salariés des secteurs public et privé. Troisièmement, on observe une présence assez stable des professionnels de la politique sur l'ensemble de la période. À l'exception de 1937, où ils représentent 12,6 % des effectifs socialistes, leur part au sein des députations des partis de gauche varie entre 15 % et 20 %. Ces tendances, à quelques exceptions près, sont similaires dans les quatre villes (voir graphiques A22-A25 en annexe)⁹⁹.

De manière générale, la part très importante des deux catégories de salariés parmi les effectifs des partis de gauche illustre l'arrivée en grand nombre d'élus issus du mouvement ouvrier dans les parlements urbains. Cette situation tranche d'ailleurs avec celle au sein de l'Assemblée fédérale. En effet, si la députation socialiste est celle comprenant le plus de salariés durant la première moitié du xx^e siècle (18,9 % en 1937 et 15,5 % en 1957), leur part y est cependant beaucoup moins élevée que dans les parlements des quatre villes (Pilotti, 2017, p. 244, 359). Comment expliquer la prédominance des salariés du public, en particulier à partir de 1937, au sein des députations socialistes urbaines ? Celle-ci est concomitante à la prise de pouvoir des villes par la gauche. Ainsi, durant la première moitié du xx^e siècle, les administrations publiques communales se développent légèrement, permettant l'engagement de petits fonctionnaires idéologiquement proches des socialistes (sur le cas de l'administration zurichoise durant l'épisode de la « Zurich rouge », voir Frick, 2019). Pour ce qui est de la gauche radicale, celle-ci est exclue des exécutifs urbains jusqu'au milieu des années 1940. Il existe donc probablement une

⁹⁸ Au sein des partis de gauche, excepté en 1910 où la part des entrepreneurs atteint 18,7 % chez les socialistes, ces deux catégories professionnelles, d'ordinaire associées à un statut social plus élevé, restent marginales sur l'ensemble de la période. Cette marginalité est particulièrement marquée en 1957, où ni les entrepreneurs ni les professions libérales ne dépassent 10 % parmi les députations du Parti socialiste et celles de la gauche radicale. Si à droite une grande partie des entrepreneurs sont des chefs de PME, ceux de gauche en 1910 sont pour la plus grande majorité de petits commerçants, généralement des cafetiers.

⁹⁹ On peut toutefois signaler le cas bâlois où la députation socialiste compte en 1937 davantage de salariés du secteur privé que du secteur public. Il en va de même à Zurich en 1957. À Lausanne, en revanche, les salariés du secteur public sont plus nombreux dès 1910, et ils deviennent également majoritaires parmi les députations de la gauche radicale en 1957.

Graphique 8. Répartition des élus des législatifs des quatre villes selon leur catégorie professionnelle entre 1910 et 1957, en %.



N totaux : 1910 = 390, 1937 = 431, 1957 = 450.

N Gauche radicale : 1937 = 18, 1957 = 53.

N Parti socialiste : 1910 = 107, 1937 = 199, 1957 = 133.

N Partis de droite : 1910 = 283, 1937 = 214, 1957 = 264.

Note. Les pourcentages manquants à 100 % représentent les données manquantes.

Source : Base de données des élites suisses.

moins perméabilité entre l'administration publique communale et les représentants du Parti communiste puis du Parti du Travail et du POP dans les parlements. L'exception lausannoise, où la gauche radicale compte en 1957 une part plus importante de salariés du secteur public que de salariés du secteur privé, s'explique en partie par la scission communiste romande plus tardive de 1939. La plus grande partie des élus socialistes lausannois siégeant au Conseil communal en 1937 ont rejoint la FSS de Léon Nicole et, par la suite, le POP (voir chapitre 3.2.1).

Si nous avons déjà souligné l'importance des salariés du secteur public et du secteur privé, le recours aux catégories du schéma de classe développé par Oesch (2006), que l'on peut observer sur le graphique 9 ci-après, permet de rendre compte d'un autre phénomène notable : la prédominance des travailleurs manuels – représentés par les travailleurs de production sur le graphique – au sein des députations des partis de gauche, et ce, quelle que soit la date. Ils représentent 34,6 % des élus socialistes en 1910, une proportion

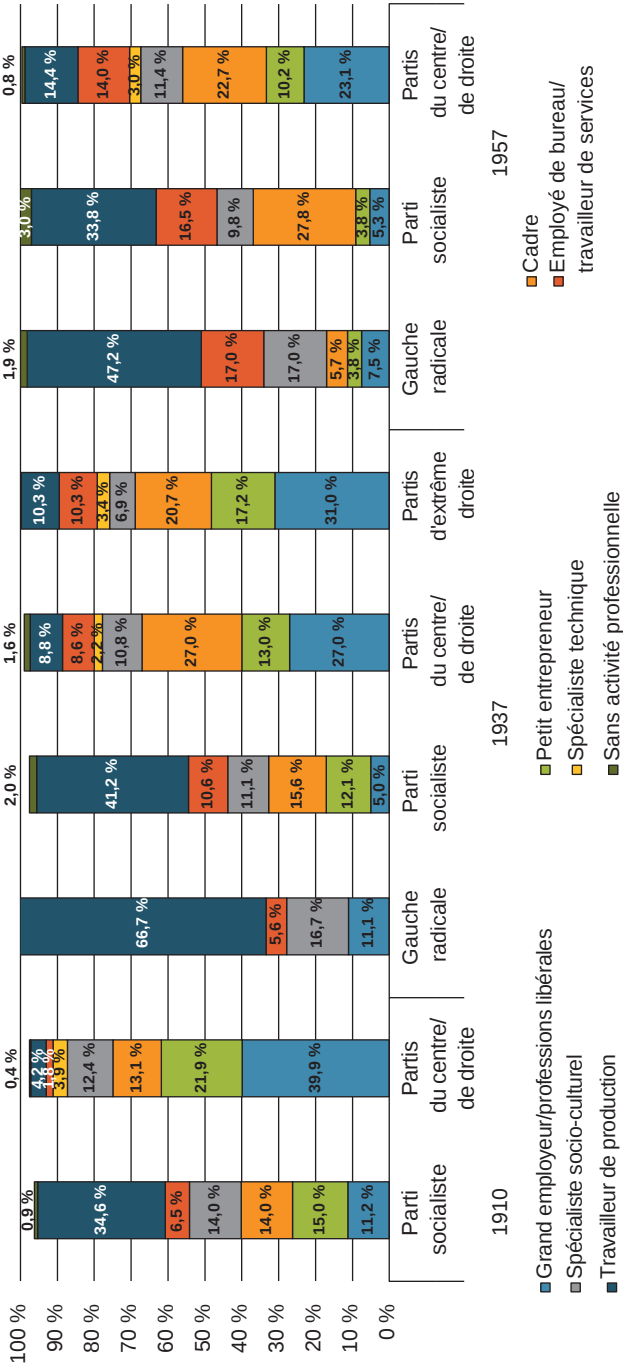
qui atteint 41,2 % en 1937 et culmine à 66,7 % des membres au sein de la députation communiste cette même année ! Si la part des travailleurs manuels diminue en 1957, elle demeure très importante : près d'un élu sur deux de la gauche radicale y est affilié, contre un élu sur trois chez les socialistes. Cette baisse est en partie compensée par une augmentation du nombre d'élus de gauche appartenant aux catégories des employés de bureau ou des travailleurs de service. Ce profil contraste fortement avec celui des élus des partis du centre et de droite, où les travailleurs manuels représentent moins de 5 % des effectifs en 1910, 8,8 % en 1937 et près de 15 % en 1957¹⁰⁰. Par conséquent, durant la première moitié du xx^e siècle, les profils professionnels des élus de gauche et de droite sont très différents, ce qui contraste fortement avec la période plus récente, comme nous le verrons dans le chapitre 7.

La forte présence des travailleurs manuels en 1937 s'explique sans doute par les succès électoraux retentissants de la gauche à cette période. En effet, à cette date, l'obtention d'un mandat électif devient plus facile pour un candidat inscrit sur une liste électorale de gauche, quelle que soit sa profession. En outre, en comparaison de la population active suisse¹⁰¹ où un peu plus de 40 % des travailleurs sont engagés dans le secteur secondaire durant la première moitié du xx^e siècle (voir graphique A26 en annexe), les ouvriers sont très bien représentés au sein des députations urbaines des partis de gauche. Ceci n'est pas surprenant, car comme le soulignent Katz et Mair (1995, p. 10), les partis issus du mouvement ouvrier revendiquent dès leur création la représentation exclusive des intérêts d'une seule partie de la population. De fait, dans les parlements des quatre villes suisses, la représentation des intérêts des salariés par les partis de gauche se traduit notamment par l'élection des salariés eux-mêmes. Ainsi, même si le Parti socialiste suisse atténue ses revendications dans son programme de 1935 – en renonçant notamment à la lutte des classes –, Zimmermann (2007, p. 98) souligne que le PSS continue à se définir comme un « parti de classe ». Cette posture se reflète dans la composition socio-professionnelle de ses élus : en 1937 et en 1957, plus de 50 % de ses élus dans les législatifs urbains exercent une profession relevant des catégories des travailleurs manuels, des employés de bureau ou des travailleurs de services. Ce phénomène est d'ailleurs encore plus

¹⁰⁰ Les élus des partis d'extrême droite, présents en 1937, se répartissent de façon relativement similaire aux élus des partis du centre et de droite parmi les catégories socio-professionnelles du schéma de classe de Oesch (2006). La part des travailleurs manuels est, elle aussi, plus faible qu'à gauche (10,3 %).

¹⁰¹ Nous n'avons malheureusement pas trouvé de chiffres détaillés sur la répartition de la population active des quatre villes au sein des différents secteurs d'activité économique durant la première moitié du xx^e siècle, ce qui aurait permis une comparaison plus pertinente.

Graphique 9. Répartition des élus des législatifs des quatre villes selon leur catégorie du schéma de classe de Oesch (2006) entre 1910 et 1957, en %.



N totaux : 1910 = 390, 1937 = 431, 1957 = 450.
N Gauche radicale : 1937 = 18, 1957 = 53.
N Parti socialiste : 1910 = 107, 1937 = 199, 1957 = 133.
N Partis du centre/de droite : 1910 = 283, 1937 = 185, 1957 = 264.
N Partis d'extrême droite : 1937 = 29.
Note. Les pourcentages manquants à 100 % représentent les données manquantes.

Source : Base de données des élites suisses.

marqué au niveau des adhérents du parti. Dans la section lausannoise du Parti socialiste vaudois, Wicki (2007, p. 38) indique que 81 % des militants étaient des salariés en 1940, et 72 % en 1946. Du côté de la gauche radicale, la tendance est similaire : selon Fontannaz (2019, p. 164-165, 324), en 1952, 74 % des militants de la section lausannoise du POP sont salariés, dont 52 % sont ouvriers, une proportion elle aussi particulièrement élevée.

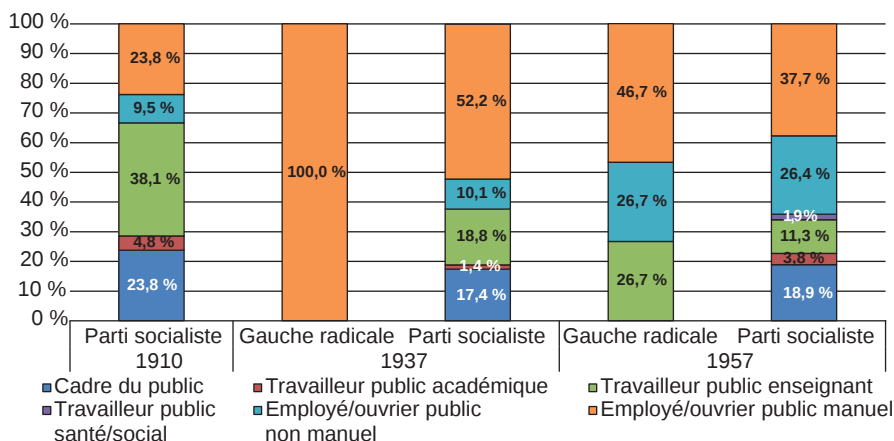
4.2.4 Zoom sur les salariés du public et les professionnels de la politique

Pour affiner notre analyse et saisir plus en profondeur les transformations du profil des élus de gauche, nous nous concentrons désormais plus particulièrement sur les changements qui surviennent au sein de deux catégories professionnelles : les salariés du secteur public et les professionnels de la politique. Les premiers, on l'a vu, représentent la catégorie la plus importante des élus de gauche et les seconds sont généralement les plus actifs au sein du champ politique. Le focus sur ces deux catégories permet également de revenir sur des dynamiques propres aux députations socialistes et de la gauche radicale.

Si l'on observe la répartition des salariés du secteur public parmi les sous-catégories présentes sur le graphique 10 ci-après, plusieurs tendances peuvent être dégagées. Premièrement, la part des cadres, relativement élevée en 1910 (23,8 % parmi la députation socialiste), diminue légèrement au fil du temps pour ne représenter plus que 18,9 % en 1957. Au contraire, la part d'employés manuels, également de 23,8 % chez les socialistes en 1910, augmente fortement en 1937, atteignant 52,2 %. Cette catégorie représente même 100 % des élus communistes cette année-là, bien qu'il faille noter que cet effectif ne compte que cinq personnes. En 1957, la part des employés manuels diminue, mais reste néanmoins la plus importante au sein des députations socialiste et de la gauche radicale. Deuxièmement, en 1957, la part des employés non manuels connaît une forte hausse : s'ils représentent environ 10 % de la députation socialiste en 1910 et en 1937, leur part se monte à environ 26 % en 1957. Troisièmement, nous pouvons signaler une présence constante des enseignants sur l'ensemble de la période. S'ils représentent 38,1 % des effectifs en 1910, leur part diminue progressivement par la suite.

Le nombre plus élevé de cadres et d'enseignants en 1910 peut s'expliquer par la présence dans les rangs de la députation socialiste d'une avant-garde

Graphique 10. Répartition des élus de gauche des législatifs des quatre villes au sein des sous-catégories « salarié du public » entre 1910 et 1957, en %.



N totaux : 1910 = 21, 1937 = 74, 1957 = 68.

N Gauche radicale : 1937 = 5, 1957 = 15.

N Parti socialiste : 1910 = 21, 1937 = 69, 1957 = 53.

Source : Base de données des élites suisses.

intellectuelle issue de la petite et moyenne bourgeoisie, précédemment identifiée lors de la discussion sur le niveau de formation. En effet, à cette date, parmi les cinq cadres du public socialistes, on compte deux anciens avocats qui exercent en tant que juges avant leur élection et un pasteur. Pour ce qui est des enseignants, comme le rappelle Dogan (1999, p. 178-180), il s'agit d'un métier intellectuel qui offre des ressources pouvant être facilement transférées dans la sphère politique. Dès lors, leur présence considérable sur l'ensemble de la période n'est pas surprenante. Au xx^e siècle, les enseignants constituent un groupe conséquent parmi les partis politiques socialistes en Europe et plus particulièrement en France. Par exemple, Bacot (1979, p. 139) note leur forte proportion en 1950 au sein du Comité directeur de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO, qui devient le Parti socialiste en 1969), où ils représentent 43 % des membres. Au sein de l'Assemblée nationale, Lefebvre et Sawicki (2006, p. 74-75) montrent l'importance des enseignants qui constituent le groupe professionnel le plus nombreux au sein de la députation socialiste durant la iv^e République et entre 1958 et 1981.

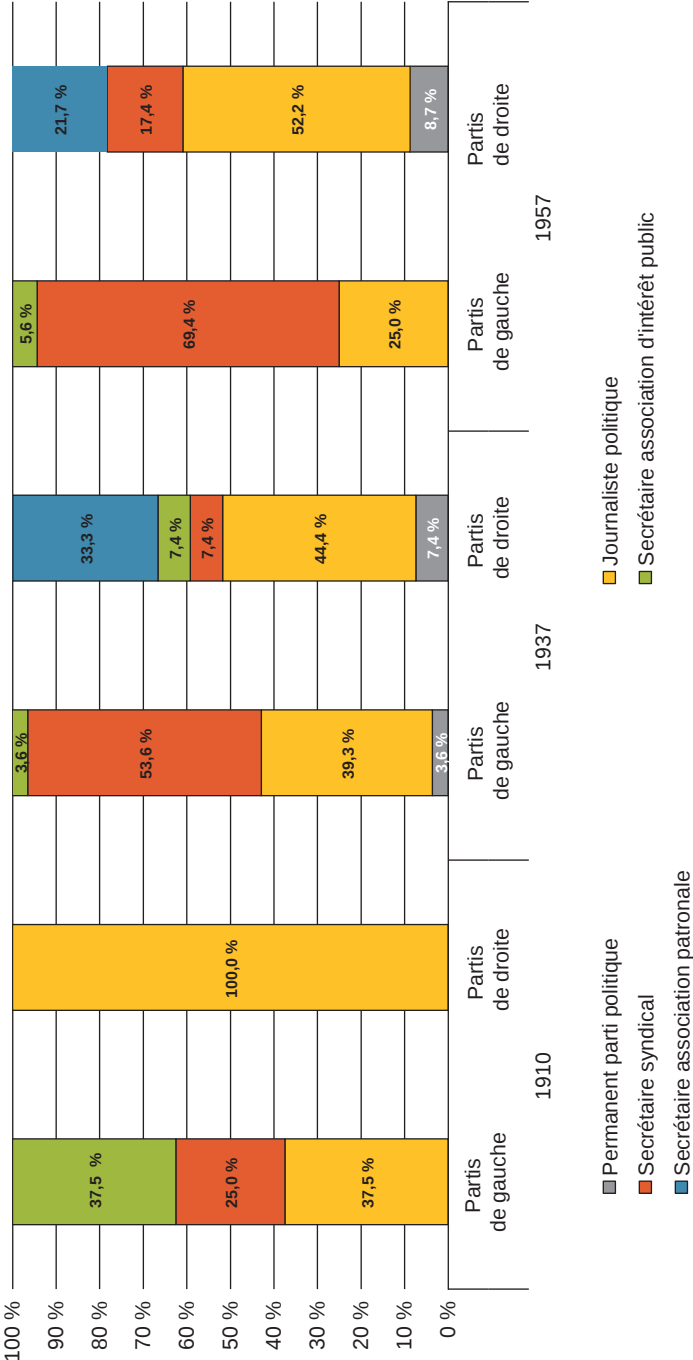
L'importance des enseignants dans notre échantillon tranche cependant avec leur présence au sein de l'Assemblée fédérale : parmi les huit membres de la députation socialiste de 1910, Pilotti (2017, p. 359) n'en dénombre aucun, et bien que leur part soit de 9,4 % en 1937, celle-ci baisse à 3,4 % en 1957.

Si les employés manuels deviennent majoritaires en 1937, cela ne signifie pas pour autant la disparition des élus exerçant des professions intellectuelles. Ces derniers sont notamment présents parmi les professionnels de la politique, dont les métiers exercés varient toutefois au fil du temps. Dès lors, sur le graphique 11 ci-après, on observe qu'en 1910, les élus de gauche sont majoritairement des secrétaires d'association d'intérêt public – le plus souvent des associations de consommateurs à Bâle, étroitement liées avec le Parti socialiste – et des journalistes politiques¹⁰². Toutefois, dès 1937, alors que la part des journalistes politiques augmente très légèrement et que celle des secrétaires d'association d'intérêt public devient marginale, les secrétaires syndicaux deviennent prédominants, avec une part de 53,6 % en 1937 et même de 69,4 % en 1957 ! À noter deux éléments à première vue surprenants : la faible présence des permanents de parti tant à gauche qu'à droite et la présence de secrétaires syndicaux à droite depuis 1937.

La part importante des journalistes politiques parmi les élus n'est pas étonnante. Dès la fin du XIX^e siècle et durant la première moitié du XX^e siècle, la presse partisane – mais aussi syndicale – joue un rôle très important dans l'organisation politique du mouvement ouvrier. Parmi les journaux socialistes, véritables organes de presse des partis locaux, on peut notamment citer le *Basler Vorwärts* à Bâle, *Le Droit du Peuple* à Lausanne, *Le Travail* à Genève ou encore le *Volksrecht* à Zurich. Pour ce qui est du Parti suisse du Travail, la *Voix Ouvrière*, créée en 1944 en Suisse romande, occupe une fonction comparable. Contrairement aux journaux socialistes que nous avons mentionnés, cette publication existe encore aujourd'hui sous la forme d'un magazine mensuel intitulé *Voix Populaire*. Les rédacteurs salariés de ces journaux, outre leur fonction éditoriale, occupent aussi régulièrement des mandats politiques dans les parlements communaux, cantonaux ou fédéraux, tout en remplissant également la fonction de permanent politique (voir Jeanneret, 2002, p. 346, 647). De fait, la faible proportion de permanents de parti s'explique par la présence de ces nombreux journalistes politiques qui, pour certains, cumulent

¹⁰² Parmi les députations de droite, sur l'ensemble de la période, les journalistes politiques sont les plus nombreux, voire les seuls professionnels de la politique en 1910. Toutefois, dès 1937, on observe également une proportion importante de secrétaires d'associations patronales qui atteint 33,3 %. Celle-ci diminue cependant à 21,7 % en 1957.

Graphique 11. Répartition des élus de gauche des législatifs des quatre villes au sein des sous-catégories « professionnel de la politique » entre 1910 et 1957, en %.



N totaux : 1910 = 29, 1937 = 55, 1957 = 59.
N Partis de gauche : 1910 = 16, 1937 = 28, 1957 = 36.
N Partis de droite : 1910 = 13, 1937 = 27, 1957 = 23.

Source : Base de données des élites suisses.

ces fonctions. À titre d'exemple, sur les 19 journalistes politiques de gauche que nous recensons à Genève, Lausanne et Zurich entre 1910 et 1957, 16 d'entre eux siègent simultanément dans l'organe législatif de la ville et dans celui du canton.

La proportion impressionnante de secrétaires syndicaux depuis 1937 témoigne des liens étroits entre les organisations syndicales et le Parti socialiste. En effet, sur l'ensemble des secrétaires syndicaux siégeant sous l'étiquette d'un parti de gauche en 1937 et en 1957, 95 % d'entre eux sont des socialistes, contre seulement deux appartenant au Parti du Travail¹⁰³. La part plus faible de secrétaires syndicaux en 1910 s'explique par le morcellement des diverses organisations syndicales à la fin du XIX^e siècle, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, qui ne permet pas la création de secrétariats centraux. Au début du XX^e siècle cependant, une série de fusions permet la création de plusieurs fédérations de syndicats dans les secteurs de l'industrie et des services (voir Degen, 2006b, p. 77-89). Parmi celles-ci figurent la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH)¹⁰⁴, fondée en 1915, la Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB)¹⁰⁵, créée en 1922, ou encore le Syndicat suisse des services publics (SSP), établi en 1924. La création de ces organisations rend possible la constitution de postes de permanents rémunérés qui peuvent également assumer des mandats politiques communaux.

Enfin, il convient de revenir sur le cas particulier des secrétaires syndicaux de droite. Il s'agit en l'occurrence de secrétaires syndicaux chrétiens, affiliés à une section cantonale du Parti conservateur populaire¹⁰⁶. En effet, au début du XX^e siècle, de nombreuses organisations ouvrières chrétiennes-sociales effectuant un travail syndical voient le jour. Elles se regroupent en 1907 au sein de la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (CSC), qui devient

¹⁰³ Il s'agit premièrement du Bâlois Martin Stohler (1914-1966) qui, outre son activité de secrétaire syndical, a également exercé la profession d'avocat. Deuxièmement, on peut citer l'ancien conseiller aux États socialiste genevois Charles Burklin (1881-1957), fondateur de la Société coopérative genevoise d'habitation et ancien chef de service à la poste. Ce dernier rejoint le PdT au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Tous deux figurent dans la cohorte 1957.

¹⁰⁴ Celle-ci prend le nom de Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) en 1972. En 1992, la FTMH devient le Syndicat de l'industrie, de la construction et des services, tout en gardant son ancien acronyme.

¹⁰⁵ À la suite d'une fusion avec la Fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier (FTCP), devient le Syndicat industrie et bâtiment (SIB) en 1993.

¹⁰⁶ Au niveau fédéral, la formation prend le nom de Parti conservateur chrétien-social en 1957, puis celui de Parti démocrate-chrétien en 1970. Depuis 2021, le parti est connu sous le nom Le Centre. Une scission de gauche de la part du courant chrétien-social se produit en 1997 et donne lieu à la création du Parti chrétien-social, désormais connu sous le nom Centre gauche – PCS.

Travail.Suisse en 2003 à la suite d'une fusion avec la Fédération des sociétés suisses d'employés. Cependant, au niveau politique, elles n'entretiennent pas de liens avec le Parti socialiste, mais nouent, en revanche, des liens étroits avec le Parti conservateur populaire (pour la Suisse romande, voir Ruffieux, 1969).

4.3 Une élite « de premier rang » dans les exécutifs ?

Alors qu'une fonction exécutive au sein d'un gouvernement urbain est professionnalisée, rémunérée et exercée généralement à temps plein depuis la fin du XIX^e siècle (voir notamment Lasseb et Pilotti, 2019 ; Lasseb, 2022, 2024), cela n'est pas le cas d'une position au sein d'un organe législatif communal. Dans cette partie, nous revenons dès lors plus précisément sur ces élus des organes exécutifs. Il s'agit d'un échantillon plus restreint, comprenant six municipaux socialistes en 1910, quatorze en 1937 et dix en 1957. Observe-t-on des différences parmi les membres des gouvernements et ceux des parlements ? Peut-on, en particulier, identifier la prévalence d'une élite socialiste de premier rang, similaire à l'avant-garde intellectuelle mise en évidence en 1910 lors de la discussion sur la formation ? Pour répondre à ces questions, nous examinerons dans un premier temps des indicateurs liés à l'âge, au niveau de formation et à la profession exercée par ces élus avant leur élection. Dans un second temps, nous nous pencherons sur les éléments relatifs à leur carrière politique.

4.3.1 Âge, formation et profession : l'émergence d'une élite socialiste

Si, dans la partie précédente, nous avons montré qu'une part majoritaire des élus de gauche siégeant dans les parlements ne possèdent pas de diplôme universitaire et exercent souvent un métier manuel au sein du secteur public, qu'en est-il des municipaux de gauche ? Nous postulons que le profil socio-professionnel de ces élus diffère en partie de celui des membres des législatifs, dans la mesure où ils exercent la fonction politique la plus importante et la plus exigeante à l'échelle de la ville.

Qu'il s'agisse des élus des partis de gauche ou de droite, les résultats présentés sur le tableau 10 ci-après montrent sans surprise que l'âge moyen des membres des exécutifs est, à chaque date, supérieur à celui des membres des

Tableau 10. Âge moyen des élus des exécutifs et législatifs des quatre villes, 1910-1957.

	1910	1937	1957
Gauche Exécutifs	51	52	56
Gauche Législatifs	45	48	51
Droite Exécutifs	53	54	56
Droite Législatifs	48	49	50

N Gauche Exécutifs : 1910 = 6, 1937 = 14, 1957 = 10.

N Gauche Législatifs : 1910 = 102, 1937 = 214, 1957 = 185.

N Droite Exécutifs : 1910 = 19, 1937 = 12, 1957 = 18.

N Droite Législatifs : 1910 = 272, 1937 = 212, 1957 = 263.

Source : Base de données des élites suisse.

législatifs. Par ailleurs, on observe également un vieillissement de l'âge moyen des membres des exécutifs. À gauche, il passe de 51 ans en 1910 à 56 ans en 1957, un âge moyen comparable à celui des municipaux de droite à cette même date. En outre, si l'on compte deux municipaux socialistes appartenant à la catégorie d'âge des 18-39 ans en 1910, cette tranche d'âge est totalement absente en 1937 et en 1957. L'écrasante majorité des municipaux de gauche – tous socialistes dans notre échantillon – appartiennent à la catégorie des 39-64 ans. Il convient toutefois de signaler la présence de trois élus âgés de 65 ans et plus : un en 1910 et deux en 1957 (voir graphique A31 en annexe).

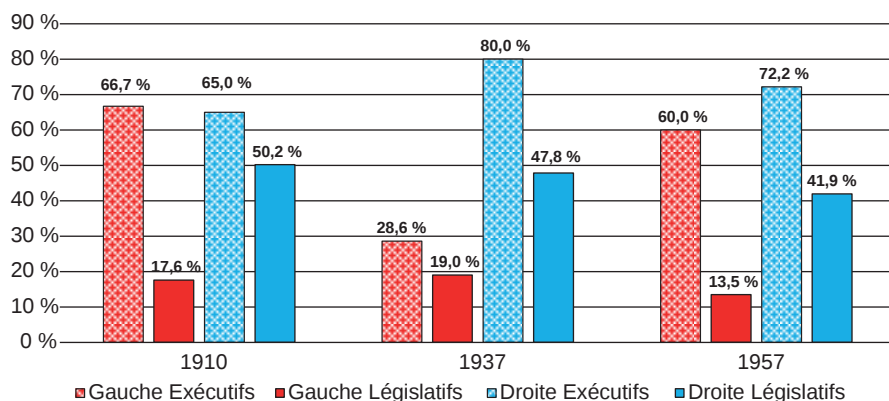
L'âge moyen plus élevé des municipaux, qu'ils soient de droite ou de gauche, peut s'expliquer de plusieurs manières. Premièrement, l'exercice d'un mandat électif dans une grande ville est facilité par la possession d'un certain nombre de compétences, favorisant l'exercice de la fonction de municipal. Michon et Ollion (2018, p. 8-9) évoquent ainsi un ensemble de « savoir-faire » pouvant être acquis notamment à travers des études supérieures ou par une expérience militante, réalisée au sein d'un syndicat ou d'un parti politique, un point sur lequel nous reviendrons. Deuxièmement, à gauche du moins, l'élection au sein d'un gouvernement d'une grande ville ne représente pas la première étape du *cursum honorum* que nous avons déjà mentionné et que nous approfondirons plus loin. Elle présume en règle générale une élection au préalable au sein d'un organe législatif. Ces éléments rendent de fait plus difficile l'accès aux exécutifs à des personnes relativement jeunes, n'ayant pas

encore eu le temps d'acquérir les compétences mentionnées, ni d'être élues dans un parlement. L'exception de 1910, où deux élus socialistes de moins de 40 ans accèdent à un exécutif, Emil Klöti (1877-1963) et Hermann Blocher (1872-1942), respectivement à Zurich et à Bâle, s'explique d'abord par la relative nouveauté du Parti socialiste à cette date, qui permet à des profils plus jeunes de s'imposer. Elle s'explique également par les compétences acquises par ces deux élus dans leur parcours antérieur : tous deux cadres dans la fonction publique avant leur élection, et tous deux titulaires d'un doctorat, respectivement en droit et en économie politique. Enfin, au moment de son élection, Hermann Blocher siège déjà au Grand Conseil. Comment expliquer, dès lors, l'augmentation de l'âge moyen des municipaux socialistes au fil de la période ? La relative nouveauté du Parti socialiste en 1910, qui permet alors à un ou deux profils plus jeunes de s'imposer, s'estompe progressivement à mesure que la formation politique de gauche s'intègre au sein des institutions urbaines. Dès lors, l'âge moyen des municipaux de gauche et de droite se rapproche jusqu'à devenir similaire en 1957. En effet, comme le résumait Douillet et Lefebvre (2017, p. 115) : « On accède relativement tardivement aux positions électives et pour une période longue. Ces phénomènes s'accroissant, le vieillissement des élites locales en découle ».

Si l'on se penche désormais sur le niveau de formation des municipaux de gauche visible sur le graphique 12 ci-après, celui-ci est plus élevé à chaque date parmi les membres des exécutifs que parmi les membres des législatifs. En 1910 et en 1957, l'écart est même très important, atteignant près de 50 points de pourcentage. Toutefois, parmi les municipaux de gauche, on constate une chute du niveau de formation entre 1910 et 1937, celui-ci passant de 66,7 % (quatre élus) à 28,6 % (quatre élus). Le taux de diplômés universitaires remonte cependant à 60 % (six élus) en 1957. Enfin, si en 1937 et en 1957 la part de municipaux ayant achevé des études académiques est plus élevée à droite qu'à gauche, il convient de souligner qu'en 1910, les municipaux socialistes sont légèrement plus diplômés.

Le niveau d'étude bien plus élevé parmi les membres des exécutifs laisse penser que les municipaux socialistes, tout du moins en 1910 et en 1957 de prime abord, se distinguent des membres des législatifs par une proportion d'universitaires nettement plus élevée. Pour les socialistes siégeant dans les gouvernements en 1937 (voir encadré 4 ci-après), dont le taux de diplômés est plus faible, une part importante d'entre eux a d'une certaine manière compensé les savoir-faire non acquis à l'université par une action militante, notamment syndicale. Ainsi, en 1937, parmi les dix élus de gauche n'ayant pas suivi d'études supérieures, six sont des secrétaires syndicaux ou ont exercé

Graphique 12. Proportion des élus des exécutifs et législatifs des quatre villes avec un diplôme universitaire entre 1910 et 1957, en %.



N Gauche Exécutifs : 1910 = 6, 1937 = 14, 1957 = 10.

N Gauche Législatifs : 1910 = 102, 1937 = 200, 1957 = 178.

N Droite Exécutifs : 1910 = 20, 1937 = 10, 1957 = 18.

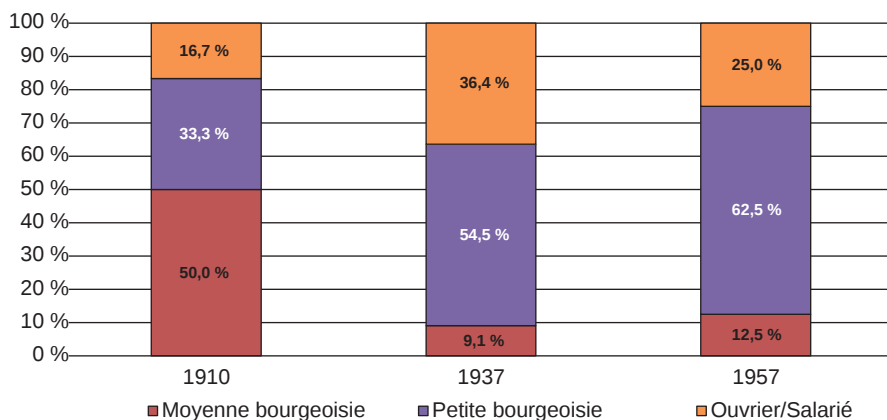
N Droite Législatifs : 1910 = 267, 1937 = 201, 1957 = 246.

Source : Base de données des élites suisse.

une fonction syndicale parallèlement à leur profession principale. En effet, Gaxie et Offerlé (1985, p. 111-112) montrent que les individus occupant des postes à responsabilité dans des structures syndicales ou associatives peuvent développer une série d'aptitudes transférables au champ politique, dans lequel ils peuvent ensuite occuper des fonctions importantes. Ces expériences militantes permettent entre autres d'acquérir un sentiment de compétence politique – à travers l'apprentissage de la prise de parole, de la rédaction de tracts, de la discussion avec des responsables politiques –, des savoir-faire organisationnels, une vision militante du monde et un réseau de relations. De manière générale, ces éléments liés à la formation nous permettent de postuler que ces élus appartiennent à l'avant-garde intellectuelle issue de la petite et moyenne bourgeoisie que nous avons précédemment identifiée. Pour vérifier cette hypothèse, nous pouvons nous pencher sur l'origine sociale de ces élus, présentée dans le graphique 13 ci-après¹⁰⁷. Celle-ci est mesurée en fonction de

¹⁰⁷ Nous n'avons pas été en mesure de recueillir des données systématiques sur l'origine sociale des élus des cohortes 1980, 2000 et 2020. Dès lors, le graphique 13 ne possède pas d'équivalent dans le chapitre 7.

Graphique 13. Répartition des élus de gauche des exécutifs des quatre villes selon leur origine sociale entre 1910 et 1957, en %.



N : 1910 = 6, 1937 = 11, 1957 = 8.

Source : Base de données des élites suisse.

la profession principale exercée par le père, traduite en une catégorie sociale selon les critères utilisés par Pilotti (2017, p. 55, 57)¹⁰⁸.

Bien qu'il soit nécessaire de rappeler que l'échantillon comporte un nombre d'individus restreint, il est frappant de constater qu'en 1910, la moitié des municipaux socialistes sont issus de la moyenne bourgeoisie et un tiers d'entre eux de la petite bourgeoisie. Ces proportions ne sont plus atteintes en 1937 et en 1957, où la part de la moyenne bourgeoisie devient marginale. L'exception du début du siècle est confirmée par les résultats de Lasseb (2024, p. 204-205) qui montre que, pour les élus socialistes siégeant dans les gouvernements des villes de Lausanne, Lucerne et Zurich, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'au début du xxi^e siècle, la part des municipaux issus de la moyenne bourgeoisie est marginale. On peut donc affirmer qu'en matière de

¹⁰⁸ À partir de la profession du père, le chercheur a recodé l'information selon quatre catégories sociales : (1) grande bourgeoisie : regroupe notamment les dirigeants de grandes entreprises ou des personnes issues d'anciennes familles patriciennes exerçant des professions libérales ou intellectuelles ; (2) moyenne bourgeoisie : regroupe, par exemple, des cadres des secteurs public et privé ou des notables ; (3) petite bourgeoisie : regroupe, par exemple, des petits commerçants ou des petits entrepreneurs ; (4) ouvriers et salariés.

niveau de formation et d'origine sociale, les membres des organes exécutifs en 1910 forment une élite socialiste de premier rang. Si la part de la moyenne bourgeoisie décroît fortement, elle est en partie compensée par la part d'élus appartenant à la petite bourgeoisie, tandis que la proportion d'élus d'origine ouvrière atteint son maximum en 1937 avec un taux de 36,4 %¹⁰⁹. Pour approfondir cette analyse, nous pouvons désormais nous pencher sur les professions exercées par les élus des partis de gauche dans les exécutifs.

Encadré 4. Quelques municipaux socialistes durant la période du socialisme municipal

Représentants d'une élite de gauche de premier rang, les municipaux socialistes des années 1930 exercent généralement avant leur élection une profession intellectuelle ou possèdent une expérience militante. Ils mènent également, pour la plupart, une longue carrière politique.

Emil Klöti (1877-1963). Fils d'un instituteur, il suit des études de droit et d'économie politique à l'Université de Zurich et obtient un doctorat en 1901. Il rejoint le Parti socialiste et devient secrétaire du Département cantonal zurichois des travaux publics à partir de 1902. En 1907, il débute une très longue carrière politique lorsqu'il est élu à l'exécutif de la ville de Zurich. Il est successivement à la tête des départements des impôts, des finances, puis des travaux, avant de devenir le président de la ville lors de l'épisode de la « Zurich rouge » entre 1928 et 1942. Il se distingue notamment par le soutien amené par la ville aux coopératives de logements et par la construction de logements sociaux (voir chapitre 5). Parallèlement, il cumule plusieurs mandats en siégeant au sein du Grand conseil zurichois entre 1908 et 1911, puis entre 1917 et 1919. À cette date, il entre au Conseil national qu'il quitte en 1931 lorsqu'il est élu au Conseil des États. Il y siège jusqu'en 1955. Figure majeure du Parti socialiste suisse qu'il préside entre 1916 et 1917, il est candidat sans succès à deux reprises pour le Conseil fédéral en 1929 et en 1938.

Arthur Maret (1892-1987). Alors que son père est pierriste, il fait un apprentissage de commerce et devient administrateur de la Coopérative des ouvriers du bâtiment de Lausanne. Il débute une longue carrière politique au Conseil communal de la ville de Lausanne, où il est élu en tant que socialiste

¹⁰⁹ Une nuance doit toutefois être apportée, en effet, on peut supposer que l'origine sociale des deux seuls élus dont les données sont manquantes en 1937 est ouvrière. Les personnes ayant exercé une profession manuelle sont typiquement des individus dont il est le plus difficile de retracer le parcours, ceux-ci ayant laissé moins de traces.

en 1918. Il y siège jusqu'en 1933. En 1934, il entre à la Municipalité de la ville de Lausanne, dont il devient le syndic lors de l'épisode de la « Lausanne rouge » qui dure jusqu'en 1937. En 1938, il rejoint à nouveau le Conseil communal. Il est brièvement membre de la FSS fondée par Léon Nicole. Parallèlement à ses mandats politiques à Lausanne, il siège au Grand Conseil du canton de Vaud depuis 1921. En 1946, il quitte le Conseil communal et le Grand Conseil lorsqu'il devient le premier socialiste élu au Conseil d'État vaudois où il a la charge du Département des travaux publics. Il quitte le gouvernement vaudois en 1962.

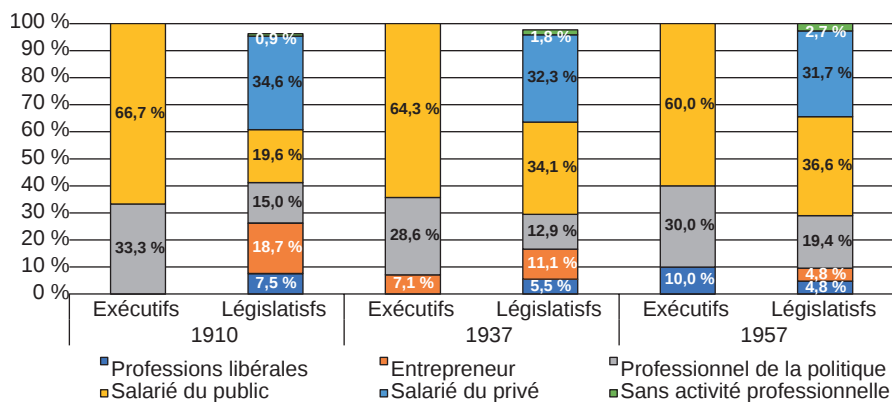
Émile Unger (1895-1967). Instituteur, il exerce également en tant que journaliste politique. Alors que son père siège au Conseil municipal de la ville de Genève dans les rangs du Parti démocratique, il rejoint le Parti socialiste. Il est tout d'abord élu au Grand Conseil genevois où il siège de 1931 à 1940, puis au Conseil administratif de la ville de Genève où il a la charge du service immobilier et des bâtiments entre 1935 et 1943. Il rejoint le Parti radical-démocratique à la fin de son mandat à l'exécutif de la ville de Genève. À son départ, il devient administrateur de l'Orchestre de la Suisse Romande. Son petit-fils est le médecin démocrate-chrétien Pierre-François Unger (1951-), qui est membre du Conseil d'État genevois entre 2001 et 2013.

Gustav Wenk (1884-1956). Il est issu d'une famille paysanne. Il devient instituteur en 1904, puis enseignant au degré secondaire en 1908. Il rejoint le Parti socialiste en 1911. Il débute sa carrière politique au Grand Conseil de Bâle-Ville, où il est député de 1914 à 1925. Il est condamné à une peine de prison à la suite de son engagement durant la Grève générale de 1918. En 1925, il est élu au Conseil d'État de Bâle-Ville où il a la charge du Département de l'intérieur et y siège jusqu'en 1953. À partir de 1935 et jusqu'en 1956, il est aussi conseiller aux États à Berne.

Source : Base de données des élites suisses.

De manière saisissante, le graphique 14 ci-après ne met pas en évidence les mêmes tendances pour les élus des exécutifs que pour ceux des législatifs. En effet, les membres des parlements urbains appartenant à un parti de gauche se répartissent majoritairement entre les deux catégories de salariés : ceux du secteur privé sont prédominants en 1910, tandis que ceux du secteur public le deviennent à partir de 1937. En revanche, pour ce qui est des municipaux socialistes, les répartitions restent relativement stables aux trois dates : environ deux tiers sont des salariés du secteur public et un tiers, des professionnels de la politique. Parmi les salariés du secteur public, on trouve majoritairement

Graphique 14. Répartition des élus de gauche des exécutifs et législatifs des quatre villes selon leur catégorie professionnelle entre 1910 et 1957, en %.



N Exécutifs : 1910 = 6, 1937 = 14, 1957 = 10.

N Législatifs : 1910 = 107, 1937 = 217, 1957 = 186.

Note. Les pourcentages manquants à 100 % représentent les données manquantes.

Source : Base de données des élites suisses.

des cadres en 1910, des enseignants en 1937, et à la fois des cadres et des enseignants en 1957. Les autres catégories professionnelles sont marginales. Fait marquant : seuls deux municipaux exerçant une profession manuelle sont recensés en 1937, tous deux présents à Lausanne. Enfin, les professionnels de la politique se répartissent de manière relativement équilibrée entre secrétaires syndicaux et journalistes politiques.

La quasi-non-représentation de personnes ayant exercé une profession manuelle avant leur élection au sein des exécutifs constitue un élément de confirmation de la présence d'une élite socialiste de premier rang présente dans les gouvernements urbains. Autre élément accréditant cette hypothèse, les professions majoritairement exercées par les municipaux socialistes, qu'ils s'agissent de cadres du secteur public – par exemple juges ou inspecteurs cantonaux du travail –, d'enseignants ou de professionnels de la politique – comme secrétaires syndicaux ou journalistes politiques cumulant une fonction de permanent de parti –, sont des métiers permettant l'acquisition de compétences transférables à l'exercice d'un mandat exécutif. En d'autres termes, pour reprendre l'expression de Dogan (1999), il s'agit de « professions

propices à la carrière politique». On peut enfin revenir sur une différence importante entre les partis de gauche et ceux de droite. Parmi les municipaux de droite, on dénombre une part importante d'élus, en 1910 et en 1957, qui exercent une profession libérale ou sont entrepreneurs avant leur élection. On peut, de fait, les assimiler à des notables locaux qui, comme nous l'avons vu, à travers leur ancrage dans la ville, leurs ressources financières et leur disponibilité en termes de temps, parviennent à obtenir des mandats électifs. Or, cette figure du notable n'est, sans surprise, pas représentée parmi les municipaux socialistes, y compris au sein de l'avant-garde intellectuelle de 1910. En effet, si l'on compte un entrepreneur en 1937, il s'agit d'un typographe à la tête d'une imprimerie : le socialiste zurichois Jean Briner (1876-1967). Dès lors, bien que l'on puisse parler d'une élite socialiste de premier rang présente dans les exécutifs, le profil de ses membres diffère néanmoins en partie de celui des municipaux issus des partis politiques de droite.

Le profil des municipaux socialistes tranche avec celui des membres des législatifs. Si ces derniers sont avant tout des salariés exerçant majoritairement une profession manuelle – bien que nous ayons également mis en évidence la présence d'une avant-garde intellectuelle en 1910 –, cela n'est pas le cas des premiers qui occupent plutôt des professions intellectuelles, en tant que cadres de la fonction publique, enseignants ou professionnels de la politique. Ils disposent généralement d'un niveau de formation supérieur et, lorsque cela n'est pas le cas, peuvent s'appuyer sur une expérience militante leur ayant permis, entre autres, d'acquérir des compétences transférables dans le champ politique. Par ailleurs, ils sont en majorité issus de la moyenne, puis de la petite bourgeoisie.

4.3.2 Carrière politique : des acteurs cumulards

Si nous avons montré l'existence d'une élite socialiste de premier rang présente dans les organes exécutifs des quatre villes, l'analyse de la carrière politique de ces élus constitue également un révélateur de leur importance au sein du champ politique. Selon Borchert (2011, p. 117-118), une carrière politique est marquée par du « mouvement » : les politiciens occupent différentes fonctions – de manière simultanée et/ou successive – au sein d'un parti, d'un parlement ou d'un gouvernement, et à différents échelons : du local au national et inversement. Au sein de l'Assemblée fédérale, comme nous l'avons déjà mentionné, Gruner (1970) a mis en évidence le phénomène du *cursus honorum* : l'obtention d'un mandat électif au niveau communal

constitue généralement la première étape d'une carrière politique, suivi par un mandat électif au niveau cantonal, puis fédéral. Dans cette partie, il s'agit dès lors de s'interroger sur la place qu'occupe un mandat électif au sein du gouvernement d'une grande ville suisse dans la carrière politique d'un élu de gauche.

Pour ce faire, nous procédons à une analyse des séquences de la carrière politique de 27 municipaux socialistes à trois dates clés : 1910, 1937 et 1957. La carrière est représentée dans le graphique 15 ci-après, sous la forme de trois lignes superposées, correspondant chacune à un échelon du fédéralisme : la première symbolise l'échelon communal ; la deuxième, l'échelon cantonal ; la troisième, l'échelon fédéral¹¹⁰. Lors de notre analyse, nous concentrons notre attention sur trois éléments : les étapes de la carrière politique ; la durée du mandat électif dans l'organe exécutif de la ville et le cumul des mandats. En effet, Pilotti (2017, p. 266-267) montre qu'au sein de l'Assemblée fédérale, de 1910 à 1957, la proportion d'élus cumulant des mandats électifs à plusieurs échelons est importante. En est-il de même pour les municipaux socialistes, et comment cette situation évolue-t-elle plus précisément pour ces derniers entre 1910 et 1957 ?

En ce qui concerne le début de la carrière politique, les tendances observées varient légèrement selon les périodes. En 1910, deux élus sur six commencent directement leur parcours avec un mandat électif dans un gouvernement urbain. En revanche, en 1937, à l'exception d'Emil Klöti déjà présent en 1910, l'accès à l'exécutif d'une grande ville constitue généralement la deuxième étape d'une carrière politique. En effet, à cette date, tous les élus débutent leur parcours par un autre mandat, d'ordinaire au sein du législatif communal – bien que l'on puisse signaler les cas d'un élu genevois et de deux élus zurichois dont le premier mandat a lieu au sein d'un Grand Conseil. Il en va de même en 1957 : la carrière débute dans le législatif de la ville et/ou dans une moindre mesure dans celui du canton. Toutefois, à cette date, trois élus sur dix siègent auparavant à l'Assemblée fédérale avant d'intégrer un gouvernement urbain ; une situation déjà observée pour deux personnes en 1910 et en 1937. Malgré ces quelques exceptions, il apparaît qu'entre 1910 et 1957, une fonction au sein d'un exécutif urbain suisse représente généralement la deuxième étape

¹¹⁰ Dans de rares cas, les premières et/ou dernières années de la carrière politique n'apparaissent pas sur le graphique, car elles excèdent la temporalité présentée. Elles sont néanmoins prises en compte dans l'analyse. Par ailleurs, les mandats électifs des élus siégeant au Conseil d'État et au Grand Conseil bâlois sont considérés comme des mandats communaux, les institutions politiques étant à la fois communales et cantonales.

dans le parcours politique d'un élu de gauche, après un passage initial dans un législatif communal et plus rarement dans un législatif cantonal.

Si l'on se penche désormais sur la fin de la carrière politique des élus, les tendances ne sont pas exactement les mêmes. En 1910, un mandat électif dans le gouvernement d'une grande ville constitue, pour la moitié des élus, la dernière étape de leur carrière. À cette date, seul Emil Klöti, également présent en 1937, termine sa carrière au niveau fédéral. En 1937, les choses changent. Désormais, quatre élus sur quatorze finissent leur parcours dans l'exécutif d'une ville, quatre à l'Assemblée fédérale, tandis que deux élus achèvent leur carrière en cumulant un mandat exécutif local et fédéral. On relève également trois élus qui concluent leur trajectoire dans un législatif cantonal, et le Lausannois Arthur Maret quitte quant à lui la vie politique alors qu'il est conseiller d'État vaudois. En 1957, les profils sont plus diversifiés : si quatre élus terminent leur carrière dans le gouvernement d'une ville, soit la part la plus élevée, trois élus sur dix la finissent au niveau fédéral. Fait marquant, il s'agit du Zurichois Willy Spühler (1902-1990), du Bâlois Hans Peter Tschudi (1913-2002) et du Vaudois Pierre Graber (1908-2003), qui achèvent tous trois leur carrière au Conseil fédéral, l'échelon suprême de la carrière politique en Suisse (voir encadré 5 ci-après)¹¹¹.

La situation particulière en 1910, où trois élus siègent dans l'exécutif zurichois sans avoir auparavant exercé de mandat au sein du législatif communal ou cantonal, s'explique notamment par la relative nouveauté du Parti socialiste. Cette situation permet à des candidats sans expérience politique préalable d'accéder à un mandat électif dans un gouvernement. Parmi eux, Jakob Vogelsanger (1849-1923), journaliste politique, avait néanmoins siégé au législatif de la ville de Coire entre 1882 et 1891 puis au Conseil national à partir de 1890 avant de déménager à Zurich. Les deux autres, Heinrich von Wyss (1854-1928) et Emil Klöti, exerçaient en tant que cadres dans la fonction publique avant leur élection, ce qui leur a permis d'acquérir une légitimité et des savoir-faire transférables dans le champ politique. Dès 1937, deux types de carrière deviennent observables, à peu près en proportions égales. Le premier type correspond à une carrière exclusivement communale et cantonale, alors que le deuxième implique une trajectoire politique s'étendant jusqu'au niveau fédéral, parallèlement à un mandat exécutif urbain. Dans ce dernier cas de figure, les dernières années de la carrière se déroulent exclusivement au niveau fédéral. L'expérience municipale devient ainsi une étape du *cursus*

¹¹¹ Le décès de Fritz Brechbühl (1897-1963) marque la fin simultanée de ses mandats au Conseil d'État bâlois et au Conseil national.

honorum mené par les élus de gauche pour accéder à des fonctions au niveau fédéral. Ainsi, à l'exception des Bâlois – et d'un Zurichois en 1957 –, tous les municipaux de gauche de notre échantillon qui siègent au sein du Conseil national ou du Conseil des États ont également eu avant cela une expérience dans un législatif cantonal. Ceci n'est pas étonnant. En effet, Pilotti (2017, p. 252-253) montre qu'au sein de l'Assemblée fédérale, en 1937 et en 1957, environ 60 % des parlementaires socialistes ont obtenu un mandat électif à l'échelon communal et cantonal avant leur élection ; il s'agit d'ailleurs du groupe parlementaire dans lequel les membres ayant effectué un *cursus honorum* sont les plus nombreux.

Encadré 5. De la Municipalité au Conseil fédéral : trois exemples de municipaux socialistes en 1957

Le Conseil fédéral est l'institution la plus importante du système politique suisse. Or, en 1957, trois municipaux socialistes de notre échantillon y achèvent leur longue carrière politique marquée par le phénomène du *cursus honorum*.

Pierre Graber (1908-2003). Fils du Neuchâtelois Ernest Paul Graber (1875-1956), figure importante du PSS, directeur du quotidien socialiste *La Sentinelle* et conseiller national entre 1912 et 1943. Pierre Graber suit des études de droit et de sciences commerciales et administratives à l'Université de Neuchâtel. En 1933, il devient avocat à Lausanne et rejoint la section socialiste locale. De ses propres mots, Graber (1992, p. 83) explique avoir déménagé dans le chef-lieu vaudois afin d'entamer une carrière politique sans rester dans l'ombre de son père. Il mène une très longue carrière politique, franchissant toutes les étapes du *cursus honorum* : il siège au Conseil communal de la ville de Lausanne de 1934 à 1945, au Grand Conseil vaudois de 1937 à 1946 et au Conseil national de 1942 à 1969. Il est syndic de Lausanne de 1946 à 1949, puis municipal jusqu'en 1962, où il est en charge des finances. Il devient ensuite membre du Conseil d'État vaudois de 1962 à 1969, où il est également à la tête du Département des finances. Il intègre le Conseil fédéral en 1970, où il dirige le Département politique (désormais affaires étrangères), qu'il quittera en 1978.

Willy Spühler (1902-1990). Il effectue des études d'économie politique à Zurich où il obtient un doctorat en 1925. Après quelques expériences professionnelles, il mène une carrière de haut fonctionnaire dans l'administration de la ville de Zurich. Il est ainsi adjoint à l'Office de la statistique entre 1931 et 1934, puis directeur de l'Office du travail entre 1935 et 1942. Durant la Deuxième Guerre mondiale, il dirige également l'Office de l'économie de guerre. Sur le plan

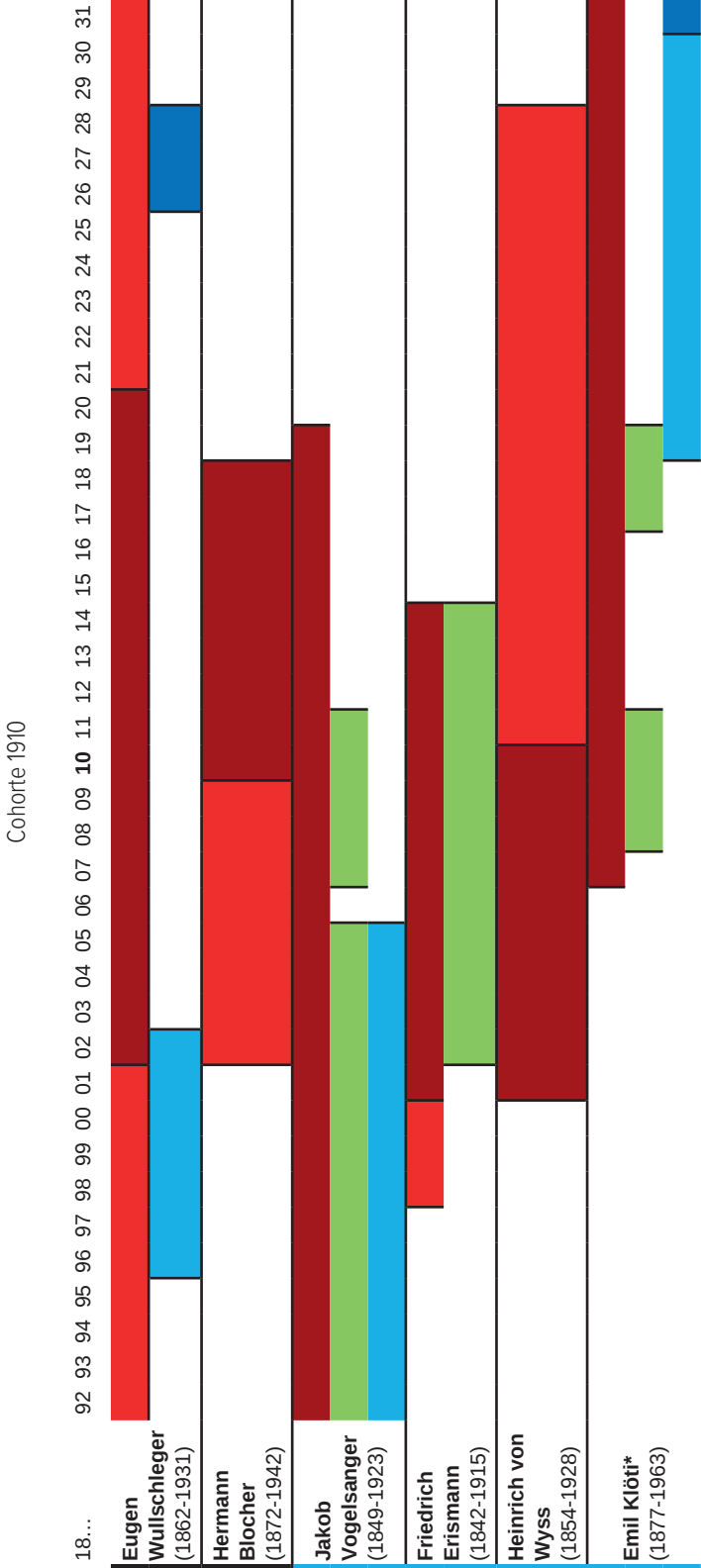
politique, il entre au Parti socialiste en 1920. Il débute sa carrière politique en siégeant entre 1928 et 1931 au sein du législatif de la ville de Zurich. Il est élu au Conseil national en 1938 et y siège jusqu'en 1955, avant de rejoindre le Conseil des États qu'il quitte en 1959. Parallèlement, il est élu à l'exécutif de la ville de Zurich en 1942, en charge de la santé publique et de l'économie. Il quitte cette fonction en 1959 lorsqu'il est élu au Conseil fédéral où il siège jusqu'en 1970. Il y dirige successivement le Département des postes et des chemins de fer, puis le Département politique (désormais affaires étrangères). Après son départ du Conseil fédéral, il préside la fondation Pro Helvetia entre 1971 et 1977.

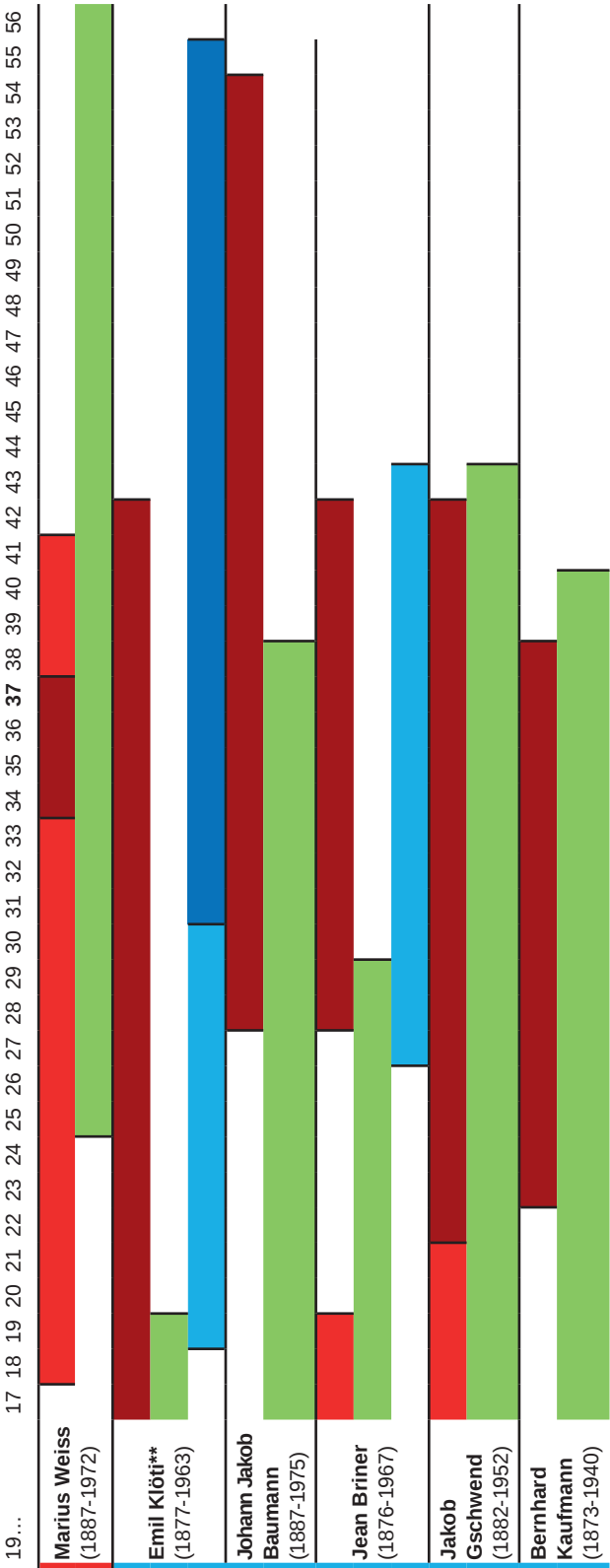
Hans Peter Tschudi (1913-2002). Il étudie le droit à l'Université de Bâle, où il obtient un doctorat en 1936. Il est ensuite inspecteur cantonal du travail à Bâle-Ville de 1938 et 1953. Parallèlement, il est professeur extraordinaire à l'Université de Bâle entre 1952 et 1959. Il rejoint le Parti socialiste en 1936. Il entre au Grand Conseil bâlois en 1944, qu'il quitte en 1953 à la suite de son élection au Conseil d'État dont il est membre jusqu'en 1959. Il y dirige le Département de l'intérieur. En 1956, il est élu au Conseil des États où il siège jusqu'en 1959. Cette même année, il entre au Conseil fédéral où il prend la tête du Département de l'intérieur, fonction qu'il occupe jusqu'à son retrait de la vie politique en 1973. Il reprend par la suite son poste de professeur à l'Université de Bâle et enseigne également à l'Université de Berne en tant que chargé de cours entre 1974 et 1983. Il est l'oncle du social-démocrate Hans Martin Tschudi (1951-), conseiller d'État bâlois entre 1994 et 2005.

Source : Base de données des élites suisses.

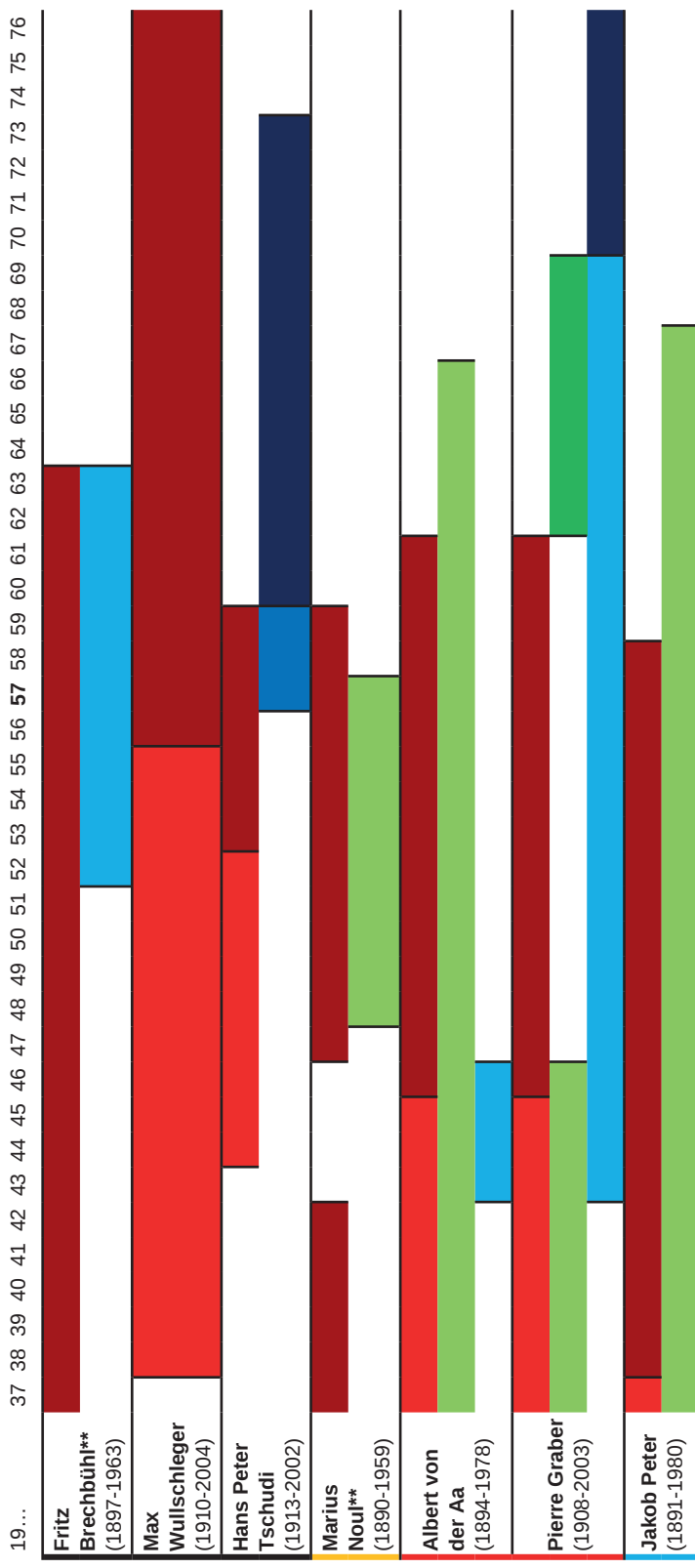
La situation de 1957, qui voit la carrière de trois municipaux socialistes s'achever au sein du Conseil fédéral, est, à ce titre, particulièrement intéressante. Deux d'entre eux, Willy Spühler et Hans Peter Tschudi, sont élus en 1959, lors de l'élection qui donne lieu à la mise en place de ce qui a été connu sous le nom de « formule magique » en vigueur jusqu'en 2003 ; il s'agit de la répartition proportionnelle des sièges du Conseil fédéral entre les principaux partis suisses, en fonction des résultats électoraux. L'arrivée de ces deux personnalités à la plus haute position du système politique suisse n'est pas anodine. Lors de l'élection de 1959, le Parti socialiste n'est plus représenté au Conseil fédéral depuis le départ du Bernois Max Weber (1897-1974), qui démissionne en 1953 à la suite du rejet par le corps électoral de son projet de réforme des finances fédérales. Or, si Burgos et al. (2011, p. 42-49 [2006]) rappellent que l'obtention de deux sièges gouvernementaux

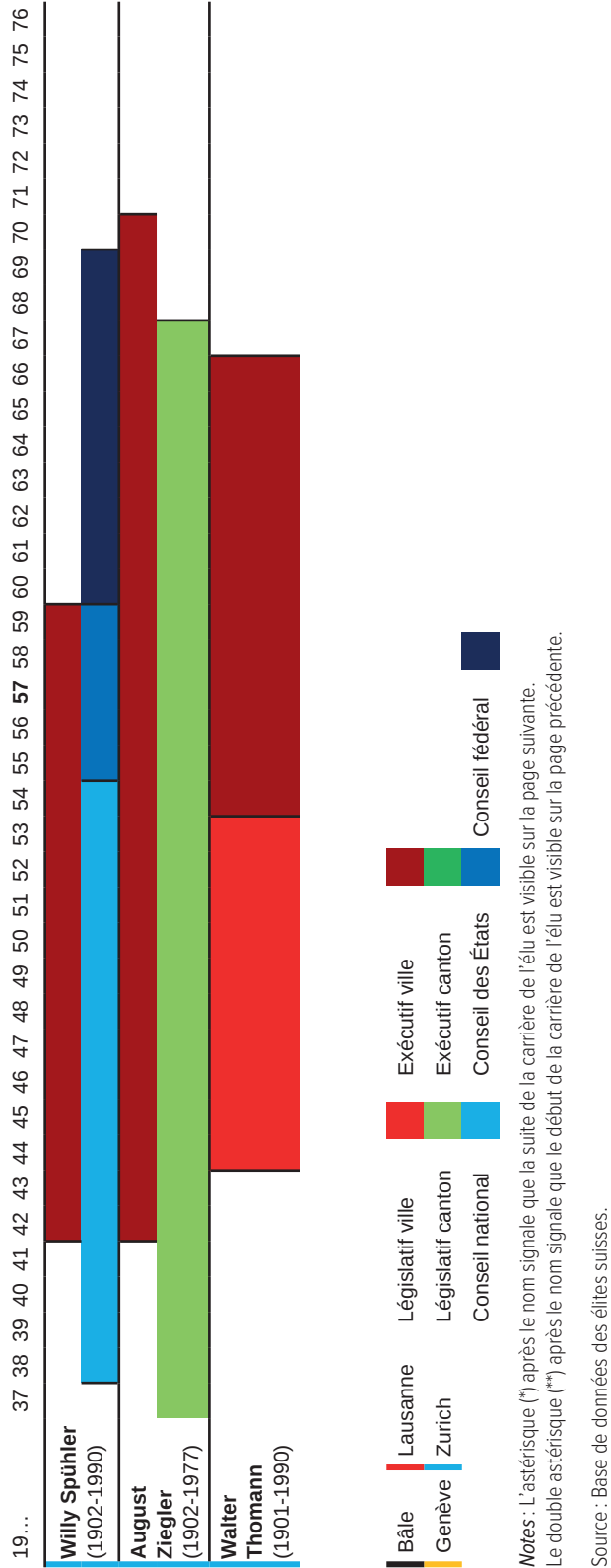
Graphique 15. Carrière politique des municipaux socialistes des quatre villes, 1910-1957.





Cohorte 1957





par les socialistes après six ans est principalement le résultat d'une alliance passée avec le Parti conservateur chrétien-social (qui devient le Parti démocrate-chrétien en 1970 et Le Centre en 2021) au détriment du Parti radical-démocratique, le parcours politique des deux élus socialistes a probablement joué un rôle important dans leur sélection par les membres de l'Assemblée fédérale, très largement dominée par des membres des partis de droite. Alors que seul Willy Spühler est un candidat officiellement présenté par le PSS, cela n'est pas le cas de Hans Peter Tschudi. Ainsi, alors qu'ils sont tous deux des représentants de l'aile modérée du parti, on peut estimer qu'outre leur carrière fédérale – respectivement au Conseil national et au Conseil des États –, le fait qu'ils aient siégé de manière minoritaire au sein d'un exécutif urbain a favorisé leur élection : aux yeux de nombreux parlementaires, les deux socialistes ont prouvé une certaine capacité à travailler de manière collégiale¹¹².

Il en va de même lorsque Pierre Graber, alors conseiller d'État vaudois après avoir quitté la Municipalité lausannoise, est élu en remplacement de Willy Spühler en 1969. Le parcours de ce dernier est particulièrement parlant. Alors qu'il siège au Conseil communal de la ville de Lausanne, le Parti socialiste vaudois connaît une scission de très grande ampleur en 1939 (voir chapitre 3.2.1), qui lui fait perdre la plus grande partie de ses militants, qui rejoignent d'abord la FSS de Léon Nicole puis, pour certains, le POP. Or, Pierre Graber est l'un des cadres socialistes participant à la reconstruction du PSV qui va adopter des positions plus réformistes et se distancier du POP (voir Wicki, 2007, p. 48 ss). Sa très longue carrière politique aux échelons communal, cantonal et fédéral – il est notamment chef du groupe parlementaire socialiste au moment de son élection – ainsi que ses deux expériences dans un exécutif à majorité de droite en font un candidat idéal (voir Altermatt, 1993, p. 528-529). D'une certaine manière, l'élection de ces trois personnalités socialistes marque le parachèvement d'une gauche urbaine qui, après avoir connu le pouvoir de manière majoritaire dans les gouvernements des grandes villes, accède à la plus haute position du système politique suisse mais, cette fois-ci, de manière minoritaire.

Si l'on se penche désormais sur la durée moyenne des mandats des élus socialistes au sein des exécutifs des quatre villes, nous constatons que celle-ci diminue légèrement entre 1910 et 1937 – de 20 ans à 18 ans – puis reste

¹¹² Sur les 16 socialistes qui ont siégé au Conseil fédéral entre 1943 et 2025, cinq d'entre eux ont auparavant occupé la fonction de municipal dans l'une des quatre plus grandes villes, révélant l'importance des sections urbaines au sein du PSS. Par ailleurs, cinq autres ont quant à eux siégé au sein d'un exécutif cantonal à majorité de droite, ce qui, dans ce cas, dénote également de l'importance donnée à la capacité de travailler de manière collégiale.

stable en 1957. Dans les deux cas, cette durée est relativement longue et correspond à cinq ou six législatures qui, à cette période, durent trois ans à Bâle et quatre ans dans les trois autres villes. Il convient toutefois de nuancer la portée du raccourcissement de la durée des mandats que nous observons en 1937. Celui-ci est en grande partie tributaire du contexte politique des villes romandes durant les années 1930. À Lausanne, par exemple, les trois socialistes élus à la Municipalité en 1934 ne siègent que durant une législature : le Parti socialiste perd, en effet, ses trois sièges lors des élections communales de 1937. À Genève, la création de la FSS entraîne également une perte d'influence : les socialistes y perdent leurs deux sièges en 1943. De fait, pour les élus bâlois et zurichois, la durée moyenne des mandats augmente à 24 ans, tandis qu'à Genève et Lausanne, celle-ci tombe à six ans. Pour les élus socialistes des villes alémaniques, la durée moyenne, plutôt que de rester stable, diminue entre 1937 et 1957. Cette tendance peut s'expliquer par la proportion importante d'élus qui poursuivent, de manière simultanée, une carrière fédérale en parallèle de leur engagement dans un exécutif urbain. Comme nous l'avons vu précédemment, ces derniers terminent généralement leur carrière au niveau fédéral, la durée moyenne de leur mandat à l'exécutif d'une ville est plus courte que celle des élus qui mènent une carrière politique limitée aux échelons communal et cantonal.

Concernant la question du cumul des mandats électifs, de manière frappante, la très grande majorité des élus cumulent deux mandats aux trois dates clés. En 1910, trois élus sur six exercent un mandat électif à la fois dans un exécutif urbain et dans un législatif cantonal. En 1937, leur proportion augmente encore. Sur les quatorze municipaux socialistes que nous recensons, onze d'entre eux exercent deux mandats simultanément : sept dans un Grand Conseil et quatre au sein de l'Assemblée fédérale (deux conseillers nationaux et deux conseillers aux États). En 1957, la situation est relativement similaire à une nuance près ; si huit élus sur dix cumulent deux mandats, désormais, la moitié d'entre eux siègent au sein de l'Assemblée fédérale (deux conseillers nationaux et deux conseillers aux États), alors que l'autre moitié des élus siègent au sein d'un législatif cantonal.

Pourquoi cumuler des mandats ? Comme le rappellent Di Capua et al. (2022, p. 105), en Suisse, sur l'ensemble du xx^e siècle, le principe du cumul des mandats est un phénomène très répandu qui offre deux avantages aux élus fédéraux. Premièrement, il leur permet d'entretenir des liens plus étroits avec leur électorat, qu'il soit communal et/ou cantonal. Deuxièmement, en combinant plusieurs mandats non professionnalisés et faiblement rémunérés, ils peuvent vivre de l'exercice de leurs mandats

électifs. Toutefois, dans le cas des élus des exécutifs urbains, leur fonction est rémunérée de manière suffisante pour que ceux-ci puissent s'y consacrer exclusivement. Dans ce cas précis, Garraud (1989, p. 117-118), qui s'intéresse à la carrière politique des maires urbains français entre les années 1940 et 1980, donne l'explication selon laquelle cela pourrait relever de ce qu'il nomme le principe d'« efficacité ». En effet, le cumul permettrait d'augmenter l'influence des élus qui, à travers l'accès à des organes de prise de décisions divers ainsi qu'à l'ouverture à de nouveaux réseaux relationnels, seraient plus efficaces dans la défense des intérêts de la commune à laquelle ils appartiennent.

Dès lors, à l'exclusion des élus bâlois – dont les institutions politiques communales et cantonales sont similaires –, pourquoi ne cumuler que deux mandats et non trois ? En effet, si l'on observe le graphique 15, on constate que plusieurs individus, avant leur élection dans un exécutif urbain, cumulent trois mandats et sont, de fait, présents à tous les échelons du système fédéral suisse. On peut estimer que la charge de travail, de même que le nombre de séances auxquelles ils doivent assister, sont plus importants au sein d'un exécutif urbain que dans un législatif communal, cantonal et même fédéral (voir Geser et al., 2012, p. 129-135). Ceci rend ainsi très difficile l'exercice simultané de trois mandats électifs. De fait, habituellement au sein de notre échantillon, lorsqu'un socialiste cumulant trois mandats est élu dans un gouvernement de l'une des villes, il abandonne l'un de ses mandats législatifs, généralement l'année suivant son élection. C'est par exemple le cas d'Eugène Masson (1877-1944) qui, alors qu'il siège simultanément au Conseil communal de la ville de Lausanne, au Grand Conseil vaudois et au Conseil national, quitte le Conseil national en 1934 lors de son élection à l'exécutif de la ville de Lausanne. Une décennie plus tard, Albert von der Aa (1894-1978) et Pierre Graber, dans le même cas de figure, quittent respectivement le Conseil national et le Grand Conseil vaudois lorsqu'ils entrent à la Municipalité lausannoise en 1946. Un contre-exemple peut toutefois être évoqué avec Jakob Vogelsanger (1849-1923), membre de l'exécutif de la ville de Zurich, qui cumule trois mandats entre 1897 et 1905. Cela est peut-être dû à la rémunération plus faible de la fonction de municipal à la fin du XIX^e siècle qui pousse l' élu à trouver d'autres sources de revenus. En effet, Lasseb (2024, p. 136) indique que, si dès la fin du XIX^e siècle le salaire des municipaux zurichois leur permet de s'assurer un « minimum vital », rendant possible le fait de vivre de leur fonction, le montant de cette rémunération augmente considérablement entre 1892 et 1919 : de 7 000 francs à 14 000 francs.

Tableau 11. Carrière type d'un municipal de gauche dans les quatre villes, 1910-1957.

	Début de la carrière politique	Durée du mandat dans l'exécutif	Cumul de mandats	Fin de la carrière politique
1910	Législatif urbain	20 ans	Législatif cantonal	Exécutif urbain
1937	Législatif urbain	18 ans	Législatif cantonal	Exécutif urbain ou Assemblée fédérale
1957	Législatif urbain	18 ans	Législatif cantonal ou Assemblée fédérale	Exécutif urbain ou Conseil fédéral

Les différents éléments liés à la carrière politique des municipaux tendent à renforcer l'hypothèse d'une élite socialiste de premier rang présente dans les organes exécutifs urbains. En effet, comme nous pouvons le voir sur le tableau 11 ci-dessus qui récapitule la carrière type d'un municipal socialiste, les élus débute généralement leur carrière politique dans un législatif, cependant, ils la terminent à un échelon plus élevé, d'ordinaire dans l'exécutif de la ville où ils ont obtenu leur premier mandat électif. Depuis 1937, la fin de la carrière se fait également au sein de l'Assemblée fédérale. Fait marquant, en 1957, trois élus achèvent même leur carrière au sein du Conseil fédéral. Par ailleurs, ces élus siègent généralement dans un exécutif urbain durant plusieurs législatures successives, ce qui permet à leur activité politique d'être rémunérée de manière suffisante pour pouvoir en vivre. Enfin, cette élite de premier rang, lorsqu'elle siège au sein des municipalités, s'appuie fréquemment sur une ressource importante : le cumul des mandats. Ainsi, entre 1910 et 1937, la plupart des municipaux socialistes cumulent un mandat électif au sein d'un législatif cantonal ou à l'Assemblée fédérale pour les Bâlois. En 1957, la plupart des élus siègent aussi à l'Assemblée fédérale.

Arrivé à la fin de ce chapitre, il est important de souligner que les succès électoraux de la gauche, depuis le début du xx^e siècle, permettent l'ouverture des institutions politiques urbaines à des profils sans formation universitaire, pratiquant un métier manuel, le plus souvent au sein du secteur public : des

professions subalternes sont ainsi représentées dans les législatifs. D'une certaine manière, on peut considérer les partis de gauche comme des partis de classe, leur électorat majoritaire étant très fortement représenté dans les parlements urbains. Toutefois, cela n'est pas le cas dans les exécutifs, alors même qu'il s'agit de l'institution politique la plus importante des villes. En effet, nous constatons que le profil socio-professionnel des municipaux socialistes est différent : ils forment ainsi une élite de gauche de premier rang, ces derniers étant majoritairement issus de la moyenne puis de la petite bourgeoisie. Généralement salariés du secteur public, tout comme les élus des législatifs, ils occupent cependant une fonction de cadre au sein de la fonction publique ou sont enseignants. Les municipaux de gauche possèdent également pour la plupart une formation universitaire. Par ailleurs, ces élus à la longue carrière politique qui cumulent d'ordinaire deux mandats électifs peuvent aussi compter sur des ressources financières et politiques importantes. Si, à première vue, l'accès aux exécutifs paraît donc réservé à des profils privilégiés, il s'agit également de souligner que, parmi cette élite de premier rang, certains élus, sans formation universitaire ou issus d'un milieu social modeste, à travers l'occupation d'une fonction dirigeante au sein d'un syndicat, d'une association d'intérêt public ou d'un parti politique, ont acquis des compétences transférables dans le champ politique et parviennent à y occuper des fonctions importantes. Le phénomène est particulièrement visible en 1937, au moment où la gauche urbaine est justement au pouvoir.

Plus généralement, l'année 1910 correspond à l'essor d'une jeune génération d'élus de gauche qui parvient à accéder de manière minoritaire aux institutions politiques des grandes villes. En 1937, cette génération, que l'on pourrait illustrer avec la figure du socialiste zurichois Emil Klöti, prend le pouvoir de manière majoritaire et dirige les villes. Lui succède une nouvelle génération d'élus qui, à l'image du socialiste Pierre Graber à Lausanne en 1957, s'ils ont connu la période du socialisme municipal, parviennent quant à eux aux gouvernements urbains de manière minoritaire. Les membres des exécutifs appartenant à cette génération, s'ils n'obtiennent jamais de majorité politique, accèdent toutefois à la plus haute position du système politique suisse : le Conseil fédéral. D'une contre-élite dans l'opposition, la gauche urbaine devient donc une contre-élite pleinement intégrée au processus de prise de décision dans les institutions politiques. Si nous avons établi le profil socio-professionnel des premiers élus de la gauche urbaine, dans le chapitre suivant, il convient désormais d'observer quelle a été leur action lorsqu'ils parviennent à administrer de manière majoritaire les grandes villes suisses durant les années 1930.

Chapitre 5

Le socialisme municipal: les villes suisses comme lieux d'expérimentations et de débats

«Le mouvement social qui avait été créé par une poignée d'idéalistes ne fait plus partie du domaine de l'utopie ou de la discussion académique, mais s'est concrétisé dans le quotidien et de ce fait s'est rapproché d'une réforme de l'administration communale. [...] Le socialisme se rend compte que les masses populaires ne peuvent pas simplement être renvoyées à un avenir radieux, bien que l'espoir soit une force vivifiante et libératrice, mais que dès aujourd'hui les opprimés ont le droit de sentir leur joug allégé. Le socialisme pratique aussi un travail quotidien.» (Pflüger et Hüppy [1910], cité dans Kästli, 1988a, p. 139)

Dès le début du xx^e siècle, les sections socialistes locales parviennent à remporter des mandats électifs dans les organes législatifs puis exécutifs des principales villes suisses. Si, jusque dans les années 1920, les mouvements de gauche recourent encore fréquemment aux grèves, l'action au sein des institutions politiques devient prioritaire dès les années 1930. Cette décennie marque une prise de pouvoir par la gauche, qui devient majoritaire au sein des gouvernements des plus grandes villes suisses, bien que Zurich soit déjà en mains socialistes depuis les années 1920. Bâle, Lausanne et le canton de

Genève sont ainsi administrés par des majorités gouvernementales socialistes, parfois appuyées par les partis communistes locaux avant que ces derniers ne soient interdits. D'une contre-élite contestataire, les élus socialistes urbains, et plus particulièrement ceux siégeant dans les exécutifs, deviennent une contre-élite dirigeante qui expérimente l'exercice du pouvoir. De fait, les élus de gauche vont pouvoir réaliser des politiques qui transforment durablement les villes. Les mesures mises en œuvre par les municipalités dites « rouges » s'inscrivent néanmoins dans une réflexion plus générale menée dans toute l'Europe. En effet, sous le nom de « socialisme municipal », l'exercice du pouvoir par la gauche à l'échelon local est abondamment discuté depuis la fin du XIX^e siècle avant d'être mis en pratique dans les villes européennes, en particulier à Vienne. Dans la première partie de ce chapitre, il s'agit donc de revenir sur la teneur de ces débats en Europe, puis d'observer s'ils ont également lieu en Suisse et d'analyser la manière dont ils s'y déroulent.

Une fois les élus socialistes devenus majoritaires dans les gouvernements des villes suisses, leur marge de manœuvre diffère selon la situation politique locale, notamment en fonction de la capacité des partis de gauche à obtenir aussi une majorité parlementaire. De plus, à l'exception de Zurich, leur arrivée au pouvoir coïncide avec l'apparition de la Grande Dépression qui entraîne une hausse spectaculaire du chômage. La lutte contre les effets de cette crise économique constitue dès lors une dimension importante de leur action. Dans la deuxième et la troisième partie de ce chapitre, nous revenons sur les politiques mises en place à Zurich, Bâle et Lausanne lorsqu'elles connaissent une majorité gouvernementale socialiste durant l'entre-deux-guerres. La ville de Genève, n'ayant pas connu de majorité de gauche durant cette période, nous nous penchons sur l'action du gouvernement du canton de Genève, dirigé par une majorité socialiste entre 1933 et 1936. Au-delà des mesures mises en œuvre pour répondre aux effets de la crise économique, nous observons si des politiques publiques s'inscrivent dans les principes plus généraux du socialisme municipal sont également développées (sur les ressources utilisées, voir chapitres 1.1.2 et 2.3).

5.1 Le socialisme municipal : principes généraux et développement dans les villes européennes et suisses

À partir de la fin du XIX^e siècle, les villes européennes connaissent un boom démographique concomitant à la Deuxième Révolution industrielle. Dans un même temps, à la suite de l'essor électoral de formations politiques

d'obédience socialiste en Europe, l'échelon communal commence à être investi par des élus de gauche. Tout d'abord, au Royaume-Uni, puis en Allemagne ou en France notamment, mais également en Suisse, ces derniers vont se distinguer par l'élaboration puis le développement d'un ensemble de politiques publiques qui, rassemblées sous l'appellation de « socialisme municipal », visent à développer les services publics en faveur des classes populaires. Au cœur de leur action, on retrouve dans un premier temps des évolutions liées à l'approvisionnement de l'eau, du gaz ou de l'électricité. Pour ce faire, lorsque les élus de gauche arrivent à la tête des villes, des services publics sont créés ou étendus, ou des entreprises privées sont rachetées et rendues publiques. Par ailleurs, pour les tenants du socialisme municipal, il s'agit aussi de favoriser la politique du logement, de la santé, de l'hygiène, ou le développement des transports publics, mais aussi d'améliorer les conditions sociales des employés de la commune. En Suisse comme en Europe, le socialisme municipal connaît son apogée durant l'entre-deux-guerres (Kühl, 2001a). À noter toutefois que le socialisme municipal ne se cantonne pas uniquement au cadre européen mais connaît, par exemple, des développements aux États-Unis, en Australie ou en Nouvelle-Zélande (voir Stromquist, 2023a). Dans un deuxième temps, l'action des municipalités de gauche est également marquée par l'élaboration de politiques visant à lutter contre les effets délétères de la crise économique qui atteint durement les classes populaires durant les années 1930.

5.1.1 Le développement du socialisme municipal en Europe

Si le socialisme municipal s'inscrit dans une pratique du pouvoir à l'échelon local, une action de la gauche au niveau communal ne va pourtant pas de soi. En effet, dès les années 1880, en France notamment, dans le mouvement socialiste, deux postures émergent quant à l'action à adopter au sein des communes. Un premier courant dit « guesdiste », du nom du journaliste marxiste Jules Guesde (1845-1922), estime que l'investissement de la gauche au sein des communes détournerait les classes populaires de la perspective d'une révolution, considérée comme seule à même de permettre une transformation radicale de la société. C'est l'obtention du pouvoir à l'échelon national qui est donc jugée nécessaire et prioritaire. Au contraire, pour les premiers partisans du socialisme municipal, menés par le médecin Paul Brousse (1844-1912) et le journaliste Benoît Malon (1841-1893), tous deux issus du mouvement anarchiste (sur le mouvement anarchiste,

voir notamment Enckell, 2023), l'amélioration des conditions de vie des classes populaires doit se faire de manière graduelle. Rassemblés au sein d'un courant qualifié de «possibiliste», de manière ironique par Guesde, il s'agit de réaliser progressivement des réformes menant à des améliorations immédiates des conditions de vie des classes populaires. Il s'agit dès lors de se saisir de l'échelon communal qui est, électoralement, à portée de main. Une fois investie, à travers le développement des services publics en particulier, la commune devient ainsi un véritable «laboratoire» des possibles pour un socialisme qui se veut réformiste (voir notamment Chamouard, 2013, p. 35-39 ; Dogliani, 2018, p. 30-33).

En France, à partir des années 1890, le courant possibiliste prend l'ascendant et le mouvement socialiste se développe à travers un ancrage local. En effet, l'accès au pouvoir à l'échelon national s'avère particulièrement ardu. Par conséquent, jusqu'en 1981, bien qu'ils participent de manière minoritaire à des gouvernements, les socialistes français ne dirigent l'État que durant deux ans, entre 1936 et 1938. En France, comme le rappelle Lefebvre (2004, p. 239-240), une élite issue des rangs socialistes se forme au niveau local et se professionnalise avant une accession aux échelons politiques supérieurs. En Allemagne, bien qu'une interdiction des formations politiques socialistes soit promulguée en 1878 et maintenue jusqu'en 1890, c'est surtout la persistance d'un suffrage censitaire jusqu'à la fin du XIX^e siècle qui empêche le mouvement ouvrier d'obtenir, à l'échelon local, des députations représentatives de sa véritable force électorale, une situation qui commence à changer au début du XX^e siècle. Insensiblement, l'idée du socialisme municipal y fait son chemin (voir Kühn, 2001b). Au Royaume-Uni, le mouvement socialiste est fragmenté et le Parti travailliste ne voit le jour qu'en 1900. Cela étant, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, les autorités municipales de plusieurs villes, telles que Birmingham ou Londres, développent de manière avancée les services publics, notamment ceux d'approvisionnement en eau, en gaz ou en électricité, sous l'égide de la Société fabienne¹¹³ (voir Leopold et McDonald, 2012, p. 1839-1847).

Dès lors, Dogliani (2002, p. 579) souligne que, si jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les débats autour du socialisme municipal au sein de la gauche européenne portent principalement sur l'opportunité ou non de prendre la tête des villes, dès la première décennie du XX^e siècle, ceux-ci portent

¹¹³ Créée en 1884, la Société fabienne (*Fabian Society*) est un club de réflexion britannique socialiste qui promeut une action de type réformiste. Elle s'engage notamment en faveur de la municipalisation des services publics (voir Bédaria, 1983, p. 362-368).

Encadré 6. Edgar Milhaud (1873-1964), l'instigateur d'un réseau international pour le développement des services publics

Edgar Milhaud naît à Nîmes le 14 avril 1873 dans une famille de commerçants de tissus et de vins. Il suit des études de philosophie à la Sorbonne, où il obtient un diplôme en lettres en 1893. Il décroche l'agrégation de philosophie deux ans plus tard. À cette période, Milhaud participe aux activités d'associations socialistes, où il côtoie notamment Léon Blum (1872-1950), futur président du Conseil en 1936 à la suite de la victoire du Front populaire aux élections législatives françaises. Il décide d'étudier la sociologie et l'économie politique, ce qui l'amène en Allemagne, où il fréquente plusieurs membres du Parti social-démocrate. Il développe une pensée politique réformatrice dans laquelle le rôle des services publics est central. C'est ainsi qu'il devient en 1899 conseiller économique au ministère du Commerce et de l'Industrie, durant la III^e République sous la direction du socialiste indépendant, Alexandre Millerand (1859-1943), poste qu'il occupe jusqu'en 1901. En 1902, alors qu'il n'est âgé que de 29 ans, il est nommé professeur ordinaire d'économie politique à la Faculté des lettres de l'Université de Genève. En 1915, il y devient le premier doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales nouvellement créée sous son impulsion. Sans jamais briguer de mandats électifs, Milhaud occupe aussi plusieurs fonctions au sein de la SFIO, plus particulièrement en Savoie. À côté de sa carrière universitaire, il fonde en 1908 la revue les *Annales de la Régie directe*, dans laquelle il défend et étudie les services publics dans une perspective internationale. La revue documente et discute également les expériences du socialisme municipal. À partir de 1920, il dirige aussi durant cinq ans une enquête dans plusieurs pays qui porte sur la production industrielle et les effets de la Grande Dépression pour le Bureau international du Travail (BIT), le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du Travail (OIT) (voir Dhermy-Mairal, 2017). L'enquête achevée, il est nommé directeur du Département de la recherche du BIT, à la tête duquel il reste jusqu'en 1933. En 1947, il fonde le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC), qui vise tout comme les *Annales* à promouvoir une économie publique, sociale et coopérative. En 1948, il quitte son poste de professeur à l'Université de Genève et se consacre à sa revue, devenue les *Annales de l'Économie collective* en 1925. Militant pacifiste durant toute sa vie, il soutint notamment le projet d'une Société des Nations dès le déclenchement de la Première Guerre mondiale et s'opposa au droit de veto accordé aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies au sortir de la Deuxième Guerre mondiale (Gausi, 1964, p. 268) ; sa candidature pour le prix Nobel de la paix a été proposée sans succès en 1948, en 1949 et en 1957. Milhaud décède le 4 septembre 1964 à Barcelone (voir Raymond, 2010).

plutôt sur la manière dont les villes doivent être dirigées. Dogliani (2002, p. 591-595) montre ainsi que la pratique du socialisme municipal donne lieu à une pluralité de débats en Europe. De manière intéressante, à travers la figure d'Edgar Milhaud (1873-1964), professeur à l'Université de Genève (voir encadré 6 ci-avant), ces débats prennent une importance particulière en Suisse. Ce dernier, socialiste, y édite la revue les *Annales de la Régie directe* à partir de 1908, qui devient les *Annales de l'Économie collective* en 1925. Cette revue, publiée dans plusieurs langues, sert entre autres à documenter et à discuter les expériences du socialisme municipal en Europe. Les articles des *Annales* ont une résonance dans les universités, mais également au niveau politique : ils sont notamment cités par des parlementaires de la Chambre des députés en France (Dogliani, 2002, p. 583).

L'exemple paradigmatique du socialisme municipal est celui de « Vienne la rouge », administrée entre 1919 et 1934 par une majorité sociale-démocrate. Dans l'opposition au niveau national, les sociaux-démocrates peuvent néanmoins agir à Vienne, cité ouvrière et capitale de l'Empire austro-hongrois. Au pouvoir, ils s'attellent à améliorer la protection sociale et mener une réforme de l'éducation. En proie à une pénurie de logements, la mesure phare de la ville rouge est la création de plus de 60 000 habitations. Les réformes et la construction massive de logements sociaux sont rendues possibles grâce au développement de l'imposition directe et plus particulièrement par la mise en place d'un impôt progressif sur le revenu (voir notamment Gruber, 1991). En effet, comme le souligne Dogliani (2002, p. 576), pour pouvoir exercer une véritable action, les municipalités de gauche doivent connaître une forme d'autonomie politique, leur permettant de lever de nouveaux impôts afin de financer leurs projets. Cette capacité des municipalités à financer leur programme va jouer un rôle important pour les villes rouges en Suisse, comme nous le verrons ultérieurement. De manière plus générale, durant l'entre-deux-guerres, Stromquist (2023b, p. 381-382) estime que les tenants du socialisme municipal poursuivent deux buts principaux. Premièrement, la création d'associations internationales, telles que l'Union internationale des villes¹¹⁴, qui visent à renforcer l'autonomie des communes pour qu'elles puissent poursuivre la municipalisation des services publics. Deuxièmement, créer puis défendre des enclaves municipales à l'image de « Vienne la rouge ». Qu'en est-il cependant en Suisse ?

¹¹⁴ L'Union internationale des villes est une association internationale créée en 1913 afin de permettre aux municipalités de partager leurs connaissances, créer des contacts et représenter leurs intérêts communs. L'association existe encore aujourd'hui sous le nom d'*International Union of Local Authorities* (voir Dogliani, 2002, p. 584 ss).

5.1.2 Le développement du socialisme municipal en Suisse

En Suisse, à l'instar des autres États européens, l'échelon communal urbain constitue également le lieu privilégié de l'implantation des élus des partis de gauche. En effet, malgré l'introduction d'un système électoral proportionnel lors des élections fédérales de 1919, les socialistes, au niveau fédéral, bien qu'ils progressent au Conseil national, sont loin d'obtenir une majorité parlementaire. Concernant l'exécutif, ils doivent même attendre 1943 et l'élection du Zurichois Ernst Nobs (1886-1957) pour accéder de manière minoritaire au Conseil fédéral. Si le canton de Genève connaît une législature avec une majorité socialiste à la tête de son exécutif entre 1933 et 1936, c'est dans les villes que les élus de gauche parviennent à obtenir des succès marquants durant l'entre-deux-guerres. C'est d'abord le cas dans l'Arc jurassien, une région marquée par une très forte présence de l'industrie horlogère avec une main-d'œuvre ouvrière nombreuse (voir notamment Perrenoud, 1996). Celle-ci s'organise au sein de syndicats et des sections locales du Parti socialiste qui voient le jour à la fin du XIX^e siècle – la section cantonale neuchâteloise du Parti socialiste suisse est fondée en 1896. Ainsi, La Chaux-de-Fonds connaît une majorité socialiste dans son exécutif et son législatif depuis 1912, qu'elle perd durant une législature entre 1915 et 1918, mais récupère dès les élections suivantes. Les socialistes collaborent par la suite avec le POP, qui obtient un siège au gouvernement en 1948 (voir Spira, 2012). Il en va de même dans la ville du Locle, au sein de laquelle les socialistes décrochent une majorité au législatif en 1912, puis aussi à l'exécutif en 1918 (voir Abbet, 2022). Par ailleurs, la ville de Bienne connaît, elle aussi, une double majorité socialiste dans ses institutions politiques représentatives depuis 1921 jusqu'en 1940, sous la conduite notamment du maire et ancien chancelier de la ville, Guido Müller (1875-1963) (voir Kästli, 1988b). Ces premières victoires socialistes sont suivies, entre la fin des années 1920 et le début des années 1930, par des succès dans les exécutifs des grandes villes suisses : Zurich en 1928, Lausanne en 1934 et Bâle en 1935. Ces villes rouges helvétiques deviennent ainsi de véritables lieux d'expérimentation du socialisme municipal. Si l'étude des réalisations effectuées par les élus de gauche durant l'entre-deux-guerres dans les grandes villes suisses constitue la deuxième partie de ce chapitre, nous pouvons brièvement revenir, d'une part, sur les discussions autour de la participation gouvernementale des socialistes, et, d'autre part, sur la mise en œuvre du socialisme municipal en Suisse.

En Suisse, les débats autour de la participation gouvernementale des socialistes se cristallisent principalement sur l'opportunité de revendiquer un siège au Conseil fédéral, dont les représentants sont élus, pour rappel, par l'Assemblée fédérale. Selon Degen (1988), sur lequel nous nous appuyons, les débats sont

marqués par plusieurs phases. La première a lieu à la fin du XIX^e siècle. Le Parti socialiste suisse revendique, dans son programme de 1888, l'introduction d'une élection directe du Conseil fédéral par le corps électoral. Dès lors, en 1899, il soutient une double initiative populaire : la première réclame l'introduction d'un système proportionnel pour l'élection du Conseil national, la seconde réclame l'élection des membres du Conseil fédéral par le corps électoral de même que l'extension du nombre de ses sièges de sept à neuf. Toutefois, les socialistes mettent essentiellement l'accent sur la proportionnelle. La deuxième initiative est même combattue par certaines sections cantonales alors même que, depuis la fin du XIX^e siècle, des représentants du mouvement ouvrier accèdent de manière minoritaire aux exécutifs cantonaux, c'est notamment le cas à Genève et Zurich à partir de 1897. Lors de la votation populaire en 1900, les deux initiatives sont refusées (voir Rielle, 2010).

La question n'est par la suite plus véritablement abordée. Elle resurgit à l'occasion des événements de la Grève générale de 1918 (voir chapitre 3.1.3), qui ouvre une deuxième phase qui se poursuit jusqu'à la fin des années 1920. Il s'agit cette fois-ci d'envisager une participation minoritaire des socialistes afin de favoriser une forme de compromis social. Au fil des années 1920, le débat sur la participation gouvernementale est néanmoins plusieurs fois reporté. Il faut attendre 1929 et le retrait du conseiller fédéral radical zurichois Robert Haab (1865-1939) pour que des délibérations sérieuses aient lieu. Elles concernent avant tout la possibilité pour le socialiste zurichois Emil Klöti, alors à la tête de la municipalité de la ville de Zurich, de briguer le siège à repourvoir. Le Comité directeur du PSS ainsi que la majorité des conseillers nationaux socialistes, consultés à titre indicatif, se prononcent pour la candidature de Klöti. Plus généralement, pour les adversaires de la participation gouvernementale, on considère que celle-ci serait fatalement suivie de compromis trop importants et qu'elle susciterait de faux espoirs auprès des classes populaires : les socialistes seraient minoritaires au sein de l'exécutif. Au contraire, pour les partisans de la participation, notamment de nombreux dirigeants syndicaux, on estime que celle-ci ne forcerait pas à une plus grande coopération avec les partis de droite, cela soulignant les effets bénéfiques de l'intégration de ministres socialistes dans des exécutifs communaux et cantonaux. Réunis lors d'un Congrès du PSS le 30 novembre, les délégués acceptent le principe de la participation socialiste au Conseil fédéral et adoptent la candidature d'Emil Klöti. Toutefois, lors de l'élection qui a lieu en décembre, l'Assemblée fédérale choisit le représentant bernois du PAB Rudolf Minger (1881-1955) au détriment du socialiste zurichois (Behrens, 2013b, p. 129).

S'ensuit une troisième et dernière phase qui court des années 1930 au début des années 1940. Alors que le principe de la participation gouvernementale du Parti socialiste est désormais admis dans ses rangs, cette période est néanmoins marquée par une série infructueuse de candidatures pour le Conseil fédéral. L'année 1943 marque un tournant, le maire de Zurich et ancien membre du Comité d'Oltén, Ernst Nobs, devient le premier socialiste élu au Conseil fédéral. L'élection survient alors que la Deuxième Guerre mondiale bat son plein. Depuis la reddition des forces allemandes lors de la bataille de Stalingrad en février 1943 et le débarquement des Alliés sur les côtes italiennes en juillet 1943, le rapport de force a basculé en faveur des États-Unis et de l'URSS et la fin de la guerre devient une probabilité. Ceci, conjugué aux résultats électoraux probants obtenus par le Parti socialiste lors des élections fédérales d'octobre 1943 – avec 56 sièges, il devient le parti le plus représenté au Conseil national –, pousse la majorité des membres de l'Assemblée fédérale à élire un socialiste. Du côté des partis de droite et des milieux économiques qu'ils représentent, cette décision vise notamment à éviter d'éventuels troubles sociaux, à l'image de ceux survenus à la fin de la Première Guerre mondiale lors de la Grève générale de 1918. Dans le même temps, la réalisation de l'AVS, ancienne revendication du Comité d'Oltén, devient une priorité (voir Guex, 1998, p. 51-55).

Les premiers débats au sein du Parti socialiste suisse portant sur l'action à mener au sein des communes ont lieu au début du xx^e siècle. Les discussions initiales se déroulent entre 1907 et 1912 à l'occasion de « journées communales » organisées chaque année. La première se tient à Saint-Gall en mars 1907. À cette occasion, le pasteur Paul Pflüger (1865-1947) (voir encadré 7 ci-après) est chargé de développer et de présenter les bases d'un socialisme municipal suisse. Dans une optique résolument réformiste, il formule plusieurs principes (voir Kästli, 1988a, p. 135-139)¹¹⁵. En priorité, Pflüger plaide pour une action communale dans le domaine du logement, en particulier à travers la construction de logements sociaux¹¹⁶. Depuis la seconde moitié du xix^e siècle, la population ouvrière urbaine connaît une forte croissance et, avec elle, les besoins en logements. Par ailleurs, dans un même temps, les conditions d'habitation sont alarmantes : l'insalubrité est importante et favorise le développement de maladies au sein des classes populaires (voir Heller, 1979, pour le cas vaudois). Le pasteur recommande également la fusion des grandes communes urbaines avec les communes suburbaines, afin de mieux répartir les richesses et étendre

¹¹⁵ Ceux-ci sont approfondis dans un livre qu'il rédige par la suite (Pflüger et Hüppy, 1910).

¹¹⁶ Voir aussi Pflüger, P. (1911, 25 mai). La question du logement et l'action des communes en Suisse. *Annales de la Régie directe* 25, p. 190-199.

la municipalisation des entreprises de distribution d'eau, de gaz ou d'électricité, ainsi que les transports publics. En effet, dans les grandes villes suisses, ces services – souvent regroupés sous le nom de « services industriels » – ont déjà été rendus publics par des exécutifs urbains à majorité de droite entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle (sur le cas de la ville de Lausanne, voir Dirlewanger, 1998). L'un des principes les plus importants du socialisme municipal est donc déjà en grande partie réalisé en Suisse. En revanche, la construction de logements sociaux deviendra l'un des chevaux de bataille de l'exécutif de la ville de Bienne dès l'arrivée au pouvoir des socialistes en 1921 (voir Kästli, 1988b), mais aussi à Zurich, nous le verrons plus loin.

Encadré 7. Paul Pflüger (1865-1947), le père du socialisme municipal en Suisse

Paul Pflüger naît le 3 janvier 1865 de parents missionnaires, à Rio Novo au Brésil. Après des études de philosophie et de théologie à Bâle, Lausanne et Zurich entre 1883 et 1887, Pflüger exerce en tant que pasteur entre 1887 et 1910, tout d'abord dans la commune zurichoise de Dussnang (1887-1897), puis dans la ville de Zurich (1897-1910). Son engagement socialiste – il rejoint le Parti socialiste en 1895 – l'amène à rompre avec l'Église protestante. Pflüger mène une riche carrière politique. Il est un membre éminent de la Société du Grutli, qu'il préside entre 1912 et 1916, et du Parti socialiste suisse, dont il est le vice-président entre 1912 et 1918. Il siège notamment au Grand Conseil zurichois (1899-1920), au sein du législatif de la ville de Zurich (1901-1910) et au Conseil national (1911-1917). Il est également membre de l'exécutif de la ville de Zurich entre 1910 et 1923, où il s'occupe successivement des départements de l'Assistance publique jusqu'en 1919, puis de l'Instruction publique jusqu'en 1923. Il démissionne du gouvernement zurichois pour des raisons de santé. Grand théoricien, il laisse d'abondants écrits. Il s'inscrit dans un courant socialiste réformiste et s'oppose à une posture marxiste. Il s'engage fortement dans la diffusion du socialisme municipal dans lequel il voit la possibilité d'améliorer progressivement les conditions de vie des classes populaires à travers la construction de logements, la revalorisation des salaires des employés communaux, le développement des services publics et l'amélioration des infrastructures ayant trait à l'hygiène publique ou à l'éducation. Actif au niveau associatif, il est le fondateur des Archives sociales suisses et le fondateur et premier directeur du Musée social suisse à Zurich (voir Debluë, 2022, p. 67-74). Il décède à Zurich le 13 décembre 1947 (voir Dommer et Gruner, 1988, p. 606-610).

On l'a vu, l'action d'une municipalité de gauche est tributaire de son autonomie et de sa capacité à générer de nouvelles rentrées d'argent. Parmi les sources de financement, Pflüger défend notamment l'augmentation des impôts touchant les propriétaires fonciers, arguant que la valeur des terrains privés augmente à la suite des travaux d'utilité publique entrepris par les communes. Au sortir de la Grève générale de novembre 1918, Robert Grimm (1881-1951) réoriente les principes de Pflüger en leur donnant une couleur révolutionnaire. Il affirme que la prise de pouvoir dans les communes est une priorité qui permettra dans un deuxième temps la conquête de l'État fédéral et, plus généralement, la fin du capitalisme (Kästli, 1988a, p. 138-139). Dès lors, de manière similaire à ce que Lefebvre (2020, p. 109) souligne pour le cas français, le socialisme municipal est envisagé comme une réponse à deux éléments a priori contradictoires : il s'agirait d'un mode d'action réformiste dont le but serait d'améliorer immédiatement les conditions de vie des classes populaires, mais il constituerait également la première pierre d'un processus révolutionnaire plus lointain, ce qui légitimerait que la gauche en tire parti. Cependant, dans les faits, Lindig (1980, p. 51) note que les majorités acquises dans les villes suisses, loin de mener à la fin du paradigme réformiste, participent au contraire à la transformation des modes d'action du mouvement ouvrier. Ceux-ci se déplacent : l'obtention de mandats électifs devient plus importante que le recours aux grèves. Toutefois, au cœur des années 1930, une priorité s'impose pour les majorités de gauche au sein des villes suisses : la lutte contre le chômage et les effets de la crise économique.

5.2 L'exercice du pouvoir et les réalisations des partis de gauche dans les villes suisses durant l'entre-deux-guerres

Durant l'entre-deux-guerres, les villes de Zurich, Bâle et Lausanne sont administrées par des partis de gauche. Ce n'est pas le cas de Genève, où seul le canton est brièvement dirigé, le temps d'une législature, par un Conseil d'État à majorité socialiste. À Zurich et à Bâle, l'action de la gauche est marquée par la collaboration entre socialistes et communistes, tandis qu'en Suisse romande, le Parti socialiste est la seule formation politique de gauche significative. Cette partie s'intéresse à l'action des exécutifs de gauche dans les villes de Zurich, Bâle et Lausanne, ainsi qu'à celle du Conseil d'État genevois à majorité socialiste. Dans un contexte marqué par la Grande Dépression, qui touche durement les classes populaires, ces villes dites « rouges » se distinguent par

la mise en place de politiques publiques visant à atténuer ses effets. Parmi les actions les plus marquantes : le lancement de grands travaux pour lutter contre le chômage ou le développement de politiques sociales ambitieuses. De telles actions requièrent cependant d'importantes ressources financières. Lorsque la situation politique le permet, des compromis sont âprement négociés entre les partis de gauche et de droite, et les milieux syndicaux et industriels. En revanche, dans le canton de Genève, le gouvernement socialiste n'a de cesse de lutter contre un parlement à majorité de droite qui restreint fortement sa marge de manœuvre. Au-delà des politiques sociales d'envergure mises en œuvre pour répondre aux effets de la crise économique, la parenthèse socialiste à la tête des villes suisses durant l'entre-deux-guerres donne l'occasion à une contre-élite de gauche d'expérimenter l'exercice du pouvoir et de développer des politiques publiques qui rejoignent les concepts du socialisme municipal sur lesquels nous sommes précédemment revenus.

5.2.1 La « Zurich rouge » : un soutien aux coopératives de logement et des mesures pour combattre les effets de la crise économique

Depuis 1928, les socialistes et les communistes, qui possèdent une majorité au sein du législatif zurichois, collaborent, alors que l'exécutif est en mains socialistes. Pour les dirigeants de la Zurich rouge, dans une optique résolument réformiste, il s'agit dans un premier temps de renforcer le développement des services publics et des infrastructures urbaines – notamment en matière de transport avec la construction de routes, de véhicules publics et le rachat de compagnies de tramways privées – et d'étendre les droits des employés communaux. Cela se traduit, en 1929, par la création d'un fonds d'épargne et de secours destiné aux employés publics non assurés et par la mise en place, la même année, d'une aide aux retraités sous la forme d'une allocation versée sans cotisation préalable (Lindig, 1980, p. 59-60). Ce renforcement du secteur public est également visible à travers la construction de logements sociaux et plus particulièrement par l'élargissement d'une assistance apportée aux coopératives de construction et d'habitation depuis le début du siècle sous l'égide notamment de Paul Pflüger, puis d'Emil Klöti (voir Claus, 2017).

Cette assistance peut être considérée comme la mesure phare de la « Zurich rouge ». En effet, après la Première Guerre mondiale, le nombre de travailleurs dans les villes suisses augmente fortement alors que la construction de logements a connu un net recul durant les années de guerre. La conjonction

de ces deux éléments suscite une véritable pénurie d'habitations dans les principaux centres urbains de Suisse, et plus particulièrement à Zurich. La ville met alors en place des mesures de soutien, poussant les autorités fédérales à intervenir également sur le marché du logement en 1919 en promouvant la construction d'habitations à travers le versement de subventions. Les aides fédérales cessent toutefois au milieu des années 1920 (Müller, 2021, p. 95). À partir de 1924, la ville de Zurich accroît son assistance financière aux coopératives lorsqu'un programme d'aide à la construction d'utilité publique est adopté. Les coopératives de logement zurichoises fonctionnent généralement de la manière suivante : des habitants se regroupent, ils fondent une coopérative dont ils deviennent coopérateurs, ils construisent des logements sur des terrains mis à disposition par la ville et louent les habitations construites à des prix moins élevés que ceux du marché. Les coopératives sont, en effet, des sociétés d'utilité publique fondées sans but lucratif afin de rendre disponibles des logements à loyer modéré (Boudet, 2014, p. 6). Ainsi, le socialiste Emil Klöti, alors membre de l'exécutif de la ville en charge des travaux, écrit dès 1922 :

« Il faut que les pouvoirs publics interviennent par des actes. Il faut qu'ils surveillent avec soin le marché des appartements, qu'ils se tiennent constamment au courant des besoins et pourvoient à ce qu'il y soit satisfait, tout but de lucre étant scrupuleusement exclu. Mais par qui, demandera-t-on, cette œuvre devra-t-elle être accomplie ? Par les sociétés coopératives d'utilité publique travaillant avec l'aide de la Ville, ou conjointement avec les deux à la fois ? Par la Ville seule, ou par une entreprise d'utilité publique autonome dans laquelle la Ville jouera un rôle prépondérant ? Ceci est moins une question de principe qu'une question d'opportunité, qui pourra être résolue différemment suivant les circonstances propres à chaque cas particulier. »¹¹⁷

De manière générale, entre 1919 et 1933, à l'instar de « Vienne la rouge », la ville de Zurich subventionne la construction de logements sociaux pour environ 70 millions de francs. En 1930, 12,5 % des logements dans la ville appartiennent à des coopératives de construction et environ 5 % à la commune, au canton ou à l'État fédéral (Lindig, 1980, p. 111). Lorsque la ville décide de venir en aide à une coopérative pour la création d'un bâtiment, de très larges crédits sont accordés sous forme de prêts hypothécaires dont les montants peuvent représenter jusqu'à 94 % des frais de construction. Alors

¹¹⁷ Klöti, E. (1922, novembre 1923, janvier). Les habitations municipales de Zurich, *Annales de la Régie directe* 163-165, p. 32.

que Bienne, par exemple, favorise également les activités des coopératives (voir Zuber, 2022), Zurich se distingue par l'importance des crédits accordés et le nombre de logements réalisés. Pour les autorités communales, il s'agit aussi d'éviter toute spéculation sur les habitations pour lesquelles une aide financière a été fournie. Pour ce faire, des représentants de la ville siègent au sein du Conseil d'administration de chaque coopérative qui souscrit à un crédit. En outre, pour les logements dont la construction est directement prise en charge par la commune, la fabrication de petites maisons destinées à une seule famille avec, dans la mesure du possible, la mise en place de petits jardins attenants – et parfois même de jardins potagers – est favorisée¹¹⁸. Ceci différencie d'ailleurs Zurich de « Vienne la rouge », où une politique de création de très grands immeubles communaux possédant de grandes cours arborisées est mise en place (voir Blau, 2015). En effet, dans les années 1920 et jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en Suisse, la construction de maisons individuelles et la mise en exergue de la vie familiale sont préférées à l'édification de grands bâtiments locatifs qui représentent une logique plus communautaire (voir Frochaux, 2009). Toutefois, la violente crise économique qui s'abat au début des années 1930 et frappe de plein fouet la ville de Zurich freine fortement ces mesures.

À partir du début des années 1930, l'action de la majorité socialiste va se concentrer sur l'atténuation des effets de la crise qui touche durement la population zurichoise. La très forte montée du chômage – le nombre de chômeurs passe de 1 795 en 1930 à 12 415 en 1934 – est ainsi combattue dès 1931 par l'introduction d'une assurance chômage obligatoire financée à près de 40 % par la commune. En outre, des aides sont apportées à des entreprises privées afin d'éviter les faillites ; c'est notamment le cas pour l'entreprise industrielle Escher Wyss, dont le terrain est racheté en 1935 par la ville et reloué à des conditions favorables, ce qui permet la sauvegarde d'un millier d'emplois. De plus, une assurance contre les risques à l'exportation est mise en place par la ville en 1933 (Koller, 2003, p. 41-42). La commune soutient aussi des travaux de rénovation et de construction afin de créer des emplois, permettant entre autres le développement des infrastructures sportives zurichoises (voir Koller, 2012).

Toutefois, pour financer ces politiques, la majorité socialiste met également en place des mesures d'économie avec l'appui des partis de droite. Dès 1934, la ville élabore en particulier un programme de réduction des

¹¹⁸ Voir Gittermann, M. (1931, janvier-mai). Économie collective suisse. *Annales de l'Économie collective* 259-263, p. 138-147.

salaires des employés communaux. Combattu lors d'un référendum par les communistes et les frontistes, il est toutefois accepté par le corps électoral zurichois avec près de 31 000 voix contre 10 000 (Meyer, 2022, p. 173). Toujours en 1934, et grâce à une loi adoptée en 1931, la ville de Zurich fusionne avec huit communes environnantes. Sa superficie double, passant de 4 480 à 8 773 hectares, alors que la population augmente de 264 971 à 317 367 habitants¹¹⁹. Cette fusion constitue l'un des projets les plus ambitieux de la Zurich rouge. Comme le souligne Koller (2003, p. 41), la majorité socialiste espérait ainsi parvenir à une répartition fiscale plus équitable entre les quartiers les plus riches et les plus pauvres de la ville et de sa banlieue. Néanmoins, deux des communes environnantes les plus aisées, Kilchberg et Zollikon, incorporées dans un premier projet de loi refusé par le corps électoral cantonal lors d'un référendum en 1929, parviennent à échapper à la fusion (sur la fusion de 1934, voir Akeret, 1977).

En 1938, après dix années de gestion majoritaire de la ville, les socialistes et plus globalement les partis de gauche perdent leur majorité parlementaire. Cette défaite est en grande partie imputable à l'essor de l'Alliance des Indépendants. Selon Meyer (2022, p. 171-172), le succès de l'Alliance des Indépendants s'explique par la lassitude d'une partie du corps électoral zurichois face aux effets de la crise économique. Cela se serait traduit par une perte de confiance des électeurs vis-à-vis du Parti socialiste et plus généralement des partis gouvernementaux. En 1942, lors des élections communales suivantes, alors que le Parti socialiste est le seul parti de gauche en lice – le Parti communiste ayant été interdit en 1940 –, l'AdI progresse à nouveau en gagnant 17 sièges au détriment des socialistes qui en perdent 12. Elle devient de fait le deuxième parti le plus important du parlement zurichois derrière les socialistes et décroche même un siège à l'exécutif aux dépens du Parti démocratique. Ce nouveau succès de l'AdI précipite la chute des socialistes. Selon Lindig (1980, p. 81-86), lors des élections de 1942, la moitié des électeurs de l'AdI avaient voté pour la liste socialiste en 1933. Ce phénomène s'accompagne d'un net recul de la participation électorale parmi les classes populaires, principal électorat des partis de gauche. Bien que les socialistes conservent encore leur majorité au sein de l'exécutif – présidé en 1942 par Ernst Nobs, ancien membre du Comité d'Olten qui sera élu au Conseil fédéral l'année suivante – et malgré un regain électoral des partis de gauche au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, notamment grâce à l'arrivée de représentants du Parti suisse du Travail qui parviennent même à

¹¹⁹ *Statistisches Jahrbuch der Stadt Zürich 1934*, p. 28.

faire élire le libraire Edgar Woog (1898-1973) au gouvernement, le législatif zurichois reste sous la domination des partis de droite. En 1950, l'exécutif passe lui aussi en mains bourgeoises.

5.2.2 La « Bâle rouge » : un compromis social qui permet le lancement de grands travaux

L'action de la majorité de gauche au Conseil d'État, à partir de 1935, s'inscrit dans le contexte de la crise économique des années 1930, qui touche durement la population bâloise. Selon Stirnimann (1988, p. 20-26), le chômage y est accentué par un fort afflux de travailleurs en provenance d'autres cantons. Au cœur de la crise économique, le taux de chômage à Bâle-Ville est ainsi supérieur à la moyenne suisse : en 1936, on y recense 6 410 chômeurs déclarés sur une population active d'environ 77 000 personnes, soit un taux de chômage d'environ 8,3 %. De fait, en mai 1935, lors de son entrée en fonction, le gouvernement socialiste propose un programme de législature en 12 points qui s'articulent principalement autour de mesures visant à combattre les effets de la crise économique. Parmi les dispositions envisagées, le Conseil d'État souhaite avant tout créer des emplois par le biais d'un programme de grands travaux de construction ou de rénovation au centre-ville. Par ailleurs, alors même que le montant des dépenses sociales a très fortement augmenté depuis le début des années 1930 pour faire face aux effets de la crise économique, le gouvernement souhaite préserver les acquis sociaux et même accroître la protection sociale en réduisant le temps de travail ou en maintenant et étendant notamment les prestations pour les chômeurs et les personnes âgées¹²⁰. En effet, au début des années 1930, le canton de Bâle-Ville possède déjà une politique sociale progressiste : la semaine de travail est fixée à 48 heures pour la plupart des travailleurs qui doivent également contracter une assurance chômage depuis 1926, alors qu'une assurance vieillesse cantonale est instaurée en 1932 (Degen, 1986, p. 139).

Dès lors, peu après son entrée en fonction, le nouveau Conseil d'État, qui fait face à un déficit de 13 millions de francs pour l'exercice 1936, élabore un projet de restructuration des finances cantonales visant à rétablir l'équilibre budgétaire (voir Stirnimann, 1988, p. 59 ss). Ce projet combine deux types de politiques. Premièrement, une politique déflationniste, symbolisée par l'introduction de la participation de 5 % du coût des retraites par les employés publics durant

¹²⁰ Voir Schneider, F. (1935, septembre). Der rote Wahlsieg in Basel. *Rote Revue. Sozialistische Monatsschrift* 15(1), p. 10-11.

trois ans. Deuxièmement, une politique plus redistributive, notamment à travers une augmentation progressive des impôts sur le revenu et la fortune pour les personnes physiques, et sur les bénéfices pour les personnes morales. Le projet concernant l'augmentation du support du coût des retraites par les fonctionnaires provoque des tensions entre le gouvernement et les représentants du syndicat des services publics. Cette mesure fait également l'objet de débats nourris au sein du Grand Conseil. Finalement adopté par l'organe législatif, le projet est soumis à un référendum lancé par les communistes. L'objet est néanmoins plébiscité par le corps électoral bâlois, qui l'accepte le 3 mai 1936 par 14 261 voix contre 6 590. Si cette réforme permet une amélioration sensible des finances cantonales, elle ne suffit toutefois pas à financer le large programme de constructions que le gouvernement socialiste prévoit dans le cadre d'une politique de relance keynésienne.

Ainsi, afin de permettre le lancement des travaux d'utilité publique et l'engagement de nombreux chômeurs, le gouvernement socialiste fait appel au professeur d'économie de l'Université de Bâle, Edgar Salin (1892-1974), qui développe un projet connu sous le nom de « centime du travail » (*Arbeitsrappen*) (voir Stirnimann, 1988, p. 98 ss ; Degen, 1996). Ce projet prévoit un emprunt de huit millions de francs, à amortir grâce à l'instauration d'un nouvel impôt de 1 % prélevé sur tous les revenus du travail – à l'exception des personnes dont le revenu annuel est inférieur à 1 500 francs –, et ce, pour une durée de dix ans. Pour convaincre les syndicats d'accepter cette mesure, qui affecte durement les classes populaires, sa mise en vigueur est conditionnée à la prolongation, également pour dix ans, de la plupart des conventions collectives de travail dans les secteurs de la construction et de la métallurgie. Le projet suscite d'après discussions au sein de la gauche et un référendum est lancé par les communistes. En fin de compte, l'objet est accepté à une courte majorité par le corps électoral bâlois en octobre 1936. Comme le résume le journaliste et conseiller national socialiste bâlois Friedrich Schneider (1886-1966) :

« Créer du travail – à tout prix ! C'est selon cet impératif catégorique que le peuple bâlois a agi. Le prix à payer est élevé. Pour dix ans, il s'est imposé la charge du centime de travail pour que l'on construise immédiatement plus. »¹²¹

¹²¹ Schneider, F. (1937, février). *Arbeitsbeschaffung – um jeden Preis*. *Rote Revue. Sozialistische Monatsschrift* 16(6), p. 188. En italique dans le texte. Notre traduction de l'allemand : « *Arbeitsbeschaffung – um jeden Preis* ! Unter diesem kategorischen Imperativ hat das Volk von Basel gehandelt. Es ist ein hoher Preis, den es bezahlt. Für zehn Jahre hat es sich die Last des Arbeitsrappens auferlegt, in der Meinung, daß *sofort* zusätzlich gebaut wird ».

Les larges chantiers prévus débutent effectivement peu après la votation. Il s'agit, entre autres, de l'élargissement du Pont de Wettstein, de l'achèvement d'un hôpital pour enfants, de la construction d'un bâtiment administratif pour la police ou encore de la création d'un second bassin dans le port de Kleinhüningen. Ces travaux d'envergure débutent alors qu'une reprise économique s'amorce. Dès lors, à partir de 1937, le taux de chômage baisse à Bâle, à l'instar des autres villes suisses. Comme le souligne Stirnimann (2021, p. 202), l'introduction du « centime du travail » constitue l'aboutissement d'une politique de compromis entre les partis politiques de gauche et de droite, ainsi qu'entre les milieux industriels et syndicaux. Par ailleurs, Degen (1996, p. 77-80) montre que l'accord conclu avec les secteurs de la construction et de la métallurgie préfigure la « paix du travail » de 1937. Le fonds constitué par le « centime du travail » – dont les recettes surpassent les dépenses durant les dix années où il est en vigueur – permet ensuite aux autorités politiques bâloises de mener des travaux d'assainissement et de préservation des bâtiments historiques de la ville durant les années d'après-guerre.

À la suite des élections cantonales de 1938 qui confirment la majorité socialiste gouvernementale et permettent un renversement des rapports de force au parlement, lequel connaît sa première majorité de gauche, la politique de grands travaux se poursuit au début des années 1940. Elle aboutit notamment à la construction de ce qui sera, durant plusieurs années, la plus grande usine d'incinération à ordures de Suisse (Meier, 1984, p. 398-403). De manière générale, les grands travaux de construction ou de rénovation entrepris durant la période de la « Bâle rouge » façonnent durablement le paysage urbain pour les décennies suivantes. Toutefois, l'interdiction du Parti communiste suisse en 1940, puis l'éviction des députés communistes du Grand Conseil sonnent le glas de la domination de la gauche à Bâle : lors des élections de 1941, les socialistes ne parviennent pas à obtenir à eux seuls une majorité parlementaire. Le Parti socialiste conserve toutefois une majorité absolue au Conseil d'État, qui se maintient jusqu'à la fin des années 1940. En 1944, les socialistes perdent un siège au sein de l'exécutif, mais cette perte profite à la gauche radicale : cette année-là, l'ancien procureur socialiste Carl Miville (1891-1981), membre du Conseil d'État bâlois depuis 1941, rejoint le Parti suisse du Travail nouvellement créé. Néanmoins, bien que la gauche conserve sa majorité au gouvernement, le début de la Deuxième Guerre mondiale et le régime des pleins pouvoirs conférés au Conseil fédéral entraînent un renforcement de l'État central. Cela réduit significativement la marge de manœuvre de l'exécutif à majorité socialiste, notamment en matière de politiques économiques et sociales. Ceci crée un ressentiment parmi l'électorat de gauche des classes populaires. Une partie

de cet électorat se tourne dès lors vers le PST, qui connaît un boom électoral avec la fin de la guerre et la victoire de l'URSS. Toutefois, les relations entre les socialistes et les représentants du Parti suisse du Travail sont conflictuelles, empêchant une réelle collaboration des forces politiques de gauche et la mise au point d'une politique commune (voir Stirnimann, 1992). De fait, en 1950, les partis de droite reprennent la majorité au sein du Conseil d'État, ce qui marque la fin de la « Bâle rouge ».

5.2.3 La « Lausanne rouge » : un renforcement de la politique sociale et le lancement de grands travaux

Entre 1934 et 1937, la ville de Lausanne devient rouge le temps d'une législature. Une fois au pouvoir, les socialistes sont directement confrontés à la crise économique. L'action de la Municipalité de gauche va donc se concentrer sur la manière d'en atténuer les effets. Pour ce faire, elle va mener des démarches qui s'articulent principalement autour de deux points : un renforcement de la politique sociale pour améliorer les conditions de vie des classes populaires durement affectées par la Grande Dépression et le lancement de grands travaux publics afin de lutter contre le chômage, dont le taux s'accroît à Lausanne depuis 1932. Il atteint notamment son pic en janvier 1936 lorsque 4 207 chômeurs sont recensés (Meylan, 1982, p. 380) ; en 1930, la population résidante de la ville est de 75 915 personnes (Keller et Molinari, 2022, p. 40). Toutefois, l'action des élus socialistes est limitée par une situation financière difficile résultant d'une série de dégrèvements fiscaux établis par la précédente majorité de droite. De fait, en 1934, la Municipalité propose de revenir aux taux d'imposition précédents et d'introduire de nouveaux impôts, notamment sur le capital et le bénéfice des personnes morales. Elle souhaite également accentuer la progressivité des impôts touchant les personnes physiques, tout en exonérant les contribuables les plus modestes. Bien que la proposition soit acceptée par le Conseil communal, un référendum est lancé par les partis du Bloc national. Celui-ci aboutit et, lors de la votation populaire qui a lieu le 4 novembre 1934, le corps électoral lausannois refuse massivement le projet par 59,3 % des voix (voir Saudan, 1982, p. 126-137). Cette défaite restreint la marge de manœuvre de l'exécutif lausannois qui parvient à financer ces projets en ayant recours à des emprunts auprès de la Banque nationale.

Nous pouvons désormais revenir sur les deux principaux axes que la Municipalité développe afin de mener son action. Le premier axe concerne

un renforcement de la politique sociale. Pour ce faire, deux améliorations substantielles sont réalisées (voir Saudan, 1980, p. 126-130). La première est une réduction du temps de travail. Les employés du public sont les premiers à en bénéficier. Dès 1934, leur semaine de travail passe de 50 heures à 48 heures. Ils connaissent une seconde diminution en 1937 : la semaine de travail est désormais de 45 heures en été et de 44 heures en hiver. Par ailleurs, après une révision de la Loi sur la protection ouvrière acceptée par le Conseil communal en 1936, la semaine de travail passe aussi à 48 heures pour les ouvriers du bâtiment et des petites industries. À noter qu'un droit à un congé payé d'une semaine, après une année de travail, est également instauré. La deuxième amélioration est l'introduction d'une aide sociale pour les personnes âgées financée entièrement par la ville de Lausanne. Alors qu'un article constitutionnel a été voté par le corps électoral suisse en 1925 pour mettre en place une assurance vieillesse au niveau fédéral, il faut attendre 1947 pour qu'un texte de loi soit adopté (voir Leimgruber, 2008, p. 116 ss). Pour combler ce vide au niveau communal, l'exécutif lausannois propose une aide en 1937, acceptée en 1938 par le Conseil communal, alors même que la majorité du législatif a entre-temps basculé à droite.

Le deuxième axe concerne le lancement de grands travaux pour lutter contre le chômage. Selon Jeanneret (1991, p. 349-354), l'action de la Municipalité lausannoise en matière d'architecture et de travaux urbains est directement inspirée des démarches entreprises par de précédentes majorités socialistes urbaines, entre autres à Vienne ou à Zurich. Il s'agit d'améliorer l'hygiène des habitations dévolues aux classes populaires et bâtir de nouveaux logements sociaux et de grandes infrastructures, par exemple sportives. Par conséquent, l'une des premières décisions prises par le conseiller municipal socialiste Marius Weiss (1887-1972), en charge des services industriels, est d'apporter un soutien financier important à des coopératives ouvrières d'habitation pour détruire puis reconstruire des logements considérés comme insalubres. Dès lors, entre 1934 et 1937, 153 appartements sont rasés et 189 sont bâtis. Les travaux ont notamment lieu à Bellevaux et à Ouchy, alors que la Cheneau-de-Bourg au centre-ville est entièrement détruite puis reconstruite (Saudan, 1980, p. 107-111). Au-delà de la création de logements sociaux, la municipalité se distingue avant tout par le lancement de grands travaux d'aménagements urbains dès la fin de l'année 1935. En premier lieu, des travaux sont entrepris pour poursuivre l'enterrement et la canalisation des rivières du Flon, de la Vuachère et de la Louve, débutés au XIX^e siècle. L'avenue de Béthusy et le chemin de Vinet sont élargis. Une nouvelle chaussée est percée à Mon-Repos alors que la place Chauderon est réaménagée. Une école est également

construite : le Collège des Croix-Rouges. De plus, un programme de réfection des bâtiments publics est mis en place. Symbole de la « Lausanne rouge », le plus important chantier lancé durant la législature est celui de la piscine de Bellerive-Plage, qui débute en 1935 après un concours remporté par l'architecte Marc Piccard (1905-1989). Bellerive-Plage remplace d'anciennes infrastructures rachetées par la ville. D'une architecture novatrice qui fait la part belle à la pratique du sport et aux loisirs (voir Heller, 1979, p. 75-78), sa construction coûte près de 1,9 million de francs. Les larges travaux permettent l'engagement de très nombreux chômeurs, si bien qu'en 1936, la ville de Lausanne devient l'entité qui fournit le plus d'emplois sur son sol. Dès son inauguration en juillet 1937, la piscine rencontre un vif succès populaire (Saudan, 1980, p. 112-123)¹²².

Malgré l'ampleur des réalisations de la « Lausanne rouge » et un bilan socio-économique excellent, lors des élections communales de novembre 1937 (voir Saudan, 1984, p. 234-239), le Parti ouvrier socialiste perd sa majorité au Conseil communal : il passe de 55 à 36 sièges. De plus, lors de la désignation des membres de la Municipalité, aucun représentant socialiste n'est élu. Les partis de droite ont mené leur campagne électorale en agitant le spectre du communisme. En Suisse, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, la diabolisation systématique d'une opposition de gauche est utilisée pour disqualifier ses représentants. Dès le début des années 1920, cela se traduit par un anticommunisme forcené touchant tous les mouvements communistes ou ceux soupçonnés de l'être (voir Jost, 2009). Comme l'exemple lausannois le montre, cette stratégie fait politiquement recette. La gauche lausannoise retrouve toutefois la majorité au sortir de la Deuxième Guerre mondiale dans un contexte politique, économique et social marqué par une augmentation du coût de la vie et un boom électoral de la gauche radicale dans plusieurs villes suisses. Le POP devient le premier parti du Conseil communal et occupe trois des sept sièges de la municipalité, tandis que les socialistes en obtiennent deux, dont la syndicature qui revient à l'avocat Pierre Graber (1908-2003). Cette deuxième « Lausanne rouge », qui dure le temps d'une législature entre 1946 et 1949, est elle aussi marquée par plusieurs réalisations (voir Jeanneret, 2002, p. 461-473 ; Wicki, 2007, p. 57-62). Parmi elles, on

¹²² Il existe un film de propagande commandité par le Parti ouvrier socialiste lausannois en vue des élections communales de 1937 qui présente plusieurs réalisations de la « Lausanne rouge ». On peut notamment y voir des images filmées en 1935 présentant les travaux de construction de Bellerive-Plage. Boolsky, J. (1937). *Le Témoin de quatre ans*, 45:53. Les bobines sont conservées aux Archives de la ville de Lausanne et les images sont visibles sur la plateforme vidéo Lausanne Web TV. <https://dartfi.sh/GFKuVVyR9r1> ; au sujet du *Témoin de quatre ans*, voir Stürner (1996).

peut citer la construction de plus de 2 000 logements sociaux, d'une centrale électrique et de plusieurs bâtiments scolaires. L'action des élus de gauche porte aussi sur la politique sociale, avec la diminution du temps de travail des employés publics, l'extension des vacances, l'augmentation des aides à la vieillesse et l'ouverture de plusieurs garderies. Toutefois, les rapports entre les socialistes et les représentants du POP sont mauvais et se dégradent au fil de la législature. Lors des élections communales de novembre 1949, les partis de gauche perdent à nouveau leur majorité. Lors du renouvellement des membres de la municipalité en décembre, les socialistes conservent leurs deux sièges, mais aucun des trois représentants du POP n'est reconduit. Les partis de gauche siègeront ensuite de manière minoritaire au sein des instances politiques lausannoises jusqu'à la fin des années 1980.

5.2.4 La « Genève rouge » : un Conseil d'État socialiste aux actions entravées

Durant les années 1920 à 1940, contrairement à Zurich, Bâle et Lausanne, la ville de Genève n'est jamais administrée par une majorité de gauche. En revanche, le canton de Genève connaît, le temps d'une législature, entre 1933 et 1936, une majorité socialiste au sein du Conseil d'État¹²³. Il s'agit par ailleurs de la première majorité de gauche qui accède à la tête d'un canton suisse. C'est donc sur l'action de cette majorité socialiste cantonale que nous allons revenir. Alors que les socialistes ne cessent de gagner des voix lors des élections cantonales – passant de 27 députés sur 100 au Grand Conseil en 1919, à 37 en 1930 –, les élections de 1933 marquent un tournant. En premier lieu, le Parti socialiste gagne huit nouveaux sièges et compte désormais 45 députés. Bien que la gauche reste minoritaire au Grand Conseil, les cadres du Parti socialiste, encouragés par ce résultat, et sous l'impulsion de Léon Nicole, décident de présenter quatre candidats au Conseil d'État, composé de sept sièges. Deux d'entre eux, l'instituteur André Ehrler (1900-1949) et Nicole, proviennent de l'aile gauche du parti, alors que les deux autres, l'architecte Maurice Braillard (1879-1965) et le négociant Albert Naine (1871-1957), sont des tenants de la ligne réformiste (Torracinta, 1978, p. 150). C'est un pari gagnant : les quatre hommes sont élus et le Parti socialiste

¹²³ On peut estimer que les fortes difficultés rencontrées par le Conseil d'État durant la législature ont prêté à la suite les chances du Parti socialiste d'obtenir une majorité dans les organes exécutif et législatif de la ville de Genève.

prend ainsi la tête du gouvernement cantonal genevois. Sur fond de grave crise économique, deux raisons peuvent expliquer ce succès. D'une part, en 1931, Léon Nicole dénonce un scandale financier connu sous le nom de « L'affaire de la Banque de Genève » (voir Alberisio, 2009). Bien que cette banque soit un établissement privé, deux conseillers d'État siègent dans son conseil d'administration. Or, Nicole fustige jour après jour une gestion calamiteuse et des pertes colossales ; les accusations sont avérées et les deux conseillers d'État membres du Conseil d'administration de la banque, l'avocat radical Alexandre Moriaud (1871-1955) et l'industriel de l'Union de défense économique Martin Naef (1869-1954), sont contraints à la démission, inculpés et condamnés pour détournement de fonds (Rauber, 2007, p. 51-55). D'autre part, le drame du 9 novembre 1932 a marqué les esprits. Le fait que seuls les sympathisants de gauche se soient retrouvés sur le banc des accusés a interpellé la population (Spielmann, 1981, p. 396).

Arrivés au pouvoir, les conseillers d'État socialistes genevois se retrouvent confrontés à une tâche loin d'être aisée (voir Spielmann, 1981, p. 476 ss). La crise économique pèse de tout son poids sur le canton de Genève, fortement touché par le chômage. Batou (2012, p. 287) recense ainsi 2 999 chômeurs en janvier 1931, un nombre qui culmine à 8 288 en janvier 1936, des données qu'il estime inférieures au nombre réel de chômeurs. Pour rappel, la population totale de la ville de Genève est de 128 189 habitants en 1931 et de 124 993 en 1936¹²⁴. De plus, la dette publique s'élève à environ 200 millions de francs. Le gouvernement socialiste, qui veut aider les personnes victimes de la crise, se trouve dans une situation critique : il doit payer 12 millions de francs d'intérêts et d'amortissement de la dette, alors même que les recettes issues de l'imposition directe s'élèvent à 19 millions. De surcroît, le revenu imposable ne cesse de diminuer compte tenu de la conjoncture. Pire encore, comme le souligne Rauber (2007, p. 97-100), bien que le gouvernement annonce vouloir combattre sans répit la fraude fiscale, il se heurte à une fuite des capitaux. Les banques, hostiles à l'exécutif socialiste, conseillent à leurs clients de ne pas investir à Genève et de déplacer leur domicile fiscal en dehors du canton. Dans ce contexte de moyens chroniquement insuffisants, les propositions de réformes financières de l'exécutif se heurtent au parlement à majorité de droite. En désespoir de cause, Albert Naine, responsable des finances, parvient à obtenir un crédit de 10 millions de francs auprès de la Banque nationale. Mais les conditions exigées par Berne sont lourdes de conséquences : Naine est contraint de

¹²⁴ *Comptes rendus de l'Administration municipale de la Ville de Genève*, 1931, p. 35-36 et 1936, p. 14.

réduire le déficit budgétaire et d'appliquer une politique d'économies, alors même que le crédit avait été sollicité afin de permettre au gouvernement de créer des emplois pour les chômeurs. Afin de sortir une fois pour toutes de l'impasse, de relancer l'économie et de venir en aide aux chômeurs, le Parti socialiste lance une initiative cantonale. Celle-ci prévoit une augmentation de l'imposition des plus fortunés ainsi qu'un prélèvement sur les salaires des fonctionnaires. Ultime camouflet, l'initiative qui est vivement combattue par tous les autres partis, même les communistes, subit un cinglant échec dans les urnes en septembre 1934.

Malgré les graves difficultés rencontrées, le gouvernement socialiste, une fois au pouvoir, tente de mettre sur pied une ambitieuse stratégie de grands travaux publics, sous la houlette de l'architecte Maurice Braillard à la tête du département des travaux publics. Par le biais de projets de construction et de rénovation, le Conseil d'État souhaite mener une politique de relance économique et lutter contre le chômage. Par ailleurs, Cogato Lanza (2001, p. 137) souligne que les projets sont également lancés dans le sillage d'une réflexion plus générale qui porte sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la ville de Genève, plus particulièrement celle des classes populaires. À cet effet, bien qu'il ne soit jamais appliqué, Braillard développe en 1935 le premier « plan directeur » de Suisse, lequel vise à remodeler en profondeur l'espace urbain de manière plus égalitaire (voir Massaglia Aït-Ahmed, 1991, p. 194-203 ; Walter, 1994, p. 400-401). Cela inscrit l'action du gouvernement genevois dans la ligne des principes du socialisme municipal. Toutefois, dans les faits, le Conseil d'État, privé de ressources financières suffisantes et confronté à un parlement adoptant une posture antagoniste, ne peut mener à bien qu'une partie des projets envisagés. Il s'agit, entre autres, de la correction des rivières de l'Aire et de la Drize, dont les débordements périodiques provoquent des inondations, ainsi que de la poursuite des travaux d'aménagement de l'aéroport de Cointrin. Malgré son approbation parlementaire, le projet de correction des deux rivières fait l'objet d'un référendum appuyé par le Parti démocratique ; le corps électoral genevois l'accepte cependant en mai 1935 (voir Grounauer, 1975, p. 127-130 ; Spielmann, 1981, p. 577-582). Par ailleurs, le Conseil d'État parvient à faire accepter par le Conseil administratif et le Conseil municipal de la ville de Genève – tous deux pourtant à majorité de droite – l'aménagement du « quai Turretini », un chantier-fleuve, première étape du « plan directeur » développé par Braillard, qui permet l'engagement de nombreux chômeurs (Cogato Lanza, 2001, p. 138). Fortement entravé dans son action, on peut tout de même estimer que les grands travaux publics entrepris constituent l'une des plus grandes réalisations du gouvernement socialiste genevois des années 1930.

Acculé par un Grand Conseil à majorité de droite et par un manque de moyens financiers, le Conseil d'État n'est pas en mesure de mener la politique de relance qu'il souhaiterait appliquer. Les quatre élus socialistes terminent dès lors leur mandat dans la douleur, tout en s'aliénant une partie de la population qui pensait le changement possible. Symbole d'aveu de l'échec de leur action, à l'instar de leurs homologues de la ville de Zurich, ils prennent la décision de diminuer de 10 % le salaire des fonctionnaires à la fin de l'année 1934, ce qui suscite l'incompréhension et le profond mécontentement des électeurs de gauche (Torracinta, 1978, p. 175). De fait, le Parti socialiste est lourdement sanctionné lors des élections cantonales de 1936 (voir Spielmann, 1981, p. 717-727). Dans un premier temps, les élections au Grand Conseil ne sont pas catastrophiques. La liste du Parti socialiste qui fait alliance avec le Parti communiste obtient 40 sièges, soit cinq de moins que lors des dernières élections, même s'il est également à noter que, sur les 40 députés, deux sont désormais communistes. Mais l'enjeu majeur pour la droite est la reconquête du Conseil d'État. À cette fin, les partis de droite sont unis sous la bannière de l'« Entente nationale ». Relativement échaudé par son expérience à la tête du gouvernement et par les résultats des élections cantonales législatives, le Parti socialiste, quant à lui, décide de ne présenter que trois candidats à l'exécutif : Léon Nicole, Albert Naine et Maurice Braillard. Néanmoins, l'élection, qui se fait au scrutin majoritaire, conduit à une victoire sans appel de l'Entente nationale : les sept candidats de droite sont élus alors que les trois sortants socialistes sont poussés vers la sortie. Le scrutin marque ainsi la fin de l'ère gouvernementale socialiste genevoise des années 1930.

5.3 Un socialisme municipal de crise ?

À l'exception de Zurich, administrée dès la fin des années 1920 par un exécutif de gauche, à Bâle et à Lausanne, une majorité au sein du gouvernement n'est obtenue qu'au début des années 1930, lorsque la crise économique frappe déjà durement les classes populaires. L'action des exécutifs rouges, synthétisée dans le tableau 12 ci-après, est donc essentiellement dédiée à la lutte contre les effets de la Grande Dépression. Plus généralement, il s'agit de combattre le chômage. À travers une politique de relance d'inspiration keynésienne, des grands travaux sont lancés à Bâle, Zurich et Lausanne, mais aussi à Genève sous l'impulsion du Conseil d'État dominé par les socialistes. Alors qu'ils permettent la création d'emplois, les chantiers à l'image de l'extension du port de Kleinhüningen à Bâle ou de la construction de Bellerive-Plage à

Tableau 12. Comparatif des politiques mises en place durant l'entre-deux-guerres par les majorités de gauche dans les villes de Zurich, Bâle et Lausanne et dans le canton de Genève.

	Impôts	Travaux	Politiques sociales	Politique salariale
Zurich <i>Exécutif:</i> 1928-1949 <i>Législatif:</i> 1928-1938		Travaux de rénovation et de construction, dont l'amélioration des infrastructures sportives	Fonds d'épargne et de secours pour les employés publics non assurés Allocations sans cotisations pour les retraités Assurance chômage obligatoire financée à près de 40 % par la ville	Réduction des salaires des employés publics
Bâle <i>Exécutif:</i> 1935-1949 <i>Législatif:</i> 1938-1940	Augmentation progressive des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques Augmentation des impôts sur le bénéfice des personnes morales « Centime du travail »	Grands travaux dont l'agrandissement du port de Kleinhüningen	Préservation des acquis sociaux : assurance chômage et rente vieillesse	Participation de 5 % du coût des retraites par les employés publics
Lausanne <i>Exécutif:</i> 1934-1937 <i>Législatif:</i> 1934-1937	Augmentation des impôts refusée en votation populaire	Grands travaux, dont la construction de la piscine de Bellerive-Plage	Réduction du temps de travail Congés payés Aide sociale pour les personnes âgées financée par la ville	
Genève (canton) <i>Exécutif:</i> 1933-1936 <i>Législatif:</i> -	Augmentation des impôts refusée en votation populaire	Grands travaux, dont la correction des rivières de l'Aire et de la Drize		Réduction des salaires des employés publics

Lausanne, vont aussi durablement façonner les villes pour les décennies à venir. Outre la lutte contre le chômage, les gouvernements socialistes vont également s'appliquer à élargir la politique sociale. Des mesures telles que l'accroissement de la protection des travailleurs publics ou l'amélioration des aides pour les personnes âgées sont ainsi mises en place dans les trois villes. Néanmoins, afin de mettre en œuvre ces politiques ambitieuses, les exécutifs rouges sont tous confrontés au même problème : un manque de moyens financiers. En effet, lorsque la gauche arrive au pouvoir, elle hérite d'une situation financière difficile ; en 1933 à Lausanne, elle est même tributaire de dégrèvements fiscaux accordés par la précédente majorité. En outre, elle doit parfois faire face à un parlement qui garde une majorité de droite, c'est notamment le cas à Bâle en 1935 ou dans le canton de Genève en 1933.

Si l'exécutif bâlois parvient à composer avec son parlement, cela n'est pas le cas dans le canton de Genève, où l'action du Conseil d'État est très fortement entravée. Dès lors, deux solutions s'offrent aux villes rouges. La première consiste à augmenter les impôts, notamment ceux qui touchent les contribuables les plus fortunés, et à taxer plus fortement les bénéfices des grandes entreprises. Sous l'impulsion des exécutifs de Lausanne et du canton de Genève, des lois sont adoptées à cet effet. Cependant, elles sont sujettes à des référendums populaires et sont refusées par le corps électoral. Seul le Conseil d'État de Bâle, qui associe une augmentation des impôts avec des mesures d'économie, parvient à entériner dans les urnes une réforme financière et, par la suite, son projet de « centime du travail ». La deuxième solution, qui va être adoptée par tous les exécutifs, consiste à contracter de larges emprunts, en particulier auprès de la Banque nationale, et d'appliquer une politique de réduction salariale permettant généralement de garantir ces mêmes emprunts. Ainsi, dans toutes les villes – exception faite de Lausanne – et dans le canton de Genève, une diminution des salaires pour les employés communaux est mise en œuvre. Revers de la médaille, dès la fin des années 1930, cette politique déflationniste, qui affecte directement l'électorat des partis de gauche, va être d'ordinaire sanctionnée par le corps électoral lors des élections, menant au retour d'une majorité de droite dans les parlements bâlois et zurichoïses, et dans les exécutifs et législatifs de Lausanne et du canton de Genève.

De manière générale, quel bilan tirer de cette première expérience du pouvoir des partis de gauche à la tête des grandes villes suisses durant l'entre-deux-guerres ? Malgré les réductions de salaire adoptées, on peut estimer que l'action des élus, à travers le lancement de grands travaux et l'extension de la politique sociale, a permis de combattre les effets de la

Grande Dépression et de préserver dans la mesure du possible les conditions de vie des classes populaires. Si l'action des gouvernements socialistes est avant tout marquée par les réponses données à la crise économique, l'exemple zurichois des années 1920 montre qu'une politique réformatrice inspirée des principes du socialisme municipal est également possible. En effet, avant la Grande Dépression, l'exécutif de la ville de Zurich soutient activement des coopératives de logement. En outre, les grands travaux permettent d'amorcer une réflexion plus générale sur l'architecture des villes. Par exemple, bien qu'il ne soit jamais appliqué, le conseiller d'État socialiste genevois Maurice Braillard développe un « plan directeur » en 1935, censé permettre une répartition plus égalitaire de l'espace urbain. Enfin, le développement d'un véritable compromis social autour du « centime du travail » à Bâle illustre les mutations plus générales du Parti socialiste durant les années 1930 : malgré la perte des villes dès la fin des années 1940, le paradigme réformatrice et l'obtention de mandats électifs prennent définitivement le pas face au recours aux grèves.

DEUXIÈME PARTIE

LA NOUVELLE GAUCHE URBAINE : DE LA CONTESTATION ÉTUDIANTE AUX EXÉCUTIFS DES VILLES

Chapitre 6

Une gauche urbaine recomposée : transformations dans les villes et reconfiguration des rapports de force politiques

« Cours camarade, le vieux monde est derrière toi. » (Slogan de Mai 68)

Lorsqu'ils se constituent à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les partis de gauche locaux, issus du mouvement ouvrier, sont l'émanation des classes populaires, présentes en nombre dans les centres urbains fortement industrialisés. Cet électorat permet aux socialistes, appuyés parfois plus tard par les communistes, d'accéder au pouvoir de manière majoritaire dans les exécutifs des grandes villes suisses durant la période du socialisme municipal. Toutefois, la fin des années 1940 marque l'achèvement de cette domination sur le pouvoir politique urbain. S'ensuit alors une longue période durant laquelle les villes sont majoritairement dirigées par des coalitions de droite, la gauche n'y participant qu'à titre minoritaire (voir encadré 8 ci-après). Durant les années 1990, la gauche parvient à nouveau au pouvoir de manière majoritaire dans les gouvernements à travers des coalitions regroupant le Parti socialiste, Les Verts et des partis de la gauche radicale. Ces alliances se succèdent sans interruption depuis les années 1990¹²⁵. Le basculement au

¹²⁵ À l'exception de Bâle, dont l'exécutif compte une majorité de droite entre 2001 et 2005, et depuis 2021.

sein des exécutifs s'opère d'abord en Suisse romande – à Lausanne en 1989, puis à Genève en 1990 – avant de gagner la Suisse alémanique avec Zurich en 1994, puis Bâle en 1996. Ce renversement de majorité, véritable rupture politique, tranche avec la situation nationale où le parlement national et le Conseil fédéral sont historiquement dominés par des coalitions de droite. De manière générale, cette tendance s'observe aussi au niveau communal, où les partis les plus représentés au sein des exécutifs restent également de droite (Ladner et Keuffer, 2022, p. 332-333). Cette gestion durable et quasi hégémonique des grandes villes suisses par des coalitions de gauche est d'autant plus marquante qu'elle se situe dans un contexte européen où la social-démocratie est à la peine depuis le début des années 2000 (Benedetto et al., 2020, p. 931 ; Häusermann et Kitschelt, 2024, p. 6-8).

Entre la période du socialisme municipal et la deuxième prise du pouvoir des partis de gauche, les villes suisses connaissent de nombreux bouleversements. Les révoltes étudiantes de Mai 68, qui s'étendent aussi à une partie des salariés, amorcent l'essor de « nouveaux mouvements sociaux » durant les années 1970. Portés notamment par des revendications écologistes ou féministes, ces mouvements donnent lieu à une certaine métamorphose de la composition de la gauche urbaine. Par ailleurs, la structure de l'emploi en milieu urbain connaît un fort processus de tertiarisation depuis les années 1970 qui favorise l'émergence des classes moyennes salariées au sein de la population active. Les villes sont également sujettes à plusieurs mouvements démographiques au fil de la période étudiée. Dans une première partie, nous revenons ainsi sur l'ensemble de ces changements et leur impact sur les partis de gauche qui donnent lieu à la constitution d'une « nouvelle gauche urbaine » helvétique à partir des années 1980. Dans une deuxième partie, nous revenons plus précisément sur la manière dont ces transformations socio-économiques se répercutent sur les rapports de force partisans au sein des institutions politiques des quatre villes. Enfin, dans une troisième partie, à travers l'étude de campagnes électorales menées par le Parti socialiste à Genève et Lausanne durant les années 1980 et 1990, nous mettons en exergue la façon dont les partis de gauche étendent leur offre politique afin de reconquérir une majorité dans les gouvernements urbains.

Encadré 8. Le retour dans l'opposition de la gauche urbaine à partir des années 1950

Après avoir expérimenté l'exercice du pouvoir de manière majoritaire dans les exécutifs durant la période du socialisme municipal à Bâle, Lausanne et Zurich, les partis de la gauche urbaine connaissent une série de revers électoraux au tournant des années 1950, les forçant à entrer à nouveau dans l'opposition. Toutefois, dans le cas du Parti socialiste, ce retour ne signifie pas l'arrêt de sa participation aux gouvernements des villes : ses représentants continuent à y siéger, mais de manière minoritaire. Il n'en va pas de même pour les partis de la gauche radicale. Alors que, durant la deuxième moitié des années 1940, à l'exception de Genève, des représentants du Parti du Travail et du POP accèdent aux exécutifs des grandes villes – ils sont même trois sur sept à Lausanne entre 1946 et 1949 –, ces derniers en sont durablement écartés au début des années 1950. Deux phénomènes consécutifs à cette reconfiguration des rapports de force politiques peuvent être mis en avant. Le premier est une politique de distanciation adoptée par les socialistes vis-à-vis des partis de la gauche radicale, et ce, dans un contexte de Guerre froide marqué par un anticommunisme virulent. Dans les sections socialistes romandes, ceci converge avec un intérêt stratégique certain. À la suite de la scission communiste de 1939 (voir chapitre 3.2.1), les sections socialistes genevoises et lausannoises ont perdu la très grande majorité de leurs adhérents et ont entrepris un fastidieux travail de reconstruction durant les années 1940. Celui-ci passe notamment par une nette différenciation vis-à-vis du Parti du Travail et du POP (voir notamment Buclin, 2016, p. 76-81). Dans le cas vaudois, Wicki (2007, p. 117 ss) montre que cette stratégie de distanciation permet au Parti socialiste de s'attirer une forme de respectabilité de la part des partis de droite avec lesquels il continue de gouverner de façon minoritaire, et ce, tout en maintenant un discours de rupture. Le second phénomène est le parachèvement de l'intégration gouvernementale du Parti socialiste, selon le principe de concordance politique¹²⁶. À Bâle, Degen (2016, p. 128) souligne que, si au début du xx^e siècle, la base du parti pouvait parfois se retourner contre ses ministres lorsque ces derniers, en accord avec le principe de collégialité (voir chapitre 4.1.1), défendaient des mesures allant à l'encontre des intérêts des classes populaires, la forte croissance économique qui marque les années d'après-guerre prévient les mécontentements parmi les adhérents. De manière plus générale, ce processus d'intégration gouvernementale est également observable au niveau fédéral : après avoir obtenu un premier siège au Conseil fédéral en 1943, les socialistes retournent brièvement dans l'opposition en 1953, à la suite de la démission du conseiller fédéral en charge des finances, le Bernois Max Weber (1897-1974). Toutefois, ces derniers réintègrent le gouvernement en 1959 et obtiennent alors deux sièges au Conseil fédéral, qu'ils occupent de manière continue jusqu'à aujourd'hui.

¹²⁶ En Suisse, le principe de concordance politique repose sur un ensemble de pratiques informelles visant à intégrer les principaux partis au sein du processus décisionnel. Il incite ainsi les acteurs politiques au compromis (voir Kriesi et Trechsel, 2008, p. 76-79 ; Sciarini, 2024, p. 221 ss [2023]).

6.1 Des villes en mutation et une gauche urbaine qui s'adapte

Places fortes du mouvement ouvrier durant la période du socialisme municipal, les villes suisses connaissent d'importantes transformations durant la deuxième moitié du xx^e siècle. De manière concomitante, la gauche urbaine se métamorphose en profondeur. Il convient dès lors de revenir sur ces changements. Dans un premier temps, nous revenons sur plusieurs évolutions structurelles des villes à partir des années 1970. Dans un deuxième temps, nous observons l'émergence de «nouveaux mouvements sociaux», qui participent à la politisation d'une partie de la jeunesse et conduisent à une reconfiguration de la gauche urbaine. Troisièmement, nous rendons compte de la manière dont ces changements structurels et politiques mènent à une modification de l'électorat majoritaire des partis de gauche et à une extension de leurs moyens d'action. En effet, ces derniers élargissent progressivement leur offre politique afin de toucher un électorat urbain en pleine mutation. Nous revenons dès lors sur les principales évolutions que connaissent les grandes villes suisses et qui, à l'instar de plusieurs pays européens, mènent à la constitution d'une «nouvelle gauche urbaine» en Suisse.

6.1.1 Les villes en proie à des changements structurels : tertiarisation de la structure de l'emploi, suburbanisation et « crise urbaine »

À partir des années 1970, les grandes villes suisses connaissent des transformations majeures, notamment marquées par la tertiarisation de la structure de l'emploi et par d'importantes pertes démographiques. Ces phénomènes donnent lieu à une véritable « crise urbaine ». Il convient donc d'examiner ces évolutions et d'analyser leurs répercussions sur la population résidente des villes.

Tertiarisation de la structure de l'emploi : la population active se transforme

Durant la deuxième moitié du xx^e siècle, la part d'ouvriers au sein de la population active – électorat historique des partis de gauche – décline progressivement dans tous les pays d'Europe de l'Ouest, alors que la

structure de l'emploi connaît un fort processus de tertiarisation. Oesch (2006, p. 29) identifie trois causes principales à ce phénomène. Premièrement, les avancées technologiques conduisent à une plus grande production de biens et, de fait, à un déplacement de la main-d'œuvre industrielle vers le secteur des services. Deuxièmement, la hausse générale des revenus provoque une saturation sur le marché des biens, orientant la consommation vers les services. Troisièmement, l'expansion de l'État providence, conjugué à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, engendre une croissance simultanée de l'offre et de la demande dans le secteur des services, notamment dans les domaines du social et de la santé. En Suisse, le secteur tertiaire devient ainsi le principal secteur économique au début des années 1970, tandis que le secteur secondaire s'effondre depuis lors (voir graphique A26 en annexe).

Cette tertiarisation de la structure de l'emploi a un effet important sur la population active des villes. Cunha et Racine (1992, p. 387) indiquent qu'entre 1975 et 1985, près de trois quarts des emplois créés – en grande majorité dans le secteur tertiaire – se situent en zones urbaines¹²⁷. Par ailleurs, 82 % des emplois dans le secteur des services sont situés dans ces espaces, alors même que ceux-ci sont également touchés par un fort processus de désindustrialisation. Pour les cas des villes, cette tertiarisation se manifeste essentiellement par un important accroissement de l'emploi public (Di Capua, 2022a, p. 82 ss). Depuis les années 2000, l'augmentation démographique des centres urbains conduit à un développement du service public, notamment au sein de l'administration, l'enseignement – obligatoire ou supérieur – ainsi que dans les secteurs de la santé et du social.

La « crise urbaine » s'installe : les villes deviennent des A-Städte

À partir des années 1970, les villes suisses sont aussi en proie à une véritable « crise urbaine » : dès le milieu des années 1960, les grands centres urbains, qui ont vu le développement de bâtiments administratifs et commerciaux au détriment de logements, sont sujets à une perte démographique et à un vieillissement de la population, alors que les communes contiguës à la ville

¹²⁷ Par « zones urbaines », Cunha et Racine (1992, p. 382-383) distinguent 108 zones composées premièrement de 33 agglomérations urbaines regroupant 502 communes, deuxièmement 15 villes isolées de plus de 10 000 habitants et troisièmement 60 communes de 5 000 habitants ou plus n'appartenant pas à une agglomération.

– les couronnes – connaissent une croissance – on parle de « suburbanisation ». En effet, les familles aux revenus moyens et élevés se déplacent dans des banlieues résidentielles aux taux d'imposition plus bas et au cadre de vie plus attrayant – elles connaissent moins de trafic et possèdent plus d'espaces verts. Certaines familles partent même s'installer dans les zones rurales, on parle alors de « périurbanisation » (voir Racine et Cosinschi, 1990, p. 445-448 ; Bassand, 2004, p. 29 ss). De surcroît, la population des grandes villes, qui inclut une part importante de célibataires, de couples sans enfants et de personnes âgées, comporte une présence accrue de personnes dites « vulnérables ». Outre les personnes âgées, il s'agit entre autres des bénéficiaires de l'aide sociale, des jeunes adultes ou des étrangers (Rérat, 2016, p. 5-7 ; Kübler, 2022, p. 345). L'écho médiatique très important de ce qu'on a appelé les « scènes ouvertes de la drogue », soit des espaces de consommation ouverts dans plusieurs villes alémaniques – notamment à Zurich – durant la fin des années 1980 et le début des années 1990, participe également à la création d'une vision dépréciative des villes. L'existence de ces « scènes ouvertes » est ressentie comme une atteinte à la qualité de vie (Kübler et Wälti, 2001, p. 6-7). Frey (1997, p. 21), pour illustrer cette crise urbaine, qualifie ainsi les grandes villes suisses durant ces décennies de « *A-Städte* » (villes-A) – A pour *Abhängige*, *Alte*, *Arbeitslose*, *Arme* ou encore *Ausländer*, soit les personnes dépendantes, les personnes âgées, les chômeurs, les pauvres et les étrangers.

Comme le montre le tableau 13 ci-après, les quatre villes qui connaissent un pic démographique au milieu des années 1960 sont effectivement sujettes à des pertes démographiques importantes. Toutefois, le début des années 2000 marque un changement majeur : la tendance s'inverse. Selon Rérat (2016, p. 14-15), cette inversion est due à plusieurs facteurs. Ce retournement s'explique par la libre circulation des personnes entre la Suisse et les États de l'Union européenne depuis 2002, la revalorisation de certaines anciennes zones industrielles délaissées qui sont transformées en zones résidentielles, mais également par la mise en place de politiques urbaines plus attractives ayant trait à la qualité de vie, aux transports publics ou à la culture¹²⁸ – nous y reviendrons plus loin. De manière notable, ces politiques d'attractivité sont implémentées par les coalitions de gauche qui prennent le pouvoir dans les grandes villes suisses durant les années 1990. En axant leur discours sur ces thématiques et plus particulièrement sur la qualité de vie (voir chapitre 6.3),

¹²⁸ Ces éléments participent également au renforcement d'un processus de « gentrification » dans les grandes villes suisses, entendu ici comme la transformation de certains espaces urbains et le remplacement progressif de leurs habitants – en particulier des classes populaires – par des personnes plus aisées, issues notamment des classes moyennes salariées (voir Rérat et al., 2008).

Tableau 13. Évolution de la population résidente des quatre villes entre 1960 et 2020, en nombre d'habitants.

	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Bâle	206 746	212 857	182 143	178 428	166 558	163 216	173 863
Genève	176 183	173 618	156 505	171 042	177 964	187 470	203 856
Lausanne	126 328	137 383	127 349	128 112	124 914	127 821	140 202
Zurich	440 170	422 640	369 522	365 043	363 273	372 857	421 878

Source : Keller et Molinari (2022, p. 40) et Lucentini et al. (2024, p. 18-19).

elles parviennent d'une part à revaloriser les grandes villes stigmatisées en tant que *A-Städte* à la fin des années 1980 et, d'autre part, à maintenir la confiance d'un électorat urbain qui s'est transformé depuis les années 1970 (voir chapitre 8).

6.1.2 Les nouveaux mouvements sociaux : terreau idéologique d'une gauche urbaine renouvelée

Les années 1970 sont marquées par un phénomène qui laisse une empreinte durable sur les partis politiques de gauche : l'essor de ce qu'on a appelé les « nouveaux mouvements sociaux » dans les pays d'Europe de l'Ouest qui perdurent durant les années 1980. Il s'agit de plusieurs mouvements de contestation issus de la société civile, dont les révoltes étudiantes de Mai 68 constituent l'élément précurseur. Ces nouveaux mouvements sociaux portent notamment des revendications écologistes, féministes ou pacifistes¹²⁹ et, dans un premier temps, adoptent des modes d'action non conventionnels (voir Kriesi et al., 1995 ; pour le cas suisse, voir Giugni et Kriesi, 1990 ; Giugni, 1995). Contrairement aux luttes menées par le mouvement ouvrier durant la

¹²⁹ Parmi les nouveaux mouvements sociaux en Suisse, Giugni (1995, p. 16-19) distingue plus particulièrement le mouvement des étudiants de 68, le mouvement des femmes, le mouvement écologiste, qu'il différencie d'un mouvement antinucléaire, le mouvement des autonomes urbains – lesquels luttent pour des espaces autonomes et une culture alternative –, ainsi que le mouvement pour la paix. Descloux (2023) souligne également le rôle joué par la jeunesse de la gauche chrétienne dans les mobilisations de Mai 68 en Suisse.

première moitié du xx^e siècle, les revendications des nouveaux mouvements sociaux ne portent pas de manière prioritaire sur des aspects économiques. Celles-ci peuvent être considérées comme étant « post-matérialistes » ; en effet, pour Inglehart (1977), le développement économique des pays occidentaux après la Deuxième Guerre mondiale permet à plusieurs catégories de la population d'obtenir une relative sécurité matérielle, c'est notamment le cas des classes moyennes salariées. Ces dernières développent et défendent, dès lors, des valeurs liées à l'autonomie individuelle et à l'expression de soi, au sein desquelles les revendications des nouveaux mouvements sociaux s'inscrivent. De fait, elles vont constituer le terreau idéologique d'une gauche urbaine renouvelée.

Une politisation de la jeunesse à travers les nouveaux mouvements sociaux

Alors que les nouveaux mouvements sociaux adoptent d'abord des modes d'action non conventionnels, tels que des manifestations dans la rue, des occupations ou des pétitions, comment se sont-ils développés dans les villes suisses ? On peut identifier deux phases marquées par un phénomène de politisation de la jeunesse, et plus particulièrement de la jeunesse étudiante, qui joue un rôle majeur dans leur développement. La première phase trouve son origine dans la continuité des révoltes étudiantes de Mai 68. La deuxième a lieu au début des années 1980 : des mouvements de jeunes présents dans les grandes villes, et plus particulièrement à Lausanne et à Zurich, manifestent et revendiquent le droit à des centres autonomes.

La première phase s'inscrit dans le sillage des événements de Mai 68 qui perdurent jusqu'à la fin des années 1970 (voir Schaufelbuehl, 2009 ; Skenderovic et Späti, 2012 ; Batou, 2018). Cette période est marquée par un mouvement de contestation global de l'ordre établi et par une volonté de profonds changements sociaux, notamment féministes ou pacifistes. L'opposition à l'intervention militaire américaine au Viêt Nam cristallise une partie importante de cette mobilisation. Le mouvement est principalement porté par des étudiants, mais aussi par des salariés. Deshusses (2014, p. 30-33) montre qu'entre 1969 et 1979, le nombre de grèves en Suisse est trois à quatre fois plus élevé que durant les décennies précédente et suivante¹³⁰.

¹³⁰ Il recense 80 grèves qui touchent 926 entreprises et mobilisent 12 828 grévistes.

Bien que de moindre ampleur qu'en France, les actions de contestation en Suisse sont majoritairement menées dans les villes au sein des universités, et plus particulièrement dans les établissements académiques romands – culturellement plus proches de la France – où l'on milite pour une transformation radicale de la structure de l'enseignement (Skenderovic et Späti, 2012, p. 56-60). Les événements de Mai 68 à Paris jouent un rôle de catalyseur pour les mouvements de contestation helvétiques, qui restent cependant tributaires des contextes politiques locaux (Pereira, 2009, p. 65). En outre, plusieurs manifestations, parfois réprimées violemment par la police, éclatent dans les grandes villes, notamment à Genève et à Zurich. Elles donnent parfois lieu à des émeutes et portent des revendications, telles que la création de centres autonomes gérés par les jeunes ou l'abolition du service militaire.

La deuxième phase se déroule au début des années 1980. Dans les plus grandes villes suisses – en particulier à Lausanne et Zurich, mais aussi, dans une moindre mesure, à Bâle –, des mouvements de jeunes émergent pour revendiquer la création de centres autonomes. À Zurich, les jeunes s'indignent notamment des soutiens financiers importants que les autorités politiques octroient aux lieux culturels traditionnels tels que l'Opéra de Zurich (*Opernhaus Zürich*), alors qu'il n'existe que très peu d'espaces culturels alternatifs, ce qui donne lieu à des affrontements avec la police (voir Nigg, 2001). Les mouvements de jeunes militent également pour l'arrêt des discriminations envers les homosexuels, la légalisation de certaines drogues, la fin de la construction de centrales nucléaires et d'autoroutes ou la création de logements. À Lausanne, le mouvement prend le nom de « Lôzane bouge » et ses manifestations donnent lieu à plusieurs émeutes, elles aussi violemment réprimées par la police¹³¹ (voir Menétrey, 1982 ; Marguerat, 2011).

Les nouveaux mouvements sociaux mènent à une recomposition de la gauche urbaine

Politiquement, les nouveaux mouvements sociaux – dont le développement diffère selon les contextes locaux (sur Genève et Zurich, voir Péchu et al., 2019) – entraînent des débats au sein des sections du Parti socialiste suisse

¹³¹ Les événements s'achèvent par le procès de plusieurs militants en 1982, qui sert de tribune politique au mouvement et permet de dénoncer les méthodes de répressions utilisées par les autorités (Beausire, 2018, p. 36-38).

et du Parti suisse du Travail. Ils conduisent également à l'émergence de nouveaux partis de la gauche radicale, qui tentent de se distancier des organisations politiques et syndicales existantes (voir Pavillon, 2005 ; Pereira, 2015, p. 111 ss). Dans un même temps, des groupements politiques écologistes voient également le jour. Nous pouvons brièvement revenir sur l'émergence de ces nouveaux partis dans les quatre villes ainsi que sur l'influence des nouveaux mouvements sociaux sur les partis de gauche existants.

Dans les villes alémaniques, les mouvements de contestation étudiants, réunis au sein d'associations étudiantes, fondent les Organisations progressistes de Bâle qui s'étendent à d'autres villes alémaniques, notamment à Zurich. Elles se rassemblent dans les Organisations progressistes de Suisses (connues sous leur abréviation allemande, POCH) fondées en 1971. Originellement d'inspiration révolutionnaire, les POCH évoluent au fil des années 1970 et 1980 vers une ligne politique axée sur la participation aux élections, l'adoption de positions écologistes et féministes, et abandonnent le marxisme-léninisme (voir Blum, 1986). Elles remportent plusieurs succès électoraux dans les cantons alémaniques et plus particulièrement à Bâle (voir chapitre 6.2.2), et obtiennent entre deux et trois sièges au Conseil national entre 1979 et 1987. Toutefois, entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, les sections cantonales des POCH, qui collaborent étroitement avec les formations écologistes de gauche dites « alternatives » (voir plus loin), sont dissoutes. Une grande partie de leurs militants rejoignent les Verts et, dans une moindre mesure, les socialistes. La section zurichoise est dissoute en 1990, donnant lieu à la création de l'Alternative Liste (AL), qui connaît plusieurs succès électoraux (voir chapitre 6.2.1). La section bâloise des POCH est la dernière à disparaître en 1993, mais plusieurs de ses anciens membres fondent, en 1995, la Basels starke Alternative (BastA!), encore active aujourd'hui¹³².

Dans les villes romandes, la création de la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR) en 1969 à Lausanne, d'obédience trotskiste, résulte d'une scission avec le POP (sur la LMR, voir Challand, 2000 ; Heinen, 2018). Bien que le parti s'implante également dans quelques villes alémaniques, notamment à Zurich, il reste principalement ancré en Suisse romande où se situe la majorité de ses militants. Contrairement aux POCH, ses résultats électoraux sont peu probants : la LMR n'obtient aucun siège dans les législatifs des quatre villes.

¹³² Elle forme un groupe parlementaire commun avec les Verts au Grand Conseil de Bâle-Ville nommé Grünes Bündnis (Grün-Alternatives Bündnis depuis 2021). En effet, BastA! rejoint les Verts suisses en 2004, mais garde une forme d'indépendance vis-à-vis des Verts bâlois. Elle présente ses propres listes électorales lors des élections cantonales bâloises de 2024.

À partir du milieu des années 1970, le parti stabilise ses effectifs – environ 350 personnes. En 1980, dans une volonté d’élargir sa base électorale, elle prend le nom de Parti socialiste ouvrier, mais celui-ci est dissous en 1991. Plusieurs de ses militants rejoignent le mouvement solidaritéS lors de sa création en 1992. Ce nouveau parti parvient, grâce à des alliances électorales avec le PdT à Genève et le POP à Lausanne, à obtenir des sièges dans les deux villes à partir du milieu des années 1990 et le début des années 2000 (voir chapitres 6.2.3 et 6.2.4).

Si la gauche radicale se diversifie, le début des années 1970 est également marqué dans plusieurs cantons suisses – tout d’abord à Neuchâtel, puis dans le canton de Vaud – par l’essor de groupements appartenant à une nouvelle mouvance politique : l’écologie. Ces groupements s’opposent notamment à des projets autoroutiers ou à la construction de centrales nucléaires (voir Rebeaud, 1987 ; Seitz, 2009, 2023). À Lausanne, les écologistes du Mouvement populaire pour l’environnement (MPE) puis du Groupement pour la protection de l’environnement (GPE) obtiennent des succès électoraux dès les années 1970¹³³. Dans les villes de Bâle et Zurich, concurrencées à droite par l’AdI et à gauche par les POCH, entre autres, les formations écologistes doivent attendre le milieu des années 1980 pour obtenir leurs premiers sièges. À cette date, une multiplicité de groupes politiques écologistes coexistent sur le territoire suisse. On peut toutefois distinguer deux principaux courants qui, durant les années 1980, s’unifient au niveau national : la Fédération des partis écologistes de Suisse (FPE), créée en 1983, qui devient le Parti écologiste suisse (PES) en 1986, de tendance centriste, et l’Alternative verte, présente surtout à Bâle et à Zurich, plus à gauche mais aux succès moindres. Elle finit par rejoindre le PES en 1991, entraînant une réorientation de ce dernier à gauche. Celui-ci devient Les Verts – Parti écologiste suisse en 1993. Il change à nouveau sa dénomination en 2021 pour devenir Les VERT-E-S suisses. Contrairement aux POCH et à la LMR, Les Verts connaissent d’importants succès électoraux, malgré une scission de droite qui survient à Zurich en 2004 et donne lieu à la création du Parti vert’libéral au niveau national en 2007¹³⁴. À l’échelon fédéral, si en 1995 Les Verts obtiennent 5 % des suffrages pour l’élection du Conseil national, en 2019, ils font leur meilleur score avec 13,2 % des voix (9,8 % en 2023). Ils restent cependant avant tout un parti urbain,

¹³³ Le MPE vaudois est fondé en 1973. Il s’agit d’une section du MPE neuchâtelois créé deux ans auparavant. Lors des élections communales lausannoises de novembre 1973, il obtient cinq sièges au Conseil communal. Le GPE est constitué l’année suivante. Il s’agit d’une scission du MPE.

¹³⁴ Le Parti vert’libéral connaît une présence plus importante dans les villes alémaniques et plus particulièrement à Zurich. Aux élections fédérales de 2023, il obtient 7,6 % des voix.

fort dans les grandes villes et peu implanté dans les communes rurales (voir Schneider, 2023).

Durant les années 1970, le Parti socialiste suisse est lui aussi touché par les nouveaux mouvements sociaux. Cela se matérialise en particulier par une transformation progressive de son programme politique, y incluant des revendications sociétales portées par ces derniers, nous y reviendrons plus bas. Toutefois, ces réorientations idéologiques suscitent des tensions au sein du PSS, notamment avec certains cadres plus âgés, souvent déconcertés par les révoltes étudiantes de Mai 1968 (voir Buclin, 2019, p. 406-420, 2024, p. 31-40). Néanmoins, comme le note Zimmermann (2007, p. 106), ces événements ne conduisent pas à des scissions. En revanche, les révoltes de jeunes du début des années 1980 entraînent cette fois-ci de profonds désaccords, notamment quant à l'action de certains municipaux socialistes. À Bâle, cela conduit à la scission d'une aile socialiste plus à droite, le Parti social-démocrate ; à Zurich, des candidatures sauvages soutenues par des organisations syndicales apparaissent lors de l'élection de l'exécutif de la ville (voir chapitre 6.2.1).

Alors qu'ils sont, dans un premier temps, relativement autonomes des structures partisans établies et qu'ils privilégient des modes d'action non conventionnels, une partie des militants issus des nouveaux mouvements sociaux vont progressivement intégrer les formations politiques existantes. C'est notamment le cas en France durant les années 1970, où le Parti socialiste parvient à recruter de nombreux militants ayant pris part aux mouvements sociaux consécutifs aux événements de Mai 68, phénomène qui s'accroît lors de l'élection présidentielle victorieuse de François Mitterrand en 1981 (Mathieu, 2007 ; p. 141). Il en va de même au sein du Parti communiste français, qui voit une augmentation notable de ses effectifs durant les années 1970, due à l'arrivée importante de ces militants majoritairement issus des classes moyennes salariées (Pudal, 1989, p. 294-295). Auparavant, Mischi (2014, p. 22) estime au contraire que « des années 1930 aux années 1970, les dirigeants sont pour la plupart des ouvriers devenus permanents ». En Suisse, comme le soulignent Giugni et Passy (1997, p. 16) « l'extrême ouverture du système politique » à travers le recours aux instruments de démocratie directe permet une intégration des principaux mouvements. Ils se modèrent par le biais de négociations qui donnent lieu à des compensations, parfois sous la forme de subsides et, in fine, à une cooptation au sein du système politique. Ainsi, dans les années 2000, de nombreux acteurs de Mai 68 en Suisse continuent à militer – de manière active ou passive – au sein d'un parti politique auquel ils ont adhéré (Pereira et Schär, 2012, p. 21-22). L'effet de cette institutionnalisation est double :

d'une part, ces militants rejoignent les rangs du Parti socialiste ou fondent des groupements écologistes et de nouveaux partis de la gauche radicale qui vont, ensemble, constituer les coalitions victorieuses à la tête des villes suisses à partir des années 1990. D'autre part, ils continuent à promouvoir certaines thématiques sociétales.

6.1.3 Un électorat transformé et l'émergence d'une nouvelle gauche urbaine

Les changements structurels qui ont lieu dans les grandes villes suisses ainsi que la recomposition de la gauche urbaine conduisent à deux phénomènes. Premièrement, un changement de l'électorat majoritaire des partis de gauche en faveur des classes moyennes salariées et deuxièmement, ils donnent lieu à la constitution d'une « nouvelle gauche urbaine » qui élargit ses moyens d'action.

Transformation de l'électorat urbain : l'essor des classes moyennes salariées

La tertiarisation de la structure de l'emploi tout comme les pertes démographiques observées dans les villes participent à une transformation de l'électorat des partis de gauche qui, dans le cas du Parti socialiste, est historiquement lié au mouvement ouvrier. Le développement des emplois tertiaires dans le secteur public contribue à l'essor des classes moyennes salariées et plus particulièrement des « spécialistes socio-culturels » – des personnes qui travaillent dans les domaines sociaux, médicaux et culturels, fortement représentées en milieu urbain. Dès lors, pour toucher ce nouvel électorat, le Parti socialiste intègre dans son programme de nouvelles revendications sociétales issues des nouveaux mouvements sociaux (voir Rennwald, 2015, p. 187 ss). Comme l'identifie Kriesi (1989, 1998b, p. 170), ces derniers sont justement principalement portés par les spécialistes socioculturels.

Depuis le début des années 2000, deux effets majeurs de cet élargissement de l'offre politique des partis de gauche, tirant profit des thématiques mises en avant par les nouveaux mouvements sociaux, sont observables. Le premier est qu'il permet effectivement à ces partis de s'assurer le soutien des classes moyennes salariées et en particulier des spécialistes socioculturels. Plus généralement, lors des élections fédérales de 2007 par exemple, le Parti

socialiste et Les Verts obtiennent leurs meilleurs résultats auprès de ces derniers, ainsi que parmi les électeurs titulaires d'un diplôme universitaire. Sans surprise, leurs fiefs électoraux se situent dans les grandes villes, tandis qu'ils peinent à convaincre dans les petites communes de moins de 5 000 habitants (Oesch et Rennwald, 2010a). Pour s'assurer le soutien des classes moyennes salariées, les partis de gauche continuent d'avoir un discours qui invoque la nécessité d'un État social fort, tout en mettant en avant de nouvelles thématiques sociétales, telles que l'écologie, apparues durant les années 1970. Enfin, ils adoptent des positions d'ouverture et d'accueil à l'égard des étrangers (Rossini, 2018, p. 231-232).

Le deuxième effet de cet élargissement de l'offre politique des partis de gauche est que le Parti socialiste perd progressivement le soutien électoral des classes populaires (voir Kitschelt, 1994). Les Verts, qui ne sont pas issus du mouvement ouvrier, n'en ont jamais bénéficié. En Suisse, les voix des classes populaires se reportent en particulier sur l'Union démocratique du centre (UDC), un parti national-populiste dont le discours est axé contre l'immigration et l'Union européenne. De manière générale, alors qu'elles composaient historiquement l'électorat majoritaire des partis de gauche, les classes populaires votent désormais dans plusieurs pays européens, en faveur de partis nationaux-populistes (Oesch et Rennwald, 2018). Si elles continuent de se reconnaître dans les positions de la gauche sur les enjeux économiques, l'importance accrue d'enjeux dits « culturels », liés notamment au processus d'intégration européenne ou à la promotion des minorités – telles que les étrangers, les femmes ou les homosexuels –, tend à les en éloigner. Ce phénomène concerne plus particulièrement les laissés-pour-compte de la transition vers une société de services, soit les travailleurs de production, qui sont devenus, depuis la fin des années 1990, le plus grand soutien des partis nationaux-populistes (Oesch, 2008, 2012).

Dès lors, si l'ouverture culturelle des partis de gauche, notamment sur la question de l'immigration, garantit tant aux socialistes qu'aux Verts le soutien des classes moyennes salariées, elle contribue dans un même temps à la perte, en partie, du soutien des classes populaires (Oesch et Rennwald, 2010b ; Mueller et Strebel, 2023). Ainsi, l'UDC s'est désormais substituée au Parti socialiste comme premier parti auprès de ces dernières (Sciarini et al., 2009 ; Rennwald et Zimmermann, 2016)¹³⁵. Un autre

¹³⁵ Abou-Chadi et Wagner (2024) montrent toutefois que, dans plusieurs pays européens, à partir des années 2000, si on prend en compte l'ensemble de leur électorat, les partis sociaux-démocrates ont principalement perdu des voix en faveur de formations écologistes et des partis de centre droit.

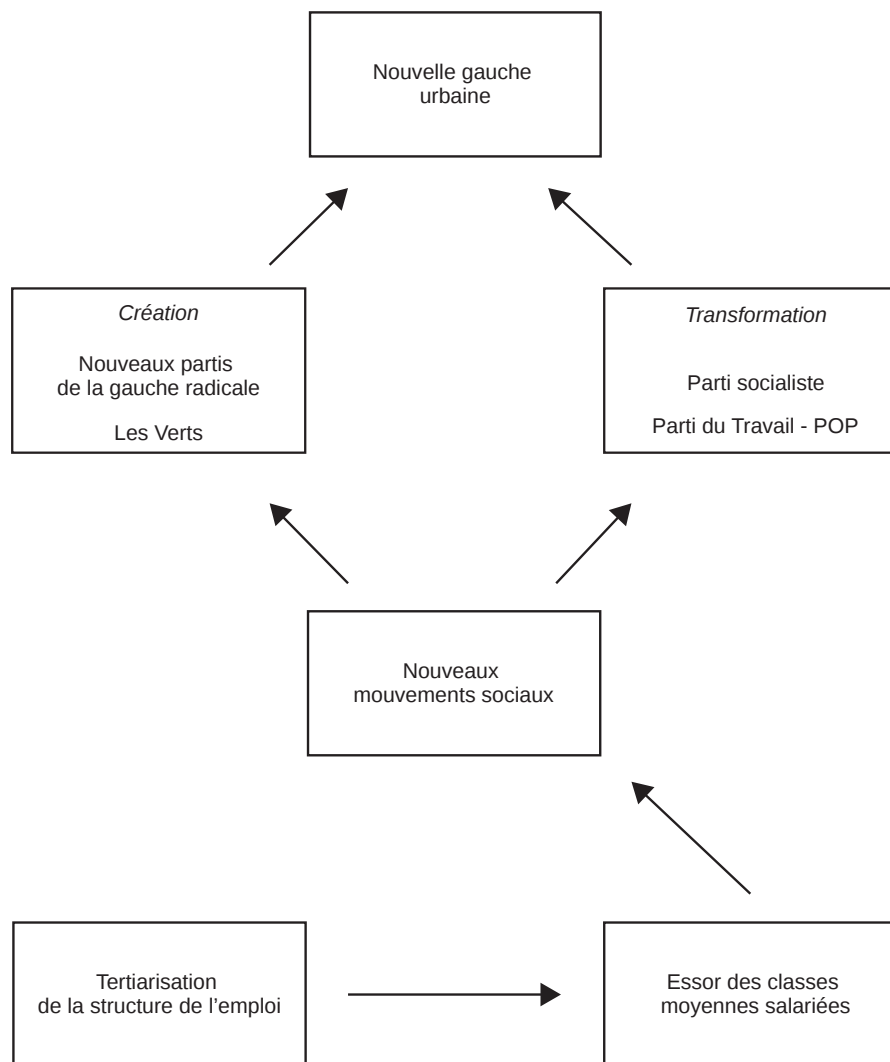
phénomène explique le « désalignement » entre le Parti socialiste et les classes populaires : l'érosion de la part des travailleurs qui appartiennent à un syndicat. En effet, Rennwald et Pontusson (2021) montrent que les travailleurs syndiqués possèdent une plus grande conscience de classe et, de fait, permettent de limiter l'érosion des voix issues des classes populaires en faveur des socialistes lors des élections (voir aussi Mosimann et al., 2019). Plus généralement, pour le cas français, Lefebvre et Sawicki (2007) estiment que la figure ouvrière a été délaissée, tant dans les discours que dans la composition du personnel politique socialiste, accentuant le « divorce » entre ce dernier et les classes populaires.

Une « nouvelle gauche urbaine » au pouvoir

L'essor des classes moyennes salariées, qui constituent désormais l'électorat majoritaire des partis de gauche, conduit à l'émergence d'un autre phénomène que Gyford (1985), dans son analyse sur les transformations du Parti travailliste à la tête de plusieurs villes britanniques durant la fin des années 1970 et le début des années 1980, qualifie de « nouvelle gauche urbaine ». Celle-ci dirige plusieurs villes européennes dès la fin des années 1970. Elle perd sa prédominance ouvrière au profit des classes moyennes salariées auxquelles elle s'adresse et qui la composent majoritairement. La nouvelle gauche urbaine prend en effet racine au sein des nouveaux mouvements sociaux des années 1970. De fait, elle promeut notamment des thématiques écologistes ou féministes. Elle se distingue également par une volonté d'agir au niveau local par opposition à des réformes lancées au niveau national qui ont conduit à la fermeture de plusieurs entreprises industrielles et mené, de fait, à des pertes d'emplois. Il s'agit aussi de préparer le terrain à de nouveaux modèles de politiques publiques qui pourraient par la suite être expérimentés au niveau national (Le Galès, 1990, p. 719-721). En France, comme le note Pinson (2020a, p. 107-108), il s'agit par exemple de créer des liens entre les universités et l'industrie. Le processus de décentralisation se matérialise également par la mise au point d'une action publique urbaine globale à travers le développement des transports publics et des lieux culturels, ainsi que la préservation de l'environnement et du patrimoine architectural et culturel.

Comme on peut le voir sur la figure 2 ci-après, en Suisse, la nouvelle gauche urbaine est constituée de coalitions qui regroupent le Parti socialiste, le Parti du Travail et son pendant à Lausanne, le POP. Ces coalitions incluent

Figure 2. Schéma de la constitution de la nouvelle gauche urbaine en Suisse.



également les nouveaux partis de la gauche radicale et les formations écologistes qui sont directement issus des nouveaux mouvements sociaux. Ceux-ci, nous l'avons vu, exercent aussi une influence indirecte sur le Parti socialiste, qui intègre certains anciens militants et adapte son offre politique en mobilisant de nouvelles thématiques sociétales, lesquelles sont en mesure de toucher les classes moyennes salariées. À partir des années 1990, soit plus tardivement qu'en France ou en Grande-Bretagne, la nouvelle gauche urbaine helvétique dirige de manière durable les grandes villes suisses. Nous revenons d'ailleurs sur l'action des municipalités de gauche à Bâle, Genève, Lausanne et Zurich dans le chapitre 8.

En effet, au fil des années 1980, en Europe, les dirigeants de la nouvelle gauche urbaine développent de nouveaux moyens d'action de type « entrepreneurial » en mettant l'accent sur l'attractivité et la compétitivité des villes. La question du développement économique des villes n'est donc plus l'apanage des partis de droite. Quilley (2000, p. 606-610), qui se penche sur la ville de Manchester, note qu'à la suite de la troisième victoire consécutive des conservateurs menés par la Première ministre Margaret Thatcher (1925-2013) aux élections générales britanniques de 1987, la nouvelle gauche urbaine qui administre la ville se lance dans une politique plus « pragmatique », notamment par le lancement de stratégies visant à attirer des investisseurs privés. Manchester est ainsi deux fois candidate à l'organisation des Jeux olympiques d'été¹³⁶. Des partenariats public-privé mènent également à de grands travaux. On peut, entre autres, citer la construction du Bridgewater Hall, une salle de concert construite durant les années 1990 qui peut accueillir plus de 2 000 spectateurs. À travers des constructions monumentales, il s'agit de conférer à la ville l'image d'une grande cité européenne. De manière générale, cette stratégie d'attractivité, qui vise notamment à capter des capitaux, participe à ce que Le Galès (2011 [2003]) qualifie de « retour des villes européennes » : depuis les années 1980, celles-ci ne cessent de croître et tendent à regagner certaines prérogatives face aux États centraux.

¹³⁶ Elle est toutefois battue par les candidatures d'Atlanta et de Sydney qui accueillent respectivement la compétition en 1996 et en 2000.

6.2 Évolution des rapports de force partisans entre la deuxième moitié du xx^e siècle et le début des années 2020

À la fin des années 1940, les partis de gauche perdent les majorités gouvernementales qu'ils avaient acquises dans les grandes villes suisses lors de l'épisode du socialisme municipal. La période qui s'étend de la seconde moitié du xx^e siècle au début des années 2020 est ainsi marquée par deux phases. La première voit une domination des partis de droite au sein des institutions politiques des quatre villes, alors que des représentants socialistes – et du Parti du Travail, à Genève – siègent de manière minoritaire dans les exécutifs urbains. Durant cette période, les femmes obtiennent progressivement le droit de vote et d'éligibilité (voir encadré 9 ci-après). Parallèlement, la gauche urbaine connaît plusieurs changements. Dès les années 1980, dans les villes alémaniques, le Parti du Travail, représentant d'une gauche radicale issue du Parti communiste, disparaît progressivement. Il est en quelque sorte remplacé par de nouvelles formations de la gauche radicale, issues des nouveaux mouvements sociaux. Dans un premier temps, ce sont les POCH qui s'imposent, notamment à Bâle où leur succès électoral est particulièrement marqué. S'y ajoutent ensuite des formations féministes, puis l'Alternative Liste, toujours présente à Zurich dans les années 2020. En revanche, la situation est différente dans les villes romandes. Tant à Genève qu'à Lausanne, le PdT et le POP se maintiennent durant toute la deuxième moitié du xx^e siècle. À Genève, ils dépassent même parfois le Parti socialiste. Toutefois, depuis le milieu des années 1990 à Genève et le début des années 2000 à Lausanne, la nouvelle gauche radicale – représentée par le mouvement solidaritéS – obtient aussi des sièges dans les parlements urbains grâce à des alliances électorales conclues avec le PdT et le POP. Ensemble, ils proposent des listes électorales communes, désignées sous le nom d'Ensemble à gauche durant la période récente. Enfin, pour ce qui est du Parti socialiste, celui-ci connaît également des transformations dans les villes alémaniques au début des années 1980. À Bâle et Zurich, une aile syndicaliste plus à droite, qui se démarque notamment par des positions plus dures vis-à-vis des révoltes des jeunes du début des années 1980, conduit le Parti socialiste à exclure ses représentants siégeant dans le gouvernement zurichois. Ces derniers, durant deux législatures, sont soutenus par le Cartel syndical zurichois. À Bâle, la confrontation des deux ailes mène à la création du Parti social-démocrate, plus à droite, qui disparaît cependant en 2009 (sur les scissions socialistes, voir Buclin, 2024, p. 127-131).

Encadré 9. L'introduction tardive du droit de vote et d'éligibilité des femmes en Suisse

Contrairement à la plupart des pays européens, l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes – défendu par le Parti socialiste suisse dès 1904 – intervient tardivement en Suisse. Un premier projet d'introduction proposé par le Conseil fédéral et accepté par l'Assemblée fédérale est refusé en votation populaire par le corps électoral helvétique – exclusivement masculin – en 1959. Il est finalement accepté et introduit en 1971 à la suite d'une nouvelle votation populaire. Au niveau cantonal, depuis la Première Guerre mondiale, plusieurs tentatives d'introduction sont refusées dans les parlements cantonaux ou par le corps électoral genevois en 1921. On peut estimer que la possibilité de se saisir du référendum pour contester l'introduction du suffrage féminin a retardé sa mise en place. S'il n'est accepté qu'en 1971 au niveau fédéral, il est parfois accordé plus tôt au niveau cantonal et, de fait, au niveau communal. Ainsi, le canton de Vaud adopte en premier le principe lors d'une votation populaire en 1959. Il en va de même en 1960 dans le canton de Genève. Le corps électoral de ces deux cantons s'était déjà prononcé de manière positive lors de la votation de l'initiative populaire fédérale de 1959. Bâle-Ville devient le premier canton alémanique à introduire le droit de vote et d'éligibilité des femmes en 1966 à la suite d'une votation populaire également. Le corps électoral du canton de Zurich accepte lui aussi le principe en 1970 (voir Studer, 2020).

La deuxième phase, qui débute dans les années 1990, est marquée par un renversement des rapports de force politiques entre les partis de droite et de gauche. En effet, les coalitions de la nouvelle gauche urbaine, menées par le Parti socialiste et regroupant également des écologistes ainsi que des membres de la gauche radicale, accèdent durablement au pouvoir de manière majoritaire dans les gouvernements des quatre villes. Elles y détiennent aussi régulièrement une majorité parlementaire. Au sein des exécutifs, cette majorité est acquise en 1989 à Lausanne, en 1990 à Genève, en 1994 à Zurich et en 1996 à Bâle. Cette prise de pouvoir est notamment rendue possible par l'essor des partis écologistes qui, s'ils adoptent initialement des positions centristes à Lausanne, apparentent par la suite leurs listes électorales avec les autres partis de gauche. Malgré une réaction des partis de centre droit dans les années 2000, par exemple, à travers la création d'une liste électorale commune à Lausanne, ou même la fusion entre libéraux et radicaux au début des années 2010 dans les villes romandes, à l'exception de Bâle, l'hégémonie

des partis de gauche au sein des gouvernements des villes n'est jamais mise à mal et se perpétue encore au début des années 2020. Nous pouvons désormais nous pencher de manière plus précise sur l'évolution des rapports de force partisans dans les institutions politiques représentatives des quatre villes¹³⁷ (pour une synthèse de la force des partis de gauche dans les exécutifs et législatifs des quatre villes, voir graphiques A1-A2 en annexe).

6.2.1 Zurich : de la domination du centre droit à l'exercice du pouvoir par des coalitions de gauche

L'organe législatif de la ville de Zurich (*Gemeinderat*) est composé de 125 sièges, répartis selon un système électoral proportionnel au sein de circonscriptions électorales¹³⁸. Quant à l'organe exécutif de la ville (*Stadtrat*), il est composé de neuf membres, élus selon un système électoral majoritaire. On l'a vu dans le chapitre 3, à la fin des années 1940, le Parti socialiste – majoritaire au sein du gouvernement depuis 1928, avec un représentant du PdT dès 1946 –, perd sa prédominance au profit des partis de droite. Les partis de gauche avaient déjà perdu leur majorité parlementaire en 1938. De fait, on peut estimer que la période qui court de 1958 à 2020 comporte deux phases. La première est marquée par une domination des institutions politiques de la ville par des partis de droite avec une participation minoritaire de la gauche au sein de l'exécutif, quand bien même le Parti socialiste reste, quelle que soit la date, la formation politique la plus importante au sein du législatif zurichois (voir graphique A4 en annexe). La deuxième phase, amorcée dans les années 1990, voit les partis de gauche obtenir une majorité durable dans le gouvernement, régulièrement accompagnée d'une majorité dans le parlement.

Durant la première phase, jusqu'à la fin des années 1970, trois partis politiques de droite sont dominants : le Parti radical-démocratique, le Parti chrétien-social¹³⁹ (Parti démocrate-chrétien depuis 1971 et Le Centre depuis 2021) et l'Alliance des Indépendants, dont les premières listes

¹³⁷ Nous avons périodiquement consulté les comptes rendus des élections dans les quatre villes disponibles sur la plateforme en ligne de l'Année politique suisse. <https://www.anneepolitique.swiss/fr> ; sur l'histoire et le fonctionnement de l'Année politique suisse, voir Freymond et Mach (2013).

¹³⁸ Depuis 2006, le système électoral a changé selon une méthode proportionnelle dite « double Pukelsheim » qui voit une interdiction des apparentements : le décompte des voix se fait dans un premier temps en fonction des suffrages totaux obtenus par les listes électorales sur l'ensemble du territoire, et par la suite, les sièges, qui n'ont pas pu être répartis, sont attribués en fonction de la force électorale dans les circonscriptions.

¹³⁹ Il ne s'agit pas du Parti chrétien-social (depuis 2014 Centre gauche – PCS) qui porte le même nom, scission de gauche du PDC de 1997.

électorales ont été lancées en 1935 par le fondateur de la Migros. Toutefois, à l'instar de sa situation au niveau fédéral, depuis les années 1970, la députation de l'AdI décroît progressivement. Celle-ci est dissoute en 1999 alors qu'elle ne compte plus que quatre représentants dans le parlement de la ville de Zurich et plus qu'un seul conseiller national. Sa représentante au sein de l'exécutif, Monika Weber (1943-), siège par la suite sans parti. Les années 1970 voient également émerger l'Action nationale contre la surpopulation étrangère (AN), un parti national-populiste qui parvient à obtenir périodiquement des sièges au sein du législatif zurichois. Fondée au début des années 1960 pour lutter contre l'immigration de travailleurs étrangers en Suisse, l'AN se distingue par son soutien aux initiatives populaires fédérales des années 1970 contre l'« emprise étrangère » (*gegen Überfremdung*), connues sous le nom d'« initiatives Schwarzenbach », du nom de son président, James Schwarzenbach (1911-1994), éditeur et conseiller national zurichois, ancien militant du Front national durant les années 1930. Les initiatives visent à limiter la population étrangère résidant en Suisse. Bien qu'elles soient refusées en votation populaire, elles permettent à la formation politique d'occuper l'espace médiatique et de remporter plusieurs succès électoraux (voir Skenderovic, 2009, p. 57 ss). Toutefois, les années 1990 signent le déclin du parti. Rebaptisée « Démocrates suisses » (DS) en 1990, l'Action nationale est dès lors directement concurrencée par l'UDC qui, sous l'impulsion de sa section zurichoise et de son dirigeant, l'industriel Christoph Blocher (1940-), se radicalise et adopte une rhétorique populiste (voir Mazzoleni, 2008 [2003]). L'UDC connaît d'ailleurs des succès électoraux retentissants en ville de Zurich entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 – elle obtient 31 sièges au législatif en 2002 – où elle devient le premier parti de droite devant le PRD (voir graphique A4 en annexe). Néanmoins, l'UDC perd son siège à l'exécutif (voir graphique 16 ci-après).

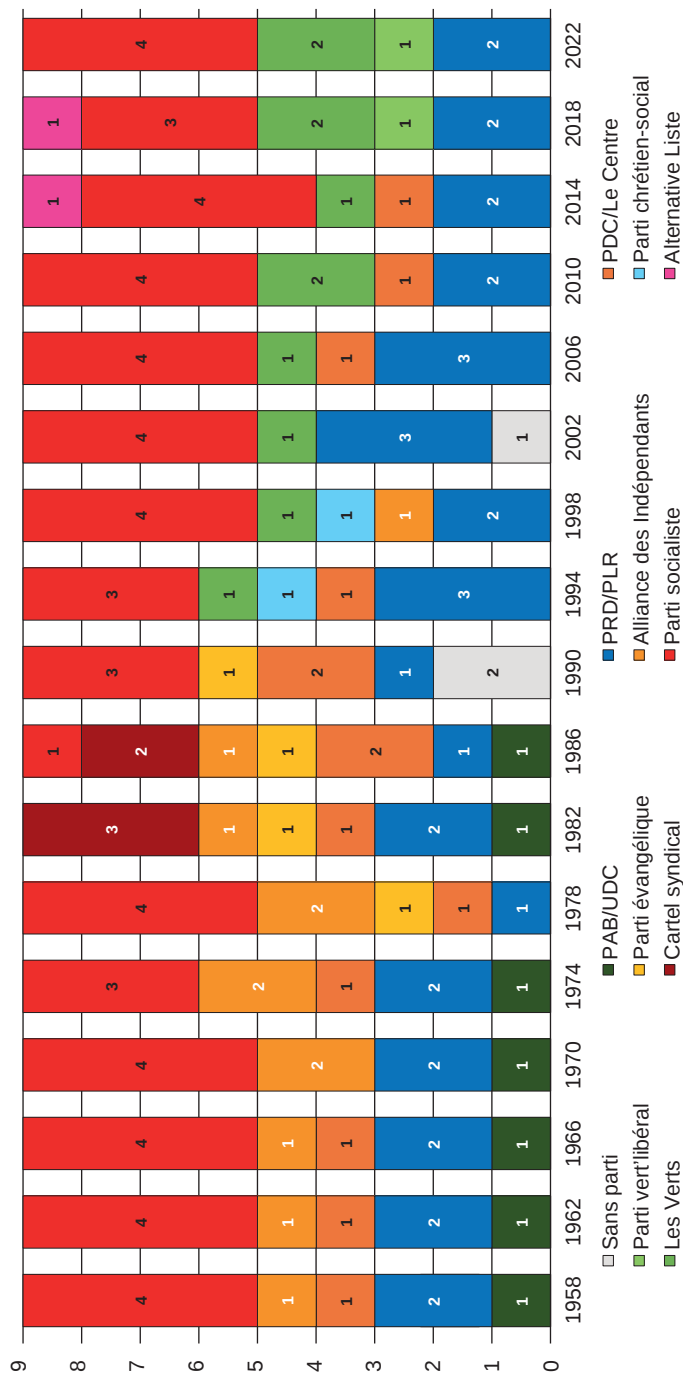
Durant la première période de domination des partis de droite, la gauche est très majoritairement représentée par le Parti socialiste. Le Parti du Travail n'obtient qu'occasionnellement des sièges et ne dispose plus de représentants à partir de 1980. Toutefois, les POCH, issus des mouvements de contestation étudiants, obtiennent entre un et quatre sièges entre 1974 et 1986. Symboliquement, ils dépassent le PdT en 1978 avant sa disparition lors de la législature suivante. Les POCH disparaissent également à la fin des années 1980, alors que plusieurs de leurs militants rejoignent de nouveaux partis de la gauche radicale et des formations écologistes. Ces derniers font leur entrée au parlement zurichois en 1986. Aux côtés des socialistes, ils participent dès 1994 aux coalitions de gauche victorieuses qui parviennent à obtenir une

majorité dans les institutions politiques de la ville. Avant d'atteindre cette majorité dans les deux organes, le Parti socialiste traverse une période troublée dans les années 1980. En raison de dissensions internes quant à la gestion des révoltes de jeunes du début de la décennie par les municipaux socialistes, le parti retire son soutien à ces derniers lors des élections communales de 1982 et présente de nouveaux candidats. Les municipaux sortants, soutenus par le Cartel syndical de Zurich (*Gewerkschaftskartell Zürich*), sont toutefois réélus par le corps électoral de la ville, alors qu'aucun candidat officiellement présenté par le Parti socialiste ne décroche de mandat électif dans l'exécutif (voir graphique 16 ci-après). Le PS récupère néanmoins un siège dès 1986 avec l'élection de la chimiste Ursula Koch (1940-) (Loepfe, 2013, p. 390-391).

Un véritable tournant a lieu durant les années 1990, qui ouvrent la deuxième phase marquée par une domination durable de la gauche dans le gouvernement zurichois. C'est d'abord au parlement que la majorité bascule en 1990, grâce à l'alliance des socialistes, des écologistes et deux nouvelles formations politiques de la gauche radicale : Frauen macht Politik! (FraP!) et l'Alternative Liste. Toutes deux rassemblent d'anciens militants des POCH. FraP!, fondée en 1986, vise à favoriser l'élection de femmes dans les institutions politiques. Elle atteint son apogée en 1994 avec cinq sièges décrochés au législatif de la ville, mais n'obtient plus qu'un seul mandat en 1998 avant sa dissolution en 2002. L'AL connaît un succès plus constant : fondée en 1990, elle renforce progressivement sa présence au parlement zurichois, passant de quatre sièges en 1990 à dix en 2018. L'élection du géographe Richard Wolff (1957-) au gouvernement en 2013 lui permet même d'être représentée à l'exécutif jusqu'au début des années 2020. Si une majorité parlementaire de gauche est obtenue en 1990, elle est cependant perdue dès la législature suivante. En effet, alors que les Verts connaissent un revers électoral majeur en réduisant de moitié le nombre de leurs sièges (de dix à cinq), l'UDC augmente massivement sa députation, passant de sept à dix-neuf élus.

Malgré la perte d'une majorité parlementaire, l'année 1994 marque toutefois l'obtention d'une majorité au sein de l'exécutif : les socialistes parviennent à obtenir trois sièges et les Verts font leur entrée dans le gouvernement avec un élu. La majorité est acquise grâce à Willy Küng (1942-), ancien membre du PDC et cadre de la Banque nationale suisse, qui lors des élections de 1994 représente une aile chrétienne-sociale de centre gauche issue d'une scission du PDC et qui s'incarne au niveau suisse dès 1997 dans le Parti chrétien-social (qui prend le nom de Centre gauche – PCS en 2014). Cette majorité acquise en 1994 perdure encore au début des années 2020. En effet, si le Parti chrétien-social n'est plus représenté depuis le départ de Willy Küng en 2002,

Graphique 16. Composition partisane de l'exécutif de Zurich en nombre de sièges, 1958-2022.



Source : *Statistisches Jahrbuch der Stadt Zürich* et Stadt Zürich, «Sitzverteilung im Stadtrat», <https://www.stadt-zuerich.ch/de/politik-und-verwaltung/statistik-und-daten/daten/politik-und-verwaltung/politik/wahlen/gemeinderatswahlen/stadtrat.html>

les socialistes, les Verts et les membres de l'Alternative Liste possèdent la majorité des sièges du gouvernement zurichois. Il en va de même dans le parlement à partir de 2006 où une majorité est à nouveau acquise. Depuis lors, à l'exception d'une législature en 2010 où les partis de droite sont à nouveau dominants, les députations des partis de gauche sont majoritaires (voir graphique A4 en annexe). Cette majorité, temporairement perdue en 2010, est due à l'apparition des Vert'libéraux en 2010, qui obtiennent par la suite un siège à l'exécutif en 2018.

6.2.2 Bâle-Ville : une alternance du pouvoir entre la droite et la gauche

L'organe législatif du canton de Bâle-Ville (*Grosser Rat*) est composé de 130 sièges durant la majeure partie de la période, mais ce nombre est réduit à 100 à partir de 2008. Ses membres sont élus selon un système électoral proportionnel. L'organe exécutif (*Regierungsrat*), quant à lui, compte sept personnes, élues selon un système électoral majoritaire. À l'instar de la situation zurichoise, en 1950, le Parti socialiste et le Parti du Travail perdent leur majorité dans le Conseil d'État bâlois. Il en avait déjà été de même dès 1941 au sein du Grand Conseil. De fait, durant la seconde moitié du xx^e siècle, la vie politique bâloise est marquée par une domination des partis de droite avec une participation minoritaire des partis de gauche dans l'exécutif. Toutefois, au milieu des années 1990, cette domination est remise en cause. Sur toute la période, comme à Zurich, le Parti socialiste est la formation politique qui possède le plus de représentants au parlement.

Jusqu'aux années 1980, la répartition des sièges au sein des institutions politiques bâloises est marquée par une grande stabilité. Trois partis de droite y dominent : le Parti radical-démocratique, le Parti libéral¹⁴⁰ et Parti catholique populaire (Parti démocrate-chrétien à partir de 1970 et Le Centre depuis 2021). Si leurs forces respectives fluctuent au sein du Grand Conseil (voir graphique A6 en annexe), leur présence au Conseil d'État reste fixe jusqu'en 1996 : le PRD y détient deux sièges, tandis que les libéraux et les démocrates-chrétiens en occupent chacun un (voir graphique 17 ci-après). L'Alliance des Indépendants, formation politique influente dans les années 1960, voit sa députation décliner dès 1972 avant de disparaître dans

¹⁴⁰ Contrairement à Genève et à Lausanne, les libéraux et les radicaux ne fusionnent pas à Bâle.

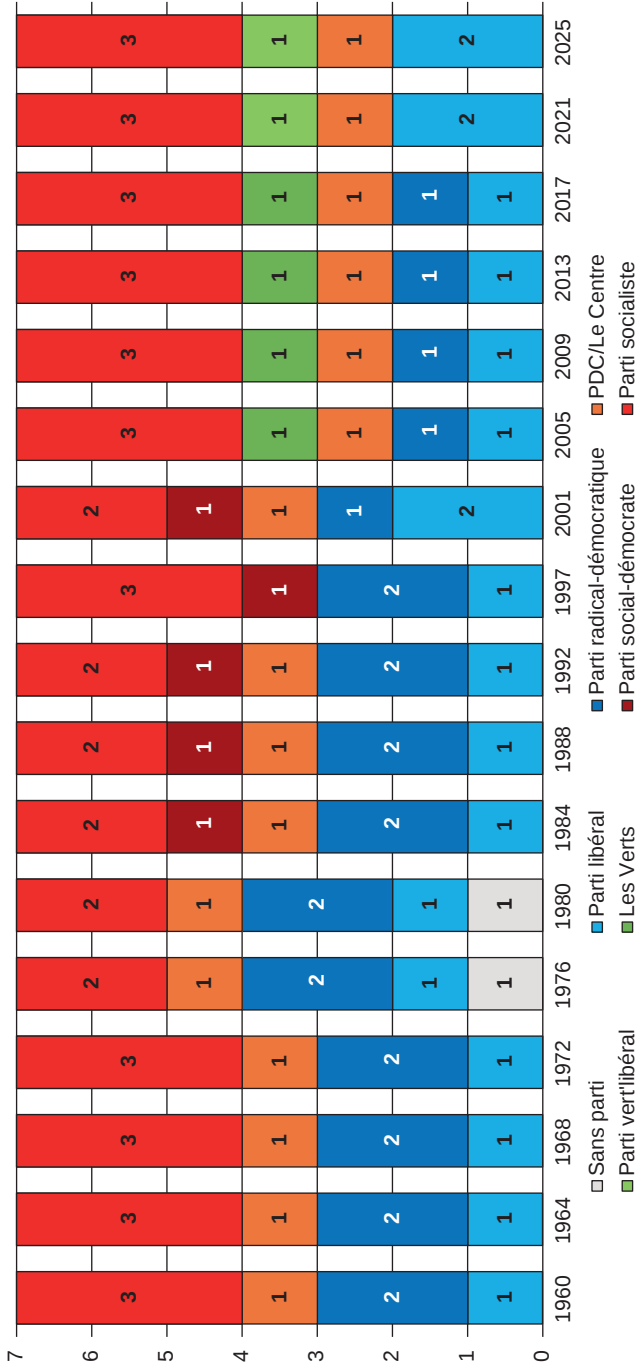
les années 1990. Ce n'est pas le cas du Parti évangélique qui conserve des députés sur l'ensemble de la période. Comme à Zurich, les années 1970 sont également marquées à Bâle par l'essor de la nationale-populiste Action nationale (Démocrates suisses depuis 1990) qui, malgré l'apparition de l'UDC au discours populiste au début des années 2000, parvient à maintenir une présence dans le législatif bâlois.

La députation socialiste se caractérise également par une grande stabilité jusqu'au début des années 1980, oscillant entre 36 et 42 députés. Cependant, en 1982, les tensions entre la direction du parti et son aile droite et syndicale, organisée dans un groupe d'action, aboutissent à la création d'une nouvelle formation politique : le Parti social-démocrate (*Demokratisch-soziale Partei*). Avant cette scission, les tensions se cristallisent notamment autour de Karl Schnyder (1931-2016), conseiller d'État socialiste et ancien secrétaire syndical, alors à la tête du Département de la police. Son attitude jugée particulièrement répressive à l'égard des mouvements de jeunes du début des années 1980 le met en porte-à-faux avec les dirigeants du Parti socialiste. Il démissionne en 1981, puis participe à la création du Parti social-démocrate l'année suivante (voir Schmid, 1986, p. 94-98). Dès 1984, la députation socialiste perd neuf membres au sein du législatif alors que le Parti social-démocrate fait élire onze représentants et obtient un siège au gouvernement. Jusqu'à la fin des années 1990, la présence des sociaux-démocrates est régulière, mais ils perdent des sièges au début des années 2000. Sans représentant à l'exécutif depuis 2005, le parti est dissous en 2009.

Plusieurs changements surviennent au sein de la gauche bâloise durant la seconde moitié du xx^e siècle. En premier lieu, le Parti du Travail connaît une forte baisse du nombre de ses députés, qui diminue de moitié en 1960 par rapport à 1956 (de seize à huit). En 1972, les POCH, dont l'organisation bâloise est fondée en 1968¹⁴¹, font leur apparition au sein du Grand Conseil où ils obtiennent quinze sièges. Représentants des nouveaux mouvements sociaux, écologistes et féministes notamment, ils progressent jusqu'en 1984 où ils obtiennent quinze sièges (voir graphique A6 en annexe). Bâle-Ville est le canton où ils obtiennent leurs meilleurs résultats électoraux (voir Blum, 1986). Dans un même temps, l'ancienne gauche radicale incarnée par le Parti du Travail est supplantée en 1980. Le début des années 1990 voit un nouveau changement majeur : en 1992, une liste féministe, Frauenliste Basel (FraB), obtient cinq sièges dans le législatif, alors que la députation des POCH chute et que le PdT n'est réduit qu'à un seul représentant. Ces deux formations

¹⁴¹ À Bâle, les POCH sont connus sous le nom de Progressive Organisationen Basel (POB).

Graphique 17. Composition partisane de l'exécutif de Bâle-Ville en nombre de sièges, 1960-2025.



Source : *Statistisches Jahrbuch des Kantons Basel-Stadt* et Regierungsrat des Kantons Basel-Stadt, « Liste aller Mitglieder des Regierungsrates seit 1875 », <https://www.bs.ch/regierungsrat/alt-regierungsraete>

politiques disparaissent lors de la législature suivante, en 1996, marquée par un fort accroissement de la députation écologiste, passant de trois à treize sièges, grâce à l'unification de différents courants écologistes en 1991. À noter cependant que la formation écologiste BastA!, fondée en 1995 à la suite de la dissolution de la section bâloise des POCH en 1993, ne rejoint Les Verts suisses qu'en 2004 et forme depuis un groupe parlementaire commun avec les Verts bâlois au Grand Conseil nommé Grünes Bündnis. Le succès des Verts en 1996, couplé à une augmentation des députés socialistes, permet aux partis de gauche d'obtenir une majorité parlementaire. C'est également le cas au sein du gouvernement où les partis de gauche deviennent majoritaires en 1997, avec trois représentants socialistes et un élu social-démocrate. Toutefois, les partis de droite redeviennent dominants au Conseil d'État entre 2001 et 2004, lorsque le Parti socialiste perd un siège. À partir de 2005 et jusqu'en 2020, les partis de gauche sont à nouveau majoritaires : l'exécutif compte trois socialistes et un Vert. Lors des élections cantonales de novembre 2020, cette majorité est toutefois perdue lorsque Esther Keller (1984-), conseillère en communication vert'libérale, est élue au Conseil d'État, alors que les écologistes perdent leur siège. Les Vert'libéraux avaient auparavant fait leur apparition au Grand Conseil en 2008. Contrairement à la situation qui prévaut dans les trois autres villes, les partis de gauche ne parviennent à obtenir une majorité au sein du législatif bâlois que durant deux législatures : entre 1996 et 2000 et entre 2004 et 2007 (voir graphique A6 en annexe).

6.2.3 Genève : la gauche devient majoritaire dans les années 1990

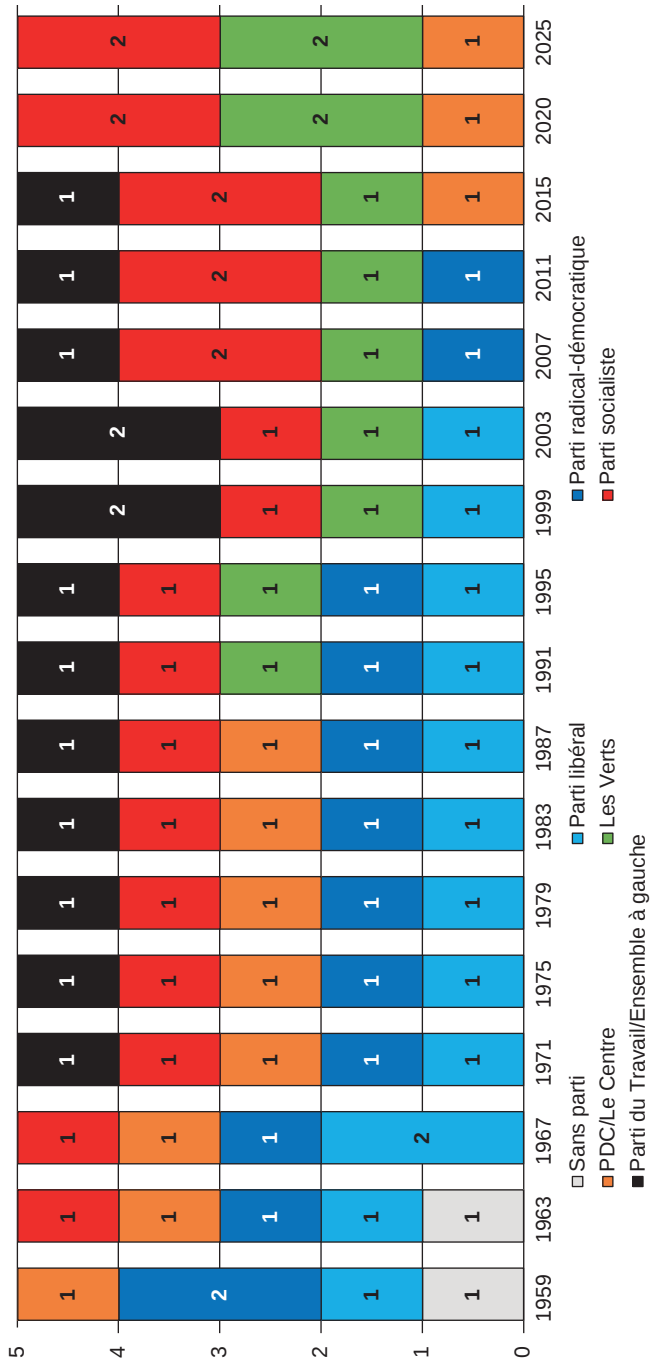
Depuis 1959, le nombre de sièges de l'organe législatif genevois (Conseil municipal) est fixé à 80. Les membres sont élus selon un système électoral proportionnel. On peut estimer que le quorum fixé à 7 % des suffrages pour qu'une liste obtienne des représentants au sein du Conseil municipal limite le nombre de partis présents. L'organe exécutif (Conseil administratif) est composé, quant à lui, de cinq membres élus au scrutin majoritaire. Durant une première période qui court jusqu'à la fin des années 1980, les partis de droite dominent les institutions politiques genevoises. Les partis de gauche siègent de manière minoritaire au sein du Conseil administratif entre 1963 et 1990. Ils ne comptent tout d'abord qu'un seul représentant issu du Parti socialiste. Toutefois, dès 1971, un élu du Parti du Travail siège également (voir graphique 18 ci-après). À partir des années 1990, une nouvelle période

débute, marquée par une prise de pouvoir durable des partis de gauche au sein du gouvernement, généralement accompagnée d'une majorité parlementaire. Cette domination débute dans l'exécutif en 1991, puis s'étend au législatif à partir de 1995. À noter aussi que, contrairement à Bâle, Lausanne et Zurich, le Parti du Travail constitue à Genève une force politique parfois plus importante que le Parti socialiste, bien que cela ne soit plus le cas depuis les années 2000.

Pour ce qui est des partis de droite dominants durant la première période, on compte le Parti libéral, le Parti radical-démocratique et le Parti indépendant chrétien-social (Parti démocrate-chrétien à partir de 1971 et Le Centre depuis 2021), qui se répartissent la plupart des sièges de l'exécutif et du législatif jusqu'à la prise de pouvoir de la gauche. Libéraux et radicaux genevois fusionnent en 2012 et donnent naissance au Parti libéral-radical (PLR), présent au niveau fédéral depuis 2009. En 2025, Le Centre propose une liste électorale commune avec les Vert'libéraux qui font leur apparition dans le parlement. À partir de 1967 et jusqu'en 1990, un parti national-populiste, Vigilance, parvient à occuper entre sept et douze sièges au sein du Conseil municipal (voir Saint-Ouen, 1986). Fondé en 1964, le parti appelle notamment au renvoi des étrangers présents sur le sol genevois et soutient dès lors activement les initiatives Schwarzenbach durant les années 1970. Il regroupe plusieurs anciens militants de l'Union nationale qui, dans les années 1930, avaient adopté des positions ouvertement fascistes (Skenderovic, 2009, p. 61-62). Si Vigilance disparaît en 1990, une nouvelle formation nationale-populiste apparaît à Genève en 2005, le Mouvement citoyen genevois (MCG), scission de l'UDC genevoise, qui préconise entre autres le renvoi des travailleurs frontaliers (voir Béguin, 2007, p. 119-131 ; Yerly, 2023, p. 95-97). Le MCG décroche ses premiers sièges au Conseil municipal lors des élections de 2011 où il obtient de meilleurs résultats électoraux que l'UDC dont il est issu.

Contrairement à Bâle et Zurich, à Genève, l'ancienne gauche radicale représentée par le Parti du Travail connaît de bons résultats électoraux jusqu'à la fin du xx^e siècle (voir graphique A8 en annexe). À partir de 1995, sous les noms successifs d'Alliance de gauche, À gauche toute !, puis Ensemble à gauche, le Parti du Travail, solidaritéS, fondé en 1992, et des indépendants présentent des listes communes – à quelques rares exceptions – afin de faire élire des représentants de la gauche radicale au sein du Conseil municipal. Avec cette alliance, la gauche radicale devance toutes les autres formations politiques au sein du législatif entre 1999 et 2003, et obtient même un deuxième siège au Conseil administratif en 1999, qu'elle préserve jusqu'en 2006. Les écologistes font quant à eux leur entrée dans le parlement genevois

Graphique 18. Composition partisane de l'exécutif de Genève en nombre de sièges, 1959-2025.



Source : Archives de la Ville de Genève, « Liste des conseillères et conseillers administratifs de la Ville de Genève depuis 1842 », <https://archives.geneve.ch/n/conseilleres-et-conseillers-administratifs/n:126>

en 1987. Leur apparition est déterminante dans l'obtention d'une majorité par les partis de gauche. En effet, c'est le siège obtenu par le physicien Vert Alain Vaissade (1946-) au Conseil administratif en 1991 qui leur permet de devenir majoritaires. Si, au sein du Conseil municipal, une parité entre partis de gauche et de droite est atteinte la même année, dès 1995, le législatif bascule lui aussi totalement à gauche. À noter toutefois que durant deux législatures, à partir de 2011, à la suite des succès du MCG, les partis de gauche perdent leur majorité parlementaire. Ils la regagnent en 2020, mais la reperdent pour un siège en 2025 (voir graphique A8 en annexe). Depuis le début du XXI^e siècle, l'équilibre des forces à gauche change périodiquement. La gauche radicale perd sa prédominance au profit du Parti socialiste, tout d'abord dans le législatif en 2003, puis dans l'exécutif en 2007. En 2020, les Verts constituent la deuxième force de gauche au Conseil municipal ; à partir de cette date, ils partagent également deux sièges avec les socialistes au Conseil administratif, alors que la gauche radicale y est exclue.

6.2.4 Lausanne : le Parti radical-démocratique perd sa prédominance en faveur de coalitions de gauche menées par le Parti socialiste

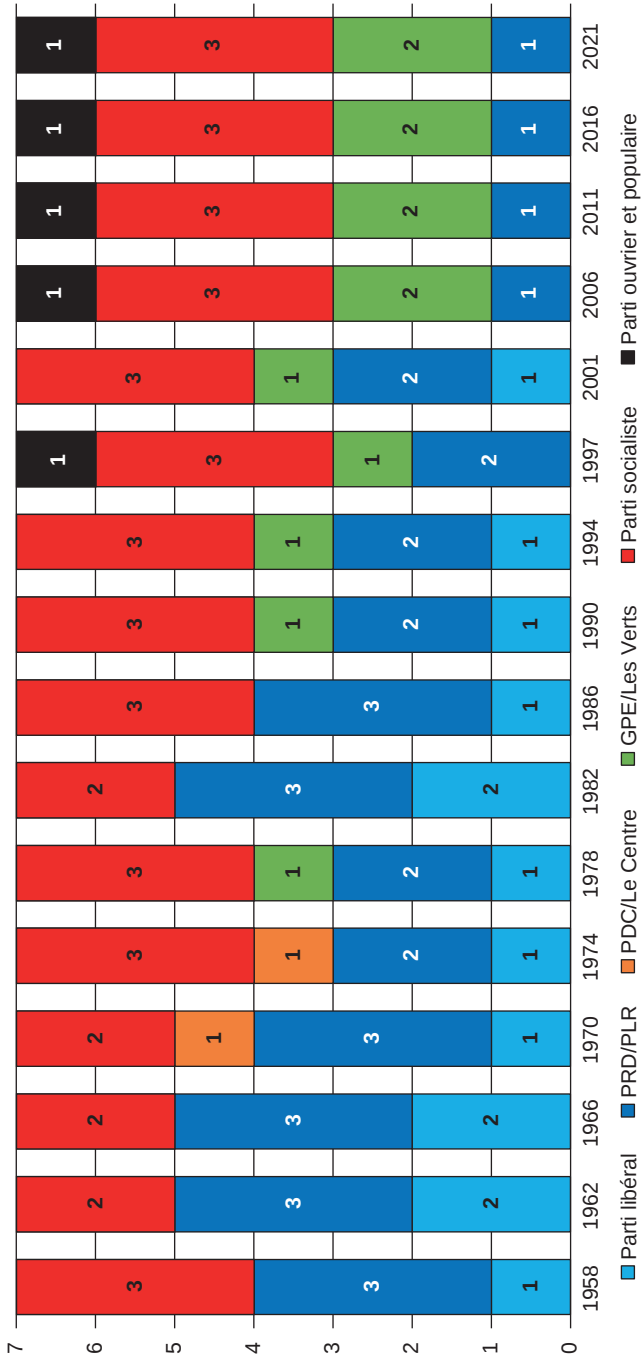
Comme lors de la période précédente, l'organe législatif de la ville de Lausanne, le Conseil communal, est composé de 100 sièges, répartis selon un système électoral proportionnel. L'organe exécutif, la Municipalité, compte quant à lui sept membres. Jusqu'en 1978, ces derniers sont élus directement par la majorité des conseillers communaux. À la suite d'une initiative populaire cantonale lancée par le PDC et l'UDC acceptée en 1980, ils sont élus par le corps électoral lausannois selon un scrutin majoritaire (voir Borraz, 1996, p. 635-636). À l'instar des trois autres villes, la vie politique de Lausanne est marquée par deux phases. La première voit une domination des partis de droite dans les institutions politiques avec une participation minoritaire des socialistes au sein de la Municipalité. La deuxième débute en 1990, lorsque les partis de gauche obtiennent durablement la majorité tant au gouvernement qu'au parlement.

Durant la première phase, le Parti radical-démocratique est la formation politique de droite la plus influente à Lausanne. Il est suivi du Parti libéral et du Parti chrétien-social (Parti démocrate-chrétien à partir de 1973 et Le Centre depuis 2021). Ensemble, les trois partis possèdent à plusieurs reprises la majorité parlementaire jusqu'à la fin des années 1980. Toutefois,

entre 1958 et 1965, un nouveau Parti Jeune-Radical obtient également des sièges dans le législatif lausannois. Si la première scission de la jeunesse radicale en 1917 se situait à la gauche du PRD, celle qui a lieu dans la seconde moitié du xx^e siècle est une scission conservatrice (Ruffieux, 1974b, p. 77-78). Elle disparaît cependant après deux législatures. À noter que, par deux fois, les partis nationaux-populistes parviennent aussi à obtenir des sièges au Conseil communal. La première occurrence remonte aux élections communales de 1973 : une liste portant le sigle de l'Action nationale et le Mouvement national d'action républicaine et sociale (AN-MNA), dans le sillage des votations sur les initiatives Schwarzenbach, parvient à décrocher neuf sièges. La seconde occurrence a lieu lors des élections communales de 1985 : l'Action nationale, alliée à Vigilance, parvient cette fois-ci à décrocher 16 sièges au parlement (voir graphique A10 en annexe). Durant la deuxième phase, libéraux, radicaux et démocrates-chrétiens se regroupent en 2006 à travers l'association LausanneEnsemble. Par la suite, en 2012, les libéraux et les radicaux fusionnent pour devenir le Parti libéral-radical, alors que les démocrates-chrétiens connaissent une quasi-disparition dans le législatif lausannois. Par ailleurs, depuis 2006, l'UDC est elle aussi représentée au Conseil communal, sa section vaudoise ayant globalement adopté la rhétorique nationale-populiste de la section zurichoise (voir Meuwly, 2022, p. 181 ss). On peut enfin noter l'apparition du Parti vert libéral au sein du parlement en 2016.

Pour ce qui est des partis de gauche, quelle que soit la date, le Parti socialiste constitue la formation politique la plus importante. Le POP, bien qu'il ne soit pas aussi influent à Lausanne que le PdT à Genève, connaît une présence continue au Conseil communal, à l'exception d'une seule législature, entre 1986 et 1989, durant laquelle il n'atteint pas le quorum fixé à 5 % des voix. Tout comme à Genève, à partir de 2006, sous les appellations successives d'À gauche toute !, La Gauche, puis Ensemble à gauche, le POP et solidaritéS présentent une liste commune lors des élections, ce qui leur permet de maintenir une présence stable dans le législatif. L'apparition d'un mouvement écologiste est particulièrement précoce à Lausanne. En 1974, le MPE décroche cinq sièges au sein du Conseil communal. Dès 1978, le GPE, qui lui succède, améliore son score et obtient un siège à la Municipalité. Celui-ci est occupé durant une législature seulement par l'ingénieur-physicien Jean-Claude Rochat (1946-). Néanmoins, pour obtenir un siège au gouvernement, le GPE s'allie avec les radicaux et les libéraux au détriment du PDC qui perd son siège à la Municipalité (Borraz, 1992, p. 31-32). De tendance centriste, les écologistes ne font pas encore alliance avec les partis de

Graphique 19. Composition partisane de l'exécutif de Lausanne en nombre de sièges, 1958-2021.



Source : Sautan (1984) et Ville de Lausanne, « Répartition des sièges de la Municipalité, dès 1950 », tableau 17.02.04, <https://www.lausanne.ch/officiel/statistique/themes/17-politique.html>

gauche. La situation est différente lors des élections communales de 1989, où les socialistes, le POP et les écologistes apparentent leurs listes et parviennent à obtenir à la fois une majorité parlementaire et gouvernementale qui perdure encore au début des années 2020. Depuis la prise de pouvoir majoritaire de la gauche, le Parti socialiste demeure, de manière générale, la formation de gauche la plus représentée au sein du législatif, suivi des Verts et des élus du POP/Ensemble à gauche. À partir de 1990, la Municipalité est quant à elle composée de trois socialistes et d'un écologiste. En 1997, le POP gagne lui aussi un siège à l'exécutif, qu'il perd en 2001, mais qu'il retrouve en 2006. Cette même année, les Verts obtiennent un deuxième siège gouvernemental. Depuis lors, les partis de droite ne sont plus représentés que par un seul élu du PLR (voir graphique 19 ci-avant).

6.3 Renouveau des thématiques électorales : zoom sur les campagnes du Parti socialiste à Genève et Lausanne (1981-1995)

Si nous nous sommes penchés sur les changements au sein de la gauche ainsi que sur les transformations survenues dans les villes, ayant conduit à la constitution d'une nouvelle gauche urbaine, puis sur l'évolution des rapports de force partisans, cette partie revient sur la manière dont ces modifications influencent la prise de pouvoir majoritaire des gouvernements, durant les années 1990, par des coalitions de gauche menées par le Parti socialiste. Celles-ci prennent tout d'abord les rênes des villes romandes avant de s'imposer dans les grandes villes alémaniques. Il convient dès lors d'observer comment ces coalitions de gauche parviennent à obtenir une double majorité dans les institutions politiques urbaines en nous focalisant sur la première prise de pouvoir en Suisse romande. En effet, dans les villes alémaniques, l'accession au pouvoir de la gauche suit des tendances relativement similaires. Pour ce faire, nous observons les thématiques mises en avant par le Parti socialiste durant quatre campagnes électorales : en 1981 et en 1989 à Lausanne ; en 1983 et en 1995 à Genève. Dans quelle mesure les transformations que nous avons précédemment mises en évidence dans les villes et parmi l'électorat affectent-elles le contenu des programmes politiques et permettent-elles l'accession de la nouvelle gauche urbaine au pouvoir ? L'analyse de ces quatre campagnes, espacées d'environ une décennie, permet dans un premier temps de revenir sur la potentielle émergence de nouvelles thématiques dans les programmes de la gauche puis, dans un deuxième temps, de constater l'éventuelle

prévalence de ces nouveaux enjeux électoraux. En outre, la fin du xx^e siècle voit l'apparition de nouvelles pratiques de campagnes, généralement confiées à des professionnels de la communication, comme le recours à des sondages d'opinion ou une personnalisation accrue des campagnes (Offerlé, 2002, p. 96-98 [1993] ; sur le cas suisse, voir Kergomard, 2023, p. 49 ss). Il s'agit dès lors de voir si le Parti socialiste fait également progressivement appel à ces nouvelles méthodes.

Pour mener à bien notre analyse, nous nous appuyons sur de la documentation produite par le Parti socialiste lausannois et le Parti socialiste vaudois, conservée aux Archives cantonales vaudoises, et sur des documents élaborés par le Parti socialiste genevois et sa section de la Ville de Genève, déposés aux Archives d'État de Genève¹⁴². Nous avons complété notre recherche en consultant des articles parus dans la presse régionale de l'époque (pour plus de détails, voir chapitre 2.3)¹⁴³.

6.3.1 Les nouvelles thématiques électorales mises à l'agenda par le Parti socialiste

À Lausanne, lors de la campagne pour les élections communales de 1981, les événements récents de Lôzane bouge sont encore dans tous les esprits et une liste électorale dite « Autrement » élaborée par des participants du mouvement est présentée aux électeurs. Par ailleurs, les écologistes du GPE de tendance centriste sont alliés aux partis de droite (Saudan, 1984, p. 300, 330). Avec le slogan « Pour Lausanne », le Parti socialiste lausannois, qui produit une brochure programmatique, place au centre de sa campagne plusieurs thématiques phares de la nouvelle gauche urbaine¹⁴⁴. Le manque chronique de logements et le niveau élevé des loyers occupent une place prépondérante, mais l'accent est mis également sur la qualité de vie au centre de la ville sous l'angle social et urbanistique. Sont aussi pointés du doigt le manque d'espaces verts, la nécessité de piétonniser certains espaces et la lutte contre le bruit et la pollution dus au trafic automobile. On estime, de manière surprenante pour l'époque, pouvoir réduire ces derniers avec la création de plusieurs parkings au

¹⁴² Au moment de la consultation des sources, le fonds « 404 Parti socialiste genevois » était en cours de traitement. Certains documents utilisés ne possédaient donc pas encore de cote définitive. Dans ce cas, nous avons indiqué le numéro provisoire de la boîte où les documents étaient situés lors de la recherche. Sur les archives du Parti socialiste genevois, voir Ruel (2014).

¹⁴³ Les analyses de cette partie reprennent des éléments présentés dans Antoniazza (2025).

¹⁴⁴ ACV, PP 225/562, Brochure « Pour Lausanne », produite par le Parti socialiste lausannois, 1981, 32 p.

centre-ville afin d'éviter que les voitures circulent longuement à la recherche d'une place de stationnement. Il est également question de développer les transports publics avec l'ambition d'en accroître la cadence et le confort. Les questions culturelles, bien qu'évoquées, se limitent principalement au théâtre et au conservatoire. En ce sens, elles sont à contre-courant des revendications des jeunes du mouvement Lôzane bouge, lesquels militaient pour des espaces culturels alternatifs. La révolte de la jeunesse lausannoise est d'ailleurs abordée : si ses méthodes sont dénoncées et son message jugé « diffus et maladroit », on dit vouloir discuter et étudier ses revendications.

Il est intéressant de constater que le POP se démarque clairement de la campagne socialiste. Sous son slogan « Halte à la vie chère. Pour une vraie politique sociale », il axe son discours sur la lutte contre la hausse des loyers et promeut la construction de logements sociaux. Il dénonce aussi les privilèges fiscaux, les suppressions d'emplois, la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation des primes d'assurance-maladie. Même s'il traite également de la question des transports publics, qu'il souhaite renforcer, notamment en raison de leur coût jugé trop élevé, le cœur de son message, contrairement aux socialistes, reste essentiellement axé sur des aspects sociaux et économiques, reléguant au second plan la dimension urbanistique¹⁴⁵. Cette différence de ton et cette relative nouveauté dans l'approche des socialistes ne passent pas inaperçues aux yeux des commentateurs politiques de l'époque. En effet, dans la *Gazette de Lausanne* de tendance libérale-conservatrice, on relève que « le parti socialiste vaudois entend se donner un label de gestionnaire. C'est ce que traduit son affiche qui, abandonnant le rouge, porte sur un fond vert et blanc : Communes vaudoises, confiance aux socialistes »¹⁴⁶.

À Genève, la campagne électorale de 1983 présente des similarités avec celle menée à Lausanne deux ans plus tôt. À noter qu'en 1983, il n'existe pas encore de groupe écologiste à Genève. Sous le slogan « Vivre sa ville », le Parti socialiste genevois diffuse une brochure programmatique articulée autour de quatre thématiques : l'habitat, les transports, la démocratie locale et l'action culturelle¹⁴⁷. Si les thèmes propres à la nouvelle gauche urbaine sont représentés, l'habitat est le domaine d'action considéré comme prioritaire. Ainsi, à l'instar du Parti du Travail, la construction ou le réaménagement de logements sociaux

¹⁴⁵ ACV, PP 225/562, Brochures « Élections communales, 24 et 25 octobre 1981 », « Halte à la vie chère. Pour une vraie politique sociale », « Non à la vie chère », produites par le POP, 1981.

¹⁴⁶ Miéville, D. S. (1981, 24 septembre). Le PS entend se donner une image de gestionnaire. *Gazette de Lausanne*, p. 3.

¹⁴⁷ AEG, 404, Boîte 81, Brochure « Vivre sa ville. Programme socialiste. Ville de Genève. Législature 1983-1987 », produite par le Parti socialiste genevois, 1983, 18 p.

restent la préoccupation principale affichée par le PSG. Néanmoins, la deuxième thématique évoquée, tout comme à Lausanne, concerne directement la qualité de vie des habitants, ce qui est également visible sur l’affiche électorale ci-après (figure 3) qui reprend le slogan électorale « Vivre sa ville ». Elle représente une mère et son enfant sur un vélo, la ville de Genève pouvant être aperçue en arrière-plan. Afin de rendre la « ville vivable », il est premièrement suggéré de limiter la vitesse des voitures à 50 km/h. Deuxièmement, on souhaite aménager des espaces pour le déplacement des piétons – et dans une moindre mesure, des cyclistes – ; les premiers, en raison de la pollution produite par les voitures et par la dangerosité du trafic, sont même qualifiés d’« espèce menacée ! ». Enfin, troisièmement, il s’agit de développer l’offre des transports publics en augmentant, par exemple, le parc des véhicules ou en étendant les zones de circulation réservées aux Transports publics genevois. Dans un document préparatoire pour sa Commission électorale, au sein du Parti socialiste genevois, on est d’ailleurs tout à fait conscient que cette thématique est celle qui est la plus « à même de faire passer un discours socialiste différent de tous les autres discours, et le plus apte aussi à “récupérer” la plus grande partie possible de l’électorat “écologique-alternatif” non socialiste [...]. La “priorité-TRANSPORTS” nous semble donc la plus “prioritaire” des “priorités” »¹⁴⁸.

De manière intéressante, la troisième thématique mise en avant vise à impliquer plus fortement la population dans les décisions politiques, à travers la mise sur pied de processus de consultation des habitants, ainsi qu’une meilleure diffusion de l’information – via notamment une décentralisation de l’administration dans plusieurs quartiers ou encore la création d’une chaîne de télévision locale. Cela rejoint un phénomène plus général de recours à des mécanismes de « démocratie participative ». Ainsi, en France, à la fin des années 1970, au niveau local, les socialistes promeuvent la thématique de la participation citoyenne en la couplant à celle de la qualité de vie ; sans que le principe de la démocratie représentative soit remis en cause, on postule une plus forte implication des habitants dans la vie politique, ce qui constitue une nouveauté (Lefebvre, 2011, p. 71-72). Ceci a également des effets politiques concrets, comme relevé de manière amère au sein du *Journal de Genève*, d’obédience libérale-conservatrice, où on souligne les avantages de l’ancrage local des socialistes :

¹⁴⁸ AEG, 404.76.1, Document « Campagne électorale Ville de Genève : contenu, priorité », à destination des membres de la Commission électorale du Parti socialiste de la ville de Genève, signé par Pascal Holenweg, Pierre Jacot-Guillarmod, [Genève], 18 novembre 1982, p. 2.

Figure 3. Affiche électorale «Vivre sa ville» produite par le Parti socialiste genevois pour les élections municipales de 1983.



Source : AEG, 404. Photographie prise et aimablement transmise par Christian Marchiando.

« Leur force c'est leur [...] implantation sur le terrain, par l'intermédiaire des associations de quartier qu'ils contrôlent, dans la Vieille Ville, à la Jonction, aux Pâquis, à St-Gervais et à St-Jean, même à Champel, ce fief des bourgeois ! Dès qu'un problème surgit dans la ville – des locataires congédiés, une rénovation, une démolition, une construction contestée – aussitôt se forme un groupe d'habitants, dûment conseillé, enrôlé. »¹⁴⁹

¹⁴⁹ Buffat, F. (1983, 17 mars). Parti socialiste : champion de la politique sur le terrain. *Journal de Genève*, p. 16.

Durant sa campagne, le PSG insiste sur cet aspect en diffusant une série de tracts mettant en lumière des enjeux et des mesures spécifiques à plusieurs quartiers¹⁵⁰. Concernant la culture, sans prôner, par exemple, la création de locaux alternatifs revendiqués par les mouvements de contestation des jeunes, le parti souhaite soutenir plus efficacement les artistes régionaux par opposition aux financements accordés à de grandes « opérations de prestige ». Il prône également une décentralisation des grands événements culturels. Il est d'ailleurs intéressant d'observer que, contrairement à la situation lausannoise, au sein du Parti socialiste genevois, on estime que le lien avec la jeunesse n'a pas été rompu¹⁵¹.

Bien qu'il renouvelle partiellement son offre politique à travers de nouvelles thématiques de campagne concernant la qualité de vie des habitants ou la mise en place de processus de démocratie participative à Genève, et malgré une posture se voulant plus respectable à Lausanne, le Parti socialiste ne réussit dans aucune des deux villes à faire élire plus de candidats que lors des précédentes élections – respectivement 17 sièges sur 80 et 31 sièges sur 100. À Lausanne, le POP, qui n'a pas véritablement élargi son offre politique, perd cinq sièges et ne possède plus que huit conseillers communaux. C'est le début d'une longue chute, puisqu'aux élections suivantes de 1985, il n'atteint même pas le quorum de 5 % des suffrages, nécessaires pour lui permettre de siéger au sein du Conseil communal. Les deux autres listes de gauche présentées, soit celle dite « Autrement » et celle du Parti socialiste ouvrier (auparavant LMR), ne parviennent pas à atteindre le quorum. À Genève, le Parti du Travail perd lui aussi quatre représentants. Avec un rapport de force qui bouge à droite, le Parti socialiste est la seule formation politique de gauche qui se maintient à flot. On peut donc estimer que c'est l'élargissement partiel de son offre politique qui lui permet de préserver la plupart de ses sièges dans les deux villes.

6.3.2 La qualité de vie avant tout

À Lausanne, les années 1980 sont marquées par une véritable « crise politique » sous l'impulsion des écologistes du GPE et de différentes associations de préservation du cadre de vie et de défense de l'environnement : sans représentants à la Municipalité, les écologistes font aboutir six référendums

¹⁵⁰ AEG, 404, Boîte 81, Série de tracts « Le PS ne fait pas de quartiers : une meilleure qualité de vie pour tous », produits par le Parti socialiste genevois, 1983.

¹⁵¹ AEG, 404.76.1, « Petit mémoire sur la campagne électorale 83 », produit par [Manuel Tornare] pour le Parti socialiste genevois à destination de ses militants et aux membres de sa Commission électorale, juin 1982, p. 1.

qui concernent principalement des projets urbanistiques au centre de la ville entre 1983 et 1989. Sur les six votations, le corps électoral se prononce cinq fois en faveur des référendaires. Le Parti socialiste lausannois soutient souvent lui aussi les comités référendaires, même s'il regagne un troisième siège à la Municipalité en 1985 et participe, de fait, à l'élaboration des projets contestés dans les urnes (Borraz, 1992, p. 34-38). Le cadre de vie et l'urbanisme constituent donc des enjeux centraux de la campagne de 1989.

Les élections communales de 1989 marquent un changement dans les pratiques du Parti socialiste vaudois, chargé de coordonner les campagnes socialistes dans les communes : il crée une Commission électorale cantonale permanente, qui tient sa première réunion en 1988, décide d'une stratégie électorale globale et fait appel à des experts externes en commanditant une étude d'image et d'analyse statistique à un bureau et à un politologue de l'Université de Lausanne, René Knüsel (1955-). Les résultats de cette étude soulignent l'importance des personnalités et plus particulièrement celle de la municipale Yvette Jaggi (1941-), en fonction depuis 1986, également conseillère nationale et figure importante de la Fédération romande des consommatrices (voir Klein, 2023). Ils révèlent également que le Parti socialiste est perçu comme compétent en matière de politique sociale, mais qu'il gagnerait à mieux communiquer sur les questions environnementales¹⁵².

C'est à travers ces considérations que le Parti socialiste lausannois va construire sa campagne. Si l'on analyse les tracts produits par le PSL pour les élections communales de 1989, les thématiques de l'aménagement urbain et de la qualité de vie des habitants sont centrales et encore plus présentes qu'en 1981. Le parti promeut une amélioration et une extension des transports publics, la création de zones piétonnes, le réaménagement de plusieurs places publiques, mais aussi la création de nouveaux logements, de centres médico-sociaux et des lieux de réunion, notamment pour les jeunes¹⁵³. Par ailleurs, un dépliant de soutien aux trois candidats à la Municipalité indique l'intention de « définir avec les milieux économiques et politiques de nouvelles formes de collaboration régionale »¹⁵⁴, marquant cette volonté de la nouvelle gauche urbaine de s'affranchir des prises de décision au niveau national et cantonal. Un autre élément marquant est la mise en avant et la forte médiatisation de la

¹⁵² ACV, PP 225/566, Étude d'image et analyse statistique sur le Parti socialiste vaudois, réalisée par le bureau Critères sur mandat du Parti socialiste vaudois, février 1989, 12 p.

¹⁵³ ACV, PP 225/569, Tracts thématiques « Des transports de plaisir », « Place aux piétons », « Viens chez moi, j'habite chez une copine », « La vie ne s'arrête pas à 60 ans », « S'éclater à Lausanne », produits par le Parti socialiste lausannois, 1989.

¹⁵⁴ ACV, PP 225/569, Dépliant « Vous avez du talent, travaillons en équipe. Parti socialiste à la Municipalité », produit par le Parti socialiste lausannois, 1989.

candidate socialiste à la syndiculture (présidence de l'exécutif), Yvette Jaggi, qui s'inscrit plus généralement dans un processus de personnalisation des campagnes électorales (voir notamment à ce sujet Blondel et Thiébault, 2010). Ainsi, coup sur coup, en octobre 1989, elle est entre autres en couverture des magazines *L'Illustré*¹⁵⁵ puis *L'Hebdo*¹⁵⁶, qui lui consacrent chacun des dossiers de plusieurs pages et une interview.

À Genève, si l'on se penche sur la campagne électorale qui a lieu en 1995, la situation des partis de gauche diffère de celle de Lausanne en 1989. En effet, lors des élections genevoises précédentes de 1991, bien qu'ils n'aient pas obtenu la majorité au Conseil municipal, ils sont devenus majoritaires au Conseil administratif. En outre, l'Alliance de gauche formée des diverses composantes de la gauche radicale, conjointement avec le Parti socialiste et les écologistes, ont apparenté leur liste en 1991, une décision qu'ils reconduisent aux élections suivantes à travers la poursuite d'une coalition appelée l'« Alternative ». Si les aspects sociaux et de logement occupent la première place dans un document recensant les objectifs communs aux trois formations politiques, ce sont néanmoins les questions d'aménagement urbain et de qualité de vie des habitants qui y sont le plus développées. On souhaite ainsi créer plus d'espaces verts, stopper la densification et diminuer la pollution¹⁵⁷. L'enjeu est donc de parvenir à garder le contrôle du gouvernement tout en obtenant une majorité au sein du parlement genevois.

À l'instar de la campagne lausannoise de 1989, celle de Genève en 1995 marque un tournant dans les pratiques du PSG. En effet, si les socialistes ne commanditent pas une étude réalisée par des experts, ils lancent toutefois un questionnaire diffusé sous la forme d'un tout-ménage à près de 100 000 exemplaires en décembre 1994¹⁵⁸. La plupart des questions portent sur la qualité de vie des habitants. Dans un document qui recense les réponses obtenues, le chômage et la consommation de drogue arrivent en première position des préoccupations – deux enjeux liés à la forte montée du chômage en Suisse durant les années 1990 et par l'écho médiatique important des « scènes ouvertes de la drogue ». Toutefois, le trafic automobile, jugé trop important, arrive en troisième position à égalité avec la problématique de

¹⁵⁵ Maillard, A. (1989, 11 octobre). Tout pour le pouvoir. *L'Illustré*, p. 10-12.

¹⁵⁶ Barraud, P. et Pécllet, J.-C. (1989, 12 octobre). Yvette Jaggi, phénomène politique. *L'Hebdo*, p. 12-16.

¹⁵⁷ AEG, 404.84.1, Document « Plateforme pour une Alternative 95 », signé pour l'Alliance de gauche par Hubert Launay (solidaritéS), René Écuyer (Parti du Travail), Christian Grobet (Indépendants), par Robert Cramer pour Les Verts et par Sami Kanaan pour le Parti socialiste, Genève, 10 mars 1995, 4 p.

¹⁵⁸ AEG, 404.55.1, Questionnaire « À vos plumes et faites votre ville ! », tout-ménage produit par le Parti socialiste genevois à destination des habitants de la ville de Genève, décembre 1994.

l'exclusion sociale. D'autres préoccupations émergent, telles que la création de crèches, de bibliothèques de quartier ou de piscines publiques. Enfin, si le Parti socialiste genevois est premièrement jugé comme étant « trop modéré », il est également globalement considéré comme étant « compétent »¹⁵⁹.

On retrouve plusieurs de ces éléments dans le programme du PSG qui décline cinq « axes prioritaires » : emplois et économie ; solidarité ; qualité de vie ; logement et culture¹⁶⁰. À travers le premier axe, on observe, tout comme à Lausanne et à l'instar de tendances visibles au sein de la nouvelle gauche urbaine dans les villes européennes, la volonté de favoriser l'implantation d'entreprises industrielles de « haut niveau ». Particularisme genevois, cela s'accompagne d'un objectif d'encourager l'accueil et le maintien des organisations internationales (voir Kott, 2011 ; Perroux, 2014, p. 108-109). Le développement économique de la ville devient ainsi primordial dans l'action des élus socialistes, et ce, dans un contexte de néolibéralisation des villes depuis les années 1980 (à ce sujet, voir Pinson, 2020b). La thématique centrale reste cependant celle de la qualité de vie, avec des mesures concernant par exemple la réduction du trafic automobile, la protection de l'environnement ou l'aménagement urbain.

Dans les deux villes, les résultats des élections sont sans appel. En 1989, à Lausanne, le PSL sort grand vainqueur : il obtient, avec le GPE et le POP, une majorité parlementaire de 52 sièges sur 100. Le POP retrouve d'ailleurs le Conseil communal après son revers aux élections précédentes en renouvelant en partie son offre politique¹⁶¹. En plus de la victoire au Conseil communal, les trois candidats présentés par le Parti socialiste lausannois à la Municipalité sont élus aux côtés de l'écologiste Daniel Brélaz (1950-2025). Alors qu'Yvette Jaggi remporte la syndicature, Lausanne devient la première grande ville suisse où la nouvelle gauche urbaine gagne une majorité au législatif et à l'exécutif. À Genève, en 1995, à l'exception des Verts qui perdent trois sièges au Conseil municipal, le Parti socialiste et le Parti du Travail augmentent tous deux leur députation : la coalition de gauche obtient 44 sièges sur 80. Au sein du Conseil administratif, la gauche reste également majoritaire. Pour triompher dans les deux villes, les socialistes ont professionnalisé leur campagne en faisant appel

¹⁵⁹ AEG, 404.55.1, Document « Le PS est-il trop sage ? », [produit par le Parti socialiste genevois à destination des membres de sa Commission électorale], [Genève], [1995], 3 p.

¹⁶⁰ AEG, 404.55.1, La Ville de Genève à l'horizon 2000. Programme politique pour la législature 1995-1999, établi par le Parti socialiste genevois, Genève, janvier 1995, 29 p.

¹⁶¹ Si, comme en 1981, le POP insiste sur la création de logements sociaux et la baisse des loyers dans un programme qu'il élabore en dix points, il met également en avant la nécessité d'aménager des espaces urbains, de renforcer les transports publics ou de lutter contre la pollution, voir Jaalt, Y. (1989, 7 septembre). POP et progressistes aux élections. « Sortir enfin de l'exil ». *24 heures*, p. 22.

à des experts et à un bureau d'analyse d'image à Lausanne, ou réalisé un sondage à Genève. Le recours à des agences publicitaires ou à des enquêtes d'opinion intervient, alors qu'au niveau fédéral, le Parti socialiste suisse a généralisé cette pratique depuis le début des années 1970 (Kergomard, 2022, p. 11-13). Par ailleurs, plus encore qu'au début des années 1980, ils ont centré leur offre politique sur des thématiques urbanistiques et sur la qualité de vie des habitants, enjeux clés de la nouvelle gauche urbaine, tout en s'emparant de la question du développement économique de la ville.

L'analyse des quatre campagnes électorales qui ont lieu à Lausanne et à Genève nous permet d'observer un élargissement progressif de l'offre politique du Parti socialiste à partir des années 1980, sous la forme de l'adoption et de la thématisation de nouvelles priorités politiques. Sous l'effet conjoint de la modification de l'électorat urbain – qui perd sa principale composante ouvrière au profit des classes moyennes salariées –, mais aussi des changements de la composition du Parti socialiste, liés aux nouveaux mouvements sociaux, la thématique de la qualité de vie des habitants dans la ville notamment, prend le pas sur les thématiques traditionnelles de la gauche telles que le logement ou la politique sociale. On observe également la volonté de mettre en place des éléments de démocratie participative à Genève, alors qu'à la fin des années 1980, la question du développement économique de la ville n'est plus l'apanage des partis de droite. Par ailleurs, dès la fin des années 1980, le Parti socialiste emploie dans les deux villes de nouvelles manières de faire campagne, inédites à l'échelon politique local, qui passent entre autres par un processus de personnalisation des campagnes électorales, nous l'avons vu avec Yvette Jaggi à Lausanne. La conjonction de ces éléments permet aux coalitions de gauche menées par le Parti socialiste de prendre durablement le contrôle des exécutifs des grandes villes suisses au début des années 1990. Néanmoins, si l'élargissement de l'offre politique à travers la mise en avant de nouvelles thématiques électorales est en phase avec les transformations de l'électorat urbain, ces nouveaux enjeux ne signifient pas pour autant l'abandon de thèmes plus anciens visant à réduire les inégalités sociales et spatiales dans la ville, on le verra dans le chapitre 8. Ceux-ci sont désormais portés par un personnel politique qui, à l'instar de l'électorat urbain, connaît aussi d'importants changements et font l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 7

Les caractéristiques socio-professionnelles des élus de la nouvelle gauche urbaine (1980-2020)

« La gauche caviar et les moralisateurs verts des villes veulent dire à tous les autres habitants du pays comment penser et vivre. [Ils] vivent dans leurs bulles, à l'écart de la réalité que vivent la plupart des gens dans ce pays. [...] Nous déclarons la guerre à cette gauche moralisante et condescendante. Les villes qui mènent des politiques nuisibles pour notre pays et notre prospérité doivent être privées d'argent. [...] Je dois le dire très clairement : la politique des villes de gauche est la politique des parasites. Ils sont les champions du monde pour accaparer et dépenser l'argent que d'autres ont gagné. Comme les parasites, ils vivent aux crochets des autres. » (Marco Chiesa, président de l'UDC Suisse, 2021)¹⁶²

S'exprimant au sujet des coalitions de gauche qui gouvernent les grandes villes suisses et desquelles elle est largement exclue, l'UDC, parti national-populiste, dénonce, par la voix de son

¹⁶² Discours du 1^{er} août 2021, « Défendre la liberté de la Suisse contre les villes roses-vertes ». Texte disponible en ligne sur le site de l'UDC Suisse. <https://www.udc.ch/actualites/publications/exposes/defendre-la-liberte-de-la-suisse-contre-les-villes-roses-vertes/>

président, une gestion des communes urbaines jugée dispendieuse, clientéliste et déconnectée des origines ouvrières de la gauche. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, après une longue période débutant après la Deuxième Guerre mondiale, durant laquelle les quatre villes sont dirigées exclusivement par des coalitions de droite avec une participation minoritaire de la gauche aux exécutifs, celle-ci redevient majoritaire au fil des années 1990, et ce, de manière durable jusqu'au début des années 2020. Après avoir analysé les changements urbains et l'essor d'une nouvelle gauche urbaine, nous revenons désormais sur les élus des partis de gauche. Comme au chapitre 4, une biographie collective des élus siégeant entre 1980 et 2020 permet d'examiner les transformations qui surviennent au sein du personnel politique de la nouvelle gauche urbaine qui accède au pouvoir. Ces élus sont-ils désormais effectivement déconnectés des professions subalternes, contrairement à 1957 où dominaient les métiers manuels ? En effet, alors que l'électorat majoritaire de la gauche est historiquement lié aux classes populaires, il bascule durant la seconde moitié du xx^e siècle en faveur des classes moyennes salariées (voir chapitre 6 et Rennwald, 2015, 2020). Peut-on observer un phénomène similaire dans le profil socioprofessionnel des élus ? Qu'est-ce qui distingue les élus de la nouvelle gauche urbaine de ceux issus de la période du socialisme municipal ?

Pour répondre à ces questions, ce chapitre est divisé en deux parties. La première s'intéresse aux élus des législatifs à travers plusieurs indicateurs : l'âge – afin d'observer si une dynamique générationnelle est à l'œuvre après l'essor des nouveaux mouvements sociaux dans les années 1970 –, le niveau de formation – qui nous renseigne sur les ressources nécessaires pour siéger au sein d'un parlement durant la deuxième moitié du xx^e siècle – et la profession exercée au moment de l'élection – indicateur des effets potentiels des multiples changements précédemment mentionnés sur le profil des élus de la nouvelle gauche urbaine. Il s'agit ainsi de déterminer si ces caractéristiques évoluent vis-à-vis de la période précédemment observée. Dans une seconde partie, nous nous penchons plus en détail sur les membres des exécutifs dont la fonction est professionnalisée et rémunérée et qui constituent un échantillon plus restreint. Outre les indicateurs mentionnés, nous analysons également leur carrière politique afin d'observer si celle-ci connaît des évolutions. Nous chercherons tout particulièrement à savoir si l'élite de premier rang mise en évidence dans le chapitre 4 se consolide une fois la nouvelle gauche urbaine parvenue au pouvoir.

7.1 Une élite politique de gauche renouvelée dans les législatifs

Nous l'avons vu, la nouvelle gauche urbaine devient majoritaire durant les années 1990. Dans cette partie, il s'agit d'analyser le profil socio-professionnel des élus de cette gauche renouvelée dans les législatifs. Compte tenu des transformations urbaines et de l'apparition de nouveaux partis de la gauche radicale ainsi que de formations écologistes, nous postulons que la représentation des classes populaires va diminuer au profit d'une forte progression de celle des classes moyennes salariées. Toutefois, ces changements surviennent avant la prise de pouvoir des villes par la gauche. Pour analyser le profil des élus des partis de gauche que nous comparons une nouvelle fois à celui des élus des partis de droite, nous avons réalisé une biographie collective en nous inspirant de la méthode prosopographique, présentée dans le chapitre 2. Celle-ci recense de manière exhaustive l'ensemble des individus ayant exercé un mandat électif dans les organes législatifs des quatre villes à trois dates clés : 1980, 2000 et 2020¹⁶³.

7.1.1 Âge des élus : une nouvelle génération arrive au pouvoir

L'analyse de l'âge des élus des partis de gauche au chapitre 4 a montré qu'entre 1910 et 1957, la catégorie d'âge des 39-64 ans était très largement surreprésentée au sein des parlements locaux. Toutefois, en 1910, une dynamique générationnelle était également observable avec l'arrivée de jeunes élus socialistes sans expérience politique préalable. Qu'en est-il cependant entre 1980 et 2020 ? Est-ce que l'essor de nouvelles formations de gauche a une incidence sur l'âge des élus ?

Entre 1910 et 1957, nous avons observé un vieillissement du personnel politique des partis de gauche. En 1980, nous constatons au contraire un fort rajeunissement de l'âge moyen des élus (voir tableau 14 ci-après). En effet, à cette date, si les socialistes ont en moyenne 46 ans, les élus de la gauche radicale ont en moyenne 42 ans, et les Verts – au nombre de huit et uniquement présents à Lausanne – ont en moyenne 39 ans. Ce phénomène

¹⁶³ Les analyses de cette partie approfondissent et étendent certaines observations présentées dans Antoniazza et al. (2023).

s'observe de manière similaire dans les quatre villes (voir tableaux A2-A5 en annexe), mais il concerne uniquement les députations des partis de gauche. Par la suite, à l'exception des Verts, l'âge moyen des élus de gauche augmente à nouveau de manière différenciée selon les partis. Dans le cadre du Parti socialiste, il augmente légèrement à 47 ans en 2000 et reste stable en 2020¹⁶⁴. En revanche, le vieillissement est plus marqué dans les partis de la gauche radicale : l'âge moyen passe de 42 à 51 ans entre 1980 et 2020. Malgré cette hausse, il reste tout de même inférieur à celui des élus des partis du centre et de droite (52 ans en 2020) et des partis nationaux-populistes (54 ans en 2020). Enfin, quant aux Verts, leur âge moyen passe de 47 ans en 2000, soit le même que celui des élus socialistes, à 45 ans en 2020.

Le rajeunissement spectaculaire des effectifs des partis de gauche en 1980 est à mettre en relation avec la création de partis issus des nouveaux mouvements sociaux au fil des années 1970, comme les POCH à Bâle et à Zurich, ou le GPE à Lausanne. Ces partis offrent à une nouvelle génération (voir encadré 10 ci-après) la possibilité d'accéder rapidement à un premier mandat électif. En tant que formations récentes, ils permettent à leurs jeunes fondateurs d'occuper de « bonnes » places sur les listes électorales, facilitant ainsi leur élection. Ainsi, au sein de la gauche radicale, la moyenne d'âge des élus du PdT et du POP est de 46 ans – un âge moyen similaire à celui des socialistes à la même date –, alors que pour les POCH, celle-ci est de 33 ans. Le Parti socialiste, qui est dans une moindre mesure également marqué par l'arrivée d'anciens militants de Mai 68, connaît de fait lui aussi un rajeunissement. Toutefois, la baisse de l'âge moyen est moins importante qu'au sein des nouveaux partis de la gauche radicale. En effet, le Parti socialiste est tributaire de dynamiques internes de « rétributions du militantisme » selon la formule de Gaxie (1977, 2005) en faveur d'anciens élus « sortants » ou de militants de longue date aspirant à accéder à un parlement local. Ces rétributions symboliques se traduisent notamment par de meilleures positions au sein des listes électorales pour ces derniers au détriment de militants plus jeunes et moins expérimentés.

Ces rétributions symboliques, couplées à la relative ancienneté du Parti socialiste, expliquent la constance de l'âge moyen de ses membres dans les parlements locaux. Concernant l'augmentation de l'âge moyen des élus de la gauche radicale en 2000 et en 2020, deux éléments l'expliquent. Premièrement, les nouvelles formations politiques issues des nouveaux mouvements sociaux des années 1970 s'institutionnalisent progressivement

¹⁶⁴ Cela n'est pas le cas à Bâle et à Genève où, au contraire, l'âge moyen des socialistes baisse en 2020 (voir tableaux A2-A5 en annexe).

Tableau 14. Âge moyen des élus des législatifs des quatre villes, 1957-2020.

	1957	1980	2000	2020
Gauche radicale	50	42	49	51
Parti socialiste	51	46	47	47
Les Verts		39	47	45
Partis du centre/de droite	50	49	50	52
Partis nationaux-populistes		52	52	54
Ensemble des élus	50	47	49	49

N Gauche radicale : 1957 = 52, 1980 = 48, 2000 = 39, 2020 = 26.

N Parti socialiste : 1957 = 133, 1980 = 142, 2000 = 155, 2020 = 130.

N Les Verts : 1980 = 8, 2000 = 43, 2020 = 58.

N Partis du centre/de droite : 1957 = 263, 1980 = 242, 2000 = 169, 2020 = 119.

N Partis nationaux-populistes : 1980 = 11, 2000 = 42, 2020 = 55.

N Ensemble des élus : 1957 = 448, 1980 = 451, 2000 = 448, 2020 = 388.

Source : Base de données des élites suisses.

durant les deux dernières décennies du xx^e siècle. De fait, leur personnel politique devient plus âgé. Deuxièmement, de manière générale, les effectifs des partis de la gauche radicale diminuent progressivement entre 1980 et 2020. La diminution des sièges obtenus tend à favoriser des candidats sortants ou possédant une plus grande expérience politique. Au contraire, dans le cas des Verts, le parti parvient à augmenter sa députation depuis 1980, ce qui explique peut-être en partie la diminution de l'âge moyen de ses membres en 2020.

Comme observé entre 1910 et 1957, l'âge moyen des élus des parlements communaux est plus bas qu'au sein des parlements cantonaux qui, eux-mêmes, connaissent un âge moyen de leurs membres inférieur à celui des élus de l'Assemblée fédérale, excepté en 2020¹⁶⁵ (voir tableau 15 ci-après). Généralement, plus un échelon politique est important dans la hiérarchie du fédéralisme suisse, plus l'âge moyen de ses élus y est élevé. Ainsi, siéger dans un parlement communal ou cantonal constitue encore aujourd'hui une

¹⁶⁵ Pilotti (2017, p. 201-202) attribue la baisse de l'âge moyen des élus fédéraux à l'arrivée importante de parlementaires UDC, depuis le début des années 2000, dont l'âge moyen lors de la première élection est plus bas que celui des représentants de toutes les autres formations politiques.

Tableau 15. Âge moyen des élus des législatifs cantonaux de Genève, Vaud, Zurich et de l'Assemblée fédérale, 1980-2020.

	1980	2000	2020
Grand Conseil Genève	49	50	53
Grand Conseil Vaud	52	51	53
Grand Conseil Zurich	49	49	50
Assemblée fédérale	52	52	51

N Grand Conseil Genève : 1980 = 106, 2000 = 101, 2020 = 104.

N Grand Conseil Vaud : 1980 = 200, 2000 = 180, 2020 = 149.

N Grand Conseil Zurich : 1980 = 180, 2000 = 181, 2020 = 180.

N Assemblée fédérale : 1980 = 248, 2000 = 249, 2020 = 246.

Source : Base de données des élites suisses, excepté pour l'Assemblée fédérale où les chiffres de 1980 et 2000 sont tirés puis arrondis de Pilotti (2017, p. 198).

étape importante pour obtenir ensuite un mandat électif à l'échelon fédéral (Di Capua et al., 2022). Si l'on observe également une baisse générale de l'âge moyen des élus des parlements cantonaux et de l'Assemblée fédérale en 1980 – que Pilotti (2017, p. 199) attribue « à des facteurs de changement générationnel interne aux principaux partis » –, celle-ci est moins importante que dans les parlements urbains. En effet, de manière similaire aux premiers élus socialistes de 1910 qui ont d'abord obtenu des mandats électifs dans les organes législatifs des villes avant de siéger dans les échelons parlementaires supérieurs, les jeunes élus issus des formations politiques créées dans le sillage des nouveaux mouvements sociaux des années 1970 n'ont que très peu de représentants dans les parlements cantonaux et à l'Assemblée fédérale en 1980. À cette date, il n'y a qu'un seul écologiste qui siège au Conseil national, l'enseignant vaudois Daniel Brélaz (1950-2025), qui est par ailleurs le premier écologiste élu dans un parlement national. Ce n'est que dans un deuxième temps que les élus de ces nouvelles formations politiques parviennent à investir les parlements cantonaux et l'Assemblée fédérale, tout du moins dans le cas des Verts, les POCH bien qu'obtenant des succès dans plusieurs cantons alémaniques ne parviennent jamais à obtenir plus de trois sièges au Conseil national durant les années 1980 avant leur disparition au début des années 1990 (voir Blum, 1986, p. 142).

Encadré 10. Quelques représentants d'une nouvelle génération d'élus de gauche politisés à la suite des événements de Mai 68

Dans le sillage des événements de Mai 68, de nouveaux partis politiques de gauche fondés par d'anciens étudiants contestataires voient le jour. Plusieurs acteurs du mouvement rejoignent également le Parti socialiste, le PdT et le POP. Ils participent à un véritable renouvellement des effectifs à gauche et, pour certains, mènent une riche carrière politique.

Moritz Leuenberger (1946-). Il est le fils du professeur de théologie et recteur de l'Université de Zurich, Robert Leuenberger (1916-2004). Lors de ses études de droit à l'Université de Zurich entre 1966 et 1970, il s'engage politiquement à la suite des événements de Mai 68 qui touchent l'université. Il rejoint une association étudiante socialiste (*Sozialistische Hochschulgruppe*) et accède au Petit conseil des étudiants (*Kleiner Studentenrat*), organe exécutif du corps étudiant de l'Université de Zurich où il fait face notamment à Christophe Blocher (1940-), futur conseiller fédéral UDC, alors membre de l'organe législatif des étudiants. Il adhère au PSS en 1969. Parallèlement à une activité d'avocat, Moritz Leuenberger, devient président de la section socialiste de la ville de Zurich en 1972, poste qu'il occupe jusqu'en 1980. Parallèlement, il siège au sein du législatif de la ville de Zurich de 1974 à 1983. Il occupe également un mandat de conseiller national entre 1979 et 1995. En 1991, il est élu au Conseil d'État du canton de Zurich. Parachèvement de sa carrière politique, il accède au Conseil fédéral en 1995, où il a la charge du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication jusqu'à sa retraite en 2010.

Peter Niggli (1950-). Il étudie les mathématiques, la philosophie et l'histoire à l'Université de Zurich entre 1970 et 1976, sans toutefois obtenir de diplôme. De 1969 à 1976, à la suite des événements de Mai 68, il est à la tête de la Structure organisationnelle révolutionnaire de Zurich (*Revolutionäre Aufbauorganisation Zürich*), une organisation d'inspiration marxiste-léniniste visant au dépassement du capitalisme. Par la suite et jusqu'en 1998, il exerce le métier de journaliste indépendant. Il siège en tant que Verts au sein du législatif de la ville de Zurich entre 1990 et 1996. En 1998 et jusqu'à 2015, il est le directeur de la Communauté de travail des œuvres d'entraide, qui devient Alliance Sud en 2005, un consortium qui réunit les plus grandes organisations suisses d'entraide.

Jürg Stöcklin (1951-). Il naît dans la ville d'Hazaribagh en Inde. Entre 1971 et 1979, il étudie la biologie à l'Université de Bâle. Maoïste, il rejoint à cette époque le Groupe révolutionnaire de Bâle (*Revolutionären Gruppe Basel*). Il obtient un doctorat en biologie en 1986, puis est chargé de cours à l'Université de Bâle où il devient professeur titulaire de botanique en 2007. Son engagement politique en faveur des causes écologistes l'amène à rejoindre l'Alternative verte en 1987, puis Les Verts bâlois en 1991. Il préside la section verte de Bâle-Ville

de 1994 à 1997, puis de 2007 à 2012. Il siège au Grand Conseil de Bâle-Ville en tant que Vert de 1997 à 2013, puis de 2017 à 2021.

Marc Vuilleumier (1951-). Il est fils de pasteur. Les événements de Mai 68 ont lieu alors qu'il est étudiant au gymnase à Neuchâtel, mais c'est avant tout l'action du révolutionnaire argentin Ernesto « Che » Guevara (1928-1967) qui inspire son engagement politique¹⁶⁶. Après avoir rejoint la Jeunesse socialiste suisse dans les années 1970, il adhère au POP durant ses études à l'École sociale de Lausanne, qu'il termine avec succès. En 1982, il devient directeur d'EMS et aussi dirigeant de la section lausannoise de l'Association de défense et de détente des retraités (AVIVO), poste qu'il occupe jusqu'en 2000. Il est élu au Conseil communal de la ville de Lausanne en 1981, jusqu'en 1984, mais perd son siège lors des élections communales de 1985. Il est à nouveau élu en 1989, mais démissionne en 1991. Il est élu au Grand Conseil vaudois en 1990 et y siège jusqu'en 1999. Il est à nouveau conseiller communal lausannois entre 1998 et 2006, avant d'accéder à la Municipalité de la ville de Lausanne où il siège jusqu'en 2016. Depuis 2017, il est à nouveau député au Grand Conseil vaudois.

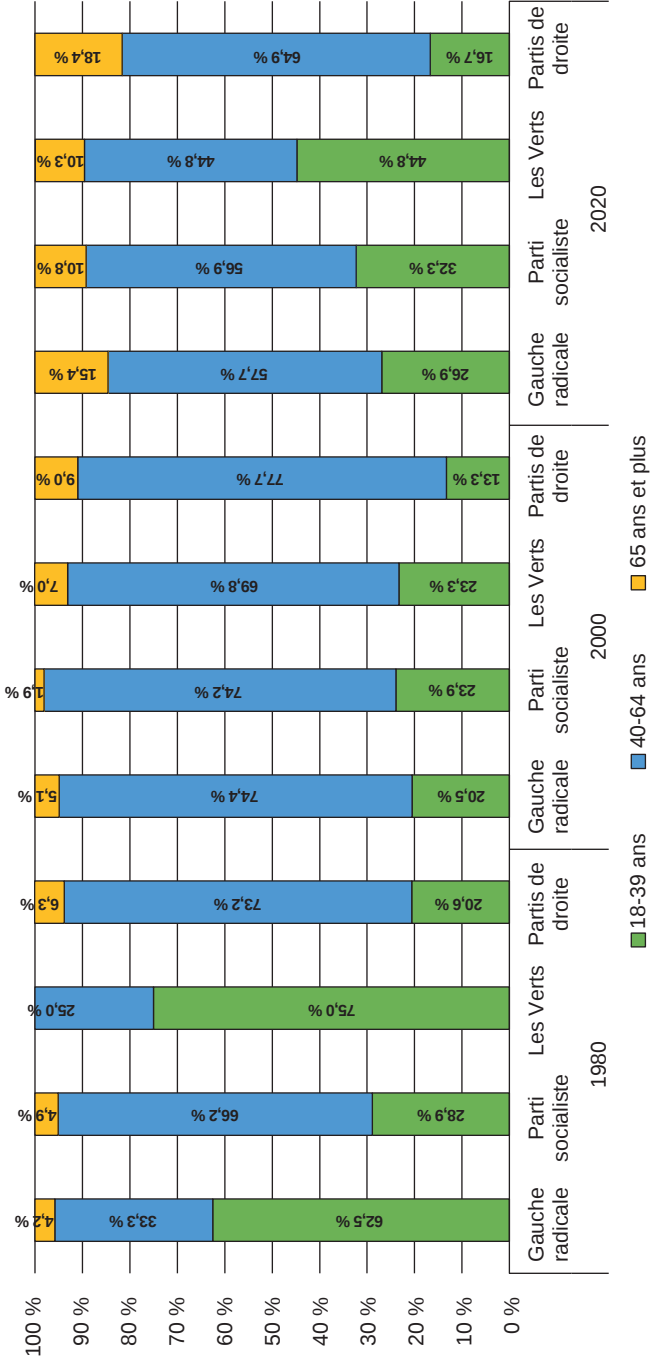
Source : Base de données des élites suisses.

La répartition des élus urbains au sein des trois catégories d'âge visibles sur le graphique 20 ci-après illustre clairement le tournant de l'année 1980 pour les députations de gauche. En effet, à cette date, au sein de la gauche radicale, 62,5 % des élus appartiennent à la catégorie des 18-39 ans, alors que trois quarts des représentants écologistes – qui siègent tous à Lausanne – sont également issus de cette catégorie. Dans la députation socialiste, bien qu'ils soient moins nombreux, on remarque aussi une augmentation de la part des 18-39 ans à presque 30 %¹⁶⁷. À noter que cette hausse n'affecte pas les partis de droite. Néanmoins, les 39-64 ans sont à nouveau la catégorie que l'on retrouve le plus fréquemment parmi les députations des partis de gauche dès 2000, alors que les 65 ans et plus sont les moins nombreux à chaque date, malgré une hausse en 2020. De manière générale, excepté quelques variations dans

¹⁶⁶ Buenzod, M. (2013, 17 juin). Marc Vuilleumier, un homme de conviction. Site internet du POP Vaud. <https://popvaud.ch/2013/06/17/marc-vuilleumier-un-homme-de-conviction/>

¹⁶⁷ Par la suite, à partir de 2000, la part des 18-39 ans décline et oscille entre 20 et 25 % parmi tous les partis de gauche. En 2020, le taux des jeunes augmente à nouveau sans toutefois atteindre les chiffres de 1980 : s'ils représentent plus ou moins 30 % des élus socialistes et des partis de la gauche radicale, ils sont presque 45 % parmi les Verts. Ceci s'explique par l'augmentation des élus en formation. En effet, si on ne dénombre qu'un seul étudiant en 2000, ceux-ci représentent près de 15 % des représentants des partis de gauche ayant entre 18 et 39 ans en 2020.

Graphique 20. Catégories d'âge des élus des législatifs des quatre villes entre 1980 et 2020, en %.



N totaux : 1980 = 451, 2000 = 448, 2020 = 388.
N Gauche radicale : 1980 = 48, 2000 = 39, 2020 = 26.
N Parti socialiste : 1980 = 142, 2000 = 155, 2020 = 130.
N Les Verts : 1980 = 8, 2000 = 43, 2020 = 58.
N Partis de droite : 1980 = 253, 2000 = 211, 2020 = 174.

Source : Base de données des élites suisses.

les pourcentages, ces tendances sont relativement similaires dans les quatre villes (voir graphiques A11-A14 en annexe)¹⁶⁸.

En 1980, les 18-39 ans sont surreprésentés parmi les écologistes et les élus des partis de la gauche radicale, au regard de leur part dans la population résidante des villes (voir graphique A15 en annexe). À la même date, sans obtenir une représentation équivalente à leur poids démographique, ils sont plutôt bien représentés au sein de la députation socialiste. On l'a dit, la constitution de partis politiques issus des nouveaux mouvements sociaux des années 1970 permet à une nouvelle génération d'élus d'accéder à un premier mandat électif à un âge relativement jeune. Cette nouvelle génération continue ensuite d'obtenir des mandats électifs, contribuant à la hausse de la part des élus appartenant à la catégorie des 40-64 ans en 2000. Le journaliste puis directeur de l'Association de défense des locataires (ASLOCA), Niklaus Scherr (1944-), représente parfaitement cette nouvelle génération de politiciens de gauche urbains à la longue carrière politique. En 1980, à l'âge de 36 ans, il est membre du législatif de la ville de Zurich sous l'étiquette des POCH. Vingt ans plus tard, il y siège encore en tant que représentant de l'Alternative Liste dont il est l'un des fondateurs. Après 38 années passées sur les bancs du parlement zurichois, il démissionne en janvier 2017 à l'âge de 72 ans. Autre exemple, la juriste socialiste Barbara Schneider (1953-), élue à 27 ans en 1980 au Grand Conseil de Bâle-Ville. En 2000, elle fait cette fois-ci partie du Conseil d'État bâlois où elle est à la tête du Département de la construction et des transports jusqu'en 2009.

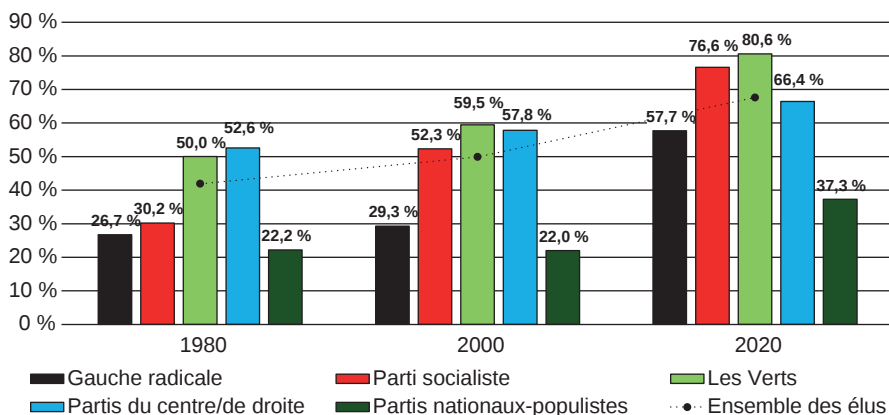
7.1.2 Formation des élus : un processus d'académisation

Entre 1910 et 1957, la majorité des élus de gauche qui siègent dans les législatifs des quatre villes ne sont pas en possession d'un diplôme universitaire. Qu'en est-il toutefois durant la seconde moitié du xx^e siècle ? Est-ce que la prise de pouvoir des villes dans les années 1990 coïncide avec une transformation du niveau de formation des élus de gauche ?

Le graphique 21 ci-après montre l'augmentation spectaculaire du pourcentage de diplômés parmi les députations des partis de gauche entre 1980

¹⁶⁸ Néanmoins, à Bâle et à Lausanne, la part des 18-39 ans chute plus fortement en 2000 avant d'atteindre des pourcentages relativement similaires aux autres villes en 2020.

Graphique 21. Proportion des élus des législatifs des quatre villes avec un diplôme universitaire entre 1980 et 2020, en %.



N Gauche radicale: 1980 = 45, 2000 = 41, 2020 = 26.

N Parti socialiste: 1980 = 129, 2000 = 149, 2020 = 128.

N Les Verts: 1980 = 8, 2000 = 42, 2020 = 62.

N Partis du centre/de droite: 1980 = 215, 2000 = 154, 2020 = 119.

N Partis nationaux-populistes: 1980 = 9, 2000 = 41, 2020 = 51.

N Ensemble des élus: 1980 = 406, 2000 = 427, 2020 = 386.

Source : Base de données des élites suisses.

et 2020¹⁶⁹. Cette académisation du personnel politique ne suit cependant pas les mêmes tendances selon les partis. Chez les élus socialistes, on observe deux hausses significatives de plus de 20 points de pourcentage entre 1980 et 2000, puis entre 2000 et 2020. Fait important, en 2000, au moment où la nouvelle gauche urbaine administre les villes, 52,3 % des élus socialistes sont universitaires, un taux désormais proche de celui des élus du centre et de droite (57,8 %). En 2020, ce chiffre atteint 75 %, dépassant désormais celui des élus du centre et de droite. La gauche radicale connaît une augmentation plus tardive: 29,3 % de diplômés en 2000, puis 57,7 % en 2020, soit une proportion qui se rapproche de celle des élus des partis du centre et de droite (66,4 %). Quant aux Verts, ils possèdent sur l'ensemble de la période la députation de gauche avec la plus grande part de diplômés: 50 % en 1980,

¹⁶⁹ Une première augmentation a également lieu entre 1957 et 1980: le taux passe de 12,8 % à 30,2 % chez les socialistes, et de 15,1 % à 26,7 % au sein de la gauche radicale.

59,5 % en 2000 et 80,6 % en 2020 ; dès 2000, il s'agit de la députation avec le taux d'universitaire le plus élevé, à gauche comme à droite. Du côté du centre et de la droite, le taux de diplômés reste stable entre 1980 et 2000, puis connaît une légère augmentation de 8,6 points de pourcentage entre 2000 et 2020 pour atteindre 66,4 %. À cette date, il s'agit d'un taux inférieur à ceux des socialistes et des Verts. De manière frappante, les partis nationaux-populistes possèdent en revanche un taux d'universitaires très bas sur l'ensemble de la période : environ 22 % en 1980 et en 2000, puis 37,3 % en 2020. Enfin, si les tendances sont relativement similaires dans les quatre villes, on observe quelques différences. En 1980 et 2000, les députations de gauche alémaniques connaissent des taux d'universitaires supérieurs à ceux des députations francophones, surtout parmi les élus de la gauche radicale. Les différences les plus notables sont visibles entre les députations bâloises et lausannoises¹⁷⁰. Le phénomène s'inverse en 2020 (voir graphiques A18-A21 en annexe).

Deux explications peuvent être avancées pour expliquer la hausse impressionnante de la proportion des élus de gauche au bénéfice d'un diplôme universitaire. Premièrement, l'accès aux études supérieures se démocratise au sein de la population européenne durant la seconde moitié du xx^e siècle (voir Gaxie et Godmer, 2007, p. 123-124), ce qui facilite la possibilité pour les élus d'entreprendre des études. Toutefois, si on compare la part des élus de gauche en possession d'un diplôme universitaire avec la part de la population des quatre villes ayant le droit de vote et ayant achevé une formation professionnelle supérieure – comprenant, outre les universités, les hautes écoles spécialisées et pédagogiques – (voir graphique A17 en annexe), les députations de gauche ont systématiquement une part de diplômés plus élevée, quand bien même la part de la population diplômée dans les villes augmente de manière régulière depuis les années 1980 et atteint près de 50 % à Genève et à Zurich en 2020. La seule démocratisation de l'accès aux études supérieures n'explique donc pas entièrement l'augmentation du taux d'universitaires. La deuxième explication a trait à la transformation des professions exercées majoritairement par les élus de gauche, nous y reviendrons dans la suite de ce chapitre. En effet, l'essor des nouveaux mouvements sociaux des années 1970 et l'intégration progressive de ses acteurs – qui ne sont pas issus du mouvement ouvrier – au sein des formations politiques de gauche contribuent à un profond changement du niveau général de formation des élus. Ainsi, en 1980, parmi l'ensemble

¹⁷⁰ Les différences les plus significatives sont notamment en 1980, où l'on peut observer un écart de presque 20 points de pourcentage entre les élus socialistes universitaires de Bâle (37,9 %) et ceux de Lausanne (18,8 %). En 2000, l'écart est cette fois-ci de plus de 40 points entre les élus de la gauche radicale lausannoise (9,1 %) et bâloise (50 %).

des élus de gauche, alors que la proportion d'universitaires de la catégorie des 40-64 ans n'est que de 21,6 %, celle des 20-39 ans est, en revanche, de 44,4 %, soit plus du double.

L'académisation plus tardive des élus de la gauche radicale, qui a lieu entre 2000 et 2020, s'explique par la présence significative de représentants du PdT et du POP en 1980 et en 2000, surtout en Suisse romande. En effet, contrairement aux nouveaux partis de la gauche radicale à l'image des POCH issus des nouveaux mouvements sociaux, le PdT et le POP possèdent une dimension ouvrière très prononcée. Ils sont tous deux une résurgence du Parti communiste suisse et de la FSS interdits par les autorités fédérales au début des années 1940. Ainsi, si l'on compare le taux d'universitaires parmi les POCH en 1980, il est de 58,3 %, alors qu'au sein du PdT et du POP, il n'est que de 15,2 %. L'écart important du pourcentage d'universitaires que l'on peut observer entre la gauche radicale bâloise et celle de Lausanne en 2000 s'explique de la même manière (voir graphiques A18 et A20 en annexe). À cette date, à Lausanne, les élus de la gauche radicale sont exclusivement des membres du POP, alors qu'à Bâle, il s'agit de membres de la formation féministe Frauenliste Basel. Dès lors, le taux très élevé d'universitaires parmi les Verts dès leur apparition en 1980 – uniquement à Lausanne avec huit élus – qui contraste avec les autres formations politiques de gauche n'est pas étonnant : contrairement aux socialistes, les Verts sont le produit des mouvements écologistes des années 1970 et ne possèdent pas une origine ouvrière.

Élément marquant : si les députations des partis de gauche issus du mouvement ouvrier se singularisent entre 1910 et 1957 par une faible proportion d'élus ayant suivi des études supérieures, ce n'est plus le cas depuis 1980. Désormais, ce sont les partis nationaux-populistes – majoritairement l'UDC ou des formations politiques locales à l'image du MCG à Genève¹⁷¹ – qui possèdent les députations les moins diplômées. Cette tendance n'est pas propre aux villes : au niveau fédéral, le groupe parlementaire UDC est celui comptant le moins d'universitaires depuis 2000 (Pilotti, 2017, p. 217-218 ; voir aussi Mazzoleni et al., 2023).

La hausse du nombre d'universitaires dans les législatifs des quatre villes suit une tendance plus largement observée au sein des parlements nationaux européens où la proportion de diplômés académiques augmente graduellement depuis la seconde moitié du xx^e siècle (Gaxie et Godmer, 2007, p. 109-115). C'est également le cas en Suisse, où Pilotti (2017, p. 214-220) met en évidence

¹⁷¹ En 1980, on ne dénombre que neuf élus nationaux-populistes : trois membres de l'Action nationale à Bâle et six membres de Vigilance à Genève.

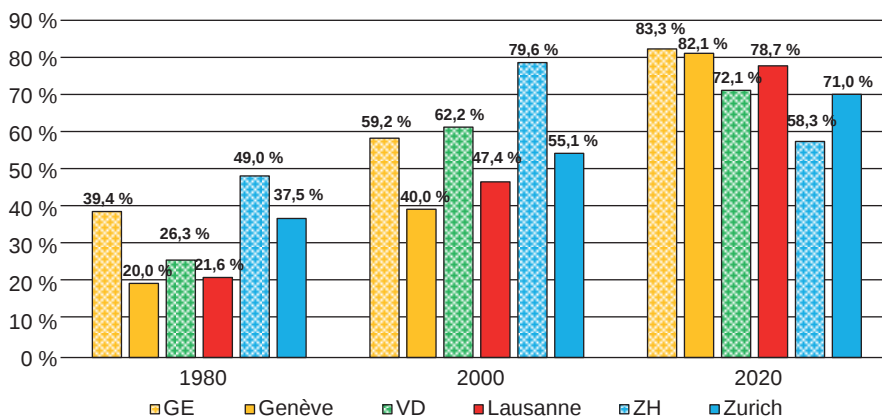
une courbe en U au sein de l'Assemblée fédérale, avec une baisse de la proportion d'universitaires entre 1910 et 1957, suivie d'une remontée à partir de 1980¹⁷². Concernant plus spécifiquement les développements propres aux partis de gauche, Mazzoleni et al. (2010, p. 343-344), observent qu'en 1980, la députation socialiste au sein du Conseil national est celle qui compte la plus faible proportion d'élus titulaires d'un titre académique (52,8 %), alors qu'en 2000, elle devient celle avec la part la plus élevée de diplômés (84,6 %). Avec plus de 50 % d'élus universitaires dès 1980, le processus d'académisation des élus socialistes fédéraux précède celui de leurs homologues des parlements urbains qui, quant à lui, a lieu entre 1980 et 2000. À Genève, par exemple, ce processus d'académisation se situe au début des années 1990, en parallèle de la prise de pouvoir de la ville par une coalition de gauche (Antoniazza, 2022, p. 181-182). De manière générale, la hausse spectaculaire du nombre de diplômés universitaires parmi les députations des partis de gauche dans les villes participe dès les années 2000 à un phénomène de « similarisation » de leur profil avec celui de leurs homologues des partis de droite. Toutefois, ce processus mis en évidence par Ilonszki (2007, p. 298, 302-303) débute beaucoup plus tôt dans la plupart des parlements nationaux européens, soit à partir des années 1930 pour les formations socialistes et dès les années 1960 pour les partis communistes.

À l'instar de l'Assemblée fédérale, l'académisation des députations de gauche s'observe de manière plus précoce dans les parlements cantonaux (voir graphique 22 ci-après¹⁷³). En 1980, près de 50 % des élus de gauche du Grand Conseil zurichois sont diplômés, un taux légèrement inférieur à celui des élus socialistes au Conseil national à la même date. Jusqu'en 2000, les législatifs des villes sont donc plus facilement accessibles aux candidats de gauche n'ayant pas accompli d'études supérieures. Toutefois, en 2020, à l'exception du Grand Conseil genevois, ce phénomène s'inverse : les membres des députations de gauche des conseils communaux lausannois et zurichois possèdent un niveau de formation plus élevé que leurs homologues des parlements cantonaux vaudois et zurichois. Un élément d'explication se trouve dans la plus grande accessibilité des législatifs urbains aux élus de gauche appartenant à la catégorie des 18-39 ans qui y sont, ainsi, mieux représentés.

¹⁷² Pour ce qui est des villes suisses, Di Capua (2022a, p. 130-136) montre que le niveau de formation des parlementaires locaux est en constante augmentation depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il lie ce phénomène à la progression d'universitaires au sein des députations des partis de gauche, ce qui rejoint nos observations.

¹⁷³ Nous ne prenons pas en compte le Grand Conseil de Bâle-Ville dans le graphique 22, étant donné que les institutions politiques bâloises sont à la fois communales et cantonales.

Graphique 22. Proportion des élus de gauche des législatifs cantonaux et communaux de Genève, Vaud/Lausanne et Zurich avec un diplôme universitaire entre 1980 et 2020, en %.



N totaux : 1980 = 295, 2000 = 343, 2020 = 332.

N GE : 1980 = 33, 2000 = 49, 2020 = 42. / N Genève : 1980 = 30, 2000 = 40, 2020 = 39.

N VD : 1980 = 76, 2000 = 74, 2020 = 61. / N Lausanne : 1980 = 51, 2000 = 57, 2020 = 61.

N ZH : 1980 = 49, 2000 = 54, 2020 = 60. / N Zurich : 1980 = 56, 2000 = 69, 2020 = 69.

Source : Base de données des élites suisses.

Or, cette tranche d'âge comporte proportionnellement plus d'universitaires que parmi les 40-64 ans et les 65 ans et plus, du fait d'une plus grande accessibilité aux études supérieures notamment. À titre d'exemple, en 2020, tous les élus de gauche ayant entre 18 et 39 ans sont titulaires d'un diplôme universitaire, que ce soit au sein du Grand Conseil vaudois ou au Conseil communal lausannois,

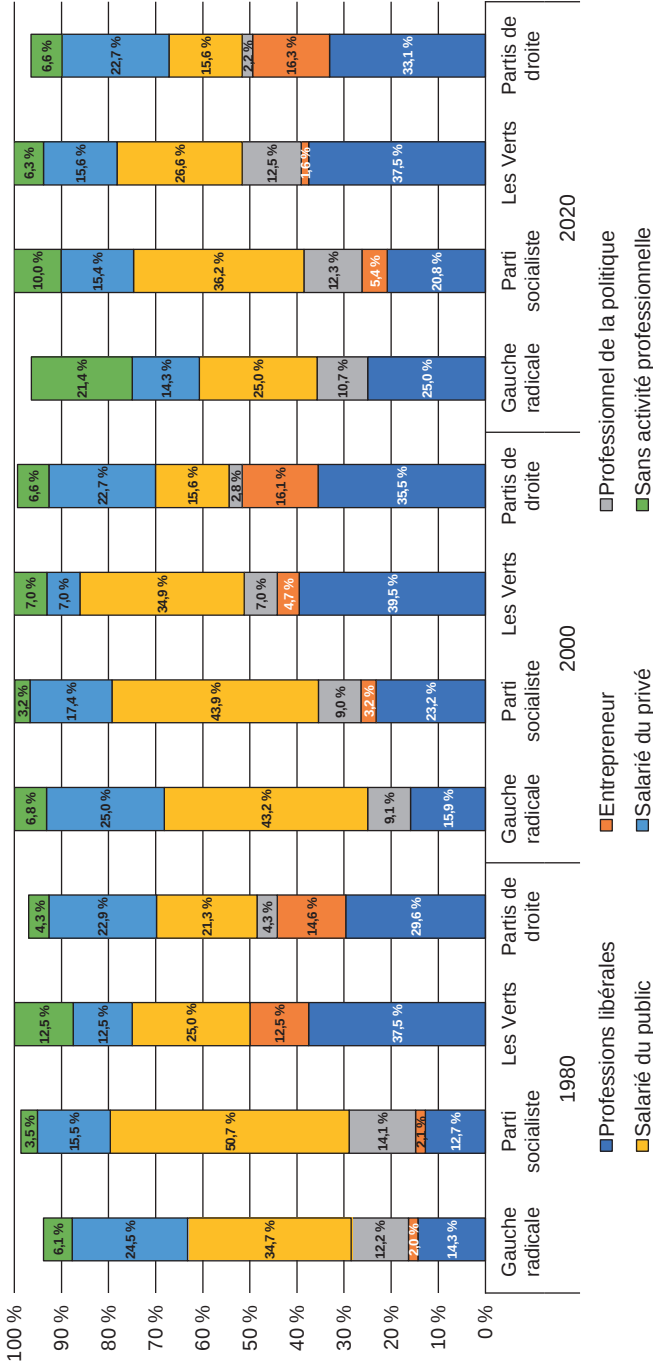
7.1.3 Professions des élus : vers un statut social plus élevé

L'étude des professions exercées par les élus permet de comprendre quelles professions sont les plus à même de favoriser une carrière politique et d'exercer un mandat électif. Entre 1910 et 1957, nous avons ainsi constaté que la majorité des élus de gauche, au moment de leur élection, sont des salariés, occupant essentiellement une profession manuelle, ce qui justifie de qualifier les partis de gauche de « partis de classe », malgré la persistance d'une

avant-garde intellectuelle issue de la moyenne et de la petite bourgeoisie, surtout présente en 1910. Toutefois, comme abordé au chapitre 6, les villes connaissent d'importantes transformations dans la seconde moitié du xx^e siècle et le paysage politique de gauche se diversifie fortement. Dès lors, observe-t-on une évolution des professions exercées majoritairement par les élus de gauche qui serait en lien avec ces multiples changements ? Pour répondre à cette question, comme dans le chapitre 4, nous revenons sur l'évolution de la répartition des élus de gauche au sein des six catégories professionnelles présentées au chapitre 2, basées sur de précédents travaux consacrés aux élites politiques. Afin de mieux saisir l'appartenance sociale des élus, nous nous appuyons également sur les huit catégories du schéma de classe basé sur l'emploi, développé par Oesch (2006). Celui-ci intègre les grands changements socio-économiques survenus depuis les années 1970, tels que la croissance du secteur des services, l'expansion de l'État-providence et l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail.

Le graphique 23 ci-après met en évidence plusieurs tendances. Premièrement, nous observons la prédominance continue des salariés du secteur public parmi les effectifs du Parti socialiste aux trois dates. Bien qu'en déclin, ils restent la catégorie professionnelle la plus représentée (36,2 % en 2020). Cette tendance est également dominante parmi les élus de la gauche radicale. À noter en revanche que les salariés du secteur privé restent présents de manière relativement stable sur l'ensemble de la période, quelle que soit la formation politique. Deuxièmement, à partir de 2000, la part de socialistes exerçant une profession libérale augmente pour atteindre 23,2 %, avant de se stabiliser au-dessus de 20 % en 2020. Il en va de même, mais plus tardivement, pour la gauche radicale. De manière frappante, chez les Verts, les professions libérales sont majoritaires dès 1980 (37,5 %), une proportion qui reste inchangée en 2020. Sur l'ensemble de la période, les salariés du public représentent, quant à eux, leur deuxième catégorie professionnelle. Troisièmement, les professionnels de la politique représentent entre 9 % et 14 % des effectifs socialistes et de la gauche radicale à chaque date, et 11,1 % des Verts en 2020. Par ailleurs, la part des élus sans activité professionnelle augmente en 2020. Globalement, le profil des élus des partis de gauche se rapproche de celui des élus des partis de droite, chez qui les professions libérales sont majoritaires depuis 1980. On peut tout de même signaler quelques différences : à partir de 2000, à droite, les salariés du privé restent plus nombreux que ceux du public et les professionnels de la politique dont la présence est stable à gauche y sont marginaux. En outre, les entrepreneurs représentent également une part stable d'environ 15 % aux trois dates à droite,

Graphique 23. Répartition des élus des législatifs des quatre villes selon leur catégorie professionnelle entre 1980 et 2020, en %.



N totaux: 1980 = 452, 2000 = 453, 2020 = 403.
N Gauche radicale: 1980 = 49, 2000 = 44, 2020 = 28.
N Parti socialiste: 1980 = 142, 2000 = 155, 2020 = 130.
N Partis de droite: 1980 = 253, 2000 = 211, 2020 = 181.
Note. Les pourcentages manquants à 100 % représentent les données manquantes.

Source: Base de données des élites suisses.

tandis qu'ils sont presque absents à gauche. Enfin, l'évolution des professions des élus de gauche varie légèrement selon les villes, bien que les tendances générales restent globalement les mêmes à quelques exceptions près (voir graphiques A22-A25 en annexe)¹⁷⁴.

De prime abord, la prédominance des salariés du public au sein de la députation socialiste peut donner l'impression d'une forme de continuité avec la période précédente où ces derniers étaient également majoritaires. Toutefois, la répartition des élus de gauche au sein de cette catégorie connaît de profonds changements, on le verra dans la partie suivante. Par ailleurs, la croissance de la proportion de membres exerçant une profession libérale qui, jusqu'alors, représentait une catégorie marginale à gauche (en 1957, 3,8 % parmi les socialistes) marque une profonde modification du profil professionnel des élus de gauche¹⁷⁵. Néanmoins au sein de cette catégorie, la part d'élus de droite exerçant en tant qu'avocat ou juriste est plus élevée qu'à gauche où l'on recense plutôt des architectes, des ingénieurs ou des médecins¹⁷⁶. Cet essor des professions libérales parmi les députations de gauche pourrait être lié à la transformation de leur électorat. En effet, alors que la proportion de travailleurs manuels décline dans les quatre villes durant la seconde moitié du xx^e siècle, le Parti socialiste décide d'intégrer dans son programme de nouvelles revendications sociétales issues des nouveaux mouvements sociaux des années 1970 – ayant trait entre autres à la qualité de vie urbaine – à même de toucher une autre part de la population. Ces enjeux mobilisent notamment les spécialistes socio-culturels qui constituent d'ailleurs aussi l'électorat majoritaire des Verts (voir Oesch et Rennwald, 2010a; Rennwald, 2015, p. 187 ss). De fait, la transformation du corps électoral urbain se reflète également au niveau du profil des élus. Quant à la proportion très forte de membres exerçant une profession libérale parmi

¹⁷⁴ La différence la plus importante apparaît en 2020 lorsque la part des élus socialistes exerçant une profession libérale diminue à Bâle, Genève et Lausanne. Toutefois, dans le cas bâlois où cette situation est similaire chez les écologistes, cette baisse est compensée par une augmentation importante de la proportion des professionnels de la politique et des salariés du secteur privé, majoritairement cadres.

¹⁷⁵ Le profil professionnel des élus socialistes qui siègent à l'Assemblée fédérale suit une tendance similaire. En effet, Pilotti (2017, p. 244, 359) souligne un bond des élus socialistes exerçant une profession libérale en 2000, représentant alors 41,4 % de la députation socialiste. Cette part diminue fortement à 18,2 % en 2016, une baisse que l'auteur attribue à l'augmentation des indemnités versées aux élus fédéraux, permettant aux conseillers nationaux et aux conseillers aux États de se consacrer entièrement à leur mandat fédéral : parmi eux, on compte de nombreux avocats. Les parlements des quatre villes ne connaissent pas quant à eux un tel processus de professionnalisation qui permettrait aux élus locaux de mettre de côté l'exercice de leur profession pour se consacrer à leur mandat parlementaire.

¹⁷⁶ La part des élus de gauche qui se répartissent au sein de la sous-catégorie professionnelle «avocat/notaire» connaît néanmoins une augmentation au fil de la période : 10,7 % en 1980, 25 % en 2000 et 37,7 % en 2020.

les Verts dès leur apparition, celle-ci s'explique par les origines différentes des premières formations écologistes : issues des nouveaux mouvements sociaux des années 1970 et non au sein du mouvement ouvrier. De fait, dans une certaine mesure, le profil professionnel des Verts en 1980 et en 2000 préfigure en partie les évolutions observées en 2020 parmi les députations socialistes et de la gauche radicale. À noter enfin que la hausse des élus sans activité professionnelle parmi les députations de gauche est tributaire de l'augmentation du nombre d'étudiants siégeant dans les législatifs urbains.

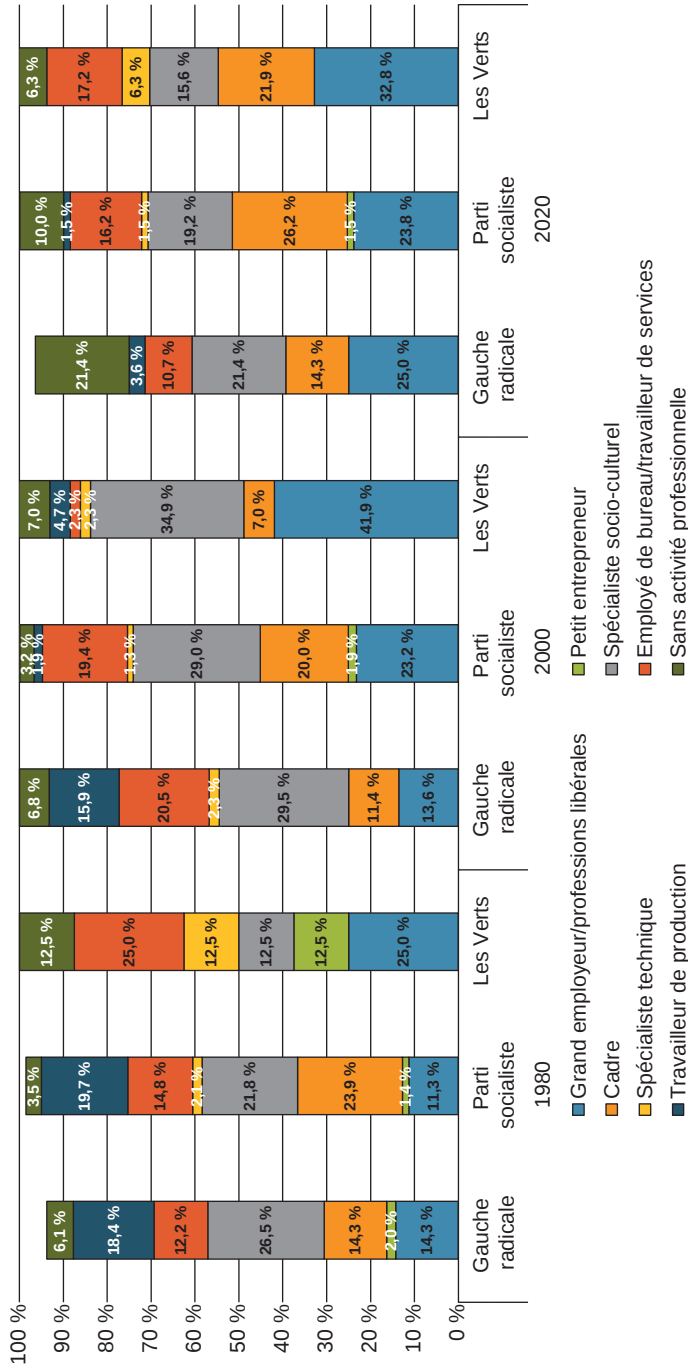
Si les salariés du public restent jusqu'en 2020 la catégorie professionnelle la plus importante parmi les effectifs du Parti socialiste et de la gauche radicale, le graphique 24 ci-après, fondé autour des catégories de classe développées par Oesch (2006), permet de mettre en lumière un autre phénomène majeur : la quasi-disparition des travailleurs manuels – représentés par les travailleurs de production sur le graphique – en 2000 au sein de la députation socialiste (1,9 %) et en 2020 parmi les élus de la gauche radicale (3,6 %). En ce qui concerne les Verts, excepté en 2000 (4,7 %), les travailleurs manuels ne sont pas représentés¹⁷⁷. La quasi-disparition des travailleurs manuels au sein des partis de gauche est compensée premièrement par une augmentation des membres exerçant une profession libérale, puis par les spécialistes socio-culturels et enfin par les employés de bureau/travailleurs de services.

La très forte diminution des travailleurs manuels entre 1980 et 2020 renvoie premièrement à la tertiarisation de la structure de l'emploi à partir des années 1970 (voir graphique A26 en annexe) et par la proportion toujours plus faible de la population active pouvant être considérée comme travailleur de production. Alors qu'elle dépasse encore 10 % en 1980, elle chute sous les 5 % dans les quatre villes dès 2000 (voir graphique A27 en annexe). La deuxième raison est à mettre en lien avec l'intégration des militants issus des nouveaux mouvements sociaux au sein des partis de gauche. Appartenant majoritairement aux classes moyennes salariées, ces derniers tendent à remplacer les anciens militants pratiquant un métier manuel.

De manière plus générale, nous pouvons affirmer qu'un processus d'élévation du statut social des élus de la nouvelle gauche urbaine est à l'œuvre durant la seconde moitié du xx^e siècle et le début du xxi^e siècle. Si celui-ci est visible pour les Verts dès leur apparition en 1980, il est observable pour les socialistes en 2000, puis en 2020 pour les élus de la gauche radicale. Ainsi, alors que, jusqu'en 1957, les élus de gauche étaient majoritairement

¹⁷⁷ On recense notamment un serrurier, un ramoneur ou un installateur électrique sur les treize travailleurs manuels présents en 2020 au sein de l'échantillon.

Graphique 24. Répartition des élus de gauche des législatifs des quatre villes selon leur catégorie du schéma de classe de Oesch (2006) entre 1980 et 2020, en %.



N totaux : 1980 = 199, 2000 = 242, 2020 = 222.

N Gauche radicale : 1980 = 49, 2000 = 44, 2020 = 28.

N Parti socialiste : 1980 = 142, 2000 = 155, 2020 = 130.

N Les Verts : 1980 = 8, 2000 = 43, 2020 = 64.

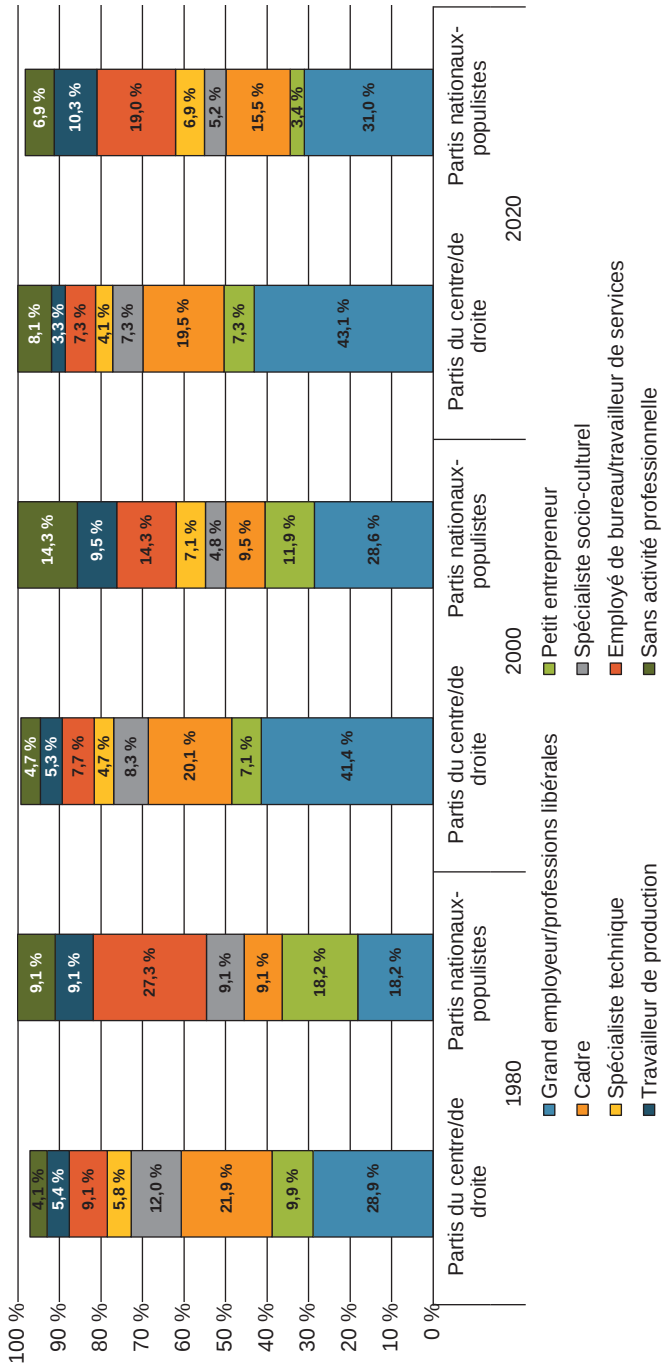
Note. Les pourcentages manquants à 100 % représentent les données manquantes.

Source : Base de données des élites suisses.

des travailleurs manuels, en 2020, ils exercent généralement une profession libérale, sont cadres de la fonction publique, on le verra ci-après, ou des spécialistes socio-culturels. Pour appuyer cette affirmation, nous constatons que la diminution des travailleurs de production n'est pas compensée par une augmentation proportionnelle des élus exerçant des professions subalternes, soit les employés de bureau et les travailleurs de services. Ces derniers ont un rapport de dépendance plus grand vis-à-vis de leur hiérarchie et des compétences à faire valoir sur le marché du travail moins élevées que les catégories précédemment mentionnées. Ils constituent de fait de nouvelles classes populaires (voir Oesch, 2006, p. 66-69). Cela contribue plus largement à un phénomène de désalignement entre les classes populaires et les élus des partis de gauche, observable à tous les échelons du fédéralisme suisse (Pilotti et al., 2020).

De façon frappante, comme on peut le voir sur le graphique 25 ci-après, en 2020, les travailleurs manuels sont proportionnellement plus présents parmi les élus des partis du centre et de droite (3,3 %) que parmi ceux du Parti socialiste et des Verts. Ce phénomène est encore plus marqué au sein des formations nationales-populistes (10,3 %) ; à cette date, il s'agit de l'UDC et du MCG à Genève. Si l'on prend aussi en compte les employés de bureau et les travailleurs de services, la proportion des élus nationaux-populistes issus des classes populaires atteint près de 30 % en 2020. De fait, si Rennwald et Zimmermann (2016) ont montré que, depuis les années 1990, l'UDC – devenue depuis 1999 le premier parti de Suisse en termes de suffrages exprimés lors des élections fédérales – s'est substituée au Parti socialiste en tant que formation politique la plus forte auprès de l'électorat issu des classes populaires, elle est également devenue le parti dont la députation urbaine en comporte proportionnellement le plus grand nombre. Il s'agit d'un véritable changement. Auparavant, le PAB (devenu l'UDC en 1971) était un parti tourné vers les petits entrepreneurs et plus particulièrement les agriculteurs. De plus, au niveau fédéral, sa députation était aussi majoritairement composée de ces derniers (Pilotti, 2017, p. 242-243, 358). Bien qu'au sein de notre échantillon, on ne compte que six élus UDC dans les parlements urbains en 1980, tous présents à Zurich, nous observons que la moitié d'entre eux sont également des petits entrepreneurs et qu'aucun n'exerce une profession subalterne. Cette ouverture de l'UDC à des candidats appartenant aux classes populaires se retrouve aussi parmi ses militants, dont une proportion importante provient de ces milieux sociaux ; certains ont d'ailleurs auparavant milité pour un parti de gauche (voir Gottraux et Péchu, 2011, p. 73 ss). Pour ce qui est du profil de leurs élus dans les législatifs des grandes villes

Graphique 25. Répartition des élus de droite des législatifs des quatre villes selon leur catégorie du schéma de classe de Oesch (2006) entre 1980 et 2020, en %.



N totaux : 1980 = 253, 2000 = 211, 2020 = 181.
N Partis du centre/de droite : 1980 = 242, 2000 = 169, 2020 = 123.
N Partis nationaux-populistes : 1980 = 11, 2000 = 42, 2020 = 58.
Note. Les pourcentages manquants à 100 % représentent les données manquantes.
Source : Base de données des élites suisses.

suisses, les partis nationaux-populistes, et plus particulièrement l'UDC, ont ainsi remplacé les partis de gauche comme premières formations politiques représentant proportionnellement le mieux les classes populaires au sein de leurs députations.

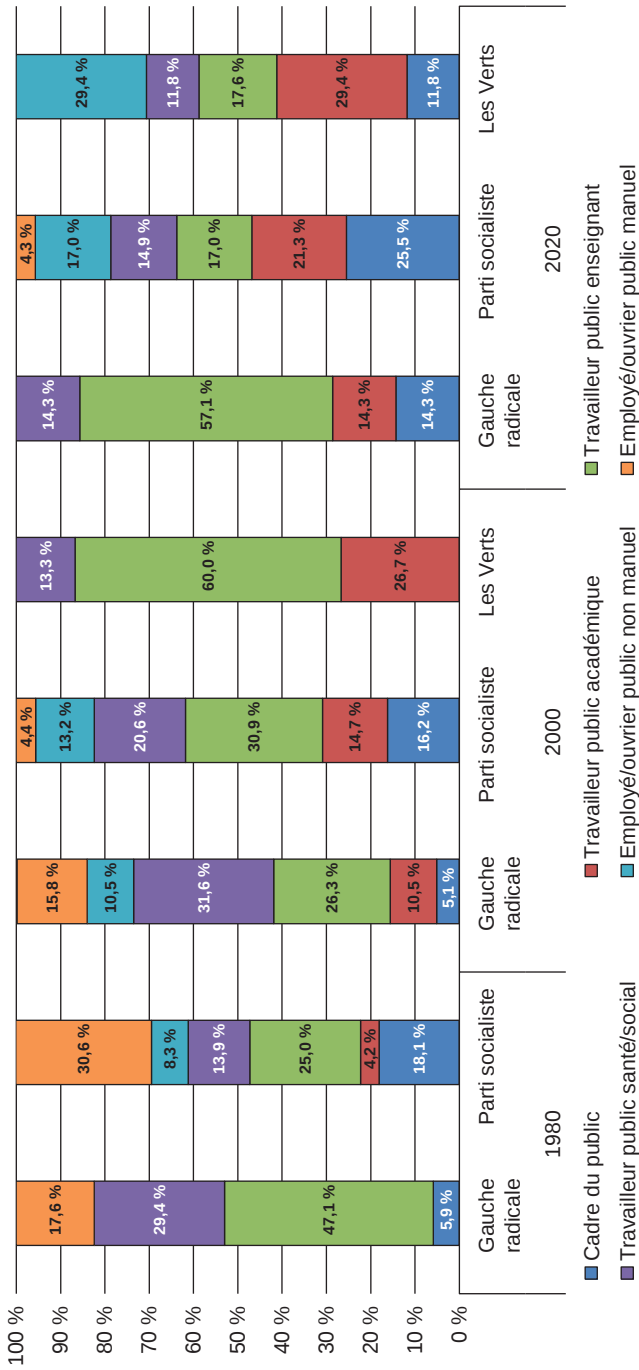
De manière générale, comme dans le cas du niveau de formation des élus de gauche qui augmente, nous observons un rapprochement partiel du profil professionnel des élus de gauche avec celui de leurs homologues des partis du centre et de droite. Ce rapprochement peut être mis en relation avec le processus de «similarisation» mis en évidence par Ilonszki (2007, p. 303-304), qui concerne les élus de gauche et ceux de droite dans plusieurs parlements nationaux européens au fil du xx^e siècle. Elle observe notamment que la part de salariés exerçant une profession manuelle diminue parmi les députations socialistes dès les années 1930, avec une chute qui s'accélère dans les années 1960 jusqu'au début des années 2000. Si les partis communistes conservent sur l'ensemble de la période une proportion de travailleurs manuels légèrement plus élevée que parmi les députations socialistes, leur déclin suit une courbe similaire. Comme dans le cas du niveau de formation, le processus de transformation socio-professionnelle des députations de gauche dans les parlements des quatre villes s'avère plus tardif. Ce «retard» peut peut-être s'expliquer par le système dit «de milice» des organes législatifs communaux suisses. Contrairement aux organes des parlements nationaux de la plupart des pays européens, ces institutions ne sont pas professionnalisées et requièrent des compétences parlementaires moins élevées (à ce sujet, voir Pilotti et Mazzoleni, 2019).

7.1.4 Focus sur les salariés du public et les professionnels de la politique

Afin d'examiner plus en profondeur cette dynamique d'élévation du statut social des élus des partis de gauche, nous pouvons nous pencher sur l'évolution de leur répartition au sein des sous-catégories des salariés du secteur public – où ils sont les plus nombreux – et parmi les professionnels de la politique – généralement les plus actifs au sein du champ politique.

Le graphique 26 ci-après montre également la quasi-disparition des salariés exerçant un travail manuel à partir de 2000 parmi les socialistes et à partir de 2020 pour les élus de la gauche radicale. Quant aux Verts, sur l'ensemble de la période, ils ne comptent aucun travailleur manuel. Autre

Graphique 26. Répartition des élus de gauche des législatifs des quatre villes au sein des sous-catégories « salarié du public » entre 1980 et 2020, en %.



N totaux : 1980 = 89, 2000 = 102, 2020 = 71.
 N Gauche radicale : 1980 = 17, 2000 = 19, 2020 = 7.
 N Parti socialiste : 1980 = 72, 2000 = 68, 2020 = 47.
 N Les Verts : 2000 = 15, 2020 = 17.

Source : Base de données des élites suisses.

développement important, la forte progression puis la présence relativement stable des travailleurs de la santé et du social sur l'ensemble de la période. Présents dès 1957, dans la députation socialiste (1,9 %), ils en représentent 13,9 % en 1980. La part des personnes travaillant à l'université connaît elle aussi une forte progression : 4,2 % de la députation socialiste en 1980, 14,7 % en 2000, puis 21,3 % en 2020. À cette date, cette part est presque de 30 % chez les Verts et de 14,2 % au sein de la gauche radicale. Enfin, on relève une augmentation non linéaire de la proportion des cadres parmi les députations socialistes et de la gauche radicale, ainsi qu'une forte présence des enseignants sur l'ensemble de la période, bien que leur part diminue en 2020 parmi les socialistes et les Verts.

Les transformations observées chez les élus salariés du public sont à mettre en lien avec le phénomène de tertiarisation de la structure de l'emploi durant la seconde moitié du xx^e siècle, en particulier dans le secteur public. Comme le montre Di Capua (2022a, p. 177-178), alors que, durant la première moitié du xx^e siècle, la structure de l'emploi public était fortement consacrée aux anciennes régies fédérales telles que les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) ou les Postes, téléphones et télégraphes (PTT), il se recentre par la suite sur les domaines de la santé, du social, de l'enseignement, ainsi que sur les universités. Ceci explique en partie la quasi-disparition des travailleurs manuels qui sont, en quelque sorte, remplacés par des travailleurs de la santé et du social et par des employés de l'université – doctorants, chargés de cours, professeurs. Quant à l'augmentation des cadres – majoritairement des hauts fonctionnaires de l'administration – celle-ci peut probablement être mise en lien avec la gestion des villes par les partis de gauche depuis les années 1990, ce qui entraîne la nomination à des postes-clés de personnes qui leur sont idéologiquement proches. Les enseignants représentent, quant à eux, un groupe professionnel historiquement très important à gauche, comme au sein du Parti socialiste en France. Leur relative diminution suit une tendance que Michon (2023, p. 5-6) observe à l'Assemblée nationale où il montre que la part des enseignants, présents en premier lieu au sein du Parti socialiste, baisse aussi : ils passent de 23 % en 1997 à 17 % en 2012 – alors même que les socialistes sont les plus nombreux à cette date – puis à 13 % en 2017. Cette diminution s'expliquerait par une perte de prestige politique de la profession d'enseignant, mis en évidence par Lefebvre et Sawicki (2019, p. 237-239), au profit de professions plus directement liées à la sphère politique. Dans un même temps, les enseignants se désengagent en partie des sphères syndicales et associatives, réduisant leur accès aux listes électorales.

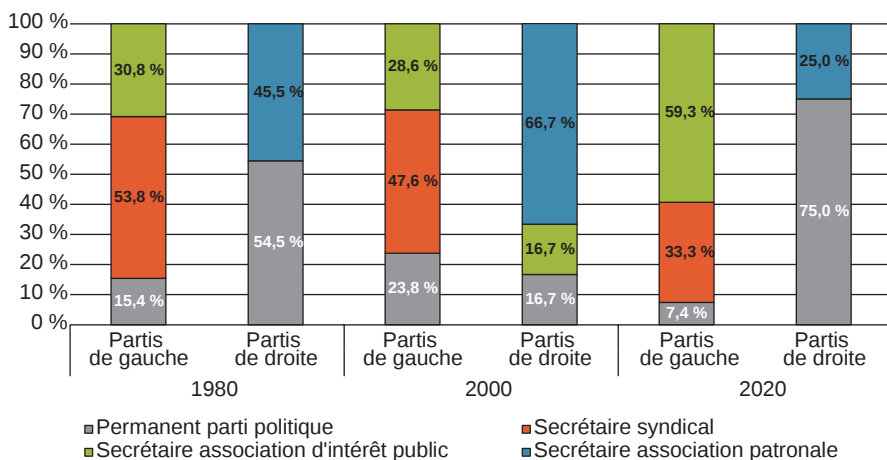
Si le profil professionnel des élus de la nouvelle gauche urbaine se modifie profondément durant la deuxième partie du xx^e siècle et le début du xxi^e siècle, constate-t-on également des évolutions parmi les professionnels de la politique ? L'analyse du graphique 27 ci-après permet de dégager trois tendances. Premièrement, on observe la disparition des journalistes politiques en 1980, alors qu'ils représentaient encore un quart des professionnels de la politique à gauche en 1957. La part de permanents de partis politiques augmente quant à elle entre 1980 et 2000, atteignant 23,8 %, avant de chuter à 7,4 % en 2020. Deuxièmement, sans atteindre leur niveau de 1957 (69,4 %), les secrétaires syndicaux restent les plus nombreux en 1980 (53,8 %) et en 2000 (47,6 %). Troisièmement, évolution majeure, avec un taux qui baisse à 33,3 %, ils sont supplantés en 2020 par les secrétaires d'associations d'intérêt public. En effet, alors que ces derniers représentent environ 30 % des professionnels de la politique à gauche en 1980 et en 2000, leur proportion double en 2020¹⁷⁸.

La disparition des journalistes politiques est à mettre en relation avec la profonde transformation du champ journalistique suisse. En effet, à partir des années 1960, la presse politique, qui voit sa légitimité s'éroder au profit de la presse d'information, disparaît progressivement (voir Clavien, 2017, p. 142-145). En ce qui concerne plus particulièrement la presse socialiste, Wicki (2007, p. 44-47), qui se penche sur la fin du journal *Le Peuple - La Sentinelle*, l'organe de presse des sections socialistes genevoise, neuchâteloise et vaudoise issu d'une fusion en 1966, estime que deux principales raisons sont à l'origine de sa cessation d'activité en 1971. Il s'agirait premièrement d'un manque de ressources financières et, deuxièmement, d'un manque d'autonomie de l'équipe rédactionnelle vis-à-vis du Parti socialiste dont elle doit suivre la ligne. Ainsi, dans l'impossibilité de rivaliser avec la presse d'information et de se démarquer à travers une voix originale, la presse socialiste connaît un rapide déclin.

Pour ce qui est de la proportion importante de secrétaires syndicaux sur l'ensemble de la période, elle marque, comme nous l'avons déjà constaté dans le chapitre 4, le maintien des liens importants entretenus par le Parti socialiste et les syndicats. En effet, sur les 33 secrétaires syndicaux que nous recensons en 1980, 2000 et 2020, 81,8 % d'entre eux sont des socialistes. On peut observer un phénomène similaire au niveau fédéral où plusieurs parlementaires socialistes occupent également des positions dirigeantes dans

¹⁷⁸ À droite, les professionnels de la politique se répartissent majoritairement entre deux catégories : les permanents de partis politiques et les dirigeants d'associations patronales – généralement à la tête de chambres de commerce et d'industrie cantonales (à ce sujet, voir Plüss et Leimgruber, 2024).

Graphique 27. Répartition des élus de gauche des législatifs des quatre villes au sein des sous-catégories « professionnel de la politique » entre 1980 et 2020, en %.



N totaux : 1980 = 37, 2000 = 27, 2020 = 31.

N Partis de gauche : 1980 = 26, 2000 = 21, 2020 = 27.

N Partis de droite : 1980 = 11, 2000 = 6, 2020 = 4.

Source : Base de données des élites suisses.

les plus importantes organisations syndicales (voir Siegenthaler, 1975 ; pour la période plus récente, voir Mach et Widmer, 2004 ; Widmer, 2007). Bien que la proportion de secrétaires syndicaux diminue en 2020, il est intéressant de constater que ces liens persistent encore, malgré un paysage syndical suisse qui a profondément évolué depuis les années 1990 : celui-ci a été confronté à une érosion du nombre de membres et à la fusion de plusieurs petits syndicats. En 2005, à travers la fusion de plusieurs organisations syndicales, dont la FTMH et le SIB, le plus grand syndicat de Suisse, Unia, voit le jour (voir Rieger, 2014).

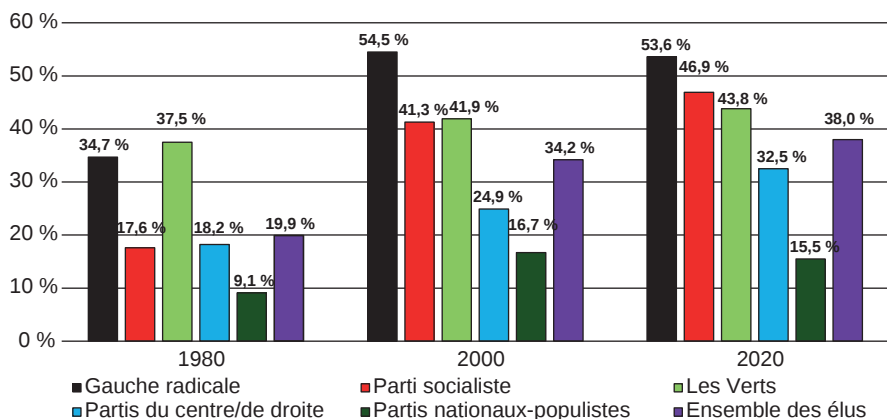
La plus grande transformation survient néanmoins en 2020 lorsque les dirigeants d'associations d'intérêt public, lesquels sont majoritairement à la tête d'associations culturelles, sociales, de consommateurs ou de préservation de la nature telles que le World Wildlife Fund (WWF), deviennent plus nombreux que les secrétaires syndicaux. Il s'agit, par exemple, des élues écologistes Tonja Zürcher (1983-) à Bâle et Marie-Thérèse Sangra (1965-)

à Lausanne, respectivement à la tête des secrétariats régionaux du WWF en Argovie et du Valais romand, ou d'Anna Barseghian (1969-) à Genève, directrice de l'association artistique Utopiana. Loin de se cantonner au niveau local, la montée en puissance des groupes d'intérêt public s'observe également au niveau fédéral. En effet, depuis les années 1990, les nouveaux mouvements sociaux qui se sont professionnalisés et organisés en tant que groupe d'intérêt parviennent à renforcer leurs liens avec l'Assemblée fédérale, de même que dans les commissions parlementaires et extra-parlementaires (voir Mach, 2015, p. 96-99 ; Eichenberger, 2020). En fin de compte, nous constatons que ce que Sawicki (2007, p. 26-27) nomme les « réseaux du Parti socialiste », soit l'ensemble des milieux professionnels, associatifs et syndicaux proches des élus – dans lesquels ces derniers peuvent aussi mener une carrière favorisée par l'obtention de mandats électifs et réciproquement – connaît d'importantes transformations depuis le début du xx^{e} siècle : désormais, les partis de gauche urbains, s'ils sont toujours fortement liés aux syndicats, sont avant tout connectés aux associations d'intérêt public.

7.1.5 L'arrivée des femmes dans les parlements : un profil initialement différent ?

Le droit de vote et d'éligibilité des femmes est accordé tardivement en Suisse en comparaison des autres pays européens (voir encadré 7, chapitre 6.2). Alors qu'il est adopté en 1971 au niveau fédéral, il est introduit un peu plus tôt dans certains cantons : en 1959 dans le canton de Vaud, en 1960 à Genève, en 1966 à Bâle-Ville et en 1970 à Zurich. L'arrivée des femmes constitue un changement institutionnel majeur dans les parlements urbains, le plus important depuis l'introduction du système électoral proportionnel. Ainsi, dans cette partie, nous revenons plus précisément sur le profil socio-professionnel des femmes de gauche (voir aussi encadré 11 ci-après). Est-il différent de celui de leurs homologues masculins ?

En premier lieu, nous pouvons nous pencher sur l'évolution de la présence des femmes dans les législatifs des quatre villes. Le graphique 28 ci-après montre que, depuis 1980, la proportion de femmes augmente ou reste stable à chaque date parmi toutes les députations de gauche. Néanmoins, l'accroissement de la part des femmes ne suit pas les mêmes tendances selon les partis. En effet, pour ce qui est des socialistes, une forte hausse a lieu entre 1980 (17,6 %) et 2000 (41,3 %). En revanche, parmi les Verts et au sein de la gauche radicale, en 1980, le taux de femmes est plus élevé que chez les

Graphique 28. Proportion de femmes dans les législatifs des quatre villes entre 1980 et 2020, en %.

N Gauche radicale : 1980 = 49, 2000 = 44, 2020 = 28.

N Parti socialiste : 1980 = 142, 2000 = 155, 2020 = 130.

N Les Verts : 1980 = 8, 2000 = 43, 2020 = 64.

N Partis du centre/de droite : 1980 = 242, 2000 = 169, 2020 = 123.

N Partis nationaux-populistes : 1980 = 11, 2000 = 42, 2020 = 68.

N Ensemble des élus : 1980 = 452, 2000 = 453, 2020 = 403.

Source : Base de données des élites suisses.

socialistes. Il s'élève à 37,5 % chez les écologistes et à 34,7 % parmi les élus de la gauche radicale. Par la suite, les deux formations politiques ne suivent pas les mêmes évolutions. Les Verts affichent une proportion de femmes relativement similaire à celle des socialistes en 2000 (41,9 %) et en 2020 (43,8 %). Quant à la gauche radicale, à partir de 2000, la part de femmes parmi leurs effectifs, qui est de 54,5 %, est plus élevée que celle des hommes¹⁷⁹. Malgré des variations dans les pourcentages, les quatre villes suivent des tendances relativement similaires (voir graphique A28 en annexe). On peut toutefois signaler le cas de Genève en 2020 où, pour la première fois, la parité est atteinte au sein du législatif de l'une des quatre villes.

¹⁷⁹ Pour ce qui est des partis du centre et de droite, la proportion de femmes n'atteint jamais 35 %, quelle que soit la date. Par ailleurs, excepté en 1980, cette part est toujours inférieure à celle que l'on observe au sein des députations de gauche. Pour ce qui est des partis nationaux-populistes, ils se démarquent par leur très faible proportion de femmes, qui n'atteint jamais 20 % et diminue même légèrement entre 2000 et 2020.

Le relatif «retard» des socialistes par rapport aux Verts s'explique sans doute par des dynamiques internes au parti. En effet, contrairement aux nouveaux partis de la gauche radicale ou aux formations écologistes récemment constituées, il est plus difficile en 1980 pour le Parti socialiste d'écarter de ses listes électorales des candidats masculins sortants, ayant une forte notoriété et visant une réélection au profit de candidatures féminines. Ainsi, Kergomard (2018, p. 96-97, 2021, p. 54-56) note par exemple que lors des élections fédérales de 1971 qui voient les femmes être éligibles pour la première fois, les cadres du Parti socialiste ne prennent pas véritablement en compte les difficultés que peuvent rencontrer les candidatures féminines, peu nombreuses et parfois reléguées en bas des listes électorales. Toutefois, progressivement, les partis de gauche des quatre villes adoptent des règlements internes afin d'établir des listes de candidats paritaires. Ceci explique en partie l'augmentation constante du nombre de femmes élues. Néanmoins, en Suisse, ces mesures restent facultatives, contrairement à plusieurs pays européens où des lois imposant des quotas de femmes sur les listes électorales sont adoptées (voir Sénac-Slawinski, 2009). En Suisse, si la question des quotas féminins est mise à l'agenda politique durant les années 1990, le très large refus, par 82 % du corps électoral le 12 mars 2000, d'une initiative populaire visant à obtenir une parité entre les hommes et les femmes au sein des deux chambres fédérales, met un frein à la question durant plusieurs années (Sgier, 2007, p. 175).

Cependant, même lorsque des lois visant à favoriser la parité entrent en vigueur, Kerrouche et Lavignotte (2020, p. 184) soulignent, pour le cas français, que «là où les contraintes réglementaires ne s'appliquent pas, les choses évoluent bien plus lentement. Partout où la parité n'est pas obligatoire – ou quand elle peut être contournée –, le taux de représentativité des femmes baisse». Ainsi, au sein de l'Assemblée fédérale, leur proportion connaît une augmentation entre 1980 et 2016 (de 10 % à 29 %), mais celle-ci, selon Pilotti (2017, p. 194-197), est largement tributaire des députations socialistes et vertes, qui sont minoritaires. La part de femmes est donc moins conséquente que dans les législatifs des quatre villes, où les partis de gauche sont fréquemment majoritaires depuis les années 1990. À noter enfin que, parmi les formations politiques de gauche, seuls les effectifs de la gauche radicale ont une proportion de femmes plus élevée que celle des hommes dès 2000. À Bâle, notamment, au début des années 1990, une liste entièrement féminine, FraB, fait son apparition et parvient à entrer au parlement. En 2000, les sièges de la gauche radicale à Bâle sont même entièrement issus de cette liste. Zurich voit également la création d'une formation politique de gauche radicale entièrement féminine avec le parti *Frauen macht Politik!* ; celui-ci connaît des résultats électoraux moins favorables que son pendant bâlois.

Encadré 11. Quelques femmes politiques de la nouvelle gauche urbaine qui débutent leur carrière à l'échelon local

Le droit d'éligibilité des femmes obtenu en 1971 au niveau fédéral permet à ces dernières de mener des carrières politiques qui, comme celles de leurs homologues masculins, débutent souvent à l'échelon local.

Michèle Künzler (1961-). Elle suit des études de théologie au début des années 1980 à l'Université de Genève. Femme au foyer, elle s'engage en politique en 1988 auprès du Parti écologiste genevois. En 1991, elle est élue au Conseil municipal de la ville de Genève et y siège jusqu'en 2001, qui correspond à son élection au Grand Conseil genevois. Elle quitte le parlement cantonal lors de son élection au Conseil d'État en 2009, où elle a la charge du Département de l'intérieur et de la mobilité. Elle n'est pas réélue lors des élections cantonales de 2013.

Ruth Mascarin (1945-). Après des études de médecine à Bâle qu'elle termine en 1972, elle travaille à l'hôpital de Laufen puis ouvre son cabinet à Bâle en 1979. Elle s'engage politiquement à la suite des événements de Mai 68, tout d'abord en tant qu'étudiante puis parmi les POCH, dont elle est l'une des fondatrices. Elle est élue au Grand Conseil bâlois en 1972, où elle siège jusqu'en 1980. Elle se présente sans succès au Conseil national en 1975, puis au Conseil d'État bâlois en 1976. Elle est finalement élue au Conseil national en 1979, où elle occupe l'un des deux premiers sièges obtenus par les POCH. Elle siège à Berne jusqu'à sa démission et son retrait de la vie politique en 1985.

Katharina Prelicz-Huber (1959-). Elle devient assistante sociale en 1984. Elle rejoint en 1997 le département du travail social de la Haute École de Lucerne. Elle y est professeure de 2002 à 2015. Sous la bannière des Verts, elle mène une longue carrière politique. Elle siège tout d'abord dans le législatif de la ville de Zurich entre 1990 et 2003, puis au Grand Conseil zurichois entre 2002 et 2008. Elle accède au Conseil national en 2008, mais n'est pas réélue lors des élections fédérales de 2011. Elle siège à nouveau dans le parlement de la ville de Zurich entre 2014 et 2019. À cette date, elle est réélue au Conseil national. Elle est la présidente du SSP de 2010 à 2023.

Géraldine Savary (1968-). Après avoir obtenu une licence en science politique à l'Université de Lausanne en 1991, elle adhère au Parti socialiste en 1994. Entre 1996 et 2002, elle est responsable de l'édition du journal hebdomadaire *Domaine public*, proche du Parti socialiste. Elle siège au Conseil communal de la ville de Lausanne de 1998 à 2003. Parallèlement, elle est présidente de la section socialiste lausannoise de 1999 à 2003. Entre 2003 et 2007, elle siège au Conseil national, puis est ensuite élue au Conseil des États, dont elle est membre de 2007 à 2019. De 2012 à 2018, elle est également vice-présidente du Parti socialiste suisse. Elle ne brigue pas de quatrième mandat au Conseil des États en 2019. Elle est mariée à une autre personnalité socialiste vaudoise, le conseiller municipal puis syndic de la ville de Lausanne, Grégoire Junod (1975-). Entre 2021 et 2025, elle est rédactrice en chef du magazine hebdomadaire *Femina*, avant de devenir directrice exécutive du Club suisse de la presse.

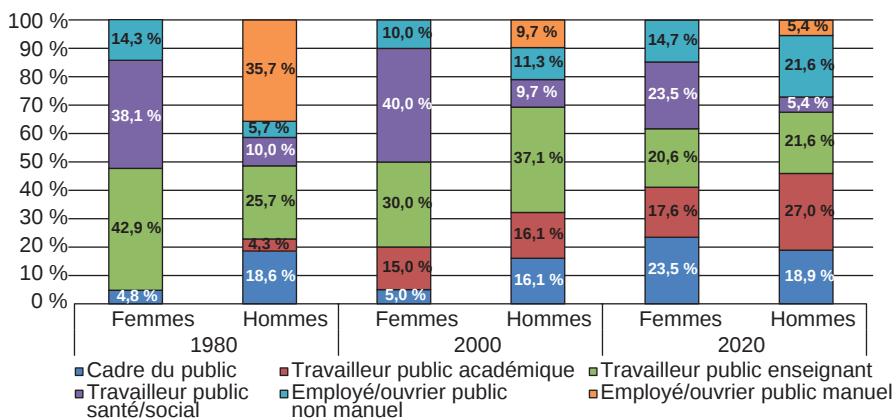
Source : Base de données des élites suisses.

Nous pouvons désormais nous pencher plus concrètement sur le profil socio-professionnel des femmes de gauche. De prime abord, il paraît assez similaire à celui de leurs homologues masculins. En effet, en premier lieu, pour ce qui est du taux de femmes de gauche ayant accompli des études universitaires, à l'exception de la cohorte 2000, il est assez proche de celui des hommes, bien que légèrement moins élevé (28,6 % contre 30,7 % en 1980 ; 40,2 % contre 56,9 % en 2000 ; 73 % contre 77,6 % en 2020). En outre, si l'on regarde leur répartition au sein des catégories professionnelles (voir graphique A30 en annexe), là aussi, les différences avec les parlementaires masculins ne sont pas importantes. Les tendances sont globalement les mêmes que celles mises en évidence précédemment, soit notamment une prédominance des salariées du public et une augmentation des femmes exerçant une profession libérale. On peut tout de même signaler deux différences : l'absence de professionnelles de la politique en 1980 et un nombre plus élevé d'élues sans activité professionnelle en 1980 et en 2000.

Pour essayer de saisir plus en profondeur les différences entre les parlementaires de gauche femmes et leurs homologues masculins, nous pouvons examiner la manière dont les premières et les seconds se répartissent au sein des sous-catégories des salariés du public qui regroupent, dans les deux cas, le plus de membres. À travers le graphique 29 ci-après, plusieurs différences se dessinent. En premier lieu, aux trois dates, aucune femme n'exerce une profession manuelle, alors que cette sous-catégorie représente une part significative de 35,7 % chez les hommes en 1980 ; elle est encore de presque 10 % en 2000. Autre différence marquante : à toutes les dates, la proportion de femmes exerçant un métier de la santé ou du social est bien plus importante que chez les élus masculins. En effet, celle-ci est d'environ 40 % en 1980 et en 2000, alors que chez les hommes, aux mêmes dates, elle se situe autour de 10 %. En 2020, ces différences persistent mais s'atténuent. De fait, on peut estimer qu'à cette date, les profils des parlementaires femmes et ceux des hommes tendent à se rapprocher fortement.

La répartition différenciée des femmes et des hommes au sein des sous-catégories du secteur public n'est pas étonnante. En effet, celle-ci reproduit une division sexuée du travail également visible sur le marché de l'emploi (voir notamment Togni, 2015). Ainsi, historiquement, le secteur de la santé et du social par exemple, est majoritairement constitué de femmes et il n'est dès lors pas surprenant que ces dernières soient aussi plus nombreuses que les hommes à se répartir dans cette sous-catégorie. En France notamment, Achin (2005, p. 486), qui se penche sur les caractéristiques

Graphique 29. Répartition des femmes et hommes de gauche des législatifs des quatre villes au sein des sous-catégories professionnelles « salarié du public » entre 1980 et 2020, en %.



N totaux : 1980 = 91, 2000 = 102, 2020 = 71.

N Femmes : 1980 = 21, 2000 = 40, 2020 = 34.

N Hommes : 1980 = 70, 2000 = 62, 2020 = 37.

Source : Base de données des élites suisses.

socio-professionnelles des députées de l'Assemblée nationale entre 1945 et 2002, souligne la proportion conséquente de femmes au foyer de même que « la part importante des professions intermédiaires traditionnellement très féminisées : secrétaires, institutrices, infirmières, assistantes sociales, etc., qui sont largement sous-représentées chez les hommes ». Cette division sexuée du travail est également visible dans les parlements des quatre villes pour ce qui est des métiers manuels encore largement dominés par les hommes. L'absence de professionnelles de la politique en 1980 s'explique en grande partie par l'introduction encore récente du droit d'éligibilité des femmes, qui limite leur accès aux fonctions professionnelles dans les partis, les syndicats et les associations d'intérêt public. Quant au nombre plus élevé d'élues sans activité professionnelle en 1980 et en 2000, il résulte de la présence de femmes au foyer. Enfin, dans la période plus récente, on observe un rapprochement notable du profil professionnel des hommes et des femmes élus. Cette convergence est à mettre en lien avec l'élévation générale du statut social des élus de gauche, déjà précédemment observée. En effet, en 2020, la part de membres exerçant une profession libérale ou occupant un poste de

cadre augmente tant chez les hommes que chez les femmes, alors que la part des élus actifs dans les secteurs de la santé et du social diminue. Le niveau de formation, désormais très élevé, dépasse 70 %, pour l'ensemble des élus de gauche, sans distinction de genre.

7.2 Les élus des exécutifs : une nouvelle oligarchie ?

Un mandat électif au sein d'un organe exécutif d'une grande ville constitue une fonction professionnalisée, exercée habituellement à temps plein depuis la fin du XIX^e siècle. L'exercice de cette fonction est facilité par l'acquisition au préalable d'un ensemble de savoir-faire qui peuvent être développés soit par le biais d'études supérieures, soit à travers une expérience militante, notamment en occupant un poste à responsabilité au sein d'un syndicat, d'un parti politique ou d'une association. Dans le chapitre 4, nous avons pu mettre en évidence que les membres des exécutifs urbains formaient une élite de gauche de premier rang, se distinguant des élus des législatifs par leur âge, leur niveau de formation et leur profession exercée. Par ailleurs, ces municipaux mènent généralement une longue carrière politique et cumulent plusieurs mandats. Leurs caractéristiques socio-professionnelles tranchent dès lors avec celles des membres des parlements où l'on retrouvait encore, jusqu'en 1957, une forte proportion de travailleurs manuels. Dans cette partie, nous observons en particulier si la prise de pouvoir durable de la nouvelle gauche urbaine à partir des années 1990 favorise la consolidation de cette élite de premier rang.

7.2.1 Âge, formation et profession : la consolidation d'une élite de gauche de premier rang

Nous l'avons vu dans la partie précédente, le profil des élus de gauche se transforme dans les parlements urbains et devient partiellement similaire à celui de leurs homologues de droite. Si entre 1910 et 1957, les municipaux de gauche sont principalement des cadres du secteur public et des professionnels de la politique en possession d'un diplôme universitaire, observe-t-on cependant un rapprochement du profil des élus des exécutifs avec celui des élus des législatifs ?

Comparativement à leur présence dans les législatifs, les femmes sont moins représentées dans les exécutifs (voir graphique A29 en annexe). En effet, en 1980, une seule femme siège dans l'un des quatre gouvernements urbains : la socialiste Emilie Lieberherr (1924-2011), présidente du Forum des consommatrices suisses et première femme élue à l'exécutif de la ville de Zurich en 1970. Seitz (2021, p. 112-114) note que dans les institutions politiques où les candidats sont élus selon un système électoral majoritaire, les femmes mettent plus de temps à faire leur apparition. Ce n'est qu'en 1983 qu'une femme est élue pour la première fois dans un gouvernement cantonal, en l'occurrence la socialiste zurichoise Hedi Lang (1931-2004). Au Conseil fédéral, dont les membres sont désignés par l'Assemblée fédérale, Elisabeth Kopp (1936-2023), juriste radicale zurichoise, devient la première femme à accéder à cette fonction en 1984. Par la suite, la part des femmes dans les exécutifs urbains atteint près de 30 % à gauche comme à droite. En 2020, à gauche, celle-ci augmente à 40 % alors qu'à droite, la proportion de femmes s'effondre à 12,5 %.

Concernant l'âge moyen des municipaux de gauche, deux principales tendances sont observables sur le tableau 16 ci-après. Premièrement, l'âge moyen des membres des exécutifs baisse de manière régulière entre 1957 (56 ans) et 2000 (50 ans), avant d'augmenter à nouveau entre 2000 et 2020, atteignant 54 ans. Si pour les membres de gauche des législatifs, on constate une baisse spectaculaire de l'âge moyen entre 1957 et 1980, de 51 à 45 ans, cette diminution n'est que de deux ans pour les membres des exécutifs. Deuxièmement, sans surprise, à gauche, l'âge moyen des municipaux est, quelle que soit la date considérée, toujours plus élevé que celui des élus des législatifs, ce qui ne s'observe pas du côté des partis de droite¹⁸⁰. Enfin, dans la poursuite de nos précédentes observations également, l'écrasante majorité des municipaux de gauche appartient à la catégorie d'âge des 39-64 ans (voir graphique A31 en annexe). On ne dénombre que quatre élus faisant exception à cette règle¹⁸¹.

¹⁸⁰ En 2020, l'âge moyen des municipaux de droite est de 48 ans, soit un chiffre inférieur à celui des élus de droite siégeant dans les parlements urbains, dont la moyenne est de 53 ans. Cet abaissement s'expliquerait par un phénomène de diminution de la durée des mandats mis en évidence par Lasseb (2024, p. 187) au sein des exécutifs professionnalisés des villes suisses dans la période récente. Cette tendance favorise l'entrée à de nouveaux candidats plus jeunes dans les municipalités. À titre d'exemple, il cite la décision du Parti libéral-radical lausannois de limiter à trois le nombre de mandats consécutifs dès 2020.

¹⁸¹ Trois d'entre eux sont issus de la catégorie des 18-39 ans : un écologiste en 1980, un membre du POP en 2000 et un socialiste en 2020. Nous pouvons également signaler un élu du Parti du Travail qui a plus de 64 ans en 1980.

Tableau 16. Âge moyen des élus des exécutifs et législatifs des quatre villes, 1957-2020.

	1957	1980	2000	2020
Gauche Exécutifs	56	54	50	54
Gauche Législatifs	51	45	47	47
Droite Exécutifs	56	50	53	48
Droite Législatifs	50	50	51	53

N Gauche Exécutifs : 1957 = 10, 1980 = 12, 2000 = 17, 2020 = 20.

N Gauche Législatifs : 1957 = 185, 1980 = 198, 2000 = 237, 2020 = 214.

N Droite Exécutifs : 1957 = 18, 1980 = 16, 2000 = 11, 2020 = 8.

N Droite Législatifs : 1957 = 263, 1980 = 253, 2000 = 211, 2020 = 174.

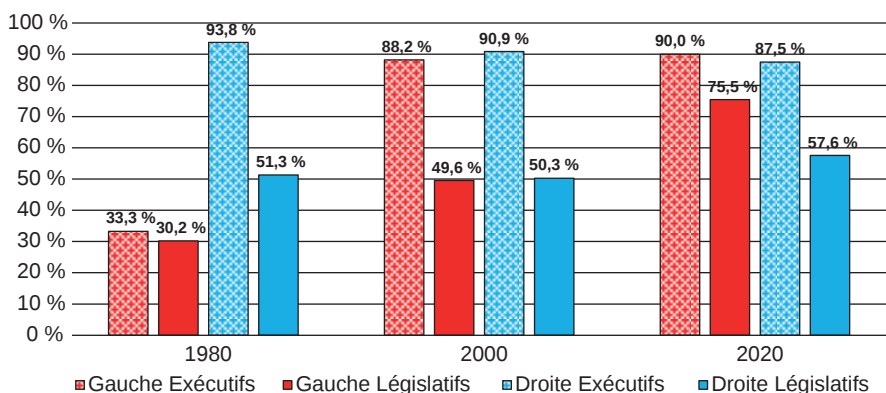
Source : Base de données des élites suisse.

L'âge plus élevé des municipaux de gauche par rapport à leurs homologues des parlements, peut s'expliquer, comme nous l'avons souligné au chapitre 4, par le fait que l'accès à un exécutif urbain présuppose généralement une expérience politique préalable dans un législatif, à gauche tout du moins, ce qui prend du temps. Ainsi, dans la plupart des pays européens, au début des années 2000, l'âge des maires tourne autour de 50 ans (Steyvers et Reynaert, 2006, p. 51). Nous l'avons vu précédemment dans ce chapitre, la diminution spectaculaire de l'âge moyen des élus de gauche dans les législatifs en 1980 résulte de l'arrivée importante de membres appartenant aux formations politiques issues des nouveaux mouvements sociaux. Ce phénomène de rajeunissement, en revanche, ne se manifeste pas à la même époque dans les exécutifs. Toutefois, on peut estimer que la baisse de l'âge moyen des municipaux de gauche observée en 2000, s'explique, en partie, par l'arrivée dans ces gouvernements urbains d'acteurs issus des nouveaux mouvements sociaux. C'est le cas, par exemple, de Veronica Schaller (1955-), secrétaire syndicale socialiste et première femme élue au Conseil d'État de Bâle-Ville, où elle siège entre 1992 et 2001. Avant de rejoindre le Parti socialiste en 1984, elle milite au sein des POCH au milieu des années 1970 et dans l'association féministe *Organisation für die Sache der Frau* entre la fin des années 1970 et le début des années 1980. Il en va de même pour l'enseignant Vert Daniel Brélaz (1950-2025) qui siège à la Municipalité de Lausanne de 1990 à 2016, figure importante du mouvement écologiste. Par ailleurs, l'augmentation de l'âge moyen des municipaux de gauche entre 2000 et 2020 s'explique peut-être par la fin d'un phénomène

ayant vu la génération d'élus issus des nouveaux mouvements sociaux des années 1970 accéder très rapidement à des mandats électifs : dans un premier temps dans les législatifs, puis dans un second temps dans les exécutifs.

Qu'en est-il du niveau de formation des élus de gauche dans les gouvernements urbains ? Le graphique 30 ci-dessous montre que, quel que soit le parti, les élus des exécutifs possèdent un niveau de formation supérieur à ceux des législatifs. Cependant, alors que les municipaux de droite affichent un taux d'universitaires très élevé sur l'ensemble de la période, ce n'est pas le cas des municipaux de gauche, dont la part de diplômés en 1980 n'atteint que de 33,2 %, une proportion très légèrement supérieure à celle des membres des parlements. Ceci change néanmoins en 2000 : on constate alors un très fort écart entre les deux types d'élus. La progression de l'académisation des élus diffère selon les deux organes : pour les exécutifs, on observe une hausse spectaculaire de plus de 50 points de pourcentage entre 1980 et 2000, tandis qu'elle est plus progressive pour les législatifs, atteignant 75,5 % en 2020. Autre élément important, en 2020, pour la première fois depuis 1910, les municipaux de gauche, avec un taux de diplômés de 90 %, dépassent leurs homologues de droite, comme c'est aussi le cas dans les parlements.

Graphique 30. Proportion des élus des exécutifs et législatifs des quatre villes avec un diplôme universitaire entre 1980 et 2020, en %.



N Gauche Exécutifs : 1980 = 12, 2000 = 17, 2020 = 20.

N Gauche Législatifs : 1980 = 182, 2000 = 232, 2020 = 216.

N Droite Exécutifs : 1980 = 16, 2000 = 11, 2020 = 8.

N Droite Législatifs : 1980 = 224, 2000 = 195, 2020 = 170.

Source : Base de données des élites suisse.

Le taux plus élevé d'universitaires dans les exécutifs à chaque date clé tend à confirmer que l'élite de gauche de premier rang, mise en évidence dans le chapitre 4, se consolide durant la deuxième période étudiée. Par ailleurs, depuis 2000, le taux très élevé de diplômés nous laisse penser qu'un diplôme universitaire est devenu un prérequis important pour les nouvelles générations de candidats visant l'obtention d'un mandat électif dans le gouvernement de l'une des quatre villes. En 2020, seuls deux municipaux de gauche n'ont pas entrepris d'études supérieures : la verte Frédérique Perler (1960-) à Genève et le socialiste Oscar Tosato (1956-) à Lausanne, tous deux assistants sociaux au Centre social protestant avant leur élection, âgés respectivement de 60 et 64 ans. Enfin, en 2020, le niveau de formations des élus de gauche dans les exécutifs et les législatifs tend à se rapprocher.

Encadré 12. Les présidents des exécutifs des quatre villes en 2020

Le gouvernement des quatre villes est dirigé par un président dont la dénomination varie selon le lieu : *Regierungspräsident* à Bâle, maire à Genève, syndic à Lausanne et *Stadtpräsident* à Zurich. Le pouvoir formel du président est généralement le même que celui des autres municipaux à la différence qu'il possède un rôle de représentation de la ville usuellement plus étendu et préside les séances de travail. À Genève, les membres du Conseil administratif désignent le maire qui change chaque année, alors que dans les trois autres villes, le président est élu par le corps électoral pour une législature. En 2020, l'exécutif de chaque ville est présidé par un représentant de la nouvelle gauche urbaine.

Elisabeth Ackermann (1963-). Après des études à la Haute école de musique de Bâle, elle devient enseignante de musique en 1988. À l'adolescence, elle s'engage dans le mouvement antinucléaire. Elle poursuit son engagement politique au sein de l'Alternative verte à Bâle, puis au sein des Verts bâlois dès 1987. Elle débute sa carrière politique en 2006 lorsqu'elle est élue au sein du Grand Conseil bâlois dans lequel elle siège jusqu'en 2016. Entre 2012 et 2016, elle est également vice-présidente des Verts de Bâle-Ville. En 2017, elle est élue au Conseil d'État, dont elle prend la présidence. Elle n'est toutefois pas réélue à l'automne 2020.

Grégoire Junod (1975-). Son père, le professeur d'histoire du christianisme Éric Junod (1942-), est recteur de l'Université de Lausanne à la fin des années 1990. Il obtient une licence en lettres à l'Université de Lausanne en 2001. Il se lance dans une carrière de secrétaire syndical, tout d'abord au sein de la FTMH, puis à Unia, puis rejoint le Parti socialiste en 1993, dont il est le président de la section lausannoise entre 2004 et 2008. Il débute sa

carrière politique au Conseil communal en 1998 et y siège jusqu'en 2006. En 2007, il entre au Grand Conseil vaudois qu'il quitte en 2012. En effet, en 2011, il est élu à la Municipalité de Lausanne dans laquelle il siège encore aujourd'hui. Il dirige tout d'abord le dicastère du logement et de la sécurité publique. En 2016, il devient syndic et prend en charge le dicastère de la culture et du développement urbain. Il est marié à une autre personnalité socialiste vaudoise, la conseillère aux États, puis rédactrice en chef du magazine *Femina*, Géraldine Savary (1968-).

Sami Kanaan (1964-). Il naît à Beyrouth au Liban. Il poursuit avec succès des études de physique à l'École polytechnique fédérale de Zurich qu'il achève en 1989, puis des études en science politique à l'Université de Genève qu'il termine en 1995. Tout d'abord chef de projets dans diverses institutions, il est par la suite associé dans un bureau indépendant d'évaluation de politiques publiques entre 2000 et 2005. À cette date, il devient directeur adjoint, puis directeur du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports de la ville de Genève. Son engagement politique débute au sein du Parti socialiste de la ville de Genève qu'il préside entre 1994 et 1998. Entre 1997 et 2001, il siège au sein du Conseil municipal de la ville de Genève. Entre 2002 et 2005, il est membre du Grand Conseil genevois. Il est élu en 2011 au Conseil administratif de la ville de Genève (maire en 2014, 2018 et 2020) où il prend la tête du Département de la culture et du sport. Il se présente sans succès aux élections fédérales en 2023. Il quitte l'exécutif en 2025.

Corine Mauch (1960-). Elle naît à Iowa City aux États-Unis. Sa mère, la socialiste Ursula Mauch (1935-), est la première femme du canton d'Argovie élue au Conseil national en 1979. Elle étudie l'économie agraire à l'École polytechnique fédérale de Zurich entre 1980 et 1986, puis suit des études de sinologie jusqu'en 1988 à l'Université de Zurich. Elle obtient également un diplôme à l'Institut de hautes études en administration publique de l'Université de Lausanne en 2000. Elle mène une carrière professionnelle variée où elle est notamment responsable des déchets et de l'environnement de la ville d'Uster dans le canton de Zurich, collaboratrice scientifique à l'EPFZ et à l'Université de Lausanne, puis fonctionnaire aux Services du Parlement fédéral. Au niveau politique, elle rejoint le Parti socialiste en 1990, puis siège au sein du législatif de la ville de Zurich entre 1999 et 2009. À cette date, elle est élue à l'exécutif de la ville dans lequel elle demeure jusqu'en 2026. Elle assure également la présidence du gouvernement zurichois durant tout son mandat.

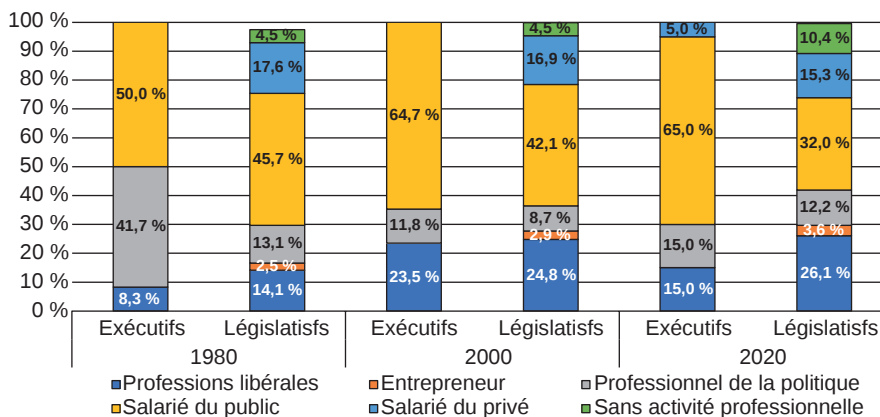
Source : Base de données des élites suisses.

Au niveau des professions exercées par les élus de gauche, dans la continuité des observations du chapitre 4, le graphique 31 ci-après permet de déterminer qu'au sein des exécutifs, la catégorie professionnelle dominante est celle des salariés du public, qui atteint 50 % en 1980, puis 65 % en 2000 et 2020. Si, dans cette catégorie, les enseignants sont dominants en 1980, ils sont ensuite supplantés, en 2000 et en 2020, par une majorité de cadres. En 2020, ils sont même dépassés par les personnes qui travaillent dans une université, comme Jean-Yves Pidoux (1956-), municipal Vert lausannois, professeur associé à l'Institut d'anthropologie et de sociologie de l'Université de Lausanne avant son élection. Deuxièmement, alors que depuis 1910 les professionnels de la politique constituent la seconde catégorie professionnelle la plus représentée, ils sont dépassés en 2000 par les élus exerçant une profession libérale, dont le taux est de 23,5 %, à l'image de l'avocat de la gauche radicale Christian Ferrazino (1954-) à Genève ou de l'ingénieur forestier socialiste Robert Neukomm (1948-) à Zurich. La part de municipaux exerçant une profession libérale diminue toutefois à 15 % en 2020, une proportion similaire à celle des professionnels de la politique. On ne compte qu'un seul ancien salarié du secteur privé cette année-là : le socialiste zurichois Raphael Golta (1975-), développeur de logiciels pour une entreprise avant son élection. L'accroissement des professions libérales suit une tendance également observable parmi les membres des législatifs¹⁸².

Bien que le profil des élus des exécutifs se rapproche en partie de celui des membres des législatifs à travers un niveau de formation plus élevé et une augmentation des élus exerçant une profession libérale, les premiers conservent certaines spécificités. En effet, les salariés du public sont prédominants dans les deux cas, mais leur proportion est chaque fois plus importante dans les exécutifs, où il s'agit majoritairement d'anciens hauts fonctionnaires de l'administration publique. Comme le montre Lasseb (2024, p. 232-237), les gouvernements des villes sont majoritairement composés d'anciens cadres de l'administration publique, diplômés et possédant, de fait, des compétences transférables dans l'exercice de leur fonction politique. Ce constat rejoint notamment le résultat d'une étude de Rouban (2015, p. 379-381) qui porte sur le profil socio-professionnel des maires des villes de plus de 30 000 habitants en France entre 1983 et 2014, soit une période plus ou moins similaire à celle que nous observons. À l'instar des membres des exécutifs des quatre villes, il indique une prévalence des anciens cadres du secteur public, mais aussi une augmentation significative des

¹⁸² Le profil des municipaux de gauche se rapproche en partie de celui des municipaux de droite où les membres qui exercent une profession libérale avant leur élection sont majoritaires en 1980 et en 2020.

Graphique 31. Répartition des élus de gauche des exécutifs et législatifs des quatre villes selon leur catégorie professionnelle entre 1980 et 2020, en %.



N Exécutifs : 1980 = 12, 2000 = 17, 2020 = 20.

N Législatifs : 1980 = 199, 2000 = 242, 2020 = 222.

Note. Les pourcentages manquants à 100 % représentent les données manquantes.

Source : Base de données des élites suisses.

professionnels de la politique. De manière générale, une enquête menée par Steyvers et Reynaert (2006, p. 51-53), sur plusieurs pays européens entre 2003 et 2004, souligne également la très forte représentation des hauts fonctionnaires de l'administration publique parmi les maires européens, de même que la forte proportion de titulaires d'un titre universitaire.

De fait, que cela soit par leur haut niveau de formation ou par leur métier, les élus des exécutifs se distinguent de leurs homologues des législatifs (voir aussi encadré 12 ci-avant). En observant les professions exercées par les huit municipaux de gauche qui n'ont pas accompli des études supérieures en 1980, nous constatons qu'à l'exception du socialiste Claude Ketterer (1927-1994), facteur avant son élection au Conseil administratif de la ville de Genève où il siège entre 1966 et 1987, la plupart ont exercé une fonction de cadre dans le secteur public ou occupé un poste à responsabilités dans un syndicat ou une association d'intérêt public. Dans les grandes villes suisses, où les administrations sont de taille importante, le savoir-faire le plus valorisé reste les aptitudes en matière de direction (Geser et al., 2012, p. 126). De fait, en 1980, tout comme en 1937, les élus de gauche sans diplôme universitaire

ont compensé ce manque par l'exercice d'une fonction de cadre. On peut donc estimer que l'élite de gauche, identifiée précédemment au sein des exécutifs, se consolide entre 1980 et 2020, et devient plus particulièrement visible à partir de 2000, moment où la nouvelle gauche urbaine prend la tête des plus grandes villes suisses.

7.2.2 Carrière politique : vers une fin des cumuls ?

Entre 1910 et 1957, les membres des exécutifs socialistes débutent généralement leur carrière dans un législatif urbain et la terminent à un échelon plus élevé, notamment dans un gouvernement de l'une des quatre villes ou au sein de l'Assemblée fédérale. En 1957, trois d'entre eux accèdent même au Conseil fédéral. Par ailleurs, la majorité des municipaux socialistes disposent d'une ressource financière et politique importante : le cumul de mandats. Ainsi, une grande partie de ces élus siègent simultanément dans un exécutif urbain et dans un législatif cantonal ou parmi l'Assemblée fédérale. Qu'en est-il cependant depuis 1980 ? Pilotti (2017, p. 266-267) montre un fort recul du phénomène de cumul des mandats à l'Assemblée fédérale depuis les années 1980. En va-t-il de même pour les municipaux de gauche ? Pour y répondre, nous analysons les séquences de la carrière politique de 49 municipaux membres d'un parti de gauche à trois dates clés : 1980, 2000 et 2020. Le graphique 32 ci-après représente leur parcours selon trois lignes superposées représentant chacune un échelon du fédéralisme : communal, cantonal et fédéral¹⁸³. Cette analyse porte sur trois dimensions : les étapes de la carrière politique, la durée du mandat électif dans le gouvernement de la ville et la question du cumul des mandats.

À propos des premières étapes de la carrière, en 1980, huit élus sur douze la commencent dans un législatif communal, trois dans un législatif cantonal et une élue – la socialiste zurichoise Emilie Lieberherr (1924-2011) – débute directement sa carrière politique dans un exécutif. En 2000, la situation est assez similaire : 12 élus sur 17 entament leur carrière dans un parlement communal, deux dans un parlement cantonal, un élu, le socialiste Ralph Lewin (1953-) débute directement dans le gouvernement bâlois, alors qu'une élue,

¹⁸³ Dans de rares cas, les premières et/ou dernières années de la carrière politique n'apparaissent pas sur le graphique, car elles excèdent la temporalité présentée. Elles sont néanmoins prises en compte dans l'analyse. Pour la cohorte 2020, nous avons documenté la carrière jusqu'en 2024. Par ailleurs, les mandats électifs des élus qui siègent dans le Conseil d'État et le Grand Conseil bâlois sont considérés comme des mandats communaux, les institutions politiques étant à la fois communales et cantonales.

la Verte Monika Stocker (1948-) commence sa carrière au Conseil national. En 2020, c'est cette fois-ci 19 élus sur 20 qui lancent leur carrière dans un législatif communal et seul un municipal débute dans un législatif cantonal, le socialiste zurichois et développeur de logiciels, Raphael Golta (1975-). Nous estimons en outre qu'aux trois dates, siéger dans un exécutif urbain représente d'ordinaire la deuxième étape de la carrière politique, bien que l'on compte notamment trois élus en 1980 et deux élus en 2000 qui, après avoir siégé dans un parlement communal ou cantonal, siègent au sein du Conseil national avant leur élection dans une municipalité urbaine.

En ce qui concerne la fin de la carrière politique, les tendances divergent fortement de celles précédemment observées. En effet, en 1937 et en 1957, de nombreux élus achèvent leur carrière au niveau fédéral. Or, au sein de notre échantillon, durant la période récente, leur part décroît très fortement. En 1980, dix élus sur douze terminent leur carrière dans un exécutif urbain et deux dans un législatif cantonal. En 2000, sur les 17 élus étudiés, 13 finissent leur parcours dans un gouvernement de l'une des quatre villes, deux dans un parlement cantonal et deux au Conseil national. En 2020, aucun des 20 municipaux ne poursuit sa carrière au-delà d'un siège dans un exécutif urbain. Il s'agit néanmoins de préciser que pour de nombreux élus présents dans cette cohorte, la carrière ne s'achève pas nécessairement en 2024¹⁸⁴.

Sans surprise et à l'image de la précédente période observée, la majorité des carrières des municipaux de gauche débutent au sein d'un législatif. En effet, siéger dans l'exécutif d'une grande ville présuppose généralement l'obtention au préalable d'une légitimité politique acquise à travers une précédente expérience politique, notamment dans un parlement communal ou cantonal. Comment expliquer alors qu'en 1980 et en 2000, deux élus entament leur carrière directement dans un gouvernement urbain ? Dans le cas de la socialiste zurichoise Emilie Lieberherr, qui accède à l'exécutif de la ville de Zurich en 1970, ceci s'explique par l'introduction tardive du droit de vote et d'éligibilité des femmes à Zurich. Si elle n'a pas pu auparavant exercer de mandats électifs, elle est néanmoins cofondatrice puis présidente du Forum des consommatrices suisses entre 1965 et 1978. Par ailleurs, elle s'engage activement en faveur du droit de vote des femmes (voir Fellenberg-Bitzi, 2019). Ainsi, aux yeux des cadres du Parti socialiste et des électeurs, elle compense

¹⁸⁴ Il est dès lors possible que ces derniers siègent dans le futur au sein de l'Assemblée fédérale. Ainsi, lors des élections fédérales de 2023, le socialiste genevois Sami Kanaan (1964-) s'est présenté sans succès pour obtenir un siège au Conseil national. Il en va de même pour l'écologiste zurichois Daniel Leupi (1965-), qui n'est pas parvenu à être élu au Conseil des États.

en quelque sorte une légitimité politique qu'elle n'a pas pu obtenir au sein des institutions politiques à travers son engagement militant et son rôle à la tête d'une association d'intérêt public. Dans le cas du socialiste bâlois Ralph Lewin, il compense son inexpérience politique en tant qu'élus à travers un poste dirigeant au sein du Parti socialiste bâlois. En effet, s'il rejoint la section socialiste bâloise en 1978, lors de son élection en 1996, il est membre de son Comité directeur. Par ailleurs, au moment de son élection, il est directeur de la caisse-maladie publique de Bâle. Ainsi, son statut de haut fonctionnaire de l'administration publique qui, nous l'avons vu, permet d'acquérir des savoir-faire déterminants pour légitimer l'exercice d'un mandat électif dans un gouvernement urbain a probablement également favorisé son élection.

Un autre élément marquant est la raréfaction à partir de 1980, puis la disparition en 2020 des élus qui, au-delà de leur position dans l'exécutif de l'une des quatre villes, mènent une carrière fédérale parallèlement à leur fonction de municipal. Ainsi, on ne compte que deux municipaux de gauche présents en 2000 qui achèvent leur carrière au Conseil national après avoir quitté un gouvernement urbain : le Vert lausannois Daniel Brélaz (1950-2025) et le socialiste genevois Manuel Tornare (1951-).

Deux explications peuvent être avancées pour expliquer le déclin des carrières fédérales. La première concerne la charge de travail croissante des membres des exécutifs urbains, en constante augmentation depuis le début du xx^e siècle et plus encore durant sa seconde moitié. Cette intensification s'explique notamment par la croissance des villes et le développement de l'administration publique, qui complexifient et alourdissent le travail des municipaux (Lasseb, 2022, p. 123). Il en va de même au niveau de l'Assemblée fédérale qui, depuis les années 1990, a adopté plusieurs réformes tendant à sa professionnalisation – restée cependant inachevée –, telles que la mise en place d'un système de commissions permanentes en 1992 et une augmentation des indemnités reversées aux parlementaires entre le milieu des années 1990 et le début des années 2000 (pour plus de détails, voir Pilotti, 2022, p. 13-16). Ces évolutions contribuent à l'essor du nombre de professionnels de la politique siégeant dans les deux chambres fédérales depuis les années 2000 (voir Pilotti, 2018, p. 120-125). Dès lors, avec des charges de travail en hausse à ces deux échelons, il devient plus difficile pour les élus de mener de front une carrière politique dans un gouvernement urbain et au sein de l'Assemblée fédérale. Cette tendance est renforcée, dans la période récente, par certaines sections locales des partis de gauche qui ont interdit la possibilité d'exercer simultanément deux mandats électifs, un point sur lequel nous reviendrons plus loin. La deuxième explication

tient à l'accroissement du prestige lié à la fonction de municipal d'une grande ville suisse. Si lors de la période précédente, pour une partie des élus fédéraux présents dans notre échantillon, un siège dans un exécutif urbain constituait une étape de leur *cursus honorum* avant de briguer un mandat fédéral, Di Capua et al. (2022, p. 107-108) montrent, désormais, qu'un mandat dans le gouvernement d'une grande ville est considéré comme un aboutissement dans une carrière politique. En effet, un mandat électif au sein de l'Assemblée fédérale permet d'accroître la visibilité et la légitimité d'un élu qui souhaite briguer par la suite un mandat dans l'exécutif d'une grande ville ou d'un canton. Parmi la cohorte 2000, c'est par exemple le cas du socialiste zurichois Elmar Ledergerber (1944-) qui quitte le Conseil national en 1998 lorsqu'il est élu au gouvernement de la ville de Zurich dans lequel il achève sa carrière politique en 2010.

S'agissant de la durée moyenne des mandats des élus de gauche, on observe un phénomène de raccourcissement. En effet, si en 1937 et en 1957, le temps passé dans un gouvernement urbain était en moyenne de 18 ans, il baisse à 16 ans en 1980, puis à 15 ans en 2000, avant d'être réduit à 13 ans en 2020¹⁸⁵. Comment expliquer ce raccourcissement de la durée des mandats ? On peut avancer deux raisons. La première a trait à des dispositions internes qui peuvent être prises au niveau des sections locales des partis politiques de gauche limitant le nombre de législatures successives qu'un élu peut effectuer. Par exemple, au sein de la section socialiste de la ville de Genève, actuellement, un conseiller administratif ne peut effectuer que trois législatures successives, et ce, sans possibilité de dérogation¹⁸⁶. Il en va de même au sein de la section lausannoise des Verts, où les élus siégeant au Conseil communal ou à la Municipalité ne peuvent effectuer également que trois législatures consécutives, avec toutefois une possibilité de dérogation¹⁸⁷. La deuxième explication concerne le développement des carrières professionnelles des élus : un mandat au sein d'un exécutif urbain, à l'instar d'un mandat au sein de l'Assemblée fédérale ou d'un gouvernement cantonal, ne signifie pas l'impossibilité de poursuivre une carrière professionnelle après la fin de la carrière politique (voir Assanti et al., 2019). À titre d'exemple, lorsque la socialiste Veronica Schaller (1955-) quitte le Conseil d'État bâlois en 2001, elle devient notamment vice-directrice de l'Office fédéral des réfugiés en 2003, puis à partir de 2008 et jusqu'à

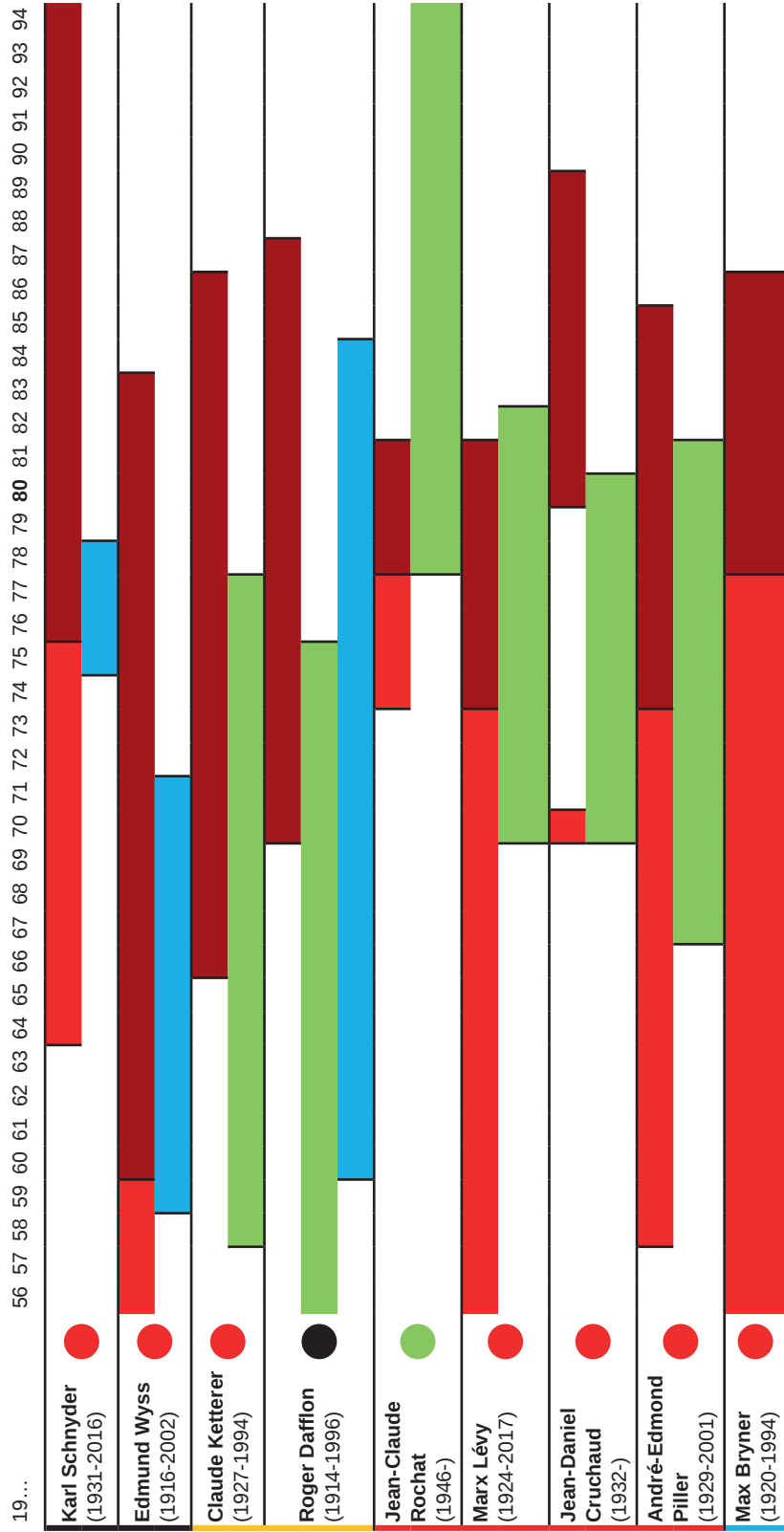
¹⁸⁵ Il faut toutefois préciser que pour 2020, nous n'avons tenu compte que des élus qui ont achevé leur mandat avant 2025, ce qui représente six personnes sur vingt uniquement.

¹⁸⁶ Parti socialiste Ville de Genève (2022, 5 septembre). Statuts. <https://ps-geneve.ch/documents/>, p. 10.

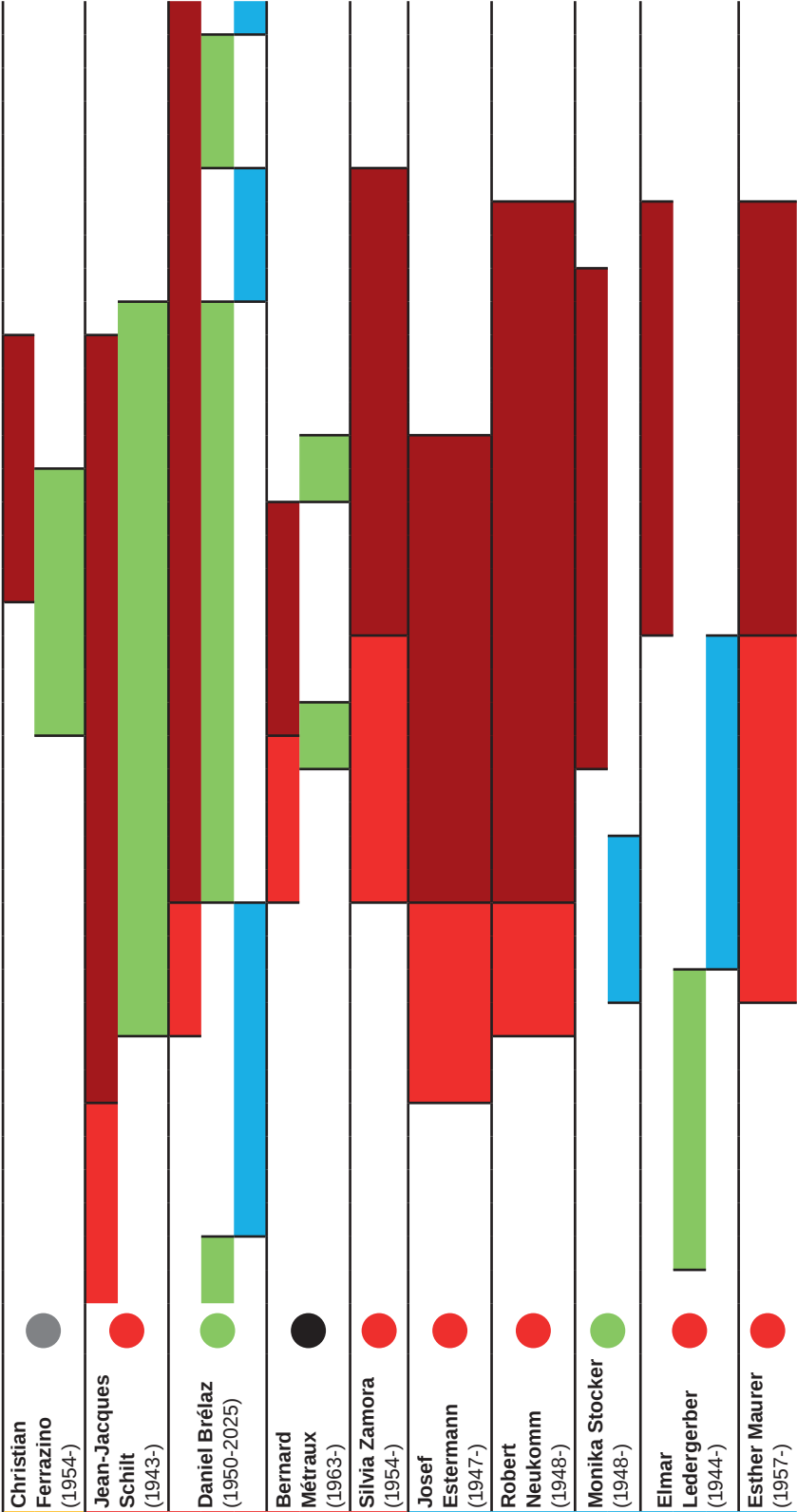
¹⁸⁷ Les Vert-e-s section de Lausanne (2019, 19 juin). Statuts. <https://vert-e-s-vd.ch/lausanne/statuts-et-chartes>, p. 2.

Graphique 32. Carrière politique des municipaux de gauche des quatre villes, 1980-2020.

Cohorte 1980



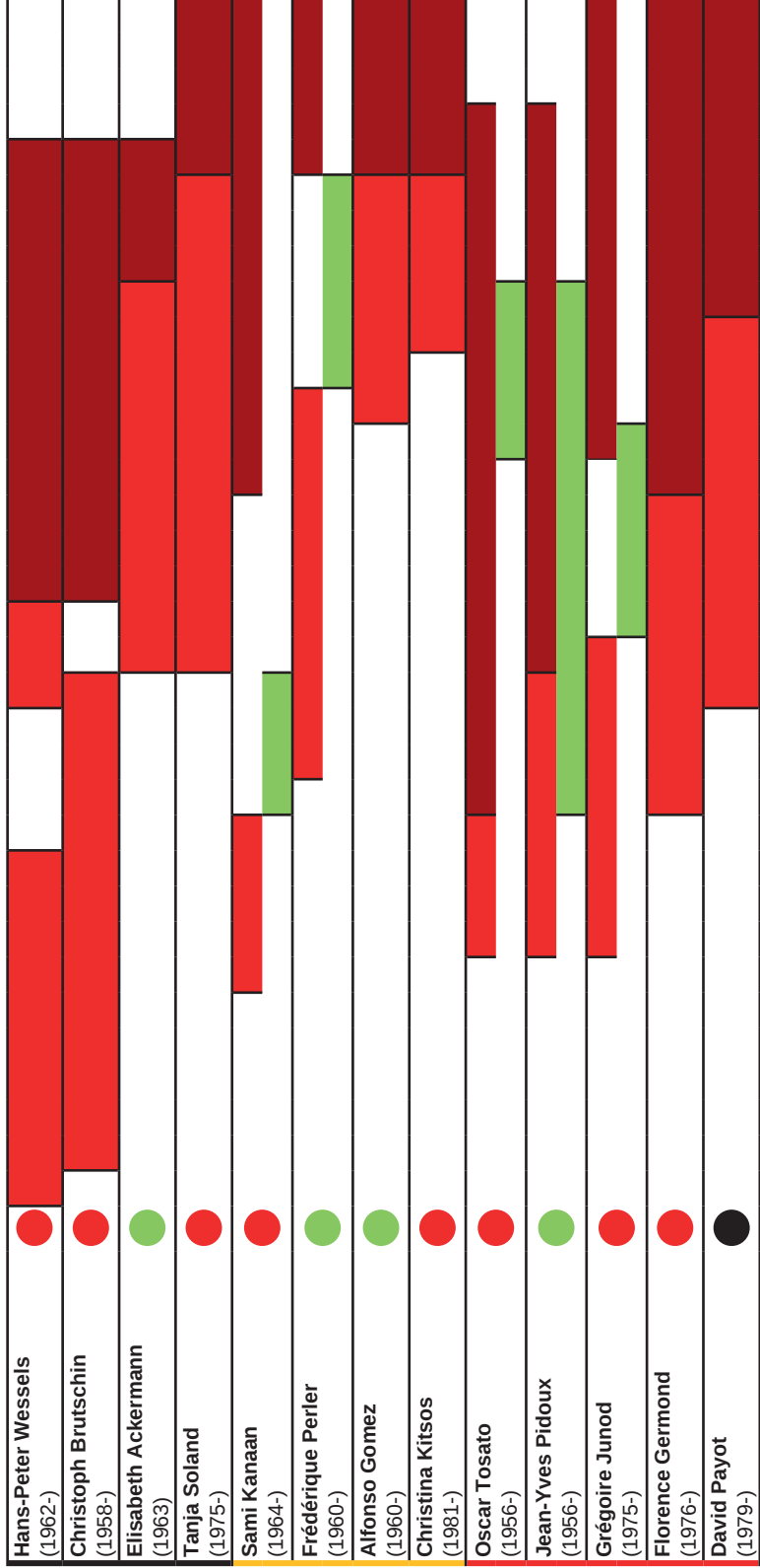
19... 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16

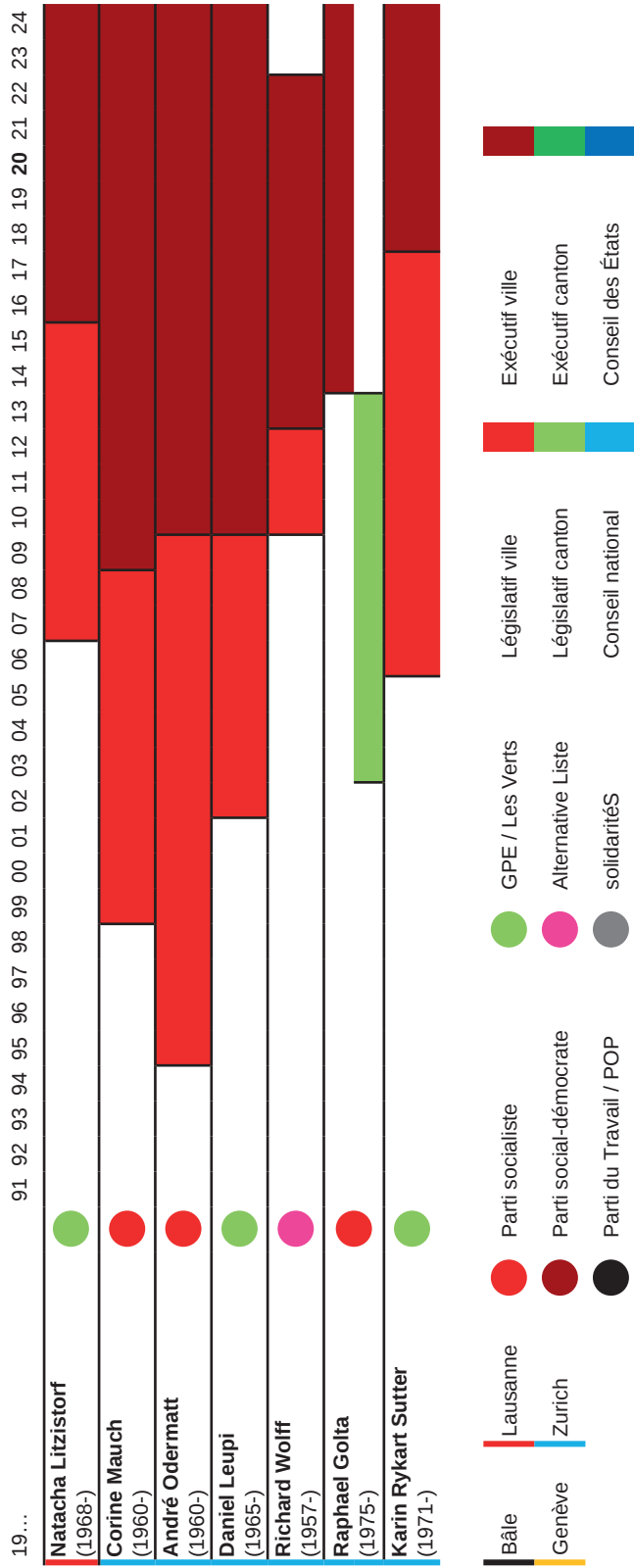


Cohorte 2020

19...

91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24





Source : Base de données des élites suisses.

sa retraite en 2019, elle est la directrice du service culturel de la ville de Berne. De même, le membre du POP Bernard Métraux (1963-) n'est pas réélu à la Municipalité de la ville de Lausanne en 2001 et poursuit sa carrière professionnelle au Mozambique au sein de l'École française et de la Croix-Rouge. Enfin, après deux législatures au Conseil administratif de la ville de Genève entre 1999 et 2006, le membre de solidaritéS Christian Ferrazino (1954-) reprend son activité d'avocat en 2007.

Nous pouvons désormais nous concentrer sur un dernier aspect : celui du cumul des mandats. En 1980, la tendance s'inscrit dans la continuité de nos observations sur la période précédente. En effet, sept élus sur douze cumulent deux mandats. Parmi eux, quatre siègent dans un Grand Conseil, un au Conseil national et une au Conseil des États. On peut toutefois signaler une claire diminution de la proportion des municipaux présents au sein de l'Assemblée fédérale. À partir de 2000, la situation évolue radicalement : seuls trois élus sur dix-sept cumulent deux mandats, et ce, exclusivement dans un législatif cantonal. La situation est encore plus frappante en 2020 où, désormais, aucun des 20 élus présents dans notre échantillon ne cumule deux mandats électifs.

Cette progressive disparition du cumul des mandats renvoie premièrement à l'augmentation de la charge de travail des municipaux qui dissuade sans doute plusieurs d'entre eux de briguer un second mandat électif alors qu'ils siègent déjà dans un exécutif urbain. La deuxième explication réside dans l'interdiction formelle du cumul des mandats. En effet, plusieurs constitutions cantonales, dont celles du canton de Vaud et de Genève, interdisent de combiner une fonction de conseiller d'État avec celle de parlementaire fédéral. À Genève, depuis 2018, la Constitution va même plus loin puisqu'outre les membres du gouvernement cantonal, les députés du Grand Conseil n'ont également pas le droit d'exercer plus d'un mandat électif. On peut le voir sur le graphique 31 avec le cas de la Verte Frédérique Perler (1960-) qui, lorsqu'elle est élue au Conseil administratif de la ville de Genève en 2020, quitte l'organe législatif cantonal dans lequel elle siégeait auparavant. Outre les interdictions constitutionnelles, les entraves au cumul des mandats sont aussi le fait de certaines sections locales des partis de gauche, c'est notamment le cas des sections cantonales socialistes de Bâle-Ville, Genève et Vaud, mais aussi les sections des Verts genevoises et lausannoises, qui proscrivent le cumul des mandats. Elles le font généralement d'une part à cause de l'augmentation de la charge de travail et, d'autre part, pour permettre à la relève de briguer des mandats électifs (Pilotti, 2017, p. 239-240). Cette interdiction adoptée en 2016 chez les Verts lausannois a ainsi contraint le municipal écologiste Jean-Yves Pidoux (1956-) à renoncer à son mandat de député au Grand Conseil vaudois. Si dans une interview donnée dans le

quotidien *24 heures* il reconnaît que : « cumulées, ces charges sont extrêmement lourdes », il dit également : « je ne trouve pas que ce soit une mauvaise règle, mais je m'étais opposé aux modalités de son entrée en vigueur en assemblée générale. J'ai des regrets à devoir quitter ma fonction »¹⁸⁸. Ces deux points nous amènent à un autre constat formulé par Di Capua et al. (2022, p. 109-110) qui observent que plutôt que de cumuler des mandats, les élus les occupent successivement, depuis les années 1990. Un phénomène similaire s'observe à travers la carrière de certains des municipaux présents dans notre échantillon. Par exemple, le socialiste Manuel Tornare (1951-) et le Vert Daniel Brélaz lorsqu'ils quittent respectivement les exécutifs de Genève et Lausanne, achèvent tous deux leur carrière politique au Conseil national.

Les éléments relatifs à la carrière politique des élus, à l'instar de la transformation de leur profil socio-professionnel, tendent également à accréditer l'hypothèse de la consolidation d'une élite de gauche de premier rang présente dans les gouvernements des grandes villes. Si depuis 2000 on constate que les élus ne peuvent plus s'appuyer sur les ressources politiques et financières apportées par un cumul de mandats, cette disparition est compensée par la revalorisation symbolique de la fonction de municipal dans une grande ville, désormais considérée comme l'aboutissement d'une carrière politique, dans la période récente. Le tableau 17 ci-dessous, qui récapitule la carrière type d'un municipal de gauche aux trois dates clés, montre que si la carrière débute généralement dans un législatif urbain, elle s'achève habituellement aussi au sein de l'exécutif de la ville. Par ailleurs, bien que la durée du mandat ait diminué, elle équivaut encore à plusieurs législatures.

Tableau 17. Carrière type d'un municipal de gauche dans les quatre villes, 1980-2020.

	Début de la carrière politique	Durée du mandat dans l'exécutif	Cumul de mandats	Fin de la carrière politique
1980	Législatif urbain	16 ans	Législatif cantonal	Exécutif urbain
2000	Législatif urbain	15 ans	Non	Exécutif urbain
2020	Législatif urbain	13 ans	Non	Exécutif urbain

¹⁸⁸ Propos cités dans Sieber, J.-B. (2016, 3 septembre). « Lausanne est écoutée. Mais est-elle entendue ? C'est moins sûr ». *24 heures*, p. 14-15.

Dans ce chapitre, nous avons observé un processus d'élévation du statut social des élus de gauche siégeant dans les législatifs. En effet, quand bien même les salariés du secteur public restent la catégorie professionnelle la plus représentée, les travailleurs manuels, dominants en 1957, ont pratiquement disparu à partir de 2000. Dans un même temps, la part des élus exerçant une profession libérale s'est accrue. Cela ne signifie pas pour autant la fin de la représentation de professions subalternes. Celles-ci sont désormais reflétées par la présence d'employés de bureau et de travailleurs de services, bien que leur part au sein de la population active soit supérieure à leur taux dans les députations de gauche. Ces évolutions sont à mettre en lien avec les transformations de la structure de l'emploi dans les villes, mais aussi par une modification de l'électorat majoritaire des partis de gauche. Historiquement lié au mouvement ouvrier, ce dernier s'est déplacé en faveur des classes moyennes salariées, un glissement qui se reflète dans le profil socio-professionnel des élus. A contrario, les partis nationaux-populistes et plus particulièrement l'UDC possèdent désormais les députations comptant la plus forte proportion d'élus issus des classes populaires, se substituant, de fait, aux partis de gauche en tant que premier parti les représentant proportionnellement le mieux. Or, comme l'illustre la citation d'ouverture de ce chapitre, l'UDC n'hésite pas à fustiger la « gauche caviar et les moralisateurs verts des villes », accusés d'être déconnectés de la réalité. Le profil socio-professionnel des élus de gauche présents dans les gouvernements urbains se distingue encore quant à lui par un niveau de formation supérieur et par une part importante d'élus exerçant en tant que hauts fonctionnaires de l'administration publique ou comme professionnels de la politique avant leur élection. Il s'agit donc toujours d'une élite de premier rang dont nous avons observé la consolidation.

Alors qu'en 1980 les élus de gauche siègent de manière minoritaire dans les institutions politiques des quatre villes, on observe à cette date l'arrivée d'une nouvelle génération dans les législatifs. Ses représentants ont été politisés lors des événements de Mai 68 ou à travers un engagement au sein des nouveaux mouvements sociaux des années 1970. En 2000, cette nouvelle génération que l'on peut symboliser par la figure de l'écologiste Daniel Brélaz, accède cette fois-ci aux exécutifs. Si les carrières politiques des municipaux issus de cette nouvelle gauche urbaine s'accomplissent principalement à l'échelon local – aucun municipal ne termine sa carrière au Conseil fédéral –, ils siègent désormais majoritairement dans les gouvernements urbains. D'une contre-élite de gauche participant au processus de prise de décision de manière minoritaire, les élus deviennent ainsi une contre-élite dirigeante. Après avoir établi leur profil socio-professionnel, nous pouvons désormais, dans le chapitre suivant, revenir sur les politiques qu'ils mènent depuis leur retour au pouvoir durant les années 1990.

Chapitre 8

Les « clés du succès » de la nouvelle gauche urbaine dans les villes suisses depuis les années 1990

« Cette Zurich attrayante, quoi qu'en dise le camp bourgeois, est le résultat de l'engagement de la majorité rose-verte. [...] Nous devons donc encourager un climat innovant et faire en sorte que d'autres entreprises, comparables à Google, viennent dans notre ville. [...] Dans les années 1990, les familles fuyaient la ville. Maintenant, c'est le contraire et c'est réjouissant. Cela exige des efforts au niveau des transports, des prix des appartements. » (Corine Mauch, maire socialiste de la ville de Zurich, 2014)¹⁸⁹

A partir de la fin des années 1970, les villes européennes voient la constitution d'une nouvelle gauche urbaine composée majoritairement des classes moyennes salariées, celles-là mêmes qui, nous l'avons vu dans le chapitre 7, sont désormais également majoritaires parmi les élus locaux des partis de gauche. Dans les villes européennes, la nouvelle gauche urbaine, lorsqu'elle parvient au pouvoir, tente de regagner

¹⁸⁹ Propos cités dans Fournier, A. (2014, 6 février). « Zurich doit être une place financière modèle », *Le Temps*, p. 10.

des prérogatives vis-à-vis des États centraux (Le Galès, 1990). Pour ce faire, elle met au point un ensemble de politiques publiques qui, comme dans le cas de la Grande-Bretagne des années 1980, améliore la qualité de vie des habitants à travers, par exemple, le développement des transports publics ou la préservation des lieux culturels, alors même que le pays est dirigé par la Première ministre conservatrice Margaret Thatcher (1925-2013). Elle y parvient aussi par le biais de moyens d'action de type entrepreneurial en renforçant l'attractivité des villes, comme le montre l'exemple de Manchester (Quilley, 2000). En Suisse, la nouvelle gauche urbaine, à travers des coalitions regroupant le Parti socialiste, Les Verts et des partis de la gauche radicale, ne parvient au pouvoir que plus tardivement durant les années 1990, mais sa mainmise sur les exécutifs des quatre plus grandes villes suisses est durable. Toutefois, lorsque ses représentants y deviennent majoritaires, ils doivent composer avec une véritable « crise urbaine » qui, nous l'avons vu dans le chapitre 6, se manifeste par des pertes démographiques importantes et la présence accrue de personnes dites « vulnérables ». Par ailleurs, à partir des années 1970, du fait de la tertiarisation de l'emploi urbain, l'électorat des villes se modifie en faveur des classes moyennes salariées, alors même qu'historiquement, durant la première moitié du xx^e siècle, l'électorat des partis de gauche se trouve au sein des classes populaires. Ceci mène à un élargissement de leur offre politique.

De plus, comme le note Ranci (2017) qui se penche sur les politiques menées dans plusieurs grandes villes européennes, leurs autorités doivent d'une part conjuguer avec des pressions liées à une compétition économique accrue entre les centres urbains et, d'autre part, mettre en œuvre des politiques sociales en mesure de contrebalancer en partie les inégalités liées au processus de néolibéralisation des villes qui a cours depuis les années 1980. En effet, Pinson (2020b) met en avant plusieurs phénomènes associés à ce processus, dont notamment la marchandisation des sols, des biens, ou des équipements – qui se manifeste entre autres par des partenariats public-privé – ou l'incorporation et la valorisation pour les membres des gouvernements urbains du principe de concurrence. Dans ce contexte défavorable aux objectifs historiques de la gauche, cette dernière a néanmoins réussi à se maintenir au pouvoir dans les grandes villes suisses. À l'instar des propos de la maire socialiste de Zurich, Corine Mauch (1960-) – cités en ouverture de ce chapitre – pour repeupler les centres urbains, satisfaire un nouvel électorat et se maintenir au pouvoir, nous estimons que la nouvelle gauche urbaine suisse a réussi à combiner trois grandes priorités. Dans la poursuite des réalisations du socialisme municipal, elle mène, premièrement, une politique sociale forte, elle prend, ensuite, des

mesures qui visent à améliorer la qualité de vie des habitants, et enfin, elle renforce l'attractivité des villes¹⁹⁰.

Ce chapitre se divise en deux parties. Dans la première, afin d'illustrer les trois priorités identifiées précédemment, nous nous penchons sur une politique spécifique menée respectivement à Zurich, Bâle, Lausanne et Genève. La seconde partie, à travers nos quatre cas d'étude et de nouveaux exemples, traite de manière plus générale des «clés du succès» de la nouvelle gauche urbaine qui participe à un véritable renouveau des grandes villes suisses (sur la méthode et les ressources utilisées, voir chapitre 2.3).

8.1 Entre attractivité et cohésion sociale : focus sur quatre politiques de la nouvelle gauche urbaine dans les villes suisses

Dans cette première partie, sans pouvoir établir un bilan exhaustif de l'action politique de la nouvelle gauche urbaine en Suisse, nous revenons sur une politique emblématique observable dans chacune des quatre villes et qui s'inscrit dans l'une des trois priorités que nous avons mises en évidence. Il s'agit d'une politique qui, chaque fois, a été particulièrement développée et soutenue par les autorités de la ville où elle a été menée. Celle-ci permet par ailleurs aux villes de se distinguer les unes des autres. Ainsi, à Zurich, nous examinons la réactivation d'un soutien aux coopératives de logement qui permet la création de nombreuses habitations soustraites en partie aux règles du marché. Pour ce qui est de Bâle, nous revenons sur les efforts consentis pour favoriser la mobilité douce et créer un cadre de vie attrayant. À Lausanne et Genève, notre analyse porte sur deux politiques d'attractivité : à Lausanne, le développement de la marque «capitale olympique» qui permet de faire rayonner la ville, alors qu'à Genève, ce rayonnement est induit par le soutien des autorités aux nombreuses institutions culturelles prestigieuses présentes dans la ville¹⁹¹.

¹⁹⁰ Depuis la fin des années 2010, nous pouvons également mentionner une quatrième priorité, celle de la démocratie participative, qui se matérialise par exemple par la mise en place d'un budget participatif depuis 2019 à Lausanne (voir Jaffar, 2022), mais aussi à Genève ou Zurich depuis 2020.

¹⁹¹ Les analyses de cette partie reprennent et approfondissent certains éléments tirés d'un article exploratoire présenté au Congrès annuel de l'Association suisse de science politique (Jaffar et Antoniazza, 2023). Par ailleurs, l'observation de certaines politiques publiques mises en avant, et plus particulièrement celle du logement, fait l'objet d'une étude plus fouillée dans la thèse en cours de réalisation de Mountazar Jaffar à l'Université de Lausanne.

8.1.1 Zurich : une politique sociale marquée par la réactivation du soutien aux coopératives de logement

À Zurich, lors de la période du socialisme municipal, faisant face à une pénurie d'habitations, les municipaux socialistes, sous l'égide de Paul Pflüger (1865-1947) puis d'Emil Klöti (1877-1963), concentrent dès le début du ^{xx}^e siècle une grande partie de leur action dans le développement de logements sociaux ; ils le font plus particulièrement par un soutien apporté aux coopératives de logement (voir chapitre 5.2.1). Or, Barenstein et al. (2022, p. 959-964) montrent qu'à partir des années 1950, après avoir connu un pic à la fin des années 1940, la construction de logements sociaux baisse drastiquement à Zurich¹⁹². Cette diminution s'explique d'abord par la perte d'une majorité politique de gauche au sein de l'exécutif qui favorisait la mise à disposition de terrains appartenant à la ville. De manière plus générale, elle s'inscrit dans le contexte de la crise urbaine, marquée par les phénomènes de suburbanisation et, dans une moindre mesure, de périurbanisation qui affectent les grandes villes suisses à partir des années 1960 (voir chapitre 6.1.1). Un premier sursaut survient néanmoins au début des années 1980 lors des révoltes de la jeunesse. Comme le rappelle Boudet (2014, p. 7), alors que la ville connaît, tout comme au début du ^{xx}^e siècle, une pénurie de logements due notamment à leur réaffectation en tant que bureaux, plusieurs bâtiments sont occupés par des squatteurs. Certains d'entre eux s'organisent en coopératives et parviennent à faire aboutir des projets de rénovation et de construction au début des années 1990, dont *Dreieck* et *Kraftwerk 1*. Jusqu'au milieu des années 1990, la construction de logements sociaux reste néanmoins assez faible à Zurich.

Afin d'endiguer les pertes démographiques, les partis de gauche, en particulier le Parti socialiste, interviennent dès la fin des années 1980 sur la nécessité de construire des logements à travers la revalorisation d'anciennes zones industrielles laissées en friche à la suite du processus de désindustrialisation, estimant que ces espaces ne doivent pas être réservés exclusivement à la construction de bâtiments administratifs et commerciaux (Koch, 2021, p. 26). Lorsqu'une coalition de gauche parvient à nouveau au pouvoir de manière majoritaire au milieu des années 1990, elle met effectivement en place une

¹⁹² Barenstein et al. (2022, p. 959-960) indiquent également une baisse de la construction de logements sociaux durant les années 1930, avant leur reprise durant les années 1940, que nous pouvons attribuer à la concentration des efforts de la municipalité zurichoise en faveur de la lutte contre le chômage dû à la crise économique des années 1930 (voir chapitre 5.2.1).

politique visant à la construction de logements sociaux. Comme l'indique Devecchi (2012), le lancement puis la pérennisation d'une telle politique ne sont cependant rendus possibles que par la convergence des intérêts de plusieurs acteurs, capables de construire des consensus en amont : outre la nouvelle municipalité qui a basculé à gauche, le secteur privé, dont les promoteurs immobiliers, est directement impliqué dans le processus de prise de décision. Cette approche produit deux effets majeurs. D'une part, elle permet la création d'un très grand nombre d'habitations, dont une partie est réservée aux populations les plus défavorisées, dans des quartiers issus de la reconversion d'anciennes zones industrielles. D'autre part, elle accompagne le développement d'infrastructures liées aux services.

Pour favoriser la construction de logements sociaux, la mesure phare de la municipalité zurichoise est la réactivation d'une politique de soutien aux coopératives d'habitation. Cet appui s'opère à travers des aides financières et la mise à disposition de terrains à bâtir. Ces mesures sont toutefois assorties de conditions. Premièrement, si la ville fournit aux coopératives des terrains à des prix modérés, elle impose en contrepartie plusieurs conditions. Ainsi, 1 % des logements construits doivent être loués au Département social de Zurich, 1 % de la surface habitable doit être dédiée à des services de quartier, tels que des crèches, 1 % des coûts doivent être attribués à des projets artistiques, les logements construits doivent être adaptés aux personnes à mobilité réduite, le projet de construction doit passer par le biais d'un concours d'architecture auquel la ville participe et, fait important, 20 % des habitations doivent être des logements subventionnés. Deuxièmement, la ville peut participer au capital de la coopérative jusqu'à hauteur de 10 % et, de fait, devenir membre de son conseil d'administration ; elle peut ainsi favoriser la mise à disposition de logements pour des personnes dites « vulnérables ». Troisièmement, en cas de constitution d'une nouvelle coopérative, la caisse de retraite de la commune zurichoise peut accorder des prêts allant jusqu'à 94 % du capital nécessaire pour le financement d'un projet de construction d'habitations (Pattaroni et Marmy, 2016, p. 49-50).

Autre élément déterminant, les prix des loyers sont environ 25 % moins chers que les prix du marché. En effet, les coopératives inscrivent généralement dans leurs statuts qu'elles ne peuvent pas générer de profits. Outre leur fonction sociale pour les populations les plus vulnérables, le recours aux coopératives par le biais de l'achat d'une part du capital permet aussi – et surtout – aux classes moyennes salariées, notamment les familles qui avaient quitté les centres urbains durant la crise démographique des années 1970, de rester en ville. Ceci est d'ailleurs facilité par l'établissement de services tels que des

crèches, la présence de commerces de proximité, mais également la mise à disposition de nombreux espaces communs, tels que des jardins partagés (Koch, 2021, p. 29-31). C'est par exemple le cas de la coopérative au titre évocateur *Mehr als Wohnen* (Plus qu'habiter) qui, au début des années 2010, avec le soutien de la ville de Zurich, a entrepris la construction d'un quartier situé au nord de Zurich dans une ancienne zone marécageuse. Le quartier comprend désormais plus de 400 logements et 1 100 habitants et dispose aussi de commerces de proximité et de nombreux espaces publics (voir Hugentobler et al., 2015). Balmer et Gerber (2018, p. 380) estiment ainsi que le soutien de la ville de Zurich aux coopératives d'habitation profite avant tout aux classes moyennes salariées. En effet, dans un entretien accordé au quotidien genevois *Le Courrier*, Anna Schindler (1968-), directrice du Département urbain de la ville de Zurich, note que «les coopératives doivent proposer 20 % de logements subventionnés. Mais nombre d'entre elles ne le font pas volontiers, car ces appartements attirent une clientèle parfois difficile» ; elle souligne toutefois la possibilité pour la ville de faire pression lors de la signature des nouveaux contrats et lors de leur renouvellement¹⁹³. Jaffar (2024) montre ainsi que la part des logements subventionnés décline à Zurich depuis la fin des années 1980, avant de connaître une relative stabilisation depuis le début des années 2010. Il lie cet affaiblissement à la résistance des coopératives d'en proposer. Pour Balmer et Gerber (2018, p. 380), le recours aux coopératives permet à la municipalité zurichoise d'agir sans rencontrer une résistance politique des partis de droite aussi forte que si la ville prenait exclusivement en charge le financement et la construction de logements d'utilité publique – lesquels comprennent notamment des bâtiments appartenant à la ville ou au canton.

De fait, en 2016, à Zurich, les coopératives représentent une part de 28,6 % des logements d'utilité publique (contre 11,6 % au niveau cantonal), un taux largement supérieur à toutes les autres grandes villes de Suisse. Par ailleurs, ce taux devrait augmenter dans les années à venir. En effet, le 21 novembre 2011, le corps électoral zurichois s'est prononcé à 75,9 % d'avis favorable sur un article de loi visant à étendre à 33 % la part de logements d'utilité publique dans la ville d'ici à 2050, menant la ville à renforcer sa collaboration avec les coopératives de logement (Pattaroni et Marmy, 2016, p. 47). On peut estimer que la création de logements d'utilité publique est un domaine dans lequel les villes dirigées par les coalitions de la nouvelle gauche urbaine sont déterminantes. En effet,

¹⁹³ Propos cités dans Gigon, A. (2020, 3 février). Zurich, capitale des coopératives. *Le Courrier*, p. 6.

à titre comparatif, le 9 février 2020, le corps électoral suisse s'est prononcé négativement par 57 % des suffrages contre une initiative populaire lancée par l'ASLOCA, une association de défense des locataires. Celle-ci visait à étendre l'offre de logements à loyer modéré en spécifiant notamment que la part des logements nouvellement construits appartenant à des maîtres d'ouvrage d'utilité publique tels que des coopératives devrait s'élever à au moins 10 % à l'échelle de la Suisse. Or, outre un clivage partisan gauche-droite classique, une enquête menée sur les résultats de la votation fédérale par Bernhard et Scaperrotta (2020, p. 18) relève un critère déterminant dans le rejet de l'initiative : aux yeux de plusieurs votants, celle-ci ne tenait pas suffisamment compte des disparités régionales, en particulier entre les régions urbaines, confrontées à une pénurie de logements, et les régions rurales, moins concernées par cette problématique.

8.1.2 Bâle : favoriser la mobilité douce afin de créer un cadre de vie attrayant

Nous l'avons vu avec les campagnes électorales qui permettent aux coalitions de la nouvelle gauche urbaine de prendre le pouvoir dans les grandes villes suisses au début des années 1990, la qualité de vie des habitants dans les centres urbains devient un enjeu central. Celle-ci passe notamment par une réduction du trafic motorisé et une piétonnisation des espaces (voir chapitre 6.3). Dans ce domaine, Bâle se démarque par l'importance de sa politique en faveur de la mobilité douce. Ainsi, dans un rapport publié en 2020 par l'association d'intérêt public actif-trafiC, qui analyse l'importance accordée à la mobilité piétonne dans les grandes villes suisses, Bâle est désignée comme la commune la plus favorable aux marcheurs. L'étude se penche entre autres sur la présence d'aménagements urbains, tels que des espaces verts, des fontaines à eau ou des toilettes publiques, ainsi que sur le nombre de chemins pour piétons à proprement parler et leur surface (Killer, 2020, p. 19). Les excellents résultats obtenus par Bâle sont le fruit de plus de trois décennies de politiques axées, d'une part, sur la réduction du trafic motorisé et, d'autre part, sur le développement des transports publics (Kaufmann, 2017, p. 87 [2008]).

De prime abord, il est important de souligner que l'instauration de politiques favorisant la mobilité douce a été grandement facilitée par la sauvegarde durant les années 1950 d'un réseau de tramways, développé à Bâle entre la fin du XIX^e siècle et le début des années 1930. Ainsi, à la différence de Genève et Lausanne, qui possédaient des infrastructures similaires qui ont été

démantelées durant les années 1950 afin de favoriser le trafic automobile¹⁹⁴, le réseau de tramways bâlois, tel qu'il a été conçu, perdure encore en grande partie aujourd'hui (Jemelin et Kaufmann, 2008, p. 94). Pour expliquer ce maintien qui va faciliter le développement des transports publics de la ville à partir des années 1990, Duc et Perroux (2016, p. 224-228) mettent en avant la capacité des autorités politiques bâloises, pourtant à majorité de droite, de résister à un lobby routier très bien organisé et soutenu par les élus du Parti libéral. En effet, elles parviennent à cantonner au Grand Conseil la plupart des discussions relatives à la suppression des lignes de tramways et leur éventuel remplacement par des trolleybus, un projet jugé trop coûteux par la majorité des élus radicaux. Les socialistes, quant à eux, restent traditionnellement favorables au maintien du tramway¹⁹⁵. À partir de la fin des années 1970, le développement des transports publics bâlois est également marqué par une coopération internationale avec l'Allemagne et la France afin de développer – avec succès – un réseau ferroviaire transfrontalier. Durant les années 1990, des avancées majeures ont lieu et une première ligne est ainsi inaugurée en 1997 (Jemelin et Kaufmann, 2008, p. 100-101).

On l'a dit, la politique suivie par la majorité de gauche à Bâle repose sur deux axes majeurs : la réduction du trafic automobile dans le centre-ville et le développement des transports publics. Kaufmann (2017, p. 87-89 [2008]) identifie plusieurs mesures pour mener à bien ces objectifs. Premièrement, la réduction des places de stationnement pour les voitures, afin de décourager l'usage individuel du véhicule. Deuxièmement, le développement de l'offre des transports publics par une extension du réseau, une amélioration de la fréquence de passage ainsi que des horaires d'activité couvrant les soirées et les week-ends. Troisièmement, le développement des zones qui se trouvent à proximité des transports publics et plus particulièrement des gares en y implantant des commerces, des emplois et des logements. De fait, en 2015, à Bâle, la part des transports publics dans l'ensemble des déplacements des individus s'élève à 25 % (Blatti et Munafò, 2019, p. 13). En outre, en 2020,

¹⁹⁴ Après avoir investi dans l'achat de trolleybus, la ville de Genève procède depuis les années 1990 à une coûteuse reconstruction de son réseau de tramways. Lausanne a elle aussi favorisé l'acquisition de trolleybus. Elle a cependant construit deux lignes de métro inaugurées respectivement en 1991 et en 2008 (voir Jemelin, 2008, p. 93-102). Une ligne de tramway devrait également voir le jour d'ici 2026, alors qu'un projet de troisième ligne de métro est aussi à l'étude.

¹⁹⁵ Jemelin et Kaufmann (2008, p. 96) soulignent également que les autorités bâloises sont en mesure de « composer avec les groupements de citoyens hostiles, en inventant des formes de conciliation inédites par l'appel à des experts extérieurs pour valider leur position » ; cela permet notamment le retrait par ses initiants d'une initiative populaire cantonale lancée en 1952, qui visait à remplacer l'exploitation du réseau des transports publics par des bus au lieu de tramways.

avec une moyenne de 320 voitures pour 1 000 habitants, Bâle est la ville suisse qui comporte le moins de voitures par résident (Keller et Molinari, 2022, p. 96). Nous pouvons enfin souligner que, depuis le début des années 2000, de nombreuses infrastructures dédiées au transport à vélo ont été développées. Par exemple, de larges pistes cyclables balisées ont été construites, certains bords de route ont été rehaussés pour protéger les cyclistes du trafic automobile, des axes ont été fermés aux voitures et des infrastructures permettant de combiner l'utilisation du vélo avec celle des transports publics ont été créées. On peut aussi mentionner l'existence de plusieurs parkings pour vélos, notamment un grand parking souterrain à la gare CFF de Bâle¹⁹⁶.

Plus récemment, les mesures visant à favoriser la mobilité douce se sont encore renforcées. Le corps électoral bâlois a accepté en février 2020, par 53,5 % des voix, une loi visant à empêcher que le trafic motorisé augmente sur le territoire de la ville, même en cas de hausse démographique. Par ailleurs, le texte vise également à ce que d'ici 2050, les véhicules polluants ne puissent plus rouler en ville¹⁹⁷. Autre fait marquant, en juin 2022, la majorité des membres du Grand Conseil de Bâle-Ville a adopté une motion demandant au Conseil d'État de présenter un projet permettant la limitation de la vitesse de circulation des véhicules sur tout le territoire de la ville à 30 km/h¹⁹⁸. Il s'agit d'une mesure qui, désormais, est à l'étude ou se généralise dans la plupart des grandes villes suisses sous l'impulsion des majorités de gauche, c'est par exemple le cas à Lausanne depuis 2021 durant la nuit.

8.1.3 Lausanne : le développement de la marque « capitale olympique » comme politique d'attractivité sportive

En 1915, dans le contexte de la Première Guerre mondiale, alors que la Suisse est épargnée par le conflit mondial, le Français Pierre de Coubertin (1863-1937), fondateur et directeur du Comité international olympique (CIO), décide de déplacer le siège de l'organisation internationale sportive de Paris à Lausanne (Chappelet, 2020, p. 7). En 1994, alors que les institutions politiques représentatives lausannoises ont basculé à gauche et qu'un Musée olympique a été inauguré l'année précédente, le président du CIO de 1980

¹⁹⁶ Jotterand, R. (2021, 28 septembre). À Bâle, le vélo conquérant. *Le Temps*, p. 20.

¹⁹⁷ Zünd, C. (2020, 11 février). Bâle en route vers un avenir sans essence. *Le Temps*, p. 6.

¹⁹⁸ Busslinger, B. (2022, 28 juin). Bâle rejoint la liste des villes à 30 km/h. *Le Temps*, p. 8.

à 2001, Juan Antonio Samaranch (1920-2010), octroie officiellement à la ville de Lausanne le titre de « capitale olympique ». Pinson (2016, p. 832-833) et Tonnerre (2023, p. 142-144) montrent qu'au début des années 2000, la Municipalité lausannoise développe une véritable stratégie d'attractivité autour de cette « marque ». Ainsi, en 2002, l'exécutif lausannois présente un « Plan directeur du sport » visant notamment à développer l'image de la ville en tant que capitale olympique. À cet effet, la même année, le Conseil communal vote un crédit d'un million de francs. En 2006, la Municipalité dépose cette fois-ci un préavis, adopté par la majorité des membres du Conseil communal, dont le titre « Introduction d'une politique de marketing urbain et d'un projet de "city management" en Ville de Lausanne » est on ne peut plus explicite. En effet, pour l'exécutif lausannois, il s'agit premièrement d'attirer des fédérations sportives internationales, mais également des institutions telles que le Tribunal arbitral du sport établi à Lausanne depuis sa création en 1984¹⁹⁹ et, deuxièmement, d'organiser des événements sportifs majeurs. Plus généralement, il s'agit de faire rayonner la ville pour attirer des investisseurs privés et des touristes. Cette évolution est parachevée la même année par l'inauguration de la Maison du sport international, financée à parts égales par la ville de Lausanne, le canton de Vaud et le CIO, afin d'accueillir des fédérations sportives internationales et des entreprises actives dans le domaine du sport.

Durant les années 1990, de nombreuses fédérations sportives internationales installent leur siège à Lausanne, à l'image de l'hippisme, du cyclisme, du baseball, des échecs, de l'aviron, du tir à l'arc, de l'escrime, du patinage, du tennis de table ou de l'aéronautique (Tonnerre, 2023, p. 142). Pinson et Chappelet (2014, p. 79-80) montrent qu'après la mise en place de la stratégie d'attractivité de la Municipalité au début des années 2000, le nombre de fédérations sportives internationales qui s'établissent en ville – et dans une moindre mesure dans le canton de Vaud – augmente encore. C'est par exemple le cas des fédérations internationales du golf en 2011 ou du judo en 2013, qui s'implantent toutes deux à Lausanne. Pour attirer celles-ci, la ville met à disposition des bâtiments communaux et offre une gratuité des loyers durant les deux premières années de présence. En outre, le canton peut accorder des exemptions fiscales sur les revenus générés par une organisation sportive et

¹⁹⁹ Symbole des liens qui unissent la ville de Lausanne et le CIO, Beausire (2023, p. 353) indique que le premier Secrétaire général du Tribunal arbitral du sport, le juriste Gilbert Schwaar (1925-1994), dirige également depuis 1979 l'Office du tourisme et des congrès de Lausanne.

délivrer des permis de travail à ses collaborateurs étrangers²⁰⁰. Une étude de l'Académie internationale des sciences et techniques du sport, mandatée par le canton de Vaud, la ville de Lausanne et le CIO, montre par ailleurs que les retombées économiques issues de la présence des fédérations sportives internationales sont importantes. En effet, pour la période courant de 2014 à 2019, elles se sont montées à près de 1,68 milliard de francs par an pour la Suisse, dont 873 millions dans le canton de Vaud et 550 millions dans la seule région lausannoise (Stricker et Derchi, 2021, p. 8).

Le deuxième pôle de la stratégie d'attractivité de la Municipalité concerne l'accueil de grands événements sportifs. Si les autorités politiques de la ville avaient soutenu un projet d'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1994 à Lausanne, à la suite d'un référendum communal lancé par les écologistes du GPE emmenés par le futur syndic Vert Daniel Brélaz (1950-2025), le corps électoral lausannois s'était prononcé en 1988 contre la tenue des jeux par 62 % des voix (Borraz, 1992, p. 34-35). De fait, Pinson (2016, p. 835-837) indique que, malgré la mise en place de la stratégie d'attractivité au début des années 2000, les événements sportifs organisés à Lausanne ont avant tout une importance régionale, ce qu'il attribue principalement aux coûts importants engendrés par l'organisation de compétitions de grande ampleur ou par le manque d'infrastructures sportives spécifiques. On peut toutefois signaler deux contre-exemples : la course des « 20 km de Lausanne », qui a lieu chaque année depuis 1982 et qui bénéficie d'une grande visibilité médiatique, ainsi que le meeting international d'athlétisme « Athletissima », lequel a lieu lui aussi tous les ans depuis 1977 et qui, actuellement, fait partie de la Ligue de diamant de la fédération sportive internationale d'athlétisme (Pinson et Chappelet, 2014, p. 82).

Parachèvement de ce deuxième pôle de la politique d'attractivité sportive, en 2015, Lausanne a été désignée hôte des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver 2020²⁰¹. Ce faisant, la ville a finalement réussi à obtenir l'organisation d'une compétition internationale d'envergure. Les jeux se sont révélés être un succès. En effet, près de 640 000 spectateurs ont été recensés, alors que la compétition s'est achevée avec un bénéfice de près de 400 000 francs. En outre, afin d'accueillir les athlètes, le Vortex, un bâtiment basé sur le campus de l'Université de Lausanne et de l'École polytechnique fédérale

²⁰⁰ Chappelet, J.-L. (2015, 10 avril). L'Arc lémanique et les défis de la gouvernance olympique. *Le Temps*, p. 11.

²⁰¹ Plusieurs sites de la compétition sont situés en dehors de la commune, entre autres à Leysin, Villars, les Diablerets ou Saint-Moritz.

de Lausanne, a été construit. Après les jeux, celui-ci a été réaffecté en tant qu'espace de logements étudiants qui accueille plus de 1 000 personnes²⁰². Sur la vague de ce succès, une candidature pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2030 a été lancée par Swiss Olympic, l'association faîtière des organisations sportives suisses. Bien que le projet prévoyait la répartition des jeux sur les trois régions linguistiques du pays, le site de la ville de Lausanne aurait joué un rôle important. Toutefois, en novembre 2023, le CIO a écarté la candidature suisse – tout en laissant la porte entrouverte pour une nouvelle candidature à l'occasion des jeux de 2038 – en raison notamment du risque jugé trop élevé d'un rejet du projet par le corps électoral helvétique lors d'une potentielle votation populaire²⁰³.

Malgré cet échec qui ne concerne pas directement les autorités lausannoises, on peut estimer que globalement, la politique d'attractivité, à travers la mise en avant de la marque « capitale olympique », est un succès en termes d'image pour la ville et d'attractivité économique en général. Ce succès peut être mesuré par la croissance du nombre de fédérations sportives internationales qui ont établi leur siège à Lausanne et par l'obtention puis l'organisation réussie des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver 2020. Ainsi, comme le souligne Tonnerre (2023, p. 145-146), Lausanne est devenue la « capitale administrative du sport mondial » – un statut qu'il explique également par un phénomène qui voit d'anciens fonctionnaires et élus locaux rejoindre le CIO – et ce, sans véritable soutien de la part de l'État fédéral. Si cette politique d'attractivité ne constitue pas la principale priorité politique de la gauche lausannoise, elle révèle néanmoins une facette plus entrepreneuriale de son action.

8.1.4 Genève : le soutien à des institutions culturelles qui permettent le rayonnement de la ville

Lors des campagnes électorales du début des années 1990, qui permettent un renversement de majorité politique en faveur de la nouvelle gauche urbaine à Genève, la culture constitue une thématique importante. En effet, pour le Parti socialiste, il s'agit notamment de financer une culture que l'on pourrait qualifier d'« alternative », défendue au début des années 1980 par les

²⁰² Comité international olympique (2020, 2 juillet). Lausanne 2020 : un succès populaire et financier. <https://olympics.com/cio/news/lausanne-2020-un-succes-populaire-et-financier>

²⁰³ Favre, L. (2023, 30 novembre). La candidature suisse à qui perd gagne. *Le Temps*, p. 17.

mouvements de révolte des jeunes. Or, en 2020, trente ans après le basculement de la majorité en faveur de la gauche au sein du Conseil administratif, Genève est la ville suisse qui attribue le plus de fonds à la culture avec des dépenses d'un peu plus de 296 millions. À titre comparatif, la ville de Zurich suit avec environ 223 millions, puis Bâle avec 212 millions, et enfin Lausanne avec près de 71 millions²⁰⁴. On peut estimer que la politique culturelle de la ville de Genève est axée autour de deux pôles. D'une part, le soutien à de nombreuses institutions culturelles classiques qui participent au rayonnement et à l'attractivité de la ville. D'autre part, un soutien plus général aux pratiques et aux institutions culturelles alternatives, perçues comme répondant à une demande émanant des spécialistes socio-culturels qui, nous l'avons vu, constituent un soutien électoral déterminant des coalitions de gauche.

Pour ce qui est du premier pôle, la ville de Genève finance, à partir du début du xx^e siècle, plusieurs anciennes institutions culturelles classiques, dont certaines trouvent leur origine durant la période de l'Ancien Régime (voir Deuber Ziegler, 2004). Parmi elles, on peut citer le Grand Théâtre de Genève, fondé en 1879, qui accueille l'opéra et le ballet de Genève et possède le plus grand plateau de Suisse. Institution de renommée internationale, le Grand Théâtre connaît une rénovation importante entre 2016 et 2019 estimée à près de 72 millions de francs²⁰⁵. Son activité est principalement financée par la ville qui, en retour, comme noté dans le rapport d'activité 2022-2023 du Département de la culture et de la transition numérique dirigé par le conseiller administratif socialiste Sami Kanaan (1964-), bénéficie de «sa renommée [qui] contribue grandement au rayonnement culturel de Genève»²⁰⁶. En effet, en 2020, il s'est vu décerner le prestigieux prix «Meilleure maison d'opéra» du magazine allemand de référence sur l'art lyrique *Opernwelt*²⁰⁷. Outre le Grand Théâtre, la ville finance également plusieurs institutions muséales, telles que le Musée d'ethnographie, le Musée d'art et d'histoire, le Muséum d'histoire naturelle, le Musée Ariana et les Conservatoire et Jardin botaniques. On peut aussi mentionner le financement de la Bibliothèque de Genève et les Bibliothèques municipales. Dans le budget 2020 de la ville, les charges liées au Grand Théâtre de Genève se montent ainsi à 43,4 millions de francs,

²⁰⁴ Office fédéral de la statistique. Dépenses culturelles des villes – selon les catégories de dépenses. Tableau je-f-16.02.05.21. <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/30145166>

²⁰⁵ Ville de Genève (2019). Département des constructions et de l'aménagement. *Grand Théâtre de Genève. Rénovation partielle et extension*. <https://www.geneve.ch/publication/renovation-extensions-grand-theatre-triptyque-documentaire>

²⁰⁶ Ville de Genève (2023). Département de la culture et de la transition numérique. *Rapport d'activité. Juin 2022 – Juin 2023*. <https://www.geneve.ch/document/rapport-activite-dctn-2022-2023-geneve>, p. 33.

²⁰⁷ Bonier, S. (2020, 30 septembre) Prix pour le Grand Théâtre de Genève. *Le Temps*, p. 19.

celles des musées à 74,5 millions et celles des bibliothèques à 37,7 millions. Reste notamment le théâtre et la musique, dont les charges s'élèvent à 87,2 millions²⁰⁸.

Ces dernières charges sont en partie liées au financement du deuxième pôle que nous avons mis en évidence : le soutien aux institutions et pratiques culturelles dites alternatives. Au début des années 1980, les revendications autour d'une culture alternative sont principalement portées par les mouvements de contestation des jeunes qui sollicitent entre autres la mise à disposition de centres autonomes. Contrairement à Lausanne et à Zurich, où les mobilisations du mouvement de la jeunesse donnent parfois lieu à des affrontements violents avec la police, à Genève, cela n'est pas le cas. En effet, si l'on synthétise les propos de Pattaroni et Piraud (2020) dès les années 1980, la ville soutient la culture alternative, ce qui atténue les conflits. Les chercheurs mentionnent plusieurs étapes. Premièrement, le Conseil administratif, alors à majorité de droite, alloue des espaces pour la jeunesse, mettant notamment à disposition en 1989 un bâtiment situé au bord du Rhône dans une ancienne usine de dégrossissage d'or²⁰⁹. Celui-ci est occupé par l'association État d'Urgences, créée en 1985 et qui prend le nom de L'Usine en 1998. Il s'agit d'une structure qui regroupe plusieurs collectifs et associations, notamment artistiques, cinématographiques ou musicales. Deuxièmement, avec l'arrivée majoritaire au pouvoir des coalitions de gauche, une politique de soutien plus prononcée envers la culture alternative par le biais de subventions en particulier, est mise en place. Celle-ci doit beaucoup à l'action de l'écologiste Alain Vaissade (1946-), en charge du Département des affaires culturelles entre 1991 et 2003. Durant son mandat, le budget alloué à la culture augmente fortement, afin de financer des pratiques et des institutions culturelles alternatives. L'Usine touche ainsi des subventions depuis 1992, entraînant par ailleurs une certaine forme d'institutionnalisation de ces structures qui, dans un premier temps, proches du « mouvement squat », étaient autogérées.

Outre le rayonnement induit par les productions du Grand Théâtre de Genève, ainsi que par des manifestations culturelles alternatives, à l'image, par exemple, du Festival international de films indépendants Black Movie,

²⁰⁸ Ville de Genève (2019). Département des finances, de l'environnement et du logement. *Budget 2020*. <https://www.geneve.ch/document/budget-2020-ville-geneve>, p. 12.

²⁰⁹ On peut souligner l'existence d'espaces alternatifs similaires à Zurich et à Lausanne. À Zurich, les autorités mettent à disposition, en 1980, une ancienne usine de soierie qui devient un centre culturel, la Rote Fabrik. À Lausanne, en 1985, un bâtiment appartenant à la ville est transformé en salle de concert, la Dolce Vita. Cependant, si la Rote Fabrik est toujours active aujourd'hui, la Dolce Vita a fermé ses portes en 1999.

fondé en 1991 et organisé chaque année depuis, quel est concrètement l'impact économique du secteur culturel pour la ville ? D'après une étude parue en 2023 réalisée par le *Zurich Centre for Creative Economies* sous mandat du Département de la culture et de la transition numérique de la ville de Genève, le secteur de la culture représente 6,6 % des emplois de la ville et rapporte près de 1,3 milliard de francs, ce qui représente une part de 4,9 % de l'économie genevoise. À noter qu'après des décennies de croissance, les effets de la pandémie de Covid-19 ont entraîné la perte de nombreux emplois liés à la culture, ce qui a mené de manière plus générale à un amoindrissement du secteur (Martel et al., 2023, p. 63-64). Malgré ce recul, on peut estimer que la culture demeure un pilier important de l'économie genevoise.

8.2 Un renouveau des villes suisses sous l'impulsion de la nouvelle gauche urbaine

Le succès rencontré par les municipalités de gauche dans les grandes villes suisses est remarquable. Depuis les années 1990, les coalitions de gauche parviennent à se maintenir au pouvoir de manière durable. Bien que non exhaustif, l'examen des quatre politiques menées dans chacune des villes nous permet d'esquisser ce qui pourrait s'apparenter aux «clés du succès» de la nouvelle gauche urbaine. Nous l'avons dit, ces succès reposent sur une action articulée autour de trois priorités : une politique sociale forte, un développement d'infrastructures liées à la qualité de vie et des politiques d'attractivité. Ceci rejoint largement le dilemme des villes européennes mis en avant par Ranci (2017). Le tableau 18 ci-après qui, outre les quatre politiques que nous avons déjà observées, répertorie d'autres exemples de politiques emblématiques de la nouvelle gauche urbaine menées dans chacune des villes, nous permet de nous pencher plus en détail sur ces trois priorités.

Concernant la première priorité, les campagnes électorales ayant conduit au retour au pouvoir des partis de gauche de manière majoritaire au début des années 1990 mettent en avant la thématique de la qualité de vie, reléguant au second plan des thématiques plus traditionnelles liées entre autres au logement (voir chapitre 6.3). Cependant, dès les années 1990, l'expansion de la politique sociale demeure un pôle important de l'action des municipalités de gauche. À Zurich, par exemple, la réactivation du soutien aux coopératives de logement permet la mise à disposition de nombreux logements sociaux. Un autre axe fort de la politique sociale urbaine concerne le développement de la politique

Tableau 18. Quelques politiques emblématiques de la nouvelle gauche urbaine dans les quatre villes.

	Politique sociale	Qualité de vie	Attractivité
Bâle	Soutien aux personnes en situation de handicap	Piétonnisation des espaces urbains	Soutien à l'industrie pharmaceutique
Genève	Politique sociale de proximité	Forte densité des arrêts desservis par les transports publics	Soutien à la culture et aux entreprises
Lausanne	Politique de la petite enfance (crèches)	Introduction du 30 km/h la nuit	Développement de la marque « capitale olympique »
Zurich	Soutien aux coopératives de logement	Préservation et développement des espaces verts	Soutien à la place financière et au développement d'un pôle technologique

de la petite enfance. C'est notamment le cas à Lausanne à travers une politique d'accueil de jour des enfants qui se manifeste par exemple par un financement public conséquent des lieux de prise en charge. Plus concrètement, en 2013, le coût de l'accueil de jour s'élève à 118 millions de francs par année, dont plus de la moitié est prise en charge par la ville, tandis qu'un quart des coûts reste à la charge des parents²¹⁰. La politique sociale se manifeste également par des mesures en faveur des minorités. À Bâle, la ville est devenue pionnière en matière de soutien aux personnes en situation de handicap. En 2019, le Grand Conseil a adopté une loi visant à réduire les inégalités subies par ces dernières, afin de leur permettre une participation autonome dans la vie en société. La loi a en particulier mené à la création d'un service cantonal dédié à cette problématique ainsi qu'à l'introduction du vote électronique pour les personnes à mobilité réduite²¹¹. À Genève, afin d'aider les segments de la

²¹⁰ Ville de Lausanne (2014). Service d'accueil de jour de l'enfance et Réseau-L. *Lausanne s'engage pour l'enfance le Réseau-L*. <https://www.lausanne.ch/officiel/administration/enfance-jeunesse-et-quartiers/petite-enfance/publications/lausanne-s-engage-pour-l-enfance.html>, p. 23.

²¹¹ Inclusion Handicap (2019, 19 septembre). *Communiqué de presse du 19 septembre 2019. Loi relative aux droits des personnes handicapées, canton de Bâle-Ville*. <https://www.inclusion-handicap.ch/fr/medias/archives-communiques-de-presse/kantonales-gesetz-bs-431.html>

population les plus vulnérables et prévenir entre autres des situations d'exclusion ou d'isolement social, la ville a mis en place depuis 2018 une «politique sociale de proximité». Déployée dans huit quartiers, celle-ci combine à la fois des éléments de démocratie participative, via des consultations des habitants et des associations de quartier, et des mesures concrètes, comme la mise à disposition facilitée de lieux de rencontre²¹².

Pour ce qui est de la deuxième priorité – le développement des infrastructures liées à la qualité de vie –, nous l'avons vu, Bâle s'est engagée dans une politique favorisant la mobilité douce à travers plusieurs aménagements urbains dont, par exemple, l'augmentation de chemins sécurisés pour les piétons. Favoriser la mobilité douce passe également par un accroissement de l'offre des transports publics. La ville de Genève se distingue ainsi par la densité des arrêts desservis par ses bus et ses trams, ce qui réduit fortement la nécessité de recourir à un véhicule privé. En effet, en 2023, avec plus de 9 arrêts au kilomètre carré, elle est la ville suisse la plus performante en la matière, devant Bâle²¹³. Il faut aussi signaler les efforts consentis pour réduire le trafic motorisé. À cet effet, afin de lutter contre le bruit induit par la circulation routière, Lausanne est devenue en septembre 2021 la première ville de Suisse à introduire une limitation de vitesse à 30 km/h entre 22 h et 6 h²¹⁴. Or, on l'a vu, cette mesure se généralise ou est désormais à l'étude dans la plupart des grandes villes suisses. La qualité de vie peut également être appréhendée à l'aune de la préservation et du développement des espaces verts. Ainsi, la ville de Zurich, en 2022, se classerait au troisième rang mondial des villes les plus agréables à vivre, derrière Vienne et Copenhague, selon une étude menée par la cellule de recherche et d'analyse de l'hebdomadaire libéral anglais *The Economist*²¹⁵. Elle mènerait une politique particulièrement active en la matière, avec la préservation des lieux naturels, la présence de nombreux espaces publics verts, ainsi qu'une superficie moyenne d'espaces verts par habitant élevée (voir Perić et al., 2023). Outre l'entretien des près de 70 parcs et espaces verts zurichois, il s'agit aussi de favoriser la végétalisation des façades et des toits des bâtiments et de créer de nouveaux espaces verts en réduisant notamment les places de parc.

²¹² Ville de Genève (2023). Département de la cohésion sociale et de la solidarité. *Politique sociale de proximité. Bilan 2018-2022*. <https://www.geneve.ch/document/politique-sociale-proximite-2018-2022-bilan-ville-geneve>

²¹³ Office fédéral de la statistique. Arrêts des transports publics au km² dans les villes et agglomérations suisses. Diagramme gd-f-21.05.08.02.01-ind, <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/30166668>

²¹⁴ Zaïbi, S. (2022, 9 février), À Lausanne, un premier bilan positif pour le 30 km/h de nuit. *Le Temps*, p. 8.

²¹⁵ Economist Intelligence Unit (2022), *The Global Liveability Index 2022. Recovery and Hardship*. <https://pages.eiu.com/rs/753-RIQ-438/images/liveability-index-2022.pdf>, p. 2.

La troisième priorité, enfin, se déploie à travers le développement de l'attractivité des villes. À Lausanne, cette attractivité s'est traduite en particulier par une politique de marketing urbain autour de la marque « capitale olympique » et des dispositions prises pour attirer des fédérations sportives internationales. À Genève, c'est entre autres par le biais d'un important soutien à la culture que la ville rayonne et par un soutien direct à l'économie, en mettant par exemple à disposition des infrastructures d'accueil pour les entreprises, mais aussi en accordant des aides financières et des aménagements fiscaux. En effet, dans le cas de Genève, Duc (2022, p. 251 ss) retrace la création en 1997, puis le fonctionnement de la Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec). Sous l'impulsion des partis de gauche, le Conseil municipal adopte la création de cet organisme – une fondation de droit privé puis de droit public à partir de 2007, dont le conseil de fondation est composé de neuf parlementaires locaux élus par le législatif de la ville –, qui permet entre autres de soutenir financièrement des entreprises en difficulté ou d'aider à la création de petites entreprises. Le chercheur estime ainsi qu'entre 1998 et 2007, 40 millions de francs de soutien ont été accordés. À Zurich, le cœur de l'activité économique repose historiquement au sein de sa place financière, la plus grande de Suisse et l'une des plus importantes au niveau mondial, et plus particulièrement à travers des activités liées à la gestion de fortune et au marché des assurances (sur le développement de la place financière en Suisse, voir notamment Mazbouri et al., 2021 [2012]). Son développement et la défense de ses intérêts sont historiquement liés aux partis de droite. Pourtant, l'arrivée majoritaire au pouvoir de la gauche au milieu des années 1990 ne signifie pas un frein à sa croissance. En effet, dans une brochure publiée en 2012 par la ville de Zurich à l'intention de potentiels travailleurs et entreprises souhaitant s'y installer, on peut lire que :

« La vivacité de cet énorme secteur financier est d'une importance capitale pour la croissance de Zürich. Environ 40 % du potentiel économique de la cité dépend du secteur financier. Les banques comptent parmi les principaux employeurs de la commune et génèrent une activité considérable dans le domaine des services. »²¹⁶

²¹⁶ Ville de Zurich (2012). Service du développement urbain de la ville de Zurich. Promotion du développement économique. *Zürich. La métropole économique de la Suisse*. https://www.stadt-zuerich.ch/content/dam/stzh/prd/Deutsch/Stadtentwicklung/Publikationen_und_Broschueren/Wirtschaftsfoerderung/stadt_publ_fr_2012.pdf, p. 18.

Depuis le début des années 2000, Zurich s'est également distinguée en devenant un pôle technologique. Elle accueille plus particulièrement l'un des plus grands centres de recherche de l'entreprise technologique américaine Google en dehors des États-Unis, devenue l'un des symboles de la stratégie de promotion économique de la ville²¹⁷. En 2023, Google y emploie près de 4 000 personnes et collabore fréquemment avec l'École polytechnique fédérale de Zurich. À Bâle enfin, outre la présence de plusieurs instruments de promotion économique, tels que la mise à disposition de locaux, la ville favorise la croissance de l'industrie pharmaceutique, historiquement liée à son essor économique (voir notamment Tanner, 1998). Elle reste aujourd'hui le siège des entreprises multinationales Roche et Novartis, deux des dix plus grandes sociétés pharmaceutiques au monde qui poursuivent leur croissance et continuent à investir dans la ville²¹⁸.

De manière générale, que retenir des politiques menées par la nouvelle gauche urbaine depuis sa prise de pouvoir majoritaire dans les gouvernements des grandes villes suisses ? Si, lors des années 1930, les premières municipalités de gauche sont confrontées à une crise économique sans précédent les poussant à lutter avant tout contre le chômage, celles de la nouvelle gauche urbaine, lors des années 1990, doivent également faire face à une « crise urbaine » d'une autre nature. Celle-ci se manifeste par d'importantes pertes démographiques et la présence accrue de personnes dites « vulnérables ». Pour faire face à cette crise, les gouvernements urbains de gauche adoptent une politique sociale forte. À Zurich, la réactivation du soutien aux coopératives de logement permet par exemple à une partie des classes moyennes salariées de rester en ville, sans devoir s'installer dans les banlieues résidentielles situées dans des communes périphériques. Ce maintien est d'autant plus facilité par la présence de crèches ou de commerces de proximité. Deuxièmement, les municipalités de gauche placent la qualité de vie au cœur de leurs priorités. Cela se traduit par de nombreux aménagements urbains favorisant la mobilité douce. Dotées désormais d'un cadre de vie attrayant qui se matérialise aussi par une offre culturelle importante, c'est notamment le cas à Genève, les coalitions de gauche mettent en œuvre de nombreuses mesures qui ont de quoi satisfaire les classes moyennes salariées qui réinvestissent les villes dès les années 2000. Ceci est d'autant plus important que ces dernières constituent par ailleurs leur électorat majoritaire à la suite du processus de tertiarisation de l'emploi depuis les années 1970.

²¹⁷ Farine, M. (2017, 18 janvier). Zurich, capitale technologique de la Suisse. *Le Temps*, p. 3.

²¹⁸ Meyer-Vacherand, É. (2023, 19 mai). Bâle toujours sur la carte mondiale de la pharma. *Le Temps*, p. 13.

Pour financer ces nombreuses politiques, l'action de la nouvelle gauche urbaine helvétique s'inscrit, troisièmement, dans un véritable changement de paradigme que Harvey (1989) identifie comme le tournant « entrepreneurial » de la gouvernance urbaine depuis les années 1980, afin de favoriser le développement économique des villes. Depuis leur arrivée au pouvoir durant les années 1990, les municipalités de gauche continuent à développer et étendre certains services publics, et utilisent aussi plusieurs outils destinés à renforcer l'attractivité des villes dans un contexte de compétition accrue. À Lausanne, cette attractivité est, par exemple, marquée par le développement de la marque « capitale olympique ». Celle-ci se traduit également par la mise en place de services dédiés à la promotion économique des centres urbains afin d'attirer des entreprises et des capitaux. Par exemple Zurich, siège de la plus grande place financière de Suisse, a entre autres réussi à attirer l'entreprise technologique américaine Google, désormais bien implantée dans la commune, laquelle est aussi devenue un pôle technologique.

Ainsi, en Suisse, on peut estimer que la nouvelle gauche urbaine a su, d'une part, s'adapter aux pressions néolibérales en développant des instruments participant à l'attractivité des villes et, d'autre part, à mener des politiques sociales et prendre des mesures favorisant la qualité de vie de ses habitants – et plus particulièrement des classes moyennes salariées –, ce qui a permis à ses représentants de se maintenir au pouvoir depuis trois décennies. Par ailleurs, depuis que ces derniers sont majoritaires au sein des gouvernements, les villes qui, au début des années 1990, étaient encore en proie à une véritable crise urbaine, connaissent un incontestable renouveau, caractérisé par un dynamisme culturel et économique.

Conclusion

«Puisque ce sont précisément les partis pour la démocratie et la révolution sociale qui, en théorie, voient justement dans le combat contre l'oligarchie sous toutes ses formes la fin la plus essentielle de leur existence, la question se pose de savoir comment expliquer que se développent en eux les mêmes tendances auxquelles ils sont hostiles.» (Michels, 2015, p. 52 [1911])

Arrivés au terme de cette recherche, nous avons montré le rôle fondamental joué par la gauche urbaine dans la gestion des grandes villes suisses, un phénomène peu étudié, tout du moins de manière diachronique. Ce rôle se manifeste à travers deux périodes de domination dans les gouvernements : la première, durant l'entre-deux-guerres, donne lieu aux expériences du socialisme municipal ; la seconde, plus durable, s'ouvre durant les années 1990 en pleine « crise urbaine » et se prolonge jusqu'à aujourd'hui. Nous avons montré que le profil socio-professionnel des élus de gauche se transforme profondément durant l'ensemble du xx^e et le début du xxi^e siècle. Alors que dans la première moitié du xx^e siècle, les élus des législatifs sont majoritairement des salariés exerçant une profession manuelle, ils connaissent un processus d'élévation de leur statut professionnel durant la seconde moitié du siècle et sont désormais majoritairement tributaires d'un titre universitaire. Nous avons également signalé la constitution puis la consolidation d'une élite « de premier rang » présente dans les exécutifs. Par ailleurs, les politiques que ces derniers mènent lorsqu'ils sont majoritaires changent elles aussi en fonction de la période analysée.

Alors que plusieurs études récentes portant sur la gauche en Suisse à l'échelon fédéral et plus particulièrement sur le Parti socialiste se sont notamment intéressées au lien entre la classe sociale et le vote pour les partis de gauche (Rennwald, 2015, 2020), sur leur potentiel électoral, leurs électeurs et plus généralement leur activité politique (Häusermann et al., 2022 ; Bütikofer et Seitz, 2023), l'examen de leurs campagnes électorales (Kergomard, 2022), ou encore leurs débats internes (Buclin, 2024), notre travail les complète en se focalisant sur leurs élus. Par ailleurs, en investiguant une période de plus d'un siècle et en élargissant la focale en rendant compte de quatre contextes locaux distincts, nous avons mis en lumière plusieurs phénomènes qui se dévoilent à l'occasion de moments charnières et dont les effets se déploient au fil des années. Notre étude s'est structurée autour de deux grandes périodes au sein desquelles nous avons investigué cinq principales questions de recherche sur lesquelles il convient désormais de revenir.

La longue marche vers le pouvoir

Nous nous sommes en premier lieu interrogés sur les conditions propices à l'émergence, puis aux succès électoraux de la gauche urbaine. Au ^{xix}^e siècle, en réaction aux effets de la Révolution industrielle sur les classes populaires dans les centres urbains, le mouvement ouvrier s'organise. Si dès la fin du ^{xix}^e siècle, cela mène à la création de partis socialistes locaux et à l'élection de premiers élus de gauche dans les institutions politiques représentatives des quatre villes, ces deux phénomènes ne vont pas de soi. Premièrement, favoriser une action de type parlementaire n'est pas nécessairement la solution privilégiée par les représentants du mouvement ouvrier. Ainsi, jusque dans les années 1920, ceux-ci ont fréquemment recours aux grèves, les conflits de travail atteignant leur paroxysme lors de la Grève générale de 1918. Deuxièmement, la création de partis politiques de gauche s'inscrit dans un long processus. Les premières instances de représentation du mouvement ouvrier, qui se construisent notamment en réaction à la domination de vieilles familles patriciennes dans les villes, prennent des formes multiples, à l'image de la Société du Grutli, mêlant aspects culturels, syndicaux et politiques entre autres. Pour ce qui est de l'aspect politique, les représentants du mouvement ouvrier sont tributaires d'alliances avec les partis de droite, en particulier le Parti radical-démocratique à Bâle, Genève et Lausanne, et le Parti démocratique à Zurich. L'introduction progressive d'un système

électoral proportionnel facilite cependant la création de partis socialistes locaux qui s'émancipent de la tutelle radicale et démocrate et parviennent à remporter des mandats électifs. Grâce à ce système, leur représentation parlementaire devient plus représentative de leur force électorale réelle. Malgré des scissions communistes durant les années 1920 et 1930, les partis de gauche bénéficient d'une progression électorale jusqu'aux années 1930. À l'exception de Genève, durant l'entre-deux-guerres, Bâle, Lausanne et Zurich connaissent dès lors des périodes de domination de la gauche au sein des organes exécutifs et législatifs. Dès la fin du XIX^e siècle, ces succès entraînent cependant un rapprochement des partis de droite, notamment entre les formations du courant radical et celles du courant libéral-conservateur, qui taisent leur différence afin de faire barrage aux partis de gauche et n'hésitent pas à s'allier à des partis d'extrême droite durant les années 1930 dans un contexte de très forte polarisation politique.

Le début des années 1950 est, quant à lui, marqué par un retour au pouvoir durable des partis de droite qui dominent à nouveau les exécutifs et les législatifs urbains. À partir des années 1970, les villes connaissent de nombreux bouleversements. Premièrement, un fort processus de tertiarisation de la structure de l'emploi conduit à un changement progressif du profil majoritaire de la population active en faveur des classes moyennes salariées. Deuxièmement, les centres urbains sont sujets à une véritable crise qui se matérialise par des pertes démographiques importantes et la présence accrue de personnes dites « vulnérables ». Troisièmement, les années 1970 sont marquées par un autre phénomène, cette fois-ci politique, la constitution des « nouveaux mouvements sociaux » dans le sillage des événements de Mai 68, conduisant à une véritable recomposition de la gauche urbaine. En effet, ils entraînent la création de nouveaux partis de la gauche radicale ainsi que des formations écologistes. Certains militants des nouveaux mouvements sociaux rejoignent également le Parti socialiste ou le Parti du Travail et le POP. La conjonction de ces différents éléments mène à la constitution d'une « nouvelle gauche urbaine », composée par des coalitions de gauche qui regroupent le Parti socialiste, les anciens mais aussi les nouveaux partis de la gauche radicale, de même que les écologistes. La nouvelle gauche urbaine, menée par les socialistes, accède au pouvoir de manière majoritaire dans les gouvernements des quatre villes durant les années 1990. Pour ce faire, elle élargit son offre politique et met en avant de nouvelles thématiques sociétales, et plus particulièrement celle de la qualité de vie des habitants en ville, qui touchent directement les classes moyennes salariées.

Les mutations des caractéristiques socio-professionnelles des élus de gauche

En deuxième lieu, nous avons analysé l'évolution des caractéristiques socio-professionnelles des élus des partis de gauche. Si les partis socialiste et communiste sont issus du mouvement ouvrier, leurs élus présents dans les législatifs appartiennent-ils réellement aux classes populaires ? En 1910, une jeune génération de socialistes fait son entrée dans les parlements urbains. La relative nouveauté de la participation électorale du parti se répercute sur l'âge de ses élus. En outre, à l'exception d'un petit groupe identifié comme une « avant-garde intellectuelle » généralement issue de la moyenne bourgeoisie, la grande majorité des élus des partis de gauche ne possède pas de diplôme universitaire entre 1910 et 1957. Par ailleurs, ceux-ci exercent le plus souvent une profession manuelle en tant que salariés, majoritairement dans le secteur privé en 1910, puis dans le secteur public en 1937 et en 1957. On peut ainsi estimer que les succès électoraux des partis de gauche permettent l'ouverture des institutions politiques représentatives à des profils qui exercent des professions subalternes, émanant des classes populaires. En outre, parmi les professionnels de la politique qui représentent entre 10 et 20 % de la part des élus de gauche dans les législatifs entre 1910 et 1957, la profession dominante est celle de secrétaire syndical. De fait, dans les parlements, cette composition nous amène à considérer les partis de gauche comme étant des « partis de classe », c'est-à-dire des partis majoritairement composés de salariés et d'ouvriers. Si l'on reprend schématiquement la distinction faite au XIX^e siècle par Marx et Engels (2004, p. 26-27 [1848]), ces élus appartiennent à une classe sociale qui ne possède pas de moyens de production et vend sa force de travail, par opposition à la bourgeoisie et ses différentes strates qui, elle, les posséderait. En effet, le profil socio-professionnel de la majorité des élus des partis de gauche (voir tableau 19 ci-après) correspond à celui de leur électorat, lequel est principalement composé des classes populaires.

En 1980, nous observons l'arrivée spectaculaire d'une nouvelle génération d'élus de gauche, dont certains ont été politisés lors des événements de Mai 68 ou par un engagement au sein des nouveaux mouvements sociaux, eux-mêmes majoritairement composés d'individus issus des classes moyennes salariées, ce qui se répercute sur le profil socio-professionnel des élus. Entre 1980 et 2020, nous constatons premièrement une très forte hausse du taux de diplômés universitaires : en 2020, trois quarts des élus de gauche sont ainsi titulaires d'un titre académique. Bien que l'accès aux études supérieures se démocratise durant la seconde moitié du XX^e siècle, la part de diplômés

Tableau 19. Profil dominant des élus de gauche dans les législatifs, 1910-2020.

	Diplôme universitaire	Profession au moment de l'élection	Âge moyen à la date
1910	Non	Profession manuelle (secteur privé)	45 ans
1937	Non	Profession manuelle (secteur public)	48 ans
1957	Non	Profession manuelle (secteur public)	51 ans
1980	Non	Enseignant, travailleur santé/social	45 ans
2000	Oui	Enseignant, travailleur santé/social	47 ans
2020	Oui	Cadre du public, profession libérale	47 ans

universitaires parmi les élus de gauche reste largement supérieure à celle que l'on peut observer dans la population active des quatre villes. Deuxièmement, si les salariés du secteur public demeurent majoritaires, parmi ceux-ci, les élus exerçant une profession manuelle disparaissent presque totalement entre 1980 et 2000. Ils sont en quelque sorte « remplacés » par des travailleurs de la santé et du social. On observe également une progression du nombre des cadres de l'administration publique et des personnes travaillant dans une université, alors que la proportion d'enseignants, malgré une diminution en 2020, reste importante sur l'ensemble de la période. Enfin, on note depuis 2000, une hausse marquée de la part d'élus exerçant une profession libérale, qui atteint désormais près d'un quart.

Ces éléments participent à un processus de « similarisation » du profil des parlementaires de gauche et de droite mis en évidence par Ilonszki (2007) dans les parlements nationaux européens à partir des années 1930 pour les partis socialistes et dès les années 1960 pour les formations communistes. En Suisse, dans les législatifs urbains, ce phénomène se manifeste bien plus tardivement. Par ailleurs, de nombreuses différences subsistent vis-à-vis des parlementaires de droite. Par exemple, parmi les élus exerçant une profession libérale, la part d'avocats ou de juristes est plus élevée dans les députations de droite que dans celles de gauche où l'on trouve plutôt des architectes, des ingénieurs ou des médecins. Parmi les professionnels de la politique, qui représentent environ 10 % des élus de gauche entre 1980 et 2020, les secrétaires syndicaux sont supplantés par les dirigeants d'association d'intérêt public en 2020. De manière générale, nous observons ainsi un processus

d'élévation du statut social des élus de gauche dans les parlements. Celui-ci s'explique à la fois par la tertiarisation de la structure de l'emploi dans les villes, mais aussi par la modification de l'électorat des partis de gauche en faveur des classes moyennes salariées. Ce changement se reflète directement dans le profil socio-professionnel de leurs élus. Autre constat intéressant : malgré leurs divergences idéologiques, les partis de gauche sont somme toute relativement semblables pour ce qui est du profil socio-professionnel de leur personnel politique, particulièrement en 2020. De fait, on peut estimer que, s'ils restent des « partis de classes », les partis de gauche ne représentent plus prioritairement les classes populaires, mais les classes moyennes salariées. Par conséquent, pour ce qui est du profil sociologique de leurs élus locaux, nous rejoignons en partie le constat de Lefebvre et Sawicki (2007, p. 32) qui, dans le cas du Parti socialiste français, estiment que :

« Le PS s'est au final mis durablement et structurellement à distance des catégories populaires. "La société des socialistes" est fermée, dominée par une oligarchie très attachée à son pouvoir et peu ouverte sur son environnement social, de plus en plus imperméable aux groupes qu'elle est censée représenter. »

En effet, dans la période contemporaine, on constate ainsi une forme de décalage entre le discours tenu par les partis de gauche issus originellement du mouvement ouvrier et la composition sociale de leurs députations. Si l'on reprend un extrait du programme actuel du Parti socialiste suisse, on peut lire que : « Depuis ses débuts, [le socialisme] se bat pour l'émancipation des travailleuses et des travailleurs et pour la démocratie, afin que toutes et tous puissent participer à la vie politique et économique »²¹⁹. Or, force est de constater que la composition sociale de ses députations urbaines dans les organes de représentation politique ne correspond plus à cette assertion. C'est globalement le cas aussi aux niveaux cantonal et fédéral (voir Pilotti et al., 2020). Ceci s'insère dans un phénomène plus large. Comme l'indique Gaxie (2023b, p. 126) :

« il n'y a plus ou il y a peu de relations "organiques" entre des catégories populaires et les mouvements politiques. Les dispositions sociales et culturelles qui les incitent à se tenir à l'écart du politique ont été renforcées par [...] l'affaïssement de l'encadrement militant dans les entreprises et les quartiers populaires, la désouvriérisation et "l'embourgeoisement" des

²¹⁹ Parti socialiste suisse (2010, 31 octobre). Programme du parti. <https://www.sp-ps.ch/fr/notre-programme/>, p. 11-12.

organisations politiques et la dissolution des liens multiformes qui liaient dans le passé une partie des catégories populaires à divers mouvements prétendant à leur représentation. »

Nous l'avons vu, ce désalignement entre les partis de gauche et les classes populaires se manifeste également sur le plan électoral par une proportion croissante de ces dernières qui soutiennent désormais l'UDC, alors qu'elles votaient majoritairement pour le Parti socialiste jusque dans les années 1970 (Rennwald et Zimmermann, 2016). De manière générale, en 2020, les partis nationaux-populistes sont également les formations politiques dont les députations urbaines connaissent proportionnellement la plus grande part d'élus issus des classes populaires. Toutefois, cette part reste très largement inférieure à celle observée au sein des députations des partis de gauche entre 1910 et 1957.

Des dynamiques d'oligarchisation ?

En troisième lieu, nous nous sommes questionnés sur l'existence d'une hiérarchie parmi les élus de gauche en observant le profil des membres des exécutifs. Nous avons par la suite, en quatrième lieu, analysé les évolutions de leur carrière politique en revenant plus particulièrement sur le phénomène du cumul des mandats. De manière très claire, sur l'ensemble de la période, nous constatons que les municipaux de gauche possèdent un profil socio-professionnel distinct (voir tableau 20 ci-après). Nous estimons qu'ils forment une élite de premier rang. En effet, entre 1910 et 1957, ils sont en majorité issus de la moyenne et de la petite bourgeoisie. Excepté en 1937, ils possèdent d'ordinaire un diplôme universitaire. Avant leur élection, tout comme les élus des législatifs, ils sont principalement des salariés. Toutefois, là où les membres des parlements exercent essentiellement des professions manuelles, les municipaux occupent plutôt des postes de cadres dans l'administration publique, sont enseignants ou professionnels de la politique.

Leur carrière politique est habituellement longue et couvre plusieurs mandats successifs. Ils cumulent par ailleurs fréquemment deux mandats électifs, ce qui leur assure d'importantes ressources financières et politiques. S'il s'agit donc généralement de profils privilégiés, nous avons également constaté que l'accès aux gouvernements urbains reste toutefois ouvert à des profils d'origine plus modeste. L'occupation d'une fonction dirigeante

Tableau 20. Profil dominant des élus de gauche dans les exécutifs, 1910-2020.

	Début de la carrière politique	Diplôme universitaire	Profession avant l'élection	Âge à la date	Durée du mandat	Cumul de mandats	Fin de la carrière politique
1910	Législatif urbain	Oui	Cadre du public	51 ans	20 ans	Législatif cantonal	Exécutif urbain
1937	Législatif urbain	Non	Enseignant	52 ans	18 ans	Législatif cantonal	Exécutif urbain / Assemblée fédérale
1957	Législatif urbain	Oui	Cadre du public	56 ans	18 ans	Législatif cantonal / Assemblée fédérale	Exécutif urbain / Conseil fédéral
1980	Législatif urbain	Non	Cadre du public / Secrétaire syndical	54 ans	16 ans	Législatif cantonal	Exécutif urbain
2000	Législatif urbain	Oui	Cadre du public	50 ans	15 ans	Non	Exécutif urbain
2020	Législatif urbain	Oui	Cadre du public	54 ans	13 ans	Non	Exécutif urbain

au sein d'un syndicat, d'une association d'intérêt public ou d'un parti politique permet en effet d'acquérir des compétences transférables, utiles pour occuper par la suite des fonctions importantes, notamment celle de municipal d'une grande ville.

Entre 1980 et 2020, les municipaux de gauche se distinguent toujours par un taux de diplômés universitaires supérieur à celui de leurs homologues siégeant dans les législatifs. Généralement, avant leur élection, ils exercent en tant que cadres de la fonction publique ou comme professionnels de la politique. Malgré une diminution de la durée du mandat de municipal, celui-ci s'étend encore fréquemment sur plusieurs législatures successives. En outre, si le cumul des mandats et les ressources qui lui sont associées tendent à diminuer dès 1980, allant jusqu'à disparaître en 2020, la fonction de municipal a été symboliquement revalorisée. Di Capua et al. (2022) montrent que, désormais, celle-ci constitue l'aboutissement d'une carrière politique.

Ces éléments nous poussent à affirmer que cette élite de premier rang présente dans les exécutifs se consolide durant la période récente. D'une certaine manière, un tel constat tend à corroborer la fameuse « loi d'airain de l'oligarchie » de Michels (2015 [1911]) déduite à partir de son analyse de l'évolution du Parti social-démocrate allemand. Au fil du ^{xx}^e siècle, les partis de gauche connaissent des dérives oligarchiques à la suite d'un phénomène de bureaucratisation caractérisé par la création de postes de permanents. Ces derniers peuvent ici être assimilés aux professionnels de la politique qui, dans notre cas, outre les permanents des partis, sont notamment présents au sein des organisations syndicales proches du Parti socialiste et des associations d'intérêt public. Puis, deuxièmement, nous observons un processus de concentration du pouvoir menant à l'émergence d'une classe dirigeante au sein des partis : ici, un nombre d'élus restreint bénéficiant de mandats électifs de longue durée au sein des gouvernements des quatre villes et qui, entre 1910 et 1957, cumulent par ailleurs plusieurs mandats. Dans un article pionnier portant sur les logiques du recrutement politique en France, Gaxie (1980) montrait cependant une correspondance entre les caractéristiques sociales des dirigeants des partis et celles de leurs électeurs. D'une certaine manière, les municipaux de gauche des quatre villes présentent aujourd'hui un profil en adéquation avec celui de leur électorat, désormais majoritairement composé des classes moyennes salariées, reflet des transformations sociales à l'œuvre dans les centres urbains. Ce constat vaut également pour l'ensemble des élus des partis de gauche siégeant dans les exécutifs urbains.

Les réalisations des élus de gauche

Nous nous sommes ainsi intéressés en cinquième lieu aux réalisations des élus de gauche lorsqu'ils deviennent majoritaires dans les gouvernements des villes durant l'entre-deux-guerres et depuis les années 1990. Les politiques mises en œuvre par les municipaux de gauche reflètent-elles leur profil sociologique ? Si une réponse exhaustive qui renvoie aux concepts de « représentation descriptive » et de « représentation substantielle » mis en évidence par Pitkin (1972 [1967]) mériterait certains approfondissements, nous pouvons tout de même faire plusieurs constats²²⁰.

Durant la période de l'entre-deux-guerres marquée par les expériences du socialisme municipal, l'action des élus est en premier lieu marquée par la lutte contre les effets de la Grande Dépression. Il s'agit avant tout de combattre le chômage à travers une politique de relance d'inspiration keynésienne à l'échelon local qui se matérialise par le lancement de grands travaux. Des politiques sont également mises en œuvre afin de préserver les acquis sociaux ou d'étendre la politique sociale. Avant la crise, la ville de Zurich soutient aussi fortement les coopératives de logement. Revers de la médaille, pour financer ces politiques et s'adjoindre le soutien des milieux économiques et des partis de droite – lorsqu'une majorité parlementaire n'est pas aussi acquise – des mesures de réduction du salaire des employés publics sont également prises. Toutefois, de manière générale, nous estimons que les politiques des municipalités de gauche visent en premier lieu à préserver les conditions de vie des classes populaires, durement touchées par les effets de la crise économique. Or si au sein des législatifs, en 1937, les individus qui exercent une profession manuelle et dont nous estimons qu'ils appartiennent aux classes populaires, sont majoritaires parmi les députations de gauche, cela n'est cependant pas le cas dans les exécutifs. En effet, avant leur élection, les municipaux exercent plutôt une profession intellectuelle en tant que cadre de la fonction publique, enseignant ou professionnel de la politique. Toutefois, parmi ces derniers, on compte d'anciens secrétaires syndicaux. Or, nous l'avons dit, durant l'entre-deux-guerres, les partis de gauche peuvent être considérés comme des « partis de classe » qui, dans la manière dont ils se donnent à voir et

²²⁰ Une réponse plus approfondie bénéficierait notamment de s'appuyer sur des recherches menées dans les archives des administrations communales, ainsi que dans les fonds personnels des municipaux de gauche durant l'entre-deux-guerres, mais également sur la conduite d'entretiens avec les élus présents dans les gouvernements urbains depuis les années 1990.

dans les faits, défendent les intérêts des classes populaires. D’une certaine manière, on peut considérer que cette dimension transcende l’appartenance de classe plus élevée de certains de leurs municipaux, car comme le rappelle Gaxie (2023a, p. 119) :

«une partie des ouvriers, conscients d’appartenir à la classe ouvrière, votaient régulièrement pour les candidats de partis qu’ils percevaient comme “ouvriers”, notamment parce qu’ils étaient dirigés par des ouvriers ou par d’anciens ouvriers, se présentaient comme les représentants de la classe ouvrière et menaient des politiques favorables aux ouvriers quand ils accédaient au pouvoir, et à qui ils déléguaient le soin de défendre leurs intérêts en leur nom et à leur place.»

Depuis les années 1990, nous estimons que l’action des municipalités de gauche est axée autour de trois priorités : une politique sociale forte, des aménagements urbains visant à améliorer la qualité de vie des habitants et la mise en œuvre de politiques d’attractivité. Si certaines mesures, notamment en matière de politique sociale, s’adressent en partie aux classes populaires – à l’image des coopératives de logement zurichoises, tenues de proposer 20 % de logements subventionnés –, les mesures favorisant la qualité de vie, de même que les politiques d’attractivité, notamment culturelles, bénéficient avant tout aux classes moyennes salariées. Or, ces classes moyennes salariées représentent désormais l’électorat majoritaire des partis de gauche dans les villes et leur renouvellent durablement leur confiance depuis les années 1990 lors des élections communales. Nous pouvons dès lors établir une correspondance entre le profil des élus et celui de leur électorat, tous deux composés majoritairement des classes moyennes salariées. De manière générale, nous avons également observé un processus partiel de « similarisation » entre le profil des élus de gauche et ceux de droite. Par conséquent, peut-on observer un phénomène similaire pour ce qui est des politiques publiques défendues ? C’est en partie le cas, principalement pour ce qui est des politiques d’attractivité économique qui, originellement, étaient portées par les partis de droite et qui, depuis les années 1990, sont mises en place par des municipalités à majorité de gauche. Par ailleurs, plus récemment, les partis de droite proposent aussi des mesures favorisant la qualité de vie. Par exemple, dans son programme pour la législature 2021-2026, la section lausannoise du PLR axe son action autour de quatre pôles : « prospérité », « développement », « sécurité » et « qualité de vie ». Or, dans ce quatrième pôle, on retrouve notamment des

propositions visant à la piétonnisation des espaces publics, en particulier au centre-ville²²¹. Toutefois, les partis de gauche se distinguent encore par un soutien à une politique sociale forte.

Les différences et les similitudes entre les deux périodes de domination de la gauche urbaine

Les deux périodes de domination de la gauche urbaine suisse, si elles partagent plusieurs similitudes, se distinguent également par plusieurs différences. Ainsi, durant la période de l'entre-deux-guerres, lorsque les élus socialistes parviennent dans les gouvernements des villes de manière majoritaire, ils ne disposent d'aucune expérience préalable de l'exercice du pouvoir. En outre, à Lausanne, lorsque la Municipalité bascule à gauche en 1934, il s'agit de la première fois que des élus socialistes siègent dans l'exécutif lausannois. Lorsqu'un nouveau renversement des rapports de force partisans survient dans les années 1990, les élus des partis de gauche ont déjà administré une première fois les villes. De plus, ils peuvent s'appuyer sur l'expérience de nombreux élus ayant siégé de manière minoritaire au sein des gouvernements urbains dans une logique de relative collaboration avec les partis de droite. Par ailleurs, durant la période du socialisme municipal, si des majorités parlementaires sont parfois obtenues, celles-ci sont généralement de courte durée, ce qui représente un frein à l'action de la gauche. Au contraire, depuis les années 1990, lorsqu'une majorité est acquise dans l'exécutif de la ville, celle-ci est fréquemment accompagnée d'une majorité dans le législatif, facilitant de fait l'adoption et la mise en œuvre des politiques publiques impulsées par les municipalités de gauche.

De manière similaire en revanche, durant les deux périodes de domination de la gauche urbaine, les gouvernements sont confrontés à une crise qui marque leur action. Durant l'entre-deux-guerres, il s'agit de la Grande Dépression qui déferle sur les villes au début des années 1930 et entraîne une très forte hausse du chômage. Lorsque la nouvelle gauche urbaine parvient au pouvoir dans les années 1990, elle est quant à elle confrontée à une « crise urbaine », matérialisée par des pertes démographiques importantes depuis les années 1960 et la présence accrue de personnes dites « vulnérables ». Autre différence notable enfin, lors de la période de l'entre-deux-guerres, l'action

²²¹ PLR. Les Libéraux-Radicaux lausannois (2021, 5 janvier). Programme 2021-2026. <https://www.plrl.ch/parti/programme>, p. 28-29.

des municipalités de gauche est fortement entravée, ces dernières devant se résoudre à prendre des mesures d'économie pour s'adjoindre le soutien des partis de droite et des milieux économiques. Depuis les années 1990, au contraire, à travers leurs politiques d'attractivité notamment, les municipalités de gauche parviennent à séduire une partie des milieux économiques, tout en mettant également en œuvre des politiques sociales.

Les villes suisses en perspective comparative

Durant l'entre-deux-guerres, à l'exception de Genève, les grandes villes suisses sont dirigées par des majorités de gauche. Cette première période de domination de la gauche urbaine helvétique s'inscrit néanmoins dans une tendance plus généralement observable dans de nombreuses villes européennes, mais aussi américaines, australiennes ou néo-zélandaises (Stromquist, 2023a). L'exemple paradigmatique de cette période, marquée par les expériences du socialisme municipal, est celui de « Vienne la rouge », administrée entre 1919 et 1934 par une majorité sociale-démocrate (Gruber, 1991). Les municipalités de gauche suisses se distinguent néanmoins, à l'exception de Zurich dans un premier temps, par la priorité donnée à la lutte contre les effets de la Grande Dépression. En effet, les services d'approvisionnement en eau, en gaz ou en électricité, dont le développement constitue un enjeu majeur pour la plupart des villes européennes dirigées par la gauche à cette période, ont déjà été rendus publics dans les grandes villes suisses par des exécutifs à majorité de droite sous le nom de services industriels. Cependant, lorsque les élus de gauche deviennent majoritaires à Zurich, Bâle ou Lausanne, ceux-ci sont confrontés à un dilemme similaire à celui mis en avant par Lefebvre (2004, p. 241-242) dans le cas de la ville française de Roubaix : si les socialistes souhaitent réformer en profondeur l'ordre social, ces derniers, en intégrant les municipalités de manière majoritaire, sont « travaillés » par l'institution municipale dont ils incorporent les règles et les contraintes. Ainsi, s'ils parviennent à mettre en œuvre de nombreuses politiques en faveur des classes populaires, leur intégration se traduit également par la mise en place de politiques de réduction des salaires des fonctionnaires communaux.

La seconde période de domination de la gauche urbaine suisse qui s'ouvre durant les années 1990 constitue quant à elle une rupture avec la situation internationale. Si de nombreuses villes européennes sont administrées par des majorités de gauche depuis les années 1990, dans le cas des grandes villes suisses, cette gestion est marquée par sa longue durée et sa grande stabilité. À l'exception de Bâle, aucune alternance avec la droite n'a été observée. Nous souhaitons

avancer deux principales raisons à ce succès. La première est la persistance durant l'ensemble de la période d'un Parti socialiste fort – à l'exception d'un court moment après la Deuxième Guerre mondiale – et qui possède généralement les députations les plus nombreuses dans les législatifs. Ceci lui permet de coordonner l'action des coalitions de gauche et de prévenir des mésententes pouvant remettre en cause la capacité de ces alliances à gouverner de manière commune. En effet, malgré de multiples scissions au fil du xx^e siècle, et contrairement au cas français mis en évidence par Lefebvre (2022), qui montre le déclin des partis de gauche traditionnels à l'échelon national depuis 2017 et la fin du quinquennat du président socialiste François Hollande (1954-), en Suisse, à tous les échelons, le Parti socialiste limite son érosion électorale. Ceci est d'autant plus marquant que, depuis le début des années 2000, dans la plupart des pays européens, les partis sociaux-démocrates éprouvent de nombreuses difficultés (Benedetto et al., 2020, p. 931 ; Häusermann et Kitschelt, 2024, p. 6-8). Une deuxième raison qui pourrait expliquer le succès de la gauche urbaine suisse sur la longue durée est que, durant ses deux périodes de domination des institutions politiques représentatives, nous constatons l'existence d'une véritable correspondance entre le profil socio-professionnel de l'essentiel de ses élus et celui de son électorat majoritaire, les classes populaires durant la période de l'entre-deux-guerres et les classes moyennes salariées durant la période contemporaine.

À noter que la domination des partis de gauche à l'échelon des grandes villes suisses tranche fortement avec leurs résultats électoraux aux niveaux cantonal et fédéral. Historiquement, ils sont restés minoritaires au sein des gouvernements cantonaux (voir Walter et Emmenegger, 2019). Des majorités de gauche ont certes parfois été brièvement acquises dans certains exécutifs cantonaux romands au xxi^e siècle²²², néanmoins elles ne s'accompagnent que rarement d'une majorité dans les législatifs, limitant ainsi leur pouvoir d'action. Au niveau national, les partis de gauche ne sont jamais parvenus à devenir majoritaires au sein de l'Assemblée fédérale et, de fait, au Conseil fédéral. Le meilleur score du Parti socialiste au Conseil national remonte à 1931, avec 28,7 % des voix. Lors des dernières élections fédérales de 2023, socialistes et Verts réunissent un peu moins de 30 % des suffrages. Dès lors, en suivant la définition de Sawicki (2023, p. 251 ss), on peut considérer que les grandes villes correspondent aux « places fortes » des partis de gauche en Suisse : elles représentent des régions modèles dans lesquelles ces derniers ont été en mesure d'accomplir plusieurs réalisations, que cela soit durant l'entre-deux-guerres ou depuis les années 1990.

²²² Le canton du Jura (2003-2006 et depuis 2016), le canton de Genève (2005-2008 et 2021-2022), le canton de Vaud (2012-2022) et le canton de Neuchâtel (2014-2021 et depuis 2025). Pour la période récente, voir Iberg et al. (2023).

Limites et ouvertures

Notre recherche comporte plusieurs limites sur lesquelles nous pouvons revenir. Premièrement, si nous nous sommes intéressés à l'évolution du profil des élus de gauche des plus grandes villes suisses, il serait instructif d'observer si les tendances que nous avons mises en lumière sont propres aux élus des grands centres urbains ou si, au contraire, elles sont également visibles dans des villes de plus petite taille (voir Felder et al., 2024). Deuxièmement, si nous avons étudié la gauche urbaine helvétique, nous l'avons fait principalement à travers l'établissement du profil socio-professionnel de ses élus ainsi que leurs réalisations. Afin de mettre en perspective nos conclusions, il serait pertinent de se pencher aussi sur le profil des candidats qui figurent sur les listes électorales des partis de gauche. En effet, si les partis de la nouvelle gauche urbaine sont aujourd'hui principalement composés, concernant leur personnel politique, de représentants des classes moyennes salariées, il n'en va peut-être pas de même pour la majorité de leurs candidats. Parmi ces derniers, celles et ceux issus de milieux plus modestes sont généralement moins bien positionnés sur les listes électorales, ce qui réduit leurs chances d'accéder à un mandat (voir Wüest et Pontusson, 2022). Troisièmement, pour les élus de notre dernière cohorte, nous avons renoncé à utiliser un indicateur portant sur leur nationalité, quand bien même à Lausanne depuis 2002, les ressortissants étrangers possèdent le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal s'ils résident depuis dix ans en Suisse²²³. Ainsi, à l'avenir, si le droit d'éligibilité des étrangers est étendu aux autres grandes villes, il serait judicieux d'observer si cela a un effet sur le profil des élus, dans des futures recherches. Quatrièmement, les indicateurs utilisés pour l'établissement de la biographie collective, et plus particulièrement dans le cas des élus des législatifs, sont assez restrictifs. Cela tient à la difficulté de récolter des informations biographiques détaillées allant au-delà de l'âge, du niveau de formation et de la profession exercée. En raison du caractère non professionnalisé des parlements locaux et de leur

²²³ Depuis 2005, le canton de Genève octroie également le droit de vote aux étrangers résidant en Suisse depuis huit ans dans l'ensemble de ses communes, sans toutefois leur reconnaître le droit d'éligibilité. Une initiative populaire cantonale visant à leur accorder à la fois le droit de vote et d'éligibilité aux niveaux cantonal et communal a été refusée par 61 % du corps électoral genevois le 9 juin 2024. À Bâle-Ville, selon la constitution cantonale, les communes de Riehen et Bettingen pourraient, si elles le souhaitent, accorder aux étrangers le droit de vote et d'éligibilité. La ville de Bâle, directement administrée par le canton, ne peut cependant pas en faire de même. À Zurich, en 2023, la majorité des membres du Grand Conseil a rejeté une initiative émanant de la Municipalité de la ville de Zurich, qui visait à permettre aux communes le désirant d'octroyer le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers résidants sur le sol communal depuis deux ans.

faible exposition médiatique, la plupart de ces élus ont laissé peu de traces. Cinquièmement, si les politiques menées par les municipalités de gauche durant l'entre-deux-guerres sont plutôt bien traitées dans l'historiographie, il n'existe, à ce jour, aucune étude exhaustive portant sur les politiques publiques mises en œuvre par la nouvelle gauche urbaine à partir des années 1990. Il serait dès lors intéressant d'approfondir de manière plus systématique les différentes politiques que nous avons ici brièvement esquissées²²⁴. Enfin, bien que nous ayons recueilli des données sur les élus des partis de droite, nous l'avons fait principalement à titre comparatif. Ainsi, il serait instructif que des recherches soient menées sur les évolutions que connaissent ces partis politiques et leurs élus : quels sont par exemple les liens qu'ils entretiennent avec les anciennes familles patriciennes au fil du xx^e siècle ou comment se positionnent-ils vis-à-vis de la domination de la gauche urbaine depuis les années 1990 ? De manière générale, on pourrait également élargir la focale à l'échelon cantonal qui n'a été que peu investigué par cette recherche²²⁵.

Alors qu'ils sont originellement issus du mouvement ouvrier et porteurs de ses intérêts, les partis politiques de la gauche urbaine deviennent, durant la seconde moitié du xx^e siècle, les partis des classes moyennes salariées. Cette transformation s'explique notamment par les mutations de la structure de l'emploi ou encore l'intégration d'acteurs issus des nouveaux mouvements sociaux des années 1970. L'évolution du profil de leurs élus suit une trajectoire similaire à celle de leur électorat. En effet, dans le cas du Parti socialiste suisse, le plus grand parti de gauche, Rennwald (2015, p. 246) estime qu'il « doit être caractérisé dans les années 2000 comme un parti de segments spécifiques de la classe moyenne salariée ». À notre sens, au moins deux raisons devraient inciter les partis de gauche à renforcer la représentativité descriptive de leurs députations à travers une présence accrue d'élus appartenant aux classes populaires. Premièrement, cela pourrait contribuer à regagner une partie de leur soutien électoral, ces dernières s'étant en partie

²²⁴ À ce titre, la thèse de Mountazar Jaffar, en cours de réalisation à l'Université de Lausanne, qui vise à dresser un bilan des politiques menées par les municipalités de gauche dans les grandes villes suisses depuis les années 1990, notamment en matière de logement ou de fiscalité, permettra peut-être de confirmer ou de nuancer certaines de nos conclusions.

²²⁵ Un projet de recherche soutenu par le FNS, *Beyond the Core: Elites and Power in Swiss Second-Tier City-Regions, 1890-2020*, qui a débuté en 2025 et dont les requérants sont André Mach (Université de Lausanne), Stéphanie Ginalschi (Université de Lausanne), Matthieu Leimgruber (Université de Zurich) et Andrea Pilotti (Université de Lausanne), permettra peut-être d'étendre une partie de nos résultats. En effet, le projet vise à revenir sur les élites (économiques, politiques, académiques, culturelles et médiatiques) présentes dans les cantons et villes suisses de taille « moyenne » ou de « second rang » (Berne, Vaud/Lausanne, Lucerne, Fribourg, Saint-Gall, Neuchâtel, Tessin/Lugano). Il se situe dans la poursuite de plusieurs travaux menés au sein de l'OBELIS.

détournées vers les formations nationales-populistes, alors même qu'elles représentaient historiquement l'électorat principal des partis politiques de gauche. Deuxièmement, une amélioration de la représentation descriptive des classes populaires aurait probablement aussi un effet sur leur représentation substantielle, en favorisant la mise à l'agenda politique de thématiques qui leur sont propres.

Pour conclure, l'histoire de la gauche dans les grandes villes suisses s'apparente, d'une certaine manière, à celle d'une *success story*. Issue à la fin du XIX^e siècle d'une contre-élite contestataire en voie de formation, dotée d'une culture qui lui est propre et de partis politiques représentant exclusivement les intérêts des classes populaires, elle parvient à s'intégrer progressivement dans les organes de représentation politique des grandes villes qu'elle administre pour la première fois durant l'entre-deux-guerres. Bien qu'à partir des années 1950, ses représentants siègent de manière minoritaire dans les exécutifs urbains, parmi eux, certains accèdent au Conseil fédéral, la plus haute fonction du système fédéral suisse²²⁶. Depuis les années 1990, les élus de la nouvelle gauche urbaine constituent une élite politique dirigeante qui administre désormais durablement les plus grandes villes suisses.

²²⁶ Plus récemment, en décembre 2023, le socialiste Beat Jans (1964-), alors président de l'exécutif bâlois depuis 2021, a été élu au Conseil fédéral.

Bibliographie

Littérature secondaire

- Abbet, S. (2022). « Le Locle est désormais conquis au socialisme ». Avant la grève de 1918 : croissance et affirmation d'un mouvement ouvrier. *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 38, p. 99-111.
- Abou-Chadi, T. et Wagner, M. (2024). Losing the middle ground. The electoral decline of social democratic parties since 2000. Dans S. Häusermann et H. Kitschelt (dir.), *Beyond social democracy. The transformation of the left in emerging knowledge societies* (p. 102-119). Cambridge University Press.
- Abt, V. (1988). Les programmes du Parti socialiste suisse – 1870-1982. Dans K. Lang, P. Hablützel, M. Mattmüller et H. Witzig (dir.), *Solidarité, débats, mouvement. Cent ans de Parti socialiste suisse, 1888-1988* (p. 59-74). Éditions d'en bas.
- Achin, C. (2005). Un « métier d'hommes » ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation. *Revue française de science politique* 55(3), p. 477-499.
- Akeret, W. (1977). *Die Zweite Zürcher Eingemeindung von 1934*. Herbert Lang et Peter Lang.
- Alberisio, M. (2009). *Le Krach de la Banque de Genève* [Mémoire de licence]. Université de Lausanne.
- Altermatt, U. (1993). *Conseil fédéral. Dictionnaire biographique des cent premiers conseillers fédéraux*. Cabédita.
- Antoniazza, B. (2019), *L'introduction du système électoral proportionnel dans le canton de Vaud (1884-1948)* [Mémoire de master]. Université de Lausanne.
- Antoniazza, B. (2022). Le profil socio-professionnel du Conseil municipal de la Ville de Genève. Une biographie collective (1935-1999). Dans J. Gajardo (dir.), *Le Mémorial, chronique d'une ville qui s'écrit au présent. Travaux d'histoire sur le Conseil municipal de la Ville de Genève*

(p. 171-198). Service du Conseil municipal et Centrale municipale d'achat et d'impression.

Antoniazza, B. (2025). Le Parti socialiste aux portes du pouvoir. Nouvelles manières de faire campagne et renouvellement des thématiques électorales à Genève et à Lausanne (1981-1995). Dans C. Akdoganbulut, T. Brero, C. Dejung et D. Skenderovic (dir.), *Rückkehr des Politischen: Inszenierung und Herausforderung von Macht in der Geschichte / Le retour du politique : mettre en scène et défier le pouvoir à travers l'histoire* (p. 235-251). Chronos Verlag.

Antoniazza, B. et Agthe, B. (2019). Combattre, améliorer et sauvegarder : l'Union syndicale valaisanne et les droits populaires (1970-1998). Dans *Union syndicale valaisanne (USVs). 1919-2019: 100 ans de luttes* (p. 87-117). Union syndicale valaisanne.

Antoniazza, B., Mach, A. et Strebel, M. A. (2023). The urban left in power : Comparing the profiles of « municipal socialists » and the « new urban left » in Swiss cities. *International Journal of Urban and Regional Research* 47(5), p. 745-772.

Antoniazza, B., Mach, A. et Strebel, M. A. (2024). Le profil des élu-e-s de gauche dans les grandes villes suisses, 1910-2020. *Social Change in Switzerland* 38, p. 1-12. <https://doi.org/10.22019/SC-2024-00003>

Araujo, P. (2024). « Faire un mariage convenable ». Persistance de l'endogamie parmi les élites patriciennes à Genève (1890-1957). *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 31(3), p. 59-71.

Araujo, P. et Davoine, É. (2024). How mobile is the transnational business elite ? Evidence from Swiss banking executives. *Global Networks* 24(2), p. 1-20.

Araujo, P., Davoine, É. et Donzé, P.-Y. (2024). Banking elites and the transformation of capitalism in Switzerland : A prosopographic analysis (1890-2020). *Business History* 66(7), p. 1862-1887.

Arlettaz, G. (1980). *Libéralisme et société dans le canton de Vaud. 1814-1845*. Bibliothèque historique vaudoise.

Artho, D. (2024). « Schandfleck » oder « Ruhmesblatt » ? *Der schweizerische Landesstreik in der Erinnerungskultur, 1918-1968*. Chronos Verlag.

Assanti, S., Gobet, M., Mabillard, V. et Pasquier, M. (2019). *Activités, transition et réinsertion professionnelles des élu-e-s. Une étude auprès des ancien-ne-s parlementaires au niveau fédéral et des ancien-ne-s conseiller-ère-s d'État*. Université de Lausanne IDHEAP.

- Auberson, D., Gex, N., Künzler, L. et Meuwly, O. (2023). *Les sociétés d'étudiants. Une contribution à l'histoire de la Suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Auderset, P., Eitel, F., Gigase, M., Krämer, D., Leimgruber, M., Mazbouri, M., Perrenoud, M. et Vallotton, F. (dir.) (2018). *La Grève générale de 1918. Crises, conflits, controverses / Der Landesstreik 1918. Krisen, Konflikte, Kontroversen*. Chronos Verlag et Éditions d'en bas (Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire 25(2), Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier, Hors-série).
- Bäck, H., Heinelt, H. et Magnier, A. (dir.) (2006). *The European mayor. Political leaders in the changing context of local democracy*. VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Bacot, P. (1979). *Les dirigeants du Parti socialiste. Histoire et sociologie*. Presses universitaires de Lyon.
- Baer, F. G., Behrens, N., Spring, M., Tinner, S. et Baer, Y. (dir.) (2008). *Denken Reden Handeln. Über 100 Jahre Sozialdemokratie in Höngg und Wipkingen und 75 Jahre Sozialdemokratische Partei Zürich 10*. Redboox edition.
- Baer, M. et Seitz, W. (dir.) (2009). *Les Verts en Suisse. Leur politique. Leur histoire. Leur base*. Rüegger.
- Ballif, E. (1977). La Grève générale dans le canton de Vaud. Dans M. Vuilleumier, F. Kohler, E. Ballif, M. Cerruti et B. Chevalley, *La Grève générale de 1918 en Suisse* (p. 79-101). Éditions Grounauer.
- Balmer, I. et Gerber, J.-D. (2018). Why are housing cooperatives successful ? Insights from Swiss affordable housing policy. *Housing Studies* 33(3), p. 361-385.
- Barenstein, J. D., Koch, P., Sanjines, D., Assandri, C., Matonte, C., Osorio, D. et Sarachu, G. (2022). Struggles for the decommodification of housing : The politics of housing cooperatives in Uruguay and Switzerland. *Housing Studies* 37(6), p. 955-974.
- Bassand, M. (2004). *La métropolisation de la Suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Batou, J. (2012). *Quand l'esprit de Genève s'embrase. Au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932*. Éditions d'en bas.
- Batou, J. (2018). *Nos années 68 dans le cerveau du monstre*. L'Aire.
- Beausire, G. (2018). *Les Juristes progressistes vaudois (1968-2017). De l'avant-garde à la contre-expertise : dynamique d'un processus*

- d'intégration politico-juridique* [Mémoire de master]. Université de Lausanne.
- Beausire, G. (2023). *Institutionnaliser la justice commerciale internationale : une histoire de la place arbitrale suisse au xx^e siècle* [Thèse de doctorat]. Université de Lausanne.
- Bédaria, F. (1983). Le socialisme en Grande-Bretagne de 1875 à 1914. Dans J. Droz (dir.), *Histoire générale du socialisme (2). De 1875 à 1918* (p. 347-400). Presses universitaires de France.
- Béguin, J. (2007). *L'extrême droite genevoise. Des origines à nos jours*. Cabédita.
- Behrens, N. (2013a). Die sozialen Fragen in der zweiten Hälfte im 19. Jahrhundert / Les questions sociales au xix^e siècle. Dans J. Fehr, F. G. Baer, Y. Baer, et R. Steiner (dir.), *Einig – aber nicht einheitlich. 125 Jahre Sozialdemokratische Partei der Schweiz / Une pensée unie – mais pas unique. 125 ans Parti socialiste suisse* (p. 13-49). Redboox edition et Limmat Verlag.
- Behrens, N. (2013b). Die Erste Weltkrieg und seine Folgen / La catastrophe de la Première Guerre mondiale. Dans J. Fehr, F. G. Baer, Y. Baer et R. Steiner (dir.), *Einig – aber nicht einheitlich. 125 Jahre Sozialdemokratische Partei der Schweiz / Une pensée unie – mais pas unique. 125 ans Parti socialiste suisse* (p. 105-129). Redboox edition et Limmat Verlag.
- Behrens, N. (2018). *125 Jahre Gemeinderat Stadt Zürich*. Gemeinderat Stadt Zürich.
- Benedetto, G., Hix, S. et Mastrorocco, N. (2020). The rise and fall of social democracy, 1918-2017. *American Political Science Review* 114(3), p. 928-939.
- Benz, P. (2024). Un pouvoir en réseau. Le patriciat académique de Genève et de Bâle (1890-1957). *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 31(3), p. 85-98.
- Benz, P., Araujo, P., Legentilhomme, G., Mach, A., Piguet, S., Strebel, M. A. et Widmer, É. (2024). The Swiss patrician families between decline and persistence : Power positions and kinship ties (1890-1957). *Social Science History* 48(2), p. 331-360.
- Benz, P. et Mach, A. (2024). Universités et élites académiques : du savant patricien cosmopolite au scientifique globalisé. Dans A. Mach, P. Araujo, P. Benz, C.-L. Debluë, G. Legentilhomme et M. A. Strebel (dir.), *Élites*

- et pouvoir dans les grandes villes suisses (1890-2020)* (p. 205-223). Livreo-Alphil.
- Bernhard, L. et Scaperrotta, L. (2020). *Enquête VOTO relative à la votation populaire fédérale du 9 février 2020*. FORS, ZDA, LINK.
- Best, H. et Cotta, M. (dir.) (2000). *Parliamentary representatives in Europe 1848-2000. Legislative recruitment and careers in eleven European countries*. Oxford University Press.
- Best, H. et Highley, J. (dir.) (2018). *The Palgrave handbook of political elites*. Palgrave Macmillan.
- Blatti, G. et Munafò, S. (2019). *La répartition modale du transport de voyageurs en Suisse – synthèse et enjeux pour les transports publics*. Service d'information pour les transports publics, Union des transports publics et Office fédéral du développement territorial.
- Blau, E. (2015). From red superblock to green megastructure: Municipal socialism as model and challenge. Dans M. Swenarton, T. Avermaete et D. van den Heuvel (dir.), *Architecture and the Welfare State* (p. 27-49). Routledge.
- Bloch, M. (2012). *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien* (1^{re} éd. 1949). Armand Colin.
- Blondel, J. et Thiébault, J.-L. (dir.) (2010). *Political leadership, parties and citizens. The personalisation of leadership*. Routledge.
- Blum, R. (1986). Wandel und Konstanten bei den Progressiven Organisationen (POCH) 1971-1986. *Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft / Annuaire suisse de science politique* 26, p. 119-150.
- Boillat, V., Degen, B., Joris, E., Keller, S., Tanner, A. et Zimmermann, R. (dir.) (2006). *La valeur du travail. Histoire et histoires des syndicats suisses*. M. Baud, M. Enckell et D. Fuhrmann (trad.). Antipodes.
- Bolliger, C. (2010a). Die Kriseninitiative wird bei rekordhoher Beteiligung verworfen. Dans W. Linder, C. Bolliger et Y. Rielle (dir.), *Handbuch der eidgenössischen Volksabstimmungen 1848 bis 2007* (p. 178-180). Haupt Verlag.
- Bolliger, C. (2010b). Braun-schwarz-blaue Revisions-Allianz ist chancenlos. Dans W. Linder, C. Bolliger et Y. Rielle (dir.), *Handbuch der eidgenössischen Volksabstimmungen 1848 bis 2007* (p. 180-181). Haupt Verlag.
- Bolliger, M. (1970). *Die Basler Arbeiterbewegung im Zeitalter des Ersten Weltkrieges und der Spaltung der Sozialdemokratischen Partei. Ein*

- Beitrag zur Geschichte der schweizerischen Arbeiterbewegung*. Helbing et Lichtenhahn.
- Borchert, J. (2011). Individual ambition and institutional opportunity: A conceptual approach to political careers in multi-level systems. *Regional and Federal Studies* 21(2), p. 117-140.
- Borraz, O. (1992). Intégration et régulation: la crise politique à Lausanne. *Sociologie du travail* 92(1), p. 23-45.
- Borraz, O. (1996). Représentativité, sociabilité et pouvoir dans quatre municipalités suisses et françaises. *Revue française de science politique* 46(4), p. 624-649.
- Boudet, D. (2014). Zurich: l'incroyable dynamisme des coopératives de logement. *Tracés. Bulletin technique de la Suisse romande* 140(18), p. 6-8.
- Bovard, P.-A. (1982). *Le gouvernement vaudois de 1803 à 1962. Récit et portraits*. Éditions de Peyrollaz.
- Brändli, S. (2013). Université. Dans *Dictionnaire historique de la Suisse* (vol. 13, p. 771-774). Éditions Gilles Attinger.
- Buclin, H. (2016). Entre contestation et intégration: la gauche helvétique face aux débats de la sortie de guerre (1944-1946). Dans L. Charrier, A.-S. Gomez et F. Platelle (dir.), *La Suisse, entre consensus et conflits: enjeux et représentations* (p. 65-81). Éditions et presses universitaires de Reims.
- Buclin, H. (2019). *Les intellectuels de gauche. Critique et consensus dans la Suisse d'après-guerre (1945-1968)*. Antipodes.
- Buclin, H. (2024). *Vents contraires. Le Parti socialiste suisse face aux crises économiques et à l'essor du néolibéralisme (1973-1995)*. Livreo-Alphil.
- Burgos, E., Mazzoleni, O. et H. Rayner (2011). *La formule magique. Conflits et consensus dans l'élection du Conseil fédéral* (1^{re} éd. 2006). Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Butikofer, R. (1996). *Le refus de la modernité. La Ligue vaudoise: une extrême droite et la Suisse (1919-1945)*. Payot.
- Bütikofer, S. et Seitz, W. (dir.) (2023). *Les Vert-e-s en Suisse. Évolution – action – perspectives*. Seismo.
- Caillat, M. (1998). *René Payot. Un regard ambigu sur la guerre*. Georg.
- Campbell, J. E. (1983). The return of the incumbents: The nature of the incumbency advantage. *Western Political Quarterly* 36(3), p. 434-444.

- Cantini, C. (1984). Les socialistes-nationaux vaudois (1909-1945). *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 1, p. 7-23.
- Cantini, C. (1988). Le Grütli (1890-1909). Miroir du socialisme vaudois naissant. *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 5, p. 39-55.
- Cantini, C. (1999). *Pour une histoire sociale et antifasciste. Contributions d'un autodidacte*. Éditions d'en bas et Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier.
- Cantini, C., Clavien, A., Kohler, F., Meyer, A., Perrenoud, M., Piguët, J.-C., Pochon, C. F., Studer, B. et Vuilleumier, M. (1988). *Les origines du socialisme en Suisse romande*. Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier et Éditions d'en bas (Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier 5).
- Carnes, N. (2012). Does the numerical underrepresentation of the working class in Congress matter? *Legislative Studies Quarterly* 37(1), p. 5-34.
- Carnes, N. et Lupu, N. (2015). Rethinking the comparative perspective on class and representation: Evidence from Latin America. *American Journal of Political Science* 59(1), p. 1-18.
- Cassis, Y. (1976). *L'Union de défense économique. La bourgeoisie genevoise face à la crise 1923-1932*. Presses universitaires romandes.
- Cerruti, M. (1989). Georges Oltramare et l'Italie fasciste dans les années trente. La propagande italienne à Genève à l'époque des sanctions et de la crise de la Société des Nations. *Studien und Quellen / Études et Sources / Studi e Fonti* 15, p. 151-211.
- Challand, B. (2000). *La Ligue marxiste révolutionnaire en Suisse romande (1969-1980)*. Chaire d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg.
- Chamouard, A. (2013). *Une autre histoire du socialisme. Les politiques à l'épreuve du terrain (1919-2010)*. CNRS Éditions.
- Chappelet, J.-L. (2020). L'émergence de la place olympique suisse: un parcours de plus d'un siècle. *Working Paper de l'IDHEAP* 3/2020, p. 1-29.
- Chollet, N. et Aesch von, L. (1977). *Conseil communal et Municipalité. Caractéristiques des membres. Législatures 1898-1901 à 1974-1977*. J. Meylan (dir). [s. n.].
- Chollet, N. et Golay, M. (1986). *Conseil communal et Municipalité. Composition politique et caractéristiques des membres 1882-1986*. J. Meylan (dir). Office d'études socio-économiques et statistiques.

- Claus, S. (2017). Le remarquable développement des coopératives d'habitation à Zurich. Dans D. Boudet (dir.), *Nouveaux logements à Zurich. La renaissance des coopératives d'habitat* (p. 17-22). Park Books.
- Clavien, A. (1993). *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle*. Société d'histoire de la Suisse romande et Éditions d'en bas.
- Clavien, A. (1995). Georges Oltramare. Von der Theaterbühne auf die politische Bühne. Dans A. Mattioli (dir.), *Intellektuelle von rechts. Ideologie und Politik in der Schweiz 1918-1939* (p. 157-170). Orell Füssli.
- Clavien, A. (2010). *Grandeurs et misères de la presse politique. Le match Gazette de Lausanne – Journal de Genève*. Antipodes.
- Clavien, A. (2017). *La presse romande*. Antipodes et Société d'Histoire de la Suisse romande.
- Cogato Lanza, E. (2001). La « Genève Rouge » (1933-1936), une république internationaliste. Dans U. Kühl (dir.), *Der Munizipalsozialismus in Europa / Le socialisme municipal en Europe* (p. 129-144). R. Oldenbourg Verlag.
- Cotta, M. et Best, H. (2000). Between professionalization and democratization: A synoptic view on the making of the european representative. Dans H. Best et M. Cotta (dir.), *Parliamentary representatives in Europe 1848-2000. Legislative recruitment and careers in eleven European countries* (p. 493-526). Oxford University Press.
- Cotta, M. et Best, H. (dir.) (2007). *Democratic representation in Europe. Diversity, change, and convergence*. Oxford University Press.
- Cunha, A. et Racine, J.-B. (1992). Changements structurels et évolution du système urbain helvétique: tertiarisation sélective et industrialisation diffuse. *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales* 15(3), p. 377-402.
- Dahl, R. A. (1971). *Qui gouverne ?* (1^{re} éd. en anglais 1961). P. Birman et P. Birnbaum (trad.). Armand Colin.
- David, T. et Heiniger, A. (2019). *Faire société. La philanthropie à Genève et ses réseaux transnationaux autour de 1900*. Éditions de la Sorbonne.
- David, T. et Müller, P. (2007). Plaidoyer pour un renouveau de l'histoire des partis politiques en Suisse. *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 14(1), p. 7-15.
- Debluë, C.-L. (2022). Exposer le social : musées et connaissances « utiles » au début du xx^e siècle. *Culture & Musées* 39, p. 59-84.

- Degen, B. (1986). *Das Basel der andern. Geschichte der Basler Gewerkschaftsbewegung*. Z-Verlag.
- Degen, B. (1988). Entre opposition et participation gouvernementale. Dans K. Lang, P. Hablützel, M. Mattmüller et H. Witzig (dir.), *Solidarité, débats, mouvement. Cent ans de Parti socialiste suisse, 1888-1988* (p. 319-345). Éditions d'en bas.
- Degen, B. (1993). *Sozialdemokratie: Gegenmacht? Opposition? Bundesratspartei? Die Geschichte der Regierungsbeteiligung der schweizerischen Sozialdemokraten*. Orell Füssli.
- Degen, B. (1996). Arbeitsbeschaffung, sozialer Frieden und Denkmalpflege. Der Basler Arbeitsrappen (1936-1984). *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 3(2), p. 64-83.
- Degen, B. (2006a). Les premiers pas du mouvement ouvrier. Dans V. Boillat, B. Degen, E. Joris, S. Keller, A. Tanner et R. Zimmermann (dir.), *La valeur du travail. Histoire et histoires des syndicats suisses* (p. 11-47). M. Baud, M. Enckell et D. Fuhrmann (trad.). Antipodes.
- Degen, B. (2006b). Eessor économique et lutte des classes. Dans V. Boillat, B. Degen, E. Joris, S. Keller, A. Tanner et R. Zimmermann (dir.), *La valeur du travail. Histoire et histoires des syndicats suisses* (p. 49-100). M. Baud, M. Enckell et D. Fuhrmann (trad.). Antipodes.
- Degen, B. (2016). Kollegialsystem. Dans I. Koellreuter, C. Lanfranchi, F. Schürch, R. Gysin et L. Hartmann (dir.), *125 Jahre Basler Sozialdemokratie. Ein Lesebuch* (p. 127-128). Sozialdemokratische Partei Basel-Stadt.
- Degen, B. (2021). Travail et capital. Dans P. Halbeisen, M. Müller et B. Veyrassat (dir.), *Histoire économique de la Suisse au xx^e siècle* (1^{re} éd. en allemand 2012, p. 925-978). S. Citron (trad.). Livreo-Alphil.
- Degen, B., Schäppi, H. et Zimmermann, A. (dir.) (2012). *Robert Grimm. Marxist, Kämpfer, Politiker*. Chronos Verlag.
- Déloye, Y. (2017). *Sociologie historique du politique* (1^{re} éd. 1997). La Découverte.
- Déloye, Y. et Ihl, O. (2008). *L'acte de vote*. Presses de Science Po.
- Déloye, Y. et Voutat, B. (dir.) (2002). *Faire de la science politique. Pour une analyse socio-historique du politique*. Belin.
- Delpu, P.-M. (2015). La prosopographie, une ressource pour l'histoire sociale. *Hypothèses* 18, p. 263-274.

- Descoux, G. (2023). *Foi de militant-e-s! Itinéraires de militant-e-s d'origine chrétienne dans les années 68 en Suisse romande*. Academic Press Fribourg.
- Deshusses, F. (2014). *Grèves et contestations ouvrières en Suisse 1969-1979*. Éditions d'en bas et Archives contestataires.
- Deuber Ziegler, E. (2004). Sédiments, traditions et héritages culturels : xvi^e-xx^e siècle. *Equinoxe. Revue de sciences humaines* 24, p. 17-29.
- Devecchi L. U. (2012). Von politischen Grabenkämpfen zur kooperativen Planung. Der Paradigmenwechsel in der Stadtentwicklungspolitik hin zu einem urbanen Regime in Zürich. *Planning Review* 48(4), p. 45-55.
- Dhermy-Mairal, M. (2017). Edgard Milhaud, un économiste au Bureau international du travail. Faire science en économie sociale, ou la quête d'autonomie d'un savant. *Revue d'histoire des sciences humaines* 31, p. 93-112.
- Di Capua, R. (2019). Le recrutement des élus locaux à Lausanne et Zurich de 1946 à 2016 : un système de « milice » très sélectif ? Dans A. Pilotti et O. Mazzoleni (dir.), *Le système de milice et la professionnalisation politique en Suisse* (p. 171-213). Livreo-Alphil.
- Di Capua, R. (2022a). *Un système « de milice » sélectif. Le mythe de la représentativité politique au sein des villes suisses (1945-2016)*. Seismo.
- Di Capua, R. (2022b). La sélectivité spatiale de l'élite politique locale : une analyse exploratoire du lieu de résidence des élus communaux de Zurich et Lausanne (1980-2016). *Swiss Political Science Review* 28(1), p. 81-104.
- Di Capua, R., Pilotti, A., Mach, A. et Lasseb, K. (2022). Political professionalization and transformations of political career patterns in multi-level states : The case of Switzerland. *Regional & Federal Studies* 32(1), p. 95-114.
- Dirlewanger, D. (1998). *Les services industriels de Lausanne. La révolution industrielle d'une ville tertiaire (1896-1901)*. Antipodes.
- Dirlewanger, D. (2018). *Les couleurs de la vieillesse. Histoire culturelle des représentations de la vieillesse en Suisse et en France (1940-1990)*. Alphil-Presses universitaires suisses.
- Dogan, M. (1967). Les filières de la carrière politique en France, *Revue française de sociologie* 8(4), p. 468-492.
- Dogan, M. (1999). Les professions propices à la carrière politique. Osmoses, filières et viviers. Dans M. Offerlé (dir.), *La profession politique. XIX^e-XX^e siècles* (p. 171-199). Belin.
- Dogliani, P. (2002). European municipalism in the first half of the twentieth century : The socialist network. *Contemporary European History* 11(4), p. 573-596.

- Dogliani, P. (2018). *Le socialisme municipal en France et en Europe de la Commune à la Grande guerre*. Éditions Arbre bleu.
- Dommer, H. et Gruner, E. (1988). *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz 1880-1914. Soziale Lage, Organisation und Kämpfe von Arbeitern und Unternehmern, politische Organisation und Sozialpolitik. Band III. Entstehung und Entwicklung der schweizerischen Sozialdemokratie. Ihr Verhältnis zu Nation, Internationalismus, Bürgertum, Staat und Gesetzgebung, Politik und Kultur*. E. Gruner (dir.). Chronos Verlag.
- Douillet, A.-C. et Lefebvre, R. (2017). *Sociologie politique du pouvoir local*. Armand Colin.
- Dubosson Nalo, F. (1994). L'introduction de la représentation proportionnelle à Genève (1865-1892). *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* 23-24, p. 69-89.
- Duc, G. (2022). Le Conseil municipal et le soutien à l'économie locale. Le cas de la Fondetec (1996-2020). Dans J. Gajardo (dir.), *Le Mémorial, chronique d'une ville qui s'écrit au présent. Travaux d'histoire sur le Conseil municipal de la Ville de Genève* (p. 243-262). Service du Conseil municipal et Centrale municipale d'achat et d'impression.
- Duc, G. et Perroux, O. (2016). L'impact du lobby routier sur le démantèlement des tramways bâlois et genevois dans les années 1950. Dans G. Hürlimann, A. Mach, A. Rathmann-Lutz et J. M. Schaufelbuehl (dir.), *Lobbying. Die Vorräume der Macht / Lobbying. Les antichambres du pouvoir* (p. 221-233). Chronos Verlag.
- Duverger, M. (1950). L'influence des systèmes électoraux sur la vie politique. Dans M. Duverger (dir.), *L'influence des systèmes électoraux sur la vie politique* (p. 11-68). Armand Colin.
- Eberli, D., Bütikofer, S. et Bundi, P. (2019). La professionnalisation dans les parlements cantonaux. Dans A. Pilotti et O. Mazzoleni (dir.), *Le système de milice et la professionnalisation politique en Suisse* (p. 91-126). Livreo-Alphil.
- Ehrenreich, B. et Ehrenreich, J. (2013). *Death of a yuppie dream. The rise and fall of the professional-managerial class*. Rosa Luxemburg Stiftung.
- Eichenberger, P. (2018). Les organisations patronales et la Grève générale de 1918. *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 25(2), *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Hors-série, p. 129-149.
- Eichenberger, S. (2020). The rise of citizen groups within the administration and parliament in Switzerland. *Swiss political science review* 26(2), p. 206-227.

- Elsässer, L. et Schäfer, A. (2022). (N)one of us ? The case for descriptive representation of the contemporary working class. *West European Politics* 45(6), p. 1361-1384.
- Enckell, M. (2023). *Une petite histoire de l'anarchisme*. Nada éditions et Centre international de recherches sur l'anarchisme.
- Falcon, J. (2016). Les limites du culte de la formation professionnelle : comment le système éducatif suisse reproduit les inégalités sociales. *Formation emploi* 133, p. 35-53. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.4641>
- Fayet, J.-F. et Caillat, M. (2009). La cristallisation du complot du mythe communiste. Dans C. Heimberg, S. Prezioso et M. Enckell (dir.), *Mourir en manifestant. Répression en démocratie. Le 9 novembre 1932 en perspective* (p. 61-85). Éditions d'en bas.
- Fehr, J., Baer, F. G., Baer, Y. et Steiner, R. (dir.) (2013). *Einig – aber nicht einheitlich. 125 Jahre Sozialdemokratische Partei der Schweiz / Une pensée unie – mais pas unique. 125 ans Parti socialiste suisse*. Redboox edition et Limmat Verlag.
- Felder, M., Albrecher, R., Kaufmann, V. et Pedrazzini, Y. (dir.) (2024). *La Suisse de Arbon à Zoug. Portrait en 12 villes*. EPFL Press.
- Felder, U. (1993). *Wahl aller Kantonsregierungen unter besonderer Berücksichtigung des Wahlsystems*. [s. n.].
- Fellenberg-Bitzi von, T. (2019). *Emilie Lieberherr. Pionierin der Schweizer Frauenpolitik*. NZZ Libro.
- Fontana, B. (2020). *La République helvétique. Laboratoire de la Suisse moderne*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Fontannaz, C. (2019). *Une histoire politique, sociale et culturelle du communisme et des communistes en Suisse romande. La fabrication d'une identité singulière (1930-1956)* [Mémoire de master]. Université de Strasbourg.
- Frey, R. L. (1997). Städtische Wirtschaft, Mobilität und Umwelt. Dans *Die Stadt morgen. Publikation zum hundertjährigen Jubiläum des Schweizerischen Städteverbandes 1897-1997 / Demain les villes. Publication à l'occasion du centenaire de l'Union des villes suisses 1897-1997* (p. 19-27). Schweizerischer Städteverband.
- Freymond, N. et Mach, A. (2013). L'« Année politique suisse ». Une ressource pour l'histoire politique contemporaine. *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 20(1), p. 299-301.

- Frick, B. (2019). *Rotes Zürich : Rote Bürokraten ? Entwicklung, Rekrutierung und Politisierung einer administrativen Elite in der Zwischenkriegszeit (1918-1938)* [Mémoire de master]. Université de Zurich.
- Frochaux, M. (2009). À la recherche d'une maison ouvrière type : le modèle allemand. *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 25, p. 53-69.
- Gajardo, J. (2003). Du Théâtre prolétarien au groupe L'Effort. Un théâtre ouvrier au temps des passions (Genève, 1930-1940). *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 19, p. 24-43.
- Gajardo, J. (2022). Introduction. Une chronique de la ville qui s'écrit au présent. Dans J. Gajardo (dir.), *Le Mémorial, chronique d'une ville qui s'écrit au présent. Travaux d'histoire sur le Conseil municipal de la Ville de Genève* (p. 23-42). Service du Conseil municipal et Centrale municipale d'achat et d'impression.
- Garbani, P. et Schmid, J. (1980). *Le syndicalisme suisse. Histoire politique de l'Union syndicale 1880-1980*. Éditions d'en bas.
- Garraud, P. (1989). *Profession : homme politique. La carrière politique des maires urbains*. L'Harmattan.
- Gass, S. (1988). Les débuts du Parti socialiste suisse (1870-1890). Dans K. Lang, P. Hablützel, M. Mattmüller et H. Witzig (dir.), *Solidarité, débats, mouvement. Cent ans de Parti socialiste suisse, 1888-1988* (p. 75-92). Éditions d'en bas.
- Gausi, R.-A. (1964). Edgar Milhaud n'est plus. *Revue syndicale suisse. Organe mensuel de l'Union syndicale suisse* 56(10), p. 267-268.
- Gautschi, W. (1968). *Der Landesstreik 1918*. Benziger Verlag.
- Gaxie, D. (1977). Économie des partis et rétributions du militantisme. *Revue française de science politique* 27(1), p. 123-154.
- Gaxie, D. (1980). Les logiques du recrutement politique. *Revue française de science politique* 30(1), p. 5-45.
- Gaxie, D. (2005). Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective. *Swiss Political Science Review* 11(1), p. 157-188.
- Gaxie, D. (2023a). La fin des votes de classe ? 1^{re} partie : qu'entend-on par vote de « classe » ? *La Pensée* 415, p. 113-123.
- Gaxie, D. (2023b). La fin des votes de classe ? 2^e partie : les déterminations sociales des votes populaires. *La Pensée* 415, p. 124-136.
- Gaxie, D. et Godmer, L. (2007). Cultural capital and political selection : Educational backgrounds of parliamentarians. Dans M. Cotta et H. Best

- (dir.), *Democratic representation in Europe. Diversity, change, and convergence* (p. 106-135). Oxford University Press.
- Gaxie, D. et Offerlé, M. (1985). Les militants syndicaux et associatifs au pouvoir ? Capital social collectif et carrière politique. Dans P. Birnbaum (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir. Les dirigeants socialistes face à l'État 1981-1985* (p. 105-138). Presses universitaires de France.
- Genieys, W. (2011). *Sociologie politique des élites*. Armand Colin.
- Gerster, W. (1980). *Die Basler Arbeiterbewegung zur Zeit der Totalkonfrontation zwischen Sozialdemokraten und Kommunisten (1927-1932). (Von der Einheitsfrontpolitik zur Sozialfaschismustheorie)*. Rotpunktverlag.
- Geser, H., Meuli, U., Horber-Papazian, K., Ladner, A. et Steiner, R. (2012). *Les membres des exécutifs dans les communes suisses. Résultats d'une enquête*. Rüegger.
- Ghiringhelli, A. (1988). *Il Ticino della transizione 1889-1922. Verso l'affermazione del multipartitismo e dei prerequisiti della democrazia consociativa*. Dadò.
- Gillabert, M. et Riaño, Y. (2017). Représenter les étudiant-e-s extra-européen-ne-s dans le discours politique suisse (1900-2015) : garantie de compétitivité internationale ou concurrence à refréner ? *Géo-Regards. Revue neuchâteloise de géographie* 10, p. 11-29.
- Ginalschi, S. (2015). *Du capitalisme familial au capitalisme financier ? Le cas de l'industrie suisse des machines, de l'électrotechnique et de la métallurgie au xx^e siècle*. Alphil-Presses universitaires suisses.
- Ginalschi, S., Debluë, C.-L. et Widmer, É. (2024). Des mécènes dans la ville : élites, beaux-arts et fait associatif. Dans A. Mach, P. Araujo, P. Benz, C.-L. Debluë, G. Legentilhomme et M. A. Strebel (dir.), *Élites et pouvoir dans les grandes villes suisses (1890-2020)* (p. 171-186). Livreo-Alphil.
- Ginalschi, S., Mach, A. et Schürch, I. (2024). Le pouvoir patricien dans les villes. Persistances et changements. Éditorial. *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 31(3), p. 7-13.
- Giugni, M. (1995). *Entre stratégie et opportunité. Les nouveaux mouvements sociaux en Suisse*. Seismo.
- Giugni, M. et Kriesi, H. (1990). Nouveaux mouvements sociaux dans les années 80 : Évolution et perspectives. *Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft / Annuaire suisse de science politique* 30, p. 79-100.

- Giugni, M. et Passy, F. (1997). *Histoires de mobilisation politique en Suisse. De la contestation à l'intégration*. L'Harmattan.
- Glaus, B. (1969). *Die Nationale Front. Eine Schweizer faschistische Bewegung 1930-1940*. Benziger Verlag.
- Gottraux, P. et Péchu, C. (2011). *Militants de l'UDC. La diversité sociale et politique des engagés*. Antipodes.
- Graber, P. (1992). *Mémoires et réflexions*. Éditions 24 heures.
- Graber, R. (2017). *Demokratie und Revolten. Die Entstehung der direkten Demokratie in der Schweiz*. Chronos Verlag.
- Grounauer, M.-M. (1975). *La Genève rouge de Léon Nicole. 1933-1936*. Éditions Adversaires.
- Gruber, H. (1991). *Red Vienna. Experiment in working-class culture, 1919-1934*. Oxford University Press.
- Gruner, E. (1968). *Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert. Soziale Lage, Organisation Verhältnis zu Arbeitgeber und Staat*. Francke Verlag.
- Gruner, E. (1970). *Die Schweizerische Bundesversammlung 1920-1968 / L'Assemblée fédérale suisse 1920-1968* (2 vol.). Francke Verlag.
- Gruner, E. (1977). *Die Parteien in der Schweiz* (1^{re} éd. 1969). Francke Verlag.
- Gruner, E. (dir.) (1987-1988). *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz* (3 vol.). Chronos Verlag.
- Guérin, É. et Kerrouche, É. (2006). *Les élus locaux en Europe. Un statut en mutation*. La Documentation française.
- Guérin, É. et Kerrouche, É. (2008). From amateurs to professionals: the changing face of local elected representatives in Europe. *Local Government Studies* 34(2), p. 179-201.
- Guex, S. (1995). À propos des gardes civiques et de leur financement à l'issue de la Première Guerre mondiale. Dans J. Batou, M. Cerutti et C. Heimberg (dir.), *Pour une histoire des gens sans Histoire. Ouvriers, excluEs et rebelles en Suisse 19e-20e siècles* (p. 255-264). Éditions d'en bas.
- Guex, S. (1998). *L'argent de l'État. Parcours des finances publiques au xx^e siècle*. Réalités sociales.
- Guex, S. et Schnyder Burghartz, A. (2001). La Suisse: pays du consensus? Introduction. *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 8(3), p. 7-16.
- Guttsman, W. L. (1968). *The British political elite* (1^{re} éd. 1963). MacGibbon & Kee.

- Gyford, J. (1985). *The Politics of Local Socialism*. George Allen & Unwin.
- Haeberli, W. (1986). *Die Geschichte der Basler Arbeiterbewegung von den Anfängen bis 1914. Band I*. Helbing & Lichtenhahn.
- Haeberli, W. (1987). *Die Geschichte der Basler Arbeiterbewegung von den Anfängen bis 1914. Band II*. Helbing & Lichtenhahn.
- Harding, A. (1995). Elite theory and growth machines. Dans D. Judge, G. Stoker et H. Wolman (dir.), *Theories of Urban Politics* (p. 35-53). Sage.
- Harvey, D. (1989). From managerialism to entrepreneurialism : The transformation in urban governance in late capitalism. *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography* 71(1), p. 3-17.
- Häusermann, S., Abou-Chadi, T., Bürgisser, R., Enggist, M., Mitteregger, R., Mosimann N. et Zollinger, D. (2022). *Wählerschaft und Perspektiven der Sozialdemokratie in der Schweiz*. NZZ Libro.
- Häusermann, S. et Kitschelt, H. (2024). Introduction and theoretical framework. Dans S. Häusermann et H. Kitschelt (dir.), *Beyond social democracy. The transformation of the left in emerging knowledge societies* (p. 1-70). Cambridge University Press.
- Hayat, S. et Sintomer, Y. (2013). Repenser la représentation politique. *Raisons politiques* 50, p. 5-11.
- Heath, O. (2018). Policy alienation, social alienation and working-class abstention in Britain, 1964-2010. *British Journal of Political Science* 48(4), p. 1053-1073.
- Heimberg, C. (1996). *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes ? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle (1885-1914)*. Slatkine.
- Heimberg, C., Prezioso, S. et Enckell, M. (dir.) (2009). *Mourir en manifestant. Répression en démocratie. Le 9 novembre 1932 en perspective*. Éditions d'en bas.
- Heinelt, H. et Hlepas, N.-K. (2006). Typologies of local government systems. Dans H. Bäck, H. Heinelt et A. Magnier (dir.), *The European mayor. Political leaders in the changing context of local democracy* (p. 21-42). VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Heinen, J. (2018). 1968... *Des années d'espoirs. Regards sur la Ligue marxiste révolutionnaire / Parti socialiste ouvrier*. Antipodes.
- Heller, G. (1979). « *Propre en ordre* ». *Habitation et vie domestique 1850-1930 : l'exemple vaudois*. Éditions d'en bas.

- Hiler, D. et Perret Bari, G. (1992). *Le Parti démocrate-chrétien à Genève. Un siècle d'histoire*. Parti démocrate-chrétien.
- Hirsch, P. (2013). Les débuts du Parti socialiste genevois. Dans J. Fehr, F. G. Baer G., Y. Baer et R. Steiner (dir.), *Einig – aber nicht einheitlich. 125 Jahre Sozialdemokratische Partei der Schweiz / Une pensée unie – mais pas unique. 125 ans Parti socialiste suisse* (p. 54-57). Redboox edition et Limmat Verlag.
- Hobsbawm, E. J. (2017). *L'Ère des Empires. 1875-1914* (1^{re} éd. en anglais 1987). J. Carnaud et J. Lahana (trad.). Librairie Arthème Fayard.
- Hobsbawm, E. J. (2020). *L'Ère des extrêmes. Histoire du court xx^e siècle (1914-1991)* (1^{re} éd. en anglais 1994). T. Discepolo et L. Mistral (trad.). Agone.
- Huber, P. (1986). *Kommunisten und Sozialdemokraten in der Schweiz 1918-1935. Der Streit um die Einheitsfront in der Zürcher und Basler Arbeiterschaft*. Limmat Verlag Genossenschaft.
- Hugentobler, M., Hofer, A. et Simmendinger, P. (dir.) (2015). *More than housing. cooperative planning – A case study in Zürich*. Birkhäuser Verlag.
- Humair, C. (2009). *1848. Naissance de la Suisse moderne*. Antipodes et Société d'Histoire de la Suisse romande.
- Iberg, L., Lasseb, K. et Di Capua, R. (2023). *Une domination sans partage de la droite dans la politique cantonale suisse. Quelques données factuelles*. [s. n.].
- Ilonszki, G. (2007). Socialist and communist members of parliament: Distinctiveness, convergence, and variance. Dans M. Cotta et H. Best (dir.), *Democratic representation in Europe. Diversity, change, and convergence* (p. 284-315). Oxford University Press.
- Inglehart, R. (1977). *The silent revolution. Changing values and political styles among western publics*. Princeton University Press.
- Jaccard, M. (1971). La grève généralisée de mars 1907. Étude d'une tentative d'action directe révolutionnaire dans le canton de Vaud et à Genève. *Revue historique vaudoise* 79, p. 115-181.
- Jaffar, M. (2022). Budget participatif de Lausanne: une révolution démocratique ? Une analyse du 1^{er} budget participatif de Suisse. *Les Cahiers de l'IEP* 79, p. 1-98.
- Jaffar, M. (2024, 6 décembre). Les grandes villes suisses face aux pressions néolibérales: analyse des villes de Zurich et Lausanne (1973-2023) [Communication orale]. *Demi-journée d'étude du LAGAPE*, Université de Lausanne.

- Jaffar, M. et Antoniazza, B. (2023, 2-3 février). Retour des villes et nouvelle gauche urbaine en Suisse : quelle contribution au renouveau des villes depuis les années 1990 ? [Communication orale]. *Swiss Political Science Association Annual Congress*, Université de Bâle.
- Jeanneret, P. (1987). *Léon Nicole et la scission de 1939. Contribution à l'histoire du Parti socialiste suisse*. Fonds national suisse de la recherche scientifique.
- Jeanneret, P. (1991). *Un itinéraire politique à travers le socialisme en Suisse romande. La vie du Dr Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953)*. Éditions de l'Aire.
- Jeanneret, P. (1994). Aspects de la culture ouvrière en Suisse. *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 10, p. 27-51.
- Jeanneret, P. (2002). *Popistes. Histoire du Parti Ouvrier et Populaire Vaudois 1943-2001*. Éditions d'en bas.
- Jeanneret, P. (2010). Oscar Rapin, l'un des pères du socialisme vaudois et élève de Pareto ? *Revue européenne des sciences sociales* 48(146), p. 61-70.
- Jeanneret, P. et Béguin, J. (2012). *Deux siècles de luttes. Une brève histoire du mouvement socialiste et ouvrier en Suisse*. Gauchebdo.
- Jemelin, C. (2008). *Les transports publics dans les villes. Leur retour en force en Suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Jemelin, C. et Kaufmann, V. (2008). Le maintien du tramway envers et contre tout : Politique des transports et démocratie directe à Bâle. *Flux* 72-73, p. 92-107.
- Joseph, R. (1975). *L'Union nationale 1932-1939. Un fascisme en Suisse romande*. Éditions de la Baconnière.
- Jost, H. U. (1973). *Linksradikalismus in der deutschen Schweiz 1914-1918*. Stämpfli.
- Jost, H. U. (1977). *Die Altkommunisten. Linksradikalismus und Sozialismus in der Schweiz 1919-1921*. Huber.
- Jost, H. U. (1983). Culture politique et mouvement ouvrier en Romandie au XIX^e siècle. Dans P. du Bois (dir.), *Unions et divisions des Suisses. Les relations entre Alémaniques, Romands et Tessinois aux XIX^e et XX^e siècles* (p. 43-63). Éditions de l'Aire.
- Jost, H. U. (1986a). Critique historique du parti politique. *Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft / Annuaire suisse de science politique* 26, p. 317-332.

- Jost H. U. (1986b). Menace et repliement (1914-1945). Dans J.-C. Favez (dir.), *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses* (1^{re} éd. 1983, p. 683-770). Payot.
- Jost H. U. (1990). Switzerland. Dans M. van der Linden et J. Rojahn (dir.), *The formation of labour movements 1870-1914. An international perspective* (vol. 1, pp. 271-291). E.J. Brill.
- Jost, H. U. (1992), *Les Avant-gardes réactionnaires. La naissance de la nouvelle droite en Suisse, 1890-1914*. Éditions d'en bas.
- Jost, H. U. (1996). L'historiographie du mouvement ouvrier suisse. *Labour/Le Travail* 37, p. 275-282.
- Jost, H. U. (2005). L'importance de la Grève générale dans l'histoire de la Suisse (1^{re} éd. en allemand 1988). Dans H. U. Jost, *À tire d'ailes. Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse* (p. 187-203). M. Garga et M. Peudsky (trad.). Antipodes.
- Jost, H. U. (2007). Tradition und Modernität in der SVP. *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 14(1), p. 25-44.
- Jost, H. U. (2009). De l'anticommunisme chez Gotthelf à l'antisocialisme helvétique du xx^e siècle. Dans M. Caillat, M. Cerutti, J.-F. Fayet et S. Roulin (dir.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse / Geschichte(n) des Antikommunismus in der Schweiz* (p. 39-46). Chronos Verlag.
- Kästli, T. (1988a). La Bienne rouge. Théorie et pratique du socialisme communal. Dans K. Lang, P. Hablützel, M. Mattmüller et H. Witzig (dir.), *Solidarité, débats, mouvement. Cent ans de Parti socialiste suisse, 1888-1988* (p. 123-152). Éditions d'en bas.
- Kästli, T. (1988b). *Das rote Biel 1919-1939. Probleme sozialdemokratischer Gemeindepolitik*. Fagus.
- Kästli, T. (1995). *Ernst Nobs: vom Bürgerschreck zum Bundesrat. Ein politisches Leben*. Orell Füssli.
- Katz, R. S. et Mair, P. (1995). Changing models of party organization and party democracy. The emergence of the cartel party. *Party politics* 1(1), p. 5-28.
- Kaufmann, V. (2017). *Les paradoxes de la mobilité. Bouger, s'enraciner* (1^{re} éd. 2008). Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Keller, O. et Molinari, D. (2022). *Statistik der Schweizer Städte 2022 / Statistiques des villes suisses 2022*. Union des villes suisses et Office fédéral de la statistique.

- Kergomard, Z. (2018). De la représentation-mandat à la représentation-figuration ? Les processus de sélection et de promotion des candidat·e·s au Conseil national des années 1940 aux années 1980. *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 25(3), p. 89-100.
- Kergomard, Z. (2020). *Wahlen ohne Kampf? Schweizer Parteien auf Stimmenfang, 1947-1983*. Schwabe Verlag.
- Kergomard, Z. (2021). Entre *backlash* et «lobbyisme féministe»? Être candidate aux élections fédérales de 1971. Dans S. Kradolfer et M. Roca i Escoda (dir.), *Femmes et politique en Suisse. Luites passées, défis actuels, 1971-2021* (p. 49-66). Alphil.
- Kergomard, Z. (2022). Ni «rouge» ni «pauvre type»? Le parti socialiste suisse à la recherche de son électorat (1947-1983). *Histoire@Politique* 47, p. 1-24. <https://doi.org/10.4000/histoirepolitique.7344>
- Kergomard, Z. (2023). *Faire campagne. Les partis politiques suisses face à l'électorat depuis 1945*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Kerrouche, É. et Lavignotte, É. (2020). *Profession : élu·e local·e. La fin d'un mythe républicain, pour un renouveau démocratique*. Berger-Levrault.
- Khan, S. R. (2012). The sociology of elites. *Annual Review of Sociology* 38, p. 361-377.
- Killer, V. (dir.) (2020). *Marchabilité et santé. Rapport final : Marchabilité dans 16 villes*. actif-trafiC, Mobilité piétonne Suisse et HES sciences techniques Rapperswil.
- Kitschelt, H. (1994). *The Transformation of European social democracy*. Cambridge University Press.
- Klein, S. (2023). Yvette Jaggi: incontournable figure lausannoise des années 1990. *Revue historique vaudoise* 131, p. 176-182.
- Kliebès, G. (1992). *Un coup... Tirez bas... Feu!... Genève le 9 novembre 1932*. Slatkine.
- Knoepfli, A., Spieler, W., Witzig, H. et Ziltener, E. (dir.) (2002). *100 Jahre SP Kanton Zürich. Flintenweiber & rote Hunde. SP-Geschichten von unten*. Sozialdemokratische Partei des Kantons Zürich.
- Koch, P. (2021). *Tackling the global housing challenges: Relevance and replicability of Switzerland's and Uruguay's housing cooperatives' policies and strategies*. ZHAW Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften. <https://doi.org/10.21256/zhaw-24785>

- Koebel, M. (2012). Les élus municipaux représentent-ils le peuple ? Portrait sociologique. *Métropolitiques*, p. 1-7. <https://metropolitiques.eu/Les-elus-municipaux-representent.html>
- Koebel, M. (2014). Le profil social des maires de France. *Pouvoirs* 148, p. 123-138.
- Koellreuter, I., Lanfranchi, C., Schürch, F., Gysin, R. et Hartmann, L. (dir.) (2016). *125 Jahre Basler Sozialdemokratie. Ein Lesebuch*. Sozialdemokratische Partei Basel-Stadt.
- Koller, C. (2003). Sozialismus in einer Stadt? Vor 75 Jahren entstand das rote Zürich. *Rote Revue. Zeitschrift für Politik, Wirtschaft und Kultur* 81(2), p. 40-44.
- Koller, C. (2012). Sport, urbanity and communal socialism : The case of « red Zurich » (1928-1949). *International Journal of the History of Sport* 29(14), p. 2013-2029.
- Kott, S. (2011). Les organisations internationales, terrains d'étude de la globalisation. Jalons pour une approche socio-historique. *Critique internationale* 52, p. 9-16.
- Kriesi, H. (1989). New social movements and the new class in the Netherlands. *American Journal of Sociology* 94(5), p. 1078-1116.
- Kriesi, H. (1998a). *Le système politique suisse* (1^{re} éd. 1995). Economica.
- Kriesi, H. (1998b). The Transformation of cleavage politics. The 1997 Stein Rokkan lecture. *European Journal of Political Research* 33(2), p. 165-185.
- Kriesi, H., Koopmans, R., Duyvendak, J. W. et Giugni, M. (1995). *New social movements in western Europe : A comparative analysis*. University of Minnesota Press.
- Kriesi, H. et Trechsel, A. H. (2008). *The politics of Switzerland. Continuity and change in a consensus democracy*. Cambridge University Press.
- Kübler, D. (2022). Agglomerationen. Dans Y. Papadopoulos, P. Sciarini, A. Vatter, S. Häusermann, P. Emmenegger et F. Fossati (dir.), *Handbuch der Schweizer Politik / Manuel de la politique suisse* (1^{re} éd. 1999, p. 343-370). NZZ Libro.
- Kübler, D. et Wälti, S. (2001). Gouvernance métropolitaine et démocratie : l'exemple des politiques de lutte contre la drogue. *Swiss Political Science Review* 7(2), p. 1-25.
- Kühl, U. (dir.) (2001a). *Der Munizipalsozialismus in Europa / Le socialisme municipal en Europe*. R. Oldenbourg Verlag.

- Kühl, U. (2001b). Le débat sur le socialisme municipal en Allemagne avant 1914 et la municipalisation de l'électricité. Dans U. Kühl (dir.), *Der Munizipalsozialismus in Europa / Le socialisme municipal en Europe* (p. 81-100). R. Oldenbourg Verlag.
- Ladner, A., Keuffer, N., Baldersheim, H., Hlepas, N., Swianiewicz, P., Steyvers, K. et Navarro, C. (2019). *Patterns of local autonomy in Europe*. Palgrave Macmillan.
- Ladner, A. et Keuffer, N. (2022). Les communes. Dans Y. Papadopoulos, P. Sciarini, A. Vatter, S. Häusermann, P. Emmenegger et F. Fossati (dir.), *Handbuch der Schweizer Politik / Manuel de la politique suisse* (1^{re} éd. 1999, p. 309-341). NZZ Libro.
- Lang, K. (1977). La grève générale de 1912 à Zürich. *Revue européenne des sciences sociales* 15(42), p. 129-141.
- Lang, K., Hablützel, P., Mattmüller, M. et Witzig, H. (dir.) (1988). *Solidarité, débats, mouvement. Cent ans de Parti socialiste suisse, 1888-1988*. Éditions d'en bas.
- Lasseb, K. (2022). Qui doit vivre d'un mandat politique ? La professionnalisation des exécutifs des grandes villes suisses : les cas de Zurich, Lausanne et Lucerne. *Politique et Sociétés* 41(1), p. 113-139.
- Lasseb, K. (2024). *Professionnalisation des exécutifs urbains en Suisse (1945-2018). Rémunération et transformation du profil des élus*. Alphil-Presses universitaires suisses.
- Lasseb, K. et Pilotti, A. (2019). Les fonctions électives en Suisse et leur rémunération. Dans A. Pilotti et O. Mazzoleni (dir.), *Le système de milice et la professionnalisation politique en Suisse* (p. 21-52). Livreo-Alphil.
- Lasserre, A. (1973). *La classe ouvrière dans la société vaudoise. 1845 à 1914*. Bibliothèque historique vaudoise.
- Lefebvre, R. (2001). *Le socialisme saisi par l'institution municipale (des années 1880 aux années 1980). Jeux d'échelles* [Thèse de doctorat]. Université Lille 2.
- Lefebvre, R. (2004). Le socialisme français soluble dans l'institution municipale ? Forme partisane et emprise institutionnelle : Roubaix (1892-1983). *Revue française de science politique* 54(2), p. 237-260.
- Lefebvre, R. (2011). Retour sur les années 1970. Le Parti socialiste, l'autogestion et la démocratie locale. Dans M. H. Bacqué et Y. Sintomer (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie* (p. 65-81). La Découverte.

- Lefebvre, R. (2020). Quelles leçons historiques et politiques tirer du municipalisme ouvrier ? *Mouvements* 101, p. 106-115.
- Lefebvre, R. (2022). *Faut-il désespérer de la gauche ?* Textuel.
- Lefebvre, R. et Sawicki, F. (2006). *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*. Éditions du Croquant.
- Lefebvre, R. et Sawicki, F. (2007). Pourquoi le PS ne parle-t-il plus aux catégories populaires ? *Mouvements* 50, p. 24-32.
- Lefebvre, R. et Sawicki, F. (2019). Pourquoi les enseignants français tournent-ils aujourd'hui le dos à l'engagement politique ? Dans L. Barrault-Stella, B. Gaïti et P. Lehingue (dir.), *La politique désenchantée ? Perspectives sociologiques autour des travaux de Daniel Gaxie*. Presses universitaires de Rennes.
- Lefèvre, C. et Pinson, G. (2020). *Pouvoirs urbains. Ville, politique et globalisation*. Armand Colin.
- Le Galès, P. (1990). Crise urbaine et développement économique local en Grande-Bretagne : l'apport de la nouvelle gauche urbaine. *Revue française de science politique* 40(5), p. 714-735.
- Le Galès, P. (2011). *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance* (1^{re} éd. 2003). Presses de Science Po.
- Legentilhomme, G. (2024). *Entre mutualisme et marché. Le développement du système suisse d'assurance-maladie (xix^e-xx^e siècles)*. Alphil-Presses universitaires suisses.
- Legentilhomme, G. et Leimgruber, M. (2024). Richesse et pouvoir : les grandes fortunes zurichoises entre 1890 et 1952. Dans A. Mach, P. Araujo, P. Benz, C.-L. Debluë, G. Legentilhomme et M. A. Strebel (dir.), *Élites et pouvoir dans les grandes villes suisses (1890-2020)* (p. 187-204). Livreo-Alphil.
- Legentilhomme, G. et Leimgruber, M. (2025). The golden layer : The origins, concentration, and transmission of top wealth in Zurich, 1880-1952. *Economic History Review*, p. 1-26. <https://doi.org/10.1111/ehr.70000>
- Leimgruber, M. (2008). *Solidarity without the state ? Business and the shaping of the Swiss welfare state, 1890-2000*. Cambridge University Press.
- Leimgruber, M. (2011). Syndicats et retraites en Suisse au xx^e siècle : du rêve mutualiste à la défense des assurances sociales. *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 27, p. 93-110.

- Lemercier, C. et Picard, E. (2012). Quelle approche prosopographique ? Dans L. Rollet et P. Nabonnand (dir.), *Les uns et les autres... Biographies et prosopographies en histoire des sciences* (p. 605-630). Presses universitaires de Nancy – Éditions universitaires de Lorraine.
- Lemercier, C. et Zalc, C. (2008). *Méthodes quantitatives pour l'historien*. La Découverte.
- Leopold, E. et McDonald, D. A. (2012). Municipal socialism then and now : Some lessons for the global south. *Third World Quarterly* 33(10), p. 1837-1853.
- Linder, W. (dir.) (1986). *Politische Parteien und neue Bewegungen / Partis et nouveaux mouvements politiques*. Verlag Paul Haupt (Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft / Annuaire suisse de science politique 26).
- Lindig, S. (1980). « *Der Entscheid fällt an den Urnen* ». *Sozialdemokratie und Arbeiter im Roten Zürich 1928 bis 1938*. Eco-Verlag.
- Loepfe, K. (2013). Das Kleine ist nur bedingt Teil des Grossen. Dans J. Fehr, F. G. Baer, Y. Baer et R. Steiner (dir.), *Einig – aber nicht einheitlich. 125 Jahre Sozialdemokratische Partei der Schweiz / Une pensée unie – mais pas unique. 125 ans Parti socialiste suisse* (p. 390-394). Redbox edition et Limmat Verlag.
- Lucentini, V., Litscher, M. et Molinari, D. (2024). *Statistik der Schweizer Städte 2024 / Statistiques des villes suisses 2024*. Union des villes suisses et Office fédéral de la statistique.
- Lüthi, W. (1962). Die Struktur des Basler Grossen Rates von 1875 bis 1914 nach politischer Parteizugehörigkeit und sozialer Schichtung. Erster Teil. *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 62, p. 125-164.
- Lüthi, W. (1963). Die Struktur des Basler Grossen Rates von 1875 bis 1914 nach politischer Parteizugehörigkeit und sozialer Schichtung. Zweiter Teil. *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 63, p. 125-177.
- Lutz, G. (2004). Switzerland : Introducing proportional representation from below. Dans J. M. Colomer (dir.), *Handbook of Electoral System Choice* (p. 279-293). Palgrave Macmillan.
- Mach, A. (2006). *La Suisse entre internalisation et changements politiques internes. La législation sur les cartels et les relations industrielles dans les années 1990*. Rüegger.
- Mach, A. (2015). *Groupes d'intérêt et pouvoir politique*. Presses polytechniques et universitaires romandes.

- Mach, A. (2019). Principe de milice et élites politiques : quelles implications ? Dans A. Pilotti et O. Mazzoleni (dir.), *Le système de milice et la professionnalisation politique en Suisse* (p. 237-250). Livreo-Alphil.
- Mach, A., Antoniazza, B. et Strebel, M. A. (2024). De la domination patricienne aux bastions de la gauche : les mutations des rapports de force politiques. Dans A. Mach, P. Araujo, P. Benz, C.-L. Debluë, G. Legentilhomme et M. A. Strebel (dir.), *Élites et pouvoir dans les grandes villes suisses (1890-2020)* (p. 135-152). Livreo-Alphil.
- Mach, A., Araujo, P., Benz, P., Debluë, C.-L., Legentilhomme, G. et Strebel, M. A. (dir.) (2024). *Élites et pouvoir dans les grandes villes suisses (1890-2020)*. Livreo-Alphil.
- Mach, A., David, T., Ginalschi, S. et Bühlmann, F. (2016). *Les élites économiques suisses au xx^e siècle*. Alphil-Presses universitaires suisses.
- Mach, A. et Widmer, F. (2004). « Davantage se politiser et devenir un facteur de pouvoir. » Les rapports changeants du syndicat FTMH au politique (1970-2004). Dans *Voies multiples, but unique. Regard sur le syndicat FTMH 1970-2000* (p. 119-129). Payot.
- Manin, B. (2019). *Principes du gouvernement représentatif* (1^{re} éd. 1995). Flammarion.
- Mansbridge, J. (1999). Should blacks represent blacks and women represent women ? A contingent « yes ». *Journal of Politics* 61(3), p. 628-657.
- Mansbridge, J. (2015). Should workers represent workers ? *Swiss Political Science Review* 21(2), p. 261-270.
- Marguerat, D. (2011). *Révolte des jeunes (1980-1983). Lôzane bouge « un vieux rêve... un centre autonome » : un mouvement atypique dans la culture politique vaudoise* [Mémoire de master]. Université de Lausanne.
- Martel, F., Page, R. et Weckerlé, C. (2023). *Les empreintes créatives. Économie culturelle et créative genevoise*. Ville de Genève et Zurich Centre for Creative Economies.
- Marti, L. (2019). *L'émergence du monde ouvrier en Suisse au xix^e siècle*. Livreo-Alphil.
- Martin, P. (2006). *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin* (1^{re} éd. 1994). Montchrestien.
- Marx, K. et Engels, F. (2004). *Manifeste du Parti communiste* (1^{re} éd. en allemand 1848). L. Lafargue (trad.). Flammarion.

- Masnata, F. (1963). *Le Parti socialiste et la tradition démocratique en Suisse*. Armand Colin.
- Maspoli, P. (1993). *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*. Université de Lausanne.
- Massaglia Aït-Ahmed, M. (1991). *Maurice Brillard. Architecte et urbaniste*. Fondation Brillard Architectes et Georg.
- Mathieu, L. (2007). L'espace des mouvements sociaux. *Politix* 77, p. 131-151.
- Matthews, D. R. (1973). *U.S. senators and their world* (1^{re} éd. 1960). Norton Library.
- Mattioli, A. et Stirnimann, C. (1987). Von der Bürger- und Gewerbeapartei Basel-Stadt zur Nationalen Volkspartei Basel. Zur politischen Entwicklung und Programmatik einer rechtskonservativen Partei in der Zwischenkriegszeit (1932-1938). *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 87, p. 119-154.
- Mazbouri, M., Auderset, P., Eitel, F., Gigase, M., Krämer, D., Leimgruber, M., Perrenoud, M. et Vallotton, F. (2018). La Grève générale de 1918. Crises, conflits, controverses. Éditorial. *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 25(2); *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Hors-série, p. 7-22.
- Mazbouri, M., Guex, S. et Lopez, R. (2021). La place financière suisse 1890-2010. Dans P. Halbeisen, M. Müller et B. Veyrassat (dir.), *Histoire économique de la Suisse au xx^e siècle* (1^{re} éd. en allemand 2012, p. 495-550). S. Citron (trad.). Livreo-Alphil.
- Mazzoleni, O. (2007). Définir le parti : un enjeu scientifique et politique. Dans O. Mazzoleni, P. Gottraux et C. Péchu (dir.), *L'Union démocratique du centre : un parti, son action, ses soutiens* (p. 17-47). Antipodes.
- Mazzoleni, O. (2008). *Nationalisme et populisme en Suisse. La radicalisation de la « nouvelle » UDC* (1^{re} éd. 2003). Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Mazzoleni, O., Mach, A. et Pilotti, A. (2010). Entre professionnalisation et proximité. L'évolution du profil des candidats et des élus socialistes depuis les années 1950. Dans S. Nicolet et P. Sciarini (dir.), *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse* (p. 331-360). Georg.
- Mazzoleni, O. et Meuwly, O. (dir.) (2013). *Voisinages et conflits. Les partis politiques suisses en mouvement*. Slatkine.
- Mazzoleni, O., Pilotti, A. et Anselmi, M. (2023). Right-wing populism against diploma democracy. The evolution of parliamentary elites in Austria, Italy, and Switzerland. *Swiss Political Science Review* 29(2), p. 181-201.
- Mazzoleni, O. et Rayner, H. (dir.) (2009). *Les partis politiques suisses : traditions et renouvellements*. Michel Houdiard Éditeur.

- Meier, E. A. (1984). *Der Basler Arbeitsrappen 1936-1984. Die Geschichte eines genialen Sozialwerks und dessen Auswirkungen auf die städtebauliche Entwicklung Basels*. Birkhäuser Verlag.
- Mellina, M., Dupuis, A. et Chollet, A. (2020). *Tirage au sort et politique. Une histoire suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Mellina, M. et Sintomer, Y. (2024). Tirage au sort et politique en Suisse. Genèse d'une disparition (1795-1836). *Revue française de science politique* 74(2), p. 227-255.
- Menétray, A.-C. (1982). *La vie... vite. Lausanne bouge 1980-1981 : une chronique*. Éditions d'en bas.
- Meuwly, O. (2010). Le monde politique vaudois au temps de Pareto à Lausanne. *Revue européenne des sciences sociales* 48(146), p. 19-31.
- Meuwly, O. (2022). *L'UDC vaudoise 1921-2021. De l'opposition paysanne au néoconservatisme*. Infolio.
- Meuwly, O. (2024). *Les partis politiques. Acteurs de l'histoire suisse* (1^{re} éd. 2010). Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Meyer, H. (2022). *Die kleine grosse Stadt. Zürich im 20. Jahrhundert*. Chronos Verlag.
- Meylan, J. (1982). De la ville moyenne à la métropole régionale (1914-1980). Dans J. C. Baudet (dir.), *Histoire de Lausanne* (p. 357-442). Payot.
- Meylan, J. (1989). *Socialistes et Lausannois : un siècle de cohabitation. Le Parti socialiste lausannois de 1880 à 1989*. [Parti socialiste lausannois].
- Meynaud, J. (1966). *Les partis politiques vaudois*. M. Meynaud.
- Meynaud, J. et Korff, A. (1965). *La Migros et la politique : l'Alliance des Indépendants*. M. Meynaud.
- Michels, R. (2015). *Sociologie du parti dans la démocratie moderne. Enquête sur les tendances oligarchiques de la vie des groupes* (1^{re} éd. en allemand 1911). J.-C. Angaut (trad.). Gallimard.
- Michon, S. (2023). Du tableau noir à l'hémicycle. Logiques sociales d'un attachement à la politique professionnelle. *Sociologie du travail* 65(3), p. 1-27. <https://doi.org/10.4000/sdt.44075>
- Michon, S. et Ollion, É. (2018). Retour sur la professionnalisation politique. Revue de littérature critique et perspectives. *Sociologie du travail* 60(1), p. 1-22. <https://doi.org/10.4000/sdt.1706>

- Mills, C. W. (2012). *L'élite au pouvoir* (1^{re} éd. en anglais 1956). A. Chassigneux (trad.). Agone.
- Mischi, J. (2014). *Le communisme désarmé. Le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*. Agone.
- Morin, G. (2001). Jalon pour l'établissement d'une prosopographie des élus socialistes, 1905-1971. Dans J. Girault (dir.), *L'implantation du socialisme en France au xx^e siècle. Partis, réseaux et mobilisation* (p. 79-95). Publications de la Sorbonne.
- Mosimann, N., Rennwald, L. et Zimmermann, A. (2019). The radical right, the labour movement and the competition for the workers' vote. *Economic and Industrial Democracy* 40(1), p. 65-90.
- Mueller, S. et Strebel, M. A. (2023, 25-28 avril). The rise of the urban left in Switzerland, 1970-2020 [Communication orale]. *ECPR Joint Sessions*, Sciences Po Toulouse.
- Müller, F. (2007). Grutli (société). Dans *Dictionnaire historique de la Suisse* (vol. 6, p. 34-35). Éditions Gilles Attinger.
- Müller, F. (2021). Neoliberale Wohnungspolitik avant la lettre? Staatliche Regulierung und private Interessen im Wohnungsbau in der Schweiz (1936-1950). *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 28(1), p. 92-116.
- Müller, P. (2010). *La Suisse en crise (1929-1936). Les politiques monétaire, financière, économique et sociale de la Confédération helvétique*. Antipodes.
- Natsch, R. (1972). Die Einführung des Proporzwahlrechts für die Wahl des schweizerischen Nationalrats (1900-1919). Dans R. Ruffieux (dir.), *La démocratie référendaire en Suisse au xx^e siècle. Tome 1: Analyse de cas* (p. 119-182). Éditions universitaires.
- Nicolet, S. et Sciarini, P. (dir.) (2010). *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse*. Georg.
- Nigg, H. (dir.) (2001). *Wir wollen alles, und zwar subito! Die achtziger Jugendunruhen in der Schweiz und ihre Folgen*. Limmat Verlag.
- Noiriel, G. (2006). *Introduction à la socio-histoire*. La Découverte.
- Oesch, D. (2006). *Redrawing the class map. Stratification and institutions in Britain, Germany, Sweden and Switzerland*. Palgrave Macmillan.
- Oesch, D. (2008). Explaining workers' support for right-wing populist parties in western Europe: Evidence from Austria, Belgium, France, Norway, and Switzerland. *International Political Science Review* 29(3), p. 349-373.

- Oesch, D. (2012). The class basis of the cleavage between the new left and the radical right. An analysis for Austria, Denmark, Norway and Switzerland. Dans J. Rydgren (dir.), *Class politics and the radical right* (p. 31-51). Routledge.
- Oesch, D. et Rennwald, L. (2010a). La disparition du vote ouvrier ? Le vote de classe et les partis de gauche en Suisse. Dans S. Nicolet et P. Sciarini (dir.), *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse* (p. 219-256). Georg.
- Oesch, D. et Rennwald, L. (2010b). Un électorat divisé ? Les préférences politiques des classes sociales et le vote de gauche en Suisse en 2007. Dans S. Nicolet et P. Sciarini (dir.), *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse* (p. 257-291). Georg.
- Oesch, D. et Rennwald, L. (2018). Electoral competition in Europe's new tripolar political space : Class voting for the left, centre-right and radical right. *European Journal of Political Research* 57(4), p. 783-807.
- Offerlé, M. (2002). *Un homme, une voix ? Histoire du suffrage universel* (1^{re} éd. 1993). Gallimard.
- O'Grady, T. (2019). Careerists versus coal-miners : Welfare reforms and the substantive representation of social groups in the British labour party. *Comparative Political Studies* 52(4), p. 544-578.
- Pattaroni, L. et Marmy, V. (2016). *Les coopératives de logement dans le canton de Vaud. Une étude réalisée par le Service des communes et du logement du canton de Vaud et le Laboratoire de Sociologie Urbaine de l'EPFL*. État de Vaud.
- Pattaroni, L. et Piraud, M. (2020). L'invention de la culture alternative. Quand la question culturelle devient question urbaine. Dans L. Pattaroni (dir.), *La contre-culture domestiquée. Art, espace et politique dans la ville gentrifiée* (p. 59-77). MētisPresses.
- Pavillon, O. (2005). La nouvelle gauche en Suisse romande, des années 60 au milieu des années 80 : un essai de mise en perspective. *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 21, p. 7-30.
- Pavillon, O. (2024). *Les Maisons du Peuple de Lausanne (1899-1945)*. Antipodes.
- Péchu, C., Chevillard, J., Gottraux, P. et Pereira, N. (2019). De nouveaux mouvements sociaux durant les années 1968 ? Penser la structuration localisée des engagements « soixante-huitards » en Suisse. *Revue française de science politique* 69(2), p. 240-279.

- Pellegrini, M. (1998). *Le parti radical vaudois : les fondements d'un système hégémonique entre modernité et tradition (1918-1929)* [Mémoire de licence]. Université de Lausanne.
- Pereira, N. (2009). L'impact des événements français sur le mouvement de 68 en Suisse. *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 94, p. 60-65.
- Pereira, N. (2015). *Anti-impérialisme et nouvelle gauche radicale dans la Suisse des années 68* [Thèse de doctorat]. Université de Lausanne.
- Pereira, N. et Schär, R. (2012). Soixante-huitards helvétiques. Étude prosopographique. *Le Mouvement Social* 239, p. 9-23.
- Perić, A., Jiang, Y., Menz, S. et Ricci, L. (2023). Green cities: utopia or reality? Evidence from Zurich, Switzerland. *Sustainability* 15(15), p. 1-22. <https://doi.org/10.3390/su151512079>
- Perrenoud, M. (1996). Corporatisme horloger et paix du travail (1926-1937). Dans U. Pfister, B. Studer et J. Tanner (dir.). *Arbeit im Wandel. Deutung, Organisation und Herrschaft vom Mittelalter bis zur Gegenwart / Le travail en mutation. Interprétation, organisation et pouvoir, du Moyen Âge à nos jours* (p. 291-313). Chronos Verlag.
- Perroud, F.-X. (1972). *La vie parlementaire dans le canton de Genève de 1929 à 1939*. Éditions universitaires.
- Perroux, O. (2006). *Tradition, vocation et progrès. Les élites bourgeoises de Genève (1814-1914)*. Slatkine.
- Perroux, O. (2014). *Histoire de Genève. De la création du canton en 1814 à nos jours. Tome 3*. Alphil-Presses universitaires suisses.
- Pflüger, P. et Hüppy, J. (1910). *Handbuch des schweizerischen Gemeindesozialismus*. Schweizerischer Grütliverein.
- Pilotti, A. (2013). Le Parlement. L'« autorité suprême de la Confédération » délaissée par les historiens. *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 20(1), p. 173-184.
- Pilotti, A. (2015). The historical changes and continuities of Swiss parliamentary recruitment. *Swiss Political Science Review* 21(2), p. 246-253.
- Pilotti, A. (2017). *Entre démocratisation et professionnalisation : le Parlement suisse et ses membres de 1910 à 2016*. Seismo.
- Pilotti, A. (2018). L'Assemblée fédérale et le passage inachevé du dignitaire au politicien professionnel. *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 25(3), p. 114-128.

- Pilotti, A. (2022). Les temporalités du travail parlementaire en Suisse. Entre « milice » et professionnalisation politique. *Temporalités* 36, p. 1-24. <https://doi.org/10.4000/temporalites.10133>
- Pilotti, A., Antoniazza, B., Di Capua, R. et Lasseb, K. (2020, 5-6 novembre). From class representativeness to class gap : The social transformation of the left political elite in Switzerland (1910-2016) [Communication orale]. *ECPR Joint Sessions*. Événement virtuel.
- Pilotti, A., Mach, A. et Mazzoleni, O. (2010). Les parlementaires suisses entre démocratisation et professionnalisation, 1910-2000. *Swiss Political Science Review* 16(2), p. 211-245.
- Pilotti, A. et Mazzoleni, O. (dir.) (2019). *Le système de milice et la professionnalisation politique en Suisse*. Livreo-Alphil.
- Pinson, G. (2020a). Quelle gauche urbaine ? *L'Économie politique* 85(1), p. 102-112.
- Pinson, G. (2020b). *La ville néolibérale*. Presses universitaires de France.
- Pinson, J. (2016). From the olympic dream to a down to earth approach : Lausanne's sports events hosting strategy. *Sport in Society* 19(6), p. 828-839.
- Pinson, J. et Chappelet, J.-L. (2014). Performance de la politique publique « Lausanne, Capitale Olympique ». Dans M. Winand et T. Zintz (dir.), *Management et évaluation de la performance. Un défi pour les organisations sportives* (p. 67-83). De Boeck.
- Pitkin, H. F. (1972). *The concept of representation* (1^{re} éd. 1967). University of California Press.
- Plüss, J. et Leimgruber, M. (2024). Les Chambres de commerce : voix de l'économie, voix des élites ? Dans A. Mach, P. Araujo, P. Benz, C.-L. Debluë, G. Legentilhomme et M. A. Strebel (dir.), *Élites et pouvoir dans les grandes villes suisses (1890-2020)* (p. 153-169). Livreo-Alphil.
- Praz, S. (2025). *Impôts-Stüür. Une histoire des fiscalités des cantons de Zurich et Saint-Gall (années 1830-années 1950)* [Thèse de doctorat]. Université de Lausanne.
- Prezworski, A. et Sprague, J. (1986). *Paper stones. A history of electoral socialism*. University of Chicago Press.
- Prochasson, C. (2021). Intellectuels. Dans J.-N. Ducange, R. Keucheyan et S. Roza (dir.), *Histoire globale des socialismes. XIX^e-XXI^e siècle* (p. 274-285). Presses universitaires de France.

- Pudal, B. (1989). *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Putnam, R. D. (1976). *The comparative study of political elites*. Prentice-Hall.
- Quilley, S. (2000). Manchester first: From municipal socialism to the entrepreneurial city. *International Journal of Urban and Regional Research* 24(3), p. 601-615.
- Racine, J.-B. et Cosinschi, M. (1990). Les espaces urbains. Des villes, des espaces et des hommes. Dans J.-B. Racine et C. Raffestin (dir.), *Nouvelle géographie de la Suisse et des Suisses* (vol. 2, p. 409-476). Payot.
- Radeff, A. (1980). *Lausanne et ses campagnes au XVII^e siècle*. Bibliothèque historique vaudoise.
- Ranci, C. (2017). Neoliberalism and the European city. Reshaping the competitiveness/social cohesion nexus. Dans G. Pinson et C. Morel (dir.), *Debating the Neoliberal City* (p. 136-152). Routledge.
- Rauber, A. (1997). *Histoire du mouvement communiste suisse. Du XIX^e siècle à 1943*. Slatkine.
- Rauber, A. (2000). *Histoire du mouvement communiste suisse. De 1944 à 1991*. Slatkine.
- Rauber, A. (2004). L'époque des «interdictions communistes». *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 20, p. 153-166.
- Rauber, A. (2007). *Léon Nicole. Le franc-tireur de la gauche suisse (1887-1965)*. Slatkine.
- Raymond, J. (2010). Milhaud Edgard. Dans *Le Maitron. Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social*. <https://maitron.fr/milhaud-edgard/>
- Rebeaud, L. (1987). *La Suisse verte. Les premières années du Parti écologiste suisse*. L'Âge d'Homme.
- Rebmann, F. (2024). *Transformation des sommets et des frontières de l'État en Suisse au XX^e siècle : hauts fonctionnaires, commissions extra-parlementaires et régulation des cartels* [Thèse de doctorat]. Université de Lausanne.
- Rennwald, J.-C. et Zimmermann, A. (dir.) (2018). *La Grève générale de 1918 en Suisse. Histoire et répercussions*. Livreo-Alphil.
- Rennwald, L. (2015). *Partis socialistes et classe ouvrière. Ruptures et continuités du lien électoral en Suisse, en Autriche, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France (1970-2008)*. Alphil-Presses universitaires suisses.

- Rennwald, L. (2020). *Social democratic parties and the working class. New voting patterns*. Palgrave Macmillan.
- Rennwald, L. et Pontusson, J. (2021). Paper stones revisited : Class voting, unionization and the electoral decline of the mainstream left. *Perspectives on Politics* 19(1), p. 36-54.
- Rennwald, L. et Zimmermann, A. (2016). Le vote ouvrier en Suisse, 1971-2011. *Social Change in Switzerland* 4, p. 1-11. <https://doi.org/10.22019/SC-2016-00001>
- Rérat, P. (2016). Le retour des villes. Les phénomènes de déprise et de reprise démographiques dans les villes suisses. *Espace populations sociétés* 2015/3-2016/1, pp. 1-20. <https://doi.org/10.4000/eps.6204>
- Rérat, P., Söderström, O., Besson, R. et Piguet, É. (2008). Une gentrification émergente et diversifiée : le cas des villes suisses. *Espaces et sociétés* 132-133, p. 39-56.
- Rieder, R. (1993). *Liberté humaine, justice sociale. Le Parti radical genevois*. Cercle Fazy-Favon.
- Rieger, A. (2014). Paysage syndical modifié en profondeur. Dans Unia (dir.), *Une nouvelle dynamique syndicale. Dix ans d'Unia* (p. 11-23). A. Rubin (trad.). Rotpunktverlag.
- Rielle, Y. (2010). Keine Wahlreform: Der Freisinn verteidigt seine Vormachtstellung gegen eine links-konservative Allianz. Dans W. Linder, C. Bolliger et Y. Rielle (dir.), *Handbuch der eidgenössischen Volksabstimmungen 1848 bis 2007* (p. 96-99). Haupt Verlag.
- Rosset, J. (2016). *Economic Inequality and Political Representation in Switzerland*. Springer.
- Rossfeld, R., Koller, C. et Studer, B. (2018). *Der Landesstreik. Die Schweiz im November 1918*. Hier und Jetzt.
- Rossier, T., Beetschen, M., Mach, A. et Bühlmann, F. (2015). Internationalisation des élites académiques suisses au xx^e siècle : convergences et contrastes. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* 14, p. 119-139.
- Rossini, C. (2018). *Les partis politiques suisses en mutation (1991-2007). Les réponses des partis face aux défis de la compétition électorale* [Thèse de doctorat]. Université de Lausanne.
- Roth, H. (2004). *La fusion des communes de l'agglomération urbaine genevoise en 1930*. Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.

- Rouban, L. (2015). Les sommets de l'exécutif urbain: les maires des villes de plus de 30 000 habitants entre 1983 et 2014. *Revue française d'administration publique* 154, p. 377-390.
- Ruel, P. (2014). Archives et histoire du Parti socialiste genevois. *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 30, p. 89-100.
- Ruffieux, R. (1969). *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande. 1891-1949*. Éditions universitaires.
- Ruffieux, R. (1974a). *La Suisse de l'entre-deux-guerres*. Payot.
- Ruffieux, R. (1974b). *Les élections au Grand Conseil vaudois de 1913 à 1966*. Bibliothèque historique vaudoise.
- Saint-Ouen, F. (1986). Vers une remontée du national-populisme en Suisse ? Le cas des vigilants genevois. *Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft / Annuaire suisse de science politique* 26, p. 211-224.
- Sapin, M., Spini, D. et Widmer, É. (2007). *Les parcours de vie. De l'adolescence au grand âge*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Sarasin, P. (1998). *La ville des bourgeois. Élite et société urbaine à Bâle dans la deuxième moitié du XIX^e siècle* (1^{re} éd. en allemand, 1990). E. Geudelin (trad.). L'Harmattan.
- Saudan, G. (1980). *La Municipalité rouge de Lausanne et la crise. 1934-1937* (2 vol.) [Mémoire de licence]. Université de Lausanne.
- Saudan, G. (1982). *Aspects de la vie politique à Lausanne I. Votations 1845-1981*. J. Meylan (dir.). Office d'études socio-économiques et statistiques.
- Saudan, G. (1984). *Aspects de la vie politique à Lausanne II. Élections 1882-1982*. J. Meylan (dir.). Office d'études socio-économiques et statistiques.
- Savage, M. (2016). End class wars. *Nature* 537(7621), p. 475-479.
- Sawicki, F. (1997). *Les réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*. Belin.
- Sawicki, F. (1999). Classer les hommes politiques. Les usages des indicateurs de position sociale pour la compréhension de la professionnalisation politique. Dans M. Offerlé (dir.), *La profession politique. XIX^e-XX^e siècles* (p. 135-170). Belin.
- Sawicki, F. (2023). Partis et territoires. Dans F. Haegel et S. Persico (dir.), *Partis politiques* (p. 241-310). Bruylant.
- Schäufelbuehl, J. M. (dir.) (2009). *1968-1978. Ein bewegtes Jahrzehnt in der Schweiz / Une décennie mouvementée en Suisse*. Chronos Verlag.

- Scheiben, O. (1987). *Krise und Integration. Wandlungen in den politischen Konzeptionen der Sozialdemokratischen Partei der Schweiz, 1928-1936. Ein Beitrag zur Reformismusdebatte*. Chronos Verlag.
- Scheurer, R. (1975). L'introduction de la représentation proportionnelle dans l'élection du Grand Conseil neuchâtelois. *Musée neuchâtelois* 12, p. 3-34.
- Schmid, G. (1986). Demokratisch-soziale Partei (DSP) Basel-Stadt – Ablauf und Bedeutung einer Parteispaltung. *Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft / Annuaire suisse de science politique* 26, p. 89-105.
- Schmitt, A. (1994). *André Oltramare (1884-1947). Un précurseur oublié*. Éditions Suzanne Hurter.
- Schneider, M. (2023). Les Vert-e-s en ville et à la campagne : les grandes villes, pionnières des succès électoraux Vert-e-s. Dans S. Bütikofer et W. Seitz (dir.), *Les Vert-e-s en Suisse. Évolution – action – perspectives* (p. 93-101). Seismo.
- Schorderet, P.-A. (2005). *Élire, voter, signer. Pratiques de vote, luttes politiques et dynamiques d'institutionnalisation de la démocratie en Suisse au dix-neuvième siècle* [Thèse de doctorat]. Université de Lausanne.
- Sciarini, P. (2024). *Politique suisse. Institutions, acteurs, processus* (1^{re} éd. 2023). Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Sciarini, P., Nicolet, S., Oesch, D. et Rennwald, L. (2009). Le vote pour le Parti socialiste et les Verts. Potentiel électoral, concurrence et vote de classe. Dans O. Mazzoleni et H. Rayner (dir.), *Les partis politiques suisses : traditions et renouvellements* (p. 279-306). Michel Houdiard Éditeur.
- Seitz, W. (2009). Concombres et pastèques. L'histoire des Verts en Suisse. Dans M. Baer et W. Seitz (dir.), *Les Verts en Suisse. Leur politique. Leur histoire. Leur base* (p. 19-41). Rüegger.
- Seitz, W. (2021). Au sujet des progrès et des revers : l'évolution de la représentation féminine dans les institutions politiques (1971-2019). Dans S. Kradolfer et M. Roca i Escoda (dir.), *Femmes et politique en Suisse. Luites passées, défis actuels, 1971-2021* (p. 107-134). Alphil.
- Seitz, W. (2023). L'histoire des Vert-e-s en Suisse, 1983-2022. Dans S. Bütikofer et W. Seitz (dir.), *Les Vert-e-s en Suisse. Évolution – action – perspectives* (p. 17-40). Seismo.
- Sénac-Slawinski, R. (2009). Des quotas légaux et partisans à la parité : panorama des stratégies en Europe. *Informations sociales* 151, p. 20-39.

- Sgier, L. (2007). Les quotas de femmes en politique: quels enjeux ? Une comparaison Suisse/France. Dans M. Tremblay, T.-H. Ballmer-Cao, B. Marques-Pereira et M. Sineau (dir.), *Genre, citoyenneté et représentation* (p. 171-188). Presses de l'Université Laval.
- Siegenthaler, J. K. (1975). Current problems of trade union-party relations in Switzerland : Reorientation versus inertia. *Industrial and Labor Relations Review* 28(2), p. 264-281.
- Skenderovic, D. (2009). *The radical right in Switzerland. Continuity and change, 1945-2000*. Berghahn Books.
- Skenderovic, D. et Späti, C. (2012). *Les années 68. Une rupture politique et culturelle*, U. Gaillard (trad.). Antipodes et Société d'Histoire de la Suisse romande.
- Spielmann, A. (1981). *L'aventure socialiste genevoise 1930-1936. De l'opposition à l'émeute. De l'émeute au pouvoir. Du pouvoir à l'opposition*. Payot.
- Spira, R. (dir.) (2012). *La Chaux-de-Fonds 1912-2012. Histoires d'une ville de gauche*. Alphil.
- Steyvers, K. et Reynaert, H. (2006). « From the few are chosen the few... » On the social background of European mayors. Dans H. Bäck, H. Heinelt et A. Magnier (dir.), *The European mayor. Political leaders in the changing context of local democracy* (p. 43-73). VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Stirnemann, C. (1988). *Die ersten Jahre des « Roten Basel » 1935-1938. Zielsetzungen und Handlungsspielräume sozialdemokratischer Regierungspolitik im Spannungsfeld von bürgerlicher Opposition und linker Kritik*. Friedrich Reinhardt Verlag.
- Stirnemann, C. (1992). *Der Weg in die Nachkriegszeit 1943-1948. Ein Beitrag zur politischen Sozialgeschichte des « Roten Basel »*. Friedrich Reinhardt Verlag.
- Stirnemann, C. (2021). *Baumeister des Roten Basel. Fritz Hauser (1884-1941) in seiner Zeit*. Christoph Merian Verlag.
- Stone, C. N. (1989). *Regime politics. Governing Atlanta, 1946-1988*. University Press of Kansas.
- Strebel, M. A., Antoniazza, B. et Mach, A. (2021). Getting rid of their ties. The long-term evolution of elite networks and profiles in the three largest Swiss cities, 1890-2020. *Archiv für Sozialgeschichte* 61, p. 161-180.
- Strebel, M. A. et Mach, A. (2023). From Local champions to global players : A long-term perspective on Swiss companies' connections across territorial scales. *Global Networks* 23(4), p. 832-848.

- Stricker, C. et Derchi, G.-B. (2021). *The Economic impact of international sports organisations in Switzerland 2014-2019*. Académie internationale des sciences et techniques du sport.
- Stromquist, S. (2023a). *Claiming the city. A global history of workers' fight for municipal socialism*. Verso Books.
- Stromquist, S. (2023b). Municipal socialism. Dans M. van der Linden (dir.), *The Cambridge history of socialism. Volume II* (p. 366-388). Cambridge University Press.
- Studer, B. (1992). Les communistes genevois, Léon Nicole et le Komintern dans les années trente. *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* 22, p. 65-85.
- Studer, B. (1994). *Un parti sous influence. Le Parti communiste suisse, une section du Komintern 1931 à 1939*. L'Âge d'Homme.
- Studer, B. (2020). *La conquête d'un droit. Le suffrage féminin en Suisse (1848-1971)*. Livreo-Alphil.
- Studer, B. et Vallotton, F. (dir.) (1997). *Histoire sociale et mouvement ouvrier. Un bilan historiographique 1848-1998*. Éditions d'en bas et Chronos Verlag.
- Stürner, F. (1996). *Le Témoin de quatre ans* (POSL, 1937) ou la destinée d'un film de propagande électorale socialiste lausannois. *Revue historique vaudoise* 114, p. 105-131.
- Suillot, C. (1981). *L'interdiction du Parti communiste dans le Canton de Vaud (votation populaire des 29 et 30 janvier 1938). Une approche de l'anticommunisme en Suisse romande dans les années trente* [Mémoire de licence]. Université de Lausanne.
- Tanner, A. (1990). Aristokratie und Bürgertum in der Schweiz im 19. Jahrhundert. Verbürgerlichung der «Herren» und aristokratische Tendenzen im Bürgertum. Dans S. Brändli, D. Gugerli, R. Jaun et U. Pfister (dir.), *Schweiz im Wandel. Studien zur neueren Gesellschaftsgeschichte. Festschrift für Rudolf Braun zum 60. Geburtstag* (p. 209-227). Helbing & Lichtenhahn.
- Tanner, A. (1995). *Arbeitsame Patrioten – wohlstandige Damen. Bürgertum und Bürgerlichkeit in der Schweiz 1830-1914*. Orell Füssli.
- Tanner, J. (1998). The Swiss pharmaceutical industry : the impact of industrial property rights and trust in the laboratory, 1907-1939. Dans A. S. Travis, H. G. Schröter, E. Homburg et P. J. T. Morris (dir.), *Determinants in the evolution of the European chemical industry, 1900-1939*. New

- technologies, political frameworks, markets and companies* (p. 257-271). Kluwer Academic Publishers.
- Togni, C. (2015). *Le genre du chômage. Assurance chômage et division sexuée du travail en Suisse (1924-1982)*. Antipodes.
- Tonnerre, Q. (2023). Une diplomatie sportive sans l'État : l'exemple de la ville de Lausanne, capitale olympique. *Relations internationales* 195, p. 131-146.
- Torracinta, C. (1978). *Genève 1930-1939. Le temps des passions*. Tribune éditions.
- Vatter, A. (2018). *Swiss federalism. The transformation of a federal model*. Routledge.
- Vatter, A. (2022). Kantone. Dans Y. Papadopoulos, P. Sciarini, A. Vatter, S. Häusermann, P. Emmenegger et F. Fossati (dir.). *Handbuch der Schweizer Politik / Manuel de la politique suisse* (1^{re} éd. 1999, p. 273-308). NZZ Libro.
- Vatter, A. (2024). *Das politische System der Schweiz* (1^{re} éd. 2014). Nomos.
- Voutat, B. (2002). Suisse : réflexions sur les droits politiques et la citoyenneté. *Mouvements* 24, p. 128-134.
- Voutat, B. (2012). Les droits populaires sont-ils... populaires ? Quelques réflexions sur l'initiative et le référendum en Suisse. *Nouveaux cahiers / ijS, L+A, Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts* 5, p. 32-55.
- Vuilleumier, M. (1988a). Autour de la « fondation » du Parti socialiste suisse : 1888. *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 5, p. 9-38.
- Vuilleumier, M. (1988b). La naissance du Parti socialiste à Genève. *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 5, p. 149-170.
- Vuilleumier, M. (1988c). Autour d'Aloys Fauquez, père fondateur du socialisme vaudois. *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 5, p. 57-71.
- Vuilleumier, M. (2012). *Histoire et combats. Mouvement ouvrier et socialisme en Suisse 1864-1960*. Éditions d'en bas et Collège du travail.
- Vuilleumier, M., Kohler, F., Ballif, E., Cerruti, M. et Chevalley, B. (1977). *La Grève générale de 1918 en Suisse*. Éditions Grounauer.
- Walter, A. et Emmenegger, P. (2019). The Partisan composition of cantonal governments in Switzerland, 1848-2017. A new data set. *Swiss Political Science Review* 25(1), p. 1-18.
- Walter, F. (1994). *La Suisse urbaine 1750-1950*. Éditions Zoé.

- Weber, B. (dir.) (1980). *Un siècle d'Union syndicale suisse 1880-1980*. Office du Livre.
- Weibel, L. (1997). *Charles Rosselet (1893-1946). Un homme de raison au « temps des passions »*. Collège du travail.
- Wicki, J. (2007). « *On ne monte pas sur les barricades pour réclamer le frigidaire pour tous* ». *Histoire sociale et politique du Parti socialiste vaudois (1945-1971)*. Antipodes.
- Widmer, É. (2024). *La cohésion sociale par l'art ? Sociétés des beaux-arts et élites locales en Suisse (1887-1945)* [Thèse de doctorat]. Université de Lausanne.
- Widmer, F. (2007). Stratégies syndicales et renouvellement des élites : le syndicat FTMH face à la crise des années 1990. *Swiss Political Science Review* 13(3), p. 395-431.
- Wolf, W. (1969). *Faschismus in der Schweiz. Die Geschichte der Frontenbewegungen in der deutschen Schweiz, 1930-1945*. Flamberg Verlag.
- Wüest, R. et Pontusson, J. (2022). Voter preferences as a source of descriptive (mis)representation by social class. *European Journal of Political Research* 61(2), p. 398-419.
- Wyss, S. (2016). Von der Arbeiter- zur Akademikerpartei. Dans I. Koellreuter, C. Lanfranchi, F. Schürch, R. Gysin et L. Hartmann (dir.), *125 Jahre Basler Sozialdemokratie. Ein Lesebuch* (p. 139-142). Sozialdemokratische Partei Basel-Stadt.
- Yerly, G. (2023). *Bordering discourses by right-wing populist parties: perspectives from cross-border regions* [Thèse de doctorat]. Université de Lausanne.
- Yersin, S. (2023). *Willi Gautschi et la Grève générale de 1918. Un historien et son œuvre en contexte*. Antipodes.
- Zanoli, M. (2003). *Zwischen Klassenkampf, Pazifismus und Geistiger Landesverteidigung. Die Sozialdemokratische Partei der Schweiz und die Wehrfrage 1920-1939*. Forschungsstelle für Sicherheitspolitik der ETH Zürich.
- Zimmer, O. (2004). « A unique fusion of the natural and the man-made » : the trajectory of Swiss nationalism, 1933-39. *Journal of Contemporary History* 39(1), p. 5-24.
- Zimmermann, A. (2007). Von der Klassen- zur Volkspartei ? Anmerkungen zum ideologischen Selbstverständnis und zur gesellschaftlichen Basis der

SPS im «kurzen 20. Jahrhundert». *Traverse. Zeitschrift für Geschichte / Revue d'histoire* 14(1), p. 95-113.

Zimmermann, A. (2012). *Klassenkampf und Klassenkompromiss. Arbeit, Kapital und Staat in den Niederlanden und der Schweiz, 1914-1950* [Thèse de doctorat]. Université de Lausanne.

Zuber, A.-V. (2022). «Chaque famille a droit à un logement en rapport avec ses besoins». La construction de coopératives d'habitation au temps de Bienne la Rouge (1921-1945). *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 38, p. 112-130.

Zweig-Strauss, H. (2002). *David Farbstein (1868-1953). Jüdischer Sozialist – sozialistischer Jude*. Chronos Verlag.

Sources

Archives d'État de Genève

Annuaire officiel de la République et canton de Genève

Imprimé divers

404 Parti socialiste genevois :

- 404.55.1 Sondage préélectoral. 1994
- 404.76.1 Campagne Municipale 1983. Ville 1982-1984
- 404.84.1 Programme du PSG 1995-1997
- 404 Boîte 81 Élections communale 83. Tracts et propagande

Archives cantonales vaudoises

Bulletin des séances du Grand Conseil du canton de Vaud

PP 225 Parti socialiste vaudois :

- PP 225/3 Correspondance, circulaires, congrès, résolutions, procès-verbaux [...] 1937
- PP 225/562 Élections communales 25 octobre 1981
- PP 225/566 Élections communales de 1989
- PP 225/569 Élections communales de 1989 : résultats et analyses

Archives de la Ville de Genève

Comptes rendus de l'Administration municipale de la Ville de Genève
Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève

Archives de la Ville de Lausanne

Fiches individuelles des conseillers communaux et municipaux de la ville de Lausanne

Bibliothèque de Genève

GF 2414 Prospectus et tracts politiques genevois liés à une votation ou à une élection

Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt

AP Amtliche Publikationen des Kantons Basel-Stadt:

- AP 2, STA DS BS 2 *Kantonsblatt*
- AP 7, STA DS BS 7 *Staatskalender*
- AP 17, STA DS BS 17 *Statistisches Jahrbuch des Kantons Basel-Stadt*

SLL Sammlungen:

- SLL, STA H 43 *Adressbuch der Stadt Basel und der Gemeinden Bettingen und Riehen*

Stadtarchiv Zürich

V.B. Stadtrat, Präsidialdepartement, Stadtkanzlei (Unterabteilung):

- V.B.b.61 *Verwaltungsstat der Stadt Zürich*

Presse

24 heures

Annales de la Régie directe / Annales de l'Économie collective

Le Courrier

Le Droit du Peuple

Gazette de Lausanne

L'Hebdo

L'Illustré

Journal de Genève

Le Peuple - La Sentinelle

Rote Revue

Le Temps

Bases de données

Base de données des élites suisses (<https://elitessuisses.unil.ch>)

Grand Conseil de Genève. Députés (<https://ge.ch/grandconseil/gc/histo-deputes>)

Grosser Rat des Kantons Basel-Stadt. Mitglieder (<https://grosserrat.bs.ch/mitglieder>)

Kantonsratsmitglieder ab 1803. Kanton Zürich (<https://www.zh.ch/de/politik-staat/wahlen-abstimmungen/kantons-regierungsratswahlen/mitglieder-kantonsrats-ab-1803.html>)

Stadt Zürich Gemeinderat. Mitglieder (<https://www.gemeinderat-zuerich.ch/mitglieder/>)

Ressources en ligne

Année politique suisse (<https://www.anneepolitique.swiss/fr>)

Archives de la Ville de Genève (<https://archives.geneve.ch>)

Dictionnaire historique de la Suisse (<https://hls-dhs-dss.ch>)

E-Newspaper Archives (<https://www.e-newspaperarchives.ch>)

BIBLIOGRAPHIE

E-Periodica (<https://www.e-periodica.ch>)
Gallica. Biothèque numérique de la BnF (<https://gallica.bnf.fr>)
Kanton Basel-Stadt (<https://www.bs.ch>)
Le Temps Archives (<https://www.letempsarchives.ch>)
Office fédéral de la statistique (<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.html>)
Scriptorium (<https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/page/home>)
Stadt Zürich (<https://www.stadt-zuerich.ch/portal/de/index.html>)
Statistique historique de la Suisse (<https://hssso.ch/fr>)
Ville de Genève (<https://www.geneve.ch>)
Ville de Lausanne (<https://www.lausanne.ch>)

Annexes

Tableau A1. Partis politiques à Bâle-Ville, Genève, Lausanne et Zurich, 1890-2025. Le «/» marque le changement de nom d'une même formation politique.

Courants politiques	Partis politiques	Définition	Spécificités
<i>Partis socialistes</i>	– Parti socialiste (<i>Sozialdemokratische Partei</i>) Bâle-Ville : – Parti du Grutli (<i>Grüthliener Partei</i>)¹ – Parti social-démocrate (<i>Demokratisch-Sozial Partei</i>)² Genève et Lausanne – Parti ouvrier socialiste³ Lausanne : – Parti ouvrier⁴ – Parti socialiste lausannois / Parti socialiste-national⁵ – Parti socialiste-travailliste⁶ Zurich : – <i>Sozialdemokratische Volkspartei</i>⁷ – <i>Gewerkschaftskartell Zürich</i>⁸	Regroupe les principales formations politiques d'obédience socialiste issues du mouvement ouvrier en Suisse à la fin du XIX ^e siècle.	Au niveau fédéral, le Parti socialiste suisse est fondé en 1888. La section bâloise est créée en 1890, la section genevoise en 1892, la zurichoise en 1902 et la vaudoise en 1909. Au fil des décennies, les partis socialistes locaux connaissent de nombreuses scissions.

¹ À Bâle-Ville, la Société du Grutli présente ses propres candidats au début du XX^e siècle. Cela n'est plus le cas à partir de 1925.

² Le Parti social-démocrate est une dissidence socialiste de droite. Il est fondé à Bâle-Ville en 1982 et dissous en 2009.

³ Nom jusqu'en 1901 de la section genevoise du PSS créée en 1892. Nom jusqu'au milieu du XX^e siècle de la section cantonale vaudoise du PSS créée en 1909.

⁴ Parti fondé par Aloys Fauquez (avocat situé sur l'aile gauche de la famille radicale) dans le canton de Vaud et qui présente des candidats dès 1891. Le parti se scinde en deux en 1909 avec une aile droite, le Parti socialiste lausannois, qui devient le Parti socialiste-national en 1917 (voir note 5) et, à gauche, le Parti ouvrier socialiste reconnu par le PSS (voir note 3).

⁵ Dissidence de droite socialiste créée en 1909 sous le nom de Parti socialiste lausannois. En 1917, la formation politique devient le Parti socialiste-national et s'allie avec les principaux partis de droite. Les socialistes-nationaux disparaissent en 1945.

⁶ Dissidence socialiste éphémère qui obtient deux sièges au Conseil communal lausannois en 1926.

⁷ Scission socialiste de droite qui a lieu en 1916 dans le contexte de la Première Guerre mondiale. Des membres du parti proches de la Société du Grutli, qui s'opposent à la posture pacifiste des socialistes, fondent leur propre formation politique qui obtient des sièges dans l'exécutif et le législatif zurichois jusqu'en 1925.

⁸ Aux élections communales zurichoises de 1982, le Parti socialiste décide de retirer son soutien à ses municipaux sortants et de présenter de nouveaux candidats. Les municipaux en fonction se représentent tout de même avec l'appui du Cartel syndical de Zurich. Ils sont réélus et siègent sous ce nom jusqu'à la fin des années 1980.

Courants politiques	Partis politiques	Définition	Spécificités
<i>Gauche radicale</i>	– Parti communiste (<i>Kommunistische Partei</i>)⁹ – Fédération socialiste suisse (<i>Sozialistische Föderation der Schweiz</i>)¹⁰ – Parti du Travail (<i>Partei der Arbeit</i>) – Parti ouvrier et populaire (POP)¹¹ – Ligue marxiste révolutionnaire (<i>Revolutionäre Marxistische Liga</i>) / Parti socialiste ouvrier (<i>Sozialistische Arbeiterpartei</i>)¹² – Organisations progressistes de Suisse (<i>Progressive Organisationen der Schweiz</i>) (POCH)¹³	Regroupe les partis politiques de la gauche radicale issus dans un premier temps du mouvement ouvrier puis, dans un deuxième temps, des nouveaux mouvements sociaux des années 1970.	Le Parti communiste suisse est fondé en 1921 à la suite d'une scission avec le Parti socialiste suisse. À Genève et Lausanne, la scission survient plus tard, en 1939.
	Bâle-Ville : – <i>Frauenliste Basel</i>¹⁴ Genève : – Liste ouvrière¹⁵ – Parti progressiste¹⁶		

⁹ Le Parti communiste suisse (PCS) est fondé en 1921. Par arrêté du Conseil fédéral, il est interdit en 1940. Les sections communistes genevoises et vaudoises ont précédemment été interdites à la suite de votations populaires, respectivement en 1937 et en 1938.

¹⁰ La Fédération socialiste suisse (FSS) est fondée par Léon Nicole (1887-1965) en 1939. Elle réunit les sections socialistes genevoises et vaudoises qui quittent le PSS la même année. Elle est interdite par le Conseil fédéral en 1941.

¹¹ Alors que le PCS et la FSS ont précédemment été interdits, la gauche radicale refonde un parti politique fédéral en 1944, le Parti suisse du Travail (PST) – Parti ouvrier et populaire (POP). La section vaudoise du PST, le POP, a précédemment été créée en 1943. Les candidats se présentent sous le nom du PdT à Bâle, Genève et Zurich et du POP à Lausanne.

¹² La Ligue marxiste révolutionnaire (LMR) est une scission du POP fondée en 1969. La LMR devient le Parti socialiste ouvrier en 1980. Celui-ci est dissous en 1991.

¹³ Formées à Bâle en 1970 par des étudiants contestataires, les Organisations progressistes s'étendent à d'autres régions alémaniques et se fédèrent en 1971. Les POCH disparaissent progressivement entre la fin des années 1980 et le début des années 1990.

¹⁴ Liste électorale entièrement féminine qui obtient des sièges dans le législatif Bâlois durant les années 1990.

¹⁵ Pour contourner l'interdiction de la FSS (voir note 10), une « Liste ouvrière » composée de personnalités relativement peu connues est présentée aux élections communales genevoises en 1943. Ses représentants rejoignent par la suite le Parti du Travail créé en 1944 (voir note 11).

¹⁶ Le Parti progressiste est une scission du Parti du Travail fondé en 1954 par Léon Nicole après son exclusion du Parti suisse du Travail. Il est dissous en 1958.

Courants politiques	Partis politiques	Définition	Spécificités
	Genève et Lausanne : – solidarité ¹⁷ – Alliance de gauche / À gauche toute ! / Ensemble à gauche ¹⁸ Zurich : – <i>Frauen Macht Politik!</i> ¹⁹ – <i>Alternative Liste</i> ²⁰		
<i>Partis écologistes</i>	– Les Verts – Parti écologiste (<i>Grüne Parteien</i>) / Les VERT-E-S (<i>GRÜNE</i>) ²¹ Bâle-Ville : – <i>Basels starke Alternative</i> (BastA) ²² Lausanne : – Mouvement populaire pour l'environnement ²³ – Groupement pour la protection de l'environnement ²⁴	Regroupe les formations politiques écologistes qui apparaissent à partir des années 1970.	Des formations écologistes voient le jour dans plusieurs cantons au début des années 1970. Elles connaissent une première unification au niveau national en 1983.

¹⁷ Mouvement fondé en 1992 à Genève, qui regroupe notamment d'anciens militants du Parti socialiste ouvrier (voir note 12).

¹⁸ Appellations regroupant les candidats des formations politiques de la gauche radicale genevoise et vaudoise, telles que le Parti suisse du Travail – Parti ouvrier et populaire, solidaritéS, Défense des aînés, des locataires, de l'emploi et du social (DAL), Union populaire, ainsi que des indépendants.

¹⁹ Parti politique zurichois fondé en 1986 présentant des listes électorales entièrement féminines. Il est dissous en 2002.

²⁰ Parti fondé en 1990 par d'anciens membres de la section zurichoise des POCH.

²¹ Des groupements politiques écologistes apparaissent dans plusieurs cantons au début des années 1970. En 1983, ils sont unifiés au niveau national, tout d'abord sous le nom de Fédération des partis écologistes de Suisse (FPE), puis Parti écologiste suisse (PES) en 1986, Les Verts – Parti écologiste suisse en 1993 et Les VERT-E-S suisses en 2021.

²² La *Basels starke Alternative* est fondée en 1995. Elle rejoint les Verts suisses en 2004. Sous le nom de *Grünes Bündnis*, puis *Grün-Alternatives Bündnis*, elle forme un groupe parlementaire commun au Grand Conseil de Bâle-Ville avec les Verts. Elle présente ses propres listes électorales lors des élections cantonales bâloises de 2024.

²³ Section vaudoise fondée en 1973 du Mouvement populaire pour l'environnement (MPE) neuchâtelois.

²⁴ Scission en 1974 du MPE (voir note 23). Le Groupement pour la protection de l'environnement (GPE) rejoint la FPE en 1983 (voir note 21).

Courants politiques	Partis politiques	Définition	Spécificités
<i>Libéraux-conservateurs</i>	– Parti libéral (<i>Libérale Partei</i>)^{25,25} Bâle-Ville et Zurich : – Conservateurs (<i>Konservativen</i>)^{26,26} Genève : – Parti démocratique / Parti national démocratique^{27,27}	Regroupe les principales formations politiques libérales-conservatrices.	À la fin du XIX^e siècle, avant l'organisation des structures politiques du mouvement ouvrier, dans certains cantons, les libéraux constituent la principale opposition aux radicaux. Au cours du XX^e siècle, ils sont surtout présents à Bâle-Ville, Lausanne et Genève, où ils rassemblent notamment des représentants des vieilles familles patriciennes.
<i>Centre droit</i>	– Parti radical-démocratique (<i>Freisinnig-Demokratische Partei</i>)²⁸ – Parti libéral-radical (<i>FDP.Die Liberalen</i>)²⁹ – Parti des paysans, artisans et bourgeois (<i>Bauern-, Gewerbe- und Bürgerpartei</i>) / Union démocratique du centre (<i>Schweizerische Volkspartei</i>)³⁰	Regroupe les principales formations politiques situées au centre et à droite de l'échiquier politique suisse.	Alors qu'à Bâle, Lausanne et Genève, le principal clivage politique de la deuxième moitié du XIX^e siècle est celui entre les libéraux et les radicaux, à Zurich, il oppose les libéraux-radicaux aux démocrates, dont le parti est fondé à Zurich en 1867.

²⁵ Le Parti libéral s'organise au niveau fédéral en 1913. À Genève, les libéraux sont connus sous le nom de Parti démocratique puis Parti national-démocratique à partir de 1935. En 1958, ils prennent le nom de Parti libéral (voir note 27).

²⁶ À Bâle, les conservateurs prennent le nom de libéraux en 1905. À Zurich, il s'agit d'une scission libérale-conservatrice des radicaux qui obtient des sièges au législatif de la ville de Zurich entre 1892 et 1910.

²⁷ À Genève, les libéraux se nomment Parti démocratique puis Parti national démocratique dès 1935, à ne pas confondre avec le Parti démocratique (*Demokratische Partei*) à Zurich (voir note 41). Ils prennent officiellement le nom de Parti libéral en 1958.

²⁸ Le Parti radical-démocratique (PRD) s'organise au niveau fédéral en 1894.

²⁹ Le Parti libéral-radical (PLR) est issu de la fusion au niveau fédéral en 2009 du Parti radical-démocratique (voir note 28) et du Parti libéral (voir note 25). La fusion a lieu plus tardivement dans le canton de Genève (2011) et dans le canton de Vaud (2012). Elle n'est pas effective à Bâle.

³⁰ Le Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB), scission agraire du PRD, est fondé en 1917. En 1971, il prend le nom d'Union démocratique du centre (UDC). Dans les années 1990, il devient une formation nationale-populiste.

Courants politiques	Partis politiques	Définition	Spécificités
	– Alliance des Indépendants (<i>Landesring der Unabhängigen</i>)³¹ – Parti vert libéral (<i>Grünliberale Partei</i>)³² Bâle-Ville : – Parti bourgeois progressiste (<i>Fortschrittliche Bürgerpartei</i>) / Parti des bourgeois et artisans (<i>Bürger- und Gewerbepartei</i>)³³ Genève : – Radical-Libéral³⁴ – Radical-National³⁵ – Radical-Libéral anti-séparatiste et anti-socialiste (dit également groupe Philibert-Berthelier)³⁶ Genève et Lausanne : – Parti Jeune-Radical³⁷ Lausanne : – Progressistes-indépendants³⁸		

³¹ L'Alliance des Indépendants (AdI) est lancée en 1935 par Gottlieb Duttweiler, le fondateur de la chaîne de magasins Migros. Elle est dissoute en 1999.

³² Scission de droite des Verts zurichois en 2004, qui s'étend au niveau fédéral en 2007.

³³ Le Parti bourgeois progressiste (*Fortschrittliche Bürgerpartei*) est une scission du PRD fondé en 1911 à Bâle. Il change plusieurs fois de dénomination : Parti des bourgeois et artisans (*Bürger- und Gewerbepartei*) proche du PAB, puis Parti populaire national (*Nationale Volkspartei*) durant les années 1930 (extrême droite). Il rejoint le Parti libéral en 1957.

³⁴ Appellation genevoise du PRD à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

³⁵ Scission genevoise des radicaux-libéraux en 1887, dissoute en 1895.

³⁶ Scission radicale genevoise du début du XX^e siècle construite sur le refus de la séparation de l'Église et de l'État qui devient effective à la suite d'une loi de suppression du budget des cultes en 1907. La formation s'oppose également à toute alliance radicale avec les socialistes.

³⁷ Scission radicale de gauche du début du XX^e siècle à Genève. Également présents à Lausanne entre 1917 et 1925, puis entre 1958 et 1964 (cette fois-ci, scission de droite).

³⁸ Scission radicale de gauche vaudoise créée à Lausanne à la fin du XIX^e siècle. Les progressistes-indépendants obtiennent notamment un siège à la Municipalité de Lausanne en 1898. Ils disparaissent dès la législature suivante.

Courants politiques	Partis politiques	Définition	Spécificités
<i>Partis chrétiens</i>	– Parti des classes moyennes³⁹ – LausanneEnsemble⁴⁰ Zurich : – Parti démocratique (<i>Demokratische Partei</i>)⁴¹		
	– Parti conservateur populaire (<i>Konservative Volkspartei</i>) / Parti conservateur chrétien-social (<i>Konservativ-Christlichsoziale Volkspartei</i>) / Parti démocrate-chrétien (<i>Christlichdemokratische Volkspartei</i>) / Le Centre (<i>Die Mitte</i>)⁴² – Parti chrétien-protestant (<i>Protestantisch-christliche Partei</i>) / Parti évangélique (<i>Evangelische Volkspartei</i>)⁴³ – Parti chrétien-social (<i>Christlich-soziale Partei</i>) / Centre gauche – PCS (<i>Mitte Links-CSP</i>)⁴⁴	Regroupe les principales formations politiques conservatrices chrétiennes, mais également les formations chrétiennes-sociales.	Durant la première moitié du XIX ^e siècle, les conservateurs présents dans les cantons catholiques se regroupent en opposition aux libéraux et aux radicaux. Malgré une certaine ouverture durant la deuxième moitié du XX ^e siècle, les catholiques conservateurs, devenus démocrates-chrétiens en 1970, restent essentiellement implantés dans les cantons catholiques.

³⁹ Parti créé en 1945. Il représente le temps d'une législature les intérêts des artisans et des petits commerçants en réaction notamment à l'implantation de la Migros.

⁴⁰ Aux élections communales de 2006, les libéraux, les radicaux et les démocrates-chrétiens lausannois se regroupent et présentent une liste électorale commune. Fondé dans le canton de Zurich en 1867. Au niveau fédéral, ses représentants siègent avec le groupe radical-démocratique.

⁴¹ Le courant catholique conservateur existe depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle. Au niveau fédéral, il s'organise sous le nom de Parti conservateur populaire en 1912. Il change plusieurs fois de dénomination et devient le Parti démocrate-chrétien (PDC) en 1970. En novembre 2020, il fusionne avec le Parti bourgeois démocratique (PBD), scission de l'UDC, et devient Le Centre. Durant la première moitié du XX^e siècle, à Bâle, il est connu sous le nom de Parti catholique populaire, à Genève sous le nom de Parti indépendant (puis indépendant chrétien-social) et à Lausanne et à Zurich sous le nom de Parti chrétien-social (à ne pas confondre avec le Centre gauche – PCS, scission du PDC de 1997, voir note 44).

⁴² Le Parti évangélique (PEV) est fondé à Zurich en 1919. Il est proche des Églises réformées.

⁴³ Le Parti chrétien-social est une scission de gauche du PDC datant de 1997. Il prend le nom de Centre gauche – PCS en 2013.

Courants politiques	Partis politiques	Définition	Spécificités
	Bâle-Ville : – Parti catholique populaire (<i>Katholische Volkspartei</i>) ⁴⁵ Genève : – Parti indépendant / Parti indépendant chrétien-social ⁴⁶ Lausanne et Zurich : Parti chrétien-social (<i>Christlich-soziale Partei</i>) ⁴⁷		
<i>Partis d'extrême droite et partis nationaux-populistes</i>	– Union démocratique du centre (<i>Schweizerische Volkspartei</i>) ⁴⁸ – Action nationale (<i>Nationale Aktion</i>) / Démocrates suisses (<i>Schweizer Demokraten</i>) ⁴⁹ – Mouvement national d'action républicaine et sociale (<i>Republikanische Bewegung</i>) ⁵⁰ Union démocratique fédérale (<i>Eidgenössisch-Demokratische Union</i>) ⁵¹	Regroupe les principales formations politiques d'extrême droite (dans les années 1930) et nationales-populistes (depuis la deuxième moitié du xx ^e siècle).	

⁴⁵ Nom bâlois des catholiques-conservateurs qui deviennent les démocrates-chrétiens en 1970.

⁴⁶ Noms genevois des catholiques-conservateurs. En 1971, le Parti indépendant chrétien-social uniformise sa dénomination et devient le Parti démocrate-chrétien.

⁴⁷ Nom lausannois et zurichois des catholiques-conservateurs qui deviennent les démocrates-chrétiens au début des années 1970.

⁴⁸ Voir note 30.

⁴⁹ L'Action nationale contre la surpopulation étrangère (AN) est fondée au début des années 1960 dans le but de lutter contre l'immigration de travailleurs étrangers en Suisse, elle se distingue dans son soutien aux initiatives populaires fédérales des années 1970 contre l'emprise étrangère (*gegen Überfremdung*), dites « initiatives Schwarzenbach ». Elle devient les Démocrates suisses (DS) en 1990.

⁵⁰ Scission de l'Action nationale (voir note 49). Le parti est fondé en 1971 par James Schwarzenbach (1911-1994). Il est dissous en 1989.

⁵¹ Fondée en 1975 par des membres de l'Action nationale (voir note 49) et du PEV (voir note 43) notamment, l'Union démocratique fédérale (UDF) prône une des valeurs chrétiennes conservatrices.

Courants politiques	Partis politiques	Définition	Spécificités
	– Parti des automobilistes (<i>Die Auto-Partei</i>) / Parti de la liberté (<i>Freiheits-Partei</i>) / auto-parti.ch (<i>auto-partei.ch</i>)⁵² Bâle-Ville : – Parti populaire national (<i>Nationale Volkspartei</i>)⁵³ Genève : – Union de défense économique⁵⁴ – Union nationale⁵⁵ – Mouvement citoyen genevois⁵⁶ Genève et Lausanne : – Vigilance⁵⁷ Lausanne : – Parti libéral-conservateur⁵⁸ Zurich : – Front national (<i>Nationale Front</i>)⁵⁹ – <i>Aktive Senioren</i>		

⁵² Le Parti des automobilistes est fondé à Zurich en 1985. Il devient le Parti de la liberté en 1994. Il prend le nom d'auto-parti.ch en 2009.

⁵³ Voir note 33.

⁵⁴ Fondée en 1923, l'Union de défense économique (UDE) est une scission du Parti démocratique (voir note 27).

⁵⁵ L'Union nationale est issue de la fusion en 1932 entre l'Union de défense économique et l'Ordre politique national, un groupuscule d'extrême droite. Elle disparaît en 1945.

⁵⁶ Fondé en 2005, le Mouvement citoyen genevois est une scission de l'UDC genevoise.

⁵⁷ Parti fondé en 1964 à Genève. Il soutient activement les initiatives Schwarzenbach durant les années 1970. Il disparaît en 1990.

⁵⁸ Le Parti libéral-conservateur créé en 2016 est une scission de la section vaudoise de l'UDC à la suite de l'exclusion du conseiller communal lausannois et député Claude-Alain Voiblet (1963-). Le parti est dissous en 2021.

⁵⁹ Parti politique issu de la fusion de deux groupes étudiants zurichois en 1933. Il est interdit par le Conseil fédéral en 1943.

Courants politiques	Partis politiques	Définition	Spécificités
Autres	- Sans parti Bâle: - <i>Männerverein spalen</i> - <i>Schweizerischer Freiwirtschaftsbund</i> - <i>Bürgerliche Vereinigung Bettingen</i> - <i>Aktives Bettingen</i> Genève: - Groupe national⁶⁰ Zurich: - <i>Freiwirtschaftliche Bewegung</i>	Regroupe les formations politiques inclassables ou trop petites pour justifier leur propre groupe.	

⁶⁰ Formation politique genevoise formée en 1895 se voulant politiquement neutre. Elle périclité au début du xx^e siècle.

Tableau A2. Âge moyen des élus du législatif de Bâle-Ville, 1910-2020.

	1910	1937	1957	1980	2000	2020
Gauche radicale		44	53	38	45	
Parti socialiste	48	49	52	47	50	45
Les Verts					51	45
Partis de droite	49	50	50	52	53	57
Ensemble des élus	47	49	50	48	52	51

N Gauche radicale : 1937 = 15, 1957 = 17, 1980 = 20, 2000 = 8.

N Parti socialiste : 1910 = 42, 1937 = 47, 1957 = 43, 1980 = 38, 2000 = 51, 2020 = 35.

N Les Verts : 2000 = 13, 2020 = 13.

N Partis de droite : 1910 = 85, 1937 = 74, 1957 = 76, 1980 = 75, 2000 = 63, 2020 = 52.

N Ensemble des élus : 1910 = 127, 1937 = 136, 1957 = 136, 1980 = 133, 2000 = 135, 2020 = 100.

Source : Base de données des élites suisses.

Tableau A3. Âge moyen des élus du législatif de Genève, 1910-2020.

	1910	1937	1957	1980	2000	2020
Gauche radicale			54	44	52	53
Parti socialiste		44	48	47	47	43
Les Verts					41	42
Partis de droite	49	50	50	48	46	51
Ensemble des élus	49	48	50	47	47	47

N Gauche radicale : 1957 = 15, 1980 = 14, 2000 = 17, 2020 = 7.

N Parti socialiste : 1937 = 28, 1957 = 10, 1980 = 18, 2000 = 12, 2020 = 19.

N Les Verts : 2000 = 10, 2020 = 18.

N Partis de droite : 1910 = 30, 1937 = 35, 1957 = 52, 1980 = 47, 2000 = 36, 2020 = 35.

N Ensemble des élus : 1910 = 31, 1937 = 63, 1957 = 77, 1980 = 79, 2000 = 75, 2020 = 79.

Source : Base de données des élites suisses.

Tableau A4. Âge moyen des élus du législatif de Lausanne, 1910-2020.

	1910	1937	1957	1980	2000	2020
Gauche radicale			46	47	50	52
Parti socialiste	45	49	50	47	46	51
Les Verts				39	53	46
Partis de droite	46	47	46	47	51	57
Ensemble des élus	46	48	47	46	49	53

N Gauche radicale : 1957 = 18, 1980 = 11, 2000 = 11, 2020 = 9.

N Parti socialiste : 1910 = 16, 1937 = 59, 1957 = 32, 1980 = 33, 2000 = 34, 2020 = 33.

N Les Verts : 1980 = 8, 2000 = 12, 2020 = 11.

N Partis de droite : 1910 = 80, 1937 = 41, 1957 = 51, 1980 = 50, 2000 = 38, 2020 = 32.

N Ensemble des élus : 1910 = 95, 1937 = 100, 1957 = 101, 1980 = 102, 2000 = 95, 2020 = 85.

Source : Base de données des élites suisses.

Tableau A5. Âge moyen des élus du législatif de Zurich, 1910-2020.

	1910	1937	1957	1980	2000	2020
Gauche radicale		48	46	38	46	50
Parti socialiste	41	50	51	45	44	46
Les Verts					40	47
Partis de droite	48	48	51	50	50	48
Ensemble des élus	46	49	51	48	47	47

N Gauche radicale : 2020 = 10.

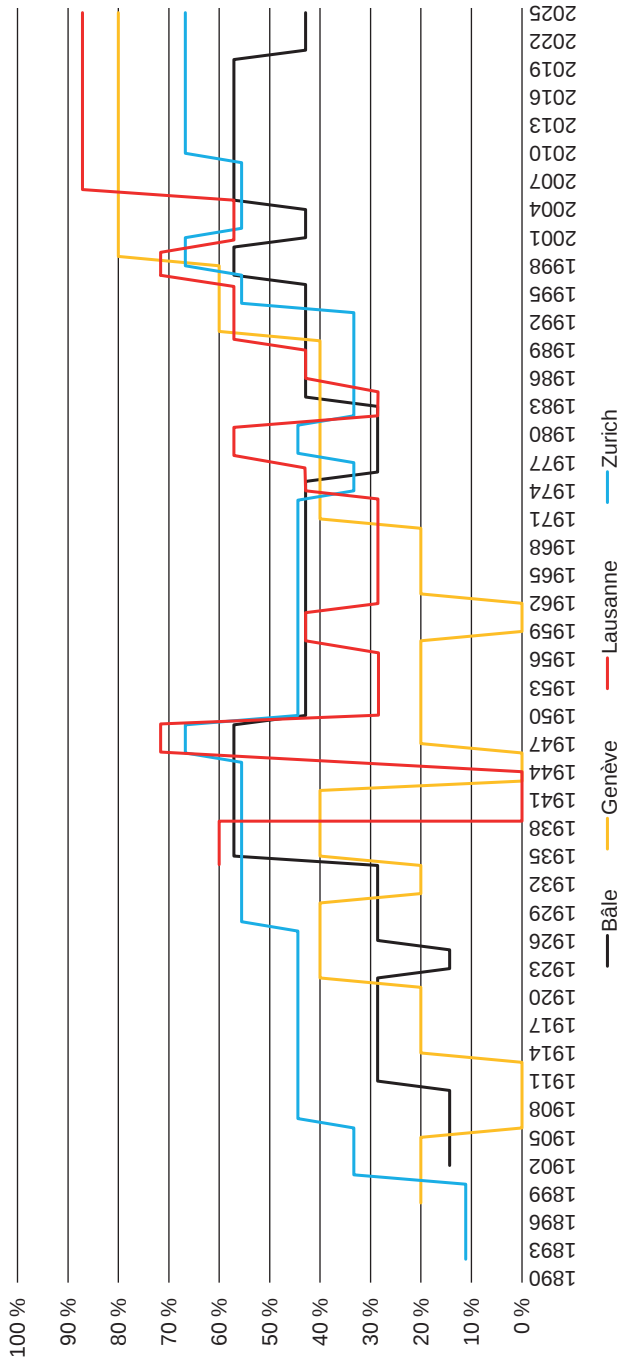
N Parti socialiste : 1910 = 43, 1937 = 62, 1957 = 48, 1980 = 53, 2000 = 58, 2020 = 43.

N Les Verts : 2000 = 8, 2020 = 16.

N Partis de droite : 1910 = 77, 1937 = 62, 1957 = 84, 1980 = 81, 2000 = 74, 2020 = 55.

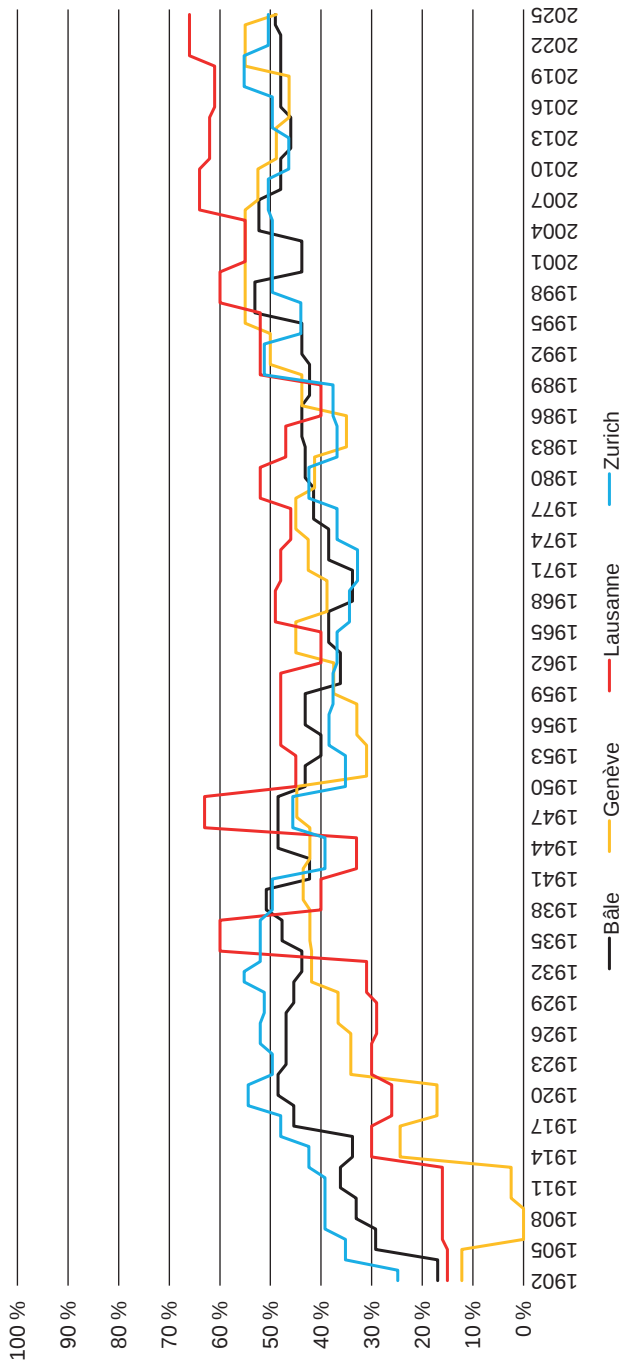
N Ensemble des élus : 1910 = 120, 1937 = 124, 1957 = 132, 1980 = 137, 2000 = 143, 2020 = 124.

Source : Base de données des élites suisses.

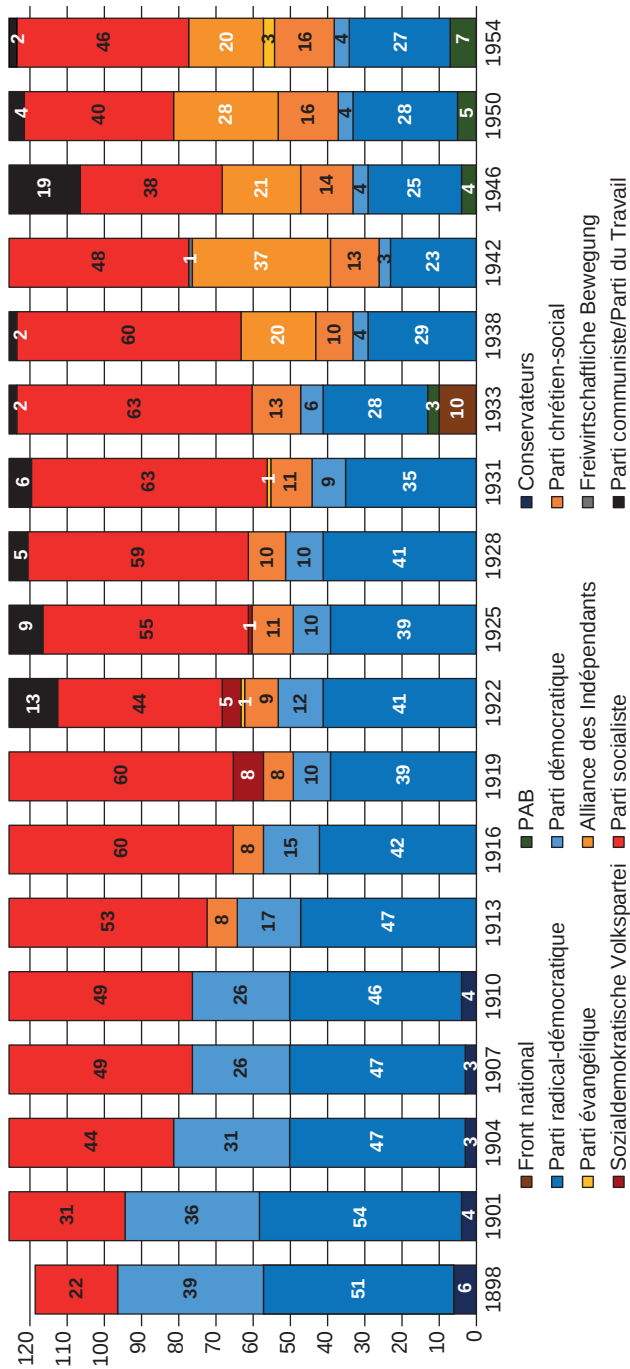
Graphique A1. Proportion de sièges des partis de gauche dans les exécutifs des quatre villes, 1890-2025.

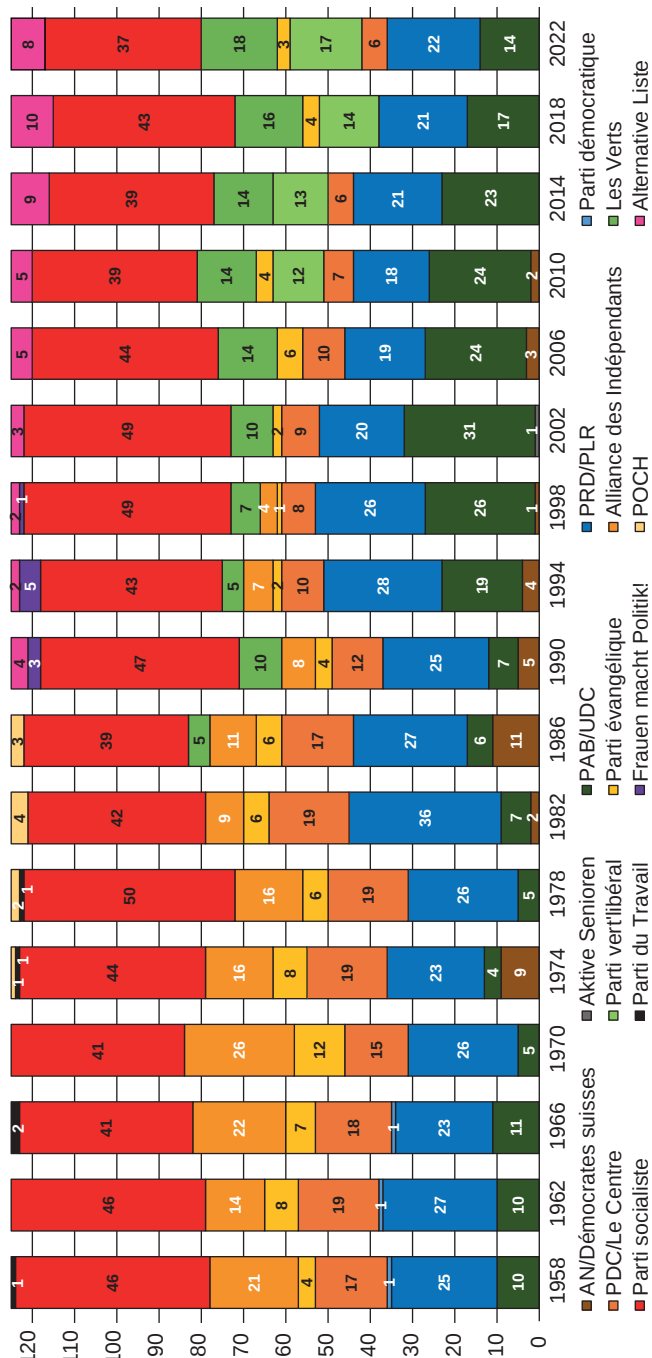
Notes : À Lausanne, les partis de gauche possèdent formellement une majorité entre 1978 et 1981 grâce à un siège obtenu par le Groupement pour la protection de l'environnement. Toutefois, à cette période, le GPE fait alliance avec les partis de droite. À Zurich, durant les années 1990, le Parti chrétien-social (désormais Centre gauche – PCS) est considéré comme une formation politique de gauche. Les informations sont issues des résultats des élections lors de chaque renouvellement intégral. Source : Voir graphiques 1-4 et 16-19.

Graphique A2. Proportion de sièges des partis de gauche dans les législatifs des quatre villes, 1902-2025.

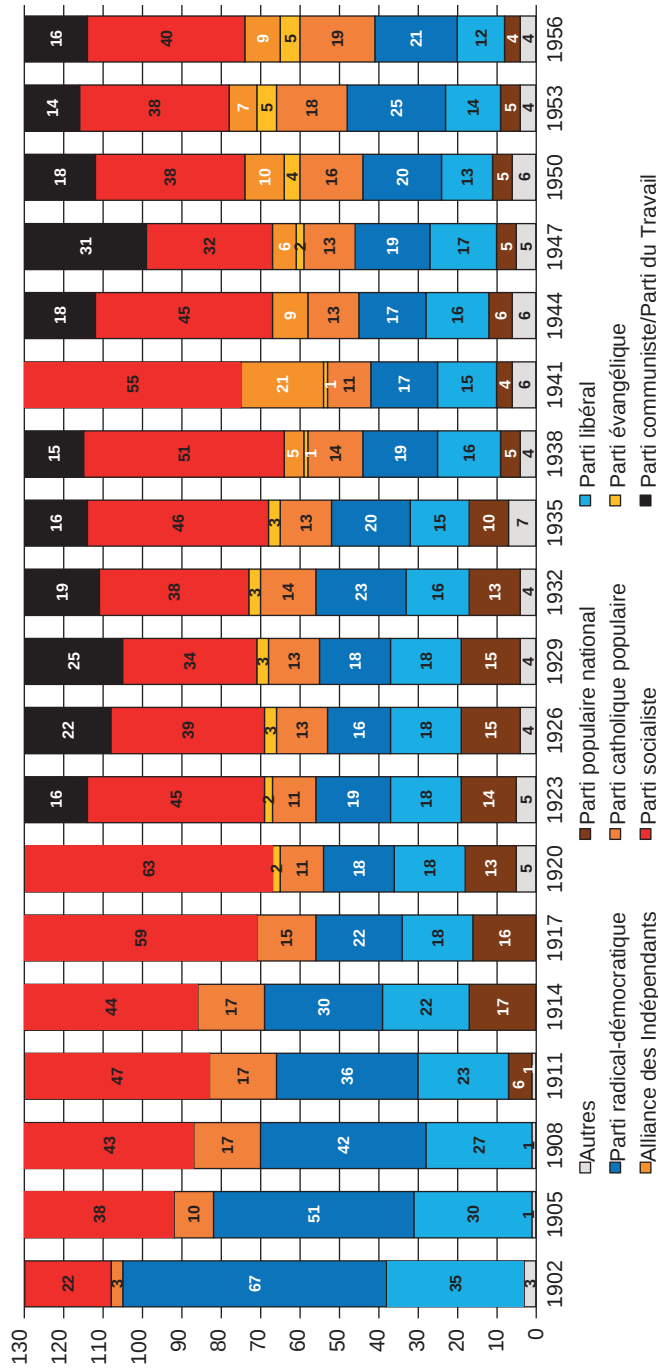


Note. À Lausanne, bien que les partis de gauche possèdent formellement une majorité entre 1978 et 1981, ils la doivent aux élus du GPE, qui fait alors alliance avec les partis de droite. Les informations sont issues des résultats des élections lors de chaque renouvellement intégral.
Source : Voir graphiques A3-A10.

Graphique A3. Composition partisane du législatif de Zurich en nombre de sièges, 1898-1954.Source : *Statistisches Jahrbuch der Stadt Zürich*.

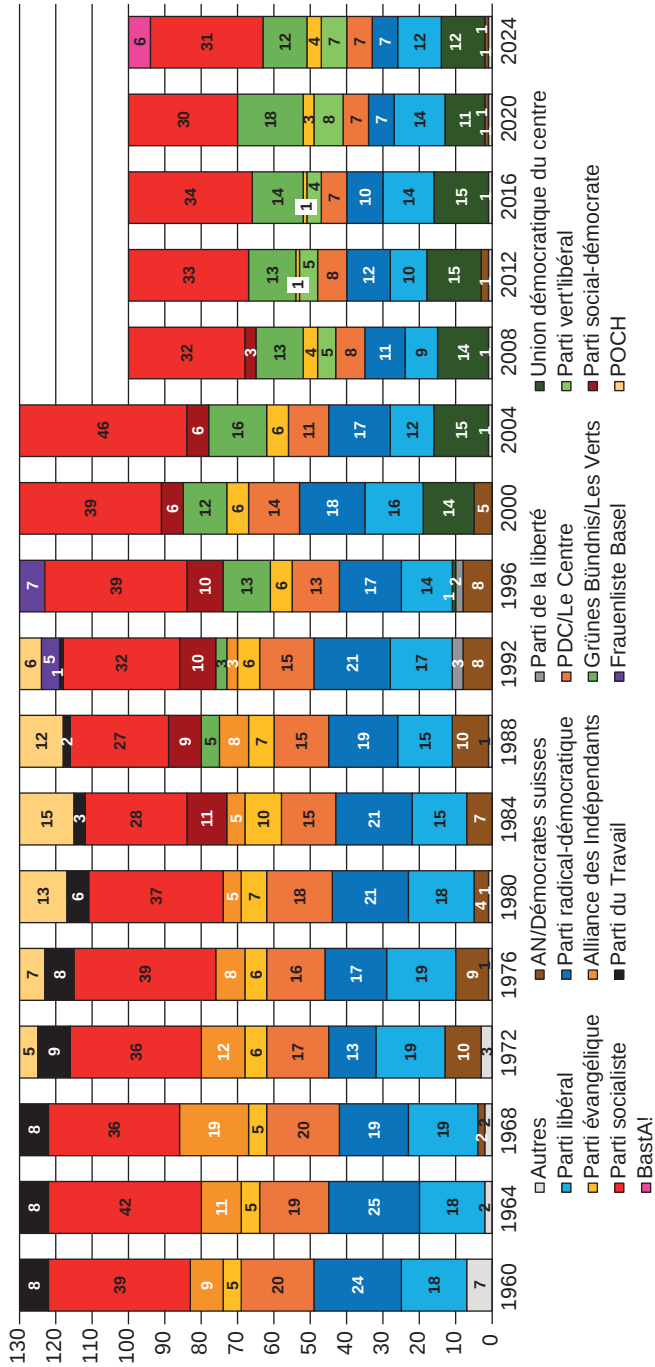
Graphique A4. Composition partisane du législatif de Zurich en nombre de sièges, 1958-2022.

Source : *Statistisches Jahrbuch der Stadt Zürich* et Stadt Zürich, « Gemeinderat Sitzverteilung, seit 1895 », <https://www.stadt-zuerich.ch/de/politik-und-verwaltung/statistik-und-daten/politik-und-verwaltung/politik/wahlen/gemeinderatswahlen/gemeinderat.html>

Graphique A5. Composition partisane du législatif de Bâle-Ville en nombre de sièges, 1902-1956.

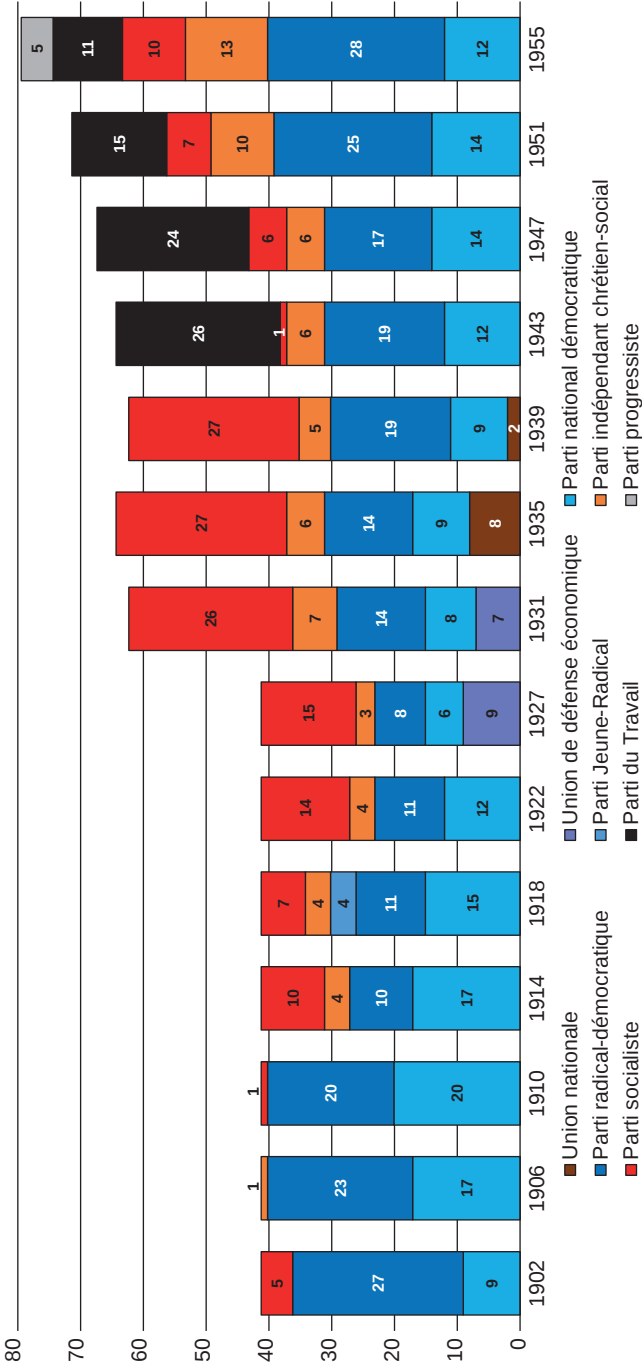
Source : Statistisches Jahrbuch des Kantons Basel-Stadt.

Graphique A6. Composition partisane du législatif de Bâle-Ville en nombre de sièges, 1960-2024.



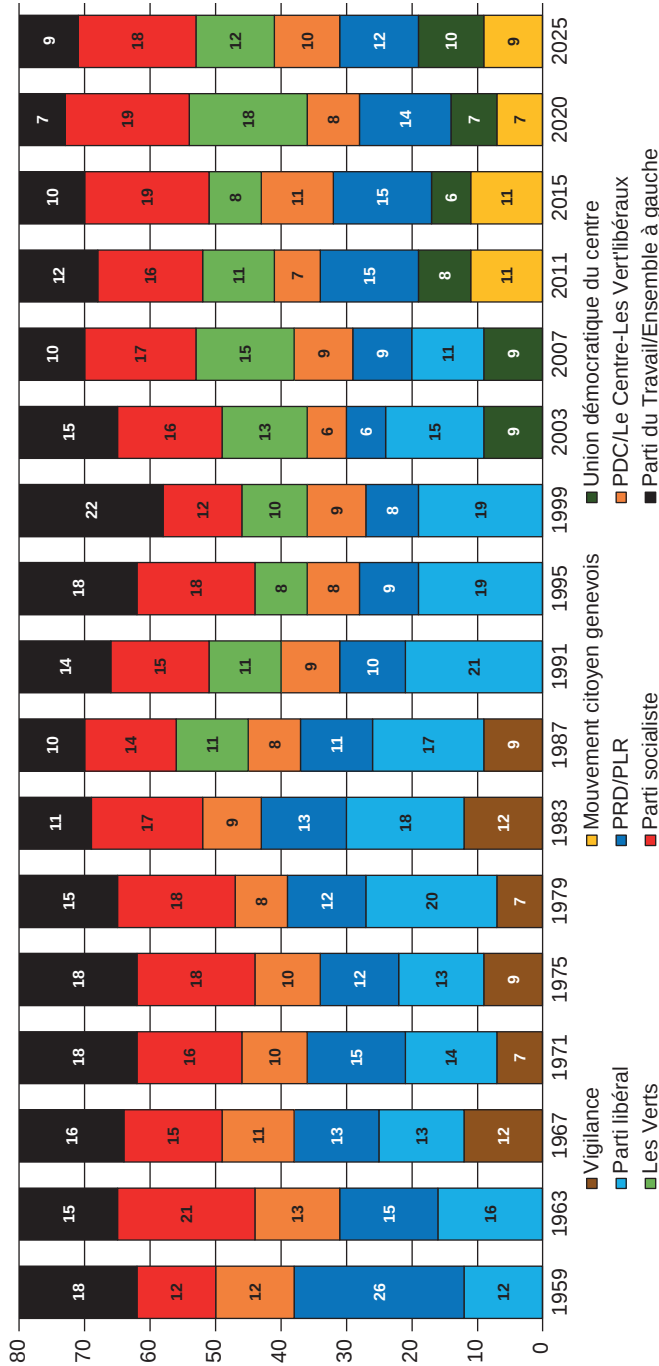
Source : *Statistisches Jahrbuch des Kantons Basel-Stadt* et Kanton Basel-Stadt, « Wahl- und Abstimmungsergebnisse », <https://www.bs.ch/regierungsrat/staatskanzlei/politische-rechte/wahlen-und-abstimmungen/wahl-und-abstimmungsergebnisse-archiv>.

Graphique A7. Composition partisane du législatif de Genève en nombre de sièges, 1902-1955.



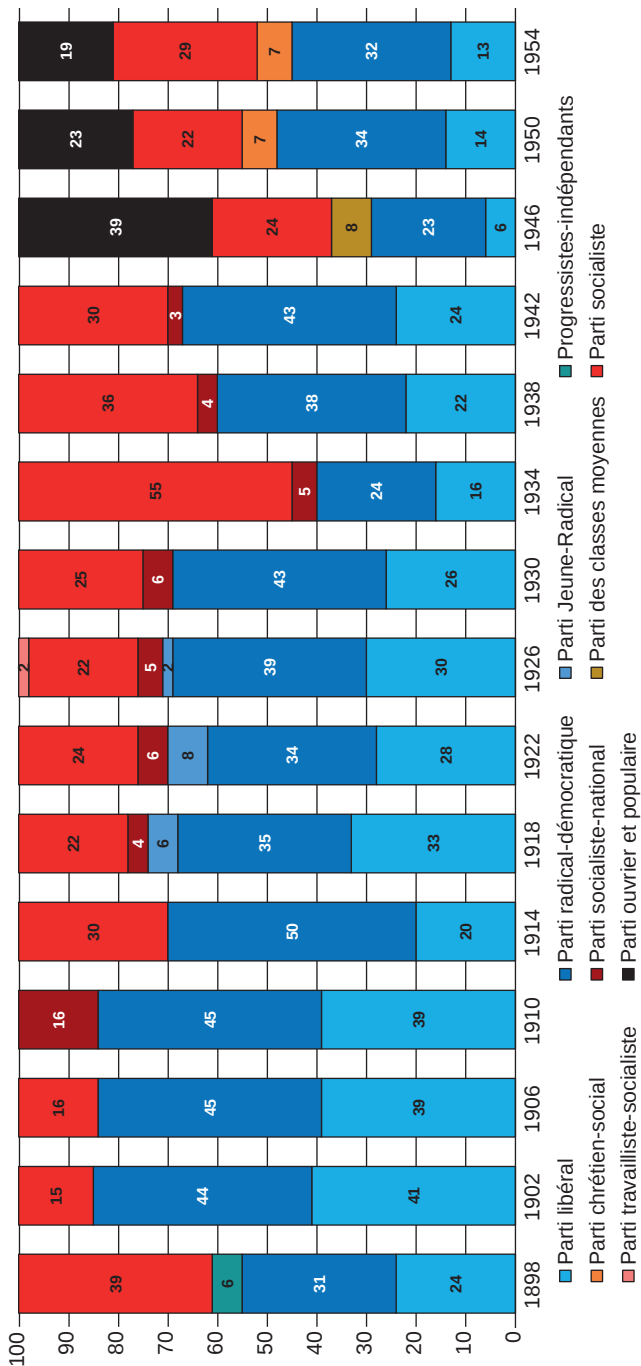
Source : *Journal de Genève, Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève et Comptes rendus de l'Administration municipale de la Ville de Genève.*

Graphique A8. Composition partisane du législatif de Genève en nombre de sièges, 1959-2025.



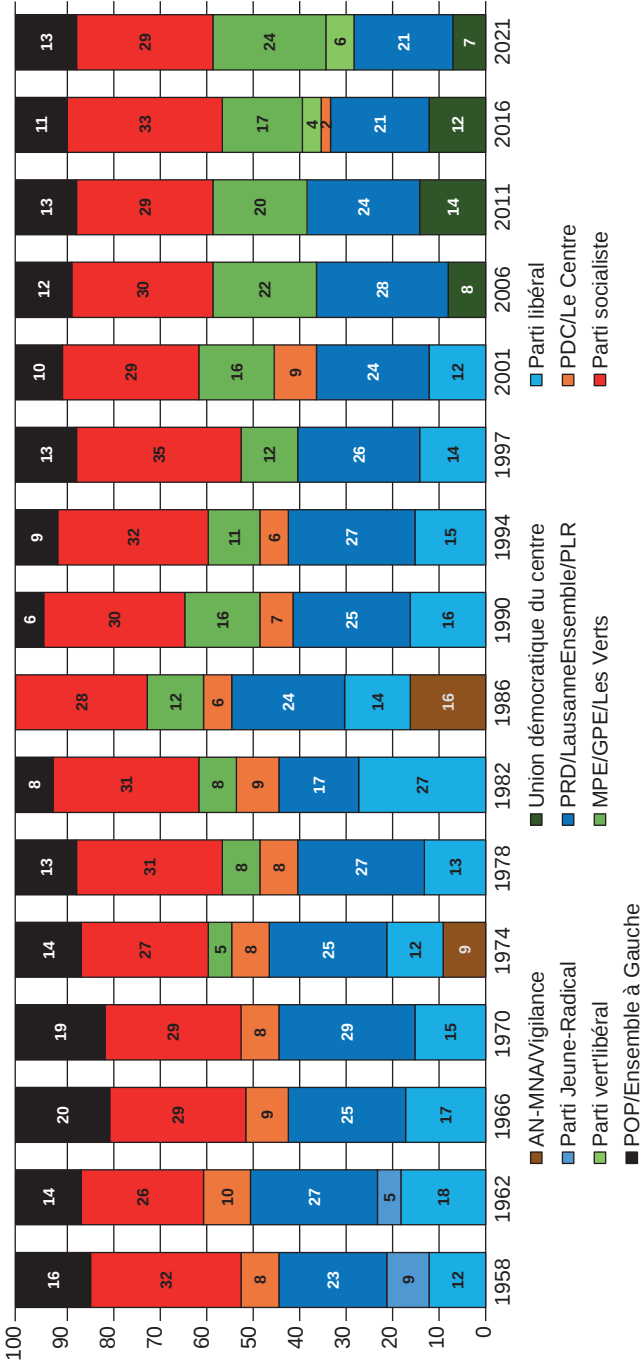
Source : *Mémoires des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève, Comptes rendus de l'Administration municipale de la Ville de Genève et Statistiques cantonales – République et canton de Genève, « Elections du Conseil municipal de la Ville de Genève, depuis 1991 », tableau G17_02_06, https://statistique.ge.ch/graphiques/affichage.asp?filtreGraph=17_02&dom=1*

Graphique A9. Composition partisane du législatif de Lausanne en nombre de sièges, 1898-1954.



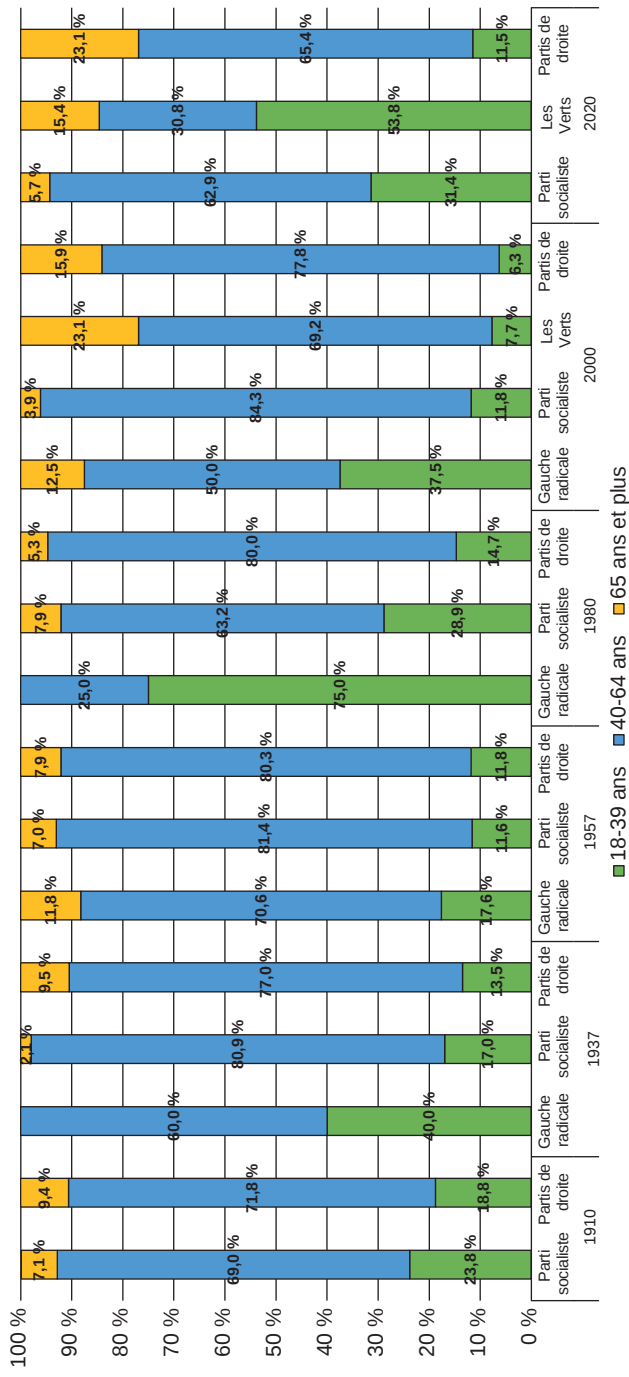
Source : Saudan (1984).

Graphique A10. Composition partisane du législatif de Lausanne en nombre de sièges, 1958-2021.



Source : Saudan (1984) et Ville de Lausanne, « Répartition des sièges du Conseil communal lausannois, dès 1950 », tableau 17.02.03, <https://www.lausanne.ch/officiel/statistique/themes/f7-politique.html>

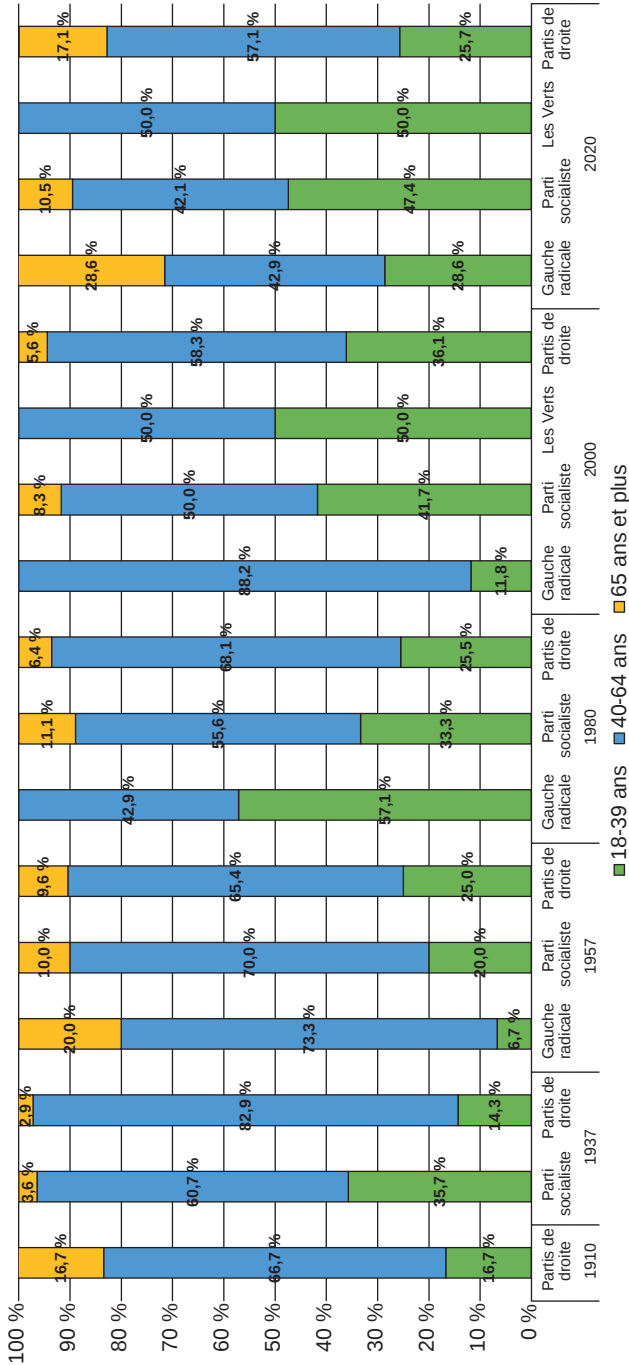
Graphique A11. Catégories d'âge des élus du législatif de Bâle-Ville, 1910-2020.



N totaux: 1910 = 127, 1937 = 136, 1957 = 133, 2000 = 135, 2020 = 100. / N Gauche radicale: 1937 = 15, 1957 = 17, 1980 = 20, 2000 = 8. / N Parti socialiste : 1910 = 42, 1937 = 47, 1957 = 43, 1980 = 38, 2000 = 51, 2020 = 35. / N Les Verts : 2000 = 13, 2020 = 13. / N Partis de droite: 1910 = 85, 1937 = 74, 1957 = 76, 1980 = 75, 2000 = 63, 2020 = 52.

Source : Base de données des élites suisses.

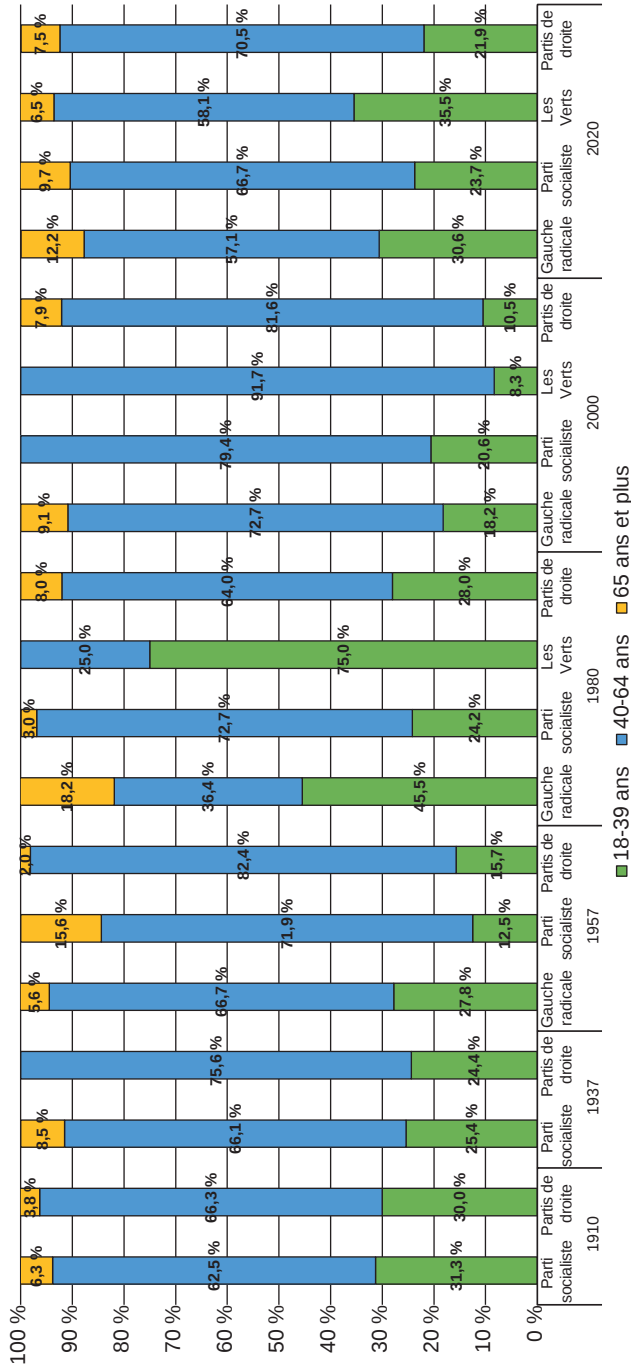
Graphique A12. Catégories d'âge des élus du législatif de Genève, 1910-2020.



N totaux : 1910 = 31, 1937 = 63, 1957 = 77, 1980 = 79, 2000 = 75, 2020 = 79. / N Gauche radicale : 1957 = 15, 1980 = 14, 2000 = 17, 2020 = 7. / N Parti socialiste : 1937 = 28, 1957 = 10, 1980 = 18, 2000 = 12, 2020 = 19. / N Les Verts : 2000 = 10, 2020 = 18. / N Partis de droite : 1910 = 30, 1937 = 35, 1957 = 52, 1980 = 47, 2000 = 36, 2020 = 35.

Source : Base de données des élites suisses.

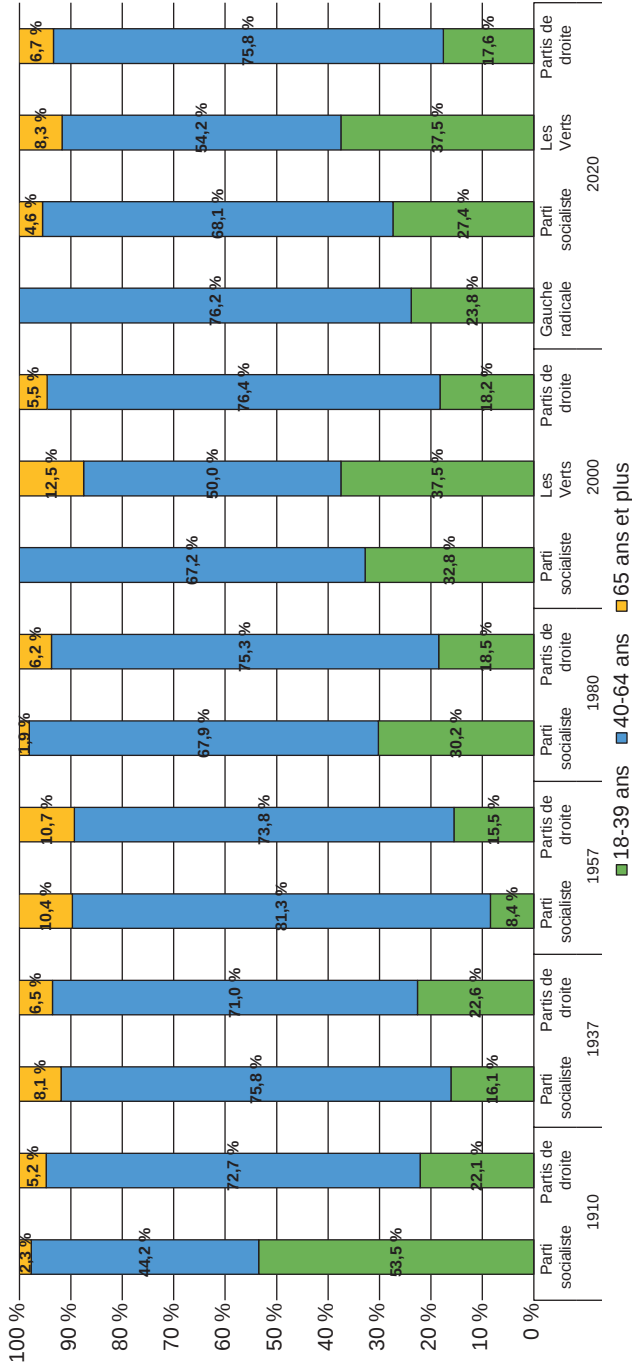
Graphique A13. Catégories d'âge des élus du législatif de Lausanne, 1910-2020.



N totaux : 1910 = 95, 1937 = 100, 1957 = 101, 1980 = 102, 2000 = 95, 2020 = 85. / N Gauche radicale : 1957 = 18, 1980 = 11, 2000 = 9. / N Parti socialiste : 1910 = 16, 1937 = 59, 1957 = 32, 1980 = 33, 2000 = 34, 2020 = 33. / N Les Verts : 1980 = 8, 2000 = 12, 2020 = 11. / N Partis de droite : 1910 = 80, 1937 = 41, 1957 = 51, 1980 = 50, 2000 = 38, 2020 = 32.

Source : Base de données des élites suisses.

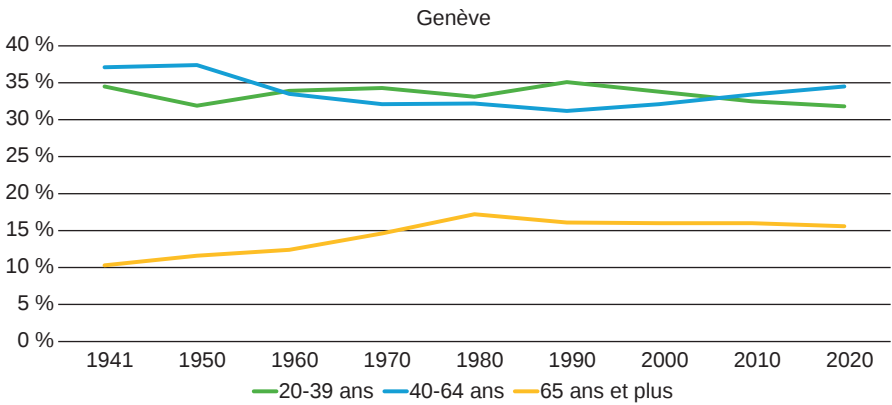
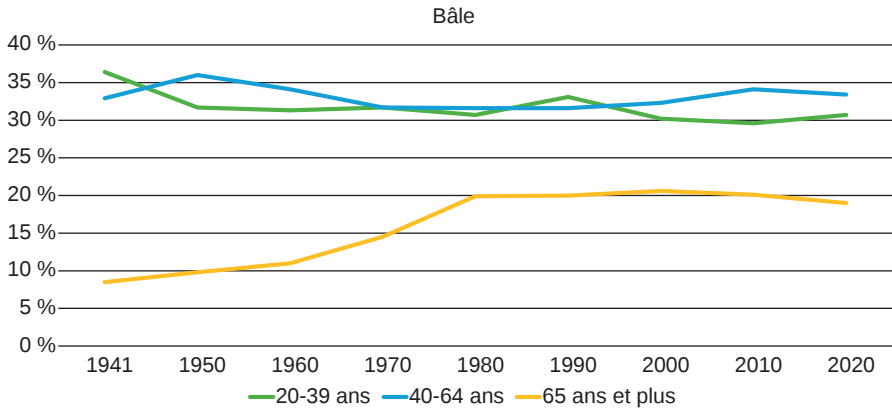
Graphique A14. Catégories d'âge des élus du législatif de Zurich, 1910-2020.



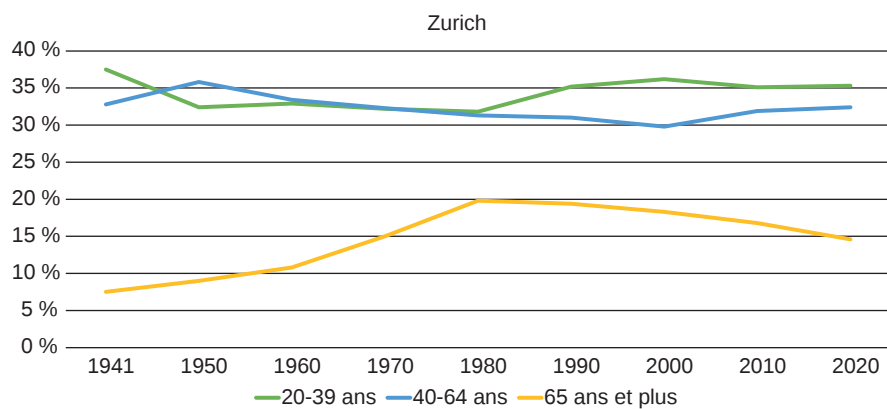
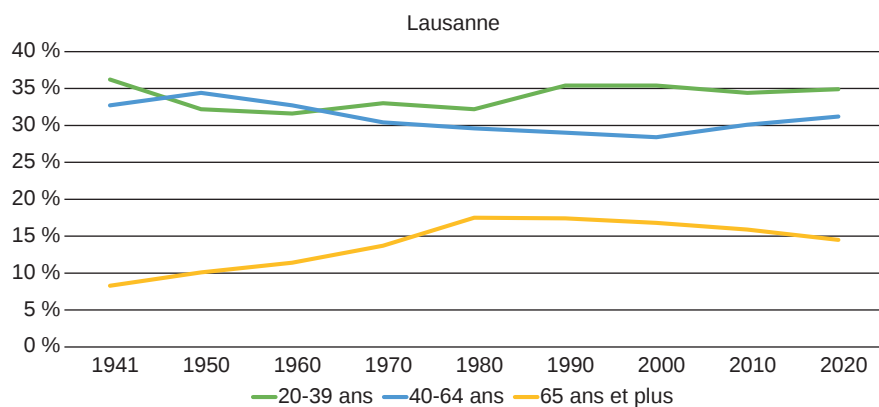
N totaux: 1910 = 120, 1937 = 124, 1957 = 132, 1980 = 137, 2000 = 143, 2020 = 124. / N Gauche radicale: 1910 = 10, / N Parti socialiste: 1910 = 43, 1937 = 62, 1957 = 48, 1980 = 53, 2000 = 58, 2020 = 43. / N Les Verts: 2000 = 8, 2020 = 16. / N Partis de droite: 1910 = 77, 1937 = 62, 1957 = 84, 1980 = 81, 2000 = 74, 2020 = 55.

Source : Base de données des élites suisses.

Graphique A15. Part des catégories d'âge à partir de 20 ans au sein de la population résidente des quatre villes, 1941-2020.

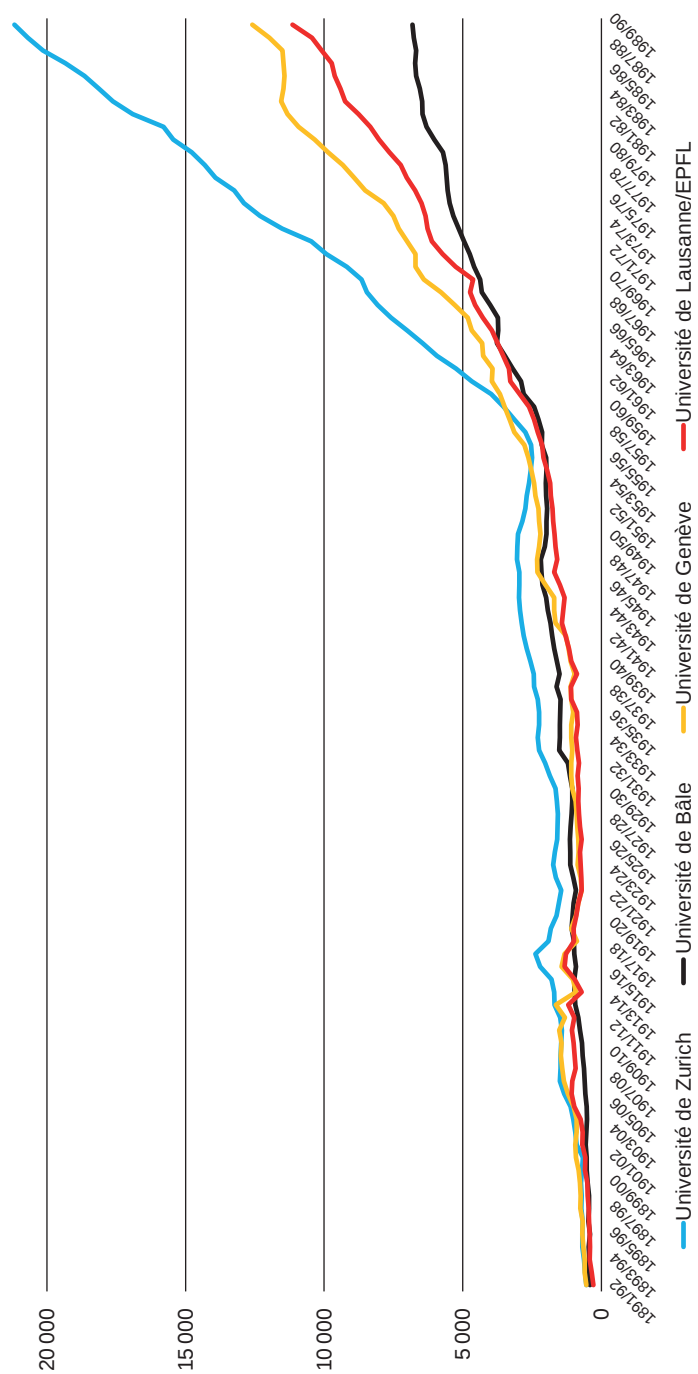


DE L'OPPOSITION AU POUVOIR



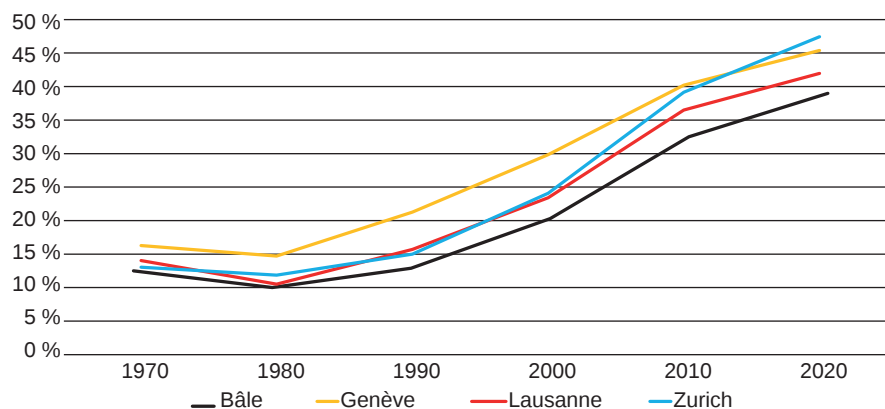
Source : Office fédéral de la statistique, « Données des recensements fédéraux de la population à partir de 1850 par commune », tableau su-f-01.01-vz1850-ge-01, <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/32067221>

Graphique A16. Nombre d'étudiants inscrits dans les universités de Zurich, Bâle, Genève et Lausanne/EPFL, 1891-1990.

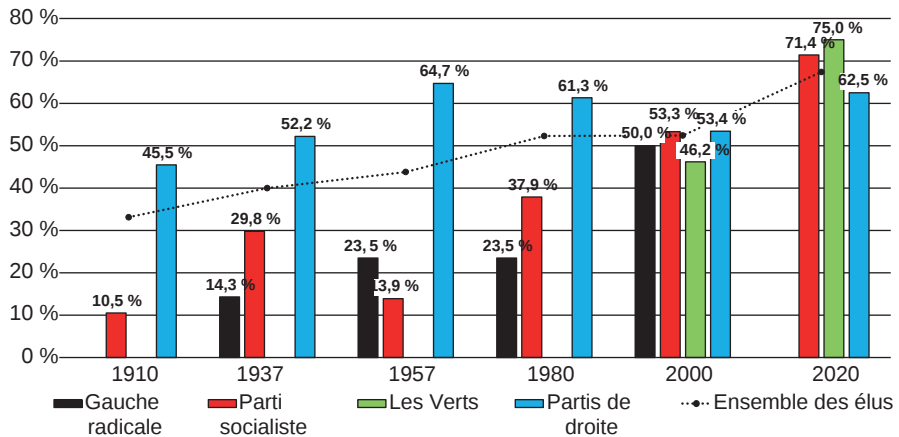


Source : Statistique historique de la Suisse (HSSO), «Étudiants par université, genre et origine, de 1891/92 à 1990/91», tableau Z.22b, <https://hssso.ch/2012/z/22b>

Graphique A17. Part de la population avec le droit de vote ayant accompli une formation tertiaire dans les quatre villes, 1970-2020.

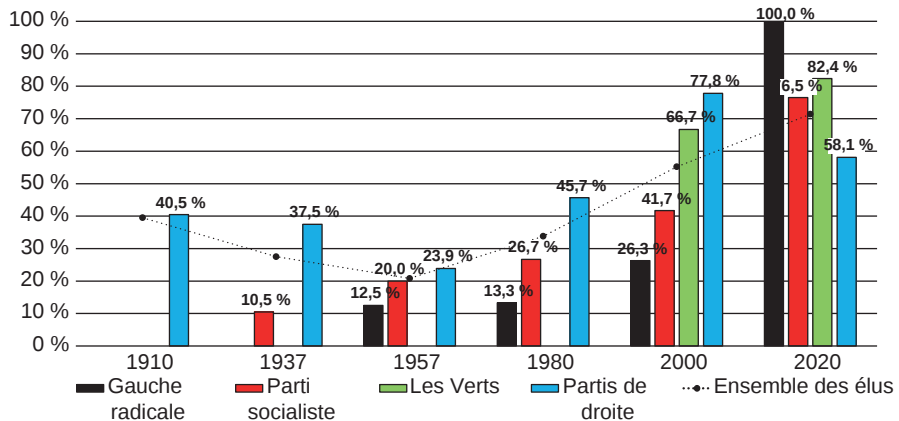


Source : Office fédéral de la statistique, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/rs/utilisateurs-utilisatrices-donnees-individuelles.html>

Graphique A18. Proportion des élus du législatif de Bâle-Ville diplômés, 1910-2020.

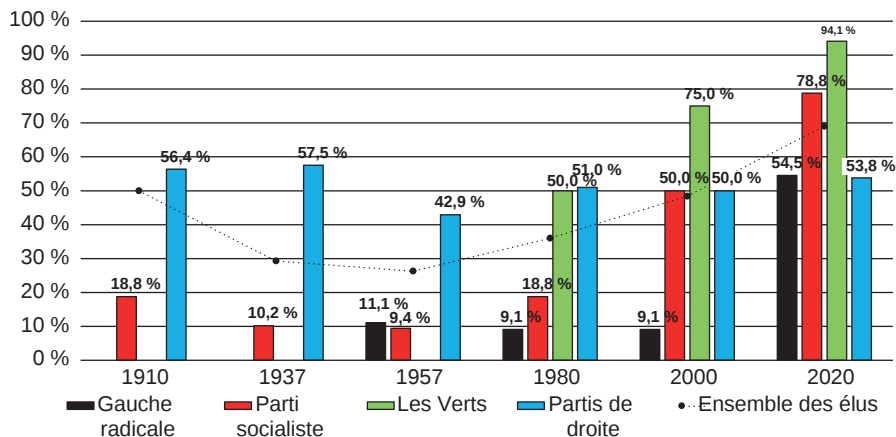
N Gauche radicale : 1937 = 14, 1957 = 17, 1980 = 16, 2000 = 8. / N Parti socialiste : 1910 = 38, 1937 = 47, 1957 = 36, 1980 = 29, 2000 = 45, 2020 = 35. / N Les Verts : 2000 = 13, 2020 = 12. / N Partis de droite : 1910 = 77, 1937 = 67, 1957 = 68, 1980 = 62, 2000 = 58, 2020 = 48. / N Ensemble des élus : 1910 = 118, 1937 = 130, 1957 = 121, 1980 = 107, 2000 = 124, 2020 = 95.

Source : Base de données des élites suisses.

Graphique A19. Proportion des élus du législatif de Genève diplômés, 1910-2020.

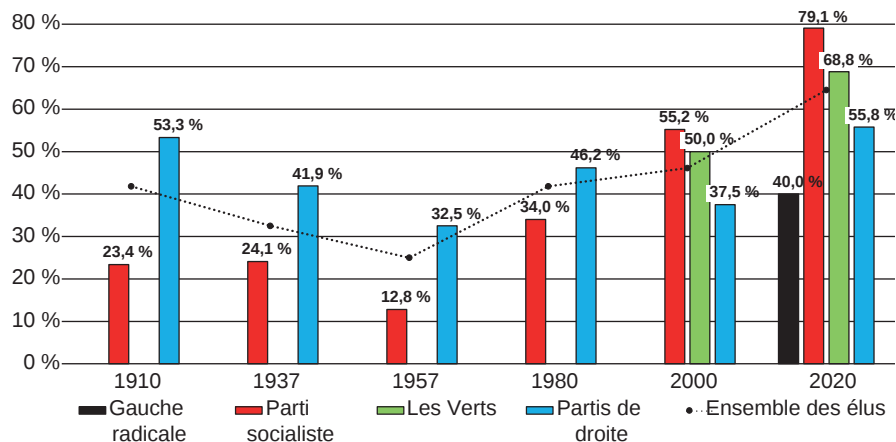
N Gauche radicale : 1957 = 16, 1980 = 15, 2000 = 19, 2020 = 5. / N Parti socialiste : 1910 = 1, 1937 = 19, 1957 = 10, 1980 = 15, 2000 = 12, 2020 = 17. / N Les Verts : 2000 = 9, 2020 = 17. / N Partis de droite : 1910 = 37, 1937 = 32, 1957 = 46, 1980 = 35, 2000 = 27, 2020 = 31. / N Ensemble des élus : 1910 = 38, 1937 = 51, 1957 = 72, 1980 = 65, 2000 = 67, 2020 = 70.

Source : Base de données des élites suisses.

Graphique A20. Proportion des élus du législatif de Lausanne diplômés, 1910-2020.

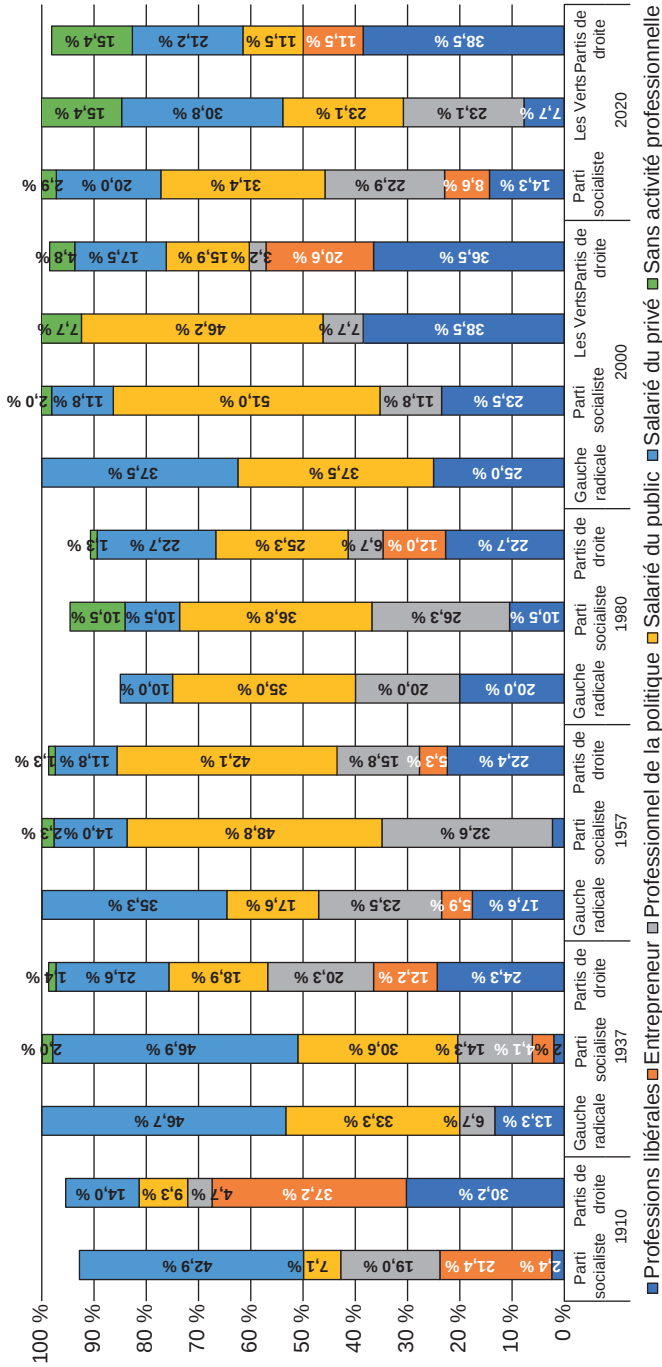
N Gauche radicale : 1957 = 18, 1980 = 11, 2000 = 11, 2020 = 11. / N Parti socialiste : 1910 = 16, 1937 = 59, 1957 = 32, 1980 = 32, 2000 = 34, 2020 = 33. / N Les Verts : 1980 = 8, 2000 = 12, 2020 = 17. / N Partis de droite : 1910 = 78, 1937 = 40, 1957 = 49, 1980 = 49, 2000 = 38, 2020 = 39. / N Ensemble des élus : 1910 = 94, 1937 = 99, 1957 = 99, 1980 = 100, 2000 = 95, 2020 = 100.

Source : Base de données des élites suisses.

Graphique A21. Proportion des élus du législatif de Zurich diplômés, 1910-2020.

N Gauche radicale : 2020 = 10. / N Parti socialiste : 1910 = 47, 1937 = 58, 1957 = 47, 1980 = 53, 2000 = 58, 2020 = 43. / N Les Verts : 2000 = 8, 2020 = 16. / N Partis de droite : 1910 = 75, 1937 = 62, 1957 = 83, 1980 = 78, 2000 = 72, 2020 = 52. / N Ensemble des élus : 1910 = 122, 1937 = 123, 1957 = 132, 1980 = 134, 2000 = 141, 2020 = 121.

Source : Base de données des élites suisses.

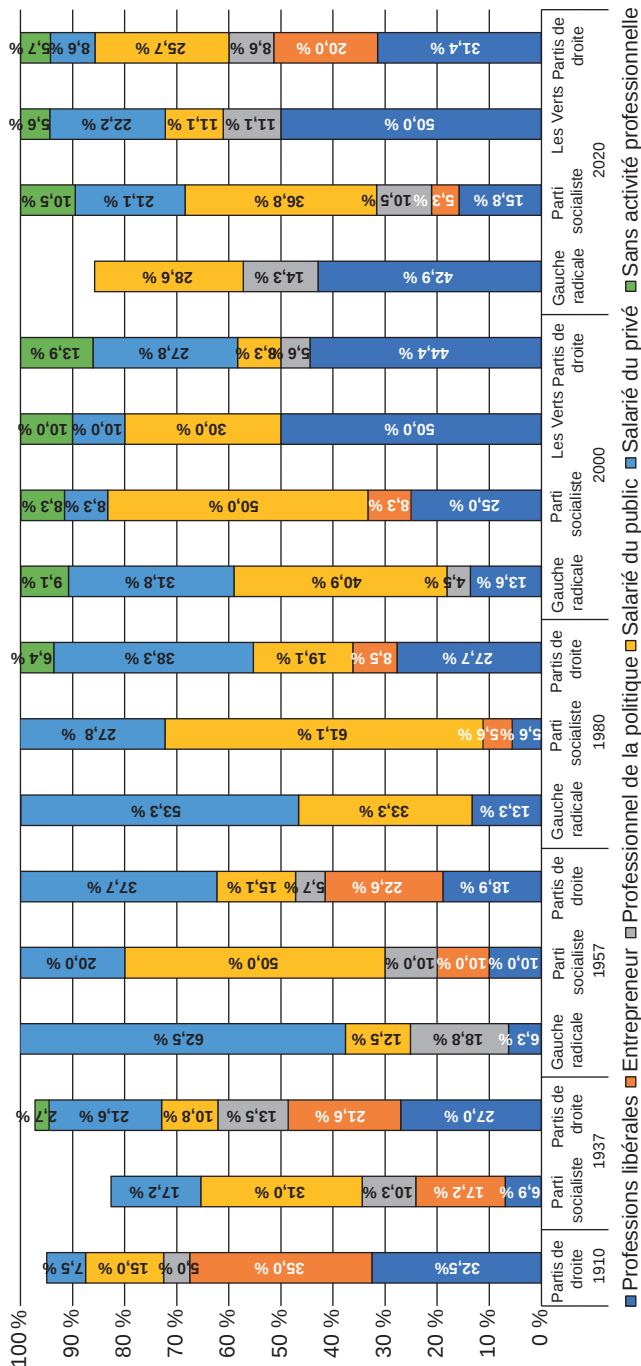
Graphique A22. Répartition des élus du législatif de Bâle-Ville parmi les catégories professionnelles entre 1910 et 2020, en %.

N totaux: 1910 = 128, 1937 = 138, 1957 = 136, 1980 = 133, 2000 = 100. / N Gauche radicale: 1937 = 15, 1957 = 17, 1980 = 20, 2000 = 8. / N Parti socialiste: 1910 = 42, 1937 = 49, 1957 = 43, 1980 = 38, 2000 = 51, 2020 = 35. / N Les Verts: 2000 = 13. / N Partis de droite: 1910 = 86, 1937 = 74, 1957 = 76, 1980 = 75, 2000 = 63, 2020 = 52.

Note. Les pourcentages manquants à 100 % représentent les données manquantes.

Source: Base de données des élites suisses.

Graphique A23. Répartition des élus du législatif de Genève parmi les catégories professionnelles entre 1910 et 2020, en %.

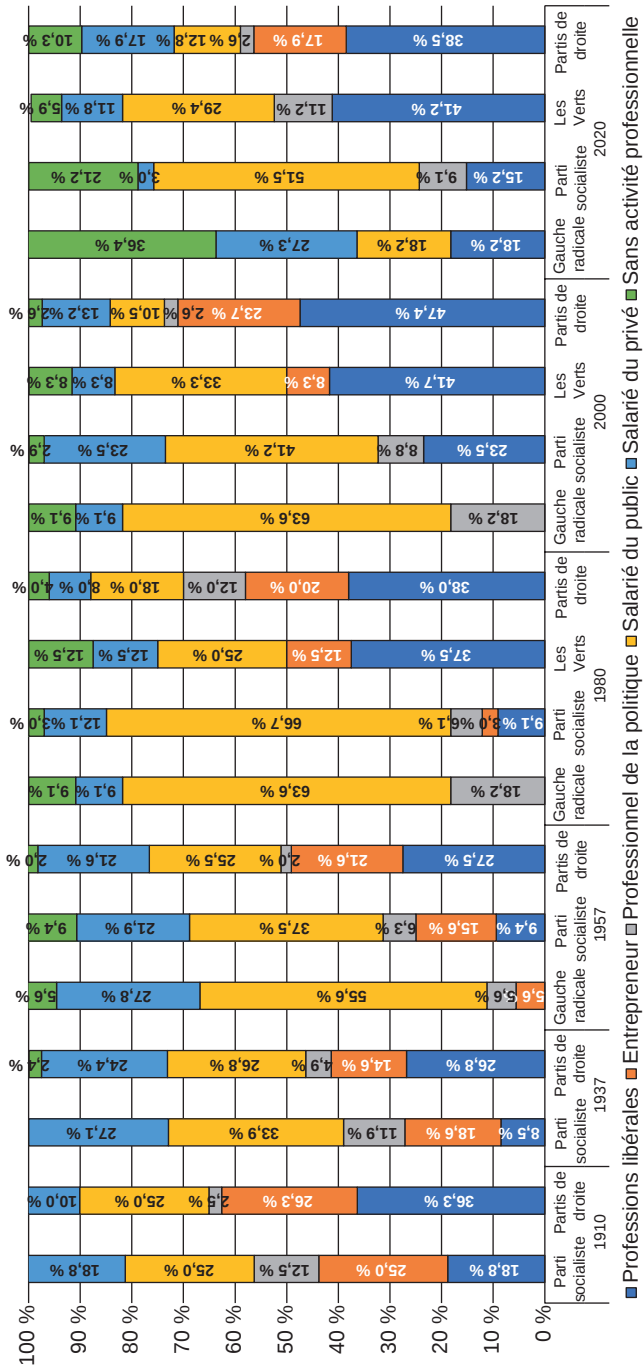


N totaux: 1910 = 40, 1937 = 66, 1957 = 79, 1980 = 80, 2000 = 80, 2020 = 79. / N Gauche radicale: 1957 = 16, 1980 = 15, 2000 = 22, 2020 = 7. N Parti socialiste: 1937 = 29, 1957 = 10, 1980 = 18, 2000 = 12, 2020 = 19. / N Les Verts: 2000 = 10, 2020 = 18. / N Partis de droite: 1910 = 40, 1937 = 37, 1957 = 53, 1980 = 47, 2000 = 36, 2020 = 35.

Note. Les pourcentages manquants à 100 % représentent les données manquantes.

Source : Base de données des élites suisses.

Graphique A24. Répartition des élus du législatif de Lausanne parmi les catégories professionnelles entre 1910 et 2020, en %.

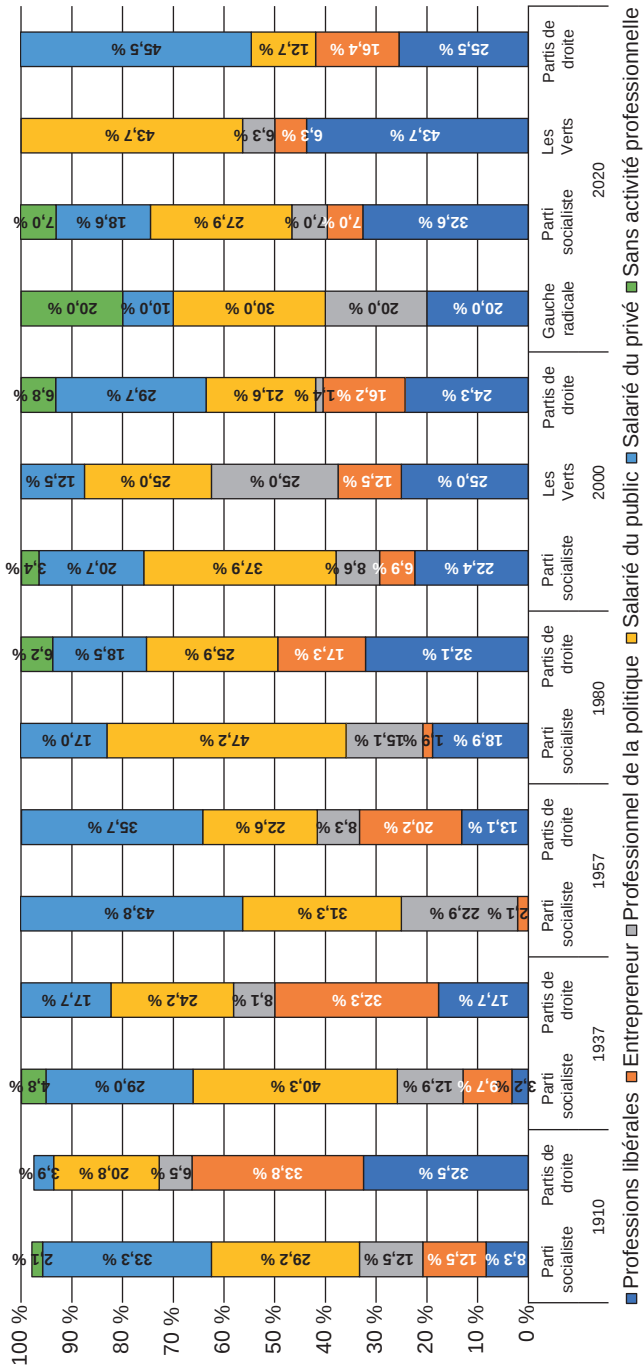


N totaux : 1910 = 96, 1937 = 100, 1957 = 101, 1980 = 102, 2000 = 95, 2020 = 100. / N Gauche radicale : 1957 = 18, 1980 = 11, 2000 = 11, 2020 = 11. / N Parti socialiste : 1910 = 16, 1937 = 59, 1957 = 32, 1980 = 33, 2000 = 34, 2020 = 33. / N Les Verts : 1980 = 8, 2000 = 12, 2020 = 17. / N Partis de droite : 1910 = 80, 1937 = 41, 1957 = 51, 1980 = 50, 2000 = 38, 2020 = 39.

Note. Les pourcentages manquants à 100 % représentent les données manquantes.

Source : Base de données des élites suisses.

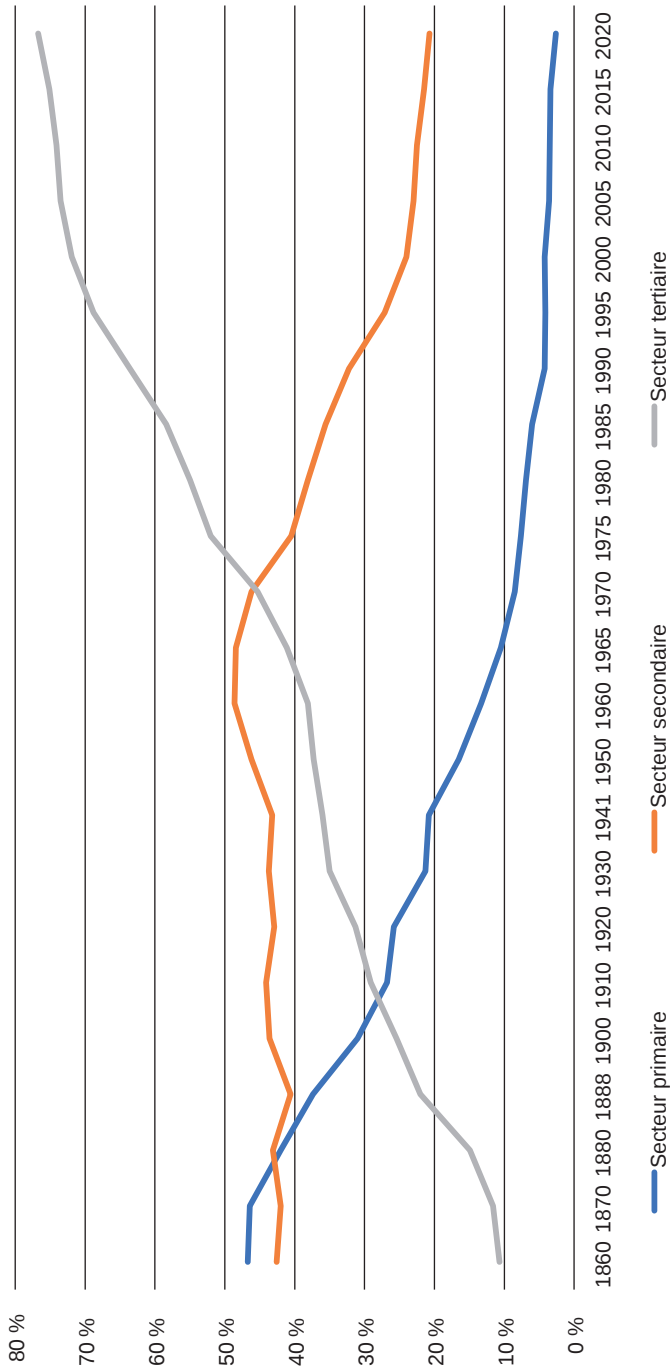
Graphique A25. Répartition des élus du législatif de Zurich parmi les catégories professionnelles entre 1910 et 2020, en %.



N totaux: 1910 = 125, 1937 = 124, 1957 = 132, 1980 = 134, 2000 = 140, 2020 = 124. / N Gauche radicale: 1910 = 10, 1937 = 62, 1957 = 48, 1980 = 53, 2000 = 58, 2020 = 43. / N Les Verts: 2000 = 8, 2020 = 16. / N Partis de droite: 1910 = 77, 1937 = 62, 1957 = 84, 1980 = 81, 2000 = 74, 2020 = 55.

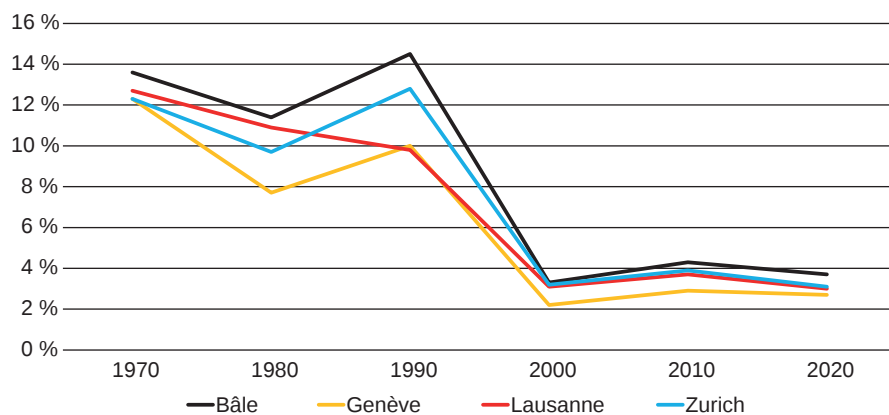
Note. Les pourcentages manquants à 100 % représentent les données manquantes.

Source : Base de données des élites suisses.

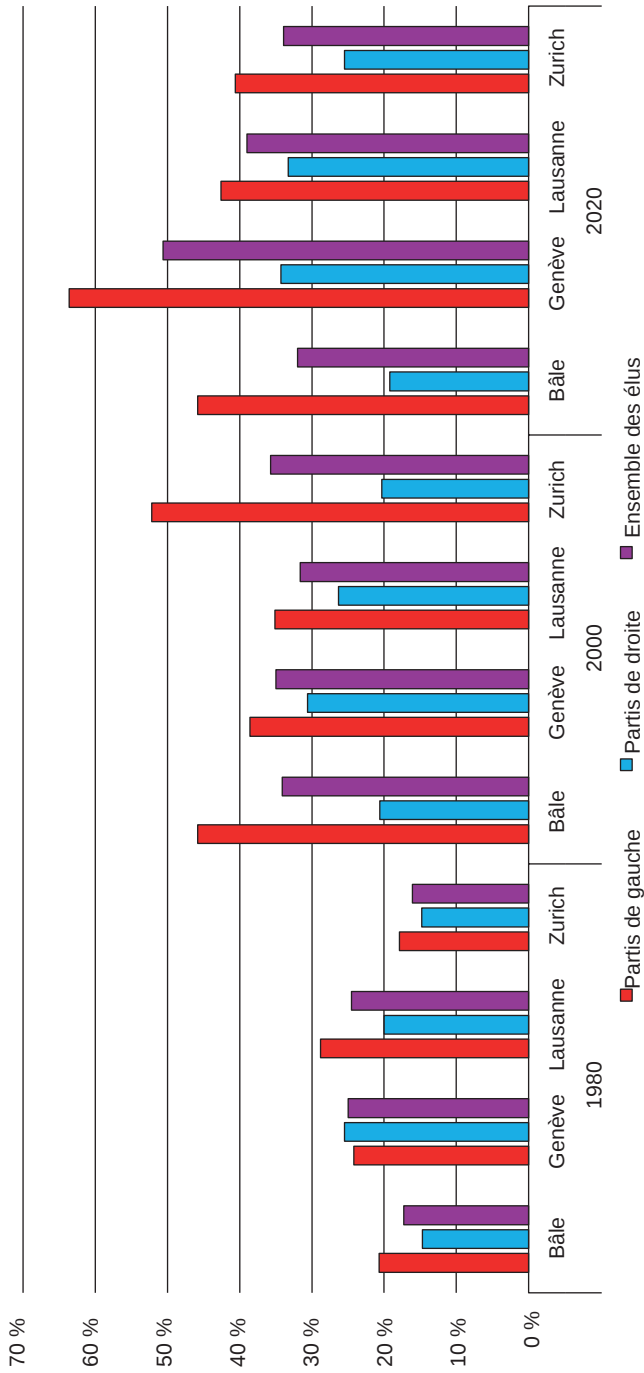
Graphique A26. Part de la population active suisse dans chaque secteur économique, 1860-2020.

Source : Office fédéral de la statistique, « Part des personnes actives occupées dans les secteurs économiques », graphique gr-f-03.02.02.04a-je, <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/32170169>

Graphique A27. Part de la population avec le droit de vote pouvant être considérée comme « travailleur de production » dans les quatre villes, 1970-2020.



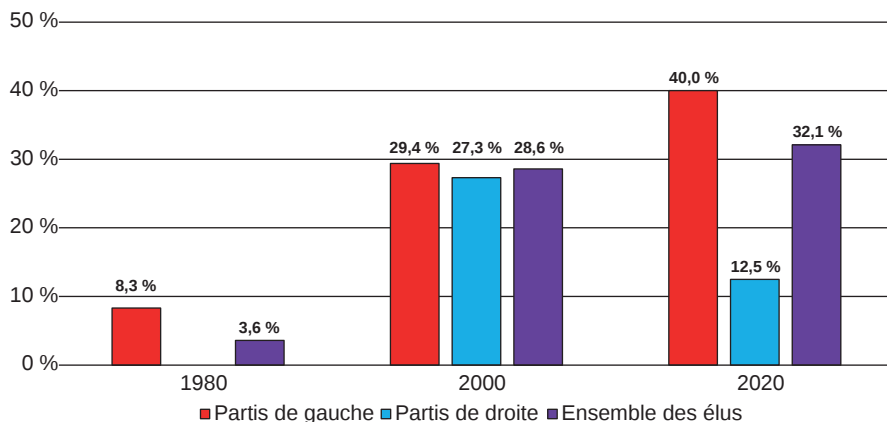
Source : Office fédéral de la statistique, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/rs/utilisateurs-utilisatrices-donnees-individuelles.html>

Graphique A28. Proportion de femmes parmi les élus des législatifs des quatre villes, 1980-2020.

N Bâle: 1980 = 133, 2000 = 135, 2020 = 100. / N Genève: 1980 = 80, 2000 = 80, 2020 = 79. / N Lausanne: 1980 = 102, 2000 = 95, 2020 = 100. / N Zurich: 1980 = 137, 2000 = 143, 2020 = 124.

Source : Base de données des élites suisse.

Graphique A29. Proportion de femmes parmi les élus des exécutifs des quatre villes, 1980-2020.



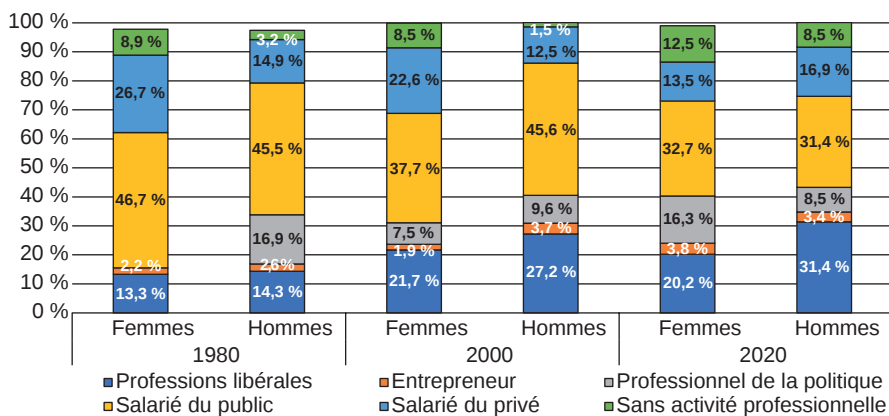
N Partis de gauche : 1980 = 12, 2000 = 17, 2020 = 20.

N Partis de droite : 1980 = 16, 2000 = 11, 2020 = 8.

N Ensemble des élus : 1980 = 28, 2000 = 28, 2020 = 28.

Source : Base de données des élites suisses.

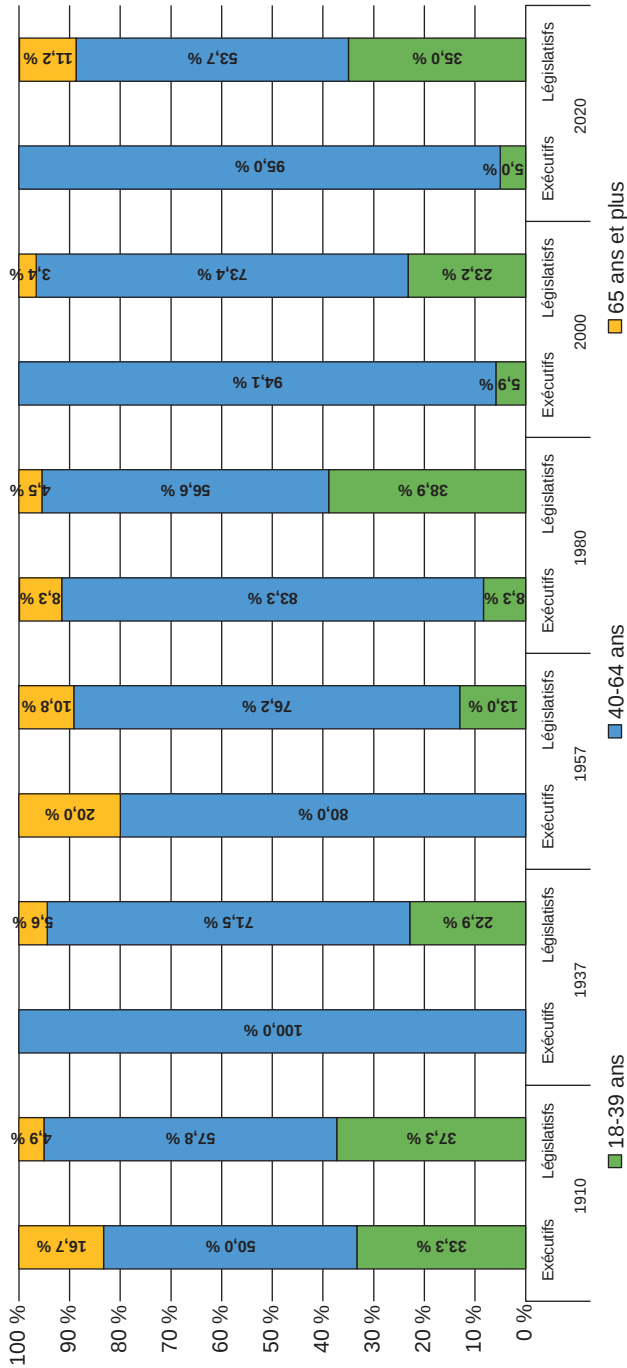
Graphique A30. Répartition des femmes et hommes de gauche des législatifs des quatre villes parmi les catégories professionnelles entre 1980 et 2020, en %.



N totaux : 1980 = 199, 2000 = 242, 2020 = 222. / N Femmes : 1980 = 45, 2000 = 106, 2020 = 104. / N Hommes : 1980 = 154, 2000 = 136, 2020 = 118.

Note. Les pourcentages manquants à 100 % représentent les données manquantes.

Source : Base de données des élites suisses.

Graphique A31. Catégories d'âge des élus de gauche des exécutifs et législatifs des quatre villes, 1910-2020.

N Exécutifs: 1910 = 6, 1937 = 14, 1957 = 10, 1980 = 12, 2000 = 17, 2020 = 20.

N Législatifs: 1910 = 102, 1937 = 214, 1957 = 185, 1980 = 198, 2000 = 237, 2020 = 214.

Source : Base de données des élites suisses.

Liste des tableaux

Tableau 1. Échantillon des élus des exécutifs et législatifs des quatre villes, 1910-2020.....	46
Tableau 2. Échantillon des élus de gauche des exécutifs et législatifs des quatre villes, 1910-2020.....	48
Tableau 3. Échantillon des élus des exécutifs et législatifs des cantons de Genève, Vaud et Zurich, 1910-2020	50
Tableau 4. Indicateurs retenus pour l'établissement de la biographie collective	55
Tableau 5. Codage des partis politiques présents dans les quatre villes aux dates clés	56
Tableau 6. Classifications utilisées pour le codage des professions	60
Tableau 7. Intérêts représentés par les partis politiques locaux entre la fin du xix ^e et le début du xx ^e siècle	78
Tableau 8. Âge moyen des élus des législatifs des quatre villes, 1910-1957	134
Tableau 9. Âge moyen des élus des législatifs cantonaux de Genève, Vaud, Zurich et de l'Assemblée fédérale, 1910-1957	135
Tableau 10. Âge moyen des élus des exécutifs et législatifs des quatre villes, 1910-1957	156
Tableau 11. Carrière type d'un municipal de gauche dans les quatre villes, 1910-1957	176
Tableau 12. Comparatif des politiques mises en place durant l'entre-deux-guerres par les majorités de gauche dans les villes de Zurich, Bâle et Lausanne et dans le canton de Genève	204
Tableau 13. Évolution de la population résidante des quatre villes entre 1960 et 2020, en nombre d'habitants	215
Tableau 14. Âge moyen des élus des législatifs des quatre villes, 1957-2020	255
Tableau 15. Âge moyen des élus des législatifs cantonaux de Genève, Vaud, Zurich et de l'Assemblée fédérale, 1980-2020	256

Tableau 16. Âge moyen des élus des exécutifs et législatifs des quatre villes, 1957-2020	286
Tableau 17. Carrière type d'un municipal de gauche dans les quatre villes, 1980-2020	302
Tableau 18. Quelques politiques emblématiques de la nouvelle gauche urbaine dans les quatre villes	320
Tableau 19. Profil dominant des élus de gauche dans les législatifs, 1910-2020	329
Tableau 20. Profil dominant des élus de gauche dans les exécutifs, 1910-2020	332
Tableau A1. Partis politiques à Bâle-Ville, Genève, Lausanne et Zurich, 1890-2025	388
Tableau A2. Âge moyen des élus du législatif de Bâle-Ville, 1910-2020.....	397
Tableau A3. Âge moyen des élus du législatif de Genève, 1910-2020	397
Tableau A4. Âge moyen des élus du législatif de Lausanne, 1910-2020.....	398
Tableau A5. Âge moyen des élus du législatif de Zurich, 1910-2020.....	398

Liste des graphiques

Graphique 1. Composition partisane de l'exécutif de Zurich en nombre de sièges, 1898-1954.....	109
Graphique 2. Composition partisane de l'exécutif de Bâle-Ville en nombre de sièges, 1899-1956.....	112
Graphique 3. Composition partisane de l'exécutif de Genève en nombre de sièges, 1898-1955.....	115
Graphique 4. Composition partisane de l'exécutif de Lausanne en nombre de sièges, 1898-1954.....	119
Graphique 5. Catégories d'âge des élus des législatifs des quatre villes entre 1910 et 1957, en %	137
Graphique 6. Proportion des élus des législatifs des quatre villes avec un diplôme universitaire entre 1910 et 1957, en %.....	140
Graphique 7. Proportion des élus de gauche des législatifs cantonaux et communaux de Genève, Vaud/Lausanne et Zurich avec un diplôme universitaire entre 1910 et 1957, en %	142
Graphique 8. Répartition des élus des législatifs des quatre villes selon leur catégorie professionnelle entre 1910 et 1957, en %	147
Graphique 9. Répartition des élus des législatifs des quatre villes selon leur catégorie du schéma de classe de Oesch (2006) entre 1910 et 1957, en %	149
Graphique 10. Répartition des élus de gauche des législatifs des quatre villes au sein des sous-catégories « salarié du public » entre 1910 et 1957, en %	151
Graphique 11. Répartition des élus de gauche des législatifs des quatre villes au sein des sous-catégories « professionnel de la politique » entre 1910 et 1957, en %	153
Graphique 12. Proportion des élus des exécutifs et législatifs des quatre villes avec un diplôme universitaire entre 1910 et 1957, en %	158
Graphique 13. Répartition des élus de gauche des exécutifs des quatre villes selon leur origine sociale entre 1910 et 1957, en %	159
Graphique 14. Répartition des élus de gauche des exécutifs et législatifs des quatre villes selon leur catégorie professionnelle entre 1910 et 1957, en %	162

Graphique 15. Carrière politique des municipaux socialistes des quatre villes, 1910-1957	168
Graphique 16. Composition partisane de l'exécutif de Zurich en nombre de sièges, 1958-2022.....	231
Graphique 17. Composition partisane de l'exécutif de Bâle-Ville en nombre de sièges, 1960-2025.....	234
Graphique 18. Composition partisane de l'exécutif de Genève en nombre de sièges, 1959-2025.....	237
Graphique 19. Composition partisane de l'exécutif de Lausanne en nombre de sièges, 1958-2021	240
Graphique 20. Catégories d'âge des élus des législatifs des quatre villes entre 1980 et 2020, en %	259
Graphique 21. Proportion des élus des législatifs des quatre villes avec un diplôme universitaire entre 1980 et 2020, en %.....	261
Graphique 22. Proportion des élus de gauche des législatifs cantonaux et communaux de Genève, Vaud/Lausanne et Zurich avec un diplôme universitaire entre 1980 et 2020, en %	265
Graphique 23. Répartition des élus des législatifs des quatre villes selon leur catégorie professionnelle entre 1980 et 2020, en %	267
Graphique 24. Répartition des élus de gauche des législatifs des quatre villes selon leur catégorie du schéma de classe de Oesch (2006) entre 1980 et 2020, en %	270
Graphique 25. Répartition des élus de droite des législatifs des quatre villes selon leur catégorie du schéma de classe de Oesch (2006) entre 1980 et 2020, en %	272
Graphique 26. Répartition des élus de gauche des législatifs des quatre villes au sein des sous-catégories « salarié du public » entre 1980 et 2020, en %	274
Graphique 27. Répartition des élus de gauche des législatifs des quatre villes au sein des sous-catégories « professionnel de la politique » entre 1980 et 2020, en %.....	277
Graphique 28. Proportion de femmes dans les législatifs des quatre villes entre 1980 et 2020, en %	279
Graphique 29. Répartition des femmes et hommes de gauche des législatifs des quatre villes au sein des sous-catégories professionnelles « salarié du public » entre 1980 et 2020, en %.....	283
Graphique 30. Proportion des élus des exécutifs et législatifs des quatre villes avec un diplôme universitaire entre 1980 et 2020, en %.....	287

Graphique 31. Répartition des élus de gauche des exécutifs et législatifs des quatre villes selon leur catégorie professionnelle entre 1980 et 2020, en %	291
Graphique 32. Carrière politique des municipaux de gauche des quatre villes, 1980-2020	296
Graphique A1. Proportion de sièges des partis de gauche dans les exécutifs des quatre villes, 1890-2025	399
Graphique A2. Proportion de sièges des partis de gauche dans les législatifs des quatre villes, 1902-2025	400
Graphique A3. Composition partisane du législatif de Zurich en nombre de sièges, 1898-1954.....	401
Graphique A4. Composition partisane du législatif de Zurich en nombre de sièges, 1958-2022.....	402
Graphique A5. Composition partisane du législatif de Bâle-Ville en nombre de sièges, 1902-1956.....	403
Graphique A6. Composition partisane du législatif de Bâle-Ville en nombre de sièges, 1960-2024.....	404
Graphique A7. Composition partisane du législatif de Genève en nombre de sièges, 1902-1955.....	405
Graphique A8. Composition partisane du législatif de Genève en nombre de sièges, 1959-2025.....	406
Graphique A9. Composition partisane du législatif de Lausanne en nombre de sièges, 1898-1954.....	407
Graphique A10. Composition partisane du législatif de Lausanne en nombre de sièges, 1958-2021.....	408
Graphique A11. Catégories d'âge des élus du législatif de Bâle-Ville, 1910-2020	409
Graphique A12. Catégories d'âge des élus du législatif de Genève, 1910-2020	410
Graphique A13. Catégories d'âge des élus du législatif de Lausanne, 1910-2020	411
Graphique A14. Catégories d'âge des élus du législatif de Zurich, 1910-2020	412
Graphique A15. Part des catégories d'âge à partir de 20 ans au sein de la population résidante des quatre villes, 1941-2020.....	413
Graphique A16. Nombre d'étudiants inscrits dans les universités de Zurich, Bâle, Genève et Lausanne/EPFL, 1891-1990.....	415

Graphique A17. Part de la population avec le droit de vote ayant accompli une formation tertiaire dans les quatre villes, 1970-2020	416
Graphique A18. Proportion des élus du législatif de Bâle-Ville diplômés, 1910-2020	417
Graphique A19. Proportion des élus du législatif de Genève diplômés, 1910-2020	417
Graphique A20. Proportion des élus du législatif de Lausanne diplômés, 1910-2020	418
Graphique A21. Proportion des élus du législatif de Zurich diplômés, 1910-2020	418
Graphique A22. Répartition des élus du législatif de Bâle-Ville parmi les catégories professionnelles entre 1910 et 2020, en %	419
Graphique A23. Répartition des élus du législatif de Genève parmi les catégories professionnelles entre 1910 et 2020, en %	420
Graphique A24. Répartition des élus du législatif de Lausanne parmi les catégories professionnelles entre 1910 et 2020, en %	421
Graphique A25. Répartition des élus du législatif de Zurich parmi les catégories professionnelles entre 1910 et 2020, en %	422
Graphique A26. Part de la population active suisse dans chaque secteur économique, 1860-2020.....	423
Graphique A27. Part de la population avec le droit de vote pouvant être considérée comme «travailleur de production» dans les quatre villes, 1970-2020	424
Graphique A28. Proportion de femmes parmi les élus des législatifs des quatre villes, 1980-2020	425
Graphique A29. Proportion de femmes parmi les élus des exécutifs des quatre villes, 1980-2020	426
Graphique A30. Répartition des femmes et hommes de gauche des législatifs des quatre villes parmi les catégories professionnelles entre 1980 et 2020, en %	426
Graphique A31. Catégories d'âge des élus de gauche des exécutifs et législatifs des quatre villes, 1910-2020	427

Liste des figures

Figure 1. Schéma d'analyse : contexte, évolution du profil socio-professionnel et réalisations des élus de gauche	36
Figure 2. Schéma de la constitution de la nouvelle gauche urbaine en Suisse	224
Figure 3. Affiche électorale « Vivre sa ville » produite par le Parti socialiste genevois pour les élections municipales de 1983	245

Liste des encadrés

Encadré 1. Deux grèves générales locales : Vaud en 1907 et Zurich en 1912.....	87
Encadré 2. Les systèmes électoraux.....	106
Encadré 3. Quelques représentants de l'avant-garde intellectuelle socialiste de 1910.....	143
Encadré 4. Quelques municipaux socialistes durant la période du socialisme municipal.....	160
Encadré 5. De la Municipalité au Conseil fédéral : trois exemples de municipaux socialistes en 1957	166
Encadré 6. Edgar Milhaud (1873-1964), l'instigateur d'un réseau international pour le développement des services publics	183
Encadré 7. Paul Pflüger (1865-1947), le père du socialisme municipal en Suisse.....	188
Encadré 8. Le retour dans l'opposition de la gauche urbaine à partir des années 1950	211
Encadré 9. L'introduction tardive du droit de vote et d'éligibilité des femmes en Suisse.....	227
Encadré 10. Quelques représentants d'une nouvelle génération d'élus de gauche politisés à la suite des événements de Mai 68	257
Encadré 11. Quelques femmes politiques de la nouvelle gauche urbaine qui débutent leur carrière à l'échelon local.....	281
Encadré 12. Les présidents des exécutifs des quatre villes en 2020	288

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	7
LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
CHAPITRE 1 REVUE DE LA LITTÉRATURE ET QUESTIONS DE RECHERCHE	17
1.1 Revue de la littérature	18
1.1.1 Sociologie des élites et élites politiques.....	19
1.1.2 L'avènement d'une contre-élite de gauche issue du mouvement ouvrier: l'âge d'or du socialisme municipal durant l'entre-deux-guerres	24
1.1.3 Une élite de gauche renouvelée: la nouvelle gauche urbaine prend le pouvoir dans les grandes villes durant les années 1990	27
1.2 Questions de recherche.....	30
1.2.1 Quelles sont les conditions propices à l'émergence puis aux succès électoraux de la gauche urbaine ?	30
1.2.2 Caractéristiques socio-professionnelles des élus : de l'ouvrier au spécialiste socio-culturel ?	31
1.2.3 Exécutifs et législatifs : une hiérarchie parmi les élus ?	33
1.2.4 Carrière politique et cumul des mandats : quelles évolutions ?	33
1.2.5 Les réalisations de la gauche urbaine comme reflet du profil sociologique de ses élus ?	34
1.3 Schéma d'analyse	35
CHAPITRE 2 MÉTHODE ET DONNÉES	39
2.1 Projet Sinergia sur les élites locales et choix des villes et des dates.....	40
2.2 L'analyse des caractéristiques socio-professionnelles des élus de gauche	43
2.2.1 L'approche prosopographique.....	44
2.2.2 Présentation de l'échantillon et de la récolte des données	45
2.2.3 Indicateurs sélectionnés.....	54
2.3 L'analyse de l'émergence, des succès électoraux et des réalisations de la gauche urbaine	62

PREMIÈRE PARTIE

DE L'ÉMERGENCE D'UNE CONTRE-ÉLITE DE GAUCHE AUX EXPÉRIENCES DU SOCIALISME MUNICIPAL

CHAPITRE 3 L'ESSOR DE LA GAUCHE URBAINE : CRÉATION DES STRUCTURES DE REPRÉSENTATION POLITIQUE ET PREMIÈRE ACCESSION AU POUVOIR DANS LES VILLES.....	67
3.1 Le développement du mouvement ouvrier dans les villes au XIX ^e et au début du XX ^e siècle	69
3.1.1 Les grandes familles patriciennes maintiennent leurs prérogatives sur le pouvoir politique durant le XIX ^e siècle	70
3.1.2 La construction des structures de représentation politique du mouvement ouvrier et la création des partis socialistes locaux	79
3.1.3 Les villes comme épiscopes des conflits sociaux : recours aux grèves	86
3.2 La prise du pouvoir dans les villes dans un contexte économique et politique délétère	92
3.2.1 Scissions communistes, premiers succès d'envergure et réorientation idéologique du PSS	92
3.2.2 Une polarisation politique sans précédent : la gauche urbaine aux portes du pouvoir durant les années 1930	97
3.3 Évolution des rapports de force partisans durant la première moitié du XX ^e siècle	105
3.3.1 Zurich : un fief du mouvement ouvrier dominé par les socialistes de 1928 à 1949	107
3.3.2 Bâle-Ville : les partis de droite entravés par une alliance entre socialistes et communistes	110
3.3.3 Genève : une « entente nationale » des partis de droite qui résiste malgré la parenthèse socialiste cantonale des années 1930	114
3.3.4 Lausanne : la citadelle libérale-radical se fissure à deux reprises en 1934 et en 1946	117
3.3.5 Retour synthétique : de la lutte entre libéraux et radicaux à la prise de pouvoir dans les villes par les partis de gauche	120
CHAPITRE 4 LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES ÉLUS DE LA GAUCHE URBAINE (1910-1957)	123
4.1 Le pouvoir local urbain en Suisse	124
4.1.1 Les institutions politiques représentatives	125
4.1.2 Les partis politiques	129

4.2 Des ouvriers accèdent au pouvoir législatif des villes	131
4.2.1 Âge des élus : du jeune novice au politicien chevronné	132
4.2.2 Formation des élus : ouvriers ou avant-garde intellectuelle ?	138
4.2.3 Profession des élus : la forte présence des travailleurs manuels	145
4.2.4 Zoom sur les salariés du public et les professionnels de la politique	150
4.3 Une élite « de premier rang » dans les exécutifs ?	155
4.3.1 Âge, formation et profession : l'émergence d'une élite socialiste	155
4.3.2 Carrière politique : des acteurs cumulards	163
 CHAPITRE 5 LE SOCIALISME MUNICIPAL :	
LES VILLES SUISSES COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATIONS	
ET DE DÉBATS	179
5.1 Le socialisme municipal : principes généraux et développement dans les villes européennes et suisses	180
5.1.1 Le développement du socialisme municipal en Europe	181
5.1.2 Le développement du socialisme municipal en Suisse	185
5.2 L'exercice du pouvoir et les réalisations des partis de gauche dans les villes suisses durant l'entre-deux-guerres	189
5.2.1 La « Zurich rouge » : un soutien aux coopératives de logement et des mesures pour combattre les effets de la crise économique	190
5.2.2 La « Bâle rouge » : un compromis social qui permet le lancement de grands travaux	194
5.2.3 La « Lausanne rouge » : un renforcement de la politique sociale et le lancement de grands travaux	197
5.2.4 La « Genève rouge » : un Conseil d'État socialiste aux actions entravées	200
5.3 Un socialisme municipal de crise ?	203

DEUXIÈME PARTIE

LA NOUVELLE GAUCHE URBAINE : DE LA CONTESTATION ÉTUDIANTE AUX EXÉCUTIFS DES VILLES

CHAPITRE 6 UNE GAUCHE URBAINE RECOMPOSÉE :	
TRANSFORMATIONS DANS LES VILLES ET RECONFIGURATION	
DES RAPPORTS DE FORCE POLITIQUES	209
6.1 Des villes en mutation et une gauche urbaine qui s'adapte	212
6.1.1 Les villes en proie à des changements structurels : tertiarisation de la structure de l'emploi, suburbanisation et « crise urbaine »	212

6.1.2 Les nouveaux mouvements sociaux : terreau idéologique d'une gauche urbaine renouvelée	215
6.1.3 Un électorat transformé et l'émergence d'une nouvelle gauche urbaine	221
6.2 Évolution des rapports de force partisans entre la deuxième moitié du xx ^e siècle et le début des années 2020	226
6.2.1 Zurich : de la domination du centre droit à l'exercice du pouvoir par des coalitions de gauche	228
6.2.2 Bâle-Ville : une alternance du pouvoir entre la droite et la gauche	232
6.2.3 Genève : la gauche devient majoritaire dans les années 1990	235
6.2.4 Lausanne : le Parti radical-démocratique perd sa prédominance en faveur de coalitions de gauche menées par le Parti socialiste	238
6.3 Renouveau des thématiques électorales : zoom sur les campagnes du Parti socialiste à Genève et Lausanne (1981-1995)	241
6.3.1 Les nouvelles thématiques électorales mises à l'agenda par le Parti socialiste	242
6.3.2 La qualité de vie avant tout	246
CHAPITRE 7 LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES ÉLUS DE LA NOUVELLE GAUCHE URBAINE (1980-2020)	251
7.1 Une élite politique de gauche renouvelée dans les législatifs	253
7.1.1 Âge des élus : une nouvelle génération arrive au pouvoir	253
7.1.2 Formation des élus : un processus d'académisation	260
7.1.3 Professions des élus : vers un statut social plus élevé	265
7.1.4 Focus sur les salariés du public et les professionnels de la politique	273
7.1.5 L'arrivée des femmes dans les parlements : un profil initialement différent ?	278
7.2 Les élus des exécutifs : une nouvelle oligarchie ?	284
7.2.1 Âge, formation et profession : la consolidation d'une élite de gauche de premier rang	284
7.2.2 Carrière politique : vers une fin des cumuls ?	292
CHAPITRE 8 LES « CLÉS DU SUCCÈS » DE LA NOUVELLE GAUCHE URBAINE DANS LES VILLES SUISSES DEPUIS LES ANNÉES 1990	305
8.1 Entre attractivité et cohésion sociale : focus sur quatre politiques de la nouvelle gauche urbaine dans les villes suisses	307

TABLE DES MATIÈRES

8.1.1 Zurich : une politique sociale marquée par la réactivation du soutien aux coopératives de logement.....	308
8.1.2 Bâle : favoriser la mobilité douce afin de créer un cadre de vie attrayant.....	311
8.1.3 Lausanne : le développement de la marque « capitale olympique » comme politique d'attractivité sportive	313
8.1.4 Genève : le soutien à des institutions culturelles qui permettent le rayonnement de la ville	316
8.2 Un renouveau des villes suisses sous l'impulsion de la nouvelle gauche urbaine	319
CONCLUSION	325
La longue marche vers le pouvoir	326
Les mutations des caractéristiques socio-professionnelles des élus de gauche.....	328
Des dynamiques d'oligarchisation ?	331
Les réalisations des élus de gauche	334
Les différences et les similitudes entre les deux périodes de domination de la gauche urbaine	336
Les villes suisses en perspective comparative.....	337
Limites et ouvertures.....	339
BIBLIOGRAPHIE	343
ANNEXES	387
LISTE DES TABLEAUX	429
LISTE DES GRAPHIQUES	431
LISTE DES FIGURES.....	435
LISTE DES ENCADRÉS	437

Achevé d'imprimer

en février 2026

pour le compte des Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Anne Berthelley

Célébrée pour ses montagnes, ses montres, son chocolat ou encore la prospérité de sa place financière, la Suisse recèle une autre facette moins connue : ses grandes villes, véritables bastions des partis de gauche. Dans un pays où les institutions politiques fédérales ont toujours été dominées par les partis de droite et les milieux économiques, les principaux centres urbains sont passés à deux reprises sous gouvernance de gauche.

La première vague survient durant l'entre-deux-guerres, lorsque des municipalités dites « rouges » mettent en œuvre un ensemble de réformes sociales connu sous le nom de « socialisme municipal ». La seconde débute dans les années 1990, avec l'installation durable au pouvoir de coalitions roses-vertes.

En se concentrant sur Bâle, Genève, Lausanne et Zurich, ce livre retrace l'ascension et l'ancrage de la gauche urbaine helvétique. Il analyse les contextes qui ont permis à celle-ci de conquérir, à deux reprises, la direction des grandes villes. Il explore l'évolution du profil socio-professionnel de ses élus tout au long du xx^e siècle et revient sur les politiques mises en œuvre par ces forces politiques, désormais actrices incontournables du pouvoir urbain en Suisse.



Baptiste Antoniazza est politologue et historien, chercheur post-doctorant au Département d'histoire à l'Université de Zurich et membre associé de l'Observatoire des élites suisses à l'Université de Lausanne. Ses recherches portent sur les élites politiques locales, l'histoire du mouvement ouvrier et les institutions politiques en Suisse.

ISBN 978-2-88930-769-2



9 782889 307692